This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073761775

0914
.108
v.23

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ.

XXIX^e^ ANNÉE.

Digitized by Google

METZ. TYPOGRAPHIE DE S. LAMORT,

Rue du Palais, 10.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ.

LETTRES, SCIENCES, ARTS, AGRICULTURE.

XXIX^e^ ANNÉE. — 1847-1848.

METZ.

AU BUREAU DE L'ACADÉMIE, RUE DE LA BIBLIOTHÈQUE,
ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

PARIS.

CHEZ DÉRACHE, LIBRAIRE, RUE DU BOULOY, 7.

1848.

Digitized by Google

0914
.108 V. 29
(1847/48)

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ,

DU 14 MAI 1848.

DISCOURS

DE M. ALFRED MALHERBE, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Admis en 1640 à l'Académie française, Olivier Patru y prononça un discours de remercîment, qui plut tellement à ses confrères, que le discours devint une obligation imposée plus tard aux récipiendaires, même dans beaucoup d'autres académies; quelques grands seigneurs seuls en furent dispensés, entre autres Colbert.

Plus tard, divers motifs firent admettre, sans cette formalité, des personnages de notre siècle, comme Maret, Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely et M. de Chateaubriant.

Si, moins sévères que vos collègues des académies de Toulouse, de Nancy et de plusieurs autres localités, vous

435998 Digitized by Google

n'exigez pas, Messieurs, un discours de chaque récipiendaire, votre réglement impose cette obligation à votre président annuel, lors de la séance publique.

Cette nécessité de haranguer publiquement, empêcha l'auteur du livre *des maximes*, de se présenter à l'Académie française, car il ne pouvait soutenir la vue d'un auditoire nombreux, et prendre la parole sans tomber en défaillance.

D'autres membres plus hardis, comme le maréchal de Richelieu, qui ne savait même pas l'orthographe*, débitaient des discours qui n'étaient pas toujours leur œuvre. Ainsi, en 1748, le même duc de Richelieu, se trouvant directeur de l'Académie française, pria Voltaire de lui composer le discours qu'il devait prononcer.

Pour nous, Messieurs, auquel vous avez fait l'honneur de confier de nouveau la direction de vos travaux, nous, qui ne pouvions prétendre aux priviléges dont ont joui les Colbert, nous avons cherché à vous faire passer sommairement en revue l'origine des principales sociétés savantes, et à vous rappeler les développements qu'elles ont acquis de nos jours; mais, n'ayant pas de Voltaire pour nous venir en aide, nous avons pensé pouvoir faire un appel à toute votre bienveillance: c'est presque dire qu'elle ne nous fera pas défaut.

Que nous sommes loin, Messieurs, de ce temps où *Académus*, riche citoyen d'Athènes, recevait, sous les ombrages de ses jardins, Platon et ses disciples, conver-

* Dans le discours qu'il prononça lors de sa réception, et dont on conserve le manuscrit tout entier écrit de sa main, on trouve les fautes les plus grossières. Il a écrit: *reigne*, pour règne; *seint*, pour sein; *flambau*, pour flambeau; *dérangassent*, pour dérangeassent; *court*, pour cour; *accez*, pour accès; *pront*, pour prompt; *pris*, pour prix; *crétien*, pour chrétien; *antier*, pour entier, etc., *et tutti quanti*. Au moins avait-il eu le mérite de composer lui-même ce premier discours.

Digitized by Google

sant sur des matières philosophiques. Que nous sommes loin de cette époque où Cicéron réunissait quelques doctes amis dans sa villa, décorée du nom d'Académie, et dont nous avons en vain cherché les vestiges aux environs de Pouzzol. Mais, si les temps et les lieux ont changé, n'est-ce pas toujours le même but que nous poursuivons; le motif qui nous réunit n'est-il pas celui qui animait les hommes studieux des temps anciens, et qui inspirait Ptolomée-Soter, lorsque après s'être assuré la possession de l'Egypte, il fonda, sous le nom de Muséon, la fameuse académie d'Alexandrie, dans laquelle il réunit les philosophes et les savants les plus distingués de son temps. C'est, vous le savez, à cette académie, qui fut longtemps le centre de l'instruction, que l'on dut la célèbre bibliothèque brûlée en 640, par ordre du farouche Omar.

Le premier établissement scientifique parmi les modernes, fut fondé par Charlemagne, et cette académie, dont il était membre, obtint une grande célébrité, car elle comptait dans son sein, Alcuin, Eginhard, Théodulfe et Anghilbert.

Dans le siècle suivant, l'Académie d'Oxford fut fondée, en Angleterre, par Alfred-le-Grand, et vers la même époque, les villes de Grenade et de Cordoue, eurent aussi des Académies, que leurs fondateurs, les Maures, rendirent célèbres, par leur goût pour la poésie, la musique, les sciences et les lettres.

Dans notre belle patrie, Messieurs, l'Académie des Jeux-Floraux, fondée à Toulouse, en 1323, est la plus ancienne des Académies qui subsistent encore aujourd'hui.

« Il y avait, au temps passé, dit un *écrivain du moyen-*
» *âge,* dans la royale et noble cité de Toulouse, sept
» personnages de mérite et de savoir, subtils et avisés,
» qui avaient grande envie et vif désir de trouver cette
» noble, excellente, merveilleuse et vertueuse dame, la

Digitized by Google

» *Science,* pour qu'elle leur donnât et leur procurât le » gai savoir de poésie. Ils voulaient avoir le don de faire, » en roman, de bonnes compositions, afin de répandre » de saines doctrines et d'utiles enseignements. Leur but » était aussi de détruire l'ignorance et l'erreur, de faire » la leçon aux poètes inhabiles et sans art ; enfin de » vivre en joie et en liesse, et d'échapper à la tristesse » et à l'ennui, ces ennemis mortels du gai savoir. »

La très-gaie compagnie des Sept-Troubadours de Toulouse, annonça, lors de sa constitution, un concours poétique pour l'année suivante. Mais, à cette époque, les beaux temps de la poésie provençale étaient passés, et ce n'était plus que dans le lointain que l'écho redisait les chants de la lyre des trouvères. Nos sept Toulousains, qui connaissaient et admiraient les anciens troubadours, et qui sentaient, avec peine, la décadence de la civilisation et de la littérature méridionale, conçurent le projet de ranimer ce feu presque éteint ; de là, l'idée de faire un appel à tous les poètes de la langue d'Oc, de les réunir à Toulouse, et d'ouvrir entre eux un concours. Ils ignoraient que les prix de poésie n'ont jamais fait un poète.

Quoi qu'il en soit, ils adressèrent, le mardi après la Toussaint, l'an 1323, une lettre circulaire en vers, qu'ils envoyèrent dans toutes les parties de la langue d'Oc, et par laquelle ils conviaient au concours les plus habiles troubadours.

On lisait, notamment, dans cette lettre : « La très-gaie » compagnie des sept poètes de Toulouse aux honorables » seigneurs, amis et compagnons qui possèdent la science » d'où naissent la joie, le plaisir, le bon sens, le mérite » et la politesse, salut et vie joyeuse. Nos désirs les plus » ardents, sont de nous réjouir, en récitant nos chants » poétiques..... Nous sept qui avons succédé au » corps des poètes qui sont passés, nous vous annonçons,

Digitized by Google

» que pour accélérer les progrès de la science, nous nous » assemblerons le premier jour de mai, dans un char- » mant jardin, merveilleux et beau, où nous nous rendons » tous les dimanches. Rien n'égalera notre joie, si vous » vous y trouvez aussi. Ceux qui nous remettront des » ouvrages, seront honorablement accueillis, et l'auteur » du meilleur poème recevra, en signe d'honneur, une » violette d'or fin. »

Deux jours après cette réunion, les juges du concours accordaient la joie de la violette d'or à l'un des candidats. L'année suivante, un chancelier fut placé à la tête du *collége de la gaie science,* dont les sept premiers membres reçurent le nom de *mainteneurs*. Bientôt les concurrents devinrent si nombreux, que l'on fut obligé d'instituer deux autres prix, l'églantine et le souci d'argent. On y joignait aussi un petit œillet d'argent, destiné à encourager les jeunes poëtes.

D'après les statuts, le premier prix, celui de la violette, donnait droit au baccalauréat, et le concurrent qui remportait le prix des trois fleurs, recevait le titre de docteur ou de maître, et acquérait ainsi le droit de suffrage dans le collége. N'oublions pas de dire, que les degrés du baccalauréat et du doctorat étaient demandés et conférés par lettres écrites en vers.

Cette fête annuelle que l'on appelait la fête des Fleurs, ayant été supprimée en 1484, l'institution était sur le point de périr, lorsqu'une femme, Clémence Isaure, rétablit le concours, distribua elle-même et à ses frais, des fleurs, non plus en argent, mais en vermeil, et montées sur un pied de même métal, avec les armoiries de la ville. Grâce à ses legs, ces fêtes, qui prirent alors le nom de Jeux-Floraux, continuèrent après sa mort.

En septembre 1694, Louis XIV érigea les jeux floraux en Académie, et ordonna qu'une amaranthe d'or serait le

Digitized by Google

premier prix, une violette, une églantine et un souci d'argent, les prix ordinaires.

Cette Académie, supprimée en 1790, fut rétablie par Napoléon en 1806, et de nos jours elle compte dans son sein des hommes d'un grand mérite littéraire.

Les pays étrangers ont eu aussi de nombreuses académies. L'une des plus célèbres de celles qui furent établies en Italie est celle des Arcades, fondée à Rome en 1690, par plusieurs littérateurs, entre autres par Crescimbeni et Zappi. Le régime de cette Académie était entièrement démocratique et ses membres adoptèrent des noms de bergers de l'antiquité. Cette société devint si nombreuse qu'elle ne put se réunir que dans les jardins du palais Farnèse. Ce n'est qu'en 1725, que le roi Jean V lui alloua un fonds suffisant à l'aide duquel elle fit bâtir, sur le mont Janicule, un édifice pour ses assemblées générales.

L'Arcadie ou Académie des Arcades, comptant des membres dans toutes les villes de l'Italie, se proposait dans l'origine de débarrasser la littérature italienne des extravagances et du mauvais goût qui depuis un siècle la déshonoraient; mais, hélas! elle ne put y parvenir. A cette époque un grand nombre d'académies se formèrent dans toutes les cités italiennes, et, nous ne savons pour quel motif, presque toutes se choisirent des noms fort excentriques ou ridicules, tels sont, par exemple, les Endormis (*addormentati*) de Gênes, les Obtus (*ottusi*) et les Transis (*gelati la notte*) de Bologne, les Stupides (*intronati*) de Naples, les Insensés (*insensati*) de Pérouse, les Humoristes (*umoristi*), les Lynx (*lincei*) et les Capricieux (*fantastici*) de Rome, etc.

Nous ne terminerons pas cette revue des sociétés savantes italiennes sans citer avec distinction l'illustre Académie de la Crusca, fondée à Florence au quinzième siècle et à laquelle on doit le vocabulaire qui porte son nom.

Digitized by Google

Sous Cromwell, quelques savants et littérateurs se réunirent à Oxford et formèrent le noyau de la célèbre Académie qui fut établie en 1660 sous le titre de Société royale de Londres. Dans les dernières années du règne de la reine Anne, le docteur Swift forma le dessein d'établir dans cette Société, une Académie pour la langue, à l'imitation de l'Académie française. Le comte d'Oxford et Bolingbroke appuyaient ce projet. Les membres qui devaient composer cette Académie étaient tous des gens de mérite : c'étaient Swift, Prior, Pope, Congrève, etc. ; mais la reine mourut subitement, et les whigs, dit Voltaire, se mirent dans la tête de faire pendre les protecteurs de l'Académie, ce qui porta un coup mortel aux belles-lettres.

Si nous descendons de l'Angleterre chez nos voisins les Allemands, nous y trouvons des sociétés qui pour avoir été créées plus tardivement ne le cédent point en science à leurs aînées.

Frédéric Ier, roi de Prusse, sentit combien la culture des arts et des sciences est avantageuse à un état et glorieuse au souverain qui la favorise. On lui doit, par suite, divers établissements importants. Tels sont : l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture, érigée à Berlin en 1691 ; la célèbre Université de Halle qui prit naissance en 1694, et d'autres fondations non moins utiles.

Mais entre tous ces établissements, l'un des plus distingués est sans contredit celui de la Société des sciences de Berlin.

Personne n'ignore comment l'idée de ces compagnies savantes naquit en Europe dans le seizième siècle et comment on les a vues se multiplier à l'envi dans les principaux royaumes. Les philosophes ayant secoué le joug tyrannique d'Aristote, se livrèrent pendant quelque temps à la manie des systèmes. De grands génies employèrent à élever ces édifices chimériques, un temps et des talents

Digitized by Google

dont ils auraient pu faire un meilleur usage. Heureusement on comprit bientôt la vanité de cette occupation, et l'on se hâta de prendre le bon parti, en se bornant à étudier la nature, à observer les phénomènes et à enregistrer les observations, en attendant qu'elles formassent un corps complet, d'où l'on pût déduire un système appuyé sur les fondements inébranlables de l'expérience.

L'utilité déjà reconnue des sociétés scientifiques fit donc souhaiter à Frédéric I^er^ d'enrichir sa capitale d'une semblable institution. Une circonstance particulière acheva de l'y déterminer; c'est la réforme du calendrier arrivée au commencement de ce siècle.

Vous savez, Messieurs, qu'à l'addition du nombre d'or près, le calendrier Julien n'avait éprouvé aucun changement jusqu'en 1582. Le calendrier de l'ancienne église faisait connaître assez précisément les nouvelles lunes, et par conséquent le temps de la fête de Pâques; mais la suite de quelques siècles fit découvrir que ce calcul ne s'accordait pas entièrement avec le mouvement du soleil et de la lune et que la fête de Pâques ne se célébrait plus à la pleine lune du premier mois; cette erreur dans l'astronomie était très-grave pour l'église, parce que la fête de Pâques aurait insensiblement remonté jusques en hiver, puis aurait passé en automne et de là en été. Ce fut dans le dessein de remédier à ce désordre que le pape Grégoire XIII envoya, sur la fin du seizième siècle, des brefs aux princes chrétiens, aux Universités et aux Académies les plus célèbres pour les inviter à chercher les moyens de rétablir l'équinoxe du printemps en son véritable lieu. Cette savante réforme projetée demandait donc divers changements dans les calendriers annuels qui étaient employés et qu'il s'agissait de calculer désormais astronomiquement. Un tel travail ne pouvait s'exécuter qu'en le confiant à d'habiles astronomes et en leur construisant un observatoire.

Digitized by Google

Cette idée amena en même temps celle de la Société des sciences de Berlin, fondée par lettres-patentes du 2 juillet 1700. Divers obstacles retardèrent toutefois de quelques années l'exécution de ce projet. Un des principaux fut sans contredit la guerre, dont les flammes embrasaient alors presque toute l'Europe, la guerre, ce redoutable fléau qui de tout temps a été pernicieux aux lettres. Les difficultés s'aplanirent enfin et l'entier établissement de la Société des sciences fut confirmé par des statuts en date du 3 juin 1710. Les noms de savants distingués illustrèrent la liste de l'Académie de Berlin dès son origine ; il suffit de citer Bernoulli, Wolf, Hoffmann et Leibnitz. Leibnitz, ce grand homme qui a fait tant d'honneur à l'Allemagne, ce rival de Descartes et de Newton, peut être regardé comme le promoteur de la Société des sciences de Berlin. Ce fut sa sagesse qui en fournit les principales idées, ce fut sa persévérance qui surmonta les principaux obstacles, ce furent ses lumières qui éclairèrent et guidèrent les premiers pas des membres de la Société. Il en fut non-seulement le président, mais en quelque sorte l'âme tant qu'il vécut. On voit dans ses lettres une foule de témoignages de l'affection qu'il lui portait et des soins qu'il prenait pour elle. Sous de si heureux auspices, la Société des sciences commença à s'acquitter des fonctions qui lui étaient imposées, et, depuis lors, réorganisée le 13 novembre 1743, sous le titre d'Académie royale des sciences et des belles-lettres, elle ne cessa de compter dans son sein des savants distingués. Nous pouvons citer de nos jours MM. de Humboldt, Ehrenberg, Savigny et beaucoup d'autres noms.

Messieurs, si nous nous reportons, dans notre France, à la fin du seizième siècle, nous lisons dans une chronique qu'un poète, Antoine Baïf, ami de Ronsard, fonda à Paris une réunion de beaux-esprits et de musiciens dont le but

Digitized by Google

principal était l'étude grammaticale de la langue et de ses sons. On y donnait des concerts qui attiraient bon nombre de jeunes seigneurs. En 1570, Charles IX octroya des lettres-patentes à cette société qui obtint également l'appui de Henri III.

Cette réunion, qui avait été dissoute dans nos guerres civiles, renaquit, sous Louis XIII, avec le projet de comprendre toutes les sciences; mais, d'après les ordres de Richelieu, la société rédigea elle-même les statuts, et prit le nom d'Académie Française, et les lettres-patentes qui la constituent, datent du 2 janvier 1635.

L'enregistrement de ces lettres-patentes rencontra, au parlement, la même opposition qu'au temps de Charles IX, et il n'eut lieu qu'au bout de deux ans et demi, après force menaces du cardinal.

Le titre d'académicien fut vivement recherché, et il faut avouer qu'il fut quelquefois accordé d'une manière scandaleuse. On cite, à ce sujet, ce qui arriva, lors de la nomination de Thomas Corneille :

Pierre Corneille étant mort en 1684, le duc du Maine, qui n'avait alors que quatorze ans, eut la singulière fantaisie de remplacer le grand tragique. Il en parla à Racine, qui étant alors directeur, assembla ses collègues. D'Alembert prétend que Racine fut engagé à répondre, au nom de ses collègues, que lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une.

Heureusement, Louis XIV eut le bon esprit de refuser de ratifier l'élection du jeune prince, et Thomas Corneille remplaça son frère.

Ce fut seulement en 1638, que l'Académie commença à s'occuper sérieusement du dictionnaire de la langue française, dont Vaugelas fut nommé le rédacteur principal. Vous savez, Messieurs, que ce travail n'alla pas vite; aussi,

Digitized by Google

la lenteur de l'Académie lui attira-t-elle de nombreuses épigrammes, et fit-elle dire à Bois-Robert :

Depuis six mois sur l'F on travaille,
Et le destin m'aurait fort obligé,
S'il m'avait dit : tu vivras jusqu'au G.

La première édition du dictionnaire ne parut qu'en 1694, et fut suivie de cinq autres éditions, jusqu'en 1835. Furetière, Lafontaine et Ménage, ont vivement blâmé le plan de ce dictionnaire, et l'esprit étroit qui a présidé à sa rédaction. Quoi qu'il en soit, l'illustre compagnie subit, à la fin du siècle dernier, le sort de toutes les institutions de l'ancienne monarchie. La Convention, par une loi du 8 août 1793, prononça la suppression des Académies et des sociétés littéraires*. Ce ne fut qu'en l'an IV de la République française, que l'on réorganisa l'Académie sur un plan plus large, en la remplaçant par un Institut national des sciences et des arts.

Colbert, étant membre de l'Académie française, employa quelques-uns de ses confrères à composer des inscriptions et des devises pour les monuments publics. Cette petite assemblée ne tarda pas à former une Académie à part, et l'on peut considérer l'année 1663, comme l'année de la fondation de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le recueil des Mémoires de cette société, a acquis une

* Les célébrités scientifiques ne furent pas épargnées à cette époque, et quelques insensés osèrent proclamer que la science était inutile.

Ainsi, le 16 floréal de l'an II, Lavoisier, traduit au tribunal révolutionnaire, demanda à ses juges quinze jours pour terminer des expériences nécessaires à un travail dont il s'occupait depuis plusieurs années. Cofinhal, qui présidait le tribunal, fit cette réponse barbare. « La République n'a pas besoin de savants, ni de chimistes. » L'illustre savant monta à l'échafaud d'un pas ferme, et mourut comme il avait vécu, en philosophe, en sage.

Digitized by Google

juste célébrité parmi les étrangers; on lui doit encore la continuation du recueil des Historiens de France, de l'Histoire littéraire de la France, la publication de notices et extraits de manuscrits et d'ouvrages, dans les différentes langues de l'Orient.

Des travaux beaucoup plus importants et beaucoup plus utiles sont dus à l'Académie des sciences, fondée en 1666, par Colbert, et qui devint, en 1795, la première classe de l'Institut national. Les travaux de cette compagnie, ainsi que les noms de la plupart de ses membres sont connus de tout le monde civilisé, et Metz s'honore de compter plusieurs de ses enfants dans le sein de cette société.

L'Académie de sculpture et de peinture établie par Mazarin, en 1648, forma, en 1795, par sa réunion avec l'Académie d'architecture, la quatrième classe de l'Institut, et prit, en 1816, le titre d'Académie des beaux-arts.

La plus moderne enfin de ces Académies, créée en 1795, sous le nom des sciences morales et politiques, fut supprimée en 1803, et rétablie en 1832.

Messieurs, si, quittant un moment la France, nous pénétrons dans le Hanovre, et remontons la Leine, nous remarquons, sur le bord de cette petite rivière, l'une des villes universitaires les plus célèbres de l'Allemagne. Vous avez nommé *Goëttingue*, dont l'université, fondée en 1734, par George II, est parvenue à un degré de splendeur qui fait honneur au zèle et aux lumières de ses savants professeurs. L'Académie des sciences de Goëttingue compte, dans le monde savant, les plus grandes illustrations, au nombre de ses membres-associés, et publie des travaux trop peu connus dans notre patrie.

Le nord de l'Europe possède encore plusieurs sociétés savantes célèbres, et je regrette, Messieurs, que les bornes de ce discours ne me permettent pas de vous en-

Digitized by Google

tretenir des Académies de Leyde, de Copenhague, de Pétersbourg, de Bruxelles*, d'Upsal, qui a eu la gloire de posséder Linné, Bergmann, Wallerius, et de Stockholm, dont le nom rappelle aussitôt celui de Berzélius.

Aujourd'hui, Messieurs, la plupart des grandes villes, en Europe, et même de très-petites villes en France, ont une ou plusieurs sociétés scientifiques ou littéraires, dont la fondation remonte à des époques très-diverses; mais ce n'est pas seulement en Europe que ces sociétés se sont formées et ont grandi, c'est dans les cinq parties du monde. De nos jours, les sciences et les lettres donnent droit de bourgeoisie dans toutes les contrées civilisées, et deviennent de plus en plus comme un lien de fraternité entre tous les hommes qui les cultivent. En effet, Messieurs, des sociétés savantes distinguées existent en Amérique, au Cap-de-Bonne-Espérance, à l'île de France, à la Nouvelle-Hollande, et dans quelques parties de l'Asie, à Madras, à Bombay, et notamment à Calcutta, où s'est fondée la célèbre société asiatique du Bengale, dont les publications occupent aujourd'hui l'un des premiers rangs.

Maintenant, Messieurs, est-il besoin de répondre aux critiques souvent plus spirituelles que justes, et aux préventions que montrent encore quelques personnes contre toute espèce de science. Ah! nous croirions faire injure à vos lumières, Messieurs, s'il était besoin de vous démontrer tout ce qu'ont produit de beau et d'utile les travaux de tant de savants illustres. Nous ne craignons pas de dire que souvent même les erreurs réelles ou apparentes

* En 1769, le comte de Cobenzl, ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse d'Autriche, aux Pays-Bas, animé par les conseils de Schoëfflin, professeur d'histoire et de droit public à Strasbourg, obtint l'érection de la société littéraire qui devint, par lettres-patentes du 16 décembre 1772, l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Digitized by Google

ont été utiles à la science. Ainsi, les rêves du géomètre Kepler, sur les harmonies numériques de l'univers, comme disaient ses contemporains, nous ont néanmoins conduits à la connaissance des mouvements elliptiques des planètes, à la découverte de la loi de la gravitation, de ses brillantes conséquences et de ses précieux résultats. Le ridicule attaché à une invention de Hooke n'empêcha pas ce savant de reproduire le pendule comme unité de mesure; celui dont fut poursuivi Boyle, dans ses travaux sur l'élasticité et la pression de l'air, n'arrêta pas davantage la série de découvertes qui se termina par la machine à vapeur. Les chimères de quelques alchimistes appelèrent l'attention sur les merveilles de la chimie, et produisirent la physique expérimentale.

Sans les recherches de savants dont les noms sont connus de tous, aurions-nous pu recomposer, en quelque sorte, le monde ante-diluvien, et donner une forme exacte à ses merveilleuses et gigantesques productions. Sans la confiance que nous inspirent les calculs des savants, admettrions-nous tous, par exemple, que dans une seconde, un rayon de lumière parcourt 260 000 kilomètres, et achève le tour du monde en beaucoup moins de temps qu'un habile coureur n'en mettrait à faire un pas? Croirions-nous que le soleil est plus d'un million de fois plus grand que notre terre, et que cet astre, dit sir Herschell, est à une distance telle de notre planète, qu'il faudrait, à une locomotive de chemin de fer, marchant avec une vitesse continuelle de 32 kilomètres à l'heure, cinq cents ans, pour arriver de la terre au soleil?

Je n'en finirais point, Messieurs, si je voulais maintenant donner une simple énumération des découvertes si utiles, si précieuses, que les arts et l'industrie doivent à la science.

Mais, les sciences, comme les lettres, n'ont-elles pas

Digitized by Google

droit à nos hommages sous d'autres rapports et, comme tous les travaux de l'esprit, n'ont-elles pas d'autres avantages? ne se prêtent-elles pas merveilleusement à toutes les situations de la vie? êtes-vous dans la prospérité, la fortune vous comble-t-elle de ses faveurs? vous pouvez vous y livrer avec plus d'abandon, savourer à chaque instant la satisfaction qu'elles donnent, goûter le charme qui les suit, le renouveler et le prolonger. Etes-vous dans les affaires? vous trouvez encore quelques moments à consacrer à de si attrayantes occupations, et vous goûtez dans la retraite le calme qu'elles exigent. Vous trouvez loin des agitations du monde, loin du conflit des passions, des préjugés, des intérêts divers, la paix et le bonheur. Il y a d'ailleurs dans l'étude des sciences et des lettres, quelque chose qui étouffe le sentiment individuel et les émotions égoïstes, quelque chose qui nous remplit d'un sentiment de grandeur, qui nous révèle notre puissance et nous élève, pour ainsi dire, jusqu'au créateur dont nous admirons les merveilles.

Quant à notre Société, Messieurs, une voix éloquente vous a fait l'an dernier l'éloge du guerrier qui fut, en 1760, notre premier fondateur*. Depuis lors, l'Académie de Metz n'a pas failli à sa mission de gardienne avancée de la civilisation dans notre cité. Si Metz est devenue, par la création et le développement de ses écoles municipales, la ville modèle en France, la ville dans laquelle l'instruction la plus variée et la plus solide se trouve généreusement distribuée entre tous les citoyens, n'oublions pas que c'est l'Académie de Metz qui s'est mise à la tête de ce grand mouvement intellectuel; que c'est au zèle et au mérite de ses membres que l'on a dû ces nombreux cours gratuits et la publication d'ouvrages élémentaires qui ont répandu la science dans le peuple messin et qui ont

* Le maréchal, duc de Belle-Isle.

Digitized by Google

si puissamment contribué à perfectionner l'éducation industrielle de notre population ouvrière *; que c'est l'Académie qui, en provoquant à divers intervalles des expositions des produits de l'industrie départementale, a mis en relief toutes nos richesses, leur a accordé des récompenses, et a appelé sur les plus méritants l'attention du jury national lors des expositions générales qui ont eu lieu dans la capitale. Que c'est encore de son sein que sont sortis les Comices agricoles, et qu'elle a toujours cherché à justifier sa devise, en provoquant les mesures qui lui ont paru utiles.

Qu'il me soit permis, Messieurs, avant de finir, de vous rappeler que d'autres travaux nous réclament aujourd'hui; que nous devons chercher les moyens de faciliter à Metz la création de ces établissements scientifiques et littéraires qui développent et activent la vie intellectuelle d'une cité. Continuons nos généreux efforts, Messieurs, encourageons autant que nos ressources nous le permettront l'agriculture, cette mère commune si féconde et trop peu honorée par ses enfants, nous aurons, n'en doutez pas, l'appui du gouvernement, et la présence de son représentant parmi nous est un gage de l'intérêt qu'il accorde à nos travaux.

* En 1825, l'Académie institua, à Metz, des cours industriels en faveur des ouvriers de toutes les classes. Le dévouement de ses membres pour l'instruction populaire lui permit d'avoir constamment et gratuitement les professeurs nombreux nécessaires au développement remarquable que prit cette institution qui comprenait jusqu'à treize cours différents, savoir: 1° Cours de lecture, 2° de grammaire, 3° d'arithmétique élémentaire, 4° d'arithmétique et d'algèbre, 5° d'arithmétique des spéculations, 6° de géométrie, 7° de dessin géométrique, 8° d'économie industrielle, 9° d'astronomie, 10° de mécanique, 11° de physique, 12° de chimie et 13° d'hygiène.

Ces cours durèrent jusqu'au moment où parut la dernière loi sur l'enseignement primaire, et l'impulsion qu'ils avaient donnée servit à élever les bases sur lesquelles furent alors établis ceux des écoles municipales et industrielles de Metz.

Digitized by Google

Continuons nos généreux efforts, Messieurs, la fatale loi du 8 août 1793 qui abolissait toutes les Académies n'est pas à craindre, car le gouvernement compte à sa tête des membres de l'Institut qui, avant d'être ministres de la République française, étaient des illustrations de la République des lettres et des sciences.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1847-1848,

PAR M. PROST, SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Arrivé au terme de l'année pendant laquelle vous m'avez appelé à remplir les honorables fonctions de secrétaire de l'Académie, je viens, aujourd'hui, accomplir le dernier devoir qu'elles m'imposent, en vous présentant le compte-rendu des travaux de la compagnie, depuis le mois de mai dernier.

Je n'ai pas à justifier devant vous la convenance de cette revue rétrospective destinée à éclairer votre marche dans la voie du progrès. C'est le regard que le voyageur jette sur le chemin qu'il a déjà parcouru, ou bien encore le laboureur, sur le sillon qu'il laisse ouvert derrière lui; c'est un temps de repos, c'est aussi un enseignement, et de plus habiles que moi, vous avaient habitués à y trouver un plaisir.

A défaut d'autres qualités que je ne saurais atteindre, je viserai à la clarté et à la brièveté, et je tâcherai de satisfaire au moins au but d'utilité de l'examen qui m'est

Digitized by Google

confié, en vous indiquant dans quel sens s'est développée l'activité de l'Académie, pendant l'année écoulée.

Quoique toutes les routes soient ouvertes à ses investigations, quoique dans son sein elle renferme les capacités les plus variées, il faut cependant reconnaître à la prédominance de certaines classes de travaux sur les autres, les caractères généraux de ses aptitudes. Et, bien que le courant variable des idées fasse fléchir de temps en temps la ligne de direction qu'elle suit, elle y revient toujours après quelques oscillations. — Il y a longtemps que sa route a été signalée à travers le champ parfois un peu aride des sciences et des études positives, évitant ou bien touchant à peine les sentiers fleuris des lettres et des arts.

Cette année encore, l'Académie ne s'est guère écartée de cette voie traditionnelle. Jetons un coup-d'œil en arrière, et nous pourrons nous en convaincre.

Agriculture, Commerce, Industrie.

Constatons tout d'abord, comme une manifestation évidente de cette propension de l'Académie de Metz, vers les travaux sérieux et d'une utilité pratique immédiate, le développement constant que prend, d'année en année, la place de l'agriculture dans le programme de ses études. Pendant le cours de l'année 1847-1848, sur seize séances générales, trois ont été spécialement consacrées à l'agriculture, qui, en outre, a encore tenu une place souvent importante dans les autres séances, sans parler du travail des commissions.

Diverses questions ont été abordées et étudiées avec fruit, par ceux de nos collègues qui cultivent surtout cette branche de connaissances.

M. *André,* dont le dévouement infatigable est depuis longtemps acquis à leur étude, vous a fourni des rensei-

Digitized by Google

gnements statistiques sur la floraison et la récolte des céréales dans l'arrondissement de Metz, en 1847.

Un mémoire intéressant du même auteur, accompagné d'un rapport qu'il a provoqué de la part d'une commission de la société centrale d'agriculture à Paris, pose les termes scientifiques d'une question agricole de la plus haute importance, celle des jachères.

Ramené par la nature de ses travaux et par les vives préoccupations du moment à la question des subsistances, M. André vous a rapporté, cette année, avec de nouveaux développements, un projet dont il vous avait entretenus déjà, l'an dernier, pour assurer l'approvisionnement en grains de notre cité.

Il vous a communiqué aussi un mémoire sur la consommation de la viande par la population de Metz, dans les six dernières années. Les renseignements statistiques forment la base d'observation des sciences économiques si dignes de fixer l'attention d'un peuple voué au progrès. Le travail de M. André abonde en précieuses indications. Ce sont d'utiles conseils donnés aux agriculteurs, que ceux qui leur recommandent les espèces d'animaux les plus productives, et les conditions les plus favorables à leur développement. Il n'est pas sans intérêt de voir dans quelle proportion l'abondance ou la stérilité des années exercent leur influence sur le résultat de l'élève des bestiaux ; et ce n'est pas non plus une observation futile que celle qui nous montre, avec précision, la différence de rendement des animaux, suivant qu'ils sont abattus jeunes ou vieux. (L'agneau et le veau donnent un produit net de 57 et 59 p. % de leur poids brut, tandis que le mouton et le bœuf ne donnent que 48 et 55 p. % seulement.) De pareils faits sont presque du domaine de la physiologie. Quant à l'économiste, M. André lui donne les termes de la progression suivant laquelle a augmenté la consomma-

Digitized by Google

tion de la viande par la population messine, de 1842 à 1847. (Elle est de 47^{k},43 par individu en 1842, et de 49^{k},39 en 1847.)

Je ne veux pas multiplier ces citations. Les tableaux de M. André ne sont pas seulement féconds en renseignements utiles au point de vue pratique, ils nous donnent aussi une foule d'indications nouvelles, inattendues, propres à satisfaire la simple curiosité.

M. *Champigneulle, de Thury,* un de vos correspondants, vous a adressé un mémoire sur le rendement des céréales en 1847, et une notice sur la maladie des pommes de terre.

MM. *Terquem* et *de Saint-Vincent,* sont entrés, devant vous, dans d'intéressants développements sur la valeur des essais d'industrie séricole tentés à différentes époques dans nos contrées. Leurs observations ont servi d'appendice à un rapport que vous avait adressé M. Vaultrin, avocat, sur la culture de plusieurs sujets de mûrier Lhou livrés en essai, il y a quelques années, par l'Académie, aux cultivateurs du département.

L'année passée, Messieurs, vous avez couronné un mémoire de M. Collignon d'Ancy, sur le remplacement des échalas par le fil de fer, dans le régime de la vigne. Pendant le courant de l'automne dernier, vous avez voulu vous éclairer plus complètement encore sur le mérite de son système, vous avez voulu voir la théorie réduite en pratique. Une commission choisie dans votre sein, s'est transportée, au mois de septembre, dans les vignes d'Ancy, et M. *Lasaulce,* son rapporteur, vous a rendu compte, dans un mémoire étendu, des observations qu'elle a pu faire sur le terrain. Ces observations, disons-le, ont été tout à l'avantage du nouveau système, et ont confirmé la légitimité de votre premier jugement.

Je ne parlerai, que pour mémoire, des rapports faits

Digitized by Google

par plusieurs de nos collègues, sur les ouvrages d'agriculture adressés à l'Académie par différentes sociétés; non plus que des travaux d'investigation qui ont préparé la distribution des primes décernées au mois d'octobre dernier par l'Académie, aux cultivateurs de l'arrondissement de Sarreguemines.

Avant de sortir du domaine des travaux dont la valeur pratique semble plus immédiate, je vous rappellerai, Messieurs, le rapport intéressant dans lequel M. *Emile Bouchotte* vous a entretenus du commerce de la France avec la Chine, en vous présentant le tableau de son histoire, de son état actuel, et de l'extension dont il est susceptible.

Rappelons-nous aussi les considérations si judicieusement présentées par M. *Nouvian*, rapporteur d'une commission que vous aviez chargée d'examiner la machine à tracer les parallèles, inventée par M. Fiévé, lithographe.

Sciences.

Parmi les travaux plus spécialement scientifiques de l'Académie, je citerai, en première ligne, les communications pleines d'intérêt, qu'elle a reçues, à diverses reprises, de M. le docteur *Hénot*, sur la pratique de l'éthérisation, et sur le succès qu'il a obtenu l'été dernier, dans l'accomplissement d'une opération réputée comme l'une des plus dangereuses parmi celles dont la chirurgie signale les difficultés; la désarticulation coxo-fémorale pratiquée avec bonheur par notre habile collègue sur un soldat infirmier de l'hôpital militaire. M. le docteur Hénot nous a donné sur cette opération un mémoire accompagné de planches explicatives. Ce mémoire, à côté de la question chirurgicale qui en fait le principal objet, traite accessoirement de plusieurs points intéressants. Il donne des détails curieux sur les phénomènes d'éthérisation qui ont accompagné l'opé-

Digitized by Google

ration, et présente la description d'un ingénieux appareil de prothèse, destiné à suppléer à l'absence du membre détaché.

M. *le docteur Mihel Lévy,* que nous avons vu trop peu de temps parmi nous, a donné à l'Académie un travail important sur la rougeole.

Vous avez entendu avec intérêt le compte-rendu que vous a fait M. *le docteur Ibrelisle,* d'un ouvrage dû à la collaboration de M. le docteur Dieu, un de nos collègues, avec M. le docteur *Isnard.* Cet ouvrage avait pour titre : *Revue rétrospective des cas judiciaires qui ont nécessité l'intervention des médecins dans l'arrondissement de Metz,* en 1846. Les deux savants docteurs ont su faire de ce recueil autre chose qu'une simple statistique, en y consignant d'importantes observations sur l'exercice de la médecine légale. L'appréciation de leurs travaux consciencieux inspirait à votre rapporteur ces belles paroles : « S'il pou» vait y avoir un objet plus noble que la conservation de » la vie et de la santé des hommes, on n'hésiterait pas à re» garder l'avantage de faire des rapports en justice, comme » la plus belle prérogative de la profession médicale. »

M. *Langlois,* professeur à l'hôpital militaire, vous a rendu compte de ses observations sur les dégagements d'électricité produits par le passage du mercure à travers les pores d'un disque de bois.

M. *Terquem* vous a fait une communication intéressante de paléontologie, à propos d'une série de dents fossiles trouvées dans les terrains d'alluvion du Sablon. Ces débris appartiennent à un sujet d'une de ces espèces disparues, dont l'illustre Cuvier avait deviné l'existence nécessaire, en trouvant inoccupée la place que son génie leur assignait dans l'échelle des êtres organiques. Les dents fossiles trouvées au Sablon sont celles d'un *acérothérium.* Les détails dans lesquels M. Terquem est entré à cette occasion, l'ont con-

Digitized by Google

duit à vous faire part d'une remarque du plus grand intérêt : c'est qu'à côté des alluvions de la Seille, si riches en débris fossiles, les alluvions de la Moselle n'en présentent jamais ; circonstance remarquable et bien digne d'être relevée avec soin. N'est-ce pas là un de ces faits gros de conséquences qui invitent aux hypothèses les plus audacieuses l'imagination des géologues?

Une autre fois notre savant collègue, s'emparant avec bonheur d'une découverte qui semblait plutôt du domaine de l'archéologie que de celui des sciences exactes, vous communiquait d'ingénieuses observations sur une pratique qui semble avoir été familière à l'antiquité, et qui consistait à traiter le fer par le plomb, comme l'industrie moderne le traite par le zinc, pour produire ce qu'on appelle vulgairement sa galvanisation. Les travaux de déblai du chemin de fer dans le Sablon, ont mis au jour des ferrures antiques parfaitement conservées, grâce à ce procédé, malgré les conditions défavorables dans lesquelles elles se trouvaient.

Vous avez entendu la lecture de différents travaux de mécanique. Je vous rappellerai, dans le nombre, le remarquable rapport de M. *le capitaine Virlet,* sur les mémoires de la Société des sciences de Lille.

Le concours ouvert par l'Académie sur une question d'astronomie, vous a valu aussi un rapport du plus haut intérêt, de M. *Durutte,* que son extrême modestie empêche trop souvent de nous entretenir de ses savantes recherches.

M. *Vincenot,* professeur de mathématiques aux écoles municipales, vous a présenté une analyse complète des travaux de la Société industrielle d'Angers, pendant l'année 1846.

Je n'oublierai pas de citer parmi vos plus intéressants travaux, le recueil d'observations météorologiques de M. *Schuster,* pendant l'année 1847. Ces précieux documents

Digitized by Google

seront, comme à l'ordinaire, publiés dans vos Mémoires où les savants sont habitués à aller les consulter.

Histoire.

Les études historiques ont fourni aussi pendant l'année qui vient de s'écouler leur contingent d'observations et de travaux.

M. Emmanuel Michel a complété par de nouvelles recherches le mémoire qu'il avait déjà commencé l'année dernière sur l'orfévrerie messine. Tel qu'il nous l'a rendu, entièrement refondu et enrichi de notes justificatives, c'est une œuvre nouvelle digne du plus grand intérêt.

M. de Saint-Vincent a fait sur l'histoire de Metz un travail de grande étendue d'où il a détaché le fragment qu'il doit nous lire aujourd'hui.

L'archéologie, cette science si intéressante pour ses adeptes, mais à laquelle ceux qui y restent étrangers sont trop habitués à reprocher l'audace risquée de ses hypothèses et quelquefois aussi la sécheresse de ses investigations, l'archéologie qui nous révèle une des faces les plus poétiques de l'histoire, puisque c'est elle qui en fait ressortir le côté pittoresque, l'archéologie aurait été justifiée si elle eût eu besoin de l'être par les réflexions philosophiques qu'elle a inspirées à M. *Faivre* à qui vous aviez demandé de vous rendre compte des travaux du congrès archéologique réuni à Metz en 1846.

M. Clercx a écrit une notice sur un *hypocaustum* antique découvert au printemps de 1847 dans le village de Senon près Étain. Il vous a donné aussi d'intéressants renseignements sur les rues et sur quelques anciens édifices de Metz, et vous a tenus au courant de différentes trouvailles mises au jour par des travaux de construction exécutés tant à Metz que dans les environs.

Digitized by Google

M. Robert vous a entretenus d'une découverte faite récemment par M. Lenormant, sur l'interprétation des légendes de monnaies appartenant à l'époque Mérovingienne.

M. Boulanger vous a fait part de quelques observations détachées d'un grand travail de classification qu'il poursuit sur la statistique monumentale de la province. C'est lui aussi que vous aviez chargé de vous faire un rapport sur la valeur d'une curieuse découverte archéologique; celle des fresques de l'abbaye de Brauweiller décrites et interprétées dans un mémoire étendu que vous a adressé M. Reichensperger de Trèves, l'un de vos correspondants étrangers.

M. le colonel *Mangin* vous a donné une histoire du siége de Turin, et M. *Digot* de Nancy, un de vos correspondants, une histoire de Neufchâteau.

Permettez-moi enfin, Messieurs, de placer ici la mention d'une notice que votre secrétaire a eu l'honneur de vous lire sur quelques manuscrits relatifs à l'histoire de Metz qui se trouvent dans les bibliothèques de Munich, de Vienne, de Berlin, etc.

Lettres.

Nous avons signalé, en commençant, la réserve regrettable avec laquelle les lettres sont traitées au sein de notre compagnie. Reconnaissons pourtant qu'elles ne font pas complétement défaut dans le programme de ses études.

Je rangerai parmi les travaux littéraires de l'ordre le plus élevé le mémoire que M. l'abbé *Maréchal* vous a donné sous le titre modeste d'*étude d'histoire naturelle*. C'est un mémoire critique des plus remarquables sur le sens littéral et figuré des passages du psalmiste, de Jérémie et de l'Ecclésiaste, où il est question de l'enchantement magique des serpents. M. l'abbé Maréchal emprunte les éléments de

Digitized by Google

sa discussion aux textes de la Bible, à ceux des auteurs grecs et latins, aux relations des voyageurs modernes, aux observations des naturalistes, et trouve dans les preuves qu'ils lui fournissent, un témoignage de plus rendu par la science à la véracité des livres saints.

La critique littéraire vous a encore valu un mémoire curieux de M. *Gerson-Lévy*, sur la littérature gnomique des Hébreux, dont il vous a montré les trois périodes : la biblique, la talmudique et la mauresque-espagnole, se déroulant depuis la plus haute antiquité jusqu'à l'époque de la domination des Arabes en Espagne. Ce n'est jamais sans un vif intérêt qu'on jette un regard sur l'histoire mystérieuse et profonde du peuple juif. M. Gerson-Lévy vous a ouvert sur ce sujet d'ingénieux aperçus, en vous rendant compte de l'anthologie rabbinique de M. Léopold Dukes.

M. *Champouillon* vous a donné une étude intéressante sur la satyre ménippée.

Les travaux littéraires trop peu cultivés parmi nous ont encore fait éclore quelques productions aimables. Vous n'avez pas oublié une épître enjouée dans laquelle les pauvres arbres de nos promenades, taillés sans pitié, font entendre leurs justes plaintes. Au promeneur qui vient leur demander de l'ombrage, ils répondent avec une amertume partagée par plus d'un cœur :

> Je tombe mutilé sous le croissant d'acier,
> Cher ! Votre ami s'est vu tailler, hacher, scier,
> Et la seule pitié qu'à son tronc on accorde,
> Est de ne le point fendre et mettre en bois de corde.

L'apologue a une morale facile à déduire, puisse-t-elle être entendue ! Elle vient, au reste, d'un homme dont le goût fort compétent ne sera contesté par personne ; de M. *Lucy*, dont vous avez aujourd'hui à regretter l'absence.

Rappelons-nous aussi avec reconnaissance que nos séances

Digitized by Google

ont été quelquefois charmées par les vers faciles de M. *Munier,* par les fables piquantes de M. *Macherez,* et revenons par la pensée, aux vives jouissances poétiques que M. *Blanc* nous a procurées en nous entretenant un jour des œuvres d'un jeune poète messin, que la mort a moissonné avant que la renommée soit arrivée jusqu'à lui ; M. Adolphe Rolland, dont l'héritage poétique mériterait certainement d'être étendu au-delà du cercle restreint de sa famille et de ses amis.

Personnel de l'Académie.

Messieurs, nous touchions déjà au terme de l'année, heureux, cette fois, d'avoir été épargnés par la mort, qui, l'an dernier, nous avait si cruellement frappés, lorsqu'à la sortie de l'hiver nous avons eu à déplorer la perte de M. *de Turmel,* membre honoraire de l'Académie. M. de Turmel, ancien maire de Metz, avait conservé les sympathies de notre population tout entière, et nous avons des titres particuliers pour témoigner de celle que nous éprouvions pour lui.

Nous avons aussi à payer un juste tribut de regrets à M. *Silvestre,* membre de l'Institut, et l'un des membres honoraires de notre société, et à M. *Ladoucette,* l'un de nos plus anciens correspondants ; M. Ladoucette, que plus d'un lien attachait à la province, et que la variété de ses occupations et l'éloignement, n'avaient pas empêché d'entretenir avec notre société des relations justement appréciées par tous.

Des changements de résidence nous ont aussi enlevé le concours immédiat de quelques-uns des nôtres, sans cependant briser tout rapport entre eux et l'Académie. M. *Michel Lévy,* M. *Plassiard,* M. *Lucy,* M. *Germeau,* M. *E. d'Huart,* M. le colonel *Vincenot,* M. *Robert,* ont quitté la classe des titulaires, pour entrer dans celle des cor-

Digitized by Google

respondants. Ils nous laissent de précieux souvenirs, ils emportent nos regrets.

M. le docteur *Carré,* un des doyens de la compagnie, a quitté volontairement la place qu'il y occupait depuis si longtemps. Qu'il recoive ici, le témoignage de la peine que sa détermination a causée à ses anciens collègues.

Maintenant, Messieurs, permettez-moi de souhaiter, en votre nom, la bienvenue à ceux qui ont pris place, depuis l'année dernière, dans nos rangs : à M. le docteur *Langlois,* qui se recommandait à l'Académie, par des travaux scientifiques, dont il veut bien nous faire partager l'honneur, en s'asseyant parmi nous; à M. le colonel *Mangin,* qui, à côté des études spéciales de l'ingénieur militaire et des devoirs sérieux de sa position, a trouvé le temps de cultiver, d'une manière distinguée, les lettres et l'histoire; à M. *Boulanger,* qui, aux titres éminents que lui donnent à toute distinction le corps savant auquel il appartient, joint encore le mérite de ses études archéologiques sur les monuments de la province; à M. *La Bastide,* enfin, qui revient, après une absence de plusieurs années, reprendre la place qu'il occupait auparavant à l'Académie. — Je n'ai rien à vous dire, Messieurs, que vous ne sachiez déjà du mérite de votre ancien collègue; quant à moi, un de ses anciens élèves, je suis heureux et fier d'avoir, aujourd'hui, à saluer ainsi son retour.

Je vous rappellerai aussi, Messieurs, que vous avez admis, dans la classe de vos correspondants, M. *Gillet,* de Nancy; M. *Latapie,* attaché à la bibliothèque nationale, à Paris; M. *Collignon,* d'Ancy; M. *Motte,* de Sarrelouis; M. *Marry,* ingénieur à Paris. L'Académie se félicite de voir s'étendre ainsi le cercle de son action, par l'adjonction d'hommes recommandables, dont le concours lui est désormais assuré.

Digitized by Google

Je ne sais, Messieurs, si je me suis acquitté complétement de la tâche que vous m'aviez confiée ; je ne sais si j'ai réussi à mettre dans son véritable jour le mérite de vos travaux. Aujourd'hui, à une époque d'action entraînante, on aura peut-être besoin d'excuser l'apparente stérilité des études spéculatives. Il faudrait une voix plus éloquente que la mienne, pour défendre leur cause, en montrant les liens cachés qui rattachent la valeur et la moralité d'une nation, au perfectionnement de sa culture intellectuelle.

Naguère, Messieurs, dans une cérémonie solennelle, nous avons tous entendu le premier magistrat de la cité, s'adressant aux ouvriers, les féliciter du remarquable esprit de sagesse qu'ils avaient montré, au milieu même de l'élan produit par les derniers événements. « Vous avez » été sages, vous avez été modérés, leur a-t-il dit, parce » que vous étiez éclairés ; et vos lumières, ne l'oubliez » pas, c'est à la généreuse organisation des écoles mu- » nicipales que vous les devez. » — Ces paroles, Messieurs, ont dû remuer votre cœur, en réveillant le souvenir de la part honorable que l'Académie de Metz peut revendiquer dans la création des écoles. On peut vous pardonner la vanité de vous le rappeler et de le dire, c'est la vanité d'avoir bien fait ; celle-là est légitime, elle vous honore.

Digitized by Google

LETTRES.

SUR L'ESPLANADE,

PAR M. MACHEREZ.

Que j'aime, cher messin, ta divine Esplanade,
Boulevart imposant, riante promenade,
Où la nature et l'art, dociles à tes vœux,
Semblent tout réunir pour l'agrément des yeux;
Séjour digne à la fois des Muses et des Grâces,
Des jeux et des plaisirs qui volent sur leurs traces;
Où, tout intéressant et l'esprit et le cœur,
Inspire le poète, et sourit au penseur!

De ton vaste jardin, planant sur les campagnes,
Tu vois se déployer ces superbes montagnes,
Dont l'antique Moselle arrose les côteaux,
Et fait briller au loin le cristal de ses eaux.
D'un seul regard tes yeux embrassent la nature :
Ces pampres, ces forêts, ces fleurs, cette verdure,
Ces bocages touffus, parsemés de hameaux
Déroulent devant toi les plus riches tableaux.

Sans sortir de tes murs, quand Bacchus et Pomone
Versent à pleines mains les trésors de l'automne;

Digitized by Google

Quand la blonde Cérès, parcourant les sillons,
Distribue aux humains d'abondantes moissons,
Du haut de ton rempart, quelle brillante scène!
Tu vois les moissonneurs fourmiller sur la plaine;
Ou pliant sous le faix, le joyeux vendangeur
Ramener en chantant le fruit de son labeur.

Si, las de contempler cette rare merveille,
Tu voles vers les sons qui frappent ton oreille,
Quel spectacle nouveau vient enivrer tes sens!
Là sous l'ombrage frais de tes bosquets riants,
Pour charmer tes loisirs, le dieu de l'harmonie,
Mêle au chant des oiseaux sa douce mélodie,
Et l'on dirait alors que l'Olympe des dieux
Vient de se transporter dans ces paisibles lieux.

Que d'aimables beautés de roses couronnées,
Et parmi les lilas, sur leurs sièges rangées,
Pour compléter la scène étalent à grands frais,
Le luxe, la richesse, et leurs brillants attraits;
Ajoutant à l'éclat de l'élégante Flore,
Des charmes plus piquants, plus séduisants encore,
Tandis que le tilleul, le marronnier en fleurs
Prodiguent leur ombrage à mille admirateurs.

Dès qu'à sa chaste sœur Phébus cède la place,
Sur ce théâtre alors tout a changé de face;
Ces superbes bosquets, ces marronniers fleuris,
Ressemblent un instant aux jardins de Cypris.
L'aspect mystérieux de ce nouvel empire,
Ses suaves parfums, le souffle de Zéphire,
Tout dans ces lieux qu'Amour sait si bien embellir,
Rappelle de Paphos le touchant souvenir.

Mais, pour qui sait jouir de la belle nature,
Et pour qui sait penser, quelle émotion pure!
Dans un calme profond, ces flots de promeneurs,
Ces timides vieillards, pieux contemplateurs,

Digitized by Google

De la jeunesse ici l'innocente folie,
Là d'un cercle d'amis la douce causerie,
Loin des troubles du monde on dirait l'âge d'or
Parmi nous revenu pour nous unir encor.

Là le pauvre un instant oubliant sa misère,
Peut sans crainte approcher des heureux de la terre,
Contempler leur éclat sans convoiter leur bien,
Et jouir d'un bienfait qui ne leur coûte rien.
La nature pour lui comme pour l'opulence,
Prodigue les bontés de sa munificence,
Et là sous les tilleuls, étalé sur un banc,
Il se croit non plus qu'eux, mais du moins tout autant.

O vertueux messin, ennemi de l'intrigue,
Jouis en paix d'un bien que le ciel te prodigue.
Va sur ton Esplanade épancher tes chagrins
Et rêver un instant à de meilleurs destins;
Le spectacle des fleurs, l'air pur qu'on y respire,
D'un soleil renaissant le gracieux sourire,
Ce doux délassement est l'unique plaisir
Que l'envie et l'orgueil ne puissent te ravir.

Digitized by Google

ODE A L'AGRICULTURE,

PAR M. MACHEREZ.

O des humains puissante mère,
Toi, l'arbitre de leur destin,
Toi, qui leur montras, la première,
A puiser dans le même sein
Le luxe, les arts, l'industrie
Et tous les germes de la vie,
Pour prix de ces dons immortels,
Que sont devenus tes autels?

Jadis, on vit toute la terre
S'incliner devant ta splendeur;
La couronne la plus altière
Ceignit le front d'un laboureur;
Et Rome si vaine, si fière,
Ne vit-elle pas de l'ornière
Que creuse ton humble labeur,
Surgir le premier dictateur?

Que dis-je? Pourrait-on le croire
Au sein d'un peuple adulateur,
Un favori de la victoire,
Un conquérant, un empereur,

Digitized by Google

Touché de ta munificence
Plus que de sa propre vaillance,
Voulut que les muses, en chœur,
Nous célébrassent ta grandeur.

Digne instrument de tes miracles,
Cérès égalait Apollon;
Ses autels rendaient des oracles,
Tout se prosternait à son nom;
Pour éterniser la mémoire
Et retracer l'auguste gloire
De tes admirables travaux,
La Grèce épuisa ses pinceaux.

Et nous, divine Agriculture,
Que nous envoyèrent les cieux
Pour dominer sur la nature
Et l'assujettir à nos vœux,
Où sont ces brillants sacrifices,
Dignes de nous rendre propices
La terre, le ciel et les dieux,
Comme à nos pères vertueux?

Hélas! avides de richesses,
Nous foulons aux pieds tes trésors;
Aux vaines grandeurs nos caresses,
Nos veilles, nos vœux, nos efforts;
Et ton intarissable source,
Au lieu de verser dans sa course
Et l'abondance et le bonheur,
Reste sans force et sans honneur.

Hé! quoi! cette terre féconde,
Qui nous porte tous sur son sein,
Seule nourricière du monde,
Pourrait nous refuser le pain!.....
Pour immoler à sa colère
Sa créature la plus chère,

Digitized by Google

Dieu nous eût tirés du néant,
Lui, si généreux, si puissant!.....

O créature pervertie,
As-tu donc perdu la raison?
Tantôt sur la mer en furie,
Ta vapeur brave l'aquilon;
Tantôt, pour voler sur la foudre,
Au risque de tomber en poudre,
Tu sappes tes riches sillons
Et jettes au vent tes millions.

Est-ce ainsi que de la nature
L'homme doit écouter la voix?
N'est-ce donc pas lui faire injure
Et renverser ses saintes lois?
Ton premier devoir, sur la terre,
Est d'en expulser la misère;
Et pourtant je vois tes enfants
Par la faim tomber expirants.

Oh! qu'elle serait florissante
Cette docile nation,
Qui, moins frivole et moins ardente
A se forger illusion,
Tournerait toute sa puissance
Et toute son intelligence
A faire jaillir de ses champs
Tant de trésors encore gisants!

Mais non, non, mortels téméraires,
Persévérez dans vos erreurs;
Méprisez le toit de vos pères
Et courez après les grandeurs.
Fils ingrat, de l'humble charrue
Portant tes regards vers la nue,
Va sur la poussière des bancs
Apprendre à flatter les puissants.

Digitized by Google

Va sucer avec la science
Le venin de l'ambition,
Le mépris de l'indépendance
Qu'on goûte en creusant un sillon;
Va mendier par des bassesses,
Le centmillième des richesses
Que pourrait ton bras vigoureux
Tirer du champ de tes aïeux.

Mais à quel excès de démence
M'emporte l'indignation ?
Pardonnez, enfants de la France,
Je vois votre déception.
Attendrez-vous que les tempêtes
Viennent éclater sur vos têtes
Pour reconnaître à quel destin
Vous conduirait un tel chemin?

Des intrigues et des batailles,
Pauvres mortels, qu'attendez-vous ?
Hélas ! jusqu'au fond des entrailles
Les unes vous corrompraient tous;
Rallumer le brandon des guerres ?
Ah ! plutôt brisez vos barrières,
Et, pour ne former qu'un essaim,
Courez, et donnez-vous la main.

Que vos bras et votre génie
Au sol travaillent de concert,
Et rivalisant d'énergie,
Fouillent jusqu'au dernier désert !
Que le commerce et l'industrie,
Dans le sol retrouvant la vie,
Refluant par mille canaux,
Couvrent les mers de vos vaisseaux.

Hé ! quoi ! pensez-vous que la gloire
De rendre vos frères heureux,

Digitized by Google

Ne vaille pas une victoire
Teinte d'un sang si généreux,
Et que la terre avec usure,
Sous la main de l'Agriculture,
Répondant à votre labeur,
Ne soit aussi le champ d'honneur?

Oui, c'est dans le sein de la terre
Qu'un peuple trouve son salut;
L'enfant, loin du sein de sa mère,
Ne faudrait-il pas qu'il mourût?
Seule sensible à vos prières,
A vos douleurs, à vos misères,
Elle peut tout pour votre bien;
Mais hors d'elle n'espérez rien.

Digitized by Google

FABLES,

PAR M. MACHEREZ.

Le Briquet, le Caillou, l'Amadou et l'Allumette.

Le Briquet vit un jour à côté du Caillou
L'Allumette avec l'Amadou.
Parbleu ! dit-il, société complète.
Si nous faisions du feu !
Qui de vous commence le jeu ?
Moi, répond l'Allumette,
A faire flamme je suis prête,
Pourvu que l'Amadou m'accorde seulement
Le moindre attouchement.
Volontiers, répondit la plante parasite,
Quand le Caillou m'aura transmis
L'étincelle dont je profite.
Oui, mais, dit celui-ci, vous savez, mes amis,
Que du feu je ne suis que le dépositaire :
Que le Briquet frappe mon sein,
Et l'étincelle en jaillira soudain.
C'est vrai, dit le Briquet, c'est là mon ministère ;
Mais comment me mouvoir,
Le ciel m'en a refusé le pouvoir.

Digitized by Google

Au même instant arrive avec sa pipe
Un fumeur, c'était Latulipe.
Il saisit le Briquet, en frappe le Caillou,
Reçoit le feu sur l'Amadou;
Le tube de chaume s'allume,
La flamme brille, et Latulipe fume.
Morbleu! dit le Briquet,
Comme tout ici-bas s'enchaîne!
Sans nous, le fumeur n'eût rien fait;
Sans lui, notre puissance est vaine,
Et l'un de l'autre dépendant,
Chacun de nous tout seul est impuissant.

C'est cette sage dépendance
Qui, du petit jusqu'au plus grand,
S'en allant graduellement,
De la société fait toute la puissance.
Aimons-nous donc plus fraternellement.

Le Renard et les Animaux.

Quand le chêne est tombé, chacun se jette aux branches,
Et toutes les âmes sont franches
Dès-lors que le danger
Ne force plus le lâche à se cacher.
Tâchons de prouver la sentence.

Un tigre sur les animaux
Exerçait telle violence,
Que las de souffrir tant de maux,
Ses sujets de tous les côteaux
Vinrent lui déclarer la guerre.
Le tyran terrassé, gisant sur la poussière,
Vous eussiez vu quelle rumeur;
Comme chacun de sa valeur
Venait demander récompense!

Digitized by Google

Savez-vous qui d'abord vint demander sa part ?
Ce fut un piètre de renard,
Qui, pendant la bagarre,
Chose peu rare,
Tremblant de peur, s'était glissé
Tout au fond d'un fossé,
Pour se conduire en conséquence.
Alors plein de jactance,
Vive la liberté,
S'écriait-il avec outrance,
Et par-dessus tous les vainqueurs.
Mais, lui demande un des vengeurs,
N'étais-tu pas de cette bande,
Du pouvoir tyrannique infâme propagande?
Moi, répond le sournois,
Moi, le soutien des rois,
J'ai, pour la liberté, fait plus que vous, peut-être.
Le bouc vint à le reconnaître,
Et se rappelant quelque tour,
Chassez, dit-il, chassez ce traître;
C'était l'espion de la cour.
Et tout déconcerté, l'intrus de disparaître.

Que de mendiants aujourd'hui,
N'en méritent pas plus que lui !

Le Lys et la Violette.

Du haut de sa tige olivâtre
Le lys au front d'albâtre,
Voyait à l'ombre d'un buisson,
La violette,
Si joliette,
Qui se cachait sous le gazon.
Quoi ! lui dit-il, vous si belle, ma chère,
Vous, du printemps l'aimable messagère,

Digitized by Google

Vous dérober à tous les yeux,
Et vivre en de si tristes lieux!
Venez plutôt dans mon parterre;
Là, sous un soleil radieux,
Vous jouirez d'un sort plus glorieux.
Moi, répond la fleurette,
Moi prétendre à si grand honneur!
Ah! Monseigneur,
Dans ma demeure humble et seulette,
Laissez-moi jouir d'un bonheur
Que l'on ne connaît guère au sein de la grandeur.
— Eh! de quel bonheur, ma mignonne?
Hélas! reprit la fleur,
C'est la candeur,
Seul éclat que j'ambitionne,
Et qu'on perd bien souvent en approchant d'un trône.

La Source et les Ruisseaux.

D'une roche sortait la plus féconde source,
Lorsque mille petits ruisseaux
Presque taris au milieu de leur course,
S'en vinrent la prier, à travers les roseaux,
Entr'eux également de partager ses eaux,
Promettant bien d'en faire bon usage.
La source y consentit,
Et fit aussitôt le partage;
Elle y trouvait sans doute son profit.
Les voilà donc égaux. Dès-lors chacun s'empresse
A profiter de sa richesse:
Dans les bosquets environnants,
Selon ses vœux, chacun cherche une pente.
Pour jouir plus longtemps,

Digitized by Google

L'un, par de longs détours tout doucement serpente;
L'autre, pour imiter la fougue des torrents,
S'en va de roc en roc, précipitant son onde,
Croyant bondir ainsi jusqu'aux confins du monde.
C'était un plaisir si nouveau!
Mais à peine avaient-ils descendu le coteau,
Que soit imprévoyance,
Soit accident, soit funeste alliance,
Grand nombre avaient perdu le précieux présent,
Qu'ils avaient tant promis à la source commune,
De conserver fidèlement;
Et de leur infortune
Quelques-uns profitant,
Gonflaient d'autant leur héritage.
Si bien qu'enfin, par ce dévergondage,
Il n'en resta plus qu'un, qui, fleuve devenant,
Entraîna tout dans son passage.

Pareille chose arriverait
Au peuple même le plus sage,
Si maître enfin, il obtenait
Du territoire le partage.

Le Bourdon et les Abeilles.

Maître Bourdon chantait et déclamait si bien,
Que les Abeilles
Chaque jour l'écoutaient de toutes leurs oreilles,
Et ne faisaient presque plus rien.
Car c'était l'illustre doyen
Des avocats de leur baillage,
Gens fort lettrés, mais dont le beau langage,
Fait quelquefois plus de mal que de bien.
Or, tout en bourdonnant pour pousser à l'ouvrage,

Digitized by Google

Le sire s'en allait suçant
Le miel appétissant,
A mesure que dans l'usine
Il voyait apporter cette liqueur divine.
Savez-vous ce qu'il arriva?
Le temps des fleurs passa,
Et quand vint la saison de glace et de famine,
Pas un brin de miel ne resta.

O citoyens, il existe en ce monde
Bien des bourdons de ce calibre-là;
Redoutez leur faconde,
Ou votre miel y sautera.

Digitized by Google

LA PORTE DE MARS

ET

LES ARÊNES DE TRÈVES,

PAR M. F. MUNIER.

Antique monument d'imposante structure,
Combien j'aime à te voir !
L'impitoyable temps, de sa main sèche et dure,
A peine sur tes flancs fait sentir son pouvoir.
Que de siècles pourtant passèrent sur ta tête !
Que de fois tu bravas l'effort de la tempête
Et les terribles chocs de rudes assaillants !

Les Vandales, les Goths, devenus conquérants,
Saccagent ta cité par droit de représailles,
Bouleversent le sol jusque dans ses entrailles ;
Des cendres, des débris, des lances et des dards,
Des tombeaux renversés gisent de toutes parts.

Sous tes sombres arceaux s'agite une autre race ;
D'autres constructions s'alignent sur la place
Où le peuple romain, si jaloux de ses droits,
Discutait librement ses admirables lois.
Seul, tu restes debout contemplant la Moselle,
Ta compagne fidèle,
Qui, lentement sur les mêmes graviers,
Roule toujours l'onde éternelle
Dont s'abreuvaient tes fiers guerriers.

Digitized by Google

Que sont-ils devenus, ces vainqueurs de la terre,
Du monde la terreur,
Et dont toi-même attestes la grandeur?
Hélas! leurs ossements convertis en poussière,
Emportés par les vents,
Reposent aujourd'hui sur tes noires murailles,
Témoins de cent batailles,
Et tu survis au peuple de géants!....

Ces informes débris, dont nous voyons le faîte,
Là-bas, vers l'Orient, se perdre dans les airs,
De deux mille ans chargés, rongés par les hivers,
Des tristes passereaux aujourd'hui la retraite,
Etaient jadis un lieu de fête
Où les graves romains, en habits somptueux,
Accouraient applaudir à de barbares jeux.

Combien parlent au cœur ces témoins authentiques
De la splendeur de Rome et de ses jeux gymniques,
Et de sa décadence, et du sort des états!
Tel est votre destin, peuples et potentats!

Entrons avec respect dans cet amphithéâtre,
Où la mousse s'attache à la pierre grisâtre;
Où nous voyons ramper sur de vieux pans de mur
La plante vénéneuse et le reptile impur.
Quel silence!.... On n'entend dans ce lieu de carnage
Que le bourdonnement de l'abeille sauvage,
Ou le bruit répété du caillou bondissant
Que le souffle du Nord fait tomber en passant.
Une étrange vapeur, qui charge l'atmosphère,
Semble aussi s'exhaler de cette vieille terre,
Dont le sol infertile et couvert de gravois,
Est encore aujourd'hui tel qu'il fut autrefois.
D'Hélène et Constantin, les gigantesques ombres,
Qui reviennent le soir errer sur les décombres

Digitized by Google

Et les blocs de granit pêle-mêle entassés,
Sont les seuls habitants de ces lieux délaissés.

Cependant quand, la nuit, vient à gronder l'orage,
Dans les airs retentit l'horrible cri de rage
Du lutteur éperdu, haletant et brisé,
Vaincu par l'ennemi qu'il avait méprisé.
Un long rugissement, qui ressemble au tonnerre,
Du lion furieux exprime la colère,
Et l'active pensée entend l'écho lointain
De sa puissante voix répéter en latin
Les acclamations de la cité romaine.

Les rapides éclairs luisent-ils sur l'arène,
Apparaissent alors de fiers gladiateurs
Qui remplissent d'effroi l'ame des spectateurs.
Chacun d'eux prend d'abord une attitude altière,
Et semble provoquer son robuste adversaire :
On les voit s'animer, s'approcher, se saisir,
S'enlacer, se courber, s'alonger, s'accourcir.
Mais déjà le sang coule : une fureur sauvage
Des combattants meurtris excite le courage.
L'un d'eux tombe étourdi sous les coups du plus fort.
Son orgueil s'en irrite, il redouble d'effort,
Se relève soudain et fond avec furie
Sur son grossier rival, lui dispute la vie,
Répond à son défi par des cris infernaux,
Le jette sur l'arène et le met en lambeaux.

L'horizon s'éclaircit et la naissante aurore
De cette illusion laisse douter encore.
Les sens sont le jouet d'êtres mystérieux.
Mais déjà le soleil apparaît radieux,
Et dessine à longs traits, sous ses lignes obliques,
Les bizarres contours, les formes fantastiques
Des murs déchiquetés, des chapiteaux rompus,
Et des fragments d'arceaux dans les airs suspendus.
A travers ces effets et d'ombre et de lumière,

Digitized by Google

On s'imagine voir le lion, la panthère,
S'élancer furieux, de leurs antres béants,
Sur les rudes Germains et les prisonniers Francs
Que le vieux Constantin leur livre pour victimes.
Le paganisme, hélas ! autorisait ces crimes.

Mais le Christ de sa loi dota le genre humain.
Saint Euchaire parut l'Evangile à la main,
Et, ministre zélé de cette œuvre immortelle,
Dans la Rome du Nord porta la foi nouvelle.

Je viens, dit-il, détruire au nom d'un Dieu sauveur,
Les maux qu'ont enfantés l'ignorance et l'erreur ;
Apprendre à l'homme enfin sa céleste origine,
Combattre les faux dieux, prêcher la loi divine ;
Des peuples affranchis je viens briser les fers,
Et proclamer leurs droits en dépit des pervers.

Au mot de liberté tous les genoux fléchissent,
Les yeux pleurent de joie et les cœurs s'attendrissent.
Constantin s'en émeut : ce prodige nouveau
Etonne son esprit et trouble son cerveau.
Il craint que cette sainte et sublime parole
Ne vienne à Jupiter ravir son Capitole,
A l'empire romain son pouvoir colossal,
Et d'arrêter Euchaire il donne le signal.

A mourir pour sa foi le saint apôtre aspire,
Il voit d'un œil serein les apprêts du martyre ;
Mais de son divin maître imitant la bonté,
Dans l'ame de son juge il porte la clarté.

Du vrai Dieu que je sers la Croix est le symbole,
Dit-il à l'empereur ; de ta profane idole,
Dont le culte bizarre est tout matériel,
Ce signe vénéré renversera l'autel.
Sur le vélin sacré de ce livre mystique
Quatre élus ont écrit le code évangélique
Que, pour notre salut, dicta l'Esprit divin. —

Digitized by Google

Et que dit cette loi, demande Constantin? —
Elle dit aux puissants, aux maîtres de la terre :
Les hommes sont égaux, l'esclave est votre frère;
Elle nous dit à tous : Votre père est au ciel,
Aimez-vous d'un amour sincère et fraternel.
De ce foyer divin une douce lumière
Rayonne sans blesser notre faible paupière,
Et présente à nos yeux, ravis de sa beauté,
Sans mélange d'erreur, l'auguste vérité.
La vertu, la sagesse et la pure doctrine,
De ce livre étonnant tirent leur origine;
Le vice et le mensonge y trouvent leur écueil.

A ces mots Constantin sent fléchir son orgueil;
Un sentiment nouveau l'agite et le captive,
La lumière se fait dans son ame naïve,
Et de l'esprit d'en-haut il écoute la voix.
Sur le dôme des cieux apparaît une croix :
Voilà, dit-il, voilà mon maître et mon modèle,
Ce prodige étonnant à mes yeux le révèle.
J'abjure mon erreur et le culte païen.
Eschaire, j'ai la foi, je crois, je suis chrétien.

L'empereur aussitôt se rend au Capitole,
Renverse de ses mains l'abominable idole;
L'Evangile triomphe, et le Dieu d'Israël
Dans la cité de Trêve a dressé son autel.

Décembre 1847.

Digitized by Google

NOTES.

Peu de villes possèdent, autant que Trèves, de précieux restes de l'antiquité romaine. Un de ses plus beaux monuments, celui qui frappe d'abord tous les étrangers, c'est la porte de Mars, au nord de la ville. D'après les nouvelles recherches des savants, il est presque certain que cette construction gigantesque, qui était aussi un point défensif, date du règne de Constantin le Grand. L'édifice, construit en gros blocs de grès liés les uns aux autres par des agrafes de fer placées intérieurement, a 115 pieds de longueur; les tours, entre lesquelles règnent deux rangs de galeries, ont 92 pieds de hauteur. Une de ces tours a perdu son troisième étage.

— Au sud-est de Trèves se trouve l'amphithéâtre. Les curieux restes qui existent encore suffisent pour donner une idée juste de ce qu'étaient les amphithéâtres tant recherchés des romains, et où se passaient ces luttes sanglantes d'hommes et d'animaux et de gladiateurs entre eux. Le grand axe de l'arène a 220 pieds, et le petit axe en a 155. Cette arène est entourée d'un mur haut de 5 à 6 pieds, dans lequel on voit encore les ouvertures cintrées des loges des animaux. Deux grandes entrées assez bien conservées, l'une au nord, l'autre au sud, conduisent à l'arène; une troisième, vers l'ouest, conduisait directement les grands personnages au premier rang, qui leur était réservé. Le public entrait par deux corridors voûtés, placés de chaque côté des deux entrées principales. Là se trouvent deux tours demi-circulaires dont la destination est difficile à expliquer. L'amphithéâtre, qui pouvait contenir 85 mille personnes, était entouré d'un mur dont on voit encore quelques vestiges du côté du sud. En 306 et 313, Constantin fit déchirer par des animaux et combattre entre eux les prisonniers qu'il avait faits sur les Francs et les Bructères.

— La religion chrétienne s'introduisit à Trèves de très-bonne heure. Vers la fin du premier siècle, saint Eucharie y prêcha l'Evangile. Selon la tradition, l'église Saint-Mathias, près de Trèves, fut fondée par saint Eucharie, dont elle porta le nom jusqu'au onzième siècle, époque à laquelle les restes de saint Mathias y furent transportés. Ils reposent

Digitized by Google

dans un beau sarcophage derrière le grand autel, et attirent tous les ans, aux fêtes de Pentecôte, une foule de fidèles qui y viennent de très-loin en pélerinage. Par suite de différents désastres qu'elle a subis, cette église a été rebâtie plusieurs fois.

— Constantin habitait Trêves en 312. Maximien, Gratien, Constance Chlore, père de Constantin, Valentinien et d'autres empereurs l'ont habité aussi. Depuis l'an 314 jusqu'en 390, on compte 158 lois de droit romain qui sont datées de cette ville.

— Sous la domination des empereurs la cité de Trêves avait une grande importance; elle était bien au-dessus de Constantinople, sa rivale en Orient. Ausone qui, vers l'an 360, fut appelé de Bordeaux à Trêves pour instruire le jeune César Gratien, donne, dans son poème intitulé *la Moselle*, une brillante description des œuvres d'architecture de Trêves. La plupart de ces monuments n'ont pas même laissé de traces, tels que le Capitole, le grand Forum, les Temples, les Basiliques, le Palais du sénat. Quelques restes que l'on trouve encore dans le sol indiquent à peine la place où ils ont existé.

Digitized by Google

RAPPORT.

FAIT PAR M. GERSON-LÉVY,

SUR L'OUVRAGE ALLEMAND INTITULÉ:

RABBINISCHE BLUMENLESE: ANTHOLOGIE RABBINIQUE,

Recueil de Sentences, Maximes et Proverbes des Moralistes Juifs,

Précédé d'une Dissertation sur la littérature gnomique en général et suivi d'un Glossaire syro-chaldaïque,

PAR LÉOPOLD DUKES, ORIENTALISTE.

MESSIEURS,

Un ouvrage comme celui dont M. Dukes vient de vous faire hommage, ne saurait avoir dans notre pays, le même retentissement que chez nos voisins d'outre-Rhin. La patience germanique est travaillée par le démon de l'érudition; l'Allemand, curieux de tout connaître, de tout voir de ses propres yeux, se laisse entraîner à fouiller des années entières dans la poussière des vieilles archives pour découvrir quelque élément obscur échappé à l'œil de l'histoire, et recueillir avec avidité tout ce qui tend à disparaître. C'est ainsi que les deux Buxtorf, Reuchlin, Wagenseil, Michaëlis, Herder, de Wette et tant d'autres ont absorbé une vie laborieuse à l'étude de la littérature Rabbinique, qui n'est connue en France que de quelques

Digitized by Google

rares adeptes. On dirait que les lettres juives sont frappées chez nous d'une espèce d'ostracisme. On ne s'en occupe même pas dans l'intérêt des littératures comparées.

C'est cependant un phénomène bien curieux pour l'histoire littéraire que la dispersion, dans toutes les contrées du monde, d'un peuple qui, dépossédé de sa nationalité après une héroïque résistance que Rome jalouse ne pouvait lui pardonner, embrasse avec une espèce de fureur ses livres sacrés, les médite, les commente, les traduit, les paraphrase et, pour en préserver le texte précieux de toute atteinte, en compte avec un scrupule consciencieux jusqu'au nombre de lettres de chaque verset, de chaque chapitre, de chaque livre, les soumet à une ponctuation, à une accentuation, les assujettit à toutes les règles de la prosodie la mieux combinée et les fait adopter ainsi par le monde juif et chrétien.

Chez les juifs, comme chez tous les peuples opprimés et malheureux, les idées religieuses se ressemblent par leur exagération : à force de pratiques et d'exercices additionnels, le joug salutaire de la loi et de la raison se transforme en joug d'esclavage.

L'attente d'une délivrance plus ou moins prochaine; la crainte de voir le sentiment religieux s'éteindre, soit par le contact des gentils, soit par la violence et la persécution, soit par les promesses et la séduction; l'opposition systématique à toute fusion avec les peuples idolâtres, donnèrent naissance, dès les premiers siècles de la dispersion, à une foule de prescriptions et d'observances sur lesquelles les écrits sacrés de l'antiquité gardent un absolu silence, et qui se trouvent consignées dans les volumineuses collections de la *Misnah*, de la *Gemara*, des *Targoumim*, des *Midrasim*, du *Jalkouth*, du *Zohar*, etc.; ouvrages destinés à entretenir la ferveur des fidèles, à les rendre enchaînés à leur culte plus qu'ils ne l'étaient jamais

Digitized by Google

dans leur propre patrie, au témoignage irrécusable des écrivains sacrés et des historiens juifs postérieurs.

Tout observateur impartial, doué de connaissances historiques, peut remarquer que les controverses talmudiques portent le caractère de leur âge : c'est la dialectique du Bas-Empire, moins la guerre. Le règne agité de Michel Paléologue, du vieux Andronic, les disputes des grecs et des moines, l'histoire de Pachymère, etc., tout cela donne l'idée de la logique du temps.

A côté des argumentations rabbiniques figurent en grand nombre les allégories, les événements miraculeux de la Bible exagérés à des proportions qui dépassent l'imagination humaine, les légendes auxquelles se complaît tant la fantaisie orientale, la peinture attrayante d'une nouvelle gloire, si propre à consoler des humiliations du présent, des souffrances et des martyres sans cesse renouvelés.

Mais on voit aussi dans les écrits rabbiniques briller comme des éclairs plusieurs excellents préceptes de sagesse applicables à l'humanité entière, les meilleurs remèdes au déréglement des passions, beaucoup de sentences et de maximes, dignes de la civilisation morale la plus avancée.

C'est à recueillir ces paillettes d'or que s'est appliqué M. Dukes, travail qui, à juste titre, lui a mérité les suffrages de l'Allemagne savante et, ce qui veut dire autant, la flatteuse approbation du célèbre Hammer Purgstall, le Sylvestre de Sacy du nord.

Les proverbes, dit M. Dukes, sont l'expression des mœurs d'un peuple. En l'absence des moyens de communication dont disposait plus tard la phraséologie, la haute antiquité, pour répandre les vérités morales dans la classe vulgaire, avait recours à ces brefs axiomes, si faciles à retenir, si propres à impressionner l'esprit et le cœur. Voilà pourquoi l'antiquité est plus riche en proverbes que les temps modernes. Il n'est pas moins évident que l'Orient,

Digitized by Google

berceau de la civilisation, conséquemment des rapports entre les sages et le peuple, est aussi le plus fécond en gnomologues. La Bible est là pour l'attester.

Notre auteur trace, et appuie d'exemples choisis avec discernement, le caractère distinctif de la *réflexion*, de la *maxime*, du *proverbe*, de la *parabole* et de l'*apologue*.

La *réflexion* est la raison de la maxime.

La *maxime* est une abstraction déduite de la réflexion; c'est l'idée philosophique prise dans son sens général; elle enseigne l'abnégation du *moi*.

Le *proverbe*, fruit de l'expérience, est plus applicable à l'individu, son but est l'amour de soi-même dans les limites de la sagesse et de la raison; c'est la maxime popularisée.

Revêtir le proverbe de la forme allégorique, c'est la *parabole*.

La *fable* n'est autre chose que la maxime sous la forme dramatique; c'est, pour ainsi dire, la morale animée.

Dans la littérature biblique tous ces genres se confondent sous une expression générale qui les caractérise, c'est le mot *massal*, d'où par métathèse, sans doute, *similitudo*, similitude (m s l = s m l). Le *massal* renferme ordinairement une comparaison.

La littérature gnomique des hébreux compte trois périodes :

La biblique y compris les apocryphes;

La talmudique;

Et la mauresque espagnole, qui a survécu à son nom.

Le plus ancien monument littéraire purement gnomique, ce sont les Proverbes attribués au roi Salomon, compilation de sentences de la belle époque de l'hébraïsme, réunies en un seul corps d'ouvrage par les collecteurs des livres canoniques. Le style en est court, ce sont de petits versets qui, par l'effet du parallélisme, se gravent facilement dans

Digitized by Google

la mémoire. Ces maximes embrassent toutes les conditions, tous les âges et tous les temps ; elles entrent dans les moindres détails de la vie économique et laborieuse. Tout le monde connaît le portrait de la femme forte, qui travaille de ses mains ingénieuses les étoffes qu'elle a elle-même confectionnées ; celui du paresseux, qui ne profite pas de l'exemple de la fourmi ; l'éloge de la sobriété ; la malédiction populaire, qui accable l'avide spéculateur qui veut affamer le peuple (Prov. XI, 26), etc.

Après la clôture du Canon, Jésus, fils de Sirach, composa en hébreu l'Ecclésiastique, contenant, comme les Proverbes, des maximes et des instructions pour tous les états de la vie. L'original hébreu de ce livre est perdu. Les passages cités par M. Dukes sont en syro-chaldéen, tels que le Talmud nous les a transmis.

Il existe cependant en hébreu un recueil de maximes sous le titre d'*Alphabet de Ben-Sirach*, qui porte un cachet d'antiquité et qui a même eu les honneurs d'une traduction latine *. L'auteur de cet ouvrage pousse l'extravagance jusqu'à se dire fils du prophète Jérémie, né dans des conditions contraires à toute notion d'une saine physiologie.....

« Mais le lecteur français veut être respecté. »

Enfin, le Livre de la Sagesse, faussement attribué à Salomon, contient néanmoins des préceptes moraux dignes de l'auteur des Proverbes, et vient clore la série des Apocryphes.

L'époque Misnaïque et Talmudique a fourni à la littérature gnomique, quatre ouvrages spéciaux :

1° Les Maximes des pères, ou dépositaires de la tradition ;

2° Les Sentences morales du rabbi Nathan ;

* Publié par Paul Fagius, Isny, 1542, in-4°.

Digitized by Google

3° Le Grand Traité des mœurs sociales ;

4° Le Petit Traité des mœurs sociales.

Le premier de ces traités appartient à la Misna, recueillie dès le deuxième siècle ; les trois derniers forment des appendices au Talmud, dont la compilation remonte au cinquième siècle.

Ces quatre traités contiennent de nombreux conseils avoués par la raison. Ils ont aussi le mérite de nous familiariser avec l'esprit, les usages, les mœurs et le degré de connaissances des époques de leur rédaction.

L'absence du parallélisme et de tout charme du style, l'aridité de l'expression, le mélange de divers idiômes, nous avertissent que nous ne sommes plus aux temps poétiques de la Bible. Mais, pour le lecteur du Talmud, la connaissance des saintes écritures est tellement présupposée, que tout le système des rabbins s'y rattache en quelque sorte mnémotechniquement, tantôt par cohésion d'idées, tantôt par analogie de consonnance, tantôt par des applications nouvelles, et que les auteurs de la Bible n'avaient nullement en vue ; et de même que nous disons : *Adorer le veau d'or ; avoir des dieux d'or et d'argent ; succomber avec les Philistins, etc.* ; de même les talmudistes font ressortir souvent une idée morale du fait historique qui lui est complétement étranger. C'est ainsi que la Bible devient la clef de voûte de tout l'édifice rabbinique. Dans la généalogie des enfants d'Ismaël, se trouvent les noms de trois chefs de tribus, qui sont : *Misma, Duma* et *Massa* (Genèse, XXV, 14). Ces trois noms propres, d'après l'expression hébraïque, sont susceptibles d'un sens ; les rabbins ne manquent pas de les revêtir de la forme sententieuse : *Ecouter, se taire, et supporter.* C'est ingénieux, si l'on veut, mais certes, pas à propos, car ces trois noms se trouvent au milieu de neuf autres, pour la signification desquels on n'a pas été aussi heureux. Il ne

Digitized by Google

faut cependant qu'un peu de bonne volonté pour trouver tout en tout.

Les exemples des jeux de mots de cette force ne sont pas rares chez les pères de la synagogue, mais l'intention excuse les moyens.

Le Talmud, bien moins connu que la Bible, doit, par cela même, exciter plutôt la curiosité. Je n'en extrairai que quelques-unes des pensées recueillies et expliquées par M. Dukes, regrettant que cet estimable auteur ait suivi l'ordre alphabétique dans un sujet où l'ordre de matières eût paru plus convenable.

Le mérite du jeûne c'est l'aumône.

De toutes les espèces de bois, celle qui en flambant, pétille le plus, c'est l'épine; elle semble s'écrier: moi aussi je suis bois!

Le statère dans une tirelire crie *kis-kis*. (Onomatopée imitant le bruit d'une petite monnaie dans un corps creux).

Point de sagesse, point de vieillesse.

Si ta femme est petite, fléchis devant elle. (Egard du mari pour la femme).

On reconnait l'homme à son *kiss*, à son *koss*, à son *kaass*. (*Kiss*, bourse; *koss*, bocal; *kaass*, colère).

En présence du prosélyte, ne dédaigne pas son ancien frère en religion, fût-ce à la dixième génération.

La dispute est comme le filet d'eau que la distance transforme en torrent.

Partout le sot veut tenir le haut bout.

Le monde ressemble à une roue entourée de seaux; tandis que l'un se vide, l'autre s'emplit.

Faute d'occasion, le larron passe pour honnête homme.

Le cœur porte les pieds. (Le contentement rend agile).

Si l'on ne croit pas la calomnie entière, on en croira la moitié.

Digitized by Google

Le calomniateur commence par l'éloge, pour faire passer le blâme.

L'amitié sans remontrances n'est pas sincère.

Qui crache en l'air reçoit son expectoration dans la figure. (En voulant nuire aux autres, on se nuit à soi-même).

Trop faire, c'est ne pas assez faire.

Souvent les honneurs se sauvent devant celui qui les poursuit, et courent après celui qui ne les cherche pas.

Visiter son champ chaque jour, c'est y trouver chaque jour un nouveau sesterce.

Ce n'est pas la place qui honore l'homme, c'est à l'homme d'honorer sa place.

Mieux vaut être flexible comme le roseau, que dur comme le cèdre.

Trois, sont les victimes de la méchante langue: le calomniateur lui-même, celui qui l'écoute, et le calomnié *.

Tu peux accepter de celui qui a hérité, jamais de celui qui a pillé.

Si le vin entre, le secret déloge.

La cruche tombe-t-elle sur la pierre, malheur à la cruche; la pierre sur la cruche, malheur à la cruche. (Lutte du faible contre le fort).

Si un nariste t'embrasse, compte tes dents. (Nariste,

* A l'occasion de la calomnie, M. Dukes rapporte la fable suivante du Talmud-Jérusalémite et des Midraschim.

L'HOMME ET LE SERPENT.

L'homme: Pourquoi, serpent, mords-tu? Le lion tombe sur sa proie pour la dévorer, le loup déchire sa victime pour s'en rassasier, mais toi, tu ne piques que pour tuer.

Le serpent: N'est-ce pas ma destinée d'en-haut?

L'homme: Mais pourquoi n'attaques-tu qu'un seul membre, tandis que ton poison ravage le corps entier?

Le serpent: L'homme ne l'emporte-t-il pas sur moi? Il se trouve à Rome, et de sa langue il tue en Syrie; se trouvant en Syrie, il tue à Rome.

Digitized by Google

peuple mal famé. L'auteur conjecture qu'il s'agit de Narcisa, près de Bagdad).

Honte à l'homme d'être envoyé à l'exemple de la fourmi, plus honteux pour lui de ne pas en profiter.

La loi, le culte et la charité, sont les trois piliers du monde.

(Selon le Talmud, la charité l'emporte sur l'aumône, en trois points : L'aumône s'exerce par l'argent, la charité, par les services personnels autant que par l'argent ; l'aumône est pour le pauvre, la charité, pour le riche comme pour le pauvre ; l'aumône se fait aux vivants, la charité, aux vivants et aux morts).

Rends ton sabbat profane, et ne te mets pas à la charge des autres.

L'émulation étend le domaine de la science.

Quand l'abus a pris le dessus, il fait autorité.

Le bavardage des enfants est l'écho de celui de leurs parents.

Ornez le cou du porc, il se vautrera pourtant dans la fange.

Le grand nombre de pensées talmudiques recueilli par M. Dukes, m'embarrassait dans le choix. Je me suis borné à celles qui n'ont pas besoin de commentaires.

Il est remarquable, dit notre auteur, que dans ces volumineuses collections des deux Talmud et des Midraschim, il ne se présente pas un seul proverbe ayant en vue des défauts corporels, ce qui décèle une culture morale supérieure à celle des Romains et des anciens peuples germaniques.

Quant au langage du Talmud, cette confusion d'hébreu, d'arabe, de chaldéen, de syriaque, de grec et de latin, semble indiquer qu'en se servant d'un pareil mélange, on voulait s'adresser à la classe populaire, et non aux hommes lettrés, et il faut bien qu'il en soit ainsi, puisqu'il s'agis-

Digitized by Google

sait de sauvegarder la nationalité religieuse, par l'isolement surtout, et qu'on ne doit pas supposer que les docteurs de la loi n'aient pu faire usage entre eux d'une langue pure quelconque, soit hébreu, soit chaldéen, soit syriaque. Mais, quand au bout de quelques siècles, l'idiôme talmudique eut cessé d'être vulgaire, la méditation du Talmud devint l'occupation des savants. Le même phénoméne se présenterait dans des conditions analogues, si dans quelques siècles, des savants s'avisaient d'exhumer la littérature tudesco-hébraïque qui, depuis le quatorzième jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, a contribué à isoler, par leur langage, les juifs allemands et polonais. Les progrès de la liberté, la fusion sociale et la propagation de l'instruction publique nous préserveront à jamais d'un pareil retour.

Sous la domination des Maures en Espagne, l'affinité de l'hébreu avec l'arabe a donné lieu à une réaction réciproque des deux littératures. L'élément arabe a exercé une salutaire influence sur la restauration de la littérature hébraïque, qui lui a emprunté ses points-voyelles, son système grammatical, son rhythme, sa versification, ses rimes ; de même que l'hébraïsme, à son tour, a favorisé la civilisation mauresque, en répandant dans la Péninsule la philosophie platonicienne et les sciences de la Grèce, en y établissant des académies publiques, dont le souvenir s'est conservé dans les annales.

Bientôt les tours de force de la poésie arabe, ses pointes, ses jeux d'esprit vinrent remplacer, du moins dans le genre gnomique, la simplicité, la gravité, la majesté, la marche rapide et régulière des hagiographes et des prophètes ; le sel attique, le calembourg, la charade, l'acrostiche vinrent envahir le domaine de l'hébraïsme. Pour lire les poètes de

Digitized by Google

cet âge, il ne suffit plus d'être hébraïsan, il faut, pour saisir toutes leurs allusions, être versé dans toutes les traditions post-bibliques, dans les pratiques, mœurs et usages nationaux anciens et modernes, avoir fait une étude approfondie de l'archéologie judaïque.

Cette période, qui s'étend du dixième au treizième siècle, est féconde en gnomologues, mais la tournure fine et spirituelle dans l'expression plutôt que dans la pensée fait perdre à leur texte toute valeur dans la traduction.

On ne se lasse pas d'admirer le portrait de l'impie tracé par le psalmiste (Ps. xxxvii) et qui finit par ce trait sublime si bien rendu par Racine :

« *Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.* »

Alcharisi est incontestablement le poète le plus distingué du dixième siècle, il a imité la pensée du roi David dans un quatrain dont voici la traduction :

« Vois-tu l'homme indigne s'élever et dresser sa demeure dans les cieux, soudain vient sa chute, car au *dargo* suit le *tebir*. »

Pour saisir la pointe de cette espèce d'épigramme, il faut savoir que dans la série des points toniques créés par les *Massoreth*, le signe *tebir* qui veut dire *rupture* (de la voix), suit immédiatement le signe *dargo* qui indique la *gradation* (du ton) *. On voit que le poète du moyen-âge vise à l'esprit, il se laisse entraîner par le goût arabe. Les auteurs de la Bible n'ont jamais fait de l'esprit, c'est toujours le génie qui les domine. Salomon, qui dans ses proverbes exprime la même idée qu'Alcharisi, est bien

* De *tebir* peut dériver par métathèse, *ruptura*, *rupture*, (t b r = r p t), comme de son équivalent hébreu *seber* le français *bris* (s b r = b r s), et même le grec *brithó*, qui a une analogie parfaite avec le chaldéen *tebir*. *Dargo* dérive de l'hébreu *derech* et a donné lieu au latin *gradus*, *grade*, comme *derech* au mot *degressus*, *degré* (d r g = g r d = d g r).

Digitized by Google

plus simple en disant : *Avant la chute, l'arrogance* (Prov. XXI, 18).

M. Dukes suit par ordre de dates les gnomologues hébreux de cette époque en les appréciant, en homme de science et de goût, sous le rapport philosophique, moral et littéraire.

Les principaux ouvrages passés en revue par notre auteur, sont :

Les Distiques moraux attribués à Haï, gaon qui florissait du dixième au onzième siècle. Les vers de ce rabbin, le dernier des *gaonites* (excellences), sont simples, sérieux et ne tendent pas à l'épigramme ; ils sont un trésor précieux pour le moraliste.

Les fragments qui nous sont restés de Samuel Hannagid, mort en 1055, nous font regretter la perte de son ouvrage dont les pensées étaient disposées dans l'ordre alphabétique. Les deux versets suivants appartiennent à la lettre Aleph :

Méconnaître les bienfaits d'autrui, c'est renier les bienfaits de la Providence. Se prévaloir orgueilleusement de ses bons offices, c'est en anéantir le mérite.

Le mal qui suit le bien ressemble à la grêle qui succède à la pluie.

TARSIS, par Moïse Ben-Esra, contient des réflexions et des sentences dignes de la réputation de ce célèbre poète.

Sous le titre de *Choix de Marguerites*, Salomon Ben-Gabirol a fécondé la littérature arabe d'un excellent recueil de sentences traduites en hébreu par Ben-Tibbon et versifiées par Joseph Kimchi.

Voici quelques-unes des pensées de Ben-Gabirol :

Prêcher de paroles sans donner le bon exemple, c'est vouloir produire sur les cœurs l'effet de la pluie qui tombe sur la pierre.

Ne te pare pas de ce que tu ignores, on pourrait te dénier ce que tu sais.

Digitized by Google

Courir après les plaisirs, c'est vouloir se désaltérer à une source salée.

Les limites d'un rapport ne me permettent pas de suivre notre auteur dans les nombreux exemples puisés dans les gnomologues et dont l'originalité ne saurait être rendue dans notre langue. Je me contenterai de citer, comme curiosités bibliographiques, trois traités versifiés dans le genre de l'*école de Salerne*. Ces trois ouvrages sont :

1° La guérison du corps par Juda Alcharizi poète et médecin du dixième siècle ;

2° Le conservateur de la santé par Schem Tob Palkeira (manuscrit de la bibliothèque de Munich, n° 48) ;

3° Les tablettes de la vie, par Haïm Bachaer, Cracovie, 1649, traduites en latin, par Wagenseil, 1687.

L'Anthologie, comme tous les écrits de M. Dukes, brille par les qualités du style autant que par la solidité du raisonnement. L'élégance, la précision, un jugement sain, une opinion éclairée, caractérisent les nombreux travaux de cet érudit, que l'amour des lettres a conduit dans notre capitale, et qui se fait si justement apprécier par nos philologues français. Déjà, M. Dukes vient de débuter par une savante dissertation écrite en notre langue, et que notre collègue, M. Cahen, a placée comme introduction au volume des Proverbes de Salomon, qui paraît en ce moment. J'aurais voulu tirer parti, pour le présent rapport, de quelques nouvelles considérations que notre auteur fait valoir dans cette remarquable introduction, au plus ancien des gnomologues, mais ne connaissant cet ouvrage que d'hier, force m'est de m'écrier avec l'abbé de Vertot : *Mon siège est fait.*

Digitized by Google

HISTOIRE NATURELLE.

MÉMOIRE

SUR

LES ENCHANTEMENTS DES SERPENTS,

PAR M. L'ABBÉ MARÉCHAL.

MESSIEURS,

La Bible, code religieux des chrétiens, est de plus un monument digne de la vénération des savants. MM. Buckland, Marcel de Serres, Léon de Laborde, et avant eux notre célèbre Cuvier, n'ont-ils pas rendu un hommage éclatant au mérite scientifique de ce livre? Si plusieurs questions relatives à la Géographie, à la Zoologie, à la Géologie, aux mœurs, aux coutumes, aux beaux-arts des nations, ont été éclaircies par les passages de cet antique ouvrage, on peut dire, réciproquement, que les travaux des savants modernes ont fait briller de tout leur éclat des faits et des vérités bibliques encore obscures pour leurs devanciers.

Le mémoire que je viens soumettre à votre jugement peut en servir de preuve. La même dissertation qui va m'occuper fut traitée par D. Calmet, il y a environ un siècle, et à peine m'a-t-elle fourni quelques citations; mais j'ai trouvé des do-

Digitized by Google

cuments aussi nombreux qu'exacts dans les écrits des naturalistes, des voyageurs et des médecins de notre époque.

L'art d'enchanter les reptiles vénimeux a toujours été cultivé chez les anciens, ainsi que parmi les modernes. Les auteurs hébreux, grecs et latins en parlent souvent, et plusieurs voyageurs européens nous apprennent que des serpents très-dangereux ont été charmés en leur présence, soit en Orient, soit en Amérique.

Nous allons 1° expliquer les versets de la Bible dans lesquels il est question de l'enchantement des serpents, puis nous citerons quelques passages importants des auteurs grecs et latins; 2° nous parlerons de l'art de charmer les reptiles vénimeux par le moyen de la musique, par certaines fumigations, etc., et du secret de les manier sans danger à l'aide de certaines plantes; 3° enfin nous indiquerons en quoi consistait l'art de guérir les plaies faites par ces funestes reptiles.

I.

Il fallait bien que l'art de dompter les serpents eût été en usage parmi les hébreux pendant leur séjour en Egypte, puisque cinq cents ans après leur sortie de ce pays, le roi prophète compare l'impie à un aspic qui n'entend point la voix de l'enchanteur. Jérémie voulant dépeindre les Chaldéens comme des ennemis implacables, les compare à des cérastes qu'on ne peut charmer, et l'Ecclésiastique déclare qu'on ne plaint pas l'enchanteur qui se laisse mordre par un serpent. La première citation qui se trouve au ps. 57e, v. 5 et 6 est ainsi conçue, dans le texte original : « Venenum illis (impiis) secundùm similitudinem veneni serpentis : sicut aspidis surdæ, et obturabit aurem suam munitantium incantantis incantationibus peritissimi. » Le mot חֹבֵר (Kober) enchanteur vient du verbe Kabar, unir, parce que l'enchanteur joignait aux paroles les préparations magiques.

Digitized by Google

מְחֻכָּם mekhukam, en puhal, très-habile vient de la racine Khakam, être sage, prudent, rusé. Le therme פֶּתֶן pethen, aspic est dérivé du verbe פָּתָה phatha, il a été persuadé, il a été séduit: pethen serait employé ici par antiphrase pour celui qui ne saurait être persuadé, ce que le psalmiste dit être propre à ce reptile: c'est dans le même sens que les impies sont appelés ἀπιθεῖς désobéissants, ceux qui ne peuvent être persuadés *. Le péthen était chez les hébreux, un reptile très-vénineux qui ne pouvait être persuadé, c'est-à-dire attiré par la voix de l'enchantement **. Élien et Bochard *** disent que les anciens ont connu certains serpents sur lesquels l'enchanteur n'avait aucune puissance. Les Orientaux appellent encore serpents sourds, ceux dont la morsure cause une mort prompte, et qui se montrent aussi indifférents pour les enchantements que s'ils étaient sourds. C'est dans ce dernier sens que R. Kemki a pris le passage qui nous occupe. R. Salomon dit simplement que le pethen, lorsqu'il est vieux devient sourd et n'entend plus la voix des enchanteurs. Forskal rapporte que la vipère lébétine est très-dangereuse et que sa morsure presque toujours mortelle a la propriété d'endormir; il soupçonne que ce reptile est l'aspic des anciens. La vipère lébétine est connue en Afrique et en Chypre sous le nom d'aspic, et le vulgaire l'appelle Kufi, qui en grec signifie sourd. Forskal nous apprend qu'elle est longue d'un pied et demi. La couleur est grise en-dessus avec quatre rangées de taches alternes et transversales. Ses taches sont jaunâtres sur les deux rangées du milieu et elles sont brunes sur les latérales. En-dessous sa couleur est blanchâtre, parseméc de points noirs très-

* Tit. ch. I v. 16.

** Elien. liv. 2. hist. des animaux.

*** Hierozoïcon, seconde partie, liv. 3.

Digitized by Google

rapprochés. Quant à l'aspic dont Cléopâtre se servit pour se donner la mort, Geoffroy croit que c'est la vipère haje que les Arabes appellent Neschès : elle a, comme le naja, la faculté de gonfler son col. Sa couleur est noire avec des fascus obliques produites par les écailles qui sont moitié blanches. Ce serpent long de deux pieds et très-commun en Egypte ; c'est celui qui sert avec la vipère céraste, aux représentations des psylles. « L'habitude qu'a l'haje de se redresser, dit Cuvier, quand on en approche, avait fait croire aux anciens égyptiens qu'il gardait les champs qu'il habitait ; ils en faisaient l'emblême de la divinité protectrice du monde, et c'est lui qu'ils sculptaient sur le portail des temples des deux côtés d'un globe. C'est incontestablement le serpent que les anciens ont décrit sous le nom d'aspic d'Egypte de Cléopâtre... Lucain * a dit : « le premier des monstres qui leva la tête... fut l'aspic somnifère au col gonflé. Un sang plus abondant, un plus épais poison s'épancha pour lui ; dans aucun serpent, il ne se coagula davantage. » M. de Genoude a traduit les v. 3 et 6 du ps. 57 : « le poison qu'ils répandent (les impies) est semblable au venin du serpent, au venin de l'aspic, qui ferme les oreilles pour ne point entendre la voix de l'enchanteur et du magicien dont la parole peut l'adoucir. » Le paraphrase chaldéen porte : « Venenum eorum sicut interitus venenum serpentis, sicut aspidis surdæ quæ obturat aurem suam, quæ non admittit vocem verborum maleficorum serpentes constringentium ; sed incantationibus incantantis ipsa est prudentior. » Les termes serpentes constringentium, ceux qui lient les serpents, qui les engourdissent, qui les empêchent de mordre, sont ici fort remarquables. On lit dans les LXX au v. 6 : « Ἥτις οὐκ εἰσακούσεται φωνὴν ἐπᾳδόντων, φαρμάκου τε φαρμακευομένου παρὰ σοφοῦ, quæ non exaudiet vo-

* Ph. c. 9.

Digitized by Google

cem incantantium, et medicamenti medicati à sapiente, » l'aspic n'entend pas la voix de l'enchanteur et résiste à la vertu des drogues préparées par une main habile. On mentionne ici deux opérations distinctes dans l'enchantement : la voix et la drogue donnée au serpent. Nous lisons dans le texte original de Jérémie, ch. 8, v. 17 : Ecce ego mitto in vos serpentes quibus non est incantatio. Les (septante) LXX portent : Ἰδοὺ ἐγὼ ἐξαποστέλλω εἰς ὑμᾶς ὄφεις θανατοῦντας οἷς οὐκ ἔστιν ἐπᾷσαι, ecce ego mitto in vos serpentes mortiferos in quibus non est incantatio. L'Ecclésiastique, au ch. 12, v. 13, fait cette interrogation : Τίς ἐλεήσει ἐπαοιδὸν ὀφιόδηκτον, quis miserebitur incantatori à serpente percusso? Origène * parle des enchanteurs de son temps qui tiraient les serpents de leurs trous et qui les maniaient sans aucune crainte. Eusèbe ** dit : « Il y a certaines paroles qu'on emploie contre les reptiles vénimeux, et qui ont tant de vertu qu'elles les endorment ou même qu'elles les font mourir. » Mais il faut remarquer que les enchanteurs ne se contentaient pas de paroles pour produire ces effets ; ils usaient surtout de drogues préparées.

L'art d'enchanter les serpents était si connu autrefois que des peuples entiers se vantaient d'en posséder le secret ; ils tiraient ces reptiles de leurs repaires et les maniaient sans crainte d'en être mordus, parce que leur venin n'avait aucun effet sur eux. Aulu-Gelle dit des Marses *** : « Cette race... a le pouvoir héréditaire de dompter les serpents vénimeux et de produire à l'aide des enchantements et du suc de certaines herbes, des cures merveilleuses. Les psylles ont le même pouvoir. » Silius-Italicus **** parlant des Marmonides a dit : « Leurs enchantements font oublier aux ser-

* Homélie sur Josué.

** Commentaire sur le ps. 55.

*** Liv. 16 chap. 11.

**** Guerres puniques ; chant 3.

Digitized by Google

pents leur venin : le cérasto touché par eux devient un reptile innocent :

Ad quorum cantus serpent oblita veneni,
Ad quorum tactum mites jacûere cerastæ.

On lit au ch. 8 du même poème : « Les Marses possédaient outre l'art de combattre, celui d'endormir les serpents et d'amortir au moyen de plantes ou d'enchantement le poison des dents de la vipère :

Et bellare manu et chelydris constare soporem,
Viperumque herbis hebetare et carmine dentem.

« On croirait que les serpents entendent la voix des Marses, dit saint Augustin, tant on les voit obéissants à leurs ordres ; ils sortent de leurs cavernes aussitôt que le Marse a parlé. » D'après Lucain : * « Un seul peuple parmi ceux qui habitent ces contrées, est invulnérable à la morsure des serpents : ce sont les psylles de la Marmarique. Leurs paroles magiques égalent la vertu des herbes... en les faisant vivre parmi ces montres, la nature les a garantis contre leurs atteintes, et pour avoir posé leurs tentes au milieu de ces poisons, ils ont gagné d'être en paix avec la mort :

Gens unica terras
Incolit à sœvo serpentum innoxia morsu
Marmaridœ Psylli : par linguâ potentibus herbis :
. . . . . .
Natura locorum
Jussit ut immunes mirti serpentibus essent,
Profuit in mediis sed imposuisse venenis
Pax illis cum morte data est.

On lit encore dans le même chant ce passage remarquable :

Contraque nocentia monstra
Psyllus adest populis. Qui tunc romana sequutus

* Pharsale, chant 9.

Digitized by Google

Signa, simul jussit statui tentoria ductor,
Primum quas vallis spatium comprehenditarenas
Expurgat cantu, verbisque fugantibus angues
Ultima castrorum medicatus circuit ignis:
Sic ebulum stridet, peregrinaque galbana sudant,
Et tamarix non læta comis...
. . . . . .
Et larices, fumoque gravem serpentibus arunt
Abrotonum.

On voit par cette citation que pour éloigner du camp romain les reptiles vénimeux, les psylles joignaient aux paroles les fumigations de plantes d'une odeur forte et désagréable. *Abrotonum* est l'armoise auzone de la famille des corymbifères, de la syngénésie polygamie superflue. *Ebulum* ou l'yèble ou sunau nain de la famille des caprifoliacées, de la Pendantrie-Digynie. L'odeur désagréable qu'exhale l'yèble chasse aussi les rats des greniers. On trouve encore sur l'enchantement des serpents plusieurs passages dans Pline, dans Aulu-Gelle, dans Plutarque, etc., et dans les auteurs arabes et chrétiens du moyen-âge, comme Marcrisy, Odon du Deuil, etc. Venons aux témoignages des voyageurs modernes.

II.

Aujourd'hui l'Orient et surtout l'Égypte et l'Inde ont leurs psylles ou dompteurs de serpents, et leur secret, qui n'est pas encore parfaitement découvert, continue à se perpétuer dans certaines familles. L'art de charmer les serpents par la musique et de les faire sortir des maisons est connu depuis longtemps dans l'Inde et l'Egypte. Dans ces contrées, lorsqu'un serpent s'est introduit dans une maison, l'enchanteur des serpents est aussitôt appelé, et il les attire au dehors, en jouant de la flûte, et en imitant

Digitized by Google

avec la voix les sifflements de ces reptiles ; il porte quelquefois une baguette magique ; il accompagne souvent son opération de gestes bizarres pour en imposer à la multitude, et pour se faire mieux payer de ses services. Le fait suivant rapporté par Chateaubriand prouve aussi que cet art est connu dans l'Amérique septentrionale : « Au mois de juillet » de l'année 1791, dit-il, nous voyagions dans le haut » Canada avec quelques familles sauvages de la nation des » Onnoutagnes. Un jour que nous étions arrêtés dans une » plaine, au bord de la rivière Génésie, un serpent à » sonnettes entra dans notre camp. Il y avait parmi nous » un canadien qui jouait de la flûte : il voulut nous amuser » et s'avança contre le serpent avec son arme d'une nou- » velle espèce. A l'approche de son ennemi, le superbe » reptile se forme tout-à-coup en spirale, aplatit sa tête, » enfle ses joues, contracte ses lèvres, découvre ses dents » envenimées et sa gueule rougie ; sa langue fourchue » s'agite rapidement au dehors ; ses yeux brillent comme » des charbons ardents ; son corps enflé de rage s'abaisse » et s'élève comme un soufflet ; sa peau dilatée est hérissée » d'écailles, et sa queue, en produisant un bruit sinistre, » oscille avec tant de rapidité, qu'elle ressemble à une » légère vapeur. Alors le canadien commence à jouer sur » sa flûte, le serpent fait un mouvement de surprise et » retire sa tête en arrière, il ferme peu à peu sa gueule » enflammée. A mesure que l'effet magique le frappe, ses » yeux perdent leur âpreté ; les vibrations de sa queue se » ralentissent, et le bruit qu'elle fait entendre s'affaiblit et » meurt par degrés. Moins perpendiculaire sur sa ligne » spirale, les orbes du serpent charmé s'élargissent, et » viennent tour à tour se poser sur la terre en cercles » concentriques ; les écailles de la peau s'abaissent et » reprennent leur éclat, et tournant légèrement la tête, » il demeure immobile dans l'attitude de l'attention et du

Digitized by Google

» plaisir. Dans ce moment, le canadien marche quelques » pas en tirant de sa flûte des sons lents et monotones. Le » reptile, baissant son cou, entr'ouvre avec sa tête, les » herbes fines, et se met à ramper sur les traces du mu- » sicien qui l'entraîne, s'arrêtant lorsqu'il s'arrête, et » commençant à le suivre aussitôt qu'il commence à s'é- » loigner. Il fut ainsi conduit hors de notre camp, au » milieu d'une foule de spectateurs, tant sauvages que » européens, qui en croyaient à peine leurs yeux. A » cette merveille de la mélodie, il n'y eut qu'une seule » voix dans l'assemblée pour qu'on laissât le merveilleux » serpent s'échapper. »

Les serpents à sonnettes ou crotales sont remarquables par ceci : leur queue est terminée par des anneaux ou grelots cornés réunis à la suite les uns des autres par une articulation mobile cornée ; ces grelots peuvent varier de 1 à 13, et lorsqu'ils sont mis en mouvement, ils produisent un bruit qu'on entend à plus de six cents pieds de distance : quelques observateurs l'ont comparé au froissement du parchemin. Les crotales sont tellement dangereux que la plus légère morsure faite par leurs crochets venimeux peut tuer de grands animaux. Ces crochets peuvent percer des bottines ; et leur venin a une telle activité qu'on a vu périr un chien en quinze minutes, après avoir été mordu. Mais ces reptiles ne peuvent ramper assez vite pour atteindre l'homme à la course, et ne le mordent jamais que lorsqu'ils sont provoqués ou lorsqu'ils se croient en danger ; il est même reconnu qu'ils font entendre le bruit de leurs sonnettes quelques instants avant de se venger de leurs agresseurs. De sept espèces connues de crotales, les deux principales sont le durissus de l'Amérique septentrionale, qui n'a jamais plus de quatre pieds de longueur, et le boiquira de l'Amérique méridionale qui peut avoir jusqu'à six pieds.

Digitized by Google

En Egypte, dit M. Léon de Laborde *, les psylles, dans un but d'utilité publique, proposent leurs services, en proclamant leur science dans les rues, comme font en Europe les destructeurs de rats..... Si l'on a chez soi des serpents, moyennant une faible rétribution, ils les appellent, les prennent dans leur sein et en délivrent la demeure qui en est infestée.

La manière d'attirer les serpents peut s'expliquer naturellement. C'est que ces reptiles obéissent à l'attrait de certains sons qui viennent frapper leurs oreilles; et Niébuhr va jusqu'à dire que plusieurs espèces de serpents semblent doués d'un sens musical. Quant aux psylles, ils sont avertis par l'odorat du voisinage des serpents qui, généralement, répandent une odeur nauséeuse. Certains serpents des Indes occidentales exhalent même une vapeur qui fait défaillir le cœur, et que les nègres reconnaissent de fort loin. Les fumigations, surtout celles que l'on fait avec des résines ou des plantes très-aromatiques, par exemple, celles de différents amyris, de l'aggaloche, du vrai bois de Rhodes, etc **.

* Commentaire géographique sur l'Exode et les Nombres.

** Les amyris sont de la famille des térébinthacés, de l'Octandrie monogynie, dont le fruit est une espèce de baie ovale, qui ne renferme qu'un seul noyau. Les principaux amyris sont dans le gileadensis et l'opobalsamum qui donnent cette résine, si précieuse pour son usage tant interne qu'externe, connu dans le commerce sous le nom de beaume de Judée, de la Mèque.

L'aggaloche (excœcaria) de la famille des euphorbiacées est un petit arbrisseau noueux et tortu d'où s'écoule un suc laiteux fort dangereux, puisque s'il en tombe quelques gouttes dans les yeux, cela suffit pour aveugler. Ce bois, qui croît aux îles Moluques, est surtout célèbre en Orient, à raison de l'odeur exquise qu'il répand lorsqu'on le brûle. Il est surtout connu sous le nom de bois d'aloës, bois d'aigle, bois de calambac. « Il paraît, dit Bosc, que ces divers noms indiquent les qualités plus ou moins odorantes des morceaux pris à différents âges ou dans les différentes parties du même arbre. Ce bois résineux, pesant, a une saveur très-amère et une odeur aromatique: il est si

Digitized by Google

La prétendue baguette magique des psylles, n'est autre chose qu'une branche de palmier, coupée tout près de la cime de l'arbre, et pleine d'une moelle sucrée dont les serpents sont très-avides. Les psylles savent, en outre, dans leurs formules d'enchantement, imiter si naturellement le sifflement des serpents que ceux-ci s'y laissent tromper.

Quelques enchanteurs égyptiens et indiens ont consacré leurs talents aux amateurs des spectacles nouveaux. Ils dressent les vipères les plus dangereuses à se tenir debout sur les derniers anneaux de leur queue, et dans cette position à remuer le corps en cadence, à lever et à baisser la tête, selon la mesure de la musique, et à simuler ainsi une espèce de danse. Le reptile qu'on dresse pour cet exercice, dans les Indes, est le naja ou serpent à lunettes. Cette vipère est très-dangereuse et sa morsure est presque toujours mortelle. Les expériences faites par Russel sur le venin de ce reptile prouvent que sa morsure fait périr un chien en trente-sept minutes et un poulet en une minute et demie. Lorsque ce terrible serpent veut se jeter sur quelqu'un, il se dresse avec fierté, gonfle son cou en signe

recherché dans l'Inde, à la Chine et au Japon, qu'on le vend au poids de l'or, soit pour servir au culte des dieux, soit pour le brûler aux funérailles des riches, soit pour parfumer les temples et les appartements des princes. Nous lisons dans l'Histoire des Maures que la grande mosquée de Cordoue était éclairée durant la nuit par 4700 lampes, et qu'on employait annuellement 120 livres de bois d'aloës et d'ambre gris pour la parfumer. « Ce bois, dit Mirbel, surtout dans les parties qui avoisinent les racines et les nœuds, est rempli d'une matière grasse, très-combustible qui, lorsqu'on la brûle, répand une odeur balsamique, voisine de celle du benjoin. Cette odeur devient plus forte lorsqu'on jette le bois râpé sur des charbons. Pour modérer la force de cette odeur, on a coutume d'y ajouter d'autres aromates. » Le vrai bois de Rhodes vient du Levant. Il répand, quand on le brûle, une odeur très-agréable qui parfume l'air et qui approche de l'odeur de la rose.

Digitized by Google

de colère, et fait voir, en se lançant sur son ennemi, de funestes crochets, remplis d'un venin mortel. La longueur du naja est de quatre pieds et demi et sa couleur est d'un brun clair. Quand l'animal est en repos, le cou est aussi petit que la tête, mais quand le reptile est en colère, la peau du cou s'étend en forme de caffe sur laquelle se dessinent deux traits noirs parallèles, blancs entre eux et terminés par deux cercles ayant chacun un point noir dans leur centre: c'est de cette figure d'une paire de lunettes que le serpent a pris son nom. Voici, d'après Kempfer *, en quoi consiste la danse du serpent à lunettes : « Le bateleur » qui l'a dressé, après avoir attiré la foule autour de lui, » par la promesse d'un spectacle d'un genre nouveau, prend » un morceau d'une espèce de racine dont il a toujours une » provision avec lui. Il assure en même temps les spec- » tateurs que par la vertu de cette racine, il peut attaquer » impunément les serpents et se garantir de leurs morsures » empoisonnées. Alors il fait sortir un serpent à lunettes » du vase où il le tenait enfermé, et l'agace en lui donnant » un petit coup de baguette, ou en lui présentant le poing » de la main droite, dans laquelle il tient la racine dont » on a parlé. A l'instant le serpent se tourne vers son » agresseur, dresse son corps en se tournant sur sa queue, » se renfle, pousse un sifflement en dardant sa langue, » et, la gueule béante, l'œil enflammé, fixe attentivement » le poing du charlatan. Alors celui-ci commence sa chan- » son, et, en même temps agite son poing en cadence, » en le faisant passer successivement de droite à gauche » et de gauche à droite, et quelquefois aussi de haut en » bas et de bas en haut. Le serpent, toujours attentif aux » mouvements du poing qu'on lui présente, les imite par » ceux de son corps ; en sorte que sa queue restant toujours

* Amenitates exoticæ.

Digitized by Google

immobile par son extrémité, la tête varie continuellement ses positions, ce qui fait une espèce de danse assez plaisante, qui dure environ un demi-quart d'heure. Après cela, le bateleur, qui prévoit le moment où le serpent fatigué retomberait subitement, interrompt sa chanson, » et les mouvements de sa main, et par là même fait cesser » la danse du serpent, qui s'abaisse sur la terre; après quoi » le charlatan le fait rentrer dans le vase qui lui sert de » retraite. » On sent assez... que la racine employée par le bateleur dans cet exercice singulier, n'a point, comme il le prétend, la vertu de le préserver des morsures du serpent. Notre empyrique n'est pas plus croyable lorsqu'il assure que c'est la musique qui excite le serpent à se mettre en danse. En quoi donc peut consister son art, et comment parvient-il à rendre le serpent docile, en quelque sorte, aux différents gestes qu'il lui fait? c'est ce que nous apprend Kempfer qui a observé la manière dont un brame s'y prenait pour dresser des serpents qu'il vendait ensuite tout apprivoisés aux charlatans. « Il en conservait vingt-deux » dans autant de vases de poterie fermés par un couvercle, » et d'une capacité suffisante pour que les serpents eussent » la liberté de s'y retourner : il choisissait pour les exercer, » le temps de la journée où la chaleur était modérée. Alors » il faisait sortir les serpents l'un après l'autre de leurs » vases, et les exerçait plus ou moins longtemps, selon » le degré d'habitude où ils étaient parvenus, et les progrès » qu'ils avaient faits. Dès que le serpent, après être sorti » du vase, commençait à fuir, le maître, à l'aide d'une » petite baguette, lui retournait la tête de son côté; à » l'instant où le serpent était prêt de se lancer sur lui, il » lui présentait le vase dont il se servait comme d'un bou- » clier pour parer ses coups, en sorte que l'animal, voyant » tous ses efforts inutiles, était forcé de reculer. Cette » espèce de lutte était continuée l'espace d'un quart d'heure;

Digitized by Google

» et pendant ce temps, le serpent, tenant toujours sa peau » renflée, et montrant les dents, suivait les mouvements » du bouclier qu'on lui opposait. Par cet exercice, on » accoutumait peu à peu le serpent à se dresser lui-même, » dès qu'on lui présentait le vase, que l'on supprimait » dans la suite pour y substituer la main fermée et tenir » l'animal en respect, par la crainte de se choquer contre » l'obstacle qu'il avait sans cesse devant les yeux. Le » bateleur qui avait fait l'acquisition du serpent, accom- » pagnait sa danse d'une chanson pour compléter l'illusion » du spectacle. Mais quelque adresse et quelques précau- » tions qu'il employât pour éviter les attaques du serpent » danseur, il n'était guère possible qu'il ne fût quelquefois » mordu ; et il aurait pu lui en coûter la vie, s'il n'avait » eu auparavant l'attention de priver l'animal de son venin. » Pour y réussir, il lui présentait un morceau d'étoffe à » plusieurs reprises, et l'excitait à se jeter dessus. Le » serpent, en imprimant sa morsure dans l'étoffe, y faisait » couler son venin, qui s'épuisait ainsi dans cette opéra- » tion réitérée. Le bateleur recommençait le lendemain, » ou de deux jours l'un, et prenait bien garde que le » serpent ne mangeât de l'herbe fraîche, ce qui aurait » été capable de reproduire son venin dans l'espace de » quelques heures. Par cet artifice, l'empyrique mettait » sa vie en sûreté ; et s'il arrivait qu'il fût mordu par le » serpent, il en était quitte pour une blessure assez légère » qui se guérissait promptement. »

Selon Bory de Saint-Vincent, les bateleurs de l'Inde ne dressent le naja qu'après lui avoir arraché les crochets ou en avoir bouché les conduits avec de la cire. Cependant les psylles d'Egypte font preuve d'une plus grande habileté, dans l'art de charmer les serpents, que les bateleurs de l'Inde ; en effet, ils habituent les vipères les plus vénimeuses à se ployer autour de leur cou, et à ramper sur

Digitized by Google

leurs membres nus sans en être blessés ; ils les engourdissent, les dressent à faire le mort, et les saisissent sans redouter leurs morsures. « Les jongleurs du pays, dit » Cuvier, savent en leur pressant la nuque (à l'haja) avec » le doigt, mettre ce serpent dans une espèce de catalepsie » qui le rend raide et immobile, le change en bâton. » Le docteur Hasselquist, voulant faire une collection de serpents, fit venir chez lui une femme qui était psylle. Elle prenait les vipères avec les mains nues, et elle les mettait dans des bouteilles sans éprouver aucun accident. Hasselquist demeura convaincu que cette femme avait un secret, mais il ne put le lui arracher. Le voyageur Bruce prétend que certains habitants de Sennaar possèdent le même art que les psylles. Quand un nègre saisit une vipère, le reptile perd tout d'un coup sa vivacité ; il devient languissant, il ferme les yeux et cherche à s'éloigner de la main qui le tient. Cet auteur avance que le secret consiste à mâcher certaines herbes, ou à se laver avec une décoction des mêmes plantes. Ludolf * parle d'une plante qu'il nomme assaroé, laquelle possède la propriété merveilleuse de neutraliser toute sorte de venin. Il suffit de mâcher quelques feuilles d'assaroé pour pouvoir manier impunément les reptiles les plus vénimeux. Le géographe Edrisy cite un arbuste d'Afrique dont le bois est noirâtre et raboteux ; il se nomme bois de serpent ; il suffit, dit-il, d'en tenir un morceau dans la main pour mettre en fuite les serpents de toute espèce. L'assaroé croît en Abyssinie : elle est peu connue des botanistes. On dit que son ombrage engourdit les serpents. L'arbuste dont parle Edrisy est peut-être l'assaroé. On sait que l'odeur protectrice de la Mékanie éloigne les serpents de celui qui en porte les feuilles. Quant aux psylles, leur salive, après qu'ils ont mâché une plante

* Histoire d'Ethiopie.

Digitized by Google

ou une drogue narcotique, comme l'opium, la jusquiame, etc., acquiert une vertu tellement soporative que le serpent qui en est anosé s'assoupit aussitôt. Cette explication peut être confirmée par ce que dit Mirbel * de l'aristoloche anguicide. « Il y a en Amérique des charlatans qui connaissent les propriétés de cette aristoloche et qui en tirent un parti fort avantageux. Ils saisissent adroitement par le cou quelque serpent des plus vénimeux, mais d'une grandeur médiocre, et introduisent dans sa gueule une ou deux gouttes de salive imprégnée du suc de la racine qu'ils ont d'abord mâchée; une plus forte dose ferait périr le reptile, celle-ci ne fait que l'étourdir pendant quelques heures. On le manie alors, on le met dans son sein impunément; et le peuple attiré en foule par ce spectacle achète avec empressement ce spécifique précieux. » L'aristoloche anguicide de la Gynandrie-hénandrie et de la famille des asaroïdes, est une plante qui croît à la nouvelle Espagne. Elle a six anthères portées sur le pistil, et sa tige est grimpante. Ses feuilles sont en cœur alongé et portées sur des pétioles velus, garnis à leur base des tipules qui embrassent la tige. Les fleurs solitaires sont d'un vert jaunâtre avec des taches pourpres. Le fruit est une capsule hexagone s'ouvrant par la base et formée de six loges que remplissent un grand nombre de semences applaties. La racine est grosse et contient une moelle blanchâtre, pleine d'un suc amer, fétide et d'une couleur orangée. Cette racine, selon Jacquin, est un violent poison pour les serpents; son odeur les fait fuir, et son suc, appliqué sur la morsure récente ou prise intérieurement à petite dose, arrête les effets du venin. On emploie également contre la morsure des serpents l'aristoloche odorante qui croît à la Jamaïque et au Mexique, et l'aristoloche

* Histoire des Plantes, tom. X. (Suite de Buffon.)

Digitized by Google

serpentaire qu'on trouve dans la Virginie et dans la Caroline. Ces trois espèces d'aristoloches sont des sudorifiques puissants. Les Mékanies (Hastata et Houstonis) de la famille des composées, sont des plantes dont les tiges sarmenteuses s'entortillent autour des autres plantes. Les deux espèces citées croissent à la Jamaïque.

III

Caton, adressant la parole à ses soldats *, leur dit : « le venin des serpents est funeste quand il se mêle au sang. Leur virus est dans leur morsure, et leurs dents seules menacent du trépas : leur breuvage n'est pas homicide : »

Noxia serpentum est admixto sanguine pestis :
Morsu virus habent, et fatum in dente minantur :
Pocula morte carent.

Nous lisons encore dans Lucain : « le psylle penché sur la victime lèche sa plaie, aspire le venin avec ses lèvres, l'exprime avec ses dents, et puis crache la mort de ce corps déjà glacé. Les psylles reconnaissent aussitôt au goût du poison le reptile dont ils ont vaincu la morsure : »

Tunc super incumbens pallentia vulnera lambit :
Ore venena trahens, et siccat dentibus artus,
Extractamque tenens gelido de corpore mortem
Expuit, et cujus morsus superavit anguis
Jam promptum psyllis vel gustu nosse veneni.

Nous apprenons de Suétone ** ce qui suit : « Auguste ayant su que Cléopâtre s'était fait mordre par un aspic, fit sucer la plaie par des psylles ; mais ce fut inutilement : le venin avait déjà produit son effet. »

* Pharsale, chant 9.
** Vie des douze Césars.

Digitized by Google

D'après les observations de Sténon, il résulte que le venin des serpents produit deux effets principaux : l'un de séparer l'humeur séreuse, l'autre de coaguler la partie rouge du sang. La morsure de la vipère détruit l'irritabilité musculaire ; celle de l'aspic assoupit ; celle du céraste cause le tétanos ; celle de la dipsade enflamme l'œsophage et excite une soif insupportable. D'après Laurenti, lorsqu'on a été mordu par un crotale, le corps enfle d'abord dans toutes les parties, la bouche est brûlante, on éprouve une soif inextinguible, on crache le sang, bientôt après les bords de la plaie se corrompent, et si la morsure est faite pendant la canicule, on meurt en cinq ou dix minutes après une affreuse agonie. Le venin du crotale est de couleur verdâtre, celui de la vipère est une liqueur jaune, dont la nature n'est ni acide, ni alcaline ; il paraît qu'elle ne contient aucun sel, puisque, lorsqu'elle se dessèche, elle ne présente aucune espèce de cristallisation ; mais elle se fend et se divise en petites particules, de manière à présenter une espèce de réseau que l'on a comparé à une toile d'araignée.

Le venin des serpents, avalé en petite quantité, n'est réellement pas un poison. Fontana a bu du venin de vipère, d'abord mêlé avec de l'eau, ensuite pur ; il n'en a ressenti aucun mauvais effet. Cozzi avalait sans être incommodé une drachme de venin de vipère. Il est reconnu, d'après Lacépède, que le venin de vipère fer de lance, n'est pas un poison, puisqu'on a sucé impunément les plaies récentes produites par la morsure de ce dangereux reptile. Nous venons de citer en exemple les psylles, si vantés des anciens pour guérir les personnes mordues par des vipères ; leur principal enchantement consistait à sucer avec force, pendant quelque temps, à plusieurs reprises, la plaie, et à cracher de suite le venin à mesure qu'ils l'en tiraient. Bory de Saint-Vincent rapporte à ce sujet les faits suivants :

Digitized by Google

« Nous avons connu... le docteur Vailly qui suça sous nos » yeux les plaies faites par une vipère, et qui poussa le » courage jusqu'à sucer également les blessures profondes » qu'avait faites un chien enragé. Deux guérisons complètes » furent le résultat de ces héroïques essais *. » D'après ces faits, on peut distinguer le venin d'avec le poison, en ce que le premier n'agit que lorsqu'il est mêlé avec le sang par une plaie quelconque ; au lieu que le poison ne peut nuire que lorsqu'il est avalé, et qu'il s'est répandu dans les organes de la digestion. Enfin il y a une troisième sorte de substances malfaisantes qu'on peut nommer poisons vénimeux ; telles sont toutes celles qui nuisent également, lorsqu'elles sont appliquées sur la peau, ou avalées ou mêlées au sang.

Indiquons maintenant les différents remèdes qui peuvent prévenir les suites funestes de la morsure des serpents. Les expériences de B. de Jussieu, de Sonini, de Bosc, etc., prouvent que la succion de la plaie et l'emploi de l'eau de luce qui est l'alkali-volatil uni à l'huile du succin, ont réussi pour guérir de la morsure des vipères. « Il faut, dit Latreille, s'empresser de sucer avec force la plaie récente, et d'en faire sortir du sang par le moyen de la surification : on fait boire au malade six à neuf gouttes d'eau de luce dans un verre d'eau pure ; on en frotte plusieurs fois la partie mordue ; on fait coucher le malade, et on tâche de provoquer aussitôt des sueurs abondantes ; quelquefois on doit réitérer l'emploi de l'eau de luce. » Cependant des expériences faites par Fontana et Russel sur les effets de l'eau de luce, n'ont pas eu de succès : mais c'est peut-être que les animaux sur lesquels ils ont opérés avaient été mordus sur un artère. Dans tous les cas, on doit employer la succion de la plaie, sans aucun risque, parce qu'il est prouvé que le venin ne

* Encyclopédie portative, Erpétologie.

Digitized by Google

peut nuire que lorsqu'il est mêlé avec le sang et non pas lorsqu'il est avalé. Un grand nombre d'expériences ont conduit Fontana à croire que :

1° La ligature faite au-dessous de la partie blessée peut prévenir la maladie générale ;

2° L'immersion de la partie mordue dans de l'huile de térébenthine très-chaude ou dans de l'eau chargée de substances salines peut diminuer l'inflammation et produire un salutaire effet ;

3° A regarder la pierre à cautère comme un véritable spécifique contre l'action funeste du venin des serpents.

Il suffit, dit-il, d'appliquer cette pierre sur la plaie, après l'avoir agrandie. En 1693, Charras ayant été mordu par une vipère sur le milieu du long doigt de la main gauche, aussitôt il suça la plaie, et se fit une ligature à la base du doigt, et une au poignet, pour empêcher le venin de se répandre dans le sang : la morsure ne lui causa qu'une douleur médiocre *. « On emploie communément, dit Bory » de Saint-Vincent, trois moyens contre la morsure des » serpents à sonnettes ; ils consistent dans la succion et la » ligature au-dessus de l'endroit mordu, si la chose est pos- » sible ; dans les caustiques promptement et profondément » appliqués, et dans les médicaments internes... La succion » subite après une dilatation est ce qu'il y a de moins » incertain ; mais on trouve rarement quelqu'un qui veuille » en courir les chances, dans l'idée où l'on est que le » venin des serpents à sonnettes est mortel, de quelque » manière qu'il soit introduit dans le corps. C'est une » erreur funeste qu'il est essentiel d'attaquer... puis il » ajoute : on recommande dans le cas de morsure que » peuvent faire les crotales... les aristoloches serpentaria » et anguicida, le polygola sénéga, le prenantes alba et la

* Histoire des reptiles, t. 3.

Digitized by Google

» poudre des racines du tulipier. En général on doit se » servir des purgatifs et des sudorifiques. Les cataplasmes » émollients, appliqués au degré le plus élevé de chaleur » que puisse supporter le malade, semblent apporter du » soulagement. » Le docteur Descourtilz indique *, comme plantes utiles contre le venin des serpents, la conyse odorante, la dorstène contrayerva et l'eupatoire aya-pana **. Le P. Gumilla *** assure avoir employé avec succès la feuille du tabac contre la morsure des serpents vénimeux. Selon lui, il suffit d'en mâcher une certaine quantité, d'en avaler une partie, et d'appliquer l'autre sur la plaie trois ou quatre jours pour n'avoir rien à craindre du venin.

* Flore des Antilles.

** La conyse odorante de la famille des composées, de la syngénésie-polygamie superflue, croît dans l'Amérique méridionale. Elle a ses feuilles ovales, dentées, pétiolées, velues, les fleurs rapprochées en corymbe, les calices hémisphériques. Le fruit consiste en plusieurs petites semences oblongues, chargées d'une aigrette simple et sessile. Le dorstène contrayerva de la famille des urticées, de la tétandrie-monogynie croît dans l'Amérique méridionale; elle a ses tiges radicales, son réceptacle est quadrangulaire, ses feuilles pinnatifides ou palmées et dentelées. Le fruit consiste en plusieurs semences arrondies, piquées ou enfoncées dans la chair pulpeuse du réceptacle. « Sa racine, dit » Bosc, a une saveur brûlante, lorsqu'elle est fraiche, et lorsqu'elle » est sèche, elle a un goût aromatique un peu âcre... Cette racine est » éminemment sudorifique, alexitère et cordiale; on la regarde comme » un antidote contre les poisons qui coagulent le sang. » L'eupatoire aya-pana de la famille des composées, de la syngénésie-polygamie égale, est un puissant antidote contre la morsure des serpents. Richard, le premier qui l'ait cueillie sur les bords du fleuve des Amazones, l'a transportée dans l'île de Cayenne. A. Baudin, frère du navigateur, naturalisa cette plante à l'île de France. Les tiges de l'aya-pana sont hautes de trois pieds, rougeâtres et un peu velues. Ses feuilles sont sessiles, lisses, dentées et d'un vert sombre, et les fleurs forment un corymbe terminal. Leur involucre en cylindre, renferme une vingtaine de fleurons rougeâtres, hermaphrodites, portées par un réceptacle nu, les graines sont cylindriques et couronnées d'une aigrette simple.

*** Histoire de l'Orénoque.

Digitized by Google

Dans un mémoire de Palisot Beauvais, on trouve ce passage important: « Dans les premiers moments de la morsure (du crotale) les Indiens ont trois sortes de remèdes qu'ils emploient indistinctement. Le premier, et celui que je crois le plus efficace de tous les remèdes connus, est la succion de la plaie, lorsqu'il est possible de l'employer. Le second est le tabac mâché, qui s'exprime sur la morsure. Le troisième c'est la poudre à canon également appliquée sur la plaie, après y avoir fait une ou plusieurs incisions. Rendus chez eux, et dans la suite du traitement, ils font usage de plusieurs plantes pilées et écrasées. Celles qu'ils emploient sont plusieurs espèces de lactuca et la racine du prenanthesalba; ils font également usage de la racine, des tiges et des feuilles d'une espèce d'héliantus. Dans les cas désespérés, ils pilent l'écorce de la racine du tulipier; ils m'ont assuré en avoir obtenu des effets surprenants. Dans le cours du traitement, ils se purgent avec la racine du spiræa trifoliata. » Au reste, les Indiens regardent la morsure des crotales comme incurable, lorsqu'elle a pénétré dans une artère: et cette opinion doit être adoptée comme véritable, lorsqu'on n'a pas employé de suite les moyens curatifs les plus efficaces.

Le tulipier (leriodendron) est de la famille des magnoliacées, de la Polyandrie-polygynie. Dans son pays natal (l'Amérique septentrionale), ce bel arbre s'élève jusqu'à la hauteur de quatre-vingts pieds. Son tronc peut acquérir de quinze à vingt pieds de circonférence. Ses feuilles sont alternes, grandes, lisses, pétiolées et découpées en trois lobes peu profonds. Les fleurs sont pédonculées et terminent les rameaux. Elles ont à peu près la forme et le volume d'une tulipe, et se composent d'un calice de trois folioles caduques et six pétales rapprochées en cloche: leur couleur est un jaune tendre mêlé de vert avec une tache aurore. L'écorce du tronc et celle des racines a une odeur agréable

Digitized by Google

et une saveur amère : elle est préconisée par les médecins américains comme pouvant remplacer le quinquina dans le traitement des fièvres intermittentes. — Les spirées sont de la famille des rosacées, de l'icosandrie-pentagynie. — Les prenanthes sont de la famille des chicoracées et de la Syngénésie-polygamie égale. — Le polygala-sénéga de la famille des rhinanthacées, de la Diadelphie-octandrie, est un des plus puissants sudorifiques connus. *Russel,* tout en admettant que l'usage des scarifications, de la brûlure par un fer chaud ou de l'application de différents caustiques, ont quelquefois produit des effets salutaires, déclare qu'il a dû donner la préférence au remède indien, connu sous le nom de pilules de Tanjore. Ce remède, employé par *Russel* sur des hommes mordus par des chiens enragés, lui a plusieurs fois réussi. *Recette de la pilule de Tanjore :* Prenez en égale quantité 1° arsénic blanc; 2° racine de velli-navi ; 3° racine de neri-visham ; 4° amande de nervalam ; 5° poivre ; 6° vif-argent.

On mélange et frotte le vif-argent avec le jus de l'asclépias-gigantea, jusqu'à ce que les globules soient entièrement disparus ; on y joint les autres ingrédients et on bat le tout jusqu'à ce qu'ayant acquis une certaine consistance, on puisse le diviser en pilules. « Si une personne, dit Russel, » est mordue par un serpent à lunettes, donnez-lui une » pilule d'un drachme, mêlée dans un peu d'eau chaude. » Si au bout d'un quart d'heure les symptômes du venin » augmentent, donnez deux autres pilules ; si cette dose » est insuffisante, donnez une quatrième pilule une heure » après : cela suffit généralement ; mais il faut ouvrir la » blessure, et appliquer dessus un foie chaud de volaille... » — « Si le malade paraît être en grand danger, on peut » porter la dose à quatre pilules ; dans ce cas, il faut faire » une incision dans le haut de la tête, frotter une pilule » pulvérisée sur la plaie, puis y appliquer un foie de vo-

Digitized by Google

» laille. Le malade doit observer un régime pendant six » jours, en mangeant seulement de la bouillie au riz ou » du riz au lait. Il doit s'abstenir de sel et ne boire que » de l'eau tiède. Il faut l'empêcher de dormir les premières » vingt-quatre heures. »

On regrettera que Russel n'ait pas donné les noms botaniques des différentes plantes qui entrent dans la composition de ce remède. Tout ce qu'il nous apprend, est que l'amande de nervalam lui a paru être la graine d'une espèce de croton, et qu'aucune des plantes employées, excepté le velli-navi, n'est mortelle. Les crotons sont de la famille des euphorbiacées et de la Monoécie-monadelphie. Je soupçonne que celui dont il s'agit ici est le croton cathartique (c. tiglium). C'est un arbrisseau vanté depuis longtemps pour ses propriétés médicinales et qui croît aux Indes. Son tronc un peu grêle se divise en quelques rameaux garnis vers le sommet de feuilles lisses, ovales et un peu dentées. Les fleurs jaunes et blanchâtres viennent en épi à l'extrémité des branches et dans leurs bifurcations. Les mâles sont en haut de l'épi et les femelles au-dessous. Les fruits ont à peu près la grosseur d'une noisette, et renferment des semences, concaves d'un côté et aplaties de l'autre. Les graines sont purgatives comme les amandes de nervalam. — Les asclépiades sont de la famille des apocinées, de la Pentandrie-digynie. La gigantea croît dans les Indes, et l'alba passe pour sudorifique.

Avant Russel, Paterson avait déjà dit que les brames font des pilules qu'on doit regarder comme un remède très-efficace contre la morsure des serpents, et il cite en preuve le fait suivant : « Un cipaye ayant été mordu par une vipère, en fut tellement incommodé que nous désespérions de sa vie quand le colonel Fullarton lui fit prendre une seule pilule..... : deux jours après il fut parfaitement guéri. » Cette pilule est sans doute celle de Tanjore.

Digitized by Google

Nous pouvons donc conclure de ce mémoire, que : 1° le sens littéral et figuré des passages cités du psalmiste, de Jérémie et de l'Ecclésiastique sont fondés sur l'art bien connu en Orient, et surtout en Egypte, d'enchanter les serpents; 2° plusieurs des opérations magiques des enchanteurs peuvent s'expliquer naturellement; 3° ces enchantements supposaient déjà chez les anciens des connaissances très-avancées en erpétologie et en botanique; 4° enfin la succion de la plaie faite par la vipère (moyen employé par les psylles), l'usage des ligatures, de l'eau de luce, de certaines plantes et des pilules de Tanjore sont des remèdes qui peuvent neutraliser le venin des serpents.

Digitized by Google

HISTOIRE. -- ARCHÉOLOGIE.

NOTICE SUR QUELQUES MANUSCRITS

CONCERNANT

L'HISTOIRE DE METZ ET DE LA PROVINCE,

QUI SE TROUVENT

Dans les bibliothèques de Coblentz, Stuttgard, Munich, Vienne, Dresde et Berlin.

PAR M. AUGUSTE PROST.

MESSIEURS,

Les recherches bibliographiques sont le préliminaire indispensable des études historiques. En fournissant l'inventaire des sources à consulter, elles donnent le moyen de les rapprocher et de les comparer. Aussi doit-on désirer de voir les bibliographies se former et se compléter. C'est un travail qui ne peut malheureusement se faire que lentement. Les difficultés matérielles qu'il présente à cause de l'enfouissement des ouvrages dans des dépôts quelquefois peu accessibles, ordinairement éloignés les uns des autres, ne peuvent guère être surmontées ni dans un court espace de temps ni par un seul homme ; mais il est du devoir de chacun de concourir à l'accomplissement de l'œuvre. Cette consi-

Digitized by Google

dération sera mon excuse à oser présenter un travail dont je ne me dissimule pas l'insuffisance.

Dans un voyage que j'ai fait pendant l'été de 1847 en Allemagne, j'ai pris, en parcourant rapidement les principales bibliothèques de ce pays, quelques notes relatives à ceux de leurs manuscrits dont la connaissance peut intéresser l'histoire de Metz et de la province. Ces notes m'ont servi à dresser un catalogue de ces ouvrages; il comprend XXXIV numéros. Je ne doute pas, je l'avouerai, qu'un examen plus approfondi des collections que j'ai visitées ne fasse découvrir encore des richesses que la rapidité de mes recherches m'a laissé ignorer. Cependant, en attendant que ces investigations consciencieuses soient faites, j'espère que mon travail ne sera pas dénué de tout intérêt.

Je viens l'offrir à l'Académie au nom de qui, je dois le dire, j'ai reçu partout où je me suis présenté, un accueil extrêmement bienveillant.

N. B. Je donne ici, 1° un *Catalogue* pur et simple des manuscrits suivant l'ordre des bibliothèques auxquelles ils appartiennent; 2° une *notice* détaillée sur ces mêmes manuscrits suivant l'ordre des matières. — On peut recourir du catalogue à la notice, au moyen des chiffres arabes qui précèdent chaque paragraphe de la notice et qui sont indiqués à la fin des articles du catalogue auxquels ils sont relatifs. Réciproquement de la notice on est renvoyé quand cela est nécessaire au catalogue au moyen des chiffres romains qui dans le catalogue précèdent chaque article.

CATALOGUE.

BIBLIOTHÈQUE DU GYMNASE DE COBLENTZ.

I. Codex N° 5. Vitæ sanctorum. — Un vol. grand in-fol. très-épais, parchem., écrit sur deux colonnes, grosse minusc. du XIV^e^ siècle, contient entre autres :

Vita sancti Arnulphi (ici n° 3 et n° 4).

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE STUTTGARD.

II. Codex intitul. : Medica N° 1. — Un vol. in-fol., papier; contient folio 134 verso, une

Lettre de Jehan von Ersche, secrétaire de la cité de Metz. 1429 (ici n° 22).

Le feuillet sur lequel se trouve cette lettre est d'une autre main que tout le reste du manuscrit et semble écrit vers le milieu du XV^e^ siècle.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE MUNICH.

III. Fragment. mss. F. 2.

Series episcoporum metensium (ici n° 1).

C'est un feuillet détaché, dont l'écriture semble de la fin du XII^e^ siècle. Il contient des catalogues d'évêques de Mayence, de Metz, d'Augsbourg, etc.

IV. Codex monac. histor. 2631, XI. — Un vol. in-fol., papier, contenant diverses pièces, entre autres, fol. 26-27 :

Edictum in urbe metensi ad extirpandam novam doctrinam. 13 *octob.* 1543 (ici n° 25).

Le vol. est composé d'une collection de pièces manuscrites de diverses mains; celle-ci est écrite sur une feuille double, en cursive de la fin du XVI^e^ siècle ou du commencement du XVII^e^.

V. Cod. Lat. monac. 14451. (Olim S^i^-Emeran. E. LXXIV.) — Un vol. in-4° de 164 folios parch., XIII^e^ s.; contient divers traités, entre autres :

1° S^i^ Damiani Epi. liber quod causâ necessitudinis epo. liceat curæ pastorali renunciare. In quo :

Caput : de S^to^ Arnulpho metensi epo. (ici n° 3).

2° *G..... nomine tantum Epi. Epistola ad N.... Epum. metensem de schismate inter Alex. papam et Fredericum imperatorem* (ici n° 20).

Digitized by Google

VI. Codex iconogr. 283. Recueil de Blasons. — Un vol. in-folio de 561 fol., manuscrit du XVII^e siècle, provenant de la bibliothèque palatine de Manheim, contient entre autres (pag. 545-561):

Les Blasons des six anciens magistrats nommés les six paraiges de Metz (ici n° 13).

VII. Cod. Gallic. 324.

Camp de Chambière en 1732.

Un petit vol. in-8° de 241 pag. avec quelques dessins de fortifications et un plan de l'île Chambière et du fort Belle-Croix (ici n° 11.)

VIII. Cod. Gall. 462.

Evénements arrivés à Sailly en 1789-1791 (ici n° 69).

Trois liasses de papiers divers, provenant de M. Spol, ancien curé de Sailly, mort en émigration.

IX. Cod. Gall. 447, 448.

Lettres et œuvres diverses, tant en vers qu'en prose, par un villageois amateur. — Revu et corrigé en 1784 (ici n° 70).

Deux vol. in-8°, manuscrits; recueil de pièces diverses formé par M. Spol, ancien curé de Sailly.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE DE VIENNE.

X. Cod. mss. Hist. Eccles. N° CXX, Olim 37. — Un vol. petit in-4° de 168 fol. parch., composé de cinq traités de formats inégaux, entre autres:

1° *Passio et miracula Sancti Gorgonii* (ici n° 7). Douze fol. écriture du XI^e siècle environ.

2° *Vita Sancti Adelphi Epi. metensis per Werinharium* (ici n° 2). Dix fol. dont le dernier est mutilé; écriture du XI^e ou XII^e siècle.

XI. Bibl. du pr. Eugène, LXV. Hodie 3356. — Un vol. in-fol., papier, écriture du XV^e siècle.

Digitized by Google

Chronique française, usque ad annum 1382 (ici n° 12).

XII. Histor. profan., CCCXXV. — XII E 16. — Hodié 10147. — Un vol. in-fol., papier; recueil de pièces diverses, entre autres :

De mediomatricorum urbe. Ex oratione pareneticâ ad Germanorum proceres a°. 53 (1553) (ici n° 59). Deux folios dont l'écriture semble une cursive de la fin du XVI^e^ ou du commencement du XVII^e^ siècle.

XIII. Juris canonici XLV. — Un vol. in-fol. de 150 fol., parchemin, écrit sur deux colonnes, au XI^e^ ou XII^e^ siècle, contenant diverses pièces, entre autres :

1° *Diplomata Sigeberti et Theoderici regum pro monasterio Stabulensi* (ici n° 15).

2° *Epistola D..... Virdunensis Epi. contra Hildebrandum papam* (ici n° 19).

XIV. Juris civilis 186. — Hodié 2873. — Un vol. petit in-fol., papier, 56 fol., écrit sur deux colonnes, XV^e^ siècle, contient entre autres choses :

Friderici II, Rodolphi II, Alberti, Ludovici Bavari, imperatorum constitutiones quœdam Germanicæ, principio et fine mutilatæ (ici n° 21).

XV. Hist. Ecclesiast. XXXIII. — Hodié N° 5584. — Un vol. in-fol., papier, de 21 fol.; contient des pièces diverses écrites par différentes mains; cursive des XVI^e^ ou XVII^e^ siècle; porte au dos le titre : Urbani Bulla; renferme entre autres choses :

Sigifridi Gorziensis abbatis Epistolæ duo de matrimonio Henrici III impediendo (ici n° 18).

Cette lettre est écrite sur les neuf premiers folios du manuscrit, mais elle forme un cahier qui a été détaché primitivement d'un autre vol., car il est paginé de 181 à 198.

Digitized by Google

XVI. 48, N° XXVI. Olim Histor. 277. — Un vol. in-fol. de 108 folios, papier; copies de pièces de différentes mains, fin XVI^e^ et XVII^e^ siècles, entre autres :

1° *Excerpta ex cartulario Laurishamense* (ici n° 16).

2° *Charte d'Etienne, évêque de Metz, pour Saint Tron;* ann. 1140 (ici n° 17).

XVII. Hist. Eccles. N° XC. Olim Ambras. 277. — Un vol. in-4°, parch. de 172 folios, du XI^e^ siècle environ, contient divers traités, entre autres :

Genealogia Sancti Arnulphi (ici n° 5).

XVIII. Hist. Eccles. 160. — Un vol. in-8°, papier, décrit par Lambecius, comment. Biblioth. Vindobon., t. II, p. 792; contient entre autres choses :

1° *Genealogia Sancti Arnulphi Epi. metensis* (ici n° 5.)

2° *Vita Sancti Clodulphi Epi. metensis* (ici n° 6.)

XIX. 430. Salisburgensis 404. N° 3787. — Un vol. in-fol., parch., de 180 fol., écriture du XI^e^ siècle environ; contient divers traités, entre autres :

1° *Vita Sancti Arnulphi Epi. metensis* (ici n° 3).

2° *Translatio Sancti Arnulphi* (ici n° 4).

XX. Hist. Prof. CXCIX ad CCIII. Hodie 7589*. — Un vol. in-fol., papier; collection de pièces diverses de différentes mains, du XVI^e^ siècle, entre autres :

1° *Supplication de la ville de Metz aux états de Worms,* 1545 (ici n° 45).

2° *Lettre de Maurice de Saxe à Philibert de Savoie,* 1552 (ici n° 47.)

3° *Supplique des états du cercle du Rhin à l'empereur, sur l'occupation de Metz, Toul et Verdun par le roi de France,* 1556 (ici n° 58).

Digitized by Google

4° *Intercession des états de Worms près des magistrats de Metz en faveur des protestants*, 1545 (ici n° 26).

5° *Réponse de Messeigneurs de Metz sur cette missive* (ici n° 27).

6° *Récit de la guerre de* 1552, *par Ulric Sitzinger, chancelier de Deux-Ponts* (ici n° 51).

XXI. Cod. mss., Hist. Prof. N° CCCXIII. Hodié 7646. — Un vol. in-fol., papier; collection de pièces diverses de différentes mains, du XVI^e^ siècle, entre autres :

1° *Justificatio Belli Gallici, per Carolum V, imp.*, 1551 (ici n° 46).

2° *Lettre des états d'Augsbourg au roi de France*, 1555 (ici n° 57).

3° *Manifeste de Henry II aux états de l'empire*, 1552 (ici n° 48).

4° *Lettre de Henry II aux états de l'empire*, 1554 (ici n° 52).

5° *Lettre de Henry II aux états de l'empire*, 1554 (ici n° 53).

6° *Lettre de Henry II à l'archevêque électeur de Mayence*, 1552 (ici n° 49).

7° *Avis des commissaires impériaux près les états de Francfort sur la réponse à faire à une lettre de Henry II*, 1553? (ici n° 55).

8° *Lettre de Henry II aux états de l'empire à Francfort*, 1554 (ici n° 54).

9° *Lettre de l'empereur Charles-Quint aux électeurs de l'empire*, 1553 (ici n° 56).

10° *Lettre du roi François I aux villes de l'empire*, 1544 (ici n° 44).

11° *Lettre du roi Henry II à l'électeur de Brandbourg*, 1552 (ici n° 50).

Digitized by Google

12° *Lettre des électeurs de l'empire au roi François I,* 1543 (ici n° 41).

XXII. Cod. mss. Theolog. DCLXIX. Hodiè 4763. — Un vol. petit in-4°, papier, de 273 feuillets; écriture du XV^e^ siècle; contient divers traités, entre autres :

Breve.... Papæ ad Dum. Gorcen. pro Clero metensi, 1463 (ici n° 23).

XXIII. Hist. Profan. CCCX. Hodiè 7188. — Un vol. in-fol., papier; collection de pièces manuscrites de diverses mains, du XVII^e^ siècle.

Pièces diverses concernant la Lorraine et son occupation par Louis XIV (ici n° 65).

XXIV. Cod. mss. Hist. Prof. CCXXXIX. Hodiè 3336. — Un vol. in-fol., papier, de 199 fol., contenant divers traités, entre autres :

1° *Armorial daté de* 1473 (ici n° 13).

2° *Fragment d'une ancienne Chronique messine* (ici n° 8).

XXV. Eugen. in-fol. CIV. Hodiè 3378. — Un vol. in-fol., papier, de 322 fol., reliure moderne.

Chronique de Jean Aubrion continuée par Pierre Aubrion son cousin; autographe (ici n° 9).

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE DRESDE.

XXVI. O. 82, in-fol. — Un vol. petit in-fol., papier, de 113 fol., reliure moderne, écriture de la première moitié du XVI^e^ siècle.

Les Chroniques de Metz en vers, ad ann. 1525 (ici n° 10).

BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BERLIN.

XXVII. Mss. Latini, in-fol., 284. — Un vol. in-fol., papier, non paginé; recueil de pièces, entre autres :

Digitized by Google

1° *Traité de paix entre Charles-Quint et les princes protestants,* 1532 (ici n° 28).

2° *Lettre des ambassadeurs de François I aux états d'Allemagne,* 1544 (ici n° 42).

3° *Discours des ambassadeurs de François I aux états d'Allemagne,* 1544 (ici n° 43).

4° *Lettre de François I aux états d'Allemagne,* 1534 (ici n° 29).

5° *Lettre de François I aux états d'Allemagne,* 1534 (ici n° 30).

6° *Lettre de François I aux états d'Allemagne,* 1535 (ici n° 33).

7° *Discours de l'ambassadeur de France à la diète de Smalcalde,* 1535 (ici n° 34).

8° *Lettre de François I aux états d'Allemagne,* 1536 (ici n° 31).

9° *Discours de Charles-Quint contre François I en présence du pape,* 1536 (ici n° 40).

10° *Réponse de François I et réplique de Charles-Quint* (ici n° 40).

11° *Lettre de François I aux états d'Allemagne,* 1536 (ici n° 35).

12° *Lettre des fils de François I aux états d'Allemagne,* 1536 (ici n° 36).

13° *Lettre de l'ambassadeur de France aux princes allemands,* 1536 (ici n° 37).

14° *Guillelmi Bellaij legati regis Galliæ Apologetica Epistola,* 1536 (ici n° 38).

15° *Lettre de François I aux électeurs de l'empire,* 1536 (ici n° 32).

16° *Lettre de François I à l'électeur de Mayence,* 1536 (ici n° 39).

XXVIII. Mss. Latini, in-4°, 106. — Un vol. in-4°, parch. de 185 folios ; reliure moderne ; renferme

Digitized by Google

divers traités d'écritures différentes, entre autres :

Musica Tiecheri Epi. metensis. Ecriture du XII^e^ siècle environ (ici n° 14).

XXIX. Mss. Gallici, in-fol. 26. — Un vol. in-fol.; papier; non paginé; écriture du XVII^e^ siècle; recueil de pièces, 1418-1632.

Successions de Lorraine et de Bar (ici n° 66).

XXX. Mss. Gallici, in-fol., 27. — Un vol. in-fol.; papier; non paginé; écriture du XVII^e^ siècle.

Inventaire des Chartes de Lorraine, 1634. (ici n° 64).

XXXI. Mss. Gallici, in-fol., 28-29-30. — Trois vol. in-fol.; papier; non paginés; écriture du XVII^e^ siècle.

Différent sur le sujet de Passavant et autres seigneuries voisines, entre les rois de France et les ducs de Lorraine (ici n^os^ 60, 61, 62, 63).

XXXII. Mss. Gallici, in-fol., 101-102. — Deux vol. in-fol.; papier; non paginés; écriture du XVII^e^ siècle.

Mélanges historiques relatifs à l'histoire de France au XVI^e^ siècle (ici n° 67).

XXXIII. Mss. Dieziani, in-fol., 59. — Un vol. in-fol.; papier; non paginé; écriture du XV^e^ siècle; renferme divers traités, entre autres :

Epistolæ duæ anonymi ex Treviris 1473; relatives à l'entrevue de l'empereur Frédéric III avec Charles duc de Bourgogne (ici n° 24).

XXXIV. Mss. ad Hist. Boruss., in-fol., 549. — Un vol. mince petit in-fol., papier, 61 fol.

Extrait des Registres de l'Église réformée française de Berlin, 1672-1690 (ici n° 68).

Digitized by Google

NOTICE.

A. — Hagiographes.

Les bibliothèques que j'ai visitées m'ont procuré la connaissance de plusieurs ouvrages appartenant à une catégorie pour laquelle l'étude des anciennes versions manuscrites est peut-être encore plus importante que pour aucune autre : ce sont les hagiographes. — Voici quelques détails sur ceux de ces manuscrits qui sont mentionnés dans le catalogue précédent.

Je citerai d'abord une pièce qui intéresse la chronologie de nos premiers évêques ; c'est un fragment manuscrit de la fin du XII^e^ siècle, qui se trouve à la bibliothèque de Munich (ici III).

(1) — *Series episcoporum Metensium usque Drogonem.*

Cette *series* mérite d'être étudiée à cause de quelques différences qu'on remarque entre elle et les catalogues de nos évêques reçus généralement. — Ainsi elle semble indiquer une lacune entre le 10^e^ *Adelfus* et le 11^e^ *Frininus* — Elle place sur une seule ligne, comme s'ils eussent été contemporains, le 22^e^ qu'elle appelle *Agathol,* et le 23^e^ qu'elle nomme *Sper.* — Enfin elle intervertit l'ordre adopté par Meurisse pour le 33^e^ et le 34^e^, mettant *Aptatus* le premier et *Appo* le second. — Peut-être une étude approfondie fera-t-elle reconnaître dans ces irrégularités de simples erreurs de copiste, mais encore sont-elles bonnes provisoirement à constater dans un texte aussi ancien que le XII^e^ siècle.

Je mentionne ce fragment avec les hagiographes, quoique rigoureusement peut-être il n'appartienne pas à cette classe d'ouvrages. Pour ne rien négliger, je dois ajouter que cette liste ne donne la qualification de saint à aucun

Digitized by Google

de nos évêques ; mais il faut se garder de tirer de cette circonstance une conséquence trop rigoureuse, car il est certain que plusieurs d'entre eux, notamment saint Arnould, furent honorés comme saints bien avant le XII^e^ siècle.

J'ai trouvé à la bibliothèque impériale de Vienne une vie de saint Adelphe, dixième évêque de Metz, sur laquelle il y a quelques observations à faire.

(2) — *Vita S^i^ Adelphi, episcopi per Verinharium.*

Ce traité fait partie du manuscrit désigné ci-dessus au N° X. Il comprend dix folios dont le dernier est mutilé. Ses caractères semblent du XII^e^ siècle environ. — Cette vie de saint Adelphe est, je crois, inédite. Elle présente des différences notables avec celle qu'ont publiée les Bollandistes dans les Acta sanctorum (août, t. VI, pag. 504), d'après Jacob Wimpheling qui en avait donné en 1506 une première édition.

Les Bollandistes distinguent dans la vie de saint Adelphe deux parties qui appartiennent, suivant eux, à des époques différentes, quoique Meurisse les croie l'une et l'autre de la fin du XII^e^ siècle :

1° *Vita sancti,* qu'ils regardent comme apocryphe et fabuleuse, et dont ils ne connaissent pas l'auteur.

2° *Translatio et miracula ab auctore coævo,* traité auquel ils accordent plus de confiance qu'à ce qui précède.

Le manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne renferme ces deux parties, et mentionne formellement *Werinharius* comme leur auteur, ce que les Bollandistes ignoraient. J'ajouterai que certains détails du texte peuvent conduire à penser que l'ouvrage a été écrit à Neuviller, abbaye relevant de l'évêché de Metz, et où l'évêque Drogo avait fait transporter, au IX^e^ siècle, le corps de saint Adelphe.

D'un autre côté le manuscrit de la bibliothèque de

Digitized by Google

Vienne diffère en plusieurs points importants de l'ouvrage donné par les Bollandistes. — Ainsi, par exemple, le traité de ces derniers entre dans de grands détails sur la généalogie de saint Adelphe qu'il rattache à Constantin. Le manuscrit de Vienne au contraire est beaucoup plus réservé dans ses assertions. Werinharius, son auteur, avoue qu'il ignore le nom des parents de saint Adelphe et bien plus, le lieu même qu'ils habitaient.

N'est-il pas permis de soupçonner d'après cela que l'ouvrage de Werinharius est l'original authentique d'une biographie que les interpolations postérieures ont altérée pour en faire le traité que les Bollandistes ont cru devoir qualifier d'apocryphe et de fabuleux? — Cette observation est faite pour donner une idée de l'importance qu'on doit attacher au manuscrit de la bibliothèque de Vienne.

Malheureusement cet exemplaire de la vie de saint Adelphe est incomplet. La seconde partie (*translatio et miracula*) est mutilée à la fin, et sa comparaison avec l'édition des Bollandistes permet de juger que ce qui manque est assez considérable. Remarquons cependant, que fort heureusement le manuscrit de Vienne nous a conservé, dans sa portion restée intacte, la première partie de la biographie du saint (*vita sancti*); celle précisément que des interpolations ont altérée dans l'exemplaire publié par les Bollandistes; et que la seconde partie (*translatio et miracula*) qui présente la lacune dont j'ai parlé, semble être identiquement la même que celle donnée dans les Acta sanctorum.

(3) — *Vita Sancti Arnulphi.*

J'ai rencontré deux exemplaires de la vie de saint Arnould, évêque de Metz. L'un (manuscrit du XIV^e^ siècle) à la bibliothèque du Gymnase de Coblentz (ici I). L'autre (manuscrit du XI^e^ siècle) à la bibliothèque impériale de Vienne (ici XIX). Ces manuscrits donnent deux versions à peu près

Digitized by Google

semblables de la première des trois biographies de saint Arnould publiées par les Bollandistes (juillet, t. IV, p. 435), attribuée par eux à un anonyme contemporain.

Cette vie de saint Arnould n'est pas rare ; la bibliothèque de Metz en possède un fragment malheureusement peu considérable (Bibliothèque de Metz, mss., G. 80.)

Constatons en passant que les deux manuscrits de Coblentz et de Vienne, ne contiennent pas à la fin, le passage que les Bollandistes ont trouvé dans quelques autres exemplaires du même ouvrage, et suivant lequel il aurait été exécuté à la demande de saint Clou fils de saint Arnould lui-même : — « Ecce reverendissime domine chlodulfe pontifex habeto » conscriptam quam poposcisti vitam..... etc.... » — Cependant cette circonstance n'ôte rien à la confiance qu'on peut avoir dans la haute antiquité de ce récit, dont les expressions montrent souvent que leur auteur a été témoin et même quelquefois acteur des faits qu'il raconte.

Nous rappellerons que les Bollandistes ne reconnaissent les caractères de la certitude historique que dans ce monument contemporain de notre illustre évêque, et qu'ils n'admettent qu'avec réserve les faits nouveaux introduits un siècle et demi plus tard dans la biographie du saint, par Paul Diacre. Celui-ci composa son livre sous le règne de Charlemagne, et ne fut peut-être pas assez scrupuleux dans le choix des faits qu'il croyait propres à illustrer la mémoire du personnage vénéré auquel l'empereur rattachait son origine. Est-ce à ce sentiment que nous devons attribuer l'introduction, dans son récit, du miracle célèbre de l'anneau de saint Arnould, retrouvé dans le corps d'un poisson, miracle dont l'anonyme contemporain ne dit pas un mot, et qu'il ne lui aurait pourtant guère été permis d'omettre s'il l'eût connu ? Les Bollandistes accordent encore moins de confiance à Umno, qui écrivit peu après Paul Diacre, et qui interpola dans la vie primitive de saint Arnould toutes les

Digitized by Google

fables en crédit au IXe siècle. Du reste la crédulité n'était pas son seul défaut, et les savants auteurs des *Acta sanctorum*, relèvent dans son ouvrage une foule d'erreurs historiques, dont une véritable ignorance peut seule rendre raison.

Le miracle de l'anneau est rapporté par Umno comme il l'avait été avant lui par Paul Diacre. — Il se trouve de plus dans un chapitre du traité de saint Damian, intitulé : *S. Damiani Epi. Liber quod causâ necessitudinis episcopo liceat curæ pastorali renunciare.* J'ai vu un exemplaire manuscrit de ce traité, écrit au XIIIe siècle, à la bibliothèque royale de Munich (ici V). — Saint Damian vivait au XIe siècle.

(4) — *Translatio sancti Arnulphi.*

Dans la *vita sancti Arnulphi ab anonymo coævo*, publiée par les Bollandistes, se trouve compris sous les nos 27-35 (Bolland. acta sanct. Jull., T. IV, p. 439), le récit de la translation de ses reliques et des miracles qui l'ont suivie. Cette partie du récit n'existe pas dans le traité ultérieur d'Umno sur la vie de saint Arnould. Umno s'est arrêté à la mort du saint confesseur. Au contraire, dans la biographie écrite par l'anonyme, telle que la publient les Bollandistes, la translation fait partie intégrante de l'œuvre et n'est distinguée par rien de tout ce qui la précède. Dans la pensée des savants éditeurs, elle appartenait sans doute au même auteur que le reste de l'ouvrage.

C'est aussi sous cette forme que la translation nous est donnée dans la vie de saint Arnould, manuscrit de la bibliothèque de Coblentz (ici I). Elle suit sans interruption le récit de la mort du saint, et forme en quelque sorte la dernière partie de sa biographie, qui s'arrête après cet appendice final par ces mots : « *Finit vita sancti Arnulfi epi.* »

Dans le manuscrit de Vienne (ici XIX), il n'en est pas

Digitized by Google

de même, et quoique le récit de la translation des reliques de saint Arnould suive immédiatement celui de sa mort, il semble faire en quelque sorte une œuvre à part. — Ainsi la vie du saint est terminée après le tableau de sa mort par ces mots : « *Finit vita Sti. Arnulfi Epi.* » après lesquels l'histoire de la translation commence par ceux-ci : *Incipit translatio Sti. Arnulfi Epi.* » et se termine par ceux-ci : « *Explicit translatio Sti. Arnulfi Epi.*, » ce qui indique bien évidemment l'intention de faire du récit de cette translation une œuvre distincte.

Je ne veux pas conclure de là que les Bollandistes aient eu tort de regarder la *translatio* comme appartenant au même auteur que la *vita*. Cette séparation matérielle des deux parties, ne conduit pas nécessairement à une pareille opinion. J'ajouterai même que dans le récit distinct de la translation, présenté par le manuscrit de Vienne, l'ordre des faits, autant que j'en puis juger par des notes insuffisantes, semble le même que dans celui du manuscrit de Coblentz, et dans la version publiée par les Bollandistes, et que les textes ne diffèrent guère que par des détails de rédaction. Cependant il est un point sur lequel je signalerai entre eux une variante qui n'est pas, ce me semble, sans importance.

Le manuscrit de Coblentz et la version anonyme des Bollandistes établissent que la translation des reliques de saint Arnould a eu lieu dans l'année qui a suivi sa mort. Voici les termes qu'ils emploient :

« Sed per anni circulum vir domini Georicus (sic) eps. » successor ejus..... etc..... (manuscrit de Coblentz). »

« Post obitum beati Arnulfi, anni ferè jam acto tempore » vir electissimus successor ejus Goericus episcopus... etc. ..... (in Bolland. jull., t. v, p. 439, N° 27).

Cette opinion est suivie aussi par Meurisse (Histoire des évêques de Metz, p. 117), et par les bénédictins, auteurs de l'histoire de Metz (t. I, p. 377).

Digitized by Google

Le manuscrit de Vienne modifie singulièrement cette assertion en avançant que environ huit années s'écoulèrent entre l'époque de la mort et celle de la translation de saint Arnould :

« Post annos jam ferè octo vir electissimus successor » ejus Goericus eps..... etc.

Je ne tirerai pas de conclusion de cette différence qu'il me suffit de signaler. Peut-être n'y verra-t-on qu'une altération de la version précédente donnée par les Bollandistes? Mais il est bon, au moins, de la constater dans un manuscrit aussi ancien que celui de Vienne, qui paraît être du XI^e^ siècle environ, et dont la version, comme je l'ai dit plus haut, se distingue des autres par des conditions de forme qui lui sont particulières.

(5) — *Genealogia sancti Arnulphi.*

C'est ici le lieu de parler d'un ouvrage assez célèbre, quoiqu'il ait été fort décrié par les historiens, et dont on sera toujours obligé de tenir compte ; parce que, tout en reconnaissant qu'il est mêlé de fables inadmissibles, il est permis de supposer qu'il renferme quelques éléments de vérité. Cet ouvrage est la généalogie de saint Arnould. Il en existe trois versions très-différentes, données toutes trois par D. Calmet, dans les preuves de son Histoire de Lorraine.

J'en ai trouvé à Vienne un exemplaire qui date du XI^e^ siècle environ (ici XVII), et qui, malgré quelques variantes, se rapproche beaucoup de la troisième version de Dom Calmet, celle qu'il avait empruntée à la chronique de Fontenelle. Je consignerai ici la remarque, que le manuscrit de Vienne est une compilation barbare dans laquelle on ne peut reconnaître qu'avec quelque étude les éléments confus de cette généalogie. Un autre manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, que je n'ai pu voir (ici XVIII), contient aussi une généalogie de saint Arnould.

Digitized by Google

La généalogie de saint Arnould a été composée vraisemblablement dans le courant du IXe siècle, et on peut en attribuer l'origine au désir qu'avaient les Carlovingiens de rattacher leur ascendance aux rois de la première race. Remarquons cependant que cette opinion n'était pas admise du temps de Charlemagne, car Paul Diacre et Umno, qui écrivirent vers cette époque l'histoire de saint Arnould, se bornent à indiquer sa descendance jusqu'à Charlemagne, sans parler de son origine en termes précis; ils disent seulement qu'il était d'une famille illustre de la nation des Francs. Ce n'est que plus tard qu'on s'avisa de dire que saint Arnould appartenait à la race des Mérovingiens, et c'est le traité dont il est ici question (Genealogia sancti Arnulphi) qui nous le montre pour la première fois comme étant petit-fils du sénateur Ansbertus et de Blitilde, fille de Chlotaire, roi des Francs.

(6) — *Vita sancti Clodulphi.*

Il existe aussi une histoire intéressante de saint Clou, fils de saint Arnould et comme lui évêque de Metz.

La bibliothèque de Vienne en possède un exemplaire (ici XVIII), mais il n'était pas en place à l'époque de mon voyage en Autriche, et on n'a pu le mettre entre mes mains. Ce manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, est d'ailleurs décrit par Lambecius. (Comment. bibliot. Vindobon. t. II, p. 792.)

La vie de saint Clou existe aussi dans un manuscrit de la bibliothèque de Metz (Mss. G, 80), et elle a été publiée dans l'ouvrage des Bollandistes, et dans les Acta SS. O. S. Benedicti.

(7) — *Passio et Miracula sancti Gorgonii.*

J'ai vu à la bibliothèque impériale de Vienne un exemplaire, manuscrit du XIe siècle, de ce traité (ici X). Il

Digitized by Google

comprend deux parties. — Je n'ai rien à dire de la première (passio) qui a vingt-trois pages dans le manuscrit. Quant à la seconde (miracula), qui en a quatre-vingt-douze, elle n'est pas sans intérêt, parce qu'elle présente quelques différences avec les manuscrits du même ouvrage connus par Mabillon et les Bollandistes.

Ces derniers (Bolland., septembre, t. III, p. 329), attribuent les *Miracula sancti Gorgonii* à un auteur qui, suivant eux, vivait au milieu du x^e^ siècle. Le manuscrit de Vienne renferme quelques indications qu'ils ignoraient et qui pourront jeter un peu de lumière sur la question de son origine. Il commence par un préambule que ne contenaient pas les exemplaires consultés par les Bollandistes, préambule qui semble indiquer que son auteur appartenait à l'abbaye de Gorze : « Descripturus quedam » miracula patroni *nostri* Beati Gorgonii que visu et auditu » comperi..... etc..... »

Si ce passage s'applique à la composition de l'ouvrage, le suivant, qui se trouve à la fin du manuscrit et qui était inconnu aussi aux Bollandistes, semble plutôt concerner son exécution matérielle et indiquer qu'il a été écrit pour Neuviller, abbaye de bénédictins relevant du diocèse de Metz. Voici ce passage final du manuscrit de Vienne : « ... Expliciunt miracula sancti Gorgonii martyris. Hanc » eximii martyris victoriosissime passionis honestatem... » jussu *adscriptam* abbatis Meinardi, si quis ingenio » fraude ue quaque subduxerit *loco Nouiuillarensi*... » anathemate... feriatur... amen. »

Quant au corps même de l'ouvrage, le manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne semble conforme au texte publié dans les Acta sanctorum, quoique cependant l'insuffisance de mes notes à cet égard ne me permette pas de l'assurer positivement. C'est donc un fait à vérifier. En tout cas on peut avancer que ce traité renferme un grand

Digitized by Google

nombre de renseignements historiques intéressants pour l'histoire de notre pays du VIII^e^ au X^e^ siècle.

Outre l'exemplaire de Vienne, j'en connais encore un, malheureusement incomplet, à la bibliothèque de Metz. (Mss. G, 80.) Cet ouvrage a été d'ailleurs, comme je l'ai dit, publié par les Bollandistes, et aussi par Mabillon dans les Acta SS. O. S. Bened. (sec. III, part. 2).

B. — Chroniques.

J'arrive à parler de quelques ouvrages qui appartiennent à une classe fort intéressante de monuments historiques ; ce sont les chroniques. — Les chroniques sont rares ; j'ai été cependant assez heureux pour en rencontrer quelques-unes qui méritent d'être étudiées attentivement.

Un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXIV) nous fournit un fragment de quelques pages écrit au XV^e^ siècle avec ce titre :

(8) — *Extraict de ung anciens liwes en parchemin du monster à Lusanbourg.*

Qu'est-ce que ce livre du *monster de Lusanbourg* que le translateur du XV^e^ siècle qualifiait déjà d'*ancien?* La nature de l'extrait qui nous en est parvenu permet de croire qu'il est resté inconnu jusqu'à ce jour. Faute de l'avoir rencontré, c'est déjà un grand point pour nous que de savoir qu'il a existé et d'être mis en quelque sorte sur sa trace par cette indication qu'il a appartenu au *monster de Lusanbourg.*

Mais ce n'est pas là le seul service que peut nous rendre le manuscrit de la bibliothèque de Vienne. Privés que nous sommes de l'original, il nous fournit plusieurs renseignements historiques dont la simple mention suffira pour donner une idée de l'importance de l'ouvrage.

Digitized by Google

Constatons d'abord ce fait singulier, que l'extrait que nous avons entre les mains se compose d'un mélange bizarre de passages latins et de passages écrits en vieux français. L'original du *monster de Lusanbourg* présentait-il déjà le même caractère ; ou bien est-il dans notre extrait le résultat d'une compilation de matériaux empruntés à des sources différentes? Cette observation faite, je viens à la citation prise au hasard de quelques-uns des faits que nous présente la chronique.

Elle donne quelques détails sur les rois de la première race dont elle commence la série à *Meroueus*, père de *Hildericus*.

Passant à une époque postérieure, nous rappellerons qu'à la mort de Louis-le-Germanique en 876, ses états furent partagés entre ses trois fils, Carloman, Louis-de-Saxe et Charles-le-Gros. On a longtemps agité la question de savoir dans la part duquel se trouvait la ville de Metz. Dom Calmet la donnait à Charles-le-Gros ; le père Benoit et après lui les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, l'attribuaient à Louis-de-Saxe. L'Etude des Chartes semble donner raison à ces derniers en prouvant que Louis était souverain à Metz comme dans la France orientale, dans les années 878, 880, 881. La chronique de Luxembourg émet la même opinion à une époque où elle ne résultait certainement pas comme aujourd'hui de la critique des sources historiques, mais d'une simple tradition. Elle dit : « Anno viii^c lxxxiii Loys roy de Austrasie » *S^gr de Mets* frere de l'empereur Charles-le-Jeune fust » mort. »

Plus loin je lis : « Robertus Francorum rex ad invadendam » Mettim animum intendit, sed Corardus, imp. ei resistit. »

Pour faire ressortir la valeur de ce passage, je me bornerai à le rapprocher des suivants que j'emprunte aux deux chroniques de Sigebert et de F. Andreas :

Digitized by Google

« An. 1026. — Rotbertus rex Francorum ad invadendam » Lotharingiam animum intendit sed citò ab hoc conatu » destitit » (Chron. Sigeb. apud D. Bouquet, t. X, pag. 219.)

« Post mortem Henrici imperatoris potentissimi, Ro- » bertus rex Francorum ad invadendam Lotharingiam » animum intendit, sed videns magnanimitatem Conradi » illius successoris, citò ab hoc conatu desistit. » (Chron. fr. Andreœ. Apud D. Bouquet, t. X, p. 290.)

Le passage de la chronique de Luxembourg s'applique certainement au même fait que les deux précédents ; il dit, de plus qu'eux, que c'est à Metz même qu'en voulait le roi Robert, et les expressions qu'il emploie impliquent l'idée d'une lutte dont les autres permettent à peine la supposition. Ajoutons que les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, ne disent rien de ces faits. Je ne veux, du reste, que citer les autorités qui en parlent, sans entrer ici dans la discussion de la question.

Dans le récit de la *guerre de Saint-Germain*, en 1227, sont aussi consignées quelques particularités inédites.

Pour terminer en un mot, je dirai que cette chronique est intéressante, surtout pour le XIII^e^ siècle, et que l'étendue des renseignements qu'elle contient sur les comtes de Bar peut donner à penser qu'elle était spécialement consacrée à leur histoire. Elle s'arrête à l'an 1294.

(9) — *Chronique de Jean Aubrion, continuée par Pierre Aubrion, son cousin*, 1170-1512.

La chronique de *Jean Aubrion* est un des morceaux les plus précieux que nous possédions sur l'histoire de la cité au XV^e^ siècle. Son auteur décrit avec intelligence les faits dont il a été témoin de 1464 à 1501 ; et de 1501 à 1512 un de ses cousins, Pierre Aubrion a continué son œuvre. Cependant aucun des exemplaires d'Aubrion que

Digitized by Google

nous possédions n'embrassait cette période entière (de 1464 à 1512). La bibliothèque de Metz en a deux (mss. fond historique, 27, 28). La bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris, en possède un, lequel du reste est l'original d'un de ceux que nous avons à Metz. Ces trois manuscrits sont mutilés (ils vont de janvier 1476, anc. style, à 1500). Il leur manque environ treize années au commencement ; et à la fin ils quittent le récit de Jean Aubrion huit mois avant le point où il s'est arrêté. J'ajouterai que de plus ils ne renferment rien du travail de Pierre Aubrion son cousin. Ce dernier, qui n'est pas sans importance, comprend encore douze années.

J'ai eu le bonheur de rencontrer à la bibliothèque de Vienne (ici XXV) l'original même d'Aubrion. C'est un autographe précieux, dont la possession comble une lacune importante dans la collection de nos chroniques. Il nous donne une idée complète de la valeur de ce monument dont nous ne connaissions qu'une partie. Jean Aubrion, à l'exemple des chroniqueurs de son temps, avait fait précéder la narration des faits dont il avait été témoin, d'une sorte de compilation servant d'introduction historique à son ouvrage et empruntée aux monuments antérieurs. Le manuscrit de Vienne renferme ce travail préliminaire qui va de 1170 à 1464. Vient ensuite le corps de la chronique depuis 1464 jusqu'au mois d'août 1501. A cet endroit une nouvelle main succède à celle qui a écrit tout ce qui précède ; elle trace le récit de la mort de *Jehan Aubrion, facteur de ces présentes*, et continue ensuite la chronique jusqu'en 1512 ; c'est la main de Pierre Aubrion, cousin de Jehan. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de cette trouvaille ; disons cependant pour ne pas être taxé ici d'exagération, qu'elle est d'un intérêt plus philologique qu'historique. La chronique complète d'Aubrion, si elle nous manquait dans sa forme originale, nous avait été

Digitized by Google

transmise au moins en substance, d'abord par Philippe de Vigneulles qui la connaissait et lui avait beaucoup emprunté; ensuite par un extrait fait au XVI^e^ siècle, sous le titre de: *Annales de Metz tirées de Simon de Lahière, de Jehan Aubrion et de son neveu.* On connaît trois exemplaires de ce dernier ouvrage; l'un est à la bibliothèque de Metz (mss. fond hist., N° 29). L'autre est à la bibliothèque d'Epinal (mss., N° 29). Le troisième appartient à la collection de feu M. le comte Emmery (N° 2654).

Avant de quitter ce sujet, j'indiquerai quelques particularités qui expliqueront comment le manuscrit original de Jean Aubrion a été enlevé à notre pays pour aller s'égarer dans un dépôt étranger. Il est fort probable qu'il est resté chez nous pendant toute la durée du XVI^e^ siècle. Au XVII^e^ il y était encore, et il appartenait alors à un membre d'une famille connue du pays, M. Poutet de Malleroy, dont le nom se lit sur le second feuillet de garde du manuscrit. Vers la fin du XVII^e^ siècle il fut acquis pour le compte du prince Eugène, grand collecteur de livres, et c'est de sa bibliothèque qu'il est passé dans celle de l'empereur à Vienne où il est encore aujourd'hui.

(10) — *Chronique messine en vers.*

La bibliothèque royale de Dresde ne m'a pas fourni autant de bons renseignements que celles de Munich, de Vienne et de Berlin; je ne dois pas oublier cependant que j'y ai trouvé un exemplaire de la *Chronique messine en vers* (ici XXVI).

Les copies de cette chronique sont assez communes, mais comme elles sont très-variées quant à leur étendue et à leur forme, il est bon de les recueillir avec soin, car leur comparaison pourra faire un jour l'objet d'une étude intéressante. Le manuscrit de la bibliothèque de Dresde est très-beau; il est écrit entièrement de la même main, et les caractères indiquent la première moitié du XVI^e^ siècle.

Digitized by Google

La chronique qu'il contient s'arrête en 1525 ; elle comprend 1071 strophes partagées en 102 chapitres.

Cet ouvrage, mêlé comme toutes nos chroniques de récits fabuleux sur l'origine de la ville de Metz, a été trop décrié jusqu'aujourd'hui. Dom Calmet, qui en a publié une partie, ne semblait pas y attacher grande importance, et les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, ont avancé, un peu légèrement peut-être, que son auteur s'était borné à mettre en mauvais vers la chronique de Philippe de Vigneulles. Cette assertion, acceptée depuis lors, est je crois très-contestable. Il serait possible, au contraire, que la chronique en vers fût, dans quelques-unes de ses parties, l'aînée de celle de Philippe de Vigneulles ; et en tout cas elle en diffère en assez de points pour nous convaincre qu'elle est puisée à des sources autres que celles qui ont été consultées par le grand chroniqueur messin.

Une étude détaillée confirmerait sans doute cette présomption en révélant dans la chronique en vers bien des faits plus ou moins importants qui ne sont pas dans celle de Philippe de Vigneulles, sans parler des divergences qu'on remarque souvent dans les détails donnés par l'une et l'autre sur les mêmes événements. Je citerai comme appartenant exclusivement à la chronique en vers la mention de quelques faits : l'établissement en 1365 d'un impôt mobilier de dix sols pour cent livres ; une réforme monétaire en 1456 pour mettre les gros de Metz à xviij deniers ; en 1507 la première arrivée à Metz des walles ou trains de bois flottés descendus des Vosges par la Moselle.

Ces observations faites à la hâte sont le résultat d'un examen très-superficiel. Elles suffisent cependant pour faire entrevoir le parti qu'on pourra tirer de la chronique en vers quand on voudra l'étudier, et pour nous autoriser à en appeler provisoirement de l'injuste réprobation dont cet intéressant monument avait été frappé jusqu'ici.

Digitized by Google

Je classe à la suite des chroniques l'ouvrage suivant, appartenant à la bibliothèque royale de Munich (ici VII).

(11) — *Camp de Chambière en* 1732.

Sur la première feuille de garde je lis : « Extrait de ce » qui s'est passé au camp de l'île de Chambière, commandé » par Monseigneur le comte de Bavière, en l'année 1732. » Ce titre suffit pour indiquer ce qu'est cet ouvrage et à quelle circonstance il doit de figurer aujourd'hui sur les rayons de la bibliothèque de Munich. — C'est un journal de manœuvres, d'ordres du jour, de rapports, etc. Il est accompagné de dessins de fortifications et de plans, et peut fournir quelques renseignements sur l'époque, les noms des officiers et ceux des corps qui ont pris part aux opérations exécutées alors sous les murs de Metz. (Le bataillon de Provence, deux bataillons de Conti, le bataillon de Meuse, deux de la Couronne et celui de Navarre.)

J'ai vu à la bibliothèque impériale de Vienne un manuscrit (ici XI) intitulé :

(12) — *Chronique française usque ad an.* 1382.

Cette chronique ne regarde pas spécialement l'histoire de Metz, et je ne l'indique que parce que j'ai remarqué sur ses marges des notes d'une écriture menue du XVII^e^ siècle qui rappelle extrêmement celle de Paul Ferry. Cette ressemblance a besoin d'être vérifiée ; je me borne à la signaler. En tout cas cette observation ne saurait aboutir à autre chose qu'à mettre peut-être sur la trace d'un des fragments de la bibliothèque depuis longtemps dispersée de notre savant compatriote.

Digitized by Google

C. — Traités divers.

(13) — *Armoriaux messins du* XV^e^ *siècle.*

Mes recherches à Munich et à Vienne m'ont conduit à une découverte fort curieuse : celle de deux armoriaux messins du XV^e^ siècle. Ces monuments sont d'autant plus précieux que jusqu'à ce jour on n'avait eu sur cette branche de notre histoire que des renseignements épars empruntés surtout aux titres, aux généalogies de quelques familles, et aux pierres sculptées des tombeaux qui ornaient nos églises avant la révolution.

De ces deux armoriaux, le premier est à la bibliothèque de Munich (ici VI) et comprend 196 écussons. Ce n'est, du reste, qu'une copie faite au XVII^e^ siècle d'un armorial beaucoup plus ancien. Le second appartient à la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXIV) et renferme 156 écussons. C'est un original qui porte la date de 1473. Son exécution est très-soignée, et il a été dressé pour l'usage d'un seigneur messin, Andreu de Ryneck, chevalier, comme l'indique le frontispice du manuscrit orné de ses armes et revêtu de son nom. Outre les renseignements intéressants qu'on peut tirer de ces deux recueils pour l'histoire des familles, on y trouve aussi quelques indications générales sur le régime des armoiries dans l'aristocratie messine.

L'étude des deux armoriaux manuscrits de Munich et de Vienne conduit à reconnaître que chez nous les armes des familles procédaient de celles des paraiges auxquels ces familles appartenaient. Quelques-unes des plus anciennes n'ont d'autres armes que celles mêmes de leur paraige, et les autres, si elles en portent de différentes, leur empruntent le plus souvent leurs pièces caractéristiques et leurs émaux. De ce rapport qu'on semble avoir observé

Digitized by Google

presque constamment entre les armoiries des paraiges et celles de leurs membres, il résulte que les individus d'une même famille pouvant parfois appartenir à des paraiges différents, pouvaient aussi avoir des armes différentes. C'est, en effet, ce qu'on remarque souvent dans nos deux armoriaux entre gens du même nom, et quelquefois même entre le père et le fils, lesquels, on le sait, pouvaient se trouver dans des paraiges différents. Les armoiries messines reçoivent de ces circonstances un caractère d'individualité qui, sans être absolu, se produit cependant assez fréquemment et mérite, ce me semble, d'être signalé.

Je n'en dirai pas davantage de ces deux armoriaux ; ce sont des monuments difficiles à étudier, sur lesquels je voulais seulement attirer l'attention, et que je n'ai pas assez vus pour les faire connaître plus complètement.

(14) — *Musica Tiecheri Episcopi metensis.*

J'ajouterai encore ici la mention d'un petit Traité de Musique assez curieux qui appartient à la bibliothèque royale de Berlin (ici XXVIII). Son écriture semble du XII^e^ siècle environ. Il fait partie d'un volume dont la reliure est moderne et qui contient plusieurs traités de diverses mains. On lit sur le premier folio de garde : « *Liber monasterii* » *B. Marie Virginis in lacu, in quo continetur... etc...* » Suit une table dans laquelle sont mentionnés les différents ouvrages réunis dans le manuscrit, à l'exception de celui qui nous occupe et qui est le dernier. Ce traité est inédit. Bernard Pez en a seulement publié le prologue dans son Thesaur. anecdot. novissim., et il en cite deux manuscrits : In monasteriis Tegernseense et Zwetlense. Celui de Berlin paraît être un nouvel exemplaire du même ouvrage.

Le titre du traité indique qu'il est l'œuvre d'un évêque de Metz nommé Tiecherus. Nos catalogues ne donnent aucun évêque qui porte précisément ce nom, et les cri-

Digitized by Google

tiques ont été réduits aux hypothèses pour l'attribution de l'ouvrage à l'un de ceux dont le nom approche le plus de celui-là.

Deux opinions se sont manifestées à cet égard.

L'une attribue le traité à Wigeric (év. de Metz, 917-927). Elle semble avoir été introduite par Meurisse, dans son Histoire des Evêques de Metz imprimée en 1634, (pag. 297). Elle est adoptée après lui par les auteurs de la première édition de la Gallia Christiana en 1656, puis par ceux de la seconde édition en 1786.

L'autre opinion donne le traité à Theotgère (év. de Metz, 1118-1119). Elle est soutenue par Bernard Pez (Thesaur. anecdot.), par Fabricius (Biblioth., t. V, p. 233), par Ziegelbauer (Historia rei litterariæ O^{is} S^{ti} B^{ti}), par les Bénédictins auteurs de l'histoire de Metz, et enfin par Gerbert (scriptores ecclesiastici de Musicâ, t. II, p. 182.)

Les deux opinions, du reste, semblent résulter l'une et l'autre de l'interprétation contradictoire de quelques passages de Tritheim dont l'examen attentif paraît devoir donner raison à Bernard Pez et à ceux qui l'ont suivi.

D. — Chartes et pièces diverses détachées ou en collections.

Mon catalogue mentionne plusieurs chartes, lettres et pièces détachées. J'en ai trouvé un assez grand nombre, quoique je n'aie pas visité les dépôts où on doit le plus naturellement en rencontrer, c'est-à-dire les archives. Je n'ai recueilli que celles que j'ai pu voir dans les bibliothèques mêmes.

(15) — *Diplomata Sigeberti et Theoderici regum pro monasterio Stabulensi.*

Ces deux chartes se trouvent dans un manuscrit de la

Digitized by Google

bibliothèque impériale de Vienne (ici XIII) que je crois du XI^e^ ou XII^e^ siècle. — Elles ne regardent pas directement l'histoire de Metz, et je me suis contenté d'en prendre l'indication, à cause des noms des deux rois qui les ont souscrites.

(16) — (IV idus 763.) *Charte de donation pour l'abbaye de Lauresheim.*

Lauresheim.... ubi preest Rudgangus archieps. et abbas. Ce Rudgangus est Grodegand, év. de Metz (744-769). Cette charte se trouve dans un recueil de pièces copiées par différentes mains (fin XVI et comm. XVII s.), que j'ai vu à la bibliothèque impériale de Vienne (ici XVI). Elle est du reste comprise dans la chronique de Lauresheim, publiée par Duchesne; elle est encore imprimée dans diverses collections, mais elle n'est donnée ni par Meurisse ni par D. Calmet, ni par les Bénédictins auteurs de l'Histoire de Metz, qui se bornent à la citer dans leur texte.

(17) — *An.* 1140. *Charte d'Etienne de Bar, év. de Metz, pour l'abbaye de Saint-Tron.*

Cette charte rappelle celles des évêques Théodoric II et Adalbero III, en faveur de la même abbaye. Elle est contenue dans le même manuscrit que la précédente, appartenant à la bibliothèque impériale de Vienne (ici XVI). Elle n'est imprimée ni dans D. Calmet, ni dans Meurisse, ni dans l'Histoire de Metz des Bénédictins. Des deux chartes antérieures de Théodoric II et d'Adalbero III qu'elle rappelle, la seconde seule (celle d'Adalbero III) est imprimée dans Meurisse (Hist. des év. de Metz, pag. 364).

(18) — Vers 1043 (?). *Sigifridi Gorziensis abbatis epistolæ duæ de matrimonio Henrici III, regis ob cognationem impediendo.*

Digitized by Google

La rubrique précédente indique suffisamment l'objet de ces deux lettres écrites par Sigefrid, abbé de Gorze (1032-1055 suivant la Gallia christiana), et adressées à deux individus dont l'un est appelé par lui *dominus abbas Poppo*, l'autre *dominus B....*, *episcopus*. Elles ne sont pas datées mais doivent vraisemblablement appartenir à une époque rapprochée du mariage contracté par Henri III avec Agnès, fille de Guillaume III duc d'Aquitaine; mariage qu'elles avaient pour but d'empêcher, et qui s'accomplit cependant en 1043 (suivant l'art de vérifier les dates). Ces lettres contiennent des traits intéressants pour l'histoire des mœurs au milieu du XI^e^ siècle, et nous offrent de plus des documents généalogiques très-détaillés. Quelques-uns d'entre eux sont confirmés * par ceux que donne l'art de vérifier les dates; d'autres ne sont pas consignés dans ce savant recueil, mais empruntent néanmoins un certain caractère d'authenticité à la véracité des premiers. Je ne sais si ces deux lettres ont déjà été publiées; elles se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XV), qui renferme un recueil de pièces diverses, copiées au XVI^e^ et au XVII^e^ siècle par différentes mains.

(19) — *Epistola D. Virdunensis epi. contra Hildebrandum papam.*

J'ai pris sur un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XIII) la simple indication de cette lettre qui n'intéresse pas directement l'histoire de Metz. Elle est de Deodericus, quarante-unième évêque de Verdun (1047-1089), qui a régné pendant toute la durée du pon-

* Je signalerai pourtant ici une divergence entre ces deux autorités, sur un seul point. Sigefrid, dans sa généalogie, fait Abrada, fille de Gerberge et de son premier mari Giselbert, duc. L'art de vérifier les dates la donne comme fille du second mari de Gerberge, Louis d'outremer.

Digitized by Google

tificat de Grégoire VII, contre qui elle est dirigée. Je crois que c'est la lettre publiée par Goldast, dont Roussel parle dans son Histoire des évêques de Verdun (p. 205). Roussel prétend qu'elle est fausse ; mais sans entrer dans la discussion des raisons qu'il allègue à l'appui de son opinion, il me semble que ce ne serait pas un argument de peu d'importance à invoquer contre lui, que de trouver, dans un manuscrit du XII^e^ siècle, la pièce dont il conteste l'authenticité.

(20) — « *De schismate inter Alexandrum papam atque* » *Fredericum imperatorem epistola.* »

Suivant cette suscription, il s'agirait ici du long schisme qui commença à l'élection d'Alexandre III en 1159, et qui dura jusqu'en 1180, époque à laquelle le pape Alexandre III se saisit de l'anti-pape Innocent et le fit enfermer au monastère de Cave. Cependant, sauf le titre et l'incipit, cette lettre est, à quelques variantes près, la même que celle qu'on attribue à S. Gebehard, archevêque de Saltzbourg, un siècle avant (1061-1088), et qui a été imprimée plusieurs fois, entre autres dans les Acta Sanctorum (Bolland. Junii, t. VI, pag. 157.)

La lettre de Gebehard est adressée à Hériman, évêque de Metz (1073-1090), et concerne le schisme qui affligea l'église pendant la querelle de Grégoire VII avec Henry IV. Elle intéresse, d'ailleurs, plutôt la discipline ecclésiastique que l'histoire, et ne nous touche guère que par la mention du nom d'un de nos évêques.

J'ai dit que cette lettre ne diffère de celle qui a été publiée dans les Acta Sanctorum que par le titre et l'incipit. Le titre est imprimé en tête de cet article ; quant à l'incipit, le voici : « Venerando in christo patri N... Metensis ecclesie » Epo. G... nomine tantum Epus. cum oratione et fideli » seruicio perpetuam salutem in domino. Mandavit Jam...

Digitized by Google

» etc... » — La lettre imprimée par les Bollandistes commence au contraire en ces termes : « Venerando in christo » patri, et domino Herimanno sanctæ metensis ecclesiæ » episcopo, Gebehardus frater, et coepiscopus, quidquid » potest in christo melius. Mandavit Jam... etc. »

J'ignore d'où peut venir la variante que nous observons dans le manuscrit de Munich (ici V). Elle me semble assez curieuse dans une version du XIII^e^ siècle. Je ferai observer que l'N initiale du nom de l'évêque de Metz dans ce manuscrit, pourrait bien n'être autre chose qu'une H mal lue.

(21) — (XIII^e^ et XIV^e^ siècles.) *Constitutiones pacis publicæ in Germaniâ.*

Ce sont des constitutions impériales de Frederic II (an. 1236), Rudolphe II (an. 1281), Albert, Louis de Bavière (an. 1323), qui se reproduisent l'une l'autre quant à l'esprit et souvent quant à la forme et quant aux termes mêmes. Elles sont rédigées en vieux langage allemand et sont contenues dans un manuscrit du XV^e^ siècle, de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XIV).

J'ai pris note de ces constitutions à cause de l'extrême analogie qui existe entre l'esprit de leurs dispositions et celui du fameux réglement messin de la paix publique que donnent les Bénédictins, auteurs de l'Histoire de Metz, dans leurs Preuves (t. III, Preuves, pag. 177.)

Le réglement messin de la paix publique appartient au commencement du XIII^e^ siècle, et se trouve par conséquent à peu près contemporain de la constitution de Frederic II, la plus ancienne des quatre que contient le manuscrit de Vienne.

L'étude de ces monuments est du plus haut intérêt pour la connaissance des mœurs du XIII^e^ siècle, car ils sont l'expression des efforts tentés alors pour tâcher de comprimer, en les régularisant, les éléments de désordre qui agitaient

Digitized by Google

la société. Que doit-on penser d'un temps où le législateur, dans l'impossibilité d'empêcher les violences et l'agression, se borne à diriger le ressentiment de celui qui en a été victime, en lui laissant le soin de poursuivre lui-même sa vengeance ? Un pareil régime est en quelque sorte la consécration du droit de guerre privée, et sa réalité ressort complétement de l'étude des constitutions impériales et du réglement messin pour la paix publique.

(22) — (1429.) *Lettre de Johann von Ersche stat schriber zu Metze* (Germanicè).

Cette curieuse lettre est de Jean d'Esch dit de Luxembourg, secrétaire des sept de la guerre. Ce personnage a joué dans notre histoire un rôle important que nous suivons dans nos chroniques pendant la plus grande partie du xv^e^ siècle. Il est mort en 1496. (Chroniques de Metz, publiées par Huguenin, pag. 613.)

La lettre dont il est ici question se trouve, on ne sait comment, perdue dans un volume manuscrit de la bibliothèque royale de Stutgart, entièrement consacré, sauf cette seule exception, à des matières médicales (ici II). C'est une copie à peu près contemporaine de la lettre originale.

Cette lettre adressée par Jean d'Esch à un de ses amis des provinces du Rhin est presqu'exclusivement remplie par la relation de faits étrangers à l'histoire de notre province ; il y est fort question des nouvelles de la guerre des Français avec les Anglais et du rôle merveilleux qu'y joue la pucelle Jehanne. Mais l'écrivain ajoute à la fin de son récit, qu'il emprunte tous ces détails aux correspondances adressées de France au duc de Lorraine ainsi qu'aux autres princes qui l'accompagnaient, et interceptées par les Messins. En effet, à cette époque, le duc de Lorraine menait contre la cité cette guerre dont le prétexte ridicule

Digitized by Google

était la hottée de pommes de l'abbé de Saint-Martin. Il tenait la campagne autour de Metz avec ses soldats, et la manière purement incidente dont le secrétaire de la cité en parle à la fin de sa lettre, accuse naïvement le sentiment de mépris et presque d'indifférence qu'excitaient ses efforts chez les Messins; sentiment du reste très-clairement exprimé dans les détails que les chroniqueurs nous transmettent sur cette guerre. (Voir les Chroniques de Metz publiées par Huguenin, pag. 166. col. 2.)

Considérée à ce point de vue, la lettre de Jean d'Esch n'est pas tout-à-fait sans importance pour l'histoire de Metz. Elle peut encore fournir quelques autres observations assez intéressantes.

Elle est pour nous un spécimen du langage allemand en usage au XV^e^ siècle dans nos provinces, langage qui se rapproche beaucoup de celui qu'on parle aujourd'hui encore dans certaines parties de la Lorraine allemande. La cité, qui avait de fréquents rapports avec l'Allemagne à laquelle la rattachait alors son état politique, était obligée d'employer des hommes qui en connussent le langage. Nos chroniques nous apprennent que Jehan d'Esch, l'auteur de notre lettre, fut envoyé en 1434 en Hongrie vers l'empereur Sigismond (Huguenin, Chron., pag. 198, col. 1), et qu'en 1492 il représenta à Trèves la cité à une journée dans laquelle ses intérêts contre le duc de Lorraine étaient débattus devant des arbitres. (Huguenin, Chron. pag. 577-578.)

Ajoutons que la manière dont est orthographié le nom du secrétaire de la cité dans la souscription de sa lettre (Jehan von Ersche) semble confirmer un fait que nos chroniques permettaient de soupçonner, mais qu'elles ne mentionnaient pas formellement; c'est que malgré la similitude des noms, ce personnage était probablement étranger à la famille des Dex déjà illustre à cette époque dans la république messine.

Digitized by Google

La lettre de Jean d'Esch est je crois inédite, et je n'en connais pas d'autre exemplaire que celui de Stutgart.

(23) — 18 *maii* 1463. *Breve.... papæ ad dum. Gorcen. pro clero metensi.*

Une copie du XV^e^ siècle de cette pièce se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXII). Dans cette lettre adressée à un personnage que je ne connais pas, le pape Pie II l'invite à user de son influence sur Frédéric III pour l'engager à mettre au ban de l'empire les Messins que n'avait pu réduire l'anathème lancé contre eux au mois de janvier précédent. C'est un des épisodes de la querelle célèbre qui divisa à la fin du XV^e^ siècle le chapitre de la cathédrale et la cité. Dans cette longue lutte, les chanoines, après avoir vainement appelé à leur secours les foudres de l'église et les menaces des princes, furent obligés de céder enfin devant la fermeté des bourgeois de Metz. C'est un fait d'une grande signification pour l'histoire des mœurs à la fin du XV^e^ siècle. Tous les documents qui se rattachent à son développement sont dignes d'être recueillis.

Je crois que la lettre de Pie II mérite d'être signalée; je ne sache pas qu'elle ait été déjà publiée.

(24) — *Octob. et novemb.* 1473. *Epistolæ duæ anonymi ex Treveris.*

Les copies de ces deux lettres à peu près contemporaines des originaux eux-mêmes, se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque de Berlin (ici XXXIII). Ces deux lettres écrites en présence des événements * par un témoin des faits qui y sont rapportés, donnent la des-

* Elles sont du 7 octobre et du ... novembre, et l'empereur passa ces deux mois à Trèves.

Digitized by Google

cription de l'entrevue qui eut lieu à Trêves au mois d'octobre 1473, entre l'empereur Frederic III et le duc Charles de Bourgogne.

Au mois de septembre, l'empereur était à Metz; nos chroniqueurs nous disent toute la défiance avec laquelle il y avait été reçu malgré l'empressement apparent qu'on avait été obligé de lui témoigner. Du reste dans ce moment, la crainte des Messins pouvait s'expliquer par le ressentiment encore très-vif de la trahison par laquelle le duc Nicolas de Lorraine avait failli se rendre maître de leur ville au mois d'avril précédent. Metz florissante et riche était une proie trop séduisante pour les princes voisins dont les puissants états resserraient son étroit territoire. Le roi de France, l'empereur, le duc de Bourgogne, le duc de Lorraine étaient autant d'ennemis par qui les bourgeois ombrageux croyaient voir avec raison leur liberté incessamment menacée. Malgré ces craintes, ils avaient dû ouvrir leurs portes au chef de l'empire. Mais qu'on juge de la perplexité dans laquelle vint alors les jeter la proposition faite par le duc de Bourgogne de venir avec 3 000 chevaux rendre visite à leur hôte déjà trop redoutable à lui seul. Après quelques hésitations causées par la crainte d'indisposer contre eux ce prince puissant, ils se décidèrent à refuser de recevoir la plus grande partie de ses soldats; c'était lui fermer leurs portes à lui-même, et Trêves fut choisie pour théâtre de l'entrevue.

Les deux lettres dont il est ici question contiennent sur ces diverses circonstances quelques détails qui diffèrent du récit qu'on en trouve dans la chronique dite de Praillon (in Huguenin, pag. 399). Ainsi, suivant les lettres de l'anonyme, lequel semble des gens du duc de Bourgogne, celui-ci voulait entrer dans la ville avec 3 000 chevaux et demandait à avoir deux portes ouvertes jour et nuit. Suivant le chroniqueur, dont on comprendra dans cette circonstance la

Digitized by Google

propension à l'exagération, le duc de Bourgogne menait avec lui 10000 chevaux et voulait qu'au moins, faute de les admettre tous, on remît entre ses mains une des portes de la cité. Cependant, pour l'ensemble des événements, l'anonyme confirme les renseignements que fournit le chroniqueur publié par Huguenin.

Ces deux lettres, que je crois inédites, méritent, ce me semble, d'être comptées parmi les monuments de notre histoire.

Le XVI^e^ siècle m'a donné un assez grand nombre de monuments historiques en originaux ou en copies. Cette époque est précisément celle où nos chroniques se taisant tout d'un coup, donnent aux pièces détachées une importance plus grande s'il est possible, et nous prescrivent de les recueillir avec un soin tout particulier. A l'appui de l'histoire religieuse de ce temps je citerai les trois suivantes :

(25) — 13 *octobre* 1543. *Publicatio Statuti et edicti in urbe metensi ad extirpandam novam doctrinam.*

Je trouve une copie du XVI^e^ siècle de cet édit dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Munich (ici IV). Meurisse en a donné la traduction dans son Histoire de l'Hérésie à Metz (pag. 90).

C'est un édit rigoureux promulgué contre les hérétiques par les magistrats de Metz, conformément à l'injonction qu'ils avaient reçue à cet égard de la part de l'empereur. Ses dispositions nous donnent beaucoup de lumières sur les progrès que les nouvelles doctrines avaient déjà faits alors à Metz, en nous indiquant les moyens auxquels on avait recours pour les combattre.

Cet édit fut sans doute, à Metz, le signal d'une ère, sinon de persécution, au moins de compression à l'égard des protestants comme peuvent le faire penser les deux

Digitized by Google

pièces suivantes, que j'emprunte à un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XX) :

(26) — 1er *juillet* 1545. *Lettre des états protestants assemblés à Worms, adressée aux échevins de Metz* (Germanicè). « Schreiben der zu Worms Ver-
» sammelten potestantischen stænde an die Stadt-Met-
» zischen-Schœffen. Intercessio fur die protestantisch
» gesinnten Bürger 1en July 1545. »

Dans cette lettre, les protestants d'Allemagne réclament dans les termes d'une humble intercession, pour leurs frères de Metz, la tolérance des magistrats de la cité.

Le parti bien décidé de faire exécuter rigoureusement à Metz les édits de religion ressort clairement du ton bref et un peu arrogant avec lequel les magistrats répondirent à cette supplique. Nous avons aussi leur lettre :

(27) — « 7 *juillet* 1545. *Responce de Messeigneurs de*
» *Metz sur cest missiue précédent.* » (Gallicè.)

Ces deux pièces réunies font partie, comme je l'ai dit, d'un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XX, 4°, 5*).

A côté du protestantisme, l'événement capital du XVIe siècle pour notre histoire est la lutte des deux maisons de France et d'Autriche ; lutte pleine d'intérêt dans laquelle la politique et les négociations jouent un rôle aussi important que la guerre, et qu'il est intéressant pour nous de bien connaître, car c'est une de ses crises qui amena l'annexion de notre ville natale au royaume de France.

On sait que dans cette querelle les rois de France s'appliquèrent constamment à se créer des partisans jusqu'au cœur de l'Allemagne, en se présentant aux princes de l'Empire comme d'utiles alliés capables de les protéger contre les empiétements de la maison d'Autriche. Mais les

Digitized by Google

craintes légitimes inspirées par l'ambition de Charles-Quint, n'étaient pas le seul levier qu'on pût faire agir pour désunir le corps de l'empire germanique. Les agents de la France surent aussi trouver un autre élément d'action dans les discordes religieuses qui agitaient alors l'Allemagne. L'empereur était naturellement à la tête des défenseurs de l'église. Le roi de France, malgré l'orthodoxie de sa foi, devint l'appui déclaré du parti protestant. Par le traité de Chambord conclu au mois d'octobre 1551, ses partisans d'Allemagne le reconnurent pour vicaire de l'Empire et lui accordèrent à ce titre la garde des villes impériales de Metz et Cambray. Je ne parlerai pas ici des manœuvres qui facilitèrent l'exécution du traité quant à ce dernier point. Rappelons-nous seulement que Metz ouvrit ses portes à Henry II comme au protecteur de l'Empire, et que ce prétendu protectorat aboutit enfin à une souveraineté réelle qui arracha notre cité au corps germanique pour l'attacher définitivement à la monarchie française.

J'ai recueilli comme éclaircissements historiques de ces divers événements quelques pièces que je vais mentionner.

(28). — 1532. *Traité de pacification entre l'empereur et les princes protestants.*

Ce traité, conclu à Nuremberg le 29 juillet 1532, et sa ratification par César, à Vienne, le 2 août suivant, se trouvent dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Berlin (ici XXVII, 1°).

De 1534 à 1536, je citerai quelques pièces émanées de la cour de France et relatives aux négociations de François I avec les princes de l'Empire :

(29) — « *Christianissimi regis ad imperii ordines Epis-* » *tola calumniarum in eum disseminatarum re-* » *futatoria. — Die duodecima februarii* 1534. »

Digitized by Google

(30) — « *Christianissimi regis ad imperii ordines Epis-* » *tola, de indicendi communis christianorum om-* » *nium Concilii ratione. — Die vigesima quinta fe-* » *bruarii* 1534. »

(31) — « *Christianissimi regis ad universos imperii Ro-* » *mani ordines de indicendo conventu, etc... Epis-* » *tola.* — 22 *januarii* 1536 (ad calculum Gallicum). »

(32) — « *Christianissimi regis ad electores imperii* » *Epistola, qua conventum... indici postulat. —* » *Mens. decemb.* 1536. »

Toutes ces pièces sont dans le manuscrit de la bibliothèque royale de Berlin, désigné ici par le N° XXVII. On y voit les efforts par lesquels François I, en appelant les diètes de l'empire comme arbitres entre lui et Charles-Quint, tâche d'enlever à ce dernier les ressources puissantes qu'il tirait des subsides accordés par les princes allemands.

Le roi de France ne se bornait pas à entretenir une simple correspondance avec les princes du corps germanique. Un agent habile, que la violence put seule éloigner, était chargé en même temps de les gagner à sa cause. Cet agent était Guillaume du Bellay. Le même manuscrit de la bibliothèque de Berlin (ici XXVII) nous fournit plusieurs pièces relatives à sa mission en Allemagne :

(33) — « *Christianissimi regis litteræ ad imperii or-* » *dines Eslingæ conventum habentes de ratione* » *constituendæ inter christianos omnes concordiæ* » *ecclesiasticæ, et de missione Guillelmi Bellaji* » *consiliarii et cubicularii regis apud eos. — 10* » *septemb.* 1535. »

(34) — « *Legati regis oratio ad omnes imperii ordines*

Digitized by Google

» *habita qui conventum Smalcaldæ habuerunt.* —
» *Die* 19 *mensis decembris anno* 1535. »

(35) — « *Christianissimi regis litteræ ad ordines sacri Romani imperii, de missione Guillelmi Bellaji.* — 30 *maii* 1536. »

(36) — « *Ad Eosdem litteræ serenissimorum ejusdem regis liberorum.* — *Kalendis Junii* 1536. »

(37) — « *Litteræ à legato christianissimi regis et serenissimorum ejus liberorum ad principes electores et alios S. R. imp. ordines.* — *Datæ* 1536. »

Cette dernière lettre, très-curieuse, est écrite par G. du Bellay, des frontières de France qu'il n'avait osé passer, averti indirectement des dangers qu'il aurait à courir en Allemagne de la part des partisans de l'empereur.

La pièce suivante est une espèce de pamphlet lancé sous forme anonyme contre le parti impérial et attribué à l'ambassadeur de France.

(38) — « *Guillelmi Bellaji apologetica Epistola qua de rebus inter cœsarem et regem controversis respondetur.* — *Mense Julio anno Domini* 1536. »

(39) — « *Expositio christianissimi regis. Epistola de violato Tabellario ad amplissimum Cardinalem Moguntinum... etc.* — *Mense januarii* 1536. »

Cette lettre justifie les craintes qui avaient empêché du Bellay d'entrer en Allemagne, car elle expose les réclamations du roi au sujet des violences dont avait été l'objet un agent inférieur envoyé par l'ambassadeur. La lettre dont il est question entre, à propos de ces faits, dans des détails extrêmement intéressants.

Digitized by Google

(40) — Nous trouvons encore dans le manuscrit de Berlin (ici XXVII, 9 et 10) auquel appartiennent les lettres précédentes, quelques pièces relatives à l'arbitrage du pape entre Charles-Quint et François I.

Toutes ces négociations ne furent, comme on le sait, que le prélude d'une guerre nouvelle qui devait éclater bientôt. Le roi de France préparait déjà ses forces et organisait ses armées. Il est temps alors pour les princes de l'empire de lui rappeler les sentiments de bonne amitié qu'il leur a toujours témoignés lorsqu'il leur assurait que l'empereur était le seul ennemi qu'il voulût combattre ; c'est l'objet d'une lettre dont voici le titre :

(41) — 1543. *Lettre des électeurs de Mayence, Trèves, Cologne, Pfalz, au roi de France.* « Meintz, » Trier, Cœln, vund Pfaltz churfurst ahn Konig von » Franckreich. — Dat. montagt nach Michael anno » xliij. — In similiformâ ahnn den herzogen von » Orlientz. »

Par cette lettre, que je trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXI, 12°), les électeurs du Rhin invoquent la bienveillance du roi en faveur de leurs états, les premiers exposés à ses coups, et lui recommandent surtout la ville de Metz.

Cette ville était trop à la convenance du roi de France pour qu'on ne lui supposât pas à son égard des projets que les événements ont bien clairement expliqués depuis lors. Mais le moment n'était pas encore venu pour la politique du roi de jeter le masque.

L'année 1544 nous fournit encore trois pièces qui sont, comme toujours, l'expression de sentiments de la plus chaude amitié du prince français à l'égard des états d'Allemagne :

Digitized by Google

(42) — « *Legatorum christianissimi regis epistola ad* » *universos sancti imperii ordines Spiræ conventum* » *agentes.* — *Nancij,* 3 *non. martii* 1544. »

(43) — « *Legatorum christianissimi regis oratio* » *scripta ad universos sacri imperii ordines Spiræ* » *conventum agentes.* — 1544. »

Dans ces deux pièces les ambassadeurs de François I arrêtés à Nancy et n'osant pénétrer en Allemagne, s'adressent par lettres à la diète de l'empire réunie à Spire. Elles se trouvent toutes les deux dans un manuscrit de la bibliothèque royale de Berlin (ici XXVII, 2° et 3°).

(44) — « *Christianissimi regis epistola magnificis....* » *consulibus Francfordiensibus reliquis que civita-* » *tibus sacro sancti imperii vicinis et antiquis fœde-* » *ratis charissimis.* — *Data Luteciæ* 8 *junii* 1544. »

Cette lettre est dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXI, 10°).

L'importance qu'il y avait pour le roi à occuper Metz, n'était pas le seul motif que les états de l'empire eussent de craindre la perte de cette riche cité. Metz placée entre les deux rivaux dont la lutte agitait l'Europe, devait comprendre un jour que le système de neutralité qu'elle avait à grand peine observé jusque là finirait par être impraticable. Son territoire sans cesse traversé par les armées, avait eu déjà trop souvent à en souffrir. En même temps son éloignement du centre de l'empire ne lui permettait guère, en cas de danger, d'en attendre des secours efficaces. Elle l'avait éprouvé en diverses circonstances, et elle avait même fait entendre à ce sujet de justes plaintes, chaque fois surtout que, se sentant atteinte par la répartition des lourds subsides de l'empire, elle se demandait avec quelle justice on venait lui imposer des sacrifices d'argent et de

Digitized by Google

soldats, lorsqu'on la laissait sans protection et abandonnée à ses propres forces, en butte aux insultes de l'ennemi. Le jour où il faudrait renoncer à la neutralité, on pouvait penser que ce ne serait pas en faveur du champion éloigné d'elle, et contre celui qui la pressait de toutes parts, que son intérêt l'engagerait à se déclarer.

Cette situation est clairement exprimée dans une lettre de 1545, adressée par les magistrats de Metz aux états de l'empire à Worms; lettre dans laquelle en rappellant tous leurs griefs, ils sollicitent un dégrévement des subsides qui venaient de leur être imposés. Elle se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XX, 1°).

(45) — « *Supplicatio secunda der stadt Metz in sachen* » *der ringerung des heyligenn reichs anschlag* » *belangend den stenden ubergeben. — vij julii* » *anno* 1545 *zu Worms.* »

En 1551, la guerre allait recommencer entre les deux maisons de France et d'Autriche. Charles-Quint se préparait à entrer en lutte avec Henri II, le fils de son ancien ennemi. Comme toujours, les manœuvres de la politique précédent et accompagnent le mouvement des armées. Charles-Quint lance en Allemagne un manifeste où il expose la légitimité de la guerre qu'il est sur le point d'entreprendre. Ce manifeste rédigé en allemand se trouve dans un manuscrit de la bibliotèque impériale de Vienne (ici XXI, 1°): Il porte le titre :

(46) — « *Justificatio belli Gallici per Carolum V* » *imperatorem. — Anno* 1551. »

Henri II avait conclu au mois d'octobre 1551 un traité d'alliance avec les princes allemands du parti opposé à l'empereur. Ce traité, qui lui reconnaissait le titre de protecteur de l'empire, avait vivement effrayé Charles-Quint

Digitized by Google

et ses partisans dont les efforts tendirent dès-lors à en combattre l'effet, en dissolvant, si c'était possible, la confédération. Je trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de Vienne (ici XX, 2°), la pièce suivante qui se rattache à ces négociations :

(47) — *Lettre de Maurice duc de Saxe à Philibert de Savoie.* — 29 *avril* 1552.

Dans cette lettre, le duc de Saxe répond par un refus à Philibert de Savoie qui, en lui adressant des reproches de son alliance avec Henri II, lui avait offert de s'entremettre pour sa réconciliation avec l'empereur.

Un autre manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXI, 3°, 6°, 11°), me fournit les pièces suivantes adressées en 1552 par Henry II aux princes allemands ses alliés :

(48) — « *Henricus dei gratia francorum rex universis* » *sacri Romani imperii ordinibus fœderatis suis* » *et amicis optimis.* — *Lutetiæ III Kal. martias* » 1552 *ad calculum Gallicum.* »

« 1552. Exemplar litterarum a rege Galliæ ad electores » scriptarum et ab electoribus ad cesaream majestatem » transmissarum : »

(49) — « *Henricus.....* *reverendissimo et illustrissimo* » *principi archiepiscopo Maguntinensi sacri R. im-* » *perii electori, consanguineo et amico charissimo...* » — *Remis vj novembris anno salutis* 1552 *regni* » *nostri vj°.* »

(50) — « *Illustrissimo et amplissimo principi Joachino* » *marchioni Brandeburgensi S. R. imperii elec-* » *tori... consanguineo et amico charissimo... Hen-*

Digitized by Google

» *ricus dei gratia francorum rex. — Remis vj no-*
« *vembris anno salutis* 1552 *et regni nostri vj°.* »

Ces deux lettres étaient sans doute accompagnées de missives semblables pour les autres électeurs.

A propos des événements de l'année 1552, je mentionnerai ici un morceau historique assez important qui les embrasse dans leur ensemble. Ce récit, dû à un témoin oculaire des faits, est fort intéressant. Je ne sais s'il a été déjà publié ; je l'ai trouvé dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XX, 6°). Voici le titre de ce petit traité, lequel ne comprend pas moins de 52 pages in-folio d'une écriture serrée du XVI^e^ siècle :

(51) — 1552. « *Compendiosa ac historica narratio anno*
» *salvatoris nostri Jesu-Christi millesimo quin-*
» *gentesimo quinquagesimo secundo, in germania*
» *superiori nec non in Gallia Belgica gestorum.* »
A ce titre, une main différente a ajouté :
« *A docto Ulrico Sitzinger cancellario Bipontino.* »

Incipit : « Anno post natum salvatorem nostrum 1552,
» cum tota precedenti hyeme.... etc. »

Desinit : « ... Hæc fere summa est eorum quæ hoc
» toto tempore in Saxonia acciderunt. »

Le chancelier de Deux-Ponts entre dans de grands détails sur les événements de cette guerre de 1552 dont plusieurs se sont accomplis sous ses yeux mêmes. L'occupation et la défense de Metz par les Français forment deux des épisodes de son récit.

L'alliance de Henri II avec les princes protestants avait introduit les Français dans la ville de Metz, résultat important dont les graves conséquences devaient durer bien au-delà des causes qui l'avaient amené. En effet, l'année 1552 n'était pas écoulée, que déjà le roi de France n'avait

Digitized by Google

plus un seul partisan en Allemagne. Les princes de l'empire effrayés de la tournure qu'avaient prise les événements ne forment plus désormais qu'un parti ligué contre la France. Il est curieux de voir Henri II maître de Metz, ville impériale dont il a brisé les libertés, et privé de ses alliés allemands, continuer à faire entendre au corps germanique le même langage qu'autrefois, et lui adresser les mêmes protestations d'amitié et de dévouement à ses intérêts.

C'est pourtant ce que nous voyons dans les lettres qu'il envoie aux états de l'empire :

(52) — 1554. « *Henricus dei gratia Francorum rex uni-*
» *versis sacri imperii ordinibus fœderatis, sociis et*
» *amicis optimis. Wormaciæ aut, dissoluto concilio,*
» *Heidelbergæ.* »

Cette lettre fut lue l'année suivante à Augsbourg.

(53) — 1554. « *Litteræ regis Francorum... reverendissi-*
» *mis, illustrissimis, magnificis, generosis, specta-*
» *bilibus, prudentibus sacri romani imperii princi-*
» *pibus... amicis et confœderatis...* »

(54) — 1554. *Lettre de Henry II aux états de l'empire à Francfort* (Germanicé). « Dem hochwürdigsten
» Ertzbischouen zu Mentz als des heiligen reichs cantz-
» lern oder in dess abwesen seinenn gesantenn itzo
» zu Franckhfurt zu eroffnen, vund andern gemeinen
» stenden mitzutheilen. »

Ces trois pièces se trouvent dans un manuscrit de la impériale de Vienne (ici XXI, 4°, 5°, 8°).

De leur côté les états de l'empire ne cessent de faire entendre les plus énergiques protestations contre l'occupation de Metz par les Français ; et l'empereur lui-même excite leur zèle. C'est ce qu'on voit par les pièces suivantes :

Digitized by Google

(55) — 1553 (?) *Avis des commissaires impériaux à Francfort sur la réponse à faire à une lettre du roi de France* (Germanicè). « Der verordneten hern » commissarien zu Francfort antwortt auf das franzœ- » sische schriben. »

(56) — 1553. *Réponse de l'empereur aux électeurs sur l'envoi d'une lettre adressée au roi de France.* « Der » Kays. M. antwort an die churfursten auff dass uber- » schikht franzœsich schreiben. — Datum Prüssel in » Brabandt am 25 Februarii anno... liii. »

Ces deux lettres sont dans le même manuscrit que les trois précédentes, à la bibliothèque impériale, de Vienne (ici XXI, 7°, 9°). Le même recueil nous donne aussi une lettre adressée par les états de l'empire à Henry II (ici XXI, 2°):

(57) — *Lettre des états d'Augsbourg au roi de France en demande de restitution des évêchés de Metz, Toul, Verdun, d'une partie de l'évêché de Liége, du duché de Lorraine, etc.* — 10 *septembre* 1555 (Germanicè). « Der churf. rechs fursten stende wund » abwesende bothschaftenn wund gesannthenn auff » itzigen Reichstag zu Augsburg versamle. »

Avec cette lettre j'en citerai une autre par laquelle les états font entendre les mêmes doléances au chef de l'empire. Elle est aussi dans un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XX, 3°):

(58) — *Supplique des états du cercle du Rhin à l'empereur au sujet de l'incorporation par le roi de France, des villes de Metz, Toul et Verdun à son royaume.* — *Worms,* 15 *mars* 1556 (Germanicè). « Bittschrifft der reichsstænde des Rheinkreises an den

Digitized by Google

» Kaiser wegen wieder einverleibung der stædte Metz,
» Toul ünd Verdun, die der konig v. Frankreich
» eximirt hatte. — Datum Worms, 15 martii 1556. »

Pour compléter le tableau des pièces relatives à cette époque qui ont passé sous mes yeux, j'en citerai une dernière qui est digne d'intérêt; c'est un fragment tiré d'un pamphlet politique :

(59) — *De Mediomatricorum urbe, ex oratione parenetica ad Germanorum proceres anno* 53 (1553).

Ce fragment est à la bibliothèque impériale de Vienne (ici XII). Il est tiré d'un factum anonyme, dont j'ai vu depuis peu un exemplaire entre les mains de M. Lecouteux, libraire à Metz, et qui a été publié en février 1553 à Augsbourg. Dans ce factum on appelle les princes et les cités de l'Allemagne à revenir au parti de Charles-Quint contre Henry II qu'on leur montre comme leur futur oppresseur. L'auteur entre à cette occasion dans quelques détails sur la violation récente des libertés de Metz par le prince français, et pour donner une idée de l'importance de cette cité, il fait à grands traits une esquisse de son histoire. C'est cette esquisse qui est le sujet du présent fragment. On y trouve le tableau des traditions fabuleuses alors en crédit sur les premiers temps de notre histoire.

L'œuvre dans son ensemble est une protestation contre l'oppression de la ville de Metz par les Français.

Mais les protestations étaient désormais inutiles; Metz était dès-lors attachée à la France et ne devait plus en être séparée. La fin du XVI^e^ siècle et le commencement du XVII^e^, furent consacrés par nos rois à y consolider leur domination. En même temps ils signalèrent l'ambition qui les portait à étendre de ce côté leur puissance, en disputant d'avance de petits territoires aux ducs de Lorraine qu'ils devaient

Digitized by Google

un jour dépouiller de tous leurs états. J'ai trouvé un grand nombre de pièces relatives aux conférences et traités dont ces contestations furent l'objet depuis 1551 jusqu'à 1608 :

(60) — 1551. *Procès-verbaux de la conférence de Sainte-Menehould entre les députés du roi Henry II et ceux de Charles III duc de Lorraine.*

(61) — 1563. *Procès-verbaux et pièces de la conférence de Paris entre les députés de Lorraine et ceux de France.*

(62) — 1584. *Procès-verbaux de la conférence entre les députés du roy et ceux du duc de Lorraine.*

(63) — 1608. *Procès-verbaux et pièces diverses de la conférence de Passavant.*

Ces pièces se trouvent dans trois volumes du fonds Mazarin à la bibliothèque de Berlin (ici XXXI). Ce fonds est composé d'une centaine de volumes manuscrits qui appartenaient à la bibliothèque du cardinal Mazarin et qui, vendus par le parlement lorsque ce ministre quitta la France, passèrent alors en Allemagne.

La plupart de ces volumes concernent l'histoire de France et on regrette qu'ils n'aient pas été conservés dans nos dépôts nationaux. Je trouve encore dans leur nombre un volume intitulé :

(64) — *Inventaire des Chartes de Lorraine* (ici XXX).

Celui-ci nous fournit des détails précieux sur cette grande collection des archives de Lorraine, aujourd'hui dispersée, et dont il est inutile de faire sentir la haute importance pour notre histoire.

Digitized by Google

Dom Calmet nous apprend qu'au commencement de l'année 1634, lorsque le duc Charles IV vit ses états menacés par les armées de Louis XIII, il fit tirer du trésor de ses chartes, tout ce qu'il contenait de plus précieux et le fit porter au château de La Mothe, dont la position redoutable lui inspirait une confiance qui ne fut malheureusement pas justifiée. La Mothe se rendit le 26 juillet 1634, et les coffres d'archives ramenés à Nancy furent inventoriés, puis dirigés sur Paris et placés à la Sainte-chapelle avec le trésor des chartes du royaume. Ils y étaient encore en 1757, suivant le savant bénédictin, auteur de l'Histoire de Lorraine.

C'est cet inventaire des plus précieuses archives des ducs de Lorraine, que possède la bibliothèque de Berlin, et sa connaissance accuserait peut-être bien des lacunes dans la série des pièces relatives à la Lorraine, qui se trouvent encore aujourd'hui au trésor des chartes à Paris.

Quant au reste des archives de Nancy, elles demeurèrent en place jusqu'en 1672. A cette époque, et après la réduction de la province par Louis XIV, elles furent apportées à la citadelle de Metz où on les garda jusqu'au traité de Ryswick (1698), par suite duquel elles furent rendues au duc Léopold et reportées à Nancy.

Pendant leur séjour à Metz elles avaient été cataloguées. La bibliothèque de notre ville possède un très-bel exemplaire manuscrit de ce catalogue ; et ce que j'ai dit plus haut, montre que le manuscrit de Berlin forme le complément nécessaire du nôtre, pour faire connaître l'ensemble de la grande collection des chartes de Lorraine, dont la dispersion a commencé il y a deux siècles.

Je placerai encore ici la mention d'un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne (ici XXIII), qui renferme plusieurs pièces relatives à l'occupation de la Lorraine par Louis XIV :

Digitized by Google

(65) — *Pièces concernant la Lorraine au XVII^e siècle.*

1° Lettre (anonyme) du 25 septembre 1670, contenant la justification des griefs que Louis XIV prétendait avoir contre le duc de Lorraine.

2° Reflexions (anonyme) à faire sur l'estat présent des affaires de la Lorraine et sur son invasion par la France.

3° Pièce latine non datée (fin du XVII^e siècle). C'est un mémoire diplomatique sur la conduite à tenir par l'empereur pour maintenir la paix (entre la France et les Provinces-Unies?).

4° Pièce allemande non datée : Lothringischer ministrorum oppositiones auf die ihnen movirte difficulteten.

Je reviens à la bibliothèque royale de Berlin pour citer un manuscrit qui lui appartient (ici XXIX), et qui concerne aussi l'histoire de Lorraine :

(66) — *Successions de Lorraine et de Bar.*

C'est une collection de copies de pièces des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, concernant l'ordre observé dans la succession aux duchés de Lorraine et de Bar. On y trouve des actes de mariage, des testaments, protestations, investitures, transactions, renonciations, etc.... des princes de la maison de Lorraine, de 1418 à 1632.

Un dépouillement complet du volume apprendrait ce qu'on a à attendre de ce recueil peut-être précieux, aujourd'hui que les archives de Lorraine sont dispersées.

Ce volume appartient au fonds Mazarin de la bibliothèque de Berlin, ainsi que les suivants :

(67) — *Mélanges historiques relatifs à l'histoire de France au XVI^e siècle.*

Ce sont deux volumes dont le contenu ne regarde pas

Digitized by Google

Metz, et dont j'ai pris la simple indication. Ils renferment des copies de pièces relatives aux négociations de la France avec les états étrangers au XVI^e^ siècle (ici XXXII).

Je citerai enfin un dernier manuscrit de la bibliothèque royale de Berlin (ici XXXIV), intitulé :

(68) — *Extrait tiré du livre des registres de l'Église réformée Française de Berlin, de* 1672 *à* 1690.

Ce titre nous rappelle que la révocation de l'édit de Nantes en 1685, fit sortir de France un grand nombre de nos concitoyens dont plusieurs trouvèrent un asile à Berlin; et le registre dont il est ici question mentionne en effet plusieurs familles appartenant originairement à notre cité.

J'ai trouvé à la bibliothèque royale de Munich quelques pièces assez singulières qui sont mentionnées dans mon catalogue, sous les n^os^ VIII et IX. Je n'en dirai que quelques mots :

(69) — *Evénements arrivés à Sailly en* 1789-1791.

Ce titre assez peu exact s'applique à trois liasses dont la première renferme des brouillons de discours et de sermons prononcés, en 1789 et 1790, à Sailly, village des environs de Metz. Plusieurs d'entre eux sont relatifs à divers faits de la première partie de la révolution, comme le soulèvement de la garnison de Nancy (31 août 1790), et la part que prit la garde nationale de Metz à sa répression, le serment civique, etc. Les deux autres liasses sont composées de papiers de famille ; on y trouve quelques détails de mœurs. — Toutes ces pièces viennent de M. l'abbé Spol, ancien curé de Sailly, mort en émigration.

(70) — *Lettres et œuvres diverses tant en vers qu'en prose, etc.*

Ce sont deux petits volumes qui contiennent la mise au

Digitized by Google

net de quelques pièces de poésie et de correspondance sans aucun mérite littéraire, dont l'unique intérêt consiste à présenter une esquisse assez piquante de la société messine à l'époque immédiatement antérieure à la révolution. — Ces deux volumes viennent aussi, comme les liasses précédentes, de M. l'abbé Spol.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

D'ANCIENNES CONSTRUCTIONS ROMAINES,

DÉCOUVERTES EN 1847,

Au village de Senon, département de la Meuse, à 28 kilomètres de Verdun, sur la route qui conduit à Longwy.

PAR M. JOSEPH CLERCX.

Le village de Senon est entièrement construit sur un vaste emplacement occupé autrefois par de nombreuses habitations romaines, car, en fouillant le sol, on trouve à chaque pas des tuiles romaines à rebords, des briques d'une très-grande dimension, des pierres rougies par le feu, du bois carbonisé, d'anciens puits comblés construits en pierres de petit appareil, des souterrains et une grande quantité de médailles à l'effigie des Antonins et des Constantins.

En 1847, M. le maire de Senon, en faisant défricher un champ, trouva, à une petite profondeur sous le sol, les ruines d'un vaste hypocauste occupant une surface de près d'un are; les pilliers de cet hypocauste sont carrés, d'une hauteur de 70 centimètres et construits en briques superposées, de 30 centimètres de largeur; ils supportent un plafond de briques de 50 centimètres de longueur,

Digitized by Google

recouvertes d'un ciment très-solide de 16 centimètres d'épaisseur; aux extrémités et le long des murs sont placés des tuyaux en briques destinés au dégagement de la fumée et à conduire la chaleur dans les appartements. Les portions de murs qui existent encore sont construites avec beaucoup de soin, en grandes pierres blanches tirées des carrières de Chatillon, près Verdun.

M. le Maire de Senon étant dans l'intention de faire continuer les fouilles, j'ai prié l'instituteur, M. Muller, à l'obligeance duquel je dois ces renseignements, de vouloir bien s'assurer s'il n'existe pas de mosaïques dans les constructions que l'on doit mettre à découvert. L'importance de ces lieux, traversés par une ancienne voie romaine dont on reconnaît encore parfaitement la trace, les ruines d'un ancien château romain appelé le Boucque, où la tradition dit qu'il existe de vastes souterrains, tout fait espérer des découvertes précieuses pour les archéologues.

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES

SUR

L'ÉTYMOLOGIE DU NOM DE QUELQUES ANCIENNES RUES DE METZ,

PAR M. JOSEPH CLERCX.

MESSIEURS,

Au moment où les administrations municipales qui se succèdent viennent substituer les noms des héros du jour aux noms historiques des rues de notre antique cité, il est plus que temps, avant que le souvenir s'en efface, de vous rappeler l'étymologie de quelques noms de ces rues et les traditions historiques qui s'y rattachent.

J'ai puisé, autant qu'il a été possible, tous ces documents à des sources certaines et consulté, avec le plus grand soin, les actes des amans qui étaient autrefois ce que sont maintenant les notaires ; j'ai parcouru une grande quantité de rouleaux en parchemin intitulés : *Bans de Tresfonds ;* c'étaient, au moyen-âge, des actes destinés à enregistrer et rendre publiques les ventes de biens, les mutations de propriétés. Je n'ai pas non plus négligé les traditions populaires lorsqu'elles étaient de nature à mériter quelque confiance.

Rue des Tappes. Autrefois les jaugeurs jurés de la ville de Metz avaient coutume de venir, au jour de Saint-Martin,

Digitized by Google

se placer en face de la place Saint-Jacques, près la rue actuelle du Commerce, et là ils criaient que par ordre de M. le Maître-Echevin et de son Conseil, le prix de la hotte de vin due pour payer les cens était fixé à tant, ce qui s'appelait tapper le vin ; de là est venu le nom de jaugeurs tappiers et de rue de la Tappe.

Rue des Clercs. Au moyen-âge, la partie de cette rue qui est voisine de la Citadelle s'appelait *rue du Voué,* à cause de l'hôtel du magistrat de ce nom qui y était situé. Le voué, *advocatus,* était un magistrat chargé des affaires de la cité. Lors de l'établissement des présidents nommés par le roi pour rendre la justice et recevoir les réclamations des habitants, cette rue prit le nom de *Rue de M. le Président,* parce que ce magistrat vint y loger, ainsi qu'on peut le voir sur un plan de Metz, dressé en 1605 par Abraham Fabert, maître-échevin de Metz. Quant au nom de *Rue des Clercs,* il figure déjà sur des titres de 1560. D'après quelques traditions, ce nom aurait été donné à cette rue lorsque les chanoines de la cathédrale, quittant la vie commune, vinrent l'habiter. Au moyen-âge, le nom de Clercs était donné au clergé. Cependant, je serais volontiers porté à croire que ce nom de rue des Clercs vient plutôt des pauvres clercs de Sainte-Reinette, stipendiés de l'hôpital Saint-Nicolas, dont la chapelle, construite en 1358, était située vers le milieu de cette rue.

Rue du Petit-Paris. Cette rue, qui portait autrefois le nom de Saint-Sauveur à cause du chapitre et de l'église de ce nom qui y étaient situés, prit en 1647, celui de Serignan, en mémoire d'un commandant de la province qui, par sa justice impartiale, avait su gagner l'affection des Messins. Une affiche de vente insérée dans un journal de 1720, me porte à croire qu'elle reçut vers cette époque le nom de rue du Petit-Paris, à cause d'une hôtellerie ou d'un marchand qui prit cette enseigne.

Digitized by Google

Rue et ruelle de la Xuppe *. Ces rues étaient situées près de la place du Champ-à-Seille, aujourd'hui place Coislin, vers la rue et la place de la Haute-Seille. La ruelle existe encore en partie à côté de l'ancien moulin à vapeur, rue du Cambout. Ce nom de Xuppe venait d'une ancienne punition infamante infligée par ordre du maître-échevin ; elle consistait à plonger à plusieurs reprises, et autant de fois que le portait le jugement, le condamné enfermé dans une cage, dans un vaste égout qui existe encore, situé vers la place de la Haute-Seille. Cette punition s'appelait sauter la Xuppe. A. Fabert indique sur son plan le lieu où se faisait cette exécution.

Rue de Hettange, ancien nom de la rue derrière Saint-Clément. Ce nom vient d'une auberge qui y était établie ; elle prit en 1565, celui de Saint-Clément, lorsque cette ancienne abbaye, qui était située au Sablon, hors des murs de la cité, fut renversée lors du siége de 1552, et vint se rétablir à l'ancien hôtel de la Licorne, rue *Francourue*, aujourd'hui, du Pontifroy.

Rue du Passe-temps. Cette rue qui ne subsiste plus, traversait la cour du collége (ancienne abbaye de Saint-Vincent), et venait aboutir à la rue Vincent-Rue. Son nom venait d'un vaste hôtel, appelé le Passe-Temps, construit en 1486, par Pierre Baudoche, ancien maître-échevin de Metz. On lisait gravée sur la façade, l'inscription suivante :

Passe-temps pour gens solacier,
Est nommée ceste maison,
Qui par avant longue saison,
Se nommait le moulin Grangier.

Cet hôtel fut successivement occupé par plusieurs personnages célèbres ; le duc de Suffolk y logea en 1514. En 1560, un nommé Jean de Morback, échevin de Sierck, étant

* Mention en est faite dans un titre du prieuré de Belletanche, an. 1413.

Digitized by Google

venu se retirer à Metz, cet hôtel prit alors le nom de maison de Morback. Des vues de la ville de Metz gravées en 1610, par Claude Chastillon, peuvent nous donner une idée de la magnificence de cet hôtel qui plus tard fut en partie transformé en monastère, sous le nom de Sainte-Ursule.

Une ancienne tourelle qui en faisait partie, existe encore aux bords du canal de la Moselle.

Cette rue prit en 1683, le nom *des Pères-Saint-Georges*, lorsque M. Georges d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, y établit un hôpital desservi par les frères de la charité de Saint-Jean de Dieu, connus à Metz sous le nom des Pères Saint-Georges.

Place Cocotte. En 1515, cette place s'appelait Falcotte à cause d'une hôtellerie qui y était située et qui portait pour enseigne un faucon ou, suivant la manière d'écrire de ce temps, un *falcon*. C'est de là qu'est venu par corruption *falcotte* et ensuite le nom de *Cocotte* donné à la place. A l'angle de la rue des Parmentiers, on voyait à cette époque une petite chapelle appelée la chapelle du Saint-Esprit; à côté était le vaste magasin des Clairvaux, vendu en 1515 par dame Tanaire, prieure de l'abbaye de Clairvaux, à l'hôpital Saint-Nicolas, qui en fit la même année la cession à la ville.

Rue des Parmentiers, autrefois *de la Grande-Maison.* Les Parmentiers étaient au moyen-âge ce que sont aujourd'hui les tailleurs. Il est dit dans un titre de l'évêché de Metz: « *Si le seignour évesque doit tousiours avoir avec lui son* » *parmentier pour faire et coudre ses robbes.* » Le nom de Grande-Maison vient d'une partie de l'hôtel des Gournay qui donnait en retour dans cette rue et qui avait une percée souterraine ayant issue dans la rue des Olliers, aujourd'hui des Huiliers.

Place Chappé. Ce nom est mal écrit, il faut mettre place Xappé. C'était le surnom d'une des branches de la

Digitized by Google

famille de Raigecourt dont l'hôtel était sur l'emplacement de l'ancien hôtel du roi Dagobert et du tribunal de commerce.

Rue des Gournay, ancien nom de la rue du Grand-Cerf où était situé l'hôtel de cette ancienne famille des Paraiges de Metz, occupé aujourd'hui par M. du Coëtlosquet. Cette maison avait un passage qui conduisait à l'église de Saint-Martin où une branche de cette famille avait une chapelle sépulcrale.

Place Saint-Louis, autrefois place *du Change.* Metz, ville libre impériale, entourée de tous les côtés par des états dont la monnaie n'avait aucun rapport avec la sienne, avait besoin, pour son commerce qui était très-étendu, de se procurer la monnaie des états voisins. De là vient l'établissement des commerçants appelés changeurs qui, moyennant un certain escompte, procuraient aux marchands et aux voyageurs la monnaie de l'état où ils allaient s'approvisionner. Comme ces changeurs avaient leurs demeures sous les arcades de cette place, elle prit le nom de place du Change. En 1706, M. Ferrand, curé de la paroisse Saint-Simplice, fit présent à la ville d'une statue de saint Louis, pour être placée sur la fontaine qu'on venait de construire au milieu de cette place, qui prit alors le nom de place Saint-Louis. Comme cette fontaine gênait la circulation des voitures, elle fut, en 1746, replacée où elle est maintenant.

Rue des Allemands. Ce nom vient d'un hôpital fondé dans cette rue vers 1300, par des chevaliers de l'ordre Teutonique, appelés les chevaliers allemands, et non, comme on le croit vulgairement, parce que cette rue conduit en Allemagne.

Rue Mazelle. Au moyen-âge, il y avait dans cette localité, plantée en vignes et en jardins, un lieu de réclusion pour les lépreux que l'on appelait Mezels ou Mezeaux; de là vient probablement le nom de rue Mazelle. A cette époque la paroisse de Saint-Maximin était appelée Saint-Maximin-

Digitized by Google

aux-Vignes; elle était située hors de la ville lorsque les murailles de la cité ne s'étendaient que jusqu'à la rivière de Seille.

Rue de la Crète. Le nom de cette rue vient d'un ancien palais des évêques de Metz, qui était situé, vers le XII^e^ siècle, où s'établit plus tard le monastère des Prêcheresses : ce palais, nommé la maison de la Croste, dépendait du temporel que les évêques avaient à Vic.

Rue Châtillon, construite en 1740 et nommée primitivement rue Neuve-Saint-Gengoulf, du nom d'une ancienne église paroissiale située à l'entrée de la rue. En 1742, l'abbaye de Chatillon, dans le Verdunois, acheta un terrain provenant des anciennes fortifications démolies et y fit bâtir un hôtel pour lui servir de lieu de refuge en cas de guerre et d'invasion de l'ennemi; la rue prit à cette époque le nom de Chatillon. Tout le côté droit de cette rue a été construit en 1740, aux frais de l'abbaye de Sainte-Glossinde, par l'abbesse Eléonore Hotman, sur un terrain donné par le roi à cette condition.

Rue du Cerisier près l'hôpital Saint-Nicolas. Cette rue fut ainsi nommée d'un cerisier qui était placé à son entrée, sur la petite place de Saint-Nicolas, ainsi qu'on peut le voir sur le plan de Metz, dressé en 1603, par Abraham Fabert. Elle ne prit le nom *des Augustins* que vers 1732, lorsque les religieux agrandirent leur monastère de ce côté et y pratiquèrent une entrée.

Rue Espargne-maille à côté de la porte. Cette ancienne rue était située entre la porte des Allemands et la porte Sainte-Barbe. (Tirée des bans de Tresfonds, année 1279.)

Rue des Hauts-Prêcheurs. C'est l'ancien nom de la rue Sous-Saint-Arnould, qui ne prit ce dernier que vers 1560, lorsque les religieux de Saint-Arnould, dont l'abbaye était située où est maintenant la lunette d'Arçon, vinrent après le siége de 1552, occuper le monastère des Frères-Prêcheurs.

Digitized by Google

Rue des Roches. Lors de la domination romaine à Metz, la ville ne s'étendait pas au-delà du bras intérieur de la Moselle, une muraille garnie de tours enceignait la ville de ce côté; une partie de ces murs existait encore en 1614, dans l'enclos de l'ancienne abbaye de Sainte-Marie, ainsi qu'on peut le voir sur une vue de Metz, dessinée à cette époque par Chastillon. Cette muraille s'étendait depuis le Moyen-Pont jusqu'au pont des Basses-Grilles. C'est sur ces ruines que furent construites les maisons de la rue des Roches à laquelle on donna ce nom à cause de la grande solidité et de l'épaisseur de ces anciennes constructions.

Grande rue Serpenoise. Sur l'emplacement de la place royale et de l'ancienne citadelle de Metz, existaient avant 1560, de nombreuses maisons et des rues dont il n'est plus possible de trouver les traces. Cependant, tous les anciens titres font mention de la grande rue Serpenoise qui s'étendait de la rue Vieille-Boucherie à la porte Serpenoise, placée, avant la construction de la citadelle, à l'extrémité du jardin actuel de l'évêché. Le nom de cette porte vient de ce qu'elle conduisait, par une route qui suivait la vallée de la Seille, à l'ancienne ville de Scarponne située aux bords de la Moselle, vis-à-vis Dieulouart.

Juillet, 1847.

Digitized by Google

HISTOIRE

SUR

LES ÉCHEVINS DE METZ,

PAR M. DE SAINT-VINCENT.

MESSIEURS,

L'étude de la question du paupérisme nous ayant contraint d'examiner l'histoire et les lois des progrès sociaux nous avons été surpris, pour ce qui concerne le moyen-âge, de trouver, sous ce rapport, dans l'histoire de Metz, des richesses considérables et qu'on chercherait vainement ailleurs; mais, chemin faisant, nous avons eu à mettre de côté, parmi quelques notes recueillies, celles que leur frivolité excluait d'un travail sérieux. Un de ces souvenirs épars ayant été lu à l'Académie, elle a pensé qu'à défaut d'autre mérite, celui de parler de la localité pourrait donner droit à l'indulgence des auditeurs en séance publique. Docile à ce désir, nous donnerons donc de nouveau lecture de cette communication.

Le Maître-Echevin de la cité de Metz.

Encore bien que ce travail soit superficiel et ne contienne que quelques renseignements propres à satisfaire la curio-

Digitized by Google

sité, on ne peut néanmoins s'empêcher de faire observer combien était vigoureuse et remarquable l'organisation de cette république de Metz qui a subsisté pendant plus de quatre siècles, si riche, si puissante, si guerrière, bien que sans territoire et possédant à peine une modeste banlieue. Peu de villes étaient aussi avancées dans leurs institutions qui n'ont pas été assez appréciées, quoique leur étude fût si curieuse et pût jeter un si grand jour sur la civilisation du moyen-âge. Je me contente de citer l'institution des amans, qui, dès 1197, n'admet, en matière d'obligation, que la preuve par écrit, tandis que ce ne fut que plusieurs siècles après que les autres pays arrivèrent à ce remarquable progrès, en remplaçant d'abord le duel par la preuve testimoniale, et plus tard enfin en n'admettant que la preuve par écrit. Dès le XII^e^ siècle on avait mis en pratique à Metz un principe consacré plus tard, à l'applaudissement général, par le statut de Boulogne du pape Nicolas, en 1453; par le statut de Milan, en 1498; par l'ordonnance de Moulins, en France, en 1566, et par l'édit des archiducs en 1611.

Mais pour ne parler que du maître-échevin, et encore ne faire qu'effleurer ce sujet par son côté le plus superficiel, contentons-nous de dire que ce magistrat suprême était élu chaque année selon la charte de l'évêque Bertram, le jour de la fête de saint Benoît, par cinq abbés de Bénédictins et par le princier de la cathédrale, chacun d'eux inscrivant un nom, et le sort se chargeant de décider entre ces noms. Faire élire le magistrat suprême d'une république par des abbés de Bénédictins est un système électoral comme un autre. On peut en trouver de pire, mais l'imagination peut cependant en concevoir de meilleur. Aussi j'ai quelque peine à partager en entier l'enthousiasme de l'évêque de Madaure qui, arrivé à ce point de notre histoire, se prosterne devant cette conception et semble comme

Digitized by Google

effrayé de sa grandeur. Voici, du reste, ses propres paroles dans toute leur pompe et leur magnificence :

« Si les Druides ont toujours été en singulière vénération parmi les Gaulois, les Gymnosophistes parmi les Indiens, les Mages parmi les Perses, Solon parmi les Athéniens, Lycurgue parmi les Lacédémoniens, Minos parmi les Crètes, et les autres législateurs parmi les peuples qu'ils ont policés par les belles lois et ordonnances qu'ils leur ont données, l'évêque Bertram doit être parfaitement honoré des Messins. »

Mais n'en déplaise au grand législateur Bertram et à son admirateur Meurisse, un mode d'élection aussi restreint devait avoir de graves inconvénients et l'histoire en fait foi.

Ce qu'il y a même de singulier, c'est que ce droit d'élection paraît avoir été considéré sincèrement et de bonne foi comme un droit utile, final et pouvant être l'objet de transactions pécuniaires.

Ainsi, le 6 septembre 1409, Henry de Senoncourt, abbé de Gorze, dit dans une charte: « Faisons savoir et cognissance à tous, que pour les bons léaux et agréables services que dame Parrette, femme de feu Jehan Le Hongre, l'eschevin, citain et aman de Mets, à qui Dieu pardoint ait fait à nous et à notre dit monastère en tems passé et peut encore faire en tems à venir, nous en recompensation d'iceux li avons donné et ottroié, donnons et ottroions par ces présentes, notre coup du maitre echevin de ladite cité pour cette année, pour porter celui homme suffisant à qui Dieu en donnera la grâce cui lidite dame Parrette ordonnerait. » Et après de longs détails pour bien spécifier la promesse, on ajoute qu'elle est faite « par la foi de notre corps sur ce corporellement donné et fiancé en la main de ladite damme Pairette et sur le vœu de notre religion bonnement et loyalement, sans aucun défaut, sous

Digitized by Google

l'obligation de tous et quelconques son bien, et les biens de notre dit monastere, meubles et immeubles, presents et advenir, pour tout faire et pour tout prendre. »

En 1419, Jacques de Laval, par la patience de Dieu, abbé de Gorze, souscrit une pareille obligation au profit de Garciriat Hurel, ou de celui qu'il désignera ou qui sera porteur de l'obligation. Ce Garciriat Hurel me parait avoir établi une sorte de commerce électoral, car nous le retrouvons revendant par acte du 17 mars 1421, au fameux Nicolle Louve, une autre voix pour l'élection du maître-échevin, sous dédit de la somme de trente livres, dédit qui dut être payé, car ce fut Garciriat le vendeur lui-même qui fut élu en 1422. Au reste, il n'y avait là rien qui ne fût regardé comme naturel et très-autorisé, et nous avons encore de nombreux contrats semblables pour l'élection des treize ou d'autres magistrats.

Je me contente de citer, à cause de son originalité, l'acte du 9 février 1511, par lequel le paraige de Saint-Martin, par commun accord délègue pour toujours à Phelippin Xaixin, Jean Louve, Perrin Baudoche et Geoffroy Le Maire, son droit d'élection des quatre comtes de Saint-Supplice, Saint-Victor, des arbalétriers et de Saint-Clément. « En telle maniere, est-il dit, que les quatre dessusdis doivent faire chascun les comtes desdits comtés. Et s'ils n'étaient d'accord ils doivent jouer aux dés à trois dés, au plus de points, et cil des quatre qui plus de points averait, il doit faire le comte de Saint-Supplice. Aprés doivent jouer les autres trois et cil des trois qui plus de points averait, doit faire le comte de Saint-Victor. Aprés doivent jouer les deux autres, etc. » Plus loin on s'occupe de la manière de remplacer celui de ces quatre électeurs qui viendrait à mourir, et on y voit que les deux treize du pairage doivent aussi jouer aux dés, *à trois dés aux plus de points*, pour la nomination être faite par *cil qui le plus de points avrait*.

Digitized by Google

On peut dire à la lettre que les élections qui sont aujourd'hui chose si laborieuse n'étaient alors qu'un jeu.

Au reste, tels étaient les mœurs du temps, tout se vendait alors, et les impôts à recouvrer, et le monopole des industries, et le droit de vendanger avant les autres, et le droit de prendre un magistrat de la ville pour faire rentrer ses créances sous peine d'amende, et les prisonniers faits à la guerre, et même quelquefois les prisonniers qu'on n'avait pas encore faits, mais qu'on avait le désir de faire. Ainsi, par une charte du 21 juillet 1403, Colart de Fol, chevalier, *fait savoir et cognoissant à tous*, qu'il s'oblige envers les magistrats de Metz à prendre Dreux de Belrain, chambellan du duc d'Orléans avec lequel on était en guerre et à le rendre et livrer tout vif en leurs mains en la cité de Metz, dans les six mois à partir de la vente, moyennant la somme de cinq cents francs, sur laquelle ce chevalier besogneux se fait verser cent francs par à-compte sur le prix du prisonnier à faire. Pas n'est besoin de dire que le vendu ayant mis trop mauvaise grâce à se laisser faire prisonnier, ne put être amené tout vif en la cité de Metz et que les Messins en furent pour leur à-compte.

Mais revenons à notre maître-échevin.

Après la conquête de 1552, le titre de maître-échevin resta jusqu'en 1789 avec une partie de ses honneurs et de ses droits, lesquels sont curieux à connaître pour comprendre la profonde différence qui sépare de nous, dans les idées et les mœurs, un état de choses qui subsistait encore il y a un demi-siècle et pour mesurer le chemin qu'a fait l'esprit public.

L'installation de ce magistrat était l'objet d'un cérémonial pompeux qui fera connaître le luxe de la cité et le nombre de ses officiers.

A sept heures et demie du matin, le cortège se rendait chez le nouvel élu et se mettait ensuite en marche dans

Digitized by Google

l'ordre et avec les costumes suivants, ainsi que le roi avait pris la peine de le régler par arrêt du conseil du 9 octobre 1706.

D'abord les archers du gouverneur, la compagnie de ses gardes et celle des suisses.

Ensuite les tambours de ville.

Après eux, le maître des messagers, l'épée au côté, la canne à la main, et les seize messagers de la ville en justaucorps bleu, doublé d'aurore.

Les seize bannerots de la ville en habit et manteau, l'épée au côté.

Les seize sergents de ville, en casaque bleue, doublée d'aurore, l'épée au côté, ayant chacun à la main une baguette noire surmontée d'une pucelle d'argent.

Les hautbois et violons aux gages de la ville appelés la symphonie de la ville.

Le premier sergent de ville, en manteau de satin noir à manches pendantes, bleu et aurore, et toque de velours aurore, l'épée au côté, portant la baguette magistrale et jetant par les rues quantité de dragées *aux acclamations du peuple*, selon qu'il est dit dans le programme.

Après lui le secrétaire de ville en robe de satin mi-partie rouge et noire et en toque de velours.

Les dix échevins en robe mi-partie rouge et noire sans manches, et toque de velours.

Le nouvel élu, en manteau de velours noir bordé de dentelle noire, entre le major de place et l'aide-major avec trois hallebardiers de chaque côté.

Le syndic de la ville en robe mi-partie rouge et noire et en bonnet carré.

Le capitaine, les officiers et les sergents bourgeois.

On arrivait ainsi chez le gouverneur, lequel s'asseyait sur un fauteuil, tandis que le maître-échevin à genoux sur un carreau, la main sur l'évangile, prêtait serment de fidélité.

Digitized by Google

Le serment prêté, le gouverneur lui mettait une toque à cordon d'or, lui faisait présent d'une épée qu'il lui mettait au côté, l'exhortant à la porter pour le service du roi, et lui donnait ensuite l'accolade en disant : Le roi vous fait chevalier.

De là on se rendait à l'église où l'on entendait la messe et où le maître-échevin renouvelait son serment sur l'évangile. La Mutte n'ayant cessé de sonner depuis le commencement du jour.

Eblouis du nombre des officiers de la cité, qui paradaient dans les cérémonies, vous aurez sans doute craint que les habitants ne fussent accablés d'impôts pour subvenir à ce faste. Mais si nous voulons nous rassurer sur la prudence et l'économie de nos pères, nous n'avons qu'à ouvrir le budget de 1744. Nous y voyons que l'orchestre de la ville coûtait annuellement 25 liv. Les gages du premier sergent, l'homme en manteau bleu et aurore, n'étaient que de 24 liv. 9 sous. Les simples sergents avaient 18 liv. et les bannerots 5 liv. On voit que s'il y avait de l'honneur à être bannerot, en revanche le traitement était assez frugal. Quant aux acclamations, elles étaient gratuites, grâce à la sage précaution du maître-échevin qui, la veille de la cérémonie, intimait ordre à tous les maîtres d'école d'envoyer les enfants se placer à la tête du cortége pour y crier *au maître-échevin,* donnant par cet agréable concert de voix un intermède à la symphonie.

Le même cérémonial suivait le maître-échevin pendant son année d'exercice.

Tous les ans, au premier mai on plantait devant sa maison deux mais ou sapins qu'on y laissait jusqu'à l'année suivante ornés des écussons de la ville. Cet usage vient évidemment d'Allemagne, car nous le trouvons consigné dans le protocole du cérémonial de l'empire.

Un bulletin officiel imprimé le 8 mai 1722, indique les

Digitized by Google

jours nombreux auxquels le maître-échevin doit se rendre en cérémonie à la cathédrale pour y entendre consécutivement prime, tierce, sexte et la messe, et assister à la procession; quel jour il doit porter le petit costume, robe noire et chapeau; quel jour le costume ordinaire, robe noire et toque, et quel jour le grand costume, robe rouge et toque. Par exemple, pendant les trois jours des rogations, il suivait la procession et les offices qui commençaient à six heures du matin. Le troisième jour à la procession, il portait la châsse Saint-Etienne de l'église de Saint-Arnould à celle de Saint-Victor, sous un dais porté par quatre échevins, précédé des violons et hautbois de la cité et suivi de vingt-quatre enfants de chœur portant des torches, douze aux armes de la cathédrale et douze aux armes de la ville. Rien n'est oublié dans ce cérémonial, pas même le transport du premier magistrat pour mettre le feu au bûcher préparé sur l'Esplanade la veille de la saint Jean.

Le même formulaire arrête que le jour de la saint Nicolas, le maître-échevin se rendra à l'hôpital pour y entendre la grand'-messe et y servir les pauvres, cérémonie moins vaine, puisqu'elle était l'image et la figure du dévouement journalier que le magistrat devait apporter dans cette partie considérable de ses attributions.

En effet, l'hôpital de Saint-Nicolas, qui renfermait plus de mille pauvres, était administré par le maître-échevin assisté d'un conseil d'échevins. Ces magistrats y avaient en outre la juridiction criminelle et pouvaient condamner à l'emprisonnement et même aux galères ou à la peine de mort, sauf appel au parlement. Le travail était organisé dans cet hospice, et la seule fabrication des dentelles rapportait plus de 2 800 francs. Du reste, le budget de cet établissement, dont nous supprimons le détail, nous a démontré d'une manière affligeante qu'il n'était pourvu que très-insuffisamment à la nourriture et à l'entretien des pau-

Digitized by Google

vres. Je me contente de dire que les enfants étaient couchés dans un seul lit quatre à quatre, deux au chevet et deux au pied; que les autres pauvres étaient à trois ou au moins à deux dans un même lit.

Cette seule branche de l'administration du maître-échevin peut donner une idée de ses attributions qui étaient très-étendues et très-importantes.

Pour ce qui est de son traitement, la somme à lui allouée à titre de gages et par arrêt du conseil du roi du 4 juin 1695, est de 367 livres 6 sous 8 deniers. Depuis, diverses augmentations faites par ordre du roi portèrent ce traitement à 1576 livres; mais nous trouvons sur l'état du maître-échevin l'annotation suivante: « Il a plu en 1772 à M. le maréchal de Broglie de détacher 300 livres des gages du maître-échevin pour en gratifier M. Dedon en qualité de colonel en second de la milice bourgeoise. »

Au surplus, le maître-échevin jouissait, indépendamment de ses gages, d'un grand nombre d'émoluments qui peignent les mœurs de l'époque; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns qui paraîtraient au moins singuliers à la nôtre.

Il recevait de la ville au nouvel an, à titre d'étrennes, trois douzaines de bottes de mirabelles et une douzaine de bottes de framboises blanches. La botte de mirabelles devait peser une livre et celle de framboises dix onces.

Le jour des étrennes, il recevait aussi de chacun des quatre meuniers de la Moselle 12 fr., en place de poulets d'Inde qu'ils donnaient antérieurement.

Le même jour, la communauté des juifs lui apportait un louis, une oie grasse et un pain de sucre.

Dans le courant de l'année, il touchait 3 deniers par chaque hotte de vin vendu qui sortait de la ville. Les pêcheurs lui devaient un plat de poisson pour chaque levée des portières.

Il lui revenait (et ce n'était pas le moins étrange de ses

Digitized by Google

priviléges) deux pièces au choix du maître-échevin, de toutes verreries, faïences et poteries de toute espèce que les marchands étrangers étalent dans la ville.

La permission de chasser aux alouettes et petits oiseaux s'accordait par lui moyennant une redevance de deux ou trois douzaines d'alouettes ou petits oiseaux.

Tout cela est aujourd'hui très-loin. Pour nous, comme archéologue, et en cette qualité amant passionné de tout ce qui n'est plus, nous le regrettons bien sincèrement. Nous aurions pris notre part de plaisir à voir plusieurs fois l'année défiler par les rues ce pompeux cortége ouvert par les hautbois et les violons de la cité. Il nous eût été particulièrement agréable de contempler cette longue procession de robes mi-partie rouges et noires et sans manches.

Mais, hélas, le temps a tout emporté, et les seize bannerots, et le bonnet carré du syndic, et la chevalerie du maître-échevin. Messieurs les membres du conseil municipal ne sont plus décorés de robes bariolées et de toques, et notre siècle les a faits à l'image des simples bourgeois. Avec le premier sergent est disparue la distribution de dragées, et avec les dragées les acclamations des adolescents joyeux de cette munificence. S'il prenait aujourd'hui fantaisie à M. le lieutenant-général de gratifier quelqu'un d'une rente annuelle, il serait parfaitement autorisé à la détacher de son propre traitement, mais beaucoup moins à imposer ce détachement à un fonctionnaire civil. M. le maire n'attend plus aux étrennes ni l'oie grasse, ni les mirabelles, ni le pain de sucre de ses administrés, dont les humbles hommages sont aujourd'hui la seule offrande. Il peut passer devant l'étalage d'un marchand de cristaux sans que celui-ci surveille d'un œil inquiet la convoitise du premier magistrat. Les chasseurs ne lui doivent plus les prémices de leur chasse. Mais si sa table peut en être moins splendide, la considération dont il jouit est loin

Digitized by Google

d'avoir diminué. Les temps changent; mais disons-le de bonne foi, l'esprit public s'améliore, et nous trouvons partout aujourd'hui une meilleure intelligence de la dignité du citoyen.

Cette dignité et cette convenance heureusement ne sont pas l'apanage exclusif de quelques hommes d'élite; c'est maintenant l'esprit public et le patrimoine de tous. Ainsi, pour finir au moins par une pensée sérieuse, et tirer profit de l'étude de l'histoire qui, sans cela, ne serait qu'un stérile amusement; ainsi, malgré les déchirements qu'amènent les erreurs et les passions des hommes, l'humanité, poussée par Dieu vers le centre d'une mystérieuse attraction, grandit à chaque siècle en lumières et en moralité.

Et en cela l'histoire donne en même temps à chacun de nous un exemple et un enseignement. Elle nous révèle cette loi de perfectionnement moral qui doit se faire jour même au travers des attaques et des perplexités. Elle nous commande de grandir en patriotisme au milieu des épreuves, et nous dit que le vrai citoyen reste ferme et serein dans la tempête, toujours obstiné dans le bien, et suppléant au défaut de ses lumières par la surabondance de son amour pour son pays et ses concitoyens, sans que l'outrage ou les revers puissent jamais l'arracher à la justice et au dévouement. En cela, pareil au soldat obscur qui tombe sans gloire mais sans regret et jette encore en expirant, à sa patrie, un dernier cri d'attachement et d'adieu.

Digitized by Google

PEINTURES MURALES

DANS

LA SALLE DE CHAPITRE DE LA CI-DEVANT ABBAYE DES BÉNÉDICTINS,

A BRAUWEILER, PRÈS COLOGNE,

PAR M. REISCHENSPERGER, DE TRÈVES.

De l'ancienne abbaye de Brauweiller, construite en style roman de XII^e^ siècle, il reste encore entre autres la salle du chapitre tout entière ; elle sert maintenant d'oratoire pour les protestants détenus dans l'abbaye, laquelle se trouve convertie, depuis 1809, en dépôt de mendicité pour le pays rhénan. Il y a une dizaine d'années à peu près qu'on a découvert sous le badigeon, des peintures murales dont autrefois les murs latéraux et la voûte étaient ornés. Quant à présent on n'a encore dégagé de leur enveloppe que la voûte.

J'allai voir, il y a quelques années, les peintures dont cette voûte est couverte et je fus aussitôt frappé de leur style aussi fortement caractérisé que peu ordinaire dans ces contrées. L'ensemble comme le faire offrent une physionomie qui contraste tellement avec tout ce qui nous reste de cette période, qu'on ne peut guère supposer que cette œuvre d'art soit un produit indigène. L'élément *antique*

Digitized by Google

se révèle d'une manière si tranchée, que tout d'abord on est porté à attribuer cette œuvre à des artistes non-seulement imbus de l'art antique, mais venus de sa patrie. M. Ramboust, conservateur du musée de Cologne qui, durant un séjour de 15 années en Italie, s'est principalement occupé de copier les fresques italiennes plus que tout autre, était apte à juger du moule des fresques de Brauweiller. Convaincu qu'il était de la plus haute importance de ces fresques, il les fit calquer avec soin. Ces calques s'exécutaient d'autant plus facilement, que les contours sont très-fortement accusés par des teintes foncées. Les couleurs, qui n'offrent pas une grande variété, sont toutes plates, sans que les ombres ou le modelé soient marqués.

Les dessins que j'ai l'honneur d'adresser à l'Académie sont des réductions de deux de ces calques, et j'espère qu'ils pourront donner une idée du caractère qui domine dans cette vaste composition.

Le plafond en question est divisé en six voûtes à arc de cloître, sous-divisées chacune en quatre parties, de sorte que l'ensemble produit vingt-quatre champs à forme triangulaire (v. la fig. A).

Le sujet de notre peinture, si remarquable par sa contexture biblique, par la hardiesse de l'expression, par le grand complet d'une suite admirable de pensées chrétiennes les plus élevées, est emprunté à l'épître de saint Paul aux Hébreux, et plus particulièrement au chapitre XI de cette épître.

Le contenu de cette exhortation apostolique convenait très-bien dans une salle de chapitre, et le choix d'un tel sujet témoigne de nouveau de l'esprit profondément religieux des pères Bénédictins.

Le Christ, comme « l'auteur et le consommateur de la Foi » occupe la place principale dans ce grand tableau ascétique (v. la pl. I) vis-à-vis de la porte d'entrée (A) au-dessus

Digitized by Google

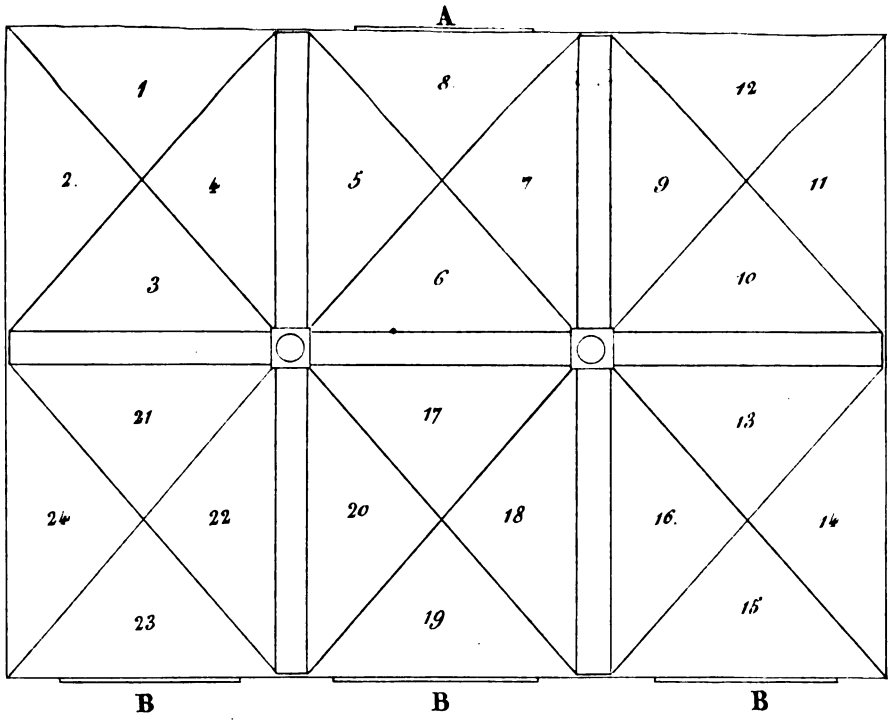

Digitized by Google

Digitized by Google

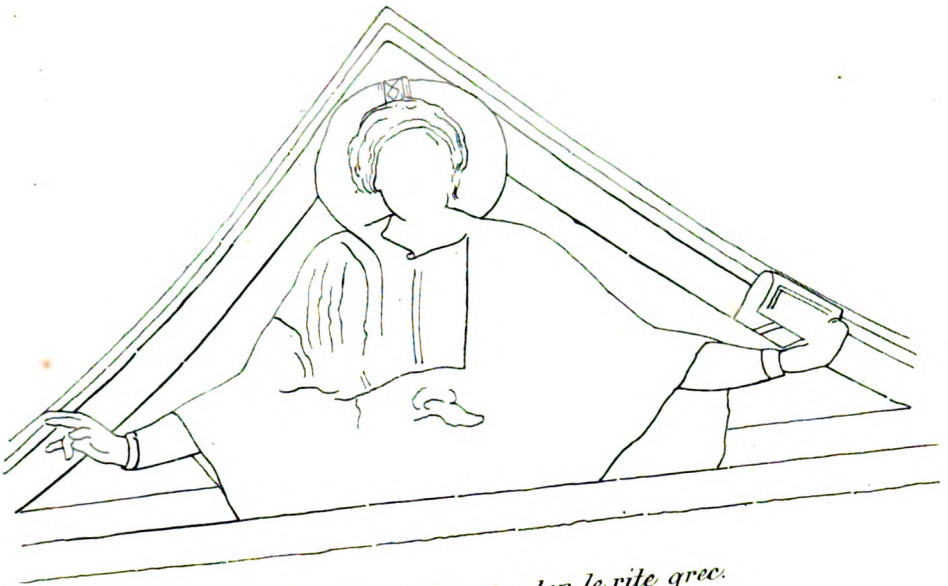

Christ bénissant selon le rite grec.

Lith. Nouvian.

Digitized by Google

Digitized by Google

d'une fenêtre et donne la bénédiction *selon le rite grec.* Au Christ, qui, selon le même apôtre Paul (Eph. v. 30) est le corps, se joignent, dans les différentes directions du tableau, les *saints* comme les *membres* du Christ. Les quatre figures qui sont les plus proches du Sauveur (v. n° 20 et 18) représentent les prophètes : « qui omnes testimonio *fidei* probati sunt » (Hebr. XI. 32), paroles qu'on lit sur une banderole dont le porteur dirige sa tête vers le Christ, pendant qu'une autre donne à lire les mots S-IPERFIDĒV... R.. A (sancti per fidem vicerunt regna). Dans ce groupe est reconnaissable à son habit, le dernier des prophètes, en même temps et le premier des confesseurs, *saint Jean,* le précurseur de l'Homme-Dieu. Un guerrier en cotte d'armes, son bouclier au bras, la lance à la main, se trouve dans chaque sous-compartiment du N° 17, vraisemblablement Gédéon (Hebr. XI, 32) et *Judas Machabée* le dernier martyr de l'ancien testament (v. Maccab. I, 2, 66). Voilà pour ainsi dire le centre de toute la pensée de l'*épître* de saint Paul aux Hébreux, la consommation de l'ancien testament par le nouveau, dans la personne du *Christ,* le Sauveur du monde. La suite des figures qui forment le reste sont la continuation, le complément *de la même pensée.*

Le compartiment N° 16 donne à voir trois montagnes couronnées de quelques arbres épars. Au milieu de chacune de ces montagnes on voit enfermés des saints dans des cadres de forme à peu près elliptique. Le cadre du milieu renferme, comme cela est indiqué par ces caractères : S PAVL $\overset{S}{\underset{R}{}}$ RHE... *saint Paul* l'ermite, le fondateur de l'ordre monacal, le type de la vie contemplative. A droite se trouve son ami et compagnon dans le désert, *saint Antoine,* tandis que le cadre à gauche, à côté duquel se trouve l'inscription .EP... ....IENT.. (septem Dormientes) montre les figures des *sept Dormeurs,* les héros du christianisme persécuté

Digitized by Google

par Décius. Le tout exprime le verset 38 du chap. XI de l'épître aux Hébreux : « Quibus dignus non erat mundus, in solitudinibus errantes, in montibus et speluncis et in cavernis terræ. » Le compartiment N° 14 contient six figures, dont deux de femme et quatre d'homme. C'est sans doute *saint Jérôme,* le célèbre anachorète, devant sa grotte près de Bethléhem ; — c'est là *sainte Marie,* connue sous le nom d'Egyptienne (Maria Egyptiaca) ; c'est *Mélanie* la sainte Vierge, c'est saint Zozimé, le prêtre, et un certain *Assisius* dont le nom se trouve indiqué sur une banderole et qui est mentionné dans « Heraclidis paradisus, in append. ad vitas patrum, p. 96. »

Les deux compartiments 14 et 16 constituent ainsi un *tout* en rapport avec le verset 38 du chapitre XI, dans l'épître susmentionnée.

Le compartiment N° 15 continue toujours la même idée. Il nous présente un bâtiment dans le style de la *Porta Nigra* à Trêves. Aussi on trouve le mot TREVIRIS (les lettres l'une sous l'autre) sur le monument, de sorte qu'on puisse croire que le moine qui se trouve en combat avec un centaure, ne soit autre que *saint Siméon* qui était déjà vers la fin du XI^e^ siècle en grand honneur à Trêves. La porta nigra se nomme aussi la porte Siméon (Simeons-Thor) en mémoire de ce saint, qui y a vécu longtemps muré dans un appartement fort étroit. — L'évêque *saint Martin* est son digne compagnon dans cet endroit de l'autre côté de la Porta Nigra. On sait qu'il a baptisé un payen noble, Tetradius, à Trêves, où il faisait aussi ressusciter un mort ; l'un et l'autre est représenté dans le même compartiment N° 15.

Au milieu du treizième compartiment s'élève un rocher surmonté d'un arbre ; à gauche gît un décapité, la tête est entourée de l'auréole ; un autre saint partage la douleur de son compagnon de gloire céleste : ce sont saint

Digitized by Google

Marcellin et saint Pierre, deux des plus fameux et plus anciens martyrs, dont le bourreau, qu'on voit aussi représenté ici, se convertit en chrétien, connu sous le nom de *Dorothé*. Ces deux saints sont en grande vénération dans le pays du Rhin. Et ainsi s'explique ici dans le tableau le texte du 37e verset de l'épître : « Alii vero in occisionne gladii mortui sunt. »

Le compartiment 10 nous montre *Job* dans la misère et sa femme devant lui. La banderole donne à lire : BENED... O... MORERE (« adhuc tu permanes in simplicitate tua, *benedic Deo et morere* » Job II, 9). Aussi ses trois amis sont groupés près de lui (« et sederunt cum eo in terra » ch. II, 13 ib.). Dans la cohérence avec l'idée principale qui domine tout le tableau, il faut lire le 37e verset du chap. XI de l'épître de saint Paul aux Hébreux : « alii vero — tentati sunt. »

Le verset précédent : « Alii vero ludibria et verbera experti, insuper et vincula et carceres » est exprimé dans le compartiment N° 9 par la scène de l'emprisonnement de saint Pierre l'apôtre. Quatre gardes correspondent avec les « quatuor quaterniones » dont parlent les actes des apôtres (XII, 4).

Le compartiment N° 11 offre le martyre du prophète *Jesaie*, scié par ordre du roi *Manassé*. Cet affreux spectacle rappelle le 37e verset du XIe chap. l. c. « Alii vero — secti sunt » tandis que l'autre partie du même verset : « Alii vero — lapidati sunt » est offert en image dans le 12e compartiment, où saint Etienne est lapidé par trois hommes, qui sont à sa droite. Le jeune *Saül*, témoin passif de cette scène cruelle, et comme vision le Christ, qui d'en haut donne la bénédiction, ici *more latino*, complètent le bel ensemble de ce compartiment.

Les compartiments N° 7 et 8 représentent le martyre de saint *Dorothé*, flagellé, et de saint *Hippolyte*, traîné par deux chevaux, qui le tiennent par les pieds. Le style de ce

Digitized by Google

tableau rappelle très-fortement des représentations antiques analogues (v. Pl. II). La scène se trouve décrite dans « Prudentii hymnus in sanctum Hippolytum « — hi rapiant artus, tu rape Christe animam! » Le compartiment N° 6 nous offre le patriarche *Abraham*, mentionné plusieurs fois dans l'épître de saint Paul (XI, 8 et 17). Il renvoie Hagar et Ismaël son fils, en témoignage de sa foi et de sa soumission à la volonté du Seigneur. Un bâtiment érigé dans un style grandiose se montre derrière Abraham comme symbole de la ville de paix, Jérusalem, dont parle le grand apôtre dans son épître ad Galatas (IV, 26) « illa autem quæ sursum est, Jerusalem, libera est, quæ est mater nostra. »

Le compartiment N° 5 donne le douloureux spectacle du crucifiement de saint Syméon, évêque de Jérusalem, parent du Christ, et dont la ressemblance avec le Seigneur était tellement grande que l'artiste lui a ménagé les mêmes traits généraux et la même attitude (ex. Euseb. hist. eccl., III, c. 32).

Simson le vainqueur des Philistins, remplit le compartiment N° 1. Il signifie dans sa force victorieuse le rocher inébranlable, sur lequel Dieu a bâti son église. Cette composition est des plus remarquables dans l'ensemble de ces peintures murales; elle se rattache aux versets 32 et 34 du chap. XI de l'épître aux Hébreux : « Gideon, *Simson* — qui (per fidem) fortes facti sunt in bello. »

Le compartiment N° 2 est dédié à l'histoire du roi *Ezéchias*, quand le prophète *Jesaie* lui annonce qu'il va mourir; mais, attendri par la foi et les prières du monarque, lui promet enfin encore quinze années de vie.

Ezéchias est couché, le prophète est debout devant son lit. La légende donne : ECCE ADITIAMS — DIES — TVIS QVIND — ANNOS. v. lib. Reg., IV, 20 et V, 1, 2, » « (ecce adit jam suprema dies — addam diebus tuis quindecim annos). » En rapport avec l'épître de saint Paul,

Digitized by Google

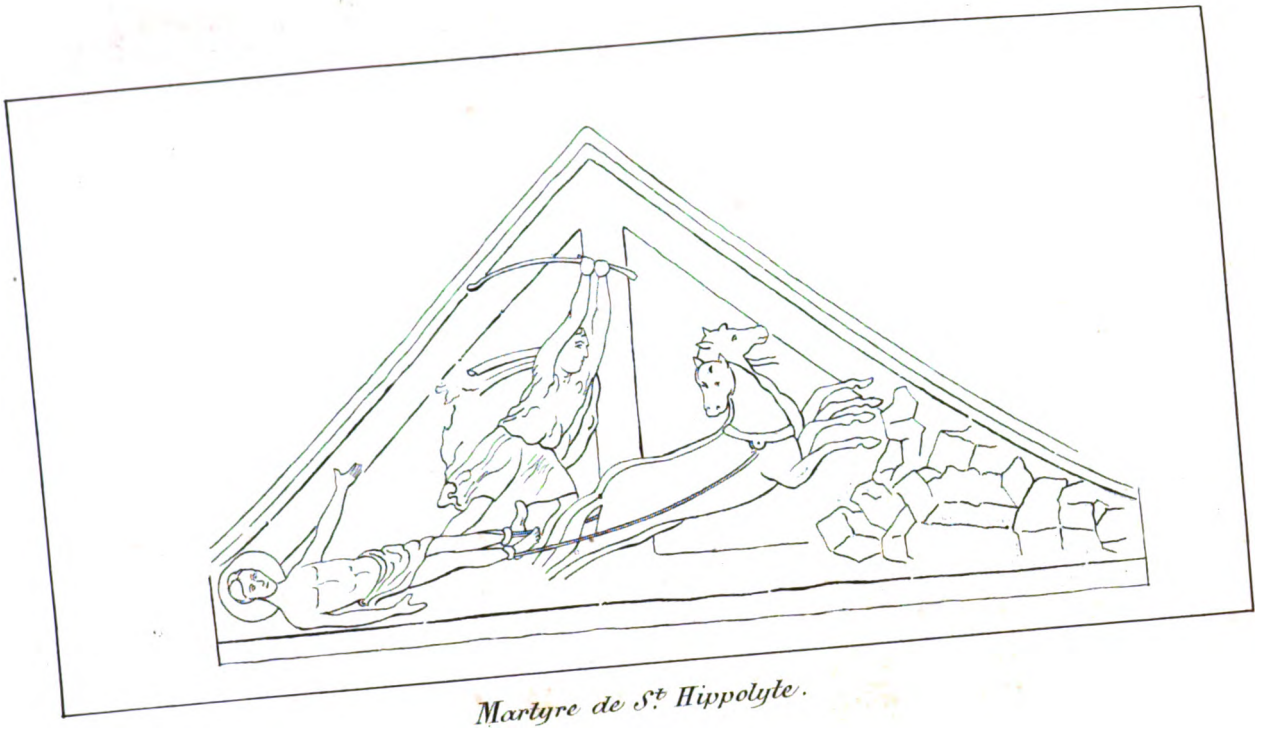

Martyre de St. Hippolyte.

Lith. Nouvian.

Digitized by Google

Digitized by Google

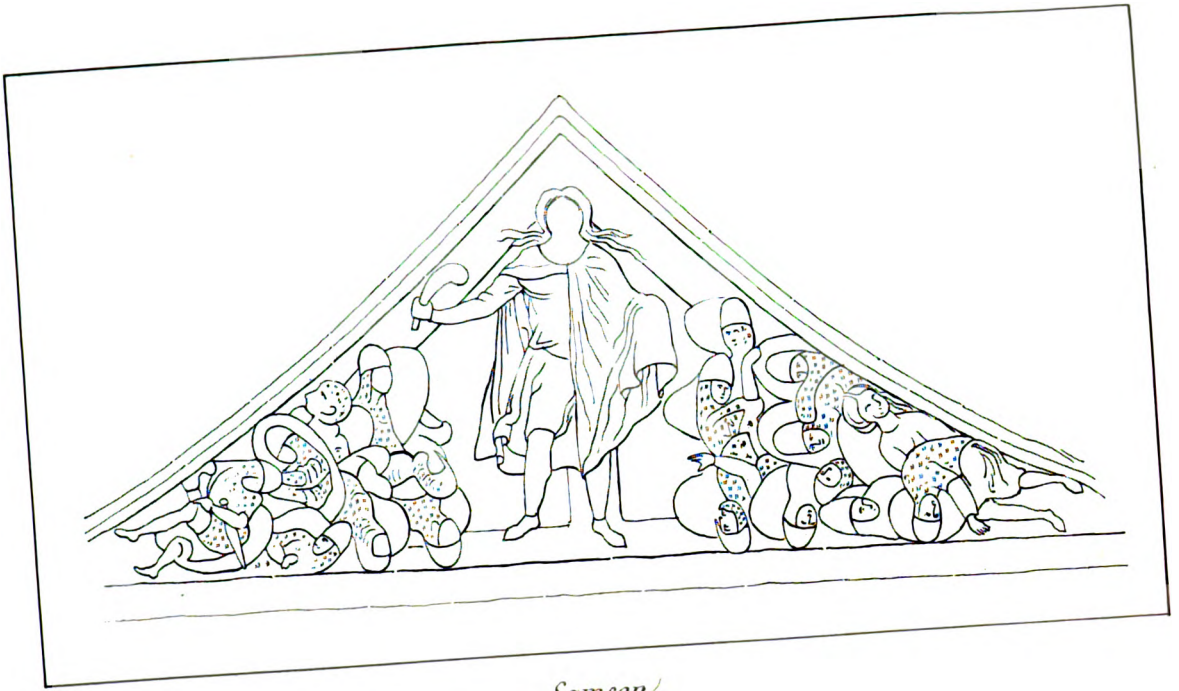

Samson.

lith. Nouvian.

Digitized by Google

Digitized by Google

on doit rappeler ici le 34e verset du XIe chapitre « convaluerunt de infirmitate » sc. per fidem.

Le compartiment N° 3 est divisé par un arbre en deux parties égales et représente le martyre de *saint Æmilien*, remarquable par le miracle, que le glaive du bourreau se plie sous le coup fatal comme s'il était de la cire « (qui ceræ instar inflexus, nihil ei intulit noxæ » ex. acta SS. Bolland. t. III, Fevr. p. 60). Trois figures derrière le saint indiquent les licteurs convertis à cause de ce miracle. Le texte appartenant à cette scène se trouve dans le 34e verset du chap. XI, l. c. « effugerunt aciem gladii. »

En harmonie avec les 33 et 34e versets, l. c. « qui per fidem — castra verterunt exterorum, » le peintre nous offre une scène guerrière, une charge de cavaliers sur des assiégeants surpris dans leurs tentes. Les traces d'une légende qu'on y voit ne sont plus déchiffrables. L'exécution de ce tableau est vraiment admirable par la simplicité de son caractère et la suffisance des moyens dans un espace tellement circonscrit et si mal apprêté.

Le compartiment N° 21, qui se joint aux numéros 17-20 ensemble avec les compartiments 22-24, explique le texte de l'épître où l'apôtre dit : « Per fidem estinxerunt impetum ignis » et donne l'histoire de *trois frères martyrs* dans le fourneau ardent ; d'un côté et de l'autre *saint Cyprien* et *sainte Justine* tous les deux martyrisés dans l'huile bouillonnante. Mais le feu les laissait intacts, comme les trois frères de l'ancien testament. (ex. leg. aurea de sancta Justina, ch. 137. Caldéron a traité cette matière dans sa magnifique tragédie : « El magico prodigioso, » l'idée du Faust de Goethe, mais dans un sens chrétien.) Le compartiment N° 24, aussi divisé en deux parties, nous représente le jeune *Daniel* entre les lions d'un côté, et de l'autre *sainte Thècle*, convertie par *saint Paul* et jetée en proie aux bêtes féroces mais qui l'épargnaient, comme les lions avaient

Digitized by Google

épargné Daniel. (ex. Ruinart acta prim. martyrum, p. 319, N° 2, et p. 322, éd. 2, da Amstel.) Le texte correspondant à ces deux scènes se trouve dans le 33e verset du ch. XI, l. c: « Obturaverunt ora leonum. »

Le compartiment N° 22 contient une figure indéchiffrable à cause des dégâts occasionnés par le temps. Jugé d'après l'expression encore toute jeune du saint qui y est représenté, on pense à l'évangéliste, le bien aimé disciple du Christ, *saint Jean*, qui ne serait nullement tout près de son divin maître et à côté de cet autre saint Jean, le saint précurseur du Messie représenté dans le compartiment N° 20, déjà mentionné. Dans l'autre partie du même compartiment on voit *saint Paul* conduit en prisonnier par un licteur qui le maltraite avec son bâton. (ex. leg. aurea, 85.) Le texte applicable à ces deux sujets se trouve dans le 36e verset du chap. XI, cit.: « Alii vero ludibria et verbera experti insuper et vincula et carceres. » L'auteur de l'épître occupe ainsi une digne place dans la proximité du fondateur de cette église, dont le grand apôtre est une des principales colonnes, et de saint Pierre, le sublime prédicateur et le glorieux martyr. Le dernier compartiment, N° 23, contient *Dismas*, le bon larron, reconnaissable à la manière dont il est attaché à la croix. Le peu de mots, encore lisibles, sur la banderole qu'une main fait dérouler d'en haut du ciel: HODIEM ··· RADISO (« hodie mecum eris in paradiso » Luc., 23, 45) viennent en aide pour prouver l'identité de cette personne biblique, qui fait un excellent pendant à la *sainte Madelaine* représentée dans l'autre partie du même compartiment, la femme, qui entendait de la bouche du Sauveur cette consolation céleste: « FIDES tua te salvam fecit. » Luc, VII, 50.)

Et voilà la concordance biblique et artistique de ce grand ensemble qui peut servir d'une preuve de plus pour revendiquer l'honneur par trop méconnu du moyen-âge.

Digitized by Google

NOTICE

sur

L'ANCIENNE ORFÉVRERIE MESSINE,

PAR M. EMMANUEL MICHEL.

Parmi les arts et métiers qui, dès les temps les plus reculés ont existé à Metz, l'orfévrerie a été principalement en honneur. Cependant aucun historien ancien ou moderne ne s'est occupé de l'orfèvrerie messine (1): cette lacune, nous chercherons à la combler. Mais avant de faire connaître le résultat de nos recherches sur l'ancienne orfèvrerie de Metz, nous avons besoin de présenter quelques considérations générales.

Si les objets façonnés en or et en argent semblent annoncer une durée éternelle, leur valeur intrinsèque est pour eux une cause terrible de destruction. La cupidité des dilapidateurs et l'avarice des possesseurs ont toujours fait une guerre funeste aux objets d'art fabriqués avec des métaux précieux. Le peu qui nous en reste des temps anciens, n'a dû le plus souvent sa conservation qu'à des accidents heureux, à des enfouissements imprévus et tutélaires. Les malheurs des différentes époques les ont fait presque tous disparaître.

Que l'on n'accuse pas seulement la crise révolutionnaire

Digitized by Google

de 1793, de la dévastation de nos anciens trésors et surtout des trésors des églises dans lesquels s'étaient amassés les plus beaux produits de l'art de l'orfévrerie. Jetons un coup-d'œil sur ce qui s'est passé à cet égard dans la ville de Metz ; nous verrons que la destruction date de bien loin, et que les motifs les plus honorables l'ont souvent inspirée.

Au VII^e^ siècle, saint Arnould, évêque de Metz, vendit, pour subvenir aux besoins des pauvres, un bassin d'argent du poids de soixante-douze livres, qu'il tira du trésor de la cathédrale. Le roi Clothaire le racheta, il est vrai, et le restitua au bienfaisant prélat (2).

Au IX^e^ siècle, lorsque Charles le Gros, vaincu par les Normands, leur eut promis 2080 livres pesant d'argent, on tira de la cathédrale de Metz, une grande partie de cette somme (3). Cela ne put se faire qu'en sacrifiant nécessairement beaucoup de pièces d'orfévrerie.

Au commencement du XV^e^ siècle, la cité pressée par les besoins de la guerre, s'empara de l'argenterie des églises. Philippe de Vigneulles nous apprend que le lendemain de la fête de saint Laurent, c'est-à-dire le 11 août 1429, il fut « ordonné et commandé à la clergie de Mets de porteir » argent en l'hostel de Jehan, lors chaingeur et recepveur » de la cité » (4).

Dans les années 1489 et 1490, la ville de Metz s'empara de la vaisselle d'argent déposée chez les lombards (mont-de-piété) afin d'en faire de la monnaie (5).

En 1527, la ville de Metz fut cotisée par l'empereur d'Allemagne au paiement de trois mille florins, pour contribuer aux frais de la guerre contre les Turcs et les Luthériens. Le clergé consentit à payer la moitié de cette somme. La cathédrale taxée à trois cent cinquante florins vendit la meilleure partie de ses joyaux (6).

En 1567, pour fournir au paiement d'une armée contre les Protestants, on fondit une partie des joyaux des églises :

Digitized by Google

le magnifique crucifix de la cathédrale, appelé Saint-Honoré, passa au creuset (7).

Au commencement du XVII^e^ siècle, le chapitre de la cathédrale était sur le point de vendre une partie de son trésor, pour subvenir aux nécessités du temps, lorsqu'un pieux et modeste chanoine vint, par sa générosité, mettre obstacle à ce projet de destruction (8).

En 1690, Louis XIV fit une terrible râfle sur l'argenterie de toutes les églises du royaume. Voici, en ce qui concerne une église de Metz, la note que l'on trouve à la fin du registre des baptêmes de la paroisse Sainte-Croix de cette ville, pour cette année 1690 :

« En cette année Monseigneur l'Evêque de Metz donna » ordre de porter à la monnaye vingt-neuf marcs d'argent, » consistant en six chandeliers d'argent, la lampe, la na- » vette, un petit plat-bassin et les deux burettes, et ce » ensuite de l'ordonnance de sa Majesté duquel argent la » fabrique serait payée sur le pié de ladite ordonnance.

» Le motif dit pour les nécessités de la guerre que » nostre grand monarque soutient contre les arcs-boutans » de la religion prétendue réformée et leurs suppôts. »

Les termes de cette annotation faite par le curé de Sainte-Croix montrent avec quel zèle on portait aux hôtels des monnaies l'argenterie des églises.

A la même époque, d'Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz, fit fondre le tabernacle, la couronne et les carcans du chef de saint Etienne, ainsi qu'un autre tabernacle en vermeil, une croix d'argent et deux croix d'or (9).

Sans doute tous les objets d'art en or et en argent ne passèrent pas dans les creusets de l'état. Cependant il faut bien remarquer que le clergé, en livrant une partie de ses richesses, était peu préoccupé de la question d'art et a dû souvent préférer la conservation d'un objet de mauvais goût auquel s'attachaient des idées de vénération, à d'autres

Digitized by Google

objets qui étaient purement de luxe et pouvaient toutefois être précieux sous le rapport de l'art.

Nous avons donc, pour notre travail, été réduit à consulter les différents documents que nous ont offerts les livres ou les manuscrits concernant l'histoire de la cité. Ce sont là les principales sources auxquelles nous ayons pu puiser, et nous avons tenté de résoudre, à l'égard de l'orfévrerie messine, une partie du programme que l'Académie avait posé, en mettant au concours, en 1824, la question suivante :

« Etablir par les monuments et par les faits tirés de » l'histoire ou des chroniques, l'état successif des sciences » et des arts dans le pays messin, depuis le XII^e^ siècle » jusqu'au XVI^e^ inclusivement. »

Après ces considérations diverses, nous arrivons à notre sujet.

Dans les premiers siècles du christianisme, Metz était une ville gallo-romaine, déjà importante par sa population et ses richesses. Il n'y a donc pas de témérité à supposer que dès cette époque, il existait des orfèvres dans cette ville. Le mouvement artistique qui les poussait fut arrêté sans doute lorsque Chrocus, en 262, et Attila, en 451, saccagèrent cette cité et la plongèrent dans la désolation. Les arts et principalement l'art de l'orfévrerie durent se relever un peu, quand au VI^e^ siècle, Thierry, fils de Clovis, fonda le royaume d'Austrasie et vint fixer sa résidence à Metz; et surtout quand Dagobert, qui eut pour ministre saint Eloy (10), l'orfévre, ceignit la couronne d'Austrasie.

Ces rois dont le vaste palais était connu autrefois sous le nom de Cour-d'Or ou d'Orme, devaient être entourés d'un certain luxe, favorable à la fabrication des objets d'or et d'argent.

La fortune de l'église messine remonte aux derniers rois mérovingiens (11), mais ce n'est qu'à dater du VIII^e^ siècle

Digitized by Google

que la riche orfévrerie paraît d'une manière certaine à Metz, lorsque cette ville reprit de la splendeur sous l'épiscopat de Chrodegand, ministre de Charles Martel, prélat aussi éminent par ses vertus que par sa fortune. Il fit construire ou continuer l'église de Saint-Etienne sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la cathédrale et il la dota de riches ornements d'orfévrerie.

Au IX^e^ siècle, l'église de Saint-Etienne déjà fort riche, dut à la magnificence de Charlemagne et au zèle de l'évêque Angelram de nombreux accroissements. Ces circonstances durent sans doute donner de l'activité aux ateliers des orfèvres messins. Les successeurs d'Angelram encouragèrent aussi les travaux d'orfévrerie (12).

Ce ne fut qu'en l'année 1330, que les orfèvres de Paris furent érigés en corps par Philippe-de-Valois qui leur donna des statuts et des armoiries (13). A cette époque, les orfèvres messins étaient déjà florissants (14), et formaient peut-être une communauté. Nous n'avons pas trouvé d'actes qui établissent qu'au XIV^e^ siècle ils existaient déjà en corps particulier, mais en 1414, le conseil de la cité promulgua un atour (ordonnance réglementaire) sur les orfèvres (15). En admettant que cet atour fut le premier acte qui constituât les orfèvres messins en corps, il serait toujours bien honorable pour eux que leur communauté eût pris naissance moins de cent ans après l'établissement de la communauté des orfèvres de Paris, et trente-huit ans seulement après l'établissement de la communauté des orfèvres de la ville d'Amiens dont les statuts datent de 1376. Le corps des orfèvres messins jouissait d'une grande considération, il avait ses réglements particuliers et ses priviléges.

L'apprentissage n'était pas moins de quatre ans (16): il fut même porté à six, et il n'était permis aux orfèvres que d'avoir un seul apprenti (17). On veillait à la perpé-

Digitized by Google

tuité de leur corps, mais on s'opposait à son extension. Si le nombre des apprentis était restreint, il ne paraît pas que celui de leurs serviteurs ou simples ouvriers le fût.

A certaine époque, l'apprenti appelé un jour à devenir maître, dut donner pour son apprentissage, deux cents écus, somme considérable qui indique l'importance attachée à la profession d'orfèvre. Un tiers de cette somme était pour la ville; le second tiers pour le maître des changes et le troisième pour les maîtres orfèvres (18).

La ville de Metz était entourée de 37 tours : chacun des corps de métiers était chargé de la défense et de l'entretien de l'une de ces tours. Les orfèvres n'étaient pas soumis à cette charge et dans les chroniques messines, il n'est point parlé de la tour des orfèvres (19). On voit par là que leur corporation était mise au-dessus des autres corps de métiers. On pourrait objecter que les orfèvres n'étaient pas assez nombreux pour qu'on leur imposât l'entretien ou qu'on leur confiât la défense de l'une des tours de la ville. Il est facile de prouver que cette exemption ne pouvait être que le résultat d'un privilége. Car on voit que dans *le départ ou distribution des métiers,* faite par les Treize de Metz de la création de la Chandeleur (2 février) 1538, c'est-à-dire dans l'imposition ordonnée sur les métiers de la ville, les orfèvres ne sont pas compris (20). On est toujours assez nombreux, lorsqu'il s'agit d'être soumis à l'impôt.

Quand par une ordonnance du 7 janvier 1335, un grand maître avait été créé pour inspecter les métiers, les orfèvres ne furent pas soumis à sa surveillance (21); et cependant ils ne furent pas mis au nombre des francs-métiers qui en étaient exempts (22).

Dans un rôle indiquant en 1404, quelles étaient les personnes obligées de fournir des chevaux à la république messine dans les temps de guerre, on trouve que *Mertin l'orfèvre* devait fournir un cheval. Ce Mertin l'orfèvre

Digitized by Google

devait être un des hommes riches de la cité, car les Baudoche, les Hongre (23), ces familles si puissantes ne fournissaient que trois ou quatre chevaux au plus.

Lorsque les réglements des orfèvres furent révisés en 1635, par un arrêt du parlement de Metz, le magistrat de la ville reconnaissait que l'état des orfèvres avait toujours « eu quelques prérogatives au-dessus des autres pour avoir » à manier choses plus riches et plus précieuses. » Cela avait été reconnu de tout temps; « pour exceller dans » l'orfévrerie, il faut du génie comme pour exceller dans » la peinture, dans la statuaire, dans l'architecture... » a dit avec raison Edouard Foucaud, dans ses Artisans illustres. On ne peut donc s'étonner que de tout temps, des orfèvres se fussent élevés à un haut degré de considération. Saint Eloy, célèbre orfévre, devint le premier ministre du roi Dagobert; et c'est un orfèvre du nom de Raoul, à qui Philippe le Hardi accorda les premières lettres d'anoblissement en France; elles sont datées de 1270 (24).

Les réglements de 1635 exigeaient pour la réception des maîtres orfèvres de Metz, des formes bien plus solennelles que celles auxquelles étaient assujettis les autres corps de métiers.

Il y avait du reste une grande différence entre les orfèvres messins et ceux de Thionville. Ces derniers qui avaient été réglementés sous la domination espagnole, faisaient partie avec les maréchaux ferrants et les ouvriers en fer, d'une même communauté : à Metz, l'art, à Thionville, le métier. Les orfèvres thionvillois ne furent séparés des simples artisans en fer, que par un arrêt du parlement de Metz, du 31 décembre 1761. Nous ne voulons pas dire cependant que ceux qui travaillent en fer ne peuvent pas être des ouvriers pleins de goût et de talent. Les jolis balcons de la maison N° 9 de la rue Serpenoise prouvent qu'au siècle dernier, Leclerc, artiste

Digitized by Google

messin était un serrurier habile (25). Les rampes en fer du grand escalier du Palais-de-Justice sont dues au savant marteau de Guise, né à Metz (26). L'ancienne grille de Sainte-Glossinde était aussi l'œuvre de Pierre-Marie Vexus, né à Metz, au commencement du siècle dernier (27). Enfin de nos jours, M. Hisette que l'Académie comptait au nombre de ses membres, a montré que dans les mains d'un artiste, le fer se ciselait et se façonnait d'une manière admirable.

Au XV^e^ siècle, la ville de Metz possédait de grandes richesses qu'elle devait surtout à son activité industrielle; richesses qui lui attirèrent le fameux siége de 1444 : elle paya pour sa rançon plus de six millions de francs de notre monnaie (28).

Les formes de sa constitution républicaine qui datait du XII^e^ siècle, et la souveraineté dont elle jouissait se joignaient au luxe qu'engendrait sa prospérité, pour encourager particulièrement les travaux de l'orfévrerie. En sa qualité de ville souveraine, elle cherchait à rester maîtresse du marché de l'or et de l'argent, et à assurer aux monnaies qu'elle frappait, leur cours et leur valeur. Le commerce de l'orfévrerie se trouvait intimement lié avec le change et la fabrication des monnaies, comme le prouvent plusieurs ordonnances communes aux changeurs et aux orfévres.

Aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles, Metz eut jusqu'à soixante changeurs, et toutes les monnaies des puissances de l'Europe y avaient cours (29); peu de villes possédaient un change aussi actif, et l'on peut présumer qu'en 1478, *Willaume Collat, le marchant* (30), changeur de la ville, était lui-même un orfévre, car il demeurait « en son hostel sceant en » Fornelrue et sur le tour de la rue Staixon, » c'est-à-dire au coin des rues Fournirue et Taison (31) : c'était le quartier des orfévres.

La cité, jalouse de ses droits et attentive à développer sa prospérité, tenait sans doute à ce que tous les objets

Digitized by Google

précieux fussent façonnés dans son sein, et travaillés par ses ouvriers. Une ville qui fournissait des architectes pour la construction de sa cathédrale, des artistes verriers pour la confection des magnifiques vitraux destinés à la décorer, devait aussi fournir des orfévres pour l'ornement de ses temples, et compléter ainsi l'œuvre chrétienne et populaire. D'ailleurs au moyen-âge, les vases ciselés sortis des ateliers messins, faisaient déjà l'admiration des princes (32). On peut donc penser que les ouvrages d'orfévrerie nécessaires au luxe des bourgeois opulents ou à la splendeur d'un riche clergé, sortaient pour la plus grande partie des ateliers de la ville même.

Sans doute la ville de Metz reçut en 1552, une grave atteinte à sa souveraineté; la domination française finit par absorber le monopole que la cité possédait pour la fabrication des monnaies et pour le commerce des matières d'or et d'argent. Mais la souveraineté de l'ancienne ville libre impériale, ne s'éteignit que peu à peu. L'esprit jaloux qui résultait de sa constitution républicaine d'autrefois ne disparut qu'à la longue, et le droit de battre monnaie à son coin ne fut enlevé à la ville que vers le milieu du XVII^e^ siécle. Aussi malgré les changements politiques apportés à la constitution de Metz, la communauté des orfévres continua à prospérer jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle, époque à laquelle nous avons pensé devoir limiter notre examen. La révocation de l'édit de Nantes en 1685 dispersa plusieurs orfévres messins, qui étaient protestants; et à dater du XVIII^e^ siécle, la ville de Metz était devenue tellement française que ses diverses corporations de métiers n'ont plus eu une existence particulière à la ville et se sont trouvées placées sur la même ligne que toutes les autres corporations de la France.

C'est principalement dans les cadeaux offerts aux églises ou à des princes que nous trouverons moyen de constater

Digitized by Google

l'état de l'orfévrerie messine, aux époques anciennes que nous voulons parcourir. D'autres circonstances viendront montrer que les orfèvres de la cité jouissaient d'une grande considération et de grandes richesses, et que les produits de leur fabrication étaient remarquables sous les rapports de la valeur et du talent.

Au XVIII^e^ siècle, l'évêque Chrodegrand fit de superbes présents d'orfévrerie à son église cathédrale de Metz :

« Saint Godegrand, chose certaine,
» Feist faire l'alteit de saint Etienne
» Et ung hault toict riche et très-grant,
» Le tout couvert d'or et d'argent (33). »

L'évêque Theodoric II, qui mourut au commencement du XI^e^ siècle, fut surtout d'une grande générosité envers sa cathédrale, à laquelle il donna beaucoup de joyaux précieux. Ce fut lui qui commanda cette immense couronne ciselée et dorée suspendue comme un lustre au-dessus du pupitre et sous laquelle il fut inhumé (34). Le magnifique ostensoir en argent qui a appartenu à la cathédrale de Metz, et qui depuis 1789, est conservé dans la cathédrale de Trèves, était du XI^e^ siècle. Les détails de son exécution « rappellent parfaitement, dit le docteur Bégin, » l'ère Carlovingienne du nord est de la France (35). » Il est donc bien probable que cet objet si artistement travaillé sort des ateliers messins.

Enfin on a trouvé des objets d'orfèvrerie dans les tombeaux des évêques de Metz, Jacques de Lorraine, décédé en 1260, Renaud de Bar, décédé en 1316 et Bouchard, d'Avesnes, décédé en 1396 (36).

On ne peut point assurer que les ouvrages d'orfévrerie dont nous venons de parler, ont tous été fabriqués par des ouvriers messins. Cependant il est à présumer par les motifs donnés plus haut, que la plupart de ces objets étaient de fabrication messine.

Digitized by Google

Nous voici arrivés au XIV^e^ siècle. La constitution républicaine de Metz était dans toute sa vigueur; la prospérité de la ville s'était développée et plus d'une belle dame, montée sur sa cavale blanche, a visité sans doute les ateliers d'orfévrerie de la cité.

Le luxe avait répandu le goût des objets de prix. La chronique en vers de Metz, nous apprend qu'en 1372, les dames de la ville portaient des couronnes et des joyaux, quand les gens du duc de Bar vinrent insolemment interrompre leurs danses au Champapagne et les dépouillèrent audacieusement. Les voleurs furent poursuivis et la chronique dit :

« Les Messins fort bien approuvés,
» Furent exaltés et couroucés
» Et rapporterent couronnes et juaux de prix,
» Que sur leurs dames (les voleurs) avaient pris (37). »

Des actes législatifs de Metz républicaine, fixent d'une manière positive quelle était la condition des orfèvres de la cité, à la fin du XIV^e^ siècle et au commencement du XV^e^.

Un huchement du 15 mars 1393, c'est-à-dire une ordonnance des magistrats de la ville, défendit l'exportation de l'or et de l'argent. Cette défense fut renouvelée en 1400. L'or et l'argent devaient être vendus au maître de la monnaie : il n'y avait d'exception que pour les orfèvres « qui le voluissent ouvreir en lour hostel de leur mes- » tier (38). »

Enfin, un atour de 1414, comme nous l'avons déjà dit, réglementa la corporation des orfèvres.

Lorsqu'en 1384, Wenceslas, roi de Bohême, élu roi des Romains, était venu à Metz, ce Néron de l'Allemagne avait reçu en présent de la cité, une coupe de vermeil remplie d'or et quelque vaisselle d'argent (39). Nous verrons que dans les temps qui ont suivi, presque toujours la cité offrit aux souverains qui la visitaient des coupes d'argent ou des

Digitized by Google

pièces d'orfévrerie. Les particuliers et le clergé firent aussi très-souvent de semblables présents.

Les villes avaient l'habitude de faire hommage aux princes des produits de leur principale industrie. Si la ville de Metz a toujours offert à ses puissants visiteurs des pièces d'orfévrerie, ne faut-il pas penser que l'orfévrerie était une des branches les plus importantes de sa fabrication et que les objets offerts en présents sortaient des ateliers messins?

En 1448, le chevalier Nicolas Louve, de l'une des plus anciennes et des plus riches familles de Metz, donna à la cathédrale un collier en or pour mettre au cou de saint Etienne, dont le buste en vermeil existait encore en 1775 (40).

En 1473, l'empereur Frédéric III fit une visite à Metz: nous ignorons quels présents on lui fit, mais nous savons qu'au mois de décembre 1475, Charles le Téméraire s'étant emparé de Nancy et y tenant une assemblée des Etats, les magistrats de la ville de Metz, dans la crainte d'avoir affaire à un si turbulent voisin, lui envoyèrent une ambassade. On lui porta une coupe d'or pesant un mare et contenant cinq cents florins. La chronique dit qu'on lui fit ce présent pour le *conjoyr,* qu'il le reçut bénignement, se fit faire un collier des pièces d'or de la cité de Metz; et que le jour de Noël, il but dans la coupe que la ville de Metz lui avait envoyée. La chronique ajoute « qu'il beust en la ditte coppe et mesmement depuis par plusieurs fois » (41). Ce plaisir ne fut pas pour lui de grande durée, car treize mois ne s'étaient pas écoulés que le duc de Bourgogne périssait sous les murs de Nancy.

En 1486, l'empereur Maximilien visita Metz; nous n'avons pu découvrir quels présents lui furent offerts.

Vers cette époque, un petit événement fit sensation dans Metz. Un orfèvre nommé Herment frappa de sa dague le prévôt de Sancy. Cet outrage fait à un officier de justice

Digitized by Google

aurait sans doute coûté la vie à un simple bourgeois ; Herment fut seulement condamné à avoir le poing coupé, la peine était déjà assez dure : ses amis intercédèrent pour lui.

Jacques de Neufchatel, abbé et seigneur d'Esternach, abbé commendataire de Saint-Vincent de Metz, demanda la grâce du coupable aux seigneurs de la justice. Cette haute intervention n'aurait peut-être pas suffi pour fléchir les magistrats de la cité. Les dames les plus distinguées de la ville s'intéressèrent au sort du malheureux orfèvre. Mesdames Philippe de Raigecourt, Renel le Gornais, la jeune dame Pierrette Cœur-de-Fer, les trois filles du chevalier Michel le Gornais et la femme du seigneur Charles Dex, firent tant d'instances auprès des magistrats de la ville que la grâce fut accordée (42). Toutes ces belles et riches dames avaient besoin des orfèvres qui fabriquaient leurs parures et leur fournissaient ces jolis coffrets ou layettes qui à cette époque tenaient lieu de commodes ou de chiffonniers.

L'année suivante, au mois de mai 1489, le comte de Nassau, qui, pendant deux ans avait été retenu prisonnier en France, traversa Metz. La cité lui fit présent d'un *béchiet d'argent doré de fuers et dedans* (d'une petite corbeille dorée en dehors et en dedans) du prix de quatre-vingt-cinq francs (43).

En 1494, la reine de Sicile, femme du roi Réné de Lorraine, duc de Bar, vint inopinément avec sa belle-sœur, faire une visite à la ville de Metz. Cette princesse reçut de magnifiques présents ; les magistrats de la cité lui offrirent, dit la chronique, « une belle coppe d'argent dorée qui bien » vallait deux cents francs ou soixante livres et quatre » cents florins dans la dite coppe qui vallaient pour lors » deux francs pièce. »

La ville offrit aussi à la sœur du roi « une chaisnette

Digitized by Google

» d'or où il pendait ung fermillet qui bien vallait deux » cents francs. »

Les seigneurs de la grande église, c'est ainsi qu'on appelait les chanoines de la cathédrale, voulurent aussi être galants et généreux envers les nobles visiteuses. Ils donnèrent à la reine « un béchiet d'argent qui bien vallait » cent francs » et à la sœur du roi « ung fermillet prisié » cinquante francs. »

Enfin l'abbé de Saint-Arnould donna à la reine « ung » béchiet d'argent vallant bien soixante livres (44). »

En 1498, Maximilien Ier, empereur d'Allemagne, roi des Romains, fit à l'improviste une visite à la ville de Metz, qui lui fit plusieurs présents, parmi lesquels on remarque « douze grandes tasses d'argent, pesant trente-six marcs » deux onces moins » (45).

Nous venons de parcourir le XVe siècle. Ce que nous avons indiqué nous paraît démontrer que pendant cette période, les orfèvres de Metz formaient une corporation puissante par ses privilèges, ses richesses et son talent; qu'en un mot, les orfèvres de cette époque n'étaient pas de simples marchands ou fabricants d'objets d'or et d'argent.

Avant de passer au XVIe siècle, nous devons par un sentiment d'impartialité, reconnaître qu'à la fin du XVe, plusieurs faits durent singulièrement attrister la riche communauté des fabricants d'or et d'argent. D'ailleurs, si les chroniqueurs ont pris soin de les rapporter, c'est que ceux qui les ont commis avaient de l'importance dans la cité: les chroniqueurs messins auraient eu trop à faire s'ils avaient dû raconter les crimes commis par les gens obscurs. Les pendaisons à cette époque ne faisaient sensation qu'autant que les condamnés occupaient une position dans le monde.

En 1488, un riche orfèvre de Metz, nommé Hainzelin, de Borgoigne, tua un de ses concitoyens et chercha un asile dans la cathédrale.

Digitized by Google

En 1493, Jennette, femme de Guidon, l'orfèvre de la rue Fournirue, fut brûlée pour avoir tenté d'empoisonner son mari. Le chroniqueur de Vigneulles donne sur ce crime de longs détails qui ne rentrent pas dans notre sujet (46).

A la même époque vivait à Metz un orfèvre nommé Grant Jehan; pour l'honneur de la cité, il n'était pas messin. C'était « l'un des beaux jeunes hommes de quoy » l'on sceut à parler, » dit la chronique. Il était en outre « ung grant ouvrier de son mestier. » Tout était extraordinaire dans sa personne; un coup de rapière lui avait abattu une oreille et un poignet et il avait « une main de » cuivre de laquelle il s'aidait moult bien. »

Le malheureux s'avisa de faire de la fausse monnaie et fut condamné à avoir le poing et la tête coupés. Les circonstances de son exécution seraient plus intéressantes pour nos lecteurs que les détails arides que notre sujet comporte. Nous sommes obligé de renvoyer les curieux et les âmes sensibles à la chronique de Philippe de Vigneulles. Nous ajouterons seulement que le domestique de l'orfèvre Grant Jehan avait été condamné à avoir l'oreille coupée. « Mais, dit la chronique, à la requeste et prière de plu- » sieurs orfèvres de la cité, les seigneurs de la justice lui » firent grâce (47). »

Le XV^e^ siècle se termina pour les orfèvres de Metz par la condamnation de leurs confrères *Mangin Willaume, de Porsaillis* et *Collignon Arnoult, de Fornelrue*. Ils furent condamnés en 1499 à cent sous d'amende et à un an de bannissement pour soudures d'étain et pour avoir dans des pièces d'orfévrerie, mis des cartes qu'ils avaient vendues au poids de l'argent (48).

Cette condamnation prouve combien les magistrats de la cité veillaient avec soin à la bonne et loyale fabrication de l'orfévrerie.

Le XVI^e^ siècle donna un grand développement à l'orfé-

Digitized by Google

vrerie en Europe. La découverte récente de l'Amérique augmenta considérablement les matières d'or et d'argent que l'orfévrerie met en œuvre. Les ateliers messins participèrent sans doute à ce mouvement et au commencement de ce siècle, on trouve un atour (49) qui ordonna aux orfèvres de Metz l'usage des poinçons. D'ailleurs un document de cette époque établit que l'état d'orfèvre était et pouvait être exercé par des membres des familles patriciennes de la cité, qui composaient seules ce que l'on appelait les paraiges. Parmi ces privilégiés constituant la classe aristocratique de la république messine, on trouve que *Collignon Girerdin l'orfèvre*, était du paraige de Jurue (50).

En 1509, l'évêque de Liége vint à Metz : la ville lui donna un bassin d'une valeur de cent florins ; et en 1510, elle fit un cadeau semblable au comte de Nassau qui se trouvait à Metz. Elle envoya même deux députés à Heidelberg, pour assister aux noces de ce prince et lui offrir *un joyau d'argent qui valait quatre mille livres* (51).

En 1513, un chanoine de la cathédrale, M. de Gondrecourt fit don à son église d'un magnifique calice, appelé le calice à gerbes. Sur sa patène d'argent doré étaient émaillées les figures des douze apôtres : le tout pesait sept marcs quatre onces (52).

Cinq ans plus tard, la rue Fournirue qui, comme nous l'avons déjà dit, était le quartier des orfèvres, fut mise en émoi : l'on craignit pour ses riches magasins et pour ses ateliers. Le feu consuma une grange située rue Taison et contiguë à la maison de Jehan Dorin, l'orfèvre de Fournirue (53).

L'année suivante, le duc de Suffolck, dit Blanche-Rose, occasionna un grand scandale dans la ville de Metz, où il s'était réfugié. Nous ne raconterons pas ses amours avec la belle Sebille, la femme d'un riche orfèvre, nommé

Digitized by Google

Nicolas. Nous renvoyons à cet égard à la chronique de Vigneulles. Nous nous contenterons seulement de rapporter un passage de cette chronique. Cette citation indiquera les moyens de séduction employés par l'opulent anglais et les ouvrages de grande orfèvrerie qu'on exécutait alors à Metz : « Or avait ledit duc pour parvenir à ce qu'il cherchait, » longuement devant entrenu le marit d'elle et le faisoit » ouvreir en vaisselle d'or et d'argent et le payoit tout à » son dit (54). »

Le chroniqueur Philippe Gérard raconte qu'en 1521, quand on changea la sépulture des anciens évêques, on trouva dans l'une des tombes *ung mantaulx faict d'une estrainge fasson et que Françoy l'orfèvre, demouraut devant Saint-Jacques, fit fondre ce mantaulx et en retira pour trois cents livres de fin or* (55).

Le clergé possédait en matières d'or et d'argent de grandes richesses ; les croix, les encensoirs, les reliquaires étaient d'une haute valeur. On peut se faire une idée des richesses que possédaient les églises de Metz, en lisant dans la chronique de Vigneulles, la description de la procession solennelle qui se fit en cette ville, le 11 juin 1522, jour de saint Barnabé, à l'occasion des Turcs qui menaçaient la chrétienté. Tous les trésors des églises messines furent exposés processionnellement à la vénération des fidèles (56).

Quand en 1523, madame la duchesse de Bourbon, femme de François, frère du duc Antoine de Lorraine, visita Metz, on lui fit au nom de la ville, de magnifiques présents : entre autres choses, on lui donna :

« 1° Une belle coupe d'argent doré et bien gentement » faicte vallant cent livres.

» 2° Une riche pointe de diamant mise en ung anneaul » d'or qui fut achetée à Philippe Dulièvre, le mairchant, » vallant deux cents escus au soleil. »

Digitized by Google

Les chanoines de la cathédrale donnèrent à la duchesse « un moult biau anel d'or, auquel il y ait une pierre » nommée émeraude, prisée à la somme de cinquante escus » d'or au soleil; et eu celluy anel avec la meisme pierre » qui par avant fust trouvée au sépulcre de l'évesque Jehan » d'Aspremont, du paraige de Porsaillis qui tint quinze » ans le siége d'icelle cité; et fut celui anel enterré l'espace » de deux cents quatre-vingts et ung an (57). »

Metz reçut encore en 1526 la visite de hauts personnages : parmi eux, se trouvait madame la maréchale de Florange, à qui la ville eut la générosité d'offrir *un béchiet prisé à cent francs*. Madame du Saulcy qui l'accompagnait reçut aussi *un béchiet prisé quatre-vingt francs* (58).

On voit que dans toutes les occasions, la ville de Metz se plaisait à donner des ouvrages d'orfévrerie.

L'autorité souveraine de la cité se faisait sentir par sa surveillance sur les matières précieuses de tout genre. Ainsi le 17 mai 1531, Philippe Dex, écuyer, Thiébault le Gournais et Andronin Roussel, des premières familles de Metz, furent commis par le grand conseil et par les seigneurs de la justice pour faire la visite de *tous les joyaux d'or et d'argent* conservés dans les églises et dans les monastères de la ville et des bourgs en dépendants : ils avaient charge de peser ces joyaux les uns après les autres, afin d'en constater la valeur. Ils procédèrent à cette visite avec Jehan Mariatte, leur orfèvre, demeurant, dit la chronique, devant le Saint-Esprit (59).

Ce Jehan Mariatte était l'un des riches et puissants orfèvres de la ville, car la même année on plaça l'inscription suivante dans les travaux de fortification, exécutés à la porte des Allemands :

« L'épitaphe mis et gravé en plomb qui est emmuré à » la porte des Allemands, assavoir en l'arche là ou l'eau

Digitized by Google

» passe par dessoulx, mis par moy Jehan Mariatte, l'or-
» feibvre (60). »

C'est en 1540 que Charles-Quint fit sa première entrée à Metz; on lui offrit entre autres présents : « une couppe » d'argent dorée, faicon d'Allemagne, pesant six marcs et » quatre onces, pleine de florins de Metz (61). »

A cette époque vivait à Metz un riche orfèvre qui encourageait l'imprimerie. Il s'appelait Jean Doumary et fut l'un de ceux qui contribuèrent aux frais d'impression du bréviaire sorti en 1546 des presses de Jean Palier, junior, l'un des plus anciens typographes établis dans le pays messin (62). Bientôt après l'on retrouve à Metz un marchand orfèvre qui encouragea l'étude des antiquités. Il s'appelait Jean Aubry et fut l'éditeur des emblèmes du savant antiquaire Boissard, son gendre (63). Boissard construisit probablement sur l'emplacement de la maison de son beau-père, cette jolie maison dans le goût de la renaissance, qui était située dans la rue Fournirue et ne fut démolie qu'en 1843 (64). A la fin du XVI^e^ siècle, le corps des orfèvres de Metz comptait donc encore parmi ses membres un homme riche et éclairé. L'on sait d'ailleurs que pendant cette période, le célèbre Benvenuto Cellini donna à l'orfèvrerie cette impulsion artistique qui a immortalisé son nom. L'orfévrerie messine a dû plus que toute autre se ressentir de cette influence. Les relations que le commerce et l'industrie avaient créées depuis longtemps pour la ville de Metz, ont dû faire connaître à ses orfèvres les travaux de Cellini et exciter le zèle de ses ateliers de fabrication.

Avant le XVII^e^ siècle, les orfèvres messins ne travaillaient ordinairement que l'argent, et l'on a pu remarquer que les objets d'orfévrerie dont nous avons parlé étaient presque tous en argent. Aussi dans les ordonnances de la cité antérieures au XVII^e^ siècle, il était fait mention du titre de l'argent que les orfèvres travaillaient, mais on ne parlait

Digitized by Google

pas du titre de l'or. Il fut fixé par l'atour du 27 janvier 1612 (65).

En 1603, Henri IV était venu à Metz réprimer l'insolence des Soboles. La ville le salua avec enthousiasme et lui fit présent d'un vase ciselé qui contenait toutes les espèces d'or et d'argent frappées alors à Metz. Ce vase, dont on retrouve le dessin dans la relation du séjour de Henri IV dans cette ville, est dans le goût de la renaissance. Il n'a pu être travaillé que par des mains habiles (66).

La reine reçut aussi un joli cadeau d'orfévrerie : c'était un char triomphal dont la même relation nous a conservé un dessin exact (67). La relation dit que Catherine de Médicis et ses dames louèrent l'invention et la nouveauté de cette pièce. Ces termes nous semblent indiquer suffisamment que cet ouvrage était sorti tout fraîchement des ateliers messins. L'arrivée inopinée de Henri IV à Metz n'ayant pas permis qu'on commandât et qu'on terminât un travail si compliqué, nous présumons que ce char triomphal était le chef-d'œuvre qu'un orfèvre de Metz avait dû faire pour être reçu parmi les maîtres.

L'art de l'orfévrerie était honoré dans la cité, car les familles distinguées comptaient parmi les orfèvres quelques-uns de leurs membres. Jean Bancelin, Robert Braconnier, Pierre Le Goullon, Charles Dilange, Abraham Fleutot, Charles de Marsal et David de la Cloche étaient maîtres orfèvres à Metz au commencement du XVII^e^ siècle, et l'on comptait parmi leurs apprentis Daniel Le Goullon, Charles de Montigny, Jérémie Le Duchat et Philippe Le Rachelé (68).

Quand la duchesse de la Valette fit son entrée à Metz en 1624, l'orfévrerie messine eut occasion d'étaler ses trésors (69).

Dans l'année 1633, le chanoine Jean-Baptiste Foës, de la famille du célèbre médecin Anuce Foës, fit don à la

Digitized by Google

Cathédrale de Metz du chef de saint Sébastien, avec son support, le tout en argent et enrichi de six belles pierres précieuses et de quatre figures de diacres aux angles. Cette pièce d'orfévrerie faisait encore partie du trésor de la cathédrale au siècle dernier (70).

Vers 1635, le couvent de St-Arnould dégagea des mains d'un orfèvre l'image de sainte Lucie que les anciens religieux n'avaient pu retirer à cause de leur pauvreté (71).

A la même époque, était venu s'établir à Metz un orfèvre appartenant à une famille noble et dessinateur fort habile. C'était Laurent Leclerc, dont le fils, Sébastien Leclerc, fut l'un des graveurs les plus célèbres de son temps. Laurent Leclerc mourut à Metz en 1695, à l'âge de 105 ans. Le talent que cet orfèvre posssédait dans l'art du dessin, a dû se reproduire dans les objets d'or et d'argent qui sortaient de son atelier; et son exemple a dû nécessairement avoir de l'influence sur l'art de l'orfévrerie à Metz, pendant la plus grande partie du XVII^e^ siècle (72).

Laurent Leclerc ne fut pas le seul orfèvre messin de cette époque, dont il est resté quelques traces. Louis Cossin, graveur estimé, nous a conservé le portrait de Louis Roupert, maître orfèvre à Metz, d'après une peinture de P. Rabon. Ce portrait est dans le goût de ceux que Vandick nous a laissés des artistes les plus fameux de son temps. La pose est noble, la figure pleine d'expression, et les mains sont dessinées avec soin. Le costume, la draperie du fond et les accessoires représentent bien un orfèvre riche et artiste. Ce portrait nous permet en outre de juger du genre de travail de cet orfèvre. Louis Roupert tient entre les mains un joli dessin d'ornement, et sur la table servant d'atelier, on aperçoit un morceau d'argent travaillé qui indique que Roupert pratiquait la haute orfévrerie (73).

Nous terminerons cette revue du XVII^e^ siècle, en rap-

Digitized by Google

pelant qu'en 1682, trois chanoines de la cathédrale de Metz firent l'inventaire des objets précieux d'orfévrerie que renfermait le trésor de cette église ; il était riche alors (74).

Nous avons présenté ce que nous avons pu découvrir sur l'ancienne orfévrerie messine. Nous pensons pouvoir tirer de notre travail cette conséquence, que l'art de l'orfévrerie a été pratiqué avec succès à Metz, depuis les temps les plus reculés, et que les orfèvres ont, principalement pendant les cinq cents ans que cette ville a été constituée en république, formé une corporation puissante par ses talents, sa considération et ses richesses (75). Nous pensons avoir ainsi fixé et apprécié l'un des éléments qui constituaient l'industrieuse et opulente cité républicaine de Metz ; et afin de connaître d'une manière précise les différentes sources de sa grandeur, quand elle existait comme république, nous désirons qu'il se fasse un travail approfondi sur chacune des autres industries qui ont fleuri dans son sein.

Digitized by Google

NOTES.

(1) .... *ne s'est occupé de l'orfèvrerie messine.*

Millin, dans son Dictionnaire des Beaux-Arts, au mot *orfèvre*, ne dit que d'une manière générale : « l'orfèvrerie se perfectionna » principalement en France dans le XVII^e^ siècle. »

Le docteur Bégin, dans l'Histoire des Sciences, des Lettres et des Arts dans le pays messin, dit seulement : « Les orfèvres étaient » fort nombreux (à Metz, au XIV^e^ siècle), et chaque jour le luxe » rendait leurs ateliers plus actifs. » (Pages 295 et 388.)

(2) .... *au bienfaisant prélat.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 293, etc.

(3) .... *de cette somme.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 298.

(4) .... *et recepveur de la cité.*

Chroniques messines, par Huguenin aîné, p. 167.

(5) .... *afin d'en faire de la monnaie.*

Histoire de Metz, par les Bénédictins, t. 6, p. 378.

(6) .... *la meilleure partie de ses joyaux.*

Meurisse. Histoire des évêques de Metz, p. 604.

(7) .... *passa au creuset.*

Extrait d'un ancien cérémonial de l'abbaye de Saint-Arnould. Bibliothèque de Metz, mémoires manuscrits de dom Tabouillot, t. 1, p. 199 au verso.

(8) .... *à ce projet de destruction.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 21.

Digitized by Google

(9) .... *et deux croix d'or.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 327.

Louis XIV s'exécuta lui-même et envoya à la monnaie tous les précieux meubles d'argent massif qui ornaient le château de Versailles. Les admirables ciselures de Ballin furent anéanties.

Saint Simon, t. 4, p. 234.

Louis XIV et sa cour, par Anquetil, t. 2, p. 300 et 301.

Lettre de M^me^ de Sévigné à M^me^ de Grignan, du 18 décembre 1689.

(10) .... *saint Eloy, l'orfèvre.*

Le souvenir de saint Eloy ne s'était pas perdu dans l'ancien royaume d'Austrasie; une partie de son crâne, enchassé dévotement dans un reliquaire de cuivre doré, était conservé dans l'église de Saint-Pierre-Langelé de Verdun.

Notice de Lorraine, par dom Calmet, V° Verdun.

(11) .... *derniers rois mérovingiens.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 292.

(12) .... *les travaux d'orfévrerie.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 299.

(13) .... *des statuts et des armoiries.*

Les artisans illustres, par Foucaud, p. 394.

(14) .... *étaient déjà florissants.*

Histoire des sciences et des arts dans le pays messin, p. 338.

(15) .... (*Ordonnance réglementaire*) *sur les orfèvres.*

Bibliothèque de Metz. Manuscrits de dom Tabouillot, t. 2, feuillet 31, au verso.

Un autre atour du 16 mars 1433 servit de réglement général pour les changeurs et les orfévres.

Bibliothèque de Metz, carton 75.

(16) .... *moins de quatre ans.*

Bibliothèque de Metz, carton 89, registre des apprentis orfévres.

(17) .... *d'avoir un seul apprenti.*

Arrêt du parlement de Metz, du 17 avril 1635. Recueil des édits, etc., t. 1^er^, p. 280, etc.

Digitized by Google

(18) .... *pour les maîtres orfèvres.*
Biblioth. de Metz, carton 89, v° orfévres. Ordonnance sans date.

(19) .... *la tour des orfèvres.*
Histoire de Metz par les Bénédictins, t. 6, p. 564 et 676.
Hist. des Sciences et des Arts dans le pays Messin, p. 337.

(20) .... *les orfévres ne sont pas compris.*
Histoire de Metz, t. 6, p. 731.

(21) .... *à sa surveillance.*
Histoire de Metz, t. 3, p. 73, 78, 79.

(22) .... *qui en étaient exempts.*
Histoire des rues de Metz, par le docteur Bégin.
Etat social, p. 240, etc.

Le parlement de Metz considéra toujours les orfévres, les chirurgiens, les apothicaires, les maîtres des monnaies et les écrivains comme n'étant pas compris dans les corps de métiers.

Recueil des édits, etc., par M. Emmery, t. 1^er^, p. 310; t. 2, p. 215 et 539; t. 3, p. 150; t. 4, p. 405, 608, 380 381, et 384.

(23) .... *le Hongre.*
Baudoche. Voyez la Biographie de la Moselle.
Le Hongre.

1374. **Bertrand le Hongre en celuy an,**
Très-riche en or et en argent.
(*Chronique en vers du châtelain de St-Thiébault.*)

(24) .... *elles sont datées de* 1270.
Courcelles, Dict. universel de la noblesse, t. 1, p. 12, etc. — 25, 26, etc.

Les ducs de Lorraine ont anobli plusieurs orfévres, entre autres Mathieu *de la Réaulté*, orfévre à Saint-Mihiel; *Mathieu*, orfévre à Metz; Bon *Ferry*, orfévre à Saint-Mihiel; et Clément *Deck*, orfévre à Vézelize. Il leur était permis « de besongner de leurs » métiers d'orfévrerie en boutiques ouvertes ou comme bon leur » semblera, et être tenus cependant nobles et user de leurs an- » ciennes noblesses comme aultres nobles des pays. »
(*Dom Pelletier, Nobiliaire de Lorraine.*)

Digitized by Google

On connaissait les gentilshommes verriers : on voit qu'il y avait aussi les gentilshommes orfévres.

(25) .... *serrurier habile.*
Guide dans Metz, p. 203.

(26) .... *Guise, né à Metz.*
Guide dans Metz, p. 115.

(27) .... *dans le siècle dernier.*
Biographie de la Moselle, v° Vexus.

(28) .... *six millions de francs de notre monnaie.*
Siége de Metz, en 1444, par MM. Huguenin et de Saulcy, page 174.

(29) .... *un change aussi actif.*
Discours de M. Poncelet, Mémoires de l'académie de Metz, 1823-1824, page 15.
Histoire des sciences et des arts dans le pays Messin, p. 341.

(30) .... *Willaume Collat, le marchant.*
Histoire de Metz, par les Bénédictins, t. 6, p. 212.

(31) .... *rues Fournirue et Taison.*
Il reste des vestiges de cette maison. La partie donnant sur la rue Taison existe encore ; le caractère des constructions du XIV^e^ siècle y est bien sensible. La partie donnant sur la rue Fournirue est d'une construction postérieure. La petite fenêtre qui se trouve à l'angle, paraît être du siècle de François I^er^.

(32) .... *l'admiration des princes.*
(Guide dans Metz, p. 29.) On connaissait sans doute à Metz les ouvrages du moine Théophile, qui vivait au XI^e^ siècle, et a donné des renseignements précieux sur l'art de l'orfévrerie.

(33) .... *le tout couvert d'or et d'argent.*
(Chronique du châtelain de St-Thiébault).

(34) .... *sous laquelle il fut inhumé.*
Histoire de la cathédrale de Metz, t. 1, p. 95, etc., 99; t. 2, p. 36, à la note.

Digitized by Google

(35) .... *l'ère karlovingienne du nord-est de la France.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 1, p. 38-349 et 350.

(36) .... *décédé en* 1396.

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 1, p. 116 et 117, 121-125; t. 2, le chapitre intitulé, le Trésor, p. 291, etc.

(37) .... *avaient pris.*

Dom Calmet, Histoire de Lorraine, t. 4 des Preuves, p. 131.

(38) .... *en lour hostel de lour mestier.*

L'expression *en lour hostel* indique que les orfévres étaient des gens privilégiés. On ne parle nulle part de *l'hostel* des tanneurs ou des passementiers.

(39) .... *quelque vaisselle d'argent.*

Extrait des annales de M. d'Arte. Manuscrits de dom Tabouillot, t. 1, feuillets 198 et 222, au verso.

(40) .... *existait encore en* 1775.

Bibliothèque de Metz. Manuscrits de Dupré de Geneste. Mémoires de la cathédrale de Metz, feuillet 28, au verso. Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 301.

(41) .... *depuis par plusieurs fois.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 420.

(42) .... *la grace fut accordée.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 485 et 486.

En 1491, Claude Baudoche maria sa fille; celle-ci refusa d'entrer à l'église avant que son père lui eût fait obtenir la grâce d'un boulanger et de sa femme. Dix ans auparavant pareil exemple avait été donné par la fille de Jeoffroy Cœur-de-Fer. Dumont, Justice criminelle dans la Lorraine et les Trois-Evêchés, t. 2, pages 351 et 352.

Pour le Gornais, Raigecourt et Dex, voyez la Biographie de la Moselle aux mots Esch, Gournay et Raigecourt.

Pour les Cœur-de-Fer, famille qui a fourni des maîtres-échevins à la république messine, en 1371, 1407 et 1463, voyez les manuscrits de Dom Tabouillot, t. 1, feuillets 165 et 169.

Pour les Rémiat, voyez l'histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 113 et 114.

Digitized by Google

Les familles des Raigecourt et des Rémiatte ne sont pas éteintes.

(43) .... *quatre-vingt-cinq francs.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 487.

(44) .... *vallans bien soixante livres.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 600.

(45) .... *trente-six marcs deux onces moins.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 628.

Dans les états des dépenses faites pour la réception de l'empereur Maximilien, en 1498, il n'est point parlé de l'achat des douze tasses d'argent. Histoire de Metz par les Bénédictins, t. 6, p. 713 et 714—715, etc.

(46) .... *ne rentrent pas dans notre sujet.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 595, etc.

Dumont, Justice criminelle, etc., t. 1^er^, p. 62 et 63; t. 2, p. 290.

(47) .... *lui firent grâce.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 598.

(48) .... *vendues au poids de l'argent.*

Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 631.

(49) .... *on trouve un atour.*

Cet atour qui est du 19 février 1507, concernant les orfèvres » et orfèvresses de Metz, des bourgs de Metz et du pays et » juridiction d'icelle » leur ordonnait de faire poinçonner leurs ouvrages par le maître des changes et le clerc des sept de la monnaie, qui avaient chacun leur poinçon. (Bibliothèque de Metz, carton 89, v° orfèvres.

(50) .... *était du paraige de Jurue.*

Histoire de Metz, t. 6, p. 529.

(51) .... *qui valait quatre mille livres.*

Extrait des annales de M. d'Arte, manuscrits de Dom Tabouillot, t. 1^er^, feuillet 227.

(52) .... *pesait sept marcs quatre onces.*

Bibliothèque de Metz, manuscrits de Dupré de Geneste. Mémoires de la cathédrale, feuillet 36 au verso.

Digitized by Google

(53) .... *Jehan Dorin, l'orfèvre de Fournirue.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 736.

(54) .... *et le payait tout à son dit.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 743, etc.
Guide dans Metz, 1841, p. 113 et 209.

(55) .... *pour trois cents livres de fin or.*
Histoire de la cathédrale de Metz, t. 1, p. 204 et 205.

(56) .... *à la vénération des fidèles.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 777, etc.
Les lois somptuaires souvent renouvelées ont beaucoup nui au développement de l'industrie et du commerce des orfèvres, mais il y avait toujours eu exception pour les églises.

(57) .... *l'espace de deux cents quatre-vingts et ung an.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 797 et 798. Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 115.

(58) .... *un béchiet prisé quatre-vingt francs.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 832.

(59) .... *devant le Saint-Esprit.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 835. Histoire de la cathédrale de Metz, t. 1, p. 256, t. 2, p. 303 et 304.
L'évêque Meurisse, dans son Histoire de l'Hérésie, édition de 1670, p. 28, traite cette visite d'*attentat impie et sacrilége.*

(60) .... *Jehan Maryatte, l'orfèvre.*
Huguenin aîné, Chroniques messines, p. 837. Meurisse, Histoire de l'Hérésie, p. 29 et 30.

(61) .... *pleine de florins de Metz.*
Huguenin, Chroniques messines, p. 854. Histoire de Metz, par les Bénédictins, t. 6, p. 734, etc., — 769, etc.
On pourrait dire que cette coupe étant de façon d'Allemagne, n'avait pas été fabriquée à Metz. Nous ne contesterons pas cette interprétation: nous en tirerons alors cette conséquence que tous les autres objets d'orfévrerie dont ont parlé les chroniqueurs, étaient bien d'origine et de fabrication messines, puisqu'ils ont seulement fait exception pour la *coupe offerte* à Charles-Quint.

Digitized by Google

(62) .... *établis dans le pays Messin.*

Essai sur la typographie messine, par M. Teissier, p. 42.

(63) .... *Boissard, son gendre.*

Essai sur la typographie messine, par M. Teissier, p. 61 et 65.

(64) .... *ne fut démolie qu'en* 1843.

Mémoires de l'académie de Metz, 1843-1844, p. 64.

(65) .... *par l'atour du 27 janvier* 1612.

Cet atour ordonne en outre que les objets d'orfévrerie seraient marqués du poinçon de la ville et d'un poinçon particulier à chaque orfévre.

Il ne faudrait pas conclure rigoureusement de ce passage, que les orfévres messins, avant le XVII^e^ siècle, ne travaillaient pas et ne pouvaient pas travailler l'or. Nous avons vu à la page 189, que le duc de Suffolk, en 1518, « faisoit ouvreir l'orfèvre » Nicolas en vaisselle d'or et d'argent. »

(66) .... *il n'a pu être travaillé que par des mains habiles.*

Voyage du roi Henry IV à Metz, imprimé par Abraham Fabert en 1610. pl. de la p. 50.

(67) .... *a conservé un dessin exact.*

Voyage du roi à Metz, pl. de la p. 63.

(68) .... *Jérémie Leduchat et Philippe le Bachelé.*

Jean Bancelin, l'orfèvre, était d'une famille distinguée. Un membre de cette famille fut en 1641 et années suivantes député par la ville de Metz, à Paris, à Stenay et à Verdun. Au mois de février 1646, il fut chargé par ses concitoyens de se rendre à Pont-à-Mousson, pour tâcher d'appaiser un colonel de troupes allemandes à la solde de la France, qui menaçait de mettre tout le pays messin à feu et à sang. Il réussit dans sa négociation. Ce Bancelin avait pour armes : de ..... à la fasce de ....., accompagnée en chef de deux étoiles de ..... et en pointe d'un croissant montant de ..... L'écu était surmonté d'un casque en face ayant pour cimier une étoile.

Robert Braconnier, l'orfèvre, était d'une ancienne famille qui avait fourni des maîtres-échevins en 1561 et 1566. Elle portait un cor de chasse dans ses armes.

Digitized by Google

Pierre le Goulon, l'orfèvre était d'une famille qui a donné des magistrats et des militaires distingués. Voyez la Biographie de la Moselle au mot *Goulon*.

Charles Dilange, l'orfèvre était d'une famille qui a fourni des magistrats et des jurisconsultes remarquables. Voyez la Biographie de la Moselle au mot *Dilange*.

Abraham Fleutôt l'orfèvre, était de la famille Fleutôt ou Flutôt, dont parle Dom Pelletier, dans son nobiliaire de Lorraine. Elle existe encore et est connue maintenant sous le nom de Domgermain.

Les maîtres orfèvres, Charles de Marsal et David de la Cloche appartenaient aussi à des familles distinguées. En 1648, un David de la Cloche et un Jean de Marsal, tous deux orfèvres bourgeois de Metz, se chargèrent de la fabrication des monnaies de cette ville. (Mémoires de l'Académie de Metz, 1835-1836, p. 66, etc.)

Charles de Montigny, reçu apprenti orfèvre en 1615, était le fils du sieur Paul de Montigny, conseiller de M. le maître-échevin.

Jérémie Leduchat, fils de Charles Leduchat, bourgeois de Metz, fut reçu apprenti orfèvre en 1619. Le nom de Leduchat est l'une des illustrations messines. Voyez la Biographie de la Moselle.

Enfin, Philippe le Bachelé, fils du sieur Jean le Bachelé, receveur de la ville de Metz, entrait en apprentissage l'année 1622, chez Daniel Nolibois, maître orfèvre de Metz. La famille des le Bachelé a fourni beaucoup d'hommes distingués dans la carrière des armes et de la magistrature.

Comme on le voit, au commencement du XVII^e^ siècle les noms les plus honorables de la cité appartenaient à l'orfévrerie messine. (Bibliothèque de Metz, carton 89, registre des apprentis orfèvres de la ville de Metz de 1612 à 1622.)

Au XVIII^e^ siècle, il existait encore une riche famille d'orfèvres à Metz. Marguerite de Fache, fille de défunt Abraham de Fache, orfèvre, et de demoiselle Catherine de Boidelsinne, épousa le 5 février 1727, M. Louis Loth, conseiller au bailliage de Metz. Elle mourut en couches le 29 février 1728. Elle laissa à son mari cent mille livres, et le reste de sa fortune à sa mère. (Re-

Digitized by Google

gistres de la paroisse Saint-Martin de Metz et mémoires manuscrits du chevalier de Belchamps.)

(69) .... *eut occasion d'étaler ses trésors.*

Combat d'honneur concerté par les quatre éléments sur l'heureuse entrée de madame de la Valette en la ville de Metz. In-folio de cinq feuillets y compris le titre.

(70) .... *trésor de la cathédrale au siècle dernier.*

Mémoires de la cathédrale de Metz par Dupré de Geneste. Manuscrits de la bibliothèque de cette ville.

(71) .... *à cause de leur pauvreté.*

Extrait de Dom Brocq, manuscrits de Tabouillot, t. 1, feuillet 236 au verso.

(72) .... *pendant la plus grande partie du* XVII^e^ *siècle.*

Eloge de Sébastien Leclerc, par l'abbé de Vallemont, imprimé à Paris en 1715, p. 6.

(73) .... *pratiquait la haute orfévrerie.*

Nous connaissons deux états du portrait de Louis Roupert. Au premier état, la planche portait: *Ludovicus Cossinus sculp.* 1668. Au second état, la date est remplacée par *Mariette excud.*

Louis Roupert était un habile dessinateur d'ornements.

Louis Cossin a gravé d'après lui six planches qui ont 20 centimètres de largeur sur douze environ de hauteur. C'est à tort que dans un catalogue publié à Paris chez Techener en 1847, on a dit que Louis Roupert avait gravé ces planches.

La famille de Roupert a continué le métier d'orfèvre à Metz, car le 22 décembre 1753, mourut à l'âge de 55 ans, sur la paroisse Saint-Martin de cette ville, demoiselle Marie-Victoire *Morel*, veuve de David Roupert, marchand orfèvre.

(74) .... *il était riche alors.*

Histoire de la cathédrale de Metz, t. 2, p. 308.

(75) .... *sa considération et ses richesses.*

Tout nous a manqué pour apprécier sûrement sous le rapport artistique les produits de l'ancienne orfévrerie messine. Nous avons cherché vainement à connaître les poinçons et contre-

Digitized by Google

poinçons des anciens orfèvres et ceux de la ville elle-même. Combien nous avons porté envie à la ville de Rouen qui a possédé une lame de cuivre sur laquelle étaient gravés en creux les noms et les poinçons de deux cent soixante-cinq orfèvres de cette cité au XVI^e^ siècle. Nous avons découvert seulement qu'au XVII^e^ siècle, un contre-poinçon portait les lettres L. M. ou l'écusson de la ville de Metz, et nous n'avons trouvé qu'une seule pièce d'orfévrerie dont la fabrication ou le rajustage provienne certainement d'un atelier messin. Cette pièce appartient à notre confrère M. Dufresne.

Cette petite fontaine en argent de 3 centimètres de hauteur sur 2 centimètres de profondeur, se compose dans ses quatre faces de morceaux repoussés et ciselés par une main très-habile. L'orfèvre qui a rajusté ces morceaux, a placé en avant deux petites colonnes torses et sur le couvercle de sa façon, il a posé une pucelle coiffée d'une espèce de bonnet de la liberté, et tenant de la main droite une palme, de la main gauche une fleur de lys mal figurée. On trouve un semblable emblême sur un plan de la ville de Metz, gravé en 1696, par l'ingénieur messin Molina. Chacun sait d'ailleurs que cet emblême couronne l'écu de cette cité, depuis qu'elle est passée définitivement sous la domination de la France.

Le robinet soudé en avant, les colonnes torses, le couvercle, le rajustage en un mot, n'est pas, nous devons le dire, d'une main habile. Cette petite pièce porte sur le fond, à l'extérieur, deux marques de poinçon : l'une, difficile à lire, semble représenter un écu, ayant en chef une étoile et en pointe une fleur avec sa tige ; l'autre marque représente un huchet lié, c'est-à-dire un cor de chasse avec son cordon, dans un écu en cœur.

Le mode de rajustage, la pucelle et surtout les colonnes torses indiquent que cet objet date du milieu du XVII^e^ siècle, et la marque ou contre-marque représentant un cor de chasse, nous fait penser que ce rajustage a été fait par un des Braconnier, orfévres de Metz, qui portaient ce cor de chasse dans leurs armes.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

VILLE DE METZ,

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉPUBLIQUE,

JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR M. WORMS.

Nescio quâ natale solum dulcedine captos ducit.
OVIDE, *les Tristes.*

Cy prie à tous liseurs et auditeurs qu'ils veullent prendre en gré l'euvre et les peines que j'ay prins à les recueillir, concorder et escripre, et qu'il leur plaise à me pardonner les faultes qui y sont, lesquelles je leur prie qu'ils veullent corrigier et amender; car j'en ai faict, sellon mon petit entendement, et sellon que j'ay pu cognoistre et apprendre, espérant que par iceulx soient icelles faultes amendees et corrigees.
PHILIPPE DE VIGNEULLES, *Préface.*

INTRODUCTION.

Metz, tour à tour nommée Divodurum, Divídunum, ou Mediomatrici, Mediomatricum, et enfin par abréviation Mettis, était au temps des Gaulois la capitale du pays des Médiomatriciens qui faisaient partie de la nation des Gaulois belges.

Ce pays dont la limite du côté de la Germanie était le Rhin, avait pour voisins à l'occident les Rhemois, au nord les Trevirois et au midi les Lucquois.

L'origine de Metz se perd dans les temps les plus reculés,

Digitized by Google

César en parle comme d'une ville déjà fameuse lors de son invasion dans les Gaules.

L'an 695 de Rome, 57 avant l'ère moderne, les Médiomatriciens, après avoir résisté à main armée aux Romains, se soumirent à César, et Metz reçut une garnison étrangère, adopta le droit, la langue de ses vainqueurs, et s'enrichit de monuments qu'y construisit leur prodigieuse industrie.

Fidèles aux Romains, dont ils étaient plutôt les alliés que les sujets, les Médiomatriciens refusèrent d'entrer dans les ligues que formèrent leurs voisins; l'an 52 seulement avant J.-C., ils envoyèrent 5000 hommes pour soutenir le soulèvement général dont Verceingetoris fut le chef; puis cette révolte apaisée, ils rentrèrent dans l'alliance romaine et même leur dévouement résista à un massacre que les troupes de Vitellius commirent dans leurs murs et dans lequel succombèrent 4000 des leurs.

Vers la fin du IIIe siècle, saint Clément vint à Metz; détruisit le polythéisme, convertit les habitants à la religion chrétienne, et fut enterré dans une église qu'il avait bâtie et qui porta longtemps le nom de Saint-Félix.

Tranquille sous le gouvernement, partie des magistrats romains, partie de ses évêques, Metz vit s'écrouler l'empire romain et tomber ce colosse qui avait conquis le monde.

Un moment abattue par une terrible invasion des Huns, qui égorgèrent ses habitants, détruisirent ses monuments et n'épargnèrent que l'oratoire de Saint-Etienne, elle répara bientôt ce désastre, reprit ses forces et se releva de sa chute pendant que son vainqueur tombait pour jamais.

Cependant vinrent les Francs, dont le flot envahisseur couvrit toutes les Gaules, s'y infiltra profondément et s'y fixa; les Mediomatriciens résistèrent, se soumirent des derniers, mais subirent enfin la loi du vainqueur en 510.

Digitized by Google

Avec les Francs et Clovis disparut l'unité des Gaules et se brisèrent les liens qui en reliaient les diverses parties.

Metz dès-lors s'isola des autres villes du royaume et forma le centre d'une nation séparée ; nation composée des anciens Gaulois, des Francs et des Germains de l'est que les Francs appelaient fréquemment pour les aider dans leurs entreprises. Bientôt ces divers éléments se fondirent, se mêlèrent et ne formèrent plus qu'un même peuple, dont le gouvernement, tout en participant aux affaires du royaume, conserva toutefois un caractère exclusif et presque déjà national.

Aussi bien, à la mort de Clovis, le partage que firent, de ses possessions, ses enfants, favorisa cette séparation du royaume de l'Est ou d'Austrasie d'avec ceux de Bourgogne et de Neustrie.

Thierry fut le premier roi d'Austrasie; Théodebert lui succéda ; à sa mort les Austrasiens se séparèrent entièrement des Bourguignons, et on les vit massacrer, en haine du principe romain, le ministre Parthenius, pendant que Celsus était honoré du patriciat par le roi de Bourgogne Gontran.

La démarcation était donc bien tranchée ; elle acquit encore un plus grand caractère d'énergie sous Sigebert, ou plutôt sous Brunehaut dont la grande lutte avec Frédégonde, la reine de Neustrie, alluma la guerre entre les deux royaumes; guerre longue, guerre acharnée, où la haine des deux nationalités apparaissait entre toutes les causes.

L'influence romaine avait reparu avec Brunehaut, fille du roi des Goths d'Espagne, femme élevée dans les idées romaines ; mais elle s'éteignit bientôt pour ne plus reparaître.

(575) A Sigebert succédèrent Childebert II, Théodebert et Clotaire, sous les règnes desquels Metz, continuellement

Digitized by Google

en guerre avec ses voisins, tantôt avec la Bourgogne, tantôt avec la Neustrie, fut tour à tour victorieuse et vaincue, et souffrit même une fois un terrible pillage.

Au reste, pendant tout ce temps (628), l'Austrasie avait conservé sa nationalité *. Dagobert I, d'abord roi de Metz, puis roi de Paris, dut renoncer à la couronne d'Austrasie et donner aux Austrasiens un roi particulier. De ce roi date le premier maire du palais d'Austrasie qui gouverna le royaume.

La mort de Clovis II réunit quelque temps la couronne d'Austrasie à celles de Bourgogne et de Neustrie, mais les Austrasiens persistant dans leurs idées, exigèrent un roi et Clovis II fut forcé de céder.

En vain quelque temps après, Ebroin, maire du palais de Neustrie et de Bourgogne, tenta d'établir l'unité du royaume; les Austrasiens se soulevèrent contre lui, se choisirent un duc et conservèrent leur indépendance sous une suite de rois fainéants qui ne régnaient que de nom, pendant que leurs maires gouvernaient de fait.

* Quiconque observera avec quelque attention la distribution des Francs sur le territoire gaulois, du VI^e^ au VIII^e^ siècle, sera frappé d'une différence considérable entre la situation des Francs d'Austrasie, placés sur les bords du Rhin, de la Moselle, de la Meuse, et celle des Francs de Neustrie, transplantés dans le centre, l'ouest et le midi de la Gaule. Les premiers étaient probablement plus nombreux et à coup sûr bien moins dispersés. Ils tenaient encore à ce sol d'où les Germains tiraient, pour ainsi dire, comme Antée, de la terre, leur force et leur fécondité..... En sorte que la société austrasienne est l'image la plus complète, la plus fidèle des anciennes mœurs et de la situation nouvelle des Francs; c'est là qu'on rencontre le moins d'éléments romains, hétérogènes; c'est là que s'allient et se déploient avec le plus d'énergie l'esprit de conquête et l'esprit territorial, les instincts du propriétaire et ceux du guerrier.

La société austrasienne devait enfanter quelque institution, quelque fond qui exprimât et développât son caractère, ce fut le rôle de ses maires du palais et en particulier de la famille de Pépin.

GUIZOT. Histoire de la civilisation en France, vol. II, p. 239.

Digitized by Google

Enfin vint Charlemagne (768) qui, par la mort de son frère Carloman (771), acquit l'Austrasie. Il est assez remarquable que les Austrasiens se soient, à cette occasion, départis de leurs principes d'indépendance, et aient adopté le roi de Neustrie de préférence aux enfants de leur dernier souverain; mais les grandes qualités du futur empereur d'occident les avaient séduits, et ils accueillirent avec bonheur un prince qui leur rappelait les vertus d'un de leurs plus chers évêques, de saint Arnould, aïeul de Charlemagne.

Ainsi l'Austrasie se fondit dans l'unité de l'empire; d'ailleurs il n'était plus question de querelles de Neustriens à Austrasiens, de Francs à Francs, de Chrétiens à Chrétiens; la lutte était plus grande, plus noble, et plus féconde; elle se débattait entre les Francs, les Saxons et les Sarrazins, entre les Chrétiens et les infidèles; Metz comprit l'importance du combat, et sacrifia sa personnalité aux grands intérêts du moment. D'ailleurs l'empereur sentant son importance, l'entoura de ses soins et lui porta une affection particulière. Il lui confia les restes de sa chère épouse, la reine Hildegonde, y établit des écoles de chant qui bientôt devinrent célèbres, et vint habiter souvent à ses portes, dans son palais de Thionville où il tenait fréquemment sa cour.

Tout cela flattait l'amour-propre des Austrasiens; de plus, Charlemagne était à demi-germain, il en portait le costume; sa capitale, Aix-la-Chapelle, était allemande, et ainsi l'élément germain qui existait à Metz, trouvait encore en lui une ample satisfaction à son orgueil national.

Aussi Charlemagne mort (814), l'Austrasie reporta sur son fils et son successeur l'affection qu'elle lui avait vouée. Louis le Débonnaire, déposé par ses fils, recouvra sa couronne par le secours des Austrasiens et de l'évêque de Metz, Drogon, et fut couronné solennellement, pour la seconde

Digitized by Google

fois, dans l'église cathédrale de Metz (834). Plus tard, en 838, il repoussa une nouvelle tentative de son fils, par les armes d'Adalbert, comte de Metz, et après une vie abreuvée de dégoûts, il reposa au milieu de ses fidèles Austrasiens, à côté de sa mère Hildegarde, dans l'abbaye de Saint-Arnould.

Avec l'empereur Louis (841) périt l'unité de l'empire; le mauvais esprit qu'il voyait à son lit de mort, et à qui il criait : *dehors! dehors!* souffla la discorde parmi ses fils.

Ballotée entre les successeurs de l'empereur qui aspiraient à reconquérir ce beau fleuron détaché de la couronne de Charlemagne, placée d'ailleurs aux confins des deux royaumes de Germanie et de Neustrie, l'Austrasie resta fidèle à l'empereur Lothaire, et le soutint dans son entreprise de rétablir l'unité de l'empire, entreprise à laquelle mit fin la paix conclue à Metz en 843, et dans laquelle cette ville fut définitivement dévolue à Lothaire qui la choisit pour capitale.

A cette époque, le rôle de l'Austrasie était grand et puissant; médiatrice entre les princes qui se disputaient l'empire, elle faisait la force de celui qu'elle adoptait; son évêque était vicaire-général du pape dans les Gaules et dans la Germanie, avait autorité sur tous les métropolitains et pouvoir d'assembler les conciles.

Malheureusement la question de souveraineté revenait à chaque instant, et tout roi qui mourait après avoir eu grand'peine de conserver son pouvoir, il y avait après lui de nouvelles divisions.

L'empereur Lothaire laissa trois fils (855); l'un d'eux, du même nom que lui, eut le pays compris entre la Meuse et le Rhin; ce pays prit le nom de son maître et s'appela *Lotharii regnum*, ou *Lother regne* et enfin *Lorraine;* l'Austrasie y entrait et se trouvait accolée à des voisins avec lesquels elle n'avait guère d'affinité.

Digitized by Google

Le règne de Lothaire fut troublé par de continuels démêlés entre lui et son oncle Louis de Germanie. Metz et l'Austrasie entrèrent dans son parti moins par principes et par goût que par fidélité; c'étaient des guerres de rois à rois : des pays, des peuples, il ne s'agissait nullement. On tint des assemblées, des conciles même à Metz; l'un d'eux fut condamné par le pape et flétri du nom de brigandage d'Ephèse; mais de fait, les Austrasiens n'y étaient pour rien.

Lothaire ne laissa point d'enfants légitimes (869). En l'absence de l'empereur Louis de Germanie à qui la Lorraine revenait par suite d'un traité conclu avec l'empereur Lothaire, Charles le Chauve, appelé par Advence, évêque de Metz, se fit couronner et sacrer roi de Lorraine; mais Louis revint, réclama et reprit la Lorraine (870). Les Messins l'acceptèrent comme ils avaient reçu son frère: avec indifférence.

Le roi Louis mourut en 876; de ses trois fils, Charles le Gros eut l'Allemagne et quelques villes de la Lorraine, parmi lesquelles se trouva Metz.

Sous son règne, les Normands envahirent l'empire sur tous les points, pillant, dévastant, tuant tout ce qui se présentait sur leur passage.

Metz eut bientôt à souffrir de leurs incursions (882), mais heureusement les Messins accoururent au devant du danger; une bataille eut lieu à Remich entre les Normands commandés par les rois de mer Godefrin et Sigsefrid, et les Austrasiens ayant à leur tête l'évêque de Metz, Wala. Le combat fut terrible et l'évêque périt glorieusement les armes à la main. Les Normands étonnés d'une telle résistance s'arrêtèrent devant Metz et s'en allèrent piller ailleurs. Les Messins attribuèrent leur salut à sainte Glossinde : sans doute leur courage était pour quelque chose dans le miracle.

Digitized by Google

Charles le Gros mourut après avoir un instant réuni tout l'empire.

A défaut d'enfants légitimes, Eudes comte de Paris se fit proclamer roi de France (888) et Arnoul, bâtard de Carloman, roi de Bavière, obtint la Germanie et la Lorraine à la possession de laquelle Eudes renonça solennellement.

Bientôt Arnoul se défit de la Lorraine au profit de son fils Zuendebolde, qui fut couronné roi de Lorraine (895).

Mais il s'y prit mal pour gouverner ce pays : il appela ses créatures aux charges du royaume, dépouilla en un jour quatre comtes, et s'attira la haine de tous ses sujets par ses exactions ; ceux-ci fatigués d'un tel monarque appelèrent Louis III fils d'Arnoul, et Zuendebolde débordé de toutes parts, se fit tuer dans une bataille contre ceux qui l'appelaient autrefois leur roi (900).

Louis III mourut en 912. L'Allemagne choisit pour empereur Conrad duc de Franconie ; mais la Lorraine fidèle à la famille de Charlemagne, se donna au roi de France, Charles le Simple, fils naturel de Charles le Gros. Son règne fut un triste règne, triste surtout pour la Lorraine qu'envahirent les Huns et les Hongrois, et qui se vit disputée à son roi par son duc Gislebert et par Henry l'Oiseleur, empereur d'Allemagne.

Avec le pouvoir du roi qui s'en allait, naissait la puissance féodale des seigneurs qui s'accroissait de la faiblesse du souverain. Metz, comme toutes les villes, appartenait moins au roi Charles qu'au duc Gislebert qui, non content du pouvoir effectif, voulait encore la couronne pour lui-même, quand l'empereur d'Allemagne entra en vainqueur à Metz en 924 et s'en attribua la possession.

Henry gouverna tranquillement la Lorraine ; son fils Othon élu empereur en 936 par les seigneurs allemands et lorrains lui succéda.

Digitized by Google

Mais cette élection n'avait pas grande signification pour les Messins qui se déclarèrent aussitôt en faveur du roi de France, Louis d'Outre-mer qui s'empara de la Lorraine, pour la rendre presque aussitôt à l'empereur (940).

Cette misérable province de Lorraine, théâtre de toutes les disputes, tiraillée en tout sens par ses compétiteurs, par les rois, les comtes, les évêques, ravagée par les Hongrois, eut encore à souffrir une peste qui dévasta ce que la guerre avait épargné. Enfin en 959 elle fut divisée en haute et basse Lorraine, et Metz avec quelques villes voisines fut donnée à son évêque, sous la dépendance de l'empereur de Germanie.

Othon II succéda à son père en 973 : dès son avénement, la Lorraine lui fut disputée et Lothaire, roi de France rentra à Metz. C'était dans l'ordre, cette ville était tout d'abord la première sur laquelle on faisait main basse; mais aussi l'empereur comme son prédécesseur, y rentra en vainqueur et le roi renonça à ses prétentions sur la ville qui dès lors (980) passa entièrement sous le pouvoir impérial ; en même temps s'éteignait en France la race de Charlemagne et les Messins qui avaient été fidèles plutôt au nom Carlovingien qu'au roi lui-même, perdirent ce signe de ralliement et rentrèrent sous le pouvoir des empereurs d'Allemagne jusqu'à leur affranchissement où commence réellement leur histoire nationale.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

PÉRIODE RÉPUBLICAINE.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Histoire de l'affranchissement de Metz et analyse de ses institutions.

Après bien des vicissitudes, après nombre de ballotements entre la France et l'Allemagne, la ville de Metz avait enfin passé entièrement sous le pouvoir de l'empire par l'accord fait en l'an 980 entre le roi de France Lothaire et l'empereur Othon II.

Pendant une période de cent cinquante ans cette situation demeura stable, malgré quelques disputes de la ville avec l'empereur et avec ses évêques ; mais au commencement du XII^e^ siècle, vers l'année 1130, Metz s'affranchit tout-à-coup, secoua le joug de ses maîtres, et s'érigea en ville libre impériale.

Ici malheureusement les documents font défaut et ne permettent pas d'apprécier à sa juste valeur cet acte remarquable, d'en saisir le véritable sens, d'en découvrir les causes, et d'en déduire les résultats immédiats.

Quoi qu'il en soit, il est constant qu'en 1130 à peu près, la ville de Metz institua un maître-échevin et l'investit durant sa vie du droit de gouverner et d'administrer. De plus, en 1179, une charte émanée de l'évêque de Metz,

Digitized by Google

Bertram, de concert avec les bourgeois et citoyens, confirma l'institution du maître-échevin, mais réduisit la durée de son pouvoir à un an, et attribua sa nomination à six personnes, savoir : le princier de l'évêque et les abbés de Gorze, de Saint-Vincent, de Saint-Arnould, de Saint-Clément et de Saint-Symphorien.

Deux ans après, le 18 avril 1181, l'empereur Frédéric Barberousse, et, en 1186, le pape Urbain III confirmèrent le réglement de l'évêque Bertram et lui donnèrent force de loi.

Tels sont les seuls points à peu près positifs sur lesquels repose l'histoire de l'affranchissement de la ville de Metz ; cependant il est nécessaire de savoir de quel pouvoir s'est délivrée la ville ; quel joug elle a secoué : cette grave question est abandonnée aux conjectures et les opinions se partagent sur la solution qu'elle réclame.

Dès les rois de la première et de la deuxième race, le diocèse de Metz était, ainsi que le reste du royaume, gouverné par un duc et par plusieurs comtes qui tous parvinrent à rendre leur dignité héréditaire.

Les comtes de Metz qui subsistèrent jusqu'au commencement du XIII^e^ siècle, étaient les magistrats de la ville lors de l'époque d'affranchissement. Ils avaient le droit de nommer les trois maires qui leur devaient donner chacun quinze sous et un anneau d'or ; ils permettaient le champ de bataille, ce qui était alors rendre la justice ; ils avaient le commandement des troupes et le droit de faire la guerre ou la paix, prenaient part dans le butin, ainsi que dans les amendes pour délits civils et dans les confiscations.

Au-dessus d'eux étaient les ducs dont la puissance ne s'exerçait que par intervalles ; puis l'évêque ; puis enfin l'empereur.

Or, les comtes ayant subsisté et conservé leurs droits jusqu'au XIII^e^ siècle, c'est-à-dire postérieurement à l'af-

Digitized by Google

franchissement de la ville, les ducs n'ayant eu qu'un pouvoir nominal, il reste à décider duquel des deux, de l'empereur ou de l'évêque, les Messins se sont affranchis.

Les droits de l'empereur sur la ville de Metz étaient ceux que tout souverain possédait sur des états, c'est-à-dire des droits absolus, sans limites ; mais on conçoit que vu la nationalité sans cesse disputée de Metz, qui passait à tout instant des mains du roi de France à celles de l'empereur, eu égard aussi aux nombreuses affaires que les empereurs eurent au dixième, onzième siècle, surtout avec la papauté, ils durent s'inquiéter assez peu de leurs sujets, les citains de Metz.

Au contraire l'évêque de Metz, toujours au sein de la ville, dut être pour les Messins un souverain incommode, si toutefois il fut pour eux un souverain, car c'est ce qu'il est difficile d'apprécier aujourd'hui en l'absence de preuves positives.

Quoi qu'il en soit, dès l'an 959, lors de la formation du duché de Mosellanne *, la ville de Metz fut donnée à son évêque, sous la dépendance du roi de Germanie.

En admettant ce fait avec restriction, on voit toutefois par la suite l'évêque exercer un pouvoir effectif sur la ville. Ainsi, en 1009, le siége épiscopal de Metz se trouvant vacant, Thierry s'en empare malgré le duc de Mosellanne Théodoric, qui voulait y établir son fils Adalberon, chasse ce dernier, soutient contre l'empereur Henry II un long siége, sort enfin vainqueur de la lutte et garde l'évêché de Metz.

De plus, l'évêque avait le droit de battre monnaie et touchait quelques redevances des citoyens. Il avait donc un certain pouvoir ; et d'ailleurs quand même l'évêque n'eût eu aucun droit légal sur la ville, n'est-il pas facile de penser

* Dom Calmet, I, 917.

Digitized by Google

que dans ces siècles où la puissance ecclésiastique se formait, s'accroissait et en venait au point de faire plier le genou à un empereur d'Allemagne devant un simple prêtre, n'est-il pas facile, n'est-il pas naturel de penser que l'évêque de Metz ait pu s'arroger des droits qui ne lui appartenaient pas, envahir un pouvoir en-dehors de ses attributions, et s'ériger tout au moins en vicaire de l'empereur?

Les évêques étaient riches, un temporel considérable était attaché à leur évêché; pourquoi n'auraient-ils pas possédé en propre certaines parties de la ville, soit par acquisition à titre onéreux, soit par héritages, par dons, et surtout par les *oblats*, sortes de donations fort communes en ces siècles, par lesquelles on attribuait aux prêtres la propriété des biens, en s'en réservant la jouissance moyennant une redevance?

Il semble donc que l'évêque de Metz avait, sinon une puissance légitime sur la ville, du moins une prépondérance effective que lui avaient acquise et ses richesses et l'autorité morale dont l'entourait son caractère sacré.

Toutefois le pouvoir des évêques reçut une forte atteinte sur la fin du XI^e^ siècle, lors de la grande et fameuse querelle des investitures. L'évêque de Metz, Hérimann, tenait pour le pape Grégoire VII; la ville pour l'empereur Henri II. De là une lutte entre l'évêque et les bourgeois, lutte à laquelle prit part l'empereur lui-même. Hérimann, tour à tour chassé de son siége et rétabli dans ses fonctions, laissa le temporel de son évêché sans défenseur, et les seigneurs des pays environnants n'eurent garde de laisser échapper une occasion si favorable; de leur côté les Messins prirent leur part du butin, et alors sans doute les serfs, les hommes liges de l'évêque se constituèrent en hommes libres et affranchirent leurs biens et leurs terres.

Ceci se passait en 1072; depuis cette époque jusqu'en 1120, les évêques furent dans un état continuel d'hostilité

Digitized by Google

avec la ville qui le plus souvent leur fermait ses portes, et ne voulait pas les admettre dans son sein.

Enfin en 1120, fut nommé évêque de Metz Etienne de Bar, qui étant parvenu à s'établir sur son siége, songea à rétablir le temporel de son évêché, à récupérer les biens que lui avaient enlevés les seigneurs, à faire renter dans le servage les Messins qui s'y étaient soustraits, et à reprendre sur la ville le pouvoir qu'avaient possédé ses prédécesseurs.

Alors les bourgeois et le populaire attaqués les uns dans leur tranquillité, les autres dans leur liberté se soulevèrent contre l'évêque, refusèrent d'accéder à ses prétentions, et nommèrent un maître-échevin * qui devint leur souverain civil.

Mais les Messins s'étaient donné presque un maître dans ce magistrat, que l'assurance d'un long pouvoir rendait plus fier et plus orgueilleux; de plus son élection départie à tous, occasionnait des difficultés et des troubles; les inconvénients s'accumulant, et d'autre part, l'évêque de Metz cherchant à retrouver quelqu'influence sur Metz affranchie; enfin les seigneurs de Lorraine et de Bar se tournant contre la nouvelle commune et la menaçant de toute leur puissance, les bourgeois sentirent la nécessité, et, d'une part, de restreindre le pouvoir du maître-échevin, en en abrégeant la durée et de rendre son élection plus simple; d'autre part, de compter avec l'évêque pour en obtenir son secours contre les étrangers. De là un accord entre les parties contraires, de là sortit la charte de l'évêque Bertram qui consacra d'une manière définitive l'affranchissement de la ville de Metz **.

* La charge de maître-échevin remonte il est vrai, beaucoup plus haut, mais non point dans les proportions qu'elle eut à cette époque.

** De là naquit sans doute le premier article de la coutume de Metz, qui dispose que toutes personnes sont franches, nulles de servile condition.

Digitized by Google

On a nié l'authenticité de cette charte *, et on l'a suspectée comme apocryphe : mais d'abord la charte confirmative de l'empereur Frédéric et la bulle du pape Urbain, lui donnent un caractère de vérité suffisant ; ensuite cette charte consacrait un état qui a subsisté longtemps, et, soit qu'elle ait émané de l'évêque Bertram ou de tout autre évêque ; soit qu'elle fût datée de 1179 ou de quelques années après ; il est constant qu'elle a pu, qu'elle a dû exister, d'autant plus que le seul acte officiel touchant la cité de Metz et son gouvernement, qui vienne après, est de l'an 1300 ; or on ne conteste pas que dès le commencement du XIII^e^ siècle les maîtres-échevins étaient régulièrement établis à Metz, selon le système exposé dans la charte de l'évêque Bertram.

On a prétendu que l'évêque n'avait été compté pour rien dans l'affranchissement de Metz et que c'était à son égard un acte indifférent. Mais comment se fait-il alors que les Messins aient accepté pour électeurs des échevins, des abbés et bien plus, le princier de l'évêque, c'est-à-dire son coadjuteur **?

Quoi, ces bourgeois si fiers de leurs prérogatives civiles, si ennemis des prêtres, qu'on verra harceler incessamment les moines et tenter de les séparer de la société communale, ces bourgeois auraient été de leur propre mouvement déférer l'élection de leur premier magistrat à des moines ! Evidemment non ; évidemment aussi cette condescendance de leur part était la condition de la reconnaissance de leur république par l'évêque.

Aussi bien toute réaction suppose une pression, tout affranchissement implique un pouvoir despotique et imminent. Les communes de France, Laon, Amiens, Vezelay,

* Baltus, mémoires manuscrits.

** Plus tard ce pouvoir des électeurs diminua par l'institution des paraiges.

Digitized by Google

qui précédèrent Metz, se révoltaient non contre les rois, mais contre les seigneurs qui les opprimaient; ainsi fit Metz, ainsi fit à la même époque, peut-être à la même année, en l'année 1130, la ville de Spire qui malgré l'opposition formelle de son évêque, acheta de l'empereur le droit de se choisir des bourgmestres *.

D'ailleurs que devint Metz après son affranchissement? Elle fut non-seulement indépendante, séparée de ses évêques, mais même pour la plupart du temps leur adversaire et leur ennemie.

Au contraire, toujours respectueuse envers l'empereur d'Allemagne, elle l'accueillait souvent dans ses murs, et chaque année ses droits étaient proclamés dans des assemblées publiques qu'on appelait les *anneaus plaids*. Elle s'intitulait fièrement chambre du Saint-Empire et *écu, porte et propugnacle d'icelui contre la France, et la Bourgogne;* elle était sur le même rang qu'Aix-la-Chapelle, Lubeck et Augsbourg.

Au reste il est naturel de croire que dans l'élan de leur affranchissement, les Messins se soient dérobés en partie à la puissance des empereurs et se soient attribués des priviléges, qui plus tard passèrent pour certains à l'aide d'une sorte de prescription. Ces priviléges consistaient surtout dans le droit de rester en dehors des levées d'hommes et d'argent que faisait l'empereur sur ses sujets; ils furent par la suite confirmés à la ville par les empereurs, d'abord en 1404 par Rupert, puis en 1433 par Sigismond et en 1442 par Frédéric III.

Ainsi Metz, ville libre impériale, reconnaissait pour son seigneur suzerain l'empereur, et lui obéissait comme tel; mais au dedans, elle était libre et indépendante de son évêque.

* Voltaire, essai sur les mœurs.

Digitized by Google

Son affranchissement la délivra sans doute d'une partie de sa sujétion à l'empereur, mais, le résultat primitif et principal de cet acte fut, ce semble, de la séparer entièrement de son évêque, et de lui donner le droit exclusif de se gouverner et de nommer ses magistrats.

Ces magistrats quels étaient-ils? D'abord et comme chef de l'édifice communal le maître-échevin.

Chaque année, le jour de saint Benoît, 21 mars, les abbés auxquels était confiée l'élection du maître-échevin et le princier de l'évêque, s'assemblaient dans l'église de Saint-Pierre-aux-Images, pour choisir parmi les chefs d'hôtel ou maîtres de maison âgés de trente ans au moins, celui qui gérerait l'échevinage pendant l'année.

Dès qu'il était nommé, le maître-échevin prêtait serment entre les mains de l'évêque, puis devant le peuple, de gouverner selon les principes de la justice et de la raison. En 1305 l'aristocratie lui imposa la nécessité de se faire recevoir chevalier pour le jour de la Pentecôte.

Chef de la république, premier magistrat de la ville, le maître-échevin avait la connaissance et la direction de toutes les affaires qui l'intéressaient, avec son conseil composé de douze échevins, qu'il choisissait lui-même, et d'autres magistrats dont il sera parlé ci-après; il réglait tout ce qui concernait la ville, correspondait avec les seigneurs des pays voisins, traitait de la paix et de la guerre, armait, ordonnait de toutes réparations nécessaires aux murailles, portes et chaussées; nommait aux charges vacantes de la cité, ordonnait la distribution des deniers et revenus publics; faisait rendre aux officiers de la ville leurs comptes qu'il examinait et apurait; convoquait aux jours d'embarras l'assemblée des magistrats et du peuple, proposait les questions à résoudre et dirigeait les discussions.

Outre ces fonctions administratives et politiques il en avait d'autres encore qui concernaient la justice.

Digitized by Google

Ainsi il jugeait en appel les procès qui avaient passé devant la justice ordinaire, et avait droit d'évoquer devant lui les causes pendantes devant les justices du pays messin, quand il en était requis par l'une des parties.

Il déférait la tutelle et accordait l'émancipation.

Enfin aucune affaire qui intéressait soit la république, soit les citoyens, n'était hors de son ressort. Il servait de lien entre les diverses administrations, et formait un contrepoids qui balançait les éléments participant au pouvoir, et les contenait dans leurs limites, qu'ils étaient souvent jaloux de franchir et de dépasser.

Le pouvoir du maître-échevin d'abord viager, devint sur la fin du XII^e^ siècle annuel seulement, et perdit ainsi de son étendue: une nouvelle institution vint bientôt en partage avec lui, et diminua dès-lors son influence; ce furent les *paraiges* qui naquirent à mesure que la république s'affermissant, tendit à se former en aristocratie.

En effet les familles de Metz ayant pris de l'accroissement et une certaine prépondérance, se trouvèrent en présence du maître-échevin et réclamèrent une portion de son pouvoir.

Au commencement du XIII^e^ siècle ces familles représentées par leurs chefs, commencèrent à contribuer aux affaires au moment même où les comtes héréditaires s'éteignant, laissaient leurs attributions vacantes.

Avec le temps ces familles grandirent en étendue et en influence, et sur la fin du siècle, elles formèrent une aristocratie forte, puissante.

Les paraiges étaient au nombre de six, savoir: d'*Outre-Seille*, de *Jurue*, de *Port-Saillis*, de *porte Muzelle*, de *Saint-Martin*, et du *Commun;* ils étaient, pour les cinq premiers, composés de membres descendant des chefs primitifs; toutefois la parenté naturelle ou la cognation, qui suffisait pour appeler dans les paraiges celui qui la

Digitized by Google

possédait, n'était pas exclusive de la parenté civile ou agnation, qui elle-même donnait accès dans les paraiges aux personnes alliées par mariage et par adoption aux membres naturels *.

C'étaient autant de familles politiques qui imitaient l'état comme l'adoption imite la nature.

Il semblerait d'après leurs noms qui se tiraient de divers quartiers de la ville que les paraiges étaient circonscrits dans des rues. Il n'en était rien cependant : répandus dans toute la ville, les membres des paraiges n'avaient pas leur demeure assignée à tel ou tel endroit, et ne se réunissaient pas autour d'un centre nécessaire. Sans doute leurs chefs avaient emprunté leurs noms à leurs quartiers, mais l'accroissement de leurs descendants et l'accession des agnats avaient dispersé les citoyens d'un même paraige dans les diverses parties de la ville.

Les paraiges furent dans leur état primitif essentiellement nobles, moins toutefois par leur illustration que par la puissance de leurs chefs ; plus tard ils renfermèrent des roturiers à côté des nobles et des seigneurs dont la filiation remontait à la souche primitive.

Le paraige du Commun, postérieur aux cinq premiers par sa naissance, fut sans doute constitué par les citoyens riches et influents qui n'avaient pas accès dans les autres ; il acquit par suite plus d'importance en raison de la part qu'il eut dans l'administration. Au reste, composé ainsi que les cinq paraiges de nobles et de roturiers, il ne se distingua d'eux que par le nom.

Chacun des paraiges avait ses armes et son sceau. Le commun portait un écu d'argent et de sable.

* On trouve dans un acte fait en 1214 les noms de ceux qu'on présume avoir été les chefs des paraiges. Ce sont : Henri, de Port-Saillis ; Rodolphe, de porte Muzelle ; Simon Mallaboche, d'Outre-Seille ; Albert, de Jeurue et Remi, de Saint-Martin.

Digitized by Google

Cette institution rappelle à peu de chose près les *gentes* romaines et les *phratries* d'Athènes ; de plus, en même temps que Metz, une ville sa voisine, Cologne, renfermait trois classes de citoyens contenant chacune quinze maisons ou familles ; à Florence on en comptait soixante-douze du même genre *.

Ainsi, les paraiges qui, au premier abord, paraissent quelque chose d'insolite et d'extraordinaire, n'étaient que la suite nécessaire de la tendance qu'a toute aristocratie naissante à se resserrer, à se concentrer et à se résoudre en des chefs qui forment une souche d'où naissent des branches qui s'étendent et couvrent bientôt toute la cité.

Le premier acte où les paraiges paraissent comme partie du gouvernement date de l'an 1248.

Depuis, leur pouvoir ne fit que s'accroître ; ils devinrent sur la fin du siècle assez forts pour opérer en leur faveur une révolution dans l'élection du maître-échevin, révolution qui, légitimée dans un atour de l'an 1300, a dû s'être opérée quelques années auparavant **.

Par cet atour, il est statué que les maîtres-échevins seront désormais choisis dans un des paraiges alternativement, suivant un ordre établi pour l'avenir, par les cinq abbés et le princier. Ceux-ci durent dès-lors élire dans le paraige en tour, six candidats dont ils inscrivaient les noms sur des bandes de parchemin qu'ils renfermaient dans des boîtes semblables, et le sort décidait de celui qui serait maître-échevin pour l'année ; ensuite c'était également des paraiges que le maître-échevin tirait ses conseillers.

* L'héroïque nation des Souliotes comptait trente-un phares ou maisons qui chacun avait son capitan ou chef.

** Les chroniques de Metz ne portent l'exécution de cet atour qu'en 1311 ; mais il est probable qu'il y a eu erreur de la part du chroniqueur.

Digitized by Google

On voit par là que la puissance aristocratique née des paraiges tendait à annihiler autant que possible l'influence des moines dans l'élection du maître-échevin.

La seconde magistrature de la cité, était la treizerie, institution aristocratique, sorte de représentation des paraiges dans le gouvernement de la république.

En 1346, il fut ordonné que tous les trois ans et dix-sept semaines, le maître-échevin ferait assembler les paraiges pour en tirer alternativement un chef d'hôtel qui serait treize.

En 1393, cette forme d'élection fut changée, et il fut réglé pour huit années que le maître-échevin réunirait les cinq paraiges et le Commun le 25 janvier, pour choisir quatre personnes de chacun des cinq paraiges et six du Commun, âgées au moins de vingt ans, dont les noms écrits sur des bandes de parchemin et renfermés dans des boîtes, seraient mis dans un chapeau, et que le nom sortant désignerait le citoyen qui serait chargé de la treizerie.

Cette manière d'élire les treize demeura sans doute pendant longtemps; les seuls changements qu'on y introduisit eurent rapport au nombre des treize à renouveler chaque année; en 1537, il était de huit.

A peine nommés, les treize prêtaient serment entre les mains de l'évêque de le défendre, de le protéger et entraient aussitôt en fonctions.

Ces fonctions étaient administratives et judiciaires :

Administratives; ils avaient la surveillance des portes de la ville, de l'hôpital, des rues, de la guerre, de la maltôte et des impôts.

Judiciaires; ils connaissaient de toutes les actions personnelles et les jugeaient, soit par un de leurs membres, soit par plusieurs.

Ils avaient également juridiction sur les hauts-justiciers

Digitized by Google

du pays messin et décidaient de leurs contestations, soit avec les communautés, soit avec leurs sujets.

Enfin, ils jugeaient criminellement de tous les délits et crimes commis par les bourgeois de la ville, ordonnaient les supplices et avaient droit de grâce, droit dont, du reste ils ne firent jamais abus.

Leurs jugements en matière civile étaient soumis à appel. D'abord celui d'un treize, devant les treize assemblés, et l'arrêt de ces derniers devant le maître-échevin.

Leurs jugements criminels étaient sans appel. Toutefois si le maître-échevin venait à rencontrer un criminel amené par les treize, et qu'il reçût plainte de celui-ci contre leur juridiction, il pouvait et devait même le retirer de leurs mains, faire droit à sa demande, et examiner s'il y avait lieu de l'élargir ou de le replacer sous le pouvoir des treize.

Cette singulière forme d'appel, sorte d'*habeas corpus*, avait besoin, comme le droit de grâce des vestales de Rome, que la rencontre de l'échevin avec le criminel se fît par hasard; aussi était-il recommandé aux maîtres-échevins d'éviter la présence des justiciables du conseil des treize.

Au surplus le maître-échevin était premier treize de droit, et devait se retirer dès qu'un procès criminel allait être entamé.

Pouvoir judiciaire et administratif, le conseil des treize était encore un grand corps politique, une sorte de sénat qui de concert avec le maître-échevin gouvernait la république et dirigeait les affaires de la cité; défiant, soupçonneux, jaloux de ses prérogatives, orgueilleux de sa puissance, mystérieux dans sa justice, il rappelle tout naturellement le conseil des dix de Venise, et plus d'une fois on le verra s'élever à la hauteur de cette assemblée fameuse, par ses résolutions énergiques, et redescendre ensuite au niveau de ses crimes, par sa cruauté ombrageuse et implacable.

Digitized by Google

Aux treize était attaché un *changeur* dont la mission était de recevoir les plaintes, de faire les enquêtes en matière criminelle, de percevoir la part que les treize avaient dans les impôts et dans les amendes, et de leur en tenir compte *.

Les paraiges envoyaient encore au conseil de la ville d'autres magistrats qui venaient se joindre aux treize et qu'on nommait les *prud'hommes* **.

Leur existence remonte à la fin du XIII^e^ siècle; leur nombre fut tantôt de vingt-six, tantôt de treize et même de sept.

Chaque paraige en choisissait suivant le nombre total, quatre, deux ou un, et le paraige du Commun six, quatre ou deux.

Ils devaient être âgés de 40 ans.

Leurs fonctions consistaient à veiller aux intérêts de la ville de concert avec les treize et apparemment de surveiller ces derniers.

Le peuple proprement dit, le populaire, et pour parler le langage du temps, le Commun avait aussi ses représentants au conseil de la cité, dans la personne des comtes-jurés. Ces comtes étaient élus au nombre de vingt-cinq, chaque année, huit jours après la Chandeleur, par les paroisses de la ville. Ils prêtaient serment entre les mains des treize, nommaient parmi eux un maître-changeur et partageaient avec les échevins, les treize et les

* Nous doutons cependant qu'il faille induire de là que les treize recevaient des émoluments; il nous semble plutôt probable que ces fonds étaient destinés à couvrir les frais de leur administration.

** Il existait encore d'autres prud'hommes nommés *wardours*, dont les fonctions étaient les mêmes et les conditions de l'élection aussi: bien plus, leur date d'établissement est de 1312, époque de l'institution des prud'hommes. Cette similitude nous porte à croire que ces deux charges étaient réunies sur les mêmes hommes et n'en faisaient réellement qu'une.

Digitized by Google

prud'hommes, le gouvernement de la cité; c'étaient pour la plupart de simples artisans.

Les divers officiers qu'on vient d'énumérer composaient ensemble le haut conseil de la ville; de plus, chaque paraige y envoyait vingt de ses membres, et le paraige du Commun quarante. Le conseil rendait les *atours* ou ordonnances que nécessitaient les circonstances; tous les atours étaient formulés au nom du maître-échevin, des treize, des prud'hommes, des comtes-jurés, des paraiges et de la communauté de Metz; dans les conjonctures difficiles on appelait les paroisses à donner leur opinion et leur avis, sans doute afin de couvrir la responsabilité du conseil.

Le nombre des atours rendus sous le régime républicain est considérable; toutes les matières civiles y sont prévues et traitées; seule la justice criminelle n'y trouve aucune place, les treize s'étant réservé cette partie importante de l'administration *.

La forme de ces atours est singulièrement diffuse, redoutante, et manque de brièveté. Pour ce qui concerne les officiers municipaux, on regrette de ne rencontrer que ce qui regarde leur élection, et nullement les détails de leurs fonctions, et de leurs attributions. Il semble que le pouvoir aristocratique ait évité avec soin de les déterminer, afin, soit d'étendre celles de ses partisans, soit de restreindre celles de ses adversaires.

En dehors du conseil de la cité existaient encore quelques offices dépouillés du caractère politique.

Les *mayours* ou maires, dont les fonctions consistaient à faire les criées, les ventes des biens meubles et immeubles, à défendre les droits de la cité, chacun dans leur district **.

* Il faut en excepter quelques atours criminels sur la paix publique, atours plutôt actuels que réglementaires.

** Cette magistrature était fort ancienne; elle était autrefois à la no-

Digitized by Google

Ils étaient élus chaque année par le conseil des échevins et des treize, dans chacun des paraiges alternativement.

Leur nombre était de trois et correspondait aux trois mairies de la ville, lesquelles étaient : la mairie de *Porte-Muzelle,* celle de *Port-Sailly* et celle d'*Outre-Moselle.*

A chacune de ces mairies en correspondait une autre qui embrassait les environs extérieurs de la ville et était sous la direction du même maire.

La perception des revenus de la cité nécessita l'institution d'un officier chargé de les toucher : le changeur ou trésorier de la ville qui chaque année se tirait des paraiges, reçut cette charge importante, à laquelle étaient attachés cent sols de gages. Le réglement de cet office porte ceci de remarquable, que le paraige qui nommait le changeur était garant envers la ville de sa solvabilité. Le trésor était renfermé dans une voûte de la cathédrale ; le coffre qui le contenait était fermé de huit clefs, dont une restait entre les mains du maître-échevin, et les autres dans chacun des paraiges.

Pour donner aux conventions des citoyens entre eux, une authenticité suffisante et mettre fin aux combats judiciaires, qui trop souvent étaient le seul moyen de terminer les contestations, il fut créé en 1197, par l'évêque Bertram, d'accord avec la cité, des magistrats appelés *amans,* qui furent chargés de recevoir les actes et contrats et de les conserver.

A cet effet chaque paroisse possédait dans son église une arche se fermant de deux clefs confiées à deux prud'hommes, laquelle était destinée à contenir les originaux de tous les contrats passés devant les amans.

Ces officiers étaient élus à vie, par les paroisses, parmi les chefs d'hôtel âgés de trente ans au moins, et devaient payer à leur entrée en charge, comme garantie, quatre

mination des comtes héréditaires, et semble être la souche du pouvoir municipal des communes.

Digitized by Google

cents livres de petits tournois entre les mains du changeur. Plus tard ces charges devinrent vénales.

Tout ce qui concernait la guerre, c'est-à-dire l'engagement des troupes et des soldoyeurs, les opérations tendant à repousser l'ennemi, et les traités de paix, était du ressort de sept officiers appelés les sept de la guerre, qui se choisissaient par la voie du sort, un dans chacun des paraiges, et deux dans celui du Commun. Leur charge qui avait d'abord la durée de deux ans, devint par la suite annuelle : leur établissement date de 1323.

D'autres officiers élus de la même manière que les sept de la guerre et du même nombre qu'eux, complétaient l'administration de la cité ; c'étaient les sept des portes et des murs, ceux de la maltôte, ceux du trésor et enfin ceux des paveurs ; leurs noms indiquent suffisamment quelles étaient leurs fonctions.

Tels étaient les divers magistrats dont l'ensemble formait le gouvernement de la république. Certes il est difficile de trouver, à de pareilles époques, une organisation qui cadre mieux et d'une manière plus complète avec les besoins d'une ville.

Un si grand nombre d'offices permettait à tous de prétendre à une part dans la direction des affaires, et répondait parfaitement aux ambitions légitimes d'une cité qui s'intitulait fièrement républicaine. Sous ce rapport, Metz fut une sorte d'oligarchie ; mais en fait, le pouvoir résidant dans les hautes classes des citoyens, elle fut et demeura une véritable polygarchie.

L'histoire des quatre siècles pendant lesquels Metz conserva son indépendance, apportera à chaque pas des preuves à cette assertion.

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Depuis l'affranchissement de la ville jusqu'à la fin du treizième siècle.

Les premiers temps de la république messine, c'est-à-dire les commencements du XII^e^ siècle, sont enveloppés des ténèbres les plus épaisses, et partagent l'obscurité qui couvre l'histoire de son affranchissement.

Le travail latent et toutefois énergique qui a suivi les premiers actes d'émancipation, n'a laissé aucune trace qui puisse donner une idée précise de cette époque. Aucun fait, aucun événement, aucun acte ne trahissent l'état intérieur ou extérieur de la ville ; il semble que les citoyens de Metz, tendus d'idée et d'action vers la grande œuvre de leur affranchissement, se soient recueillis en eux-mêmes, repliés à l'intérieur et amoindris au dehors pour concentrer toutes leurs forces sur ce seul point, la conquête de leur liberté. Du reste, le premier essai de gouvernement tenté vers l'an 1130, dut occuper pendant longtemps tout le peuple messin. Les difficultés d'un apprentissage nouveau, les obstacles qui devaient naître chaque jour, soit de l'impéritie des gouvernants ou de leurs prétentions, soit des jalousies des gouvernés et de leur indocilité ; de plus, la formation lente et pénible des classes de citoyens et des familles, la constitution de cette aristocratie qui commen-

Digitized by Google

çait à poindre ; toutes ces causes réunies durent absorber les Messins en dedans d'eux-mêmes, et les isoler de leurs voisins.

D'autre part, leurs évêques occupés à un travail analogue, à la reconstitution de leur temporel anéanti presque totalement, ne cherchèrent point à les distraire et les laissèrent paisiblement accomplir leur tâche.

Deux événements seulement, deux luttes troublèrent ce repos : l'une contre les seigneurs des pays voisins ; l'autre contre l'évêque.

L'an 1155, Henry de Sallins, noble et puissant chevalier, attaqua la ville et mit le peuple en une telle angoisse qu'il alla supplier saint Bernard d'intervenir et d'obtenir la paix ; ce que fit ce saint, non sans peine, car il lui fallut à cette occasion faire miracle et rendre l'ouïe à un sourd.

Quelque temps après, d'autres seigneurs de Lorraine inquiets de voir s'élever la cité de Metz, et craignant peut-être l'influence de son exemple sur leurs sujets, se liguèrent contre elle et lui déclarèrent la guerre. Les deux partis se rencontrèrent près de la Moselle et les Messins inaugurèrent leur république par une défaite où périrent deux mille des leurs.

A cette nouvelle, l'indignation et la colère soulevèrent tous les habitants et il est permis de croire qu'ils eussent vengé leurs frères ; mais saint Bernard sur l'invitation de l'archevêque de Trêves, vint de nouveau interposer son autorité et sa majesté ; la paix fut conclue et tous en signe de réconciliation se donnèrent et se baisèrent les mains.

Cet événement avait lieu sous l'épiscopat d'Etienne de Bar, prélat ami des Messins ; sous son successeur Thierri III, la ville se trouva en désaccord avec l'évêché (1171) : un officier de la maison de Thierri ayant voulu apaiser quelque trouble et ayant déjà porté la main

Digitized by Google

sur les plus mutins, excita un tumulte dont il fut la première victime et qui se reporta ensuite sur le palais épiscopal.

Thierri contraint de céder à l'émeute, s'enfuit à Nomeny et fulmina de là un interdit contre la ville de Metz qui effrayée, demanda et obtint son pardon au prix de la vie de quelques-uns des rebelles et de leurs biens qui servirent à ériger un autel dans le lieu où fut enseveli l'officier de l'évêque.

Huit ans après, en 1179, l'évêque Bertram obtint le siége épiscopal de Metz, et en 1181, conclut avec les Messins un accord qui reconnaissait d'une manière définitive leur affranchissement, accord que l'empereur Frédéric I et le pape Urbain III ne tardèrent pas à ratifier.

Ici commence réellement l'histoire de la république de Metz : elle commence par une guerre contre Simon II, duc de Lorraine, qui vers 1206 défit les Messins dans la plaine de Boulay. Cette guerre de peu d'importance finit là et n'eut d'autre résultat que de donner le signal à cette hostilité continuelle que l'on verra subsister entre les Messins et les ducs de Lorraine.

Cependant la ville s'asseyait de plus en plus dans sa position de ville libre ; chaque année les échevins se succédaient dans la direction des affaires, et une certaine régularité qui se signale par la continuation de la paix, s'établissait dans les rapports des citoyens entre eux et avec leurs évêques.

Un événement important vint créer de plus graves difficultés ; en 1223 les comtes héréditaires de Metz s'éteignirent avec Thibaut I, duc de Lorraine, qui possédait le comté de Metz du chef de sa femme Gertrude d'Asbourg, et mourut sans laisser d'héritier mâle.

Déjà à la mort du comte d'Asbourg, l'évêque de Metz s'était emparé des fiefs masculins qu'il tenait de ses pré-

Digitized by Google

décesseurs et avait attiré sur la ville une invasion de Thibaut qui fut facilement repoussé.

La mort de ce dernier rendait aux Messins l'office et les droits qu'il en tenait; toutefois l'évêque de Metz, Jean d'Apremont, homme de noble lignage, citoyen de Metz et membre du paraige de Port-Saillis, non content des fiefs qu'il avait déjà récupérés, voulut encore retenir le comté et les priviléges qui y étaient attachés. Les Messins indignés se jetèrent sur ses domaines, brûlèrent la ville de Châtel-Saint-Germain qui lui appartenait, et refusèrent de lui faire réparation.

L'évêque opposa des obstacles à l'élection du maître-échevin, dont la place resta quelque temps vacante, excommunia la ville, la mit en interdit, et se retira dans un de ses châteaux, entraînant avec lui le paraige de Port-Saillis qui avait pris son parti et s'était vu repoussé par toute la cité.

La guerre était imminente : l'évêque appela à son secours le duc de Lorraine et le comte de Bar, qui firent d'abord alliance avec lui, mais qui bientôt l'abandonnèrent et se rangèrent du côté de la ville, sans doute par jalousie de ce que l'évêque s'était emparé des fiefs du comte d'Asbourg, fiefs qu'ils convoitaient et dont ils avaient commencé par prendre possession.

Le 5 octobre 1232, Henri, comte de Bar, conclut un traité avec la ville de Metz, s'engageant à la défendre contre son évêque; le duc de Lorraine suivit son exemple, et l'évêque se vit attaqué de toutes parts; plusieurs de ses châteaux, celui des Floranges entre autres, furent entièrement ruinés; lui-même assiégé dans son château de Saint-Germain se défendit avec courage.

Assailli de toutes parts, il envoya son frère Gobert d'Apremont solliciter des secours en France, alla lui-même en Allemagne, en ramena des troupes et avec leur aide

Digitized by Google

tomba sur les terres du duc de Lorraine et du comte de Bar, et leur présenta la bataille.

On allait en venir aux mains, quand l'évêque de Toul se plaçant entre les fronts ennemis et s'agenouillant devant l'évêque de Metz, le supplia de consentir à la paix et fit tant que les deux partis s'accordèrent et que la paix fut conclue en faveur de la cité, après trois ans de guerre (1234).

Ce succès des Messins contre leur évêque n'empêcha pas le successeur de Jean d'Apremont, Jacques de Lorraine, d'essayer de s'attribuer la souveraineté de la ville. L'occasion du reste semblait lui être favorable.

L'empereur Frédéric II, anathématisé et déposé par le pape Innocent IV, se voyait disputer l'empire par Henri, landgrave de Turinge, et ensuite par Guillaume, comte de Hollande; l'évêque Jacques de Lorraine et les Messins prirent parti dans la querelle, l'un pour le prétendant, les autres pour l'empereur légitime. L'évêque obtint de Guillaume un diplôme qui le déclarait souverain de la ville; mais sa tentative fut vaine; malgré les succès de son protecteur, succès auxquels il prit une large part, Conrad IV, fils de Frédéric II, conserva l'empire, et les citoyens de Metz leur liberté et leurs priviléges (1250).

Pendant ce temps, la ville prenait de la force et de l'accroissement; des établissements religieux se fondaient chaque jour dans son sein : les Grands-Carmes, les religieuses de Sainte-Claire, les Trinitaires, les ermites de Saint-Augustin se constituaient tour à tour et se formaient en communautés. De leur côté, les bourgeois amassaient des richesses, et accumulaient de l'argent, si bien qu'ils devenaient les créanciers de tous les seigneurs des environs, du duc de Lorraine, du comte de Bar à qui ils prêtaient des sommes importantes.

Laissant leurs évêques se quereller et se battre avec les ennemis que leur suscitaient leurs grands biens, ils s'at-

Digitized by Google

tachèrent à conserver la paix chez eux; la chose était difficile: les paraiges jaloux les uns des autres formaient autant de partis et autant d'adversaires. Un atour du 11 septembre 1254 défendit à tous citoyens de faire alliance, soit entre eux, soit avec des étrangers, sous peine de bannissement; de s'armer dans leurs hôtels, et d'assaillir leurs voisins. Ainsi la paix produisait certaines dissensions intérieures, mais elles cessaient quand le danger du dehors menaçait la cité. En 1281, elle eut à résister à une attaque du duc Ferri III, de Lorraine, qui déjà en guerre contre l'évêque, pour les fiefs qu'il tenait de lui, se tourna en ennemi contre les Messins, qu'il vainquit aux Geniveaux, mais à qui il accorda la paix, sous condition que ceux-ci ne réclameraient rien pour les frais de la guerre.

Un autre danger qui sans cesse menaçait les citoyens et les trouvait toujours d'accord pour le repousser, était l'envahissement des prêtres et des moines. Tous ces établissements religieux qui couvraient la ville, attiraient à eux par leur influence sur les esprits, de grands biens, qui sortaient ainsi de la propriété des habitants, et diminuaient d'autant la richesse publique. Ceux-ci voyaient depuis longtemps avec inquiétude et défiance cette puissance nouvelle qui tendait à les absorber. Déjà en 1226, ils avaient contraint les moines à acquitter le droit sur les marchandises et à fournir leur part dans les impôts. Ce premier essai ayant réussi malgré l'opposition et les protestations du clergé, enhardit les Messins à persévérer dans cette voie; en 1303, ils déclarent rachetables les cens qui pouvaient être dus aux ecclésiastiques *, et en 1304 ils rendirent une ordonnance qui ôtait aux prêtres, aux couvents et à

* Il est singulier de trouver à cette époque une disposition que notre code civil a seulement établie en France, sur une échelle, il est vrai, plus large.

Digitized by Google

toutes les communautés religieuses, le droit de succéder et d'hériter.

Mais les moines ne se résignèrent pas à laisser échapper un moyen de fortune si facile pour eux. Un clerc de Metz étant mort sans avoir fait de testament, Renault de Bar, évêque, réclama la possession de ses biens, du gouvernement de Metz. Celui-ci refusa en vertu de l'atour de 1304 et les attribua à la cité. De là une nouvelle guerre entre l'évêque et les bourgeois. L'évêque sortit de Metz et rassembla ses troupes; mais heureusement qu'au moment où une bataille allait décider la question, quelques personnages influents intervinrent et obtinrent une réconciliation des deux partis. L'évêque consentit à rentrer dans Metz; mais comme il avait juré qu'il ne remettrait le pied dans la ville qu'avec une grande puissance de gens à sa suite, il se trouva fort embarrassé de sauver son serment; pourtant homme d'esprit et d'imagination, il prit le prétexte d'une fête pour faire son entrée en grande pompe, et avec un grand renfort de curieux et d'oisifs.

La guerre finit là, ayant eu pour résultat la consécration d'un grand principe et une belle procession.

Ainsi se termina pour la ville de Metz le XIII^e^ siècle, et s'ouvrit le quatorzième : tout le temps qui s'était écoulé depuis son affranchissement, elle l'avait employé à s'affermir et à se consolider de plus en plus. La plupart des magistratures qui ont été analysées, datent du XIII^e^ siècle.

L'extinction des comtes avait ajouté un nouveau pouvoir à la ville; et en 1315, elle acquit encore sa propre *vouerie*, moyennant une somme de mille livres de petits tournois; la *vouerie* ou le droit et l'obligation de défendre une ville en justice était le dernier vestige du joug qu'avaient secoué les Messins; du reste, elle ne consistait plus guère que dans le droit de toucher certaines redevances qui lui étaient affectées.

Digitized by Google

On peut s'étonner du petit nombre d'événements qui marquèrent l'époque qu'on vient de parcourir si rapidement; mais en réfléchissant, on comprend que les accidents de chaque jour, accidents qu'il fut impossible de constater durent occuper suffisamment la république.

De même, il semble singulier de voir une ville aussi importante que Metz, placée sur les confins de l'empire, lui servant de frontière et de défense, rester d'une manière aussi complète en dehors des grands bouleversements de l'Allemagne et s'isoler de la patrie suzeraine. Cette illusion que l'histoire paraît confirmer, n'est qu'apparente; Metz était autant que toute autre ville influencée par les révolutions et les idées de l'époque. En effet ce que faisaient les bourgeois de Metz à l'égard de leurs évêques, l'empereur le pratiquait à l'égard du pape; la lutte des bourgeois et des moines n'est rien autre chose que la représentation en miniature de la grande querelle de la couronne et de la tiare.

Bien plus, Metz divisée en familles qui étaient les adversaires les unes des autres, copiait, sans s'en douter, l'état de l'empire décimé par toutes sortes de maisons princières, de duchés, de comtés et de villes libres.

De même que les Messins rendaient des ordonnances qui tendaient à obliger les citoyens à l'union et à la concorde, de même aussi les empereurs d'Allemagne décrétaient des bulles sur la paix publique; que si Metz parvint à rester de fait étrangère à l'empire, c'est que le système féodal en créant des puissances séparées et désunies, légitimait leur isolement et le rendait naturel.

Metz républicaine n'était à tout prendre qu'un petit état féodal, aussi bien que tous les châteaux qui l'environnaient de toutes parts. Seulement ces châteaux n'étaient qu'à un seul seigneur qui les tenait en sa propriété exclusive, et Metz était toute à tous.

Digitized by Google

L'influence de la France également soumise au régime féodal dut aussi rejaillir sur Metz ; mais plus unie, moins disloquée que l'empire d'Allemagne, elle semble représenter moins fidèlement l'état de la ville de Metz ; et pourtant quand Philippe-Auguste donna le signal de la destruction des Templiers, Metz obéit à un exemple qui était dans sa façon de voir et d'agir, et les Templiers qui avaient une maison dans ses murs, en furent chassés à jamais.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Depuis le commencement jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

Le XIII^e^ siècle qui avait vu s'élever la puissance des villes anséatiques, avait été également l'époque de l'enrichissement de Metz; moins commerçante que les grandes villes de la Anse, Metz avait néanmoins un puissant fonds de commerce avec les pays voisins: l'argent dont elle regorgeait et qu'elle deversait sur la Lorraine et le Barrois. En ceci Metz avait fait une grande faute; car en se donnant des débiteurs tels que le duc de Lorraine et le duc de Bar, elle s'était créé des ennemis qui ne devaient tendre qu'à un seul but: celui de se libérer sans payer, c'est-à-dire en forçant par la guerre les Messins à abandonner leurs créances; d'ailleurs, des difficultés insolubles naissaient chaque jour pour eux de la nécessité de poursuivre devant leur juridiction les sujets de leurs adversaires. Cette situation porta ses fruits et produisit une guerre, la plus rude qu'eut encore eu à supporter la ville de Metz; elle éclata en 1324.

Beaudoin archevêque de Trêves, Jean son frère, roi de Bohême, Ferry duc de Lorraine et Edouard marquis du Port et comte de Bar se rassemblérent à Thionville; et là ayant exposé chacun leurs griefs, qui étaient fort simples: à savoir, que la ville de Metz ne voulait plus

Digitized by Google

leur prêter de l'argent et même réclamait celui qu'ils lui devaient, ils formèrent une alliance commune, dont le prétexte était de délivrer la cité des gentilshommes qui l'opprimaient et en usaient à leur dévotion, se soutenant et s'aidant entre eux, *car les corbeaux ne se crèvent pas les yeux les uns aux autres.*

Ce premier point bien établi, une nouvelle réunion eut lieu à Remich, où l'on prit jour pour déclarer régulièrement la guerre à la ville.

Les citoyens de Metz, avertis de ce qui se tramait contre eux et ayant essayé, mais en vain, d'obtenir de leurs ennemis la connaissance de leurs projets, envoyèrent près d'eux à Thionville des députés chargés de discuter leurs griefs et de recevoir leurs propositions; on ne parvint pas à s'entendre et la question s'envenima de plus en plus. « On prétend, dit le roi de Bohême, que vous avez fait » faire un étendard, que vous faites mener sur un char » attelé de bœufs; je vous dis que si vous l'amenez près » de nous, j'aurai la meilleure partie des bœufs. »

« Sire roi, répondit un des messins, ceux de Metz ont » payé les bœufs, et les bouchers, ont aiguisé leurs cou- » teaux pour les garder et les tuer; et si vous voulez les » avoir, il est juste que vous sachiez avant ce que leurs » couteaux savent faire. »

On se sépara là-dessus, et une dernière journée fut tenue à Pont-à-Mousson, où la guerre fut résolue et déclarée de part et d'autre.

Alors Jean de la Court, citoyen de Metz, qui était sujet féodal du comte de Bar, s'approcha et remit entre ses mains les biens qu'il tenait de lui, disant: « Monsei- » gneur, je me veux séparer de vous avec honneur, et » comme demain nous serons peut-être en guerre, je vous » rends vos biens et renonce à vos fiefs. »

Le comte de Bar refusa l'offre qui lui était faite si no-

Digitized by Google

blement, et les parties prirent congé les unes des autres pour se préparer à la guerre.

Les Messins armèrent la ville, fortifièrent leurs remparts et créèrent sept des leurs pour diriger les opérations militaires; de plus, ils engagèrent à leur service nombre de soldoyeurs des environs moyennant des sommes considérables. Parmi eux se trouvaient le comte de Sarrebruck, le sire de Bitche; tous ensemble mettaient à la disposition de la cité sept cents soldats à cheval; la ville fournissait l'infanterie, corps nombreux et de belle ordonnance. De leur côté les alliés comptaient deux mille cavaliers et des gens de pied à l'avenant.

La guerre commença aussitôt, guerre de courses, de pilleries, guerre d'escarmouches et de surprises, où le nombre et la circonstance décidaient l'avantage qui se résumait en du bétail enlevé, des terres ravagées et dévastées, quelques blessures et fort peu de morts; la victoire d'un jour était compensée par l'échec du lendemain, et de fait l'existence de la ville n'était jamais en question.

Pourtant les ennemis occupaient les villages les plus rapprochés de la ville: Saint-Julien, Vallières, Woippy et Moulins étaient en leur pouvoir; mais dès les premiers jours les habitants s'étaient retirés avec tous leurs biens en dedans de la cité.

Le lundi, jour de saint Remy, les alliés s'approchèrent jusque devant les murailles, avec grand appareil de gens d'armes, et décidés à pratiquer le siége de la ville; mais l'aspect des fortifications couvertes de bombardes et de soldats leur en imposa et les fit reculer.

De nouveaux secours vinrent se joindre à eux; le sire Gombert, seigneur d'Apremont, et Henri de Fénétrange, qui, fait prisonnier par les Messins, avait obtenu sa délivrance sous serment de ne rien entreprendre contre eux,

Digitized by Google

vinrent défier la ville et tombèrent sur les villages qu'ils pillèrent et ravagèrent.

Au-dedans la ville n'était pas plus tranquille; des partis se formaient dans son sein et s'en prenaient aux treize des maux de la guerre; un des chefs, Collin Grognat, fut noyé au pont des Morts et le tumulte s'apaisa. Cependant les bourgeois effrayés de la masse toujours croissante de leurs ennemis réclamèrent le secours de leur évêque Henri Dauphin. Il fut conclu avec lui un traité par lequel la ville s'engagea à renoncer à toutes les ordonnances qu'elle avait portées contre les prêtres, à leur rendre le droit de succession, à abolir les prud'hommes, et à payer quinze mille livres tournois, que l'évêque reçut comptant; après quoi il sortit de Metz, et s'enfuit rapidement en Dauphiné, sans plus s'inquiéter de l'accomplissement de sa promesse.

Les choses tournaient mal pour les Messins: mais sans se décourager, ils surprirent les terres des ducs de Lorraine et de Bar, les ravagèrent et leur firent tant de mal que ceux-ci rassemblèrent toutes leurs forces pour écraser à la fois les Messins, et de fait s'avancèrent jusqu'à Ars et jusqu'à Vaulx; arrivés là ils envoyèrent messire Pierre de Bar pour parlementer et offrir à la ville de conclure une trêve; mais les bourgeois repoussèrent ses propositions, sortirent de Metz, passèrent la rivière à Jouy et tombèrent sur les Lorrains dont ils tuèrent et noyèrent un bon nombre.

Ce succès ne décida rien; les courses continuèrent, le pays messin fut de nouveau bouleversé par les ennemis; enfin les bourgeois à bout de défense implorèrent la médiation de leur nouvel évêque, Louis de Poitiers, qui avait succédé au pieux Henri Dauphin, et qui s'entremit pour obtenir la paix des Lorrains. On en vint à des pourpalers; les princes alliés firent parvenir aux Messins les conditions auxquelles ils consentaient à la paix. Ces conditions étaient dures; elles portaient que tous les biens que les Messins avaient

Digitized by Google

acquis sans l'autorisation des ducs, sortiraient de leurs mains, sauf à leur être réintégrés selon le bon vouloir du seigneur ; que les amans dont le ministère les gênait, seraient supprimés ; que désormais nuls de leurs sujets ne pourraient être arrêtés pour dettes ; et enfin que tous les frais de la guerre seraient soldés par la ville.

Les Messins refusérent d'acquiescer à de semblables demandes et une journée fut assignée à Pont-à-Mousson pour débattre contradictoirement la question.

La veille du jour fixé, Jean de la Court, à la tête de sept cents hommes s'avança jusque Pont-à-Mousson et mit le feu dans toute la campagne environnante, dont les flammes vinrent éclairer les princes alliés, épouvantés de tant d'audace.

Le lendemain eut lieu l'assemblée entre les députés de Metz et les princes ; et comme c'était jour de carême, les Messins avaient emporté avec eux des harengs frais qu'ils mangeaient, quand entrérent les envoyés des princes. « Il » paraît que vous payez bien votre hôte, leur dirent-ils, » puisque vous avez des harengs, tandis que nous n'en » pouvons avoir. »

« Nous ne les avons pas pris ici, répondirent les Mes- » sins, mais bien à Metz ; vous croyez tenir les chemins » et nous fermer le pays, mais c'est au contraire nous qui » les tenons fermés pour vous ; acceptez de ces harengs » quelques-uns, et nous allons vous en envoyer une cen- » taine ; » ce qu'ils firent et ce qui étonna les seigneurs à tel point que, désespérant de pouvoir réduire une ville en si bon état, ils lui accordèrent enfin la paix.

Le 3 mars de l'année 1325, entre Beaudouin archevêque de Trêves ; Jean roi de Bohême ; Ferry duc de Lorraine, et Edouard comte de Bar ; et, d'autre part, la cité de Metz, fut conclu un traité par lequel on convint, que les prisonniers seraient renvoyés sans rançon, que

Digitized by Google

chaque parti supporterait les frais qu'il avait faits, que les citoyens de Metz ne pourraient acquérir ni fiefs ni arrière-fiefs, sans le consentement des seigneurs dont ils dépendraient, qu'enfin les nouveaux alliés s'uniraient tous ensemble pour le maintien et la conservation de la paix.

On ne sait ce que devinrent les dettes des princes envers les Messins ; celles des particuliers furent confirmées, mais de celles des ducs et comtes, il ne fut rien dit. Il est probable qu'on les passa sous silence avec intention. Quoi qu'il en soit, par un traité spécial, les bourgeois s'engagèrent à payer aux princes confédérés la somme de quinze mille livres de petits-tournois, et dès 1327 le comte de Bar empruntait 4000 livres à un citoyen de Metz.

Ainsi, à tout prendre, la guerre avait produit son effet ; d'ailleurs elle avait coûté considérablement aux Messins, et quand la paix fut conclue il resta à payer les frais (1326). Le gouvernement de la cité imagina naturellement d'imposer les citoyens, de lever une taille sur chacun d'eux, et s'y prit de telle façon que le fardeau en retombait presque exclusivement sur les gens du commun. Ceux-ci, mécontents, se révoltèrent, et comme ils étaient les plus forts, ils chassèrent le maître-échevin et le conseil ainsi qu'une partie des paraiges, puis tombèrent sur leurs biens et les pillèrent.

Les nobles s'en allèrent près du duc de Lorraine et du comte de Bar, en réclamèrent des secours qu'ils obtinrent facilement, et usèrent de représailles envers leurs concitoyens.

C'était une nouvelle guerre plus fâcheuse, plus triste que la précédente et dont le résultat fut le même. Ceux de la ville cédèrent et conclurent avec les nobles un accord où leur pouvoir fut reconnu et confirmé.

Dès-lors tout rentra dans l'ordre, les nobles reprirent

Digitized by Google

leurs biens comme ils purent ; et ce ne fut pas toujours chose facile. Or, un jour qu'un des bourgeois qui étaient restés dans la ville donnait un dîner de réconcilation à plusieurs de ses parents et amis qui avaient suivi le parti contraire, il étala devant eux un buffet couvert d'une vaisselle magnifique que les invités reconnurent pour leur avoir appartenu. Aussitôt ils se jetèrent dessus en injuriant leur hôte qui fut bien content d'en être quitte pour une simple restitution.

D'après ce fait, on conçoit que l'union ne fut pas aisée à rétablir ; pourtant la secousse avait été trop forte pour les bourgeois et ils laissèrent leurs chefs s'occuper du gouvernement. Ceux-ci profitèrent de la paix pour armer la ville et fortifier encore les remparts ; toujours en alarmes, toujours éveillés par les guerres qui couvraient le pays et par les grandes compagnies qui dévastaient la France, ils conservèrent une neutralité prête à parer aux hostilités qui pouvaient survenir à tout moment. Mais un talent leur faisait incessamment défaut, celui de la conciliation ; la force chez eux entraînait la tyrannie et semait des mécontentements parmi le menu peuple.

En 1347, il en sortit une sorte de révolte qui fut étouffée instantanément, mais qui donne une idée précise des sentiments de la ville à l'égard des nobles.

Un boucher nommé Huguignon, qui avait été banni de la cité pour une querelle qu'il avait eue avec les treize, projeta de concert avec les autres bouchers de renverser le conseil ; mais découvert et fait prisonnier, il fut noyé au pont des Morts avec son frère, et ses complices s'enfuirent aussitôt de crainte d'un semblable sort ; toutefois quelques-uns saisis et arrêtés allèrent rejoindre leurs chefs dans la Moselle.

Il n'est pas prouvé que les bourgeois partageassent les idées des bouchers ; mais cependant il est probable que

Digitized by Google

ceux-ci espéraient dans leurs concitoyens un appui sans lequel leur entreprise eut été folle et chimérique.

La guerre valait mieux pour les gouvernants; elle occupait le populaire, le tenait en haleine, et lui faisait sentir la nécessité d'obéir à ses magistrats; ils prirent donc le parti de la guerre, et comme l'évêque Adhemar de Monteil avait quelques différents avec le sire de Fénétrange, ils firent alliance avec lui et s'engagèrent à le soutenir; ce qu'ils firent en effet, exposant ainsi les environs de la ville à des incursions continuelles. Du reste les dangers étaient fort peu menaçants, et les ennemis, de petits seigneurs, grands brigands, qui ne demandaient guère qu'à piller et auxquels la cité opposait des soldoyeurs de même race.

Un adversaire plus redoutable était le duché de Lorraine que gouvernait alors la duchesse Marie de Blois, femme du dernier duc; son avénement avait donné lieu au renouvellement du traité de paix conclu avec son époux, mais l'effet en fut de courte durée : la duchesse et l'évêque de Metz se disputaient Château-Salins; les Messins soutinrent leur évêque et s'avancèrent jusque sous les murs de Nancy.

Tel était alors l'état du pays, qu'il fut enjoint aux ouvriers qui allaient travailler dans les vignes, de s'armer de couteaux et d'arbalètes.

Un essai de pacification générale fut tenté en 1354 par l'empereur Charles IV, qui vint à Metz, où il fut reçu magnifiquement. Sous ses auspices, toutes les parties belligérantes, le comte de Bar, la cité de Toul, la duchesse de Lorraine, le sire de Fénétrange et la ville de Metz, conclurent un traité de paix, ou plutôt une simple trêve; car à peine l'empereur s'était-il éloigné, que les hostilités, les pilleries, les courses et tout le dévergondage des gens de guerre recommencèrent avec une nouvelle rage; et pendant que ces dissensions déchiraient le pays lorrain, la

Digitized by Google

France et l'Angleterre se heurtaient à Poitiers et un grand désastre donnait aux anglais accès dans le cœur du royaume. La cité de Metz, tout allemande qu'elle fût, se vit glorieusement représentée sur le champ de bataille par le sire Jean Drouin qui fut tué les armes à la main au milieu des Français.

La même année (1356), l'empereur Charles revint à Metz accompagné de l'impératrice, et d'une nombreuse suite de chevaliers et de puissants seigneurs, parmi lesquels on distinguait les archevêques de Trêves, de Cologne et de Mayence, les ducs de Bavière et de Saxe et les sept électeurs de l'empire.

Il tint une diète pendant son séjour, régla les affaires de l'Allemagne, reçut le dauphin de France, Charles, fils de Jean le Bon, prisonnier des anglais et fit publier la bulle d'or, loi de l'empire.

Metz resplendissait de chevaliers, de princes, de ducs, d'archevêques; on vit l'empereur se faire servir par les grands officiers de la couronne et lui-même revêtu des insignes impériaux, l'épée nue à la main et la couronne en tête, chanter matines dans la grande église.

La ville lui fit de riches présents, le combla d'honneurs et de respect, et on l'entendit répéter que le sire Poince de Vy, citoyen, aman et échevin de Metz était le plus sage bourgeois de la meilleure ville de l'empire.

Pourtant cette bonne ville n'était guère à lui, et il était possible de la tenir davantage en mains; l'empereur le pensait et certains bouchers, anciens amis et parents d'Huguignon, se doutant de ses sentiments, allèrent lui proposer de lui livrer la ville, au moyen de quelqu'émeute et de quelque tumulte. L'empereur eut grande envie d'accepter leur offre, mais le cardinal de Piergort à qui il s'en ouvrit, lui fit comprendre l'infamie d'une telle trahison; l'empereur alors revenant à un parti plus loyal, fit venir les chefs de

Digitized by Google

la cité et leur découvrit tout, leur demandant toutefois la vie des coupables. On la lui accorda volontiers et avec empressement, puis la nuit venue, on fit noyer les conjurés au pont des Morts.

L'empereur partit et aussitôt la guerre recommença ; au reste cet état d'hostilité continue semblait être devenu l'état normal de la cité, et pourvu qu'elle n'eût pas contre elle la Lorraine et le Barrois, elle était pour ainsi dire en paix ; or, comme en ce sens il y avait paix, de nouvelles dissensions séparèrent les bourgeois et les prêtres ; de fait elles n'avaient jamais cessé.

En 1340, le chapitre de la grande église et le conseil de la cité étaient en discussion touchant le paiement des dîmes ; le chapitre prétendait attirer les bourgeois devant la justice ecclésiastique, et ceux-ci refusaient de s'y soumettre. Le conseil leur donna raison et le princier de l'église accompagné de ses chanoines se présenta devant les treize et les accabla d'invectives et d'injures ; on le condamna à payer quarante livres tournois, et deux chanoines qui s'étaient particulièrement distingués par leur insolence furent bannis de la ville, sur leur refus d'obéir aux ordres du conseil.

Le chapitre en appela devant le pape, mais l'appel était resté sans résultat, et l'affaire s'était apaisée, quand en 1361, l'évêque Jean de Vienne reprit le procès et le poursuivit vigoureusement ; mais les citoyens irrités lui suscitèrent tant d'obstacles qu'il prit dégoût de son évêché et sollicita son rappel, ce qui lui fut accordé ; et bien malgré lui pourtant ; car dans l'intervalle, le bon accord s'était rétabli, et l'évêque s'en alla avec autant de chagrin qu'il avait eu jadis de désir d'une telle conjoncture.

En 1365, la cité vit s'abattre sur elle la compagnie des grands Bretons, brigands et pillards qui dévastaient tous les pays par lesquels ils passaient ; le danger était plus menaçant que les incursions des petits seigneurs des envi-

Digitized by Google

rons, voire même du comte de Bar, avec qui la ville avait alors affaire; on para à la circonstance moyennant dix-huit mille florins qu'on leur paya, et on se consola en les rejetant sur les terres de l'évêque, et en guerroyant contre le duc de Bar, qui lui-même fut fait prisonnier, renfermé à Metz, et ne dut sa liberté qu'à l'engagement de payer une forte rançon, engagement que du reste il ne tint pas (1368).

Cette guerre fut bientôt suivie d'une autre: le duc de Lorraine soutenu par Pierre de Bar, s'avança jusque sous les murs de la ville, défiant au combat les Messins à qui il envoya un gantelet ensanglanté. Ceux-ci ne se sentant pas en force, et craignant la trahison des troupes qui étaient à leur solde, refusèrent le combat; la paix fut enfin conclue en 1375.

Tranquilles de ce côté, les bourgeois se virent bientôt menacés par leurs éternels adversaires, les petits châtelains du pays, dont le plus redoutable était le sire de Boulay; ceux-ci au reste les inquiétaient assez peu, c'était plutôt l'affaire des villages qu'on pillait et des châteaux qu'on assiégeait; d'ailleurs l'accord suivait de près les hostilités.

Un voyage que fit à Luxembourg (1384) l'empereur Wenceslas fournit aux Messins l'occasion de faire reconnaître leurs priviléges par un acte officiel; on députa à l'empereur quatre citoyens qui obtinrent de lui la confirmation expresse des droits de la cité, et en échange on lui remit une adhésion complète à son pouvoir suzerain.

L'année 1400 trouva la ville de Metz dans une paix profonde. Le siècle qui venait de s'écouler avait été dur pour elle; la puissance qu'elle avait acquise en s'épanchant au dehors l'avait mise en contact avec des hommes jaloux de sa force et de ses richesses.

Cette époque fut à proprement dire, toute militante: au dehors, contre la Lorraine et les Barrois; au dedans entre

Digitized by Google

les citoyens; d'une part, l'aristocratie, de l'autre, la petite bourgeoisie et le peuple, et les uns et les autres contre le clergé.

Autour de la ville d'ailleurs, tout était dans une conflagration générale; l'empire se débattait dans des guerres intestines; la France commençait sa grande lutte contre l'Angleterre; et pendant que le populaire messin résistait à ses chefs, le peuple de Paris ayant Etienne Marcel à sa tête, tentait de secouer le joug de la féodalité; les bouchers de Metz eux-mêmes qui furent noyés au pont des Morts, précédaient les célèbres bouchers de Paris, et Huguignon semble pour ainsi dire l'ancêtre de Caboche.

Ainsi le pays messin dans ses luttes, soit intérieures, soit extérieures, continuait à représenter en petit la physionomie des grandes puissances; tant il est vrai qu'il est impossible à un état de s'isoler au point de se conserver pur de l'influence des idées qui planent sur son époque.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Depuis le commencement du quinzième siècle jusqu'après le siége de Metz en 1444.

Dès le commencement de xv^e^ siècle (1404), une guerre redoutable menaça les Messins; le sire Philippe, comte de Nassau et de Sarrebruck, le comte de Salm, le sire de Boulay et le sire d'Apremont à la tête de 1500 hommes, tant chevaliers qu'écuyers, fondirent sur le territoire de la ville, et exigèrent d'elle dix mille florins pour prix de la paix.

Les bourgeois obligés de contribuer au paiement de cette somme, s'en prirent à leurs chefs, les accusant de leur faire payer les frais de guerres, qui en fait n'attaquaient que leurs biens.

Le tumulte ne tarda pas à s'élever et à croître; les bouchers saisirent un chevalier, Nicole Grongnas et son serviteur à qui ils firent trancher la tête; puis exaltés par ce singulier succès, s'organisèrent en jacquerie, défièrent le comte de Salm et se jetèrent sur ses terres.

Quant aux seigneurs, ils avaient abandonné la ville, et seuls, sans chefs pour les diriger, les Messins se firent battre et implorèrent le pardon de leurs adversaires, qui consentirent à rentrer et à reprendre le gouvernement; un long accord fut conclu en 1405 entre le peuple et les sei-

Digitized by Google

gneurs ; les griefs des deux partis furent reconnus, quelques-uns réparés faiblement, et l'exécution de trente-six des plus mutins qui furent noyés au pont des Morts, dont la mission était de secréter les fruits des rebellions, solennisa ce traité.

La guerre n'en continua pas moins contre les comtes de Nassau et de Sarrebruck ; le duc de Bar d'un autre côté s'allia avec le duc d'Orléans, qui tenait le duché de Luxembourg comme lieutenant et au nom du marquis de Moravie, son cousin, et tous deux déclarèrent la guerre à la ville de Metz. La situation était critique, attaquée par autant d'ennemis à la fois, la cité se trouvait dans un grand danger ; en vain l'empereur Rupert s'efforça de détourner les ducs d'Orléans et de Bar de leur entreprise, ils refusèrent tout rapprochement.

Heureusement, le duc de Lorraine vint prêter son secours aux Messins, et s'engagea à les soutenir contre ses adversaires, moyennant une pension de cinq cents livres qu'ils lui souscrivirent.

Au dedans les mécontentements n'étaient nullement apaisés ; quelques citoyens se mirent en relation avec le duc de Bar et lui conseillèrent de profiter de la circonstance pour obtenir la possession de la ville. Celui-ci goûta l'avis et écrivit aux seigneurs du conseil, leur proposant la paix avec lui et le duc d'Orléans, sous condition qu'ils se mettraient au pouvoir de ce dernier, et que lui-même, duc de Bar, aurait la moitié de la ville comme seigneur et suzerain.

Cette étrange proposition fut repoussée avec énergie par les chefs du gouvernement, et le duc de Bar résolut de tenter une surprise contre Metz. L'entreprise décidée, il envoie secrètement un train de bateaux et de navires renfermant des armes et des munitions, puis un grand nombre de soldats, qui s'établirent dans le pré Saint-Sym-

Digitized by Google

phorien. Le lendemain devait avoir lieu l'attaque, mais les ennemis pris d'une frayeur subite, quand ils se trouvèrent en présence de cette ville qu'ils avaient appris à craindre, s'enfuirent en grande hâte, laissant leurs bateaux et leurs échelles déjà tendues sur les murs de la ville, et qui apprirent aux Messins à quel danger ils avaient échappé (1407).

Enfin un événement inattendu vint mettre fin à la guerre; le duc d'Orléans fut assassiné dans les rues de Paris, par les ordres du duc de Bourgogne; et le duc de Bar privé de son principal allié, consentit à conclure la paix avec les Messins; elle fut signée le 2 juillet 1408 par Raoul de Coucy évêque de Metz, Charles duc de Lorraine, Robert duc de Bar, Edouard son fils, marquis de Pont-à-Mousson et la ville de Metz.

Il fut arrêté que les frais et dommages de la guerre ne donneraient lieu à aucune réclamation et que les droits de chacun, antérieurs à la guerre, seraient maintenus.

Le 25 du même mois, pareille paix fut conclue avec les comtes de Sarrebruck et de Salm.

Le duc de Lorraine ne conserva pas longtemps son amitié aux Messins; diverses circonstances lui servirent de prétexte pour rompre l'alliance qu'il avait contractée avec eux.

En 1415, les gens de Metz, de concert avec le duc de Bar, ayant abattu une forteresse qui était située au Saulcy, le propriétaire, qui était un nommé Henri de Latour, sujet du duc de Lorraine, avait saisi, emprisonné et rançonné des ambassadeurs du duc de Bar.

Charles de Lorraine averti du fait, s'en irrita violemment, et soutint Henri de Latour qui faisait guerre aux Messins, pour cause de la destruction de son château.

En 1418, un chevalier lorrain, messire Ferry de Chamblé, s'empara par trahison de la forteresse d'Ennery, qui était propriété de la cité de Metz, et la mit dans les mains

Digitized by Google

du duc de Lorraine, qui ne consentit à la rendre que moyennant seize mille florins.

Le 10 octobre 1423, l'alliance entre les Messins et le duc fut rompue, sans toutefois qu'il y eût déjà déclaration de guerre.

Enfin en 1427, l'abbé de Saint-Martin, Nicolle Chaillot, ayant fait cueillir une hottée de pommes en son jardin qui se trouvait dans les terres du duc de Lorraine, et ayant fait porter les fruits à Metz, le duc réclama un droit que les magistrats de Metz se refusèrent à lui allouer, comme contraire aux franchises et priviléges de la cité; dès-lors la guerre fut déclarée par le duc aux Messins, et de part et d'autre on arma.

Pendant ce temps la ville n'était pas moins agitée au dedans qu'au dehors; la question de jalousie et de haine qui séparait les deux classes s'était représentée, mais sous une forme plus régulière, plus tranquille, mais non moins énergique et significative.

Un prédicateur appartenant aux cordeliers de l'observance, appelés frères Baudes, du nom de leur fondateur Jean-Georges de la famille des Baudes, remuait toute la ville par ses sermons dirigés contre les moines et contre les seigneurs. C'était plus qu'il n'en fallait pour passionner les Messins; d'ailleurs cet homme qu'on nommait frère Guillaume, avait cette singulière éloquence des moines du moyen-âge, éloquence rude, âpre, mais nette, ferme, et d'une hardiesse remarquable.

On courait à ses sermons, on les écoutait avec une avide curiosité, on recueillait avec bonheur ses véhémentes accusations contre le clergé et contre les treize, et plus d'une fois sans doute, en le quittant, le peuple se porta à quelques excès, tout au moins de paroles, contre les seigneurs. Toutefois il ne paraît pas qu'il s'en soit suivi une révolte véritable; sauf une conspiration qui, en 1430, fut décou-

Digitized by Google

verte et promptement étouffée, et dont l'importance ne se trahit que par des supplices et des exécutions.

Le conseil manda devant lui frère Guillaume, et celui-ci, au lieu de se défendre, accusa, dans un discours plein de verve et de force, les seigneurs de la cité d'opprimer le peuple et de sacrifier la paix et la tranquillité de la ville à leur propre ambition.

Bientôt la cour de Rome se mêla de l'affaire, et frère Guillaume, cité devant le saint-siége, partit de Metz pour aller se défendre ; mais la route ralentit son ardeur et, par crainte du feu, il alla se retirer en Auvergne (1429) : la cour de Rome le condamna et l'excommunia. Plus tard, en 1432, saisi par ordre du conseil de Bâle, il fut forcé de rétracter ses erreurs, et exilé dans l'île de Corse.

On enjoignit également aux Messins de fermer l'église des frères Baudes, mais l'ordre fut éludé et le lieu des prédications du frère Guillaume demeura, conservant le souvenir de cet homme réellement remarquable, qui de loin, et à son insu, prépara le succès de la réforme de Luther dans la ville de Metz.

Cependant la guerre contre le duc de Lorraine avait continué avec acharnement. Ce dernier s'était allié avec le duc de Bar, Réné de Sicile, et le marquis de Baude, ses gendres ; puis avec le duc de Bavière. Tous ensemble avaient sous leurs ordres une armée de dix mille cavaliers et de vingt mille piétons.

De son côté la ville avait fait pacte avec Henri de la Tour, qui, par un revirement commun aux hommes de ce siècle, s'était détaché du duc de Lorraine pour soutenir la ville de Metz, son ennemie. Un certain Guillaume, seigneur de Château-Villain, s'était engagé à servir les Messins avec douze cents combattants, et d'autres capitaines s'étaient mis à leur solde avec leur compagnie.

Les paraiges, les paroisses, le clergé même durent fournir

Digitized by Google

des chevaux ; on arma les murs de la ville, on construisit des bombardes et on se prépara à la défense.

(1428) Le duc de Lorraine, après avoir défié la ville non-seulement par lui-même, mais par tous ses chevaliers*, se jeta sur le pays messin, qu'il ravagea et saccagea sans résistance ; et voulant couper les communications à la ville, fit clore les chemins de toutes parts, sauf du côté du Luxembourg, dont l'issue resta libre aux Messins, par l'ordre de la duchesse douairière de Brabant.

Après nombre d'escarmouches et de pilleries qui n'inquiétaient nullement les Messins, ils virent arriver sous les murs les ennemis, et se dresser contre eux les canons et les bombardes ; mais les bombardes des Lorrains ne portaient pas ou même crevaient, et celles des Messins produisaient de grands ravages dans leur camp ; aussi l'ennemi se retira sans oser hasarder un assaut, préférant la guerre de pilleries où il avait plus à gagner et moins à craindre.

Le pays épuisé et les Lorrains fatigués, une trêve fut conclue que suivit bientôt la paix, qui fut publiée et proclamée dans Metz le premier jour de janvier. Les frais de la guerre furent compensés, le duc se désista de sa prétention relativement à la hottée de pommes, cause ou plutôt prétexte de tant de maux, et les prisonniers furent échangés de part et d'autre, non sans grande difficulté toutefois ; car le duc de Lorraine mécontent de l'insuccès de son entreprise, apporta dans l'exécution de cette partie du traité beaucoup de mauvais vouloir et de mauvaise foi.

Sa mort, arrivée en 1431, mit fin à tous les délais ; la duchesse de Lorraine, Marguerite de Bavière, veuve du feu duc, relâcha tous les prisonniers et vint même rendre visite à la ville de Metz qui la reçut en grande pompe et

* Leurs noms ne remplissent rien moins que cinquante pages dans les Preuves de l'Histoire de Metz.

Digitized by Google

lui fit des présents magnifiques ; en même temps la paix fut signée entre les Messins et le duc Réné d'Anjou, successeur de Charles de Lorraine.

Cette paix dura assez longtemps pour permettre aux Messins de réparer les pertes que leur avait fait essuyer une longue suite de guerres. Pendant treize ans, de 1431 à 1444, ils n'eurent à combattre que de petits seigneurs, tels que les sires de Commercy, de Rethel, d'Apremont, de Bannestroff, de Puttelange, de Conflans, de Fléville, de Savegney. Il est inutile d'entrer dans les détails de ces semblants de guerres qui copièrent exactement celles que les Messins soutenaient depuis deux siècles à l'aide de leurs soldoyeurs et de leurs gens d'armes. Là n'était pas le danger, il naissait bien plutôt de la difficulté de gouverner qui surgissait toujours pendant la paix.

Gens remuants et indisciplinés, les Messins reportaient au dedans l'activité que n'absorbaient plus les périls des combats et le salut de leur liberté.

Pendant cette période, les hommes du peuple tentèrent d'entrer dans les paraiges afin d'arriver aux premières charges de la république ; les nobles débordés reculèrent et se refusèrent à accepter la charge de maître-échevin, qui leur appartenait. La subversion fut telle que les magistrats se virent obligés en 1441, de rendre un atour qui enjoignait aux maîtres-échevins élus d'accepter leur office sous des peines rigoureuses.

L'effet de cette ordonnance fut salutaire et rendit au gouvernement de la cité sa marche régulière et légitime.

Du reste, l'état de la cité était très-florissant ; ses franchises avaient été reconnues deux fois de plus, d'abord par l'empereur Sigismond en 1435, ensuite par Frédéric III en 1442.

Tout donc semblait contribuer à sa prospérité quand la

Digitized by Google

Lorraine, son intraitable ennemie, vint encore une fois mettre en question sa liberté et son existence.

C'était toujours la même cause, c'était toujours la suite de la position de Metz à l'égard de la Lorraine, celle du créancier en face d'un débiteur.

Le duc de Lorraine, Réné d'Anjou, roi de Sicile, duc de Bar, homme de hardiesse et d'audace, ruiné par des guerres désastreuses contre la Bourgogne et la Sicile, devait à la cité des sommes considérables. Les Messins, impatientés de ses retards en agirent judiciairement et firent saisir la garde-robe de sa femme, Isabelle de Lorraine ; c'était aller au-devant de la guerre. Réné accueillit avec empressement l'occasion qui lui était offerte de se libérer, et aussi bien Isabelle était venue près de lui en grande colère lui raconter l'audace de ceux de Metz, qui avaient *menés ses bahuts et sa garde-robe.*

Il se prépara donc à la guerre et vint demander à Charles VII des secours. Celui-ci qui venait de conclure une trêve avec l'Angleterre, heureux de pouvoir déverser sur un pays ennemi les bandes de soldats qui lui étaient devenues inutiles, consentit à entrer dans la ligue contre Metz. La chose se conclut secrètement : Charles prétexta un pélerinage à Saint-Nicolas du Port, et soixante mille hommes se trouvèrent sur le pays messin avant que la ville eût eu vent de l'orage qui la menaçait.

Ce fut une grande surprise et une grande consternation quand enfin on apprit les projets du roi de France et du duc de Lorraine ; on avisa aussitôt à la défense de la ville ; les remparts furent couverts de bombardes, serpentines, courtaux et couleuvrines ; à chaque porte fut mise bonne garde ; quinze cent vingt hommes furent chaque jour postés sur les murailles, les fossés furent nettoyés et élargis ; les habitants des villages se retirèrent dans la ville ; on attendit l'ennemi.

Digitized by Google

Le jeudi 10 septembre, dix mille français, commandés par le connétable Arthur de Richemont, par Pierre de Brezé et par Charles d'Anjou, fondirent sur le pays messin, ravagèrent, brûlèrent, pillèrent tout ce qui se présenta devant eux, et arrivèrent ainsi jusqu'à Moulin. Les magistrats de la cité étaient à table quand on vint leur annoncer cette funeste nouvelle ; en un instant la ville fut en armes et la guerre commença pour les gens de Metz.

Ce fut une guerre acharnée et cruelle de part et d'autre, quoiqu'irrégulière et sans aucun ensemble.

Les ennemis prenaient les châteaux, enlevaient le bétail, brûlaient les maisons ; les Messins à leur tour sortaient de la ville par bandes de vingt, trente, cinquante, tombaient sur les soldats français qu'ils appelaient par haine les *escorcheurs,* les tuaient, les écrasaient ou se faisaient battre par eux.

La ville déploya un grand courage, et une singulière tenacité. Les sept de la guerre firent vigoureusement leur devoir, et grâce à leurs soins la ville ne manqua jamais de vivres et de munitions ; parmi eux les noms de Jehan de Vy et de Nicolle Louve méritent d'être cités avec gloire.

Les bourgeois se montrèrent dignes de leurs seigneurs : on en vit sortir de la ville, s'en aller bravement vendanger leurs vignes et revenir non sans grande perte d'hommes ; un d'eux, maître Jacques Simon, échevin de la cité, jura qu'il vendangerait en dépit des *escorcheurs,* et le fit.

Le 22 septembre, une attaque fut tentée contre les remparts, mais au cinquième coup de canon les troupes se replièrent.

Cependant, à côté des opérations militaires, des négociations s'engagèrent pour arriver à conclure la paix ; des députés de la ville se rendirent à Nancy pour répondre aux griefs des deux rois. Les pourparlers furent longs et

Digitized by Google

difficiles et n'amenèrent tous aucun résultat ; le roi Charles VII ne demandait rien moins que la possession de la ville ; les députés répondirent qu'ils ne renieraient jamais la *grant aigle*, et retournèrent à Metz sans avoir rien obtenu.

La guerre recommença avec plus de rage ; les Messins brûlèrent les villages qui entouraient la ville : Vallières, les Bordes, la Grange-aux-Dames, le Ban-Saint-Martin, le Sablon, afin d'enlever aux ennemis un abri si favorable.

Le 2 novembre, un engagement important eut lieu au château de Crépy ; cent soldoyeurs et douze cents piétons sortirent de Metz et tentèrent l'assaut du château, qui renfermait des vivres et des munitions en abondance ; ils allaient s'en rendre maîtres, quand une terreur panique saisissant les soldats, les fit reculer et abandonner l'entreprise. Cet échec abattit quelque temps les Messins, mais bientôt ils reprirent courage et les courses recommencèrent avec acharnement.

Enfin, le 12 janvier 1445, une assemblée fut tenue à Pont-à-Mousson, entre les envoyés des deux rois et ceux de la cité.

Les difficultés étaient toujours grandes, mais l'or distribué à propos aux députés, et la fatigue de la guerre levèrent à peu près tous les obstacles ; les négociations prirent dès-lors un cours plus favorable, et le dernier jour de février, la paix fut signée entre la ville et le roi de France.

Par ce traité, il fut stipulé que les motifs de guerre seraient mis à néant de part et d'autre ; que les forteresses et châteaux seraient rendus aux Messins, les prisonniers délivrés, et que les frais de la guerre ne donneraient lieu à aucune répétition. Il est permis de penser que des conditions secrètes accordèrent au roi de France des indemnités pécuniaires qui étaient le prix de la paix. Il est

Digitized by Google

constant que la ville souscrivit à Pierre de Brézé, sénéchal d'Anjou, une obligation de dix mille florins d'or, et qu'une autre somme de soixante-quatorze mille florins * fut successivement payée par les Messins.

Ce traité de paix fut déclaré valable pour dix ans.

Quant au duc d'Anjou, il conclut avec la ville, le 5 mars, un pacte analogue, mais plus explicite, en vertu duquel toutes les sommes qu'il avait empruntées aux Messins depuis trente ans, sans qu'elles fussent assurées par des gages ou des hypothèques, étaient et demeuraient annulées **.

Le traité fut exécuté aussitôt; les troupes ennemies se retirèrent et les prisonniers se virent délivrés; trois cent cinquante Messins rentrèrent dans la ville, et vingt-deux hommes d'armes seulement retournèrent auprès des Français et des Lorrains. Ce nombre si restreint s'explique difficilement; qu'était devenu le reste des prisonniers? « Pos» sible, dit Philippe de Vigneulles, que les aultres estoient » ou avoient esté mis d'une pairt pour resverdir. »

Ensuite, il fut nécessaire de combler le déficit qu'avait amené la guerre, et de payer les sommes imposées par les deux rois; on y suffit non sans peine, par la taille et la maltôte.

Les Messins payèrent et se consolèrent en faisant des chansons sur la guerre et sur le roi de Sicile ***.

* Cette somme représenterait actuellement six millions. Nous adoptons les calculs de MM. Huguenin aîné et de Saulcy. (Siége de Metz, p. 174.)

** C'étaient sept millions de francs que le duc de Lorraine avait gagnés à la guerre.

*** Ils gagnaient ainsi leurs droits à la naturalisation française; ils avaient devancé le mot de Mazarin et la chanson de Marlborough.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Depuis la paix de 1444 jusqu'à la fin du quinzième siècle.

La paix, si chèrement achetée des ennemis, ne fut pas même observée sincèrement de la part du duc de Lorraine. En 1450, quelque différent s'étant élevé entre Nicolle Louve et le sire Jean d'Aspremont, le duc en prit prétexte pour susciter une nouvelle querelle à la ville, et entraîner encore dans son parti le roi de France. Heureusement les loyales explications des Messins ayant satisfait Charles VII, le duc n'osa rien entreprendre tout seul ; toutefois la défiance demeura entre les deux gouvernements ; celui de Metz se tint sur la défensive, et, dans la prévision d'une déclaration de guerre, conserva une attitude imposante ; les relations cessèrent entre les Lorrains et les Messins ; le commerce fut suspendu et il fut défendu aux citoyens de Metz d'entretenir des rapports avec les sujets du duc. Enfin, en 1453, Jehan, fils du roi René, fut appelé par la mort de sa mère à la possession de la Lorraine, et, comme il arriva souvent avec les nouveaux ducs, qui n'étaient pas encore bien assis et bien sûrs de leur puissance, la paix entière et sans réserve se rétablit entre les deux pays, et malgré quelques légers nuages, la situation de la cité de Metz, pendant la période de vingt-cinq ans qui suivit l'année 1445, fut

Digitized by Google

exempte de troubles et de dangers au dehors ; même ces petites incursions des seigneurs voisins, qui signalaient chaque temps de repos de la ville, disparurent entièrement et ne vinrent point attenter cette fois à sa sécurité.

Au dedans même accord, même union entre le gouvernement et les bourgeois ; instruits par l'expérience, les chefs de la cité surent se contenir dans des bornes plus étroites et dans une modération plus sage. Ce fut pour la ville de Metz une belle époque de calme et de régularité, pendant laquelle elle étonna ses voisins par la marche prudente de son conseil, et par les heureux résultats de ses institutions civiles ; les villes de l'empire envoyaient des députés près des Messins pour apprendre d'eux l'art de bien gouverner et de bien obéir, pour assister au spectacle si rare d'une ville faible par elle-même, isolée au milieu de ses ennemis et sachant cependant conserver sa dignité et son indépendance.

Partout on louait les auteurs d'une prospérité si difficile, et partout on admirait le gouvernement de Metz, ces *honorables sages et prudents, ces seigneurs, maître-échevin et treize jurés de la cité,* ainsi qu'on les appelait alors.

Au reste la classe aristocratique avait de grandes pertes à réparer, de larges plaies à fermer. La guerre en détruisant ses châteaux, avait amoindri sa puissance, et des vides nombreux avaient éclairci ses rangs ; si bien qu'en l'an 1455 on ne put trouver au paraige de Jurue, pour maître-échevin, qu'un bourgeois qui fût jugé de trop petite importance pour obtenir un titre si envié, et qu'on fut obligé de passer outre et d'aller chercher le maître-échevin dans le paraige de Port-Saillis.

Ainsi la guerre, à tout prendre, avait eu quelqu'heureux résultat ; de plus elle avait mis la cité en contact avec la France et la Bourgogne ; la France qui d'ennemie devint

Digitized by Google

son alliée, la Bourgogne qui resserra des liens déjà établis avec elle.

Ce fut là un grand fait qui produisit plus tard son fruit; la ville forcée de compter avec la France, s'ingénia à conserver son amitié et son secours; aussi au sacre de Louis XI cinq nobles messins assistèrent à la cérémonie et reçurent le titre de chevaliers.

La Bourgogne, qui n'était pas encore la France, mais qui allait bientôt en devenir une partie, montra également beaucoup de sollicitude pour les Messins. Elle était en possession du duché de Luxembourg, qui touchait au pays messin, et on conçoit dès-lors le grand intérêt qu'avait la ville à entretenir avec elle une bonne intelligence. En 1448 Cornille, bâtard de Philippe de Bourgogne, nommé par son père au gouvernement de Luxembourg, passa par la cité et y demeura quatre jours, recevant des Messins un accueil plein de courtoisie et de magnificence.

D'autre part les bourgeois s'étant vus abandonnés de l'empire au moment où leur existence était menacée si violemment, comprirent qu'ils n'avaient rien à attendre de ce côté, et en conçurent envers leur suzerain une sorte de haine et de méfiance; non pas toutefois qu'ils songeassent à se détacher de l'empire, car moralement c'était la principale sauve-garde de leur indépendance; mais ils détournèrent les yeux de ce pouvoir qui s'intéressait si peu à eux, et s'enhardirent à lui rendre l'équivalent de son mauvais vouloir. Ainsi, en 1451 l'empereur Frédéric III, sur le point d'aller ceindre sa tête de la couronne impériale, ayant réclamé des Messins une escorte, ceux-ci lui répondirent avec respect et fermeté, lui rappelant et leurs dangers et son indifférence, et lui refusèrent nettement l'objet de sa demande.

Onze ans après, en 1462, une question assez grave vint

Digitized by Google

encore apporter la division entre l'empire et la cité de Metz.

Il s'agissait du siége de l'archevêché de Mayence que se disputaient les armes à la main deux compétiteurs : Diether d'Issembourg et Adolphe de Nassau. Le pape et l'empereur soutenaient le second contre le premier qu'appuyaient Frédéric, prince palatin du Rhin, et Louis, duc de Bavière ; et on vit cet étrange spectacle des deux plus grandes puissances de l'Europe, l'empire et le saint-siége, obligées de combattre pour faire accepter leur élu commun.

Cette querelle ecclésiastique n'était pas du goût des Messins, ils se tinrent à l'écart ; mais le pape, l'empereur, et leur évêque, Georges de Bade, réclamèrent leur secours pour Adolphe de Nassau. Ils refusèrent, et invoquant leurs privilèges et leurs désastres, prétendirent à la neutralité. Le pape irrité leur ordonna d'armer sous peine d'excommunication ; mais rien n'y fit ; la ville demeura inébranlable et reçut avec résignation, sinon avec indifférence, la terrible sentence.

Alors une grande partie des chanoines prenant le parti du pape, se mirent en devoir d'obéir à la bulle, s'abstinrent du service divin et se retirèrent, croix et bannières en tête, à Pont-à-Mousson. C'était une singulière situation pour la ville ; elle était en interdit, et quoique ces foudres ecclésiastiques eussent perdu de leur puissance depuis Grégoire VII, cependant elles avaient encore assez de poids pour inquiéter une ville, au fond religieuse comme son siècle, et qui se voyait mise au ban de la chrétienté.

On chercha à ramener les chanoines ; des négociations s'ouvrirent, négociations longues, difficiles, où de part et d'autre on apportait une égale raideur.

De puissants personnages, l'empereur, le roi de France, le duc de Bourgogne, et surtout l'évêque de Metz intervinrent entre les parties, leur écrivirent lettres sur lettres,

Digitized by Google

les prêchèrent, les invoquèrent et s'employèrent de toutes façons pour faire cesser une guerre qui avait tout au moins le mérite de l'originalité.

L'affaire dura trois ans; enfin en 1465 le pape leva l'excommunication, les chanoines consentirent à rentrer dans la ville à des conditions assez dures pour les Messins, qui leur rendaient quelques droits qu'ils avaient toujours tenté de leur enlever, ainsi celui de succéder, de tester; et en 1467 seulement la paix fut définitivement scellée par la rentrée des chanoines en grande procession et avec une pompe magnifique.

Ces querelles étaient peu de chose, mais elles avaient du moins l'avantage d'occuper les Messins, et il semble que sous l'abri qu'elles prêtaient aux magistrats, ils trouvaient les esprits plus faciles, moins irritables, moins défiants. De plus, elles forçaient la ville à s'appuyer sur le dehors, sur la France par exemple, et ces rapports-là préparaient insensiblement le changement d'état qu'elle éprouva dans le siècle suivant.

Louis XI comprit la portée de ce fait, et prévit bien que Metz était une ville destinée à devenir française; seulement il s'imagina que le temps en était arrivé, et dans cette pensée il tenta l'aventure, non pas les armes à la main comme son père, mais à sa manière, par insinuation.

(1464) Les bourgeois de Metz furent fort étonnés un jour de recevoir par un héraut de France une lettre du roi Louis, lettre douce, aimable, persuasive, comme il en savait faire, qui les engageait à se mettre dans ses mains, où ils trouveraient paix et secours. Ils répondirent avec précaution, mais de fait exprimèrent au roi leur surprise d'une si étrange proposition; et celui-ci voyant qu'il s'était trop pressé, et craignant sans doute de se donner à lui une nouvelle ennemie et à la noblesse de France une puissante alliée, ne trouva rien de mieux que de jouer à

Digitized by Google

son tour l'étonnement, de démentir la lettre et de renier le héraut qui l'avait portée.

La chose en resta là, et les Messins crurent sans doute à la bonne foi d'un roi qui ne s'était pas encore fait connaître; quant à Louis XI, il ne revint pas à la charge, d'ailleurs, il avait d'autres affaires sur les bras; et Metz, que traversèrent quelque temps après les combattants de Monthléry, resta spectatrice de la grande lutte qui se débattait devant elle; toutefois ce repos eut sa fin, et les Messins sortirent brusquement de leur quiétude, grâce à une nouvelle entreprise du duc de Lorraine, Nicolas qui avait succédé à Jean II en 1470.

Il commença d'abord par vivre en bonne intelligence avec la ville, mais cette ambition héréditaire de conquérir Metz, que les ducs de Lorraine se transmettaient avec le pouvoir, finit par faire sentir son influence et par le porter à essayer de s'en emparer par surprise.

Dès lors il envoya plusieurs de ses gens pour observer les rues et les forces de la ville; puis pour lui ôter toute défense, il convoqua à Pont-à-Mousson les seigneurs messins qui tenaient des fiefs de lui. Ils allaient partir, quand un vieillard à qui l'âge avait appris la défiance envers la Lorraine, les retint dans la ville, leur exposant le danger où la mettrait leur absence.

Nonobstant ce premier échec, le duc persévéra et le 9 avril 1473 au matin, quand les Messins étaient encore plongés dans le sommeil, dix mille Lorrains étaient à leurs portes, après avoir fait chemin depuis Pont-à-Mousson pendant la nuit.

Il s'agissait d'ouvrir passage à cette masse de gens d'armes; or un certain Crantz, surnommé la Grande-Barbe, avait imaginé de construire un chariot chargé de tonneaux et capable de soutenir la herse de la porte et de l'empêcher de s'abaisser.

Digitized by Google

Déguisés en marchands et conduisant d'autres voitures pleines également de tonneaux, les Lorrains, Crantz à leur tête, se présentèrent à la porte Serpenoise, en demandèrent et en obtinrent l'ouverture et établirent leurs chariots à l'entrée, retenant ainsi la herse au moyen des tonneaux.

Aussitôt ils se jetèrent sur le gardien qu'ils tuèrent, se précipitèrent dans la ville au nombre de cinq cents et pénétrèrent jusqu'aux rues Chapellerue et de la vieille Boucherie, criant : « Ville gagnée, tuez tous, femmes et enfants, n'é» pargnez rien, et vive Calabre ! vive Lorraine ! »

La confusion fut extrême, les bourgeois réveillés ne savaient quel danger les menaçait et sortaient dans le plus grand désordre ; quand, heureusement pour la ville, un boulanger nommé Harelle, qui demeurait près de la porte Serpenoise, homme de résolution et de sangfroid, comprenant du premier coup-d'œil la situation, courut au château qui surmontait la porte, parvint à baisser les pans de la herse que ne retenaient point les chariots et ferma l'entrée de la ville jusqu'au point où ils s'élevaient, si bien qu'il y avait encore passage pour les hommes, mais seulement sous les chariots, et nullement pour les cavaliers. Aussitôt Harelle se jetant dans les rues, rallia ses concitoyens, les encouragea, les fortifia et tomba avec eux sur les Lorrains qui, séparés des leurs ne firent qu'une vaine résistance *.

La déroute fut complète, les ennemis s'enfuirent débandés, cherchant à repasser la porte et à sortir de la ville.

* Les portes se fermaient par des herses, sortes de grilles qu'on abaissait chaque soir, et dont les différents pans se tenaient ensemble, et quelquefois jouaient séparément les uns des autres. Ceux de la porte Serpenoise étaient heureusement mobiles, ce qui permit à Harelle d'abattre la grille dans la partie de la porte que n'occupaient point les chariots.

Digitized by Google

Deux cents restèrent écrasés par les Messins; au milieu d'eux Crantz, son étendart à la main, opposant le courage du désespoir et luttant avec une énergie sauvage, fut renversé sur le pavé, et périt assommé en criant encore Calabre et en jetant sur la ville une malédiction que son fils se chargea de réaliser.

Au bout de quelques instants tout était terminé, les Lorrains étaient morts ou en fuite, les portes refermées, le conseil assemblé et tout déjà se préparait pour soutenir la guerre.

Les Messins n'avaient perdu que trois des leurs, cinq hommes avaient été blessés; outre deux cents cadavres, les Lorrains avaient failli voir tomber Gaspard de Raville, maréchal de Lorraine et laissaient dans la ville quatre étendards, glorieux trophées qui rappelèrent la honte de leurs ennemis, leur propre gloire et surtout celle de Harelle le boulanger, le sauveur de la ville de Metz.

Le duc de Lorraine attendait avec le plus grand espoir le moment d'entrer en maître dans la ville conquise; grande fut sa douleur quand ses soldats échappés à la mort, vinrent lui faire le récit de l'événement. Il retourna en toute hâte à Pont-à-Mousson, craignant d'être poursuivi par les Messins et leur envoya un héraut chargé de redemander les prisonniers; mais il lui fut répondu par la bouche de Nicolle Romel qu'il n'y en avait point; et comme le héraut lui disait: « Sire, à qui dirai-je que j'ai parlé? — Dis-lui, répondit fièrement le messin, que tu as parlé au fils de sa mère. »

On s'attendait à une vengeance du duc de Lorraine; il la désirait ardemment et disposait tout pour l'obtenir; pourtant une trêve fut conclue entre la ville au mois de juillet, et le lendemain du jour où elle avait été signée, le duc mourut, laissant la Lorraine à Réné, comte de Vaudemont, petit-fils du duc Réné de Sicile. Celui-ci dès son avènement,

Digitized by Google

convertit la trêve en une véritable paix et délivra les prisonniers messins qui se trouvaient encore en son pouvoir.

La même année, 1473, l'empereur Frédéric III informa les Messins de son intention de les venir visiter, et arriva en effet le 18 septembre aux portes de la ville, dont le maire de Porte-Muselle vint lui remettre les clefs, le priant de garder et conserver les priviléges de la cité comme ses prédécesseurs.

L'empereur prit les clefs, les rendit aussitôt, répondant qu'il ferait suivant les désirs des Messins et entra avec grande pompe, ayant avec lui son fils Maximilien, l'archevêque de Mayence, l'évêque de Metz, le duc de Bavière, le comte de Wurtemberg et d'autres grands seigneurs allemands.

Au milieu des fêtes et des réjouissances qui signalèrent la présence de l'empereur à Metz, celui-ci réclama des chefs de la ville le serment d'obéissance et de fidélité. La chose n'était point du goût des Messins, ils s'y refusèrent d'abord; mais ensuite pressés par Frédéric, ils consentirent à lui prêter le serment qu'il exigeait, sous condition que lui-même s'engagerait à respecter les priviléges de la ville.

Les serments furent donc échangés de part et d'autre et aucun nuage apparent ne troubla les démonstrations de bienveillance et de dévouement que l'empereur et les citoyens faisaient éclater.

Pourtant le conseil se tenait en garde contre Frédéric, dont il suspectait la bonne foi; toutes les mesures étaient prises pour parer à une surprise, deux mille soldoyeurs étaient aux ordres du maître-échevin, et les portes étaient l'objet d'une surveillance constante. Un fait assez singulier donne la mesure de la crainte qui tenait les Messins. En visitant la grande église, l'empereur étant venu au clocher, désira entendre la Mutte; mais les citoyens qui l'accompa-

Digitized by Google

gnaient lui représentèrent respectueusement que la Mutte ne se sonnait que trois fois l'an, et le prièrent de ne pas exiger de dérogation à leurs usages. L'empereur se tut; sans doute il n'entendait pas se servir du son de la Mutte comme d'un signal pour l'attaque de la ville, mais il est à croire que les Messins redoutaient l'effet subit qui en pouvait ressortir.

En même temps que l'empereur séjournait à Metz, le duc Charles le Téméraire tenait sa cour à Luxembourg. La ville avait renouvelé avec lui l'alliance qu'avait jurée son père, et le duc demanda l'entrée de la ville pour lui et dix mille de ses soldats. Le conseil effrayé prétexta l'impossibilité absolue de les loger, et offrit passage pour lui et cinq cents chevaux seulement; ce qui indigna le violent duc de Bourgogne, et valut au pays messin l'occupation pacifique, mais fort gênante de l'armée des Bourguignons.

Cependant l'année suivante au mois de janvier, le corps de Philippe le Bon traversa la ville de Metz pour être transporté à Bruxelles, et un grand deuil fut ordonné par toute la ville, en l'honneur du fidèle ami des Messins.

L'empereur partit de Metz; en sortant il vit les murailles couvertes de couleuvrines, et jeta avant de s'éloigner sur le château du pont des Morts un regard d'affection et sans doute de convoitise. Il se rendit à Trêves où le duc de Bourgogne vint le rejoindre, et cette ville fut témoin de l'entrevue des deux puissants souverains, honneur magnifique que la prudente cité de Metz avait peut-être sagement décliné.

L'année suivante, la neutralité qu'elle s'était imposée fut plus difficile à conserver; la lutte avait éclaté entre l'empereur et le duc de Bourgogne, dont la puissante armée assiégeait la ville de Neuss, qui devait lui donner passage dans l'empire. Tous les princes, les électeurs et les états assemblés à Spire tremblaient de voir s'ouvrir

Digitized by Google

l'Allemagne; Metz à qui ils envoyèrent demander, implorer des secours, les refusa comme d'habitude.

Enfin l'héroïque résistance de Neuss sauva l'empire; Charles repoussé vint s'abattre sur la Lorraine (1475), et se vengea sur Nancy dans lequel il entra en vainqueur.

Ce fut une grande joie pour les Messins que de contempler enfin la défaite de cette puissance jalouse qui leur avait fait tant de mal. Ils envoyèrent au duc des ambassadeurs le féliciter; et lui-même leur fit hommage de sa victoire, en envoyant à Metz la plus grande partie de l'artillerie prise à Nancy, et entre autres une grosse bombarde que les Lorrains avaient voulu amener devant ses murs en 1473, lors de l'entreprise du duc Nicolas.

Le moment était favorable pour punir leurs ennemis, ils le pouvaient en se joignant au duc Charles; ils ne le firent pas, et il est étrange de rencontrer une telle modération dans une semblable occurrence, et si peu de passion et d'élan quand tout à l'entour était en feu.

Ce fut sagesse sans doute de la part des Messins, mais cette sagesse peut-être tenait à l'apathie, à l'indifférence; la revanche était légitime et juste, elle était peut-être politique; briser à jamais sa rivale, c'était pour Metz assurer son salut dans l'avenir; mais elle se contint, conserva ses habitudes d'individualité; et il est permis de le regretter, car une vengeance éclatante eût dignement couronné la lutte de Metz et de la Lorraine.

Au reste l'événement, ce juge suprême, mais non toujours raisonnable, des projets des hommes, donna raison aux Messins; Nancy échappa au duc de Bourgogne; écrasé par les Suisses, la trahison de Campo Basso fit le reste, et le vaillant Charles le Téméraire périt misérablement devant la capitale de la Lorraine.

Metz qui depuis la guerre était incessamment traversée par les armées bourguignonnes, reçut les débris des vaincus.

Digitized by Google

C'était l'hiver, un froid horrible sévissait et avait tout congelé. Vers les deux heures de la nuit qui suivit la bataille, une masse de fuyards se présentèrent devant la porte Saint-Thiébaut, criant merci et demandant asyle. Le seigneur Andrieu de Reneck averti, se leva, et, ignorant ce qui s'était passé, craignant peut-être quelque ruse, refusa d'ouvrir la porte; alors ce fut un redoublement de plaintes et de clameurs, et un gentilhomme bourguignon ayant pris la parole, raconta à Andrieu de Reneck la malheureuse issue de la bataille de Nancy, le conjurant de le sauver lui et ses compagnons.

« Hélas! dit le Messin, voilà de piteuses nouvelles, » et, après avoir pris l'avis du conseil, il fit ouvrir la porte aux soldats, qui se précipitèrent dans la ville; cent-soixante moururent de froid, de faim, de blessures, et on ne voyait par toutes les rues que les tristes restes de l'armée du duc.

Quant à lui, sa mort étonna et surprit les Messins, au point que, comme beaucoup d'autres plus éloignés qu'eux du théâtre de l'événement, ils n'y voulurent pas croire et partagèrent l'opinion alors répandue par toute l'Europe que Charles n'était pas mort. On vit à Metz plusieurs citoyens vendre leurs biens à un prix bien supérieur à leur valeur, mais payable seulement au retour de Charles le Téméraire; c'était encore un hommage rendu à ce singulier héros que Metz avait admiré, respecté, chéri même, mais craint, redouté, et à qui elle n'avait point porté secours dans une cause qui à tout prendre était la sienne.

Quoiqu'en paix, la ville était agitée par tous ces événements; d'ailleurs placée au centre de la guerre, elle était continuellement dans la crainte d'en recevoir le contre-coup. Les villages environnants étaient couverts de soldats lorrains et bourguignons; les premiers étaient les plus à craindre, ils pillaient, ravageaient, rançonnaient tout en ennemis; les autres payaient du moins ce qu'ils exigeaient.

Digitized by Google

La mort du duc de Bourgogne, en apaisant la guerre, rendit quelque tranquillité à la ville, mais elle fut bientôt suivie d'une lutte entre Maximilien, duc d'Autriche et Louis XI, lutte qui rejaillit sur Metz en la tenant incessamment en éveil.

A cette époque, en 1479, un certain Gracia de Guerre, capitaine de Damvillier, se prit, on ne sait pour quel motif, du désir de guerroyer avec les Messins, et les envoya défier. Ce fut l'occasion de quelques courses; on mit sur les chemins deux cent soixante chevaux et deux mille piétons, que le capitaine Gracia n'eut garde d'attendre; son entreprise en resta là.

En même temps, la ville fortifia son alliance avec le roi Louis XI; la même année, elle envoya vers lui des ambassadeurs que le roi reçut avec grande cordialité, devisant amicalement avec eux, et les assurant de son affection pour la cité : « Messieurs de Metz, leur dit-il, j'ai plus » grande nécessité de vous que vous n'avez de moi, » et pour appuyer ces paroles, il donna douze cents livres de pension viagère à Michel de Gournais, un des ambassadeurs.

Le roi Louis XI avait toujours, à ce qu'il semble, quelqu'arrière désir touchant la cité de Metz; quoi qu'il en soit, il avait un puissant intérêt à conserver la neutralité de la ville, dans la guerre qu'il soutenait contre le duc Maximilien, au pays de Luxembourg.

L'année suivante mourut Réné de Sicile, duc de Lorraine; il n'avait pas entrepris de guerre déclarée contre la ville de Metz et s'était contenté de l'inquiéter de temps en temps; il est vrai qu'il avait eu assez à faire avec le duc de Bourgogne. La ville de Metz reconnaissante célébra solennellement un service en l'honneur de sa mémoire et reçut de son successeur l'assurance de la paix.

La guerre entre Maximilien et Louis XI durait toujours.

Digitized by Google

Cependant on cherchait à s'accorder, et Metz fut souvent le lieu où se réunirent les ambassadeurs des deux adversaires. Trois fois en 1481 la ville vit dans ses murs de puissants personnages, qui venaient s'assembler dans son sein comme dans une ville neutre, ni allemande, ni française, portant il est vrai les couleurs de l'empire, mais fort peu impériale au fond et point du tout soumise au souverain.

Cette position avait pourtant son mauvais côté, car sitôt que les pourparlers pour la paix étaient rompus, les gens d'armes des deux partis, tombaient également sur le pays messin, et le traitaient à peu près en pays ennemi.

Enfin la paix entre le roi de France et le duc d'Autriche fut conclue (1482): la nouvelle en arriva à Metz; et cependant on eut à craindre encore le licenciement des soldoyeurs à qui il pouvait prendre envie de se nourrir aux dépens des villages du pays.

Pour parer à ces dangers, la ville prit à sa solde un des capitaines de compagnies franches les plus redoutables, nommé le comte de Wernembourg, qui, sans se soucier des intérêts qu'il s'était chargé de défendre, n'en continua que mieux les entreprises qu'il avait commencées contre le Barrois, la Lorraine, le duché de Luxembourg, et même le pays messin; et fit si bien que la ville de Metz s'allia avec les ducs de Lorraine et de Luxembourg pour détruire ce dangereux auxiliaire.

Deux châteaux qu'il tenait en son pouvoir, ceux de Rodemack et de Richemont, furent assiégés en même temps, le premier par les Lorrains, le second par les troupes messines. La ville déploya un grand appareil dans cette expédition, elle envoya devant Richemont cent cinquante cavaliers et trois mille piétons, avec des munitions considérables, deux bombardes, quatre serpentines et d'autres pièces d'artillerie; le château assiégé n'était pas difficile

Digitized by Google

à emporter, mais les Messins saisirent volontiers cette occasion de faire montre de leurs forces devant leurs alliés qui entouraient Rodemack ; les deux camps étaient proches et on se faisait des visites mutuelles.

Quant au siége, on le traîna en longueur et on s'arrangea de façon à s'épargner de la part des Lorrains une demande de secours difficile à éluder.

Le château, attaqué le 28 mai, se rendit le 8 juillet, en même temps que celui de Rodemack ; les Messins y entrèrent en vainqueurs, ne permettant pas à leurs alliés de prendre part au butin, et le 25 du même mois le château fut abattu et rasé (1483).

L'accord avec la Lorraine ne pouvait être de longue durée ; la mésintelligence ne tarda pas à séparer ces deux pays.

En 1484, l'évêque de Metz, Georges de Bade, étant mort, Réné II imposa au chapitre son oncle, Henri de Lorraine.

Les Messins virent cette nomination avec une répugnance bien naturelle ; ce fut un premier pas vers la guerre.

L'année suivante, Hannes Crantz, fils de Crantz la grande barbe, voulant venger son père mort dans son entreprise contre Metz, la défia et commença à courir sur le pays messin. C'était un ennemi de petite importance, et la paix fut bientôt conclue ; mais en 1489 il recommença la guerre et cette fois le duc de Lorraine se déclara pour lui, permettant d'abord à ses vassaux, les seigneurs de Fénétrange, de Bassompierre et d'autres, de se joindre à Crantz ; les encourageant à piller le pays, à rançonner les marchands, à brûler les maisons, à ravager les campagnes ; puis enfin prenant lui-même les armes, et envoyant en son propre nom défier la cité de Metz.

Dès-lors les courses qui avaient commencé depuis longtemps, prirent un caractère plus régulier et plus vigoureux.

Digitized by Google

Le duc de Lorraine vint avec toute sa puissance assiéger le chateau d'Ancy et s'en rendit maitre avant que les Messins aient pu lui apporter secours. Ce revers les exaspéra, ils prirent les armes, tombèrent sur Nomeny, tuèrent un grand nombre de lorrains et vengèrent leurs frères d'Ancy, au point que le duc de Lorraine leur offrit une trêve de quatre mois qu'ils refusèrent fièrement.

Les escarmouches reprirent leur cours, la ville engagea toutes sortes de soldoyeurs étrangers, bourguignons, français, lombards, espagnols, allemands, dont le nombre joint à celui des troupes messines s'élevait à quinze cents cavaliers et sept mille piétons.

Les sept de la guerre organisèrent vigoureusement toutes les forces de la cité, ils ordonnèrent à tous les soldats de se tenir incessamment sous les armes et leur firent défense de se quereller entre eux, ce qui, entre gens de différents pays, arrivait souvent.

Du reste, l'exaspération contre le duc de Lorraine était à son comble; chaque jour des corps de messins sortaient de la ville et se jetaient sur le pays lorrain auquel ils faisaient le plus grand mal, poussant jusque Faulquemont, Bouzonville, Conflans, Pont-à-Mousson, tandis que le duc de Lorraine venait ravager Courcelles, Pontoy, Pange, Magny; le château de Moulin tomba même en son pouvoir, et son camp placé à Sainte-Ruffine dominait la ville, sans toutefois la menacer.

Malgré toute sa puissance, Réné avait constamment le désavantage, et ce résultat était naturel; car dans cette guerre de surprise, d'escarmouches, où l'on ne s'attaquait que sur des points séparés, et jamais en masse et dans un champ de bataille, où le succès dépendait du plus grand nombre de maisons brûlées, de bétail enlevé, de villages ravagés, celui des deux adversaires qui présentait le plus de carrière au pillage devait avoir le dessous tôt au tard.

Digitized by Google

Ainsi en fut-il du duc de Lorraine, tandis que les Messins resserrés dans une faible circonscription offraient moins de points vulnérables. Le seul moyen d'en finir eût été d'attaquer la ville même, de l'assiéger, de la prendre; mais le duc de Lorraine ne l'essaya même pas, l'entreprise était au-dessus de ses forces, et de plus chaque jour ses soldats, qu'il ne pouvait payer, se retiraient et laissaient des vides dans ses rangs.

Au contraire la ville recevait incessamment de nouveaux secours; les communications lui étaient ouvertes du côté de Luxembourg, dont le duc avait refusé de prendre part à la guerre, suivant l'exemple du roi de France, Charles VIII, qui avait pris l'initiative d'une généreuse neutralité.

Aussi depuis longtemps le duc de Lorraine avait-il hâte d'obtenir la paix qu'il avait si imprudemment rompue; sur sa demande, de puissants personnages intervinrent près de la cité: l'évêque de Metz, la ville de Strasbourg, le roi de France lui-même cherchèrent à accorder les deux partis; mais chaque fois les Messins déclarèrent qu'ils exigeaient avant toute chose le retrait des troupes lorraines, condescendance à laquelle la fierté du duc se refusait chaque fois.

Enfin affaibli par les pertes qu'il avait faites, il leva son camp de Sainte-Ruffine et le transporta à Pont-à-Mousson; cette sorte de retraite facilita les pourparlers pour la paix; de plus l'archevêque de Trêves vint dans le conseil de la cité et supplia les seigneurs de consentir à cesser la guerre, avec tant de chaleur et d'énergie que la paix fut accordée au duc de Lorraine.

Le 22 juin 1490, un traité fut signé, par lequel toutes choses furent rétablies dans leur état primitif, les rentes, dettes et cens durent être payés et acquittés comme devant, et les prisonniers rendus moyennant raçon; cette dernière condition était à l'avantage des Messins qui avaient en leur pouvoir un grand nombre de lorrains.

Digitized by Google

Aussitôt après la conclusion de la paix, une entrevue eut lieu à Corny entre le duc et quelques seigneurs messins; dans la ville, la joie fut grande et se manifesta par des processions; l'archevêque de Trêves reçut de grands honneurs; à son départ, 1 200 cavaliers et 400 piétons, les chefs de la cité à leur tête, lui firent escorte.

La guerre avait coûté cher à la ville; cette fois les seigneurs ne s'avisèrent pas de lever une taille sur les bourgeois, l'expérience leur avait appris le danger de cet expédient; ils parèrent aux nécessités du moment au moyen des biens des églises, et de ceux des enfants en tutelle qu'ils s'attribuèrent sur l'autorisation des paraiges qui en demeurèrent responsables, et enfin par des emprunts qui comblèrent le déficit.

La tranquillité que la paix avait rendue à la ville fut bientôt troublée par un événement profondément triste et singulièrement terrible. Au mois de novembre 1491, une conspiration dont le but était de livrer la cité au duc de Lorraine fut révélée au conseil des treize et un procès s'ensuivit, procès remarquable et par la nature du crime et par la qualité de l'accusé. Ce n'étaient plus en effet quelques bouchers mécontents, qu'il était tout simple de noyer au pont des Morts, c'était un homme de haut lignage, un membre du paraige du Commun, un treize, un des chefs du gouvernement, le sire Jehan de Landremont qui comparaissait devant ses pairs.

Ce Jehan de Landremont tenté par les sollicitations et les promesses d'un pensionnaire du duc de Lorraine, Jennon de la Molise, s'était engagé à livrer la ville à son ennemi et avait attiré dans le complot le gardien de la porte du pont Thieffroy, nommé Charles Cauvellet, breton de nation, qui avait acquis le droit de bourgeoisie messine, du reste homme de savoir, bon écrivain, auteur de farces et de moralités qu'il jouait lui-même, et que l'amour pour une

Digitized by Google

cousine de Jennon de la Molise, qu'on appelait Vallance, conduisit dans cette dangereuse entreprise.

Le plan des conjurés était simple; grâce à Charles Cauvellet qui avait les clefs de la porte, on devait ouvrir passage aux Lorrains qui étaient gens à se charger du reste.

On prit jour pour la fête de sainte Catherine; tout fut préparé, mais des pluies considérables ayant couvert d'eau les approches de la ville, la partie fut remise pour le jour de la conversion de saint Paul.

Sur ces entrefaites, Charles Cauvellet assailli par la crainte et le remords, chercha à se retirer de la conspiration; mais pressé par ses complices de leur garder sa foi, n'ayant plus d'autre alternative que de leur obéir ou de dénoncer la conjuration, il se résolut à ce dernier parti et alla tout révéler au conseil de la cité.

Jehan de Landremont fut aussitôt arrêté, Jennon de la Molise alors absent de la ville fut sommé de se présenter et n'eut garde de le faire; et le procès fut instruit immédiatement, malgré le duc de Lorraine, qui réclama son pensionnaire avec menace de punir un refus par la guerre.

Jehan de Landremont avoua tout, et fut condamné au supplice des traîtres; Charles Cauvellet eut sa grâce pour prix de sa dénonciation.

Sur-le-champ le condamné fut conduit à cheval dans toutes les rues par le greffier de la justice des treize, le maître sergent et la trompette de la cité; derrière suivait à pied Charles Cauvellet; et à chaque carrefour le cortége s'arrêtait, la trompette sonnait trois fois et criait à haute voix : « Voici Jehan de Landremont qui a voulu trahir la » cité de Metz et tous ses habitants, et de qui on fera » justice à deux heures après midi en la place de Chambre. »

A l'heure dite il fut amené au lieu fixé, par maître Walter, le bourreau, en présence des treize, comtes et

Digitized by Google

sergents et d'une foule de Messins et gens des environs qui couvraient toute la place. Les portes de la ville avaient été fermées, et il n'était pas permis aux assistants de se retirer avant la fin de l'exécution.

On le fit monter sur un échafaud, on le dépouilla de ses vêtements jusqu'à la chemise, et on le lia à une planche, dressée sur l'échafaud; puis, comme il lui était demandé s'il se repentait de son crime, et s'il était prêt à en recevoir la peine, il répondit fièrement qu'il ne se repentait point, et, avec un sourire, qu'il avait bon courage.

Alors une corde qui lui tenait le cou fut tendue, et son visage tout noirci apprit à la foule qu'il était étranglé; ensuite et avant qu'il n'eût rendu l'âme, le bourreau lui fendit le corps, en retira les entrailles, en arracha le cœur qu'il porta devant ses yeux, et enfin lui trancha la tête, et partagea son cadavre en quatre quartiers qui furent, avec la tête, cloués au pont Thieffroy et à quatre endroits différents de la ville.

Après l'exécution, Charles Cauvellet monta sur l'échafaud et là lui fut lue la sentence qui lui rendait la vie et la liberté.

Pour fêter l'heureuse issue d'un si grand danger, il fut ordonné par les treize de faire de belles processions par la ville; le courage de Charles fut exalté, et sa dénonciation récompensée par des dons magnifiques; mais le peuple vivement impressionné par le terrible spectacle qu'il avait eu devant les yeux, oublia le crime pour plaindre la victime et pour maudire le traître. D'ailleurs cette conspiration avait été jetée d'une façon si inattendue et dénoncée d'une manière si brusque, qu'il était permis de douter, sinon de sa réalité, du moins de son importance. Trois hommes seulement avaient figuré au procès, trois hommes avaient tenté l'audacieuse entreprise de livrer la ville, et parmi eux, un même avait déclaré qu'il renonçait au complot. Des Lor-

Digitized by Google

rains aucun n'avait apparu ; Jennon de la Molise s'était enfui et Jehan de Landremont avait seul supporté le poids de la conspiration. Le doute et l'incrédulité se saisirent des Messins affligés.

Aujourd'hui qu'il est permis de juger avec impartialité, juste ou non, le supplice de Jehan de Landremont semble trop terrible pour ne pas accuser les auteurs implacables d'un semblable châtiment.

Cette conspiration n'eut à proprement parler d'effet qu'à son issue, le duc de Lorraine se charga de lui donner une réalisation : la paix qu'il avait signée récemment lui avait été trop désavantageuse pour qu'il ne désirât pas l'effacer ; à peine Jehan de Landremont avait-il subi son supplice, que fidèle aux menaces qu'il avait faites aux Messins, il ferma les communications entre les deux pays, inquiéta les environs par des surprises et lança sur la ville Hannes Crantz et un certain Blaise de Flocourt.

Les Messins pris au dépourvu réclamèrent vivement contre cette infraction à la paix, mais le duc profitant de l'occasion, déclara qu'il ne mettrait bas les armes que moyennant payement d'une somme de vingt mille florins de Rhin (de nos jours 1 400 000 fr.), que l'assemblée des paroisses refusa péremptoirement.

On se tourna vers l'archevêque de Trêves qui, avec la ville de Strasbourg, avait été le médiateur du dernier traité, et avait reçu mission d'arbitrer les différents qui pourraient suivre.

Des ambassadeurs furent envoyés à Trêves ; de son côté le duc y députa quelques-uns de ses sujets, et la lutte s'engagea entre les orateurs des deux partis devant l'archevêque et les seigneurs commis par la ville de Strasbourg.

Le bon droit de Metz ressortit pleinement des débats qui furent vifs et animés, le duc de Lorraine fut con-

Digitized by Google

vaincu d'avoir à tort enfreint la paix jurée et condamné à la rétablir aussitôt.

Malheureusement cette sentence ne s'appuyait sur aucune sanction, le duc n'en tint compte, et les courses reprirent au grand dommage des villageois du pays messin.

Sur ces entrefaites vint à Metz Maximilien, roi des Romains ; la ville le reçut magnifiquement et lui fit un accueil si dévoué, que le futur empereur en prit prétexte pour réclamer d'elle de l'argent et des secours dans la guerre qu'il soutenait alors contre le roi de France.

Les bourgeois, embarrassés par la difficulté de la situation, n'osaient ni accorder, ni refuser ; ils transigèrent et donnèrent à Maximilien 6 500* florins d'or, et s'engagèrent à lui payer pareille somme, sous condition qu'il userait de son pouvoir pour décider le duc de Lorraine à la paix.

La guerre, ou plutôt la menace de la guerre et l'interruption des communications n'en continuèrent pas moins jusqu'au mois de mai de l'année 1493, époque à laquelle la paix ayant été conclue entre Maximilien et le roi de France, le duc de Lorraine, suivant leur exemple, consentit à traiter avec les Messins, et à leur rendre le calme et la tranquillité. Toutefois la cité fut encore troublée et inquiétée par un ennemi nouveau, par Bernard, gouverneur du pays de Luxembourg, au nom du marquis de Baden.

Ce seigneur, sans aucun motif apparent et raisonnable, vint porter le feu dans la partie du territoire messin qui confinait au Luxembourg.

Le conseil de la cité réclama ; une journée fut tenue à Thionville, qui n'amena aucun résultat ; alors il en fut référé à Maximilien qui ordonna à Bernard de restituer le prix des dommages qu'il avait commis ; ce qu'il fit, mais ce qui n'empêcha pas les Bourguignons de couvrir le pays

* A peu près 90 000 francs en tout.

Digitized by Google

comme alliés, il est vrai ; mais la présence de pareils amis était singulièrement inquiétante pour la ville de Metz.

Au reste, à part quelques alarmes, quelques pilleries, les Bourguignons ne troublèrent point la paix ; le duc de Lorraine, de son côté, se contenta de soulever quelques chicanes qui furent combattues sans violence, et le roi des Romains revint visiter la ville de Metz, et lui arracha, à titre de prêt cette fois, une somme de 6 000 florins. Le nouveau roi de France, Louis XII, en montant sur le trône, accueillit avec bienveillance les Messins qui étaient venus assister à son sacre, et de cette manière, doucement, tranquillement, finit pour la ville de Metz le XV^e^ siècle.

Ce siècle l'avait trouvée riche, puissante, fortement organisée, gouvernée par une aristocratie compacte et souveraine ; il la laissa affaiblie, amoindrie, obérée, presque disloquée, et chancelante. L'aristocratie écrasée par les grandes guerres contre la Lorraine, avait été forcée de lâcher pied ; il a été remarqué en son lieu que les paraiges ne fournissaient plus d'hommes suffisants pour occuper les premières charges de la république ; cet état empira de plus en plus et ne fit que s'accroître avec les années ; aussi ne vit-on plus dans cette période de conspirations, de soulèvements populaires contre la seigneurie, elle était devenue trop faible pour essayer de comprimer les bourgeois et leur donner l'occasion et l'idée de la résistance. Le seul essai d'opposition qui se manifesta, partit d'un membre même de la seigneurie, de Jehan de Landremont, et ce fait, joint au supplice qui le punit, prouve la dislocation du parti aristocratique.

Bien plus, les classes se rapprochèrent, se mêlèrent, se fondirent d'une manière jusqu'alors inusitée. Enfin le peuple fut appelé, sur une échelle plus large, au gouvernement de la cité ; dans ce siècle les assemblées de paroisses, les états généraux de Metz, furent fréquentes.

Digitized by Google

On vit à Metz des mariages entre gens de conditions fort différentes ; des seigneurs épousèrent de simples bourgeoises, des femmes nobles élevèrent jusqu'à elles de modestes artisans. C'était l'effet naturel de l'évolution réciproque des deux classes de la société messine ; le chroniqueur s'en afflige ; il faut aujourd'hui s'en applaudir, puisque ce fait signale l'extinction de la féodalité à Metz.

Au reste il en était ainsi par toute l'Europe du système du moyen-âge, il s'en allait, s'éteignait ; et à sa place se constituaient des royaumes véritablement nationaux : la France, par les armes de Charles VII, par la diplomatie de Louis XI ; l'Allemagne par l'avénement de la maison d'Autriche à l'empire, préparaient l'unité des temps modernes.

Il ne s'agissait plus dès-lors de luttes entre seigneurs, ou de suzerains à vassaux, de châteaux à châteaux ; ce fut le temps des grandes guerres nationales ; et Metz resserrée, pressée entre deux grandes puissances qui s'essayaient à la lutte, dut se trouver bientôt envahie, débordée, violée par les armées des deux partis.

La conséquence de ceci a déjà été signalée ; Metz se vit forcée de sortir hors d'elle-même, de compter avec les étrangers, de traiter avec la France, avec la Bourgogne. L'Empire la menaçait moins, et de là vint que ses rapports avec lui diminuèrent, tandis que ceux avec la France prirent chaque jour de l'accroissement.

Au reste les provinces de l'est étaient de cœur françaises : Jeanne d'Arc fut la manifestation et pour ainsi dire la résultante des sympathies du peuple de ce côté pour la France. C'était une lorraine par la naissance ; elle touchait à Metz, et il arriva à sa mort un fait qui montre combien sa gloire était chère aux Messins, et qui peut faire penser qu'ils se croyaient en droit d'y revendiquer une part.

A peine avait-elle péri sur le bûcher, qu'une femme se

Digitized by Google

présenta à Metz, et se fit passer pour la Pucelle d'Orléans. La prétention était absurde, et pourtant elle eut son effet sur les imaginations faciles des bourgeois ; on lui fit honneur comme à la véritable héroïne, et sa ruse ne fut découverte et mise à jour que quelque temps après.

Certes une telle crédulité avait besoin pour se produire d'être préparée par des sympathies antérieures pour celle qui sauva la France.

Metz s'était fort peu inquiétée longtemps avant, de la mort de Frédéric Barberousse ; elle n'avait pas prêté sa superstition à la croyance qui le faisait subsister dans un ermitage, attendant le jour où les corbeaux s'envoleraient, pour reparaître en Allemagne ; et d'autre part on l'a vu résister à la mort, bien prouvée pourtant, de Charles le Téméraire, et jouer sur la continuation de sa vie.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin de la République.

Le XV^e^ siècle avait fait faire de grands pas à Metz d'un sens à un autre, le XVI^e^ siècle réalisa ce qu'il avait préparé.

Il fut d'abord parfaitement tranquille; les Messins jouirent d'une sécurité sans mélange, au-dedans comme au-dehors, jusqu'en 1514, année dans laquelle s'émut une guerre provoquée par un adversaire nouveau.

Philippe Schluchterer, capitaine allemand, chef d'une compagnie de trois cents chevaux et de cent piétons, tous gens cherchant aventures et pilleries, ayant pris en main la cause d'un certain Pierre Burtal, ancien citoyen de Metz, qui se prétendait créancier de la ville, se jeta sur le territoire messin, mit le feu aux villages, ravagea les champs et se retira aussitôt dans le château de Pierre Burtal, situé près de Forbach.

Le conseil de la cité assembla les bourgeois, réclama leur avis et se résolut à la guerre. Ce n'était pourtant point une guerre qu'entreprenait Philippe Schluchterer; c'était un brigandage armé contre les citoyens de Metz. Placé dans son château de Forbach, il détroussait les marchands qui partaient pour la foire de Francfort, et rendait ainsi

Digitized by Google

les routes impraticables ; puis, parfois, il venait avec quelques hommes piller certains villages et s'enfuyait aussitôt, échappant aux Messins avec rapidité.

Cela suffit pour jeter le trouble et l'inquiétude dans la ville ; on se plaignit, on murmura contre le conseil ; parfois on sortait en belle ordonnance pour écraser l'ennemi, mais on ne rencontrait rien par les chemins. Un jour que les bourgeois rentraient d'une semblable expédition, un nommé Simonis Hurtebise se railla des soldats, leur demandant avec des gestes de moquerie « *à acheter leur part de butin.* » Il fut puni durement, mis dans une fosse pendant quatre jours, et relâché seulement après avoir crié merci.

Cependant Philippe Schluchterer faisait grand mal à la ville et tirait de si beaux profits de ses entreprises qu'il se trouva bientôt à la tête de quinze cents hommes.

(1517) Sur la plainte de la cité l'empereur le mit au ban de l'empire, les Messins de leur côté promirent douze cents florins à celui qui s'emparerait de sa personne. En même temps ils cherchèrent à obtenir de lui la paix, et le rhingrave d'Allemagne s'entremit pour faire réussir les négociations.

Philippe ne répondit aux menaces que par des défis, et aux propositions de paix que par des demandes exorbitantes. Pour les appuyer, il s'avança jusque sous les murs de Metz et bombarda la ville ; quelques coups de canon furent tirés, qui ne produisirent pas grand mal, mais qui effrayèrent singulièrement les Messins, lesquels semblaient avoir perdu l'habitude du danger dans un repos de quelques années.

Enfin la paix fut obtenue et publiée à son de trompe dans la ville de Metz, le 7 septembre 1518. Ce furent une joie et une exaltation qu'on s'explique difficilement de la part de gens qui avaient vu de bien plus rudes guerres. Les acclamations ne se turent même pas devant la vue d'une

Digitized by Google

charrette portant le prix de la paix ; et pourtant il ne s'agissait rien moins que d'une somme de vingt-quatre mille florins d'or *.

Ce fut la dernière guerre privée que la ville de Metz eut à soutenir. Elle était en bonne intelligence avec la Lorraine ; un membre de la famille ducale était en possession de son évêché, et en 1523 la duchesse de Lorraine reçut dans ses murs un accueil plein de magnificence et de cordialité.

Le danger vint d'ailleurs ; il naquit d'événements plus graves, plus généraux, il eut également des résultats plus réels et plus durables.

Deux grands faits occupaient alors l'Europe : l'avénement à l'empire de Charles Quint, qui eut lieu en 1519, et la réforme de Luther qui se constitua en 1520 à Wittemberg où furent brûlées les bulles du pape.

Charles Quint, à peine élu, se trouva en guerre ouverte avec la France. Avant que de se rencontrer en Italie où la lutte reçut sa résolution, les deux armées ennemies se tenaient vers la Bourgogne où de grands préparatifs se faisaient de part et d'autre. Les soldats couvraient le pays ; Metz les voyait camper jusque près de ses portes ; inquiète, tourmentée, elle fut obligée d'armer ses murailles et de garder un état imposant de défense.

La question des subsides ne tarda pas à suivre : l'empereur manda les cités de l'Allemagne à Nuremberg et leur demanda des secours d'argent pour l'aider à la guerre qu'il allait entreprendre contre la France. Metz refusa nettement, disant que si elle avait désir de combattre contre la France elle le ferait d'elle-même (1522). L'affaire en resta là, les armées vidèrent le pays, allèrent se mesurer à Pavie, et le sort de Metz ne fut décidé que trente ans après.

* A peu près 1 700 000 francs de la monnaie actuelle.

Digitized by Google

La réforme eut un résultat plus immédiat dans la cité : il était d'ailleurs impossible qu'une question religieuse qui embrasait toute l'Allemagne n'enflammât pas les Messins, hommes pieux il est vrai, mais singulièrement antipathiques aux prêtres qu'ils avaient si longtemps combattus.

On a vu frère Guillaume exciter l'enthousiasme des bourgeois par ses attaques contre le clergé ; de plus la réforme avait arboré le drapeau de l'indépendance, la ville républicaine devait l'accueillir avec faveur. Enfin la base du système de Luther, la vulgarisation des écritures saintes avait depuis longtemps pénétré dans les esprits de la cité. Sur la fin du XII^e^ siècle on lisait à Metz la Bible en langue vulgaire, l'évêque Bertram s'en plaignit au pape qui défendit aux Messins de continuer, mais il est possible que l'interdiction n'ait pas été entièrement respectée. Des germes si puissants portèrent bientôt leurs fruits.

L'année 1523 dans laquelle fut tenue la célèbre assemblée de Worms, les nouvelles opinions commencèrent à se répandre dans Metz et à appeler l'attention des citoyens. En 1524, plusieurs luthériens se présentèrent pour prêcher ; mais mandés dans la chambre du conseil, ils se virent contraints de se retirer ; après eux vint bientôt un frère Augustin nommé Jean Chatelain, homme d'éloquence et de conviction, qui parvint à prêcher devant le peuple et à porter dans les esprits une grande chaleur et une forte sympathie pour la réforme. Les quatre ordres s'en émurent et voulurent l'empêcher de parler, mais un seigneur, Philippe Dex, le soutint et le rétablit dans la chaire.

La colère des moines s'en accrut et sa perte fut jurée ; trahi, vendu par un certain frère Bonnetraine qui l'accompagnait, il fut attiré hors de la ville, saisi, emprisonné à Gorze par les ordres de l'abbé de Saint-Antoine, de Martin Pinguet, gouverneur de Gorze et chanoine de la cathédrale de Metz, et de l'abbé de Saint-Vincent ; puis

Digitized by Google

transféré à Vic, il fut condamné à être brûlé et subit son supplice avec une fermeté, une sérénité héroïque.

La nouvelle du martyre de Jean Chatelain, parvenue à Metz, souleva la pitié et l'indignation des Messins. On courut à l'hôtel de l'abbé de Saint-Antoine, qui fut en un instant pillé, brûlé, détruit; puis on se jeta sur les terres de l'abbaye de Gorze; la Grange-aux-Ormes fut dévastée; l'inquisiteur de la foi, Nicolas Salvin, qui avait dirigé le procès de Chatelain, fut chargé d'imprécations que son absence seule empêcha de réaliser; tous les Messins, dans le paroxisme de la colère, appelaient la vengeance sur les meurtriers du luthérien.

Quand le tumulte fut un peu apaisé, le seigneur Andrieu de Reneck, vieillard épuisé par l'âge, convoqua les citoyens, et les larmes aux yeux, la voix entrecoupée de sanglots, les supplia de cesser tout trouble, tout désordre; puis le lendemain il fut ordonné par le maître-échevin, les treize et le conseil de la cité, à tous les bourgeois de rapporter ce qu'ils avaient pris à l'hôtel de l'abbé de Saint-Antoine et au monastère de Gorze.

La sentence fut exécutée, chacun remit les débris du pillage, prêtant serment qu'il ne conservait rien et ne célait aucun objet; quelques chefs de l'émeute la payèrent de la vie, mais la cause de la réforme était gagnée. Jean Chatelain l'avait scellée de son sang, et ce sang féconda et produisit des adeptes (1524).

Un nouvel événement vint compliquer la situation; l'année 1525 les paysans de Souabe, de Franconie, du Rhin et de Thuringe se révoltèrent, demandant l'abolition du servage dans lequel les tenait la noblesse. Vainqueurs d'abord, ils ne tardèrent pas à être écrasés de toutes parts; ceux d'Alsace, au nombre de quatre à cinq mille, assaillis par le duc Antoine de Lorraine, furent complètement détruits par lui au mépris d'une capitulation qu'il venait de

Digitized by Google

jurer. Cette révolte produisit les Anabaptistes dont la secte trouva bientôt à Metz des partisans.

Ces conjonctures augmentèrent l'irritation des Messins : la ville de Strasbourg qui avait pris hautement parti pour la réforme, communiquait incessamment avec Metz, et y envoyait des prédicateurs qui passionnaient les bourgeois ; le conseil publiait ordonnances sur ordonnances contre le luthéranisme, mais elles n'étaient point assez puissantes pour éteindre la ferveur générale ; les supplices eurent plus d'effet.

Un cardeur de laine de Meaux, Jean Leclerc, ayant insulté aux images, et brisé une petite statue de la Vierge, eut la main coupée, le nez arraché avec un fer rouge, et ensuite fut brûlé en place publique devant la cathédrale, supportant les souffrances avec un courage surprenant, et chantant des psaumes jusqu'à la mort.

Huit jours après cette exécution, il fut défendu à tout citoyen de soutenir aucune des doctrines de Luther, et de lire ou faire lire ses livres, sous peine de confiscation et de bannissement.

Le supplice de Jean Leclerc écarta quelques temps les prédicateurs de Metz, mais les idées qui avaient été jetées d'une manière si saisissante dans tous les esprits n'en suivirent pas moins leur cours, seulement le travail fut plus caché, plus obscur, les manifestations furent plus rares et moins tragiques.

La réforme monta peu à peu des rangs inférieurs du peuple jusqu'aux classes élevées de la cité ; le progrès se produisit en 1531 par une visite que fit dans tous les couvents de Metz le seigneur Philippe Dex, commis par le conseil pour inventorier les richesses que possédaient les moines ; cette visite fut jugée si grave qu'une inscription placée à la porte des Allemands en consacra le souvenir.

Enfin en 1542 arriva à l'échevinage un homme en-

Digitized by Google

tièrement dévoué au luthéranisme, Gaspard de Heu, qui se mit aussitôt en rapport avec les protestants d'Allemagne, le landgrave de Hesse, le duc de Wittemberg, les villes de Strasbourg et de Francfort qui s'étaient liguées ensemble pour faire triompher le protestantisme et avaient levé une armée que commandait le comte Guillaume de Furstenberg.

Ce dernier, avec ses troupes, se porta vers Metz et s'établit d'abord à Gorze; puis d'après le consentement du maître-échevin il fit son entrée dans la ville avec un archer de l'empire et quelques citoyens de Strasbourg.

La démarche était imprudente, elle irrita les bourgeois en excitant leur défiance: une sédition s'éleva contre le comte qui fut chassé avec ses gens dont un périt de la main des Messins.

Retiré à Gorze, Guillaume de Furstenberg demanda réparation aux Messins de l'injure qu'il avait reçue; quatre des plus mutins furent arrêtés et jetés en prison.

En même temps arriva à Metz Guillaume Farel, le libre prédicateur, qui avait contribué à l'établissement du luthéranisme en Suisse et ouvert les portes de Genève à Calvin.

Sa parole passionnée ranima les bourgeois et désespéra les moines qui détruisirent sa chaire et le forcèrent à s'éloigner à Montigny, où il continua à prêcher devant les Messins qui accouraient pour l'entendre. Ne pouvant encore se maintenir dans cet endroit que les treize lui interdirent, il se réfugia à Gorze près du comte de Furstemberg qui menaçait toujours la ville, réclamant d'elle la reconnaissance complète du luthéranisme.

Pour terminer ce débat, une conférence fut tenue à Pont-à-Mousson entre les députés des alliés protestants, le comte Guillaume et les envoyés de la cité.

Il fut arrêté que les Messins feraient réparation au comte

Digitized by Google

et qu'une chapelle serait accordée aux luthériens, et desservie par un ministre nommé Watrin Dubois.

Tel fut le premier acte officiel qui constitua la réforme à Metz ; toutefois il fut suivi d'un échec qui en annula pour le moment les résultats.

Le comte de Furstemberg s'étant éloigné, l'évêque de Metz, Jean de Lorraine, avec le secours de son frère, Claude de Guise, surprit les protestants qui se tenaient à Gorze, les dispersa, tua même un drapier nommé Adam et força Farel à s'enfuir.

L'année suivante, en 1543, l'empereur envoya à Metz Charles Boisot, conseiller-d'état, qui fit aussitôt mander le ministre Watrin Dubois et lui ordonna de sortir de la ville, puis renouvela les défenses de se livrer à la religion réformée.

Ses ordres furent exécutés, la ville rentra dans le calme ; mais le protestantisme y était établi, il y resta, s'y implanta, s'y affermit et ne fit que se développer pour s'étendre par la suite.

Sur les entrefaites l'empereur Charles V, au comble de sa puissance et de sa gloire, avait dirigé son attention sur Metz, ville dont l'importance était grande dans la lutte qu'il soutenait contre la France. En 1540 la nouvelle arriva dans la cité que l'empereur était à Luxembourg et qu'il avait le projet de venir à Metz ; des députés lui furent envoyés et annoncèrent au conseil qu'il eût à se préparer à le recevoir. En effet, le 10 janvier 1541, Charles Quint, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, fit son entrée à Metz par le pont des Morts ; à la porte, il trouva le maire de Porte-Moselle qui lui présenta les clefs de la ville, et plus loin les principaux seigneurs ayant à leur tête le maître-échevin, dont il reçut le serment de fidélité, et entre les mains desquels il jura de maintenir les privilèges de la ville ; puis tous les prêtres et les moines précédés des

Digitized by Google

croix et des reliques ; et de là se rendit à la grande église, suivi de toute la procession et accompagné du duc de Savoie, de l'ambassadeur de France et d'un nombreux cortége de seigneurs et de gens d'armes.

La ville fit de grands présents d'or, d'argent, de vin, de blé, tant à l'empereur qu'à toute sa suite ; et comme Charles V réclamait des subsides plus réels et plus effectifs, il lui fut répondu que la cité ne devait rien de plus à l'empereur, suivant les privilèges consacrés par tous ses prédécesseurs.

Il se contenta de cette réponse et partit de Metz le 14 janvier.

Ce voyage fut suivi de deux autres, l'un en 1544, le dernier en 1546. Dans le premier il eut une velléité de soumettre entièrement Metz, il en garda les clefs et fut sur le point d'y établir un gouverneur ; mais il en fut dissuadé par les conseils du cardinal de Granvelle. Ce voyage dura trois semaines.

Rien ne pouvait faire présager alors les événements qui signalèrent les années suivantes et précipitèrent la fortune de Charles-Quint, alors à son plus haut point.

Entraîné par son ambition, par le désir de tout dompter et surtout d'anéantir la réforme, il souleva contre lui une partie des princes allemands qui, en 1551, réunis à Augsbourg, formèrent une ligue défensive, et résolurent de demander les secours de Henri II, roi de France.

Le duc Maurice de Saxe, alors ennemi acharné de l'empereur, députa vers Henri II Georges de Simmern, et l'engagea à s'emparer des villes libres qui formaient la frontière d'Allemagne, c'est-à-dire Metz, Toul, Verdun, Strasbourg, et à s'avancer ensuite contre Charles-Quint.

Le roi hésita longtemps, mais l'espoir de conquérir des cités si riches et si importantes le détermina. Le traité de confédération et d'alliance fut signé le 25 octobre

Digitized by Google

1551 à Fontainebleau, et ratifié à Chambord le 15 janvier 1552.

Aussitôt le roi assembla une armée considérable et fit route vers Metz, dont l'occupation devait être le signal des opérations militaires.

Pendant que sa liberté était menacée d'une façon si alarmante, Metz était dans un état de division et d'anarchie déplorables.

L'évêque Robert de Lenoncourt, grand partisan de la France, s'était ménagé depuis longtemps des intelligences avec le parti des seigneurs, par l'amitié de Robert de Heu, à qui il avait donné en mariage une de ses parentes. Les membres du conseil tenaient les uns, pour la France, les autres pour l'Allemagne; quant au peuple, fatigué, ruiné, par les guerres et les contributions, dégoûté du gouvernement aristocratique, il ne demandait qu'un changement et ne se rendait sans doute pas bien compte de la situation. Elle était en effet assez douteuse: Henri II se prétendait protecteur des libertés de l'Allemagne, et déclarait n'avoir d'autre désir que d'arrêter l'envahissement de Charles-Quint; il était donc permis de le considérer comme le chef temporaire de l'empire, venant faire visite à la ville de Metz. Toutes ces causes réunies firent que nulles précautions ne furent prises pour parer à la circonstance; et on apprit tout à coup que le connétable de Montmorency était arrivé à Jouy avec l'avant-garde de l'armée française, après s'être emparé de l'abbaye de Gorze.

Aussitôt vint le sire de la Vannes maréchal-de-camp, vers le conseil de la cité, demandant passage pour le connétable et ses gardes seulement, avec une compagnie de gens à pied, sous prétexte que la ville devait accueillir le défenseur des libertés allemandes.

Les bourgeois avaient été invités par les seigneurs à se tenir dans leurs maisons en attendant les résolutions du

Digitized by Google

conseil, et les portes furent ouvertes au connétable, qui entra dans la ville, non point avec une seule compagnie, mais avec toute son armée.

A la vue de cette masse de gens d'armes qui se pressaient devant la porte, les bourgeois éclairés voulurent leur fermer passage, mais il était trop tard: un capitaine suisse, à la solde de Metz, prit les clefs, les jeta à la tête du sire de la Vannes, et s'écriant: « tout est perdu. » Tout était en effet perdu, la ville était au pouvoir du connétable de Montmorency.

Le roi qui se tenait à Joinville, averti du succès de l'entreprise, se dirigea incontinent vers Metz, et le 18 avril 1552, eut lieu son entrée dans la ville par la porte Saint-Thiébault. Sur son chemin, il s'était emparé de Toul.

Le duc de Guise, le maréchal de Vieilleville, toute la noblesse de France l'accompagnaient; à la porte quatre gentilshommes messins l'attendaient portant un dais; le maître-échevin et les treize le reçurent; et il s'avança dans la ville, ayant à ses côtés le connétable de France, tête découverte et tenant l'épée nue devant lui.

Arrivé devant la cathédrale au milieu d'un concours immense de peuple qui couvrait toutes les rues, il trouva tout le clergé qui lui rendit hommage; et entra dans l'église où, la main sur l'évangile, il jura de conserver les libertés et franchises de la cité.

Il prit logement au palais épiscopal, fit aussitôt mander les treize, réclama d'eux le serment de fidélité, et, comme ils refusaient, disant qu'ils devaient d'abord être relevés de celui qu'ils avaient prêté à Charles-Quint, le connétable entrant les contraignit à obéir.

La ville était dans la plus grande agitation: les craintes, les repentirs, les défiances agitaient tous les esprits. Le maître-échevin, Jacques le Gournais, fut déposé de sa

Digitized by Google

charge par le roi, et remplacé par le sieur de Tallange, bourgeois riche et influent, mais qui n'appartenait à aucun paraige.

En même temps il fut ordonné à tous ses soldats de respecter les habitants et d'observer la plus rigoureuse discipline; mais la licence s'accommodant peu d'un semblable frein, répandit le trouble et le désordre dans la ville et les environs.

Le 22 avril Henri II partit de Metz: auparavant et sur les instances du maréchal de Vieilleville, il nomma gouverneur de Metz pour le saint-empire, et sous sa protection, le sire de Gonnor; et laissa à ses ordres une compagnie, commandée par le comte de Nanteuil, deux cents chevaux-légers et deux cents arquebusiers à cheval.

De là il se rendit vers Strasbourg qui, instruite par l'exemple de Metz, lui ferma ses portes et lui refusa passage.

Le 23 mai il reprit la route de France, s'empara de Verdun, Damvillers, Montmédy, et revint à Paris après avoir conquis sans coup férir le pays qui reçut depuis le nom des trois évêchés et dont la ville de Metz formait la partie la plus importante.

Il s'agissait de consolider cette conquête, et surtout de la bien établir aux yeux de l'Europe, peut-être même aux yeux des Messins qui pouvaient toujours douter s'ils appartenaient à l'empire ou à la France.

La question ne tarda pas à être éclaircie: la ligue des princes allemands qui avait produit la confusion, l'équivoque au moyen de laquelle Henri II était entré dans Metz, ne tarda pas à se dissoudre et à faire la paix avec l'empereur; le 12 août 1552 fut conclu le célèbre traité de Passau, par lequel l'empereur reprenait son pouvoir un instant contesté, et les princes, leur obéissance. A peine rétabli dans la plénitude de ses moyens, Charles V

Digitized by Google

n'eut qu'un but, qu'un désir, celui de reprendre Metz, Toul et Verdun ; et on sait quelle volonté l'empereur mettait au service de son ambition.

Il s'avança aussitôt de Passau à Augsbourg, et poussa jusqu'au Rhin, annonçant qu'il voulait poursuivre et punir le marquis Albert de Brandebourg, l'un des princes confédérés qui, à la tête de son armée, avait ravagé l'Allemagne.

Le prétexte que proclamait Charles V ne trompa pas Henri II : il comprit que Metz était le but de ses efforts ; il avait d'ailleurs déjà présagé que la lutte s'engagerait sur ce point et dès le commencement d'août, avait envoyé à Metz François de Lorraine, duc de Guise, avec le commandement supérieur de la ville.

Le duc de Guise trouva Metz dans un état fort peu rassurant ; les remparts étaient négligés, irréguliers, coupés par des maisons qui les obstruaient, mal flanqués partout et offrant à l'ennemi un front découvert, facile à battre et à ruiner.

De plus, en dehors des remparts, des faubourgs considérables présentaient un asile et une défense qu'il était urgent d'enlever à l'empereur. Aidé de Pierre Strozzy, chevalier de l'ordre, de Camille Marin, ingénieur distingué, et des seigneurs de Gonnor et de Saint-Remy, le duc se mit aussitôt à l'œuvre, fit réparer les remparts, les raser, y établir des plates-formes, des courtines, des flancs ; portant d'abord ses soins du côté où les impériaux devaient déboucher, c'est-à-dire dans la ligne qui s'étend de la porte Saint-Thiébault à la porte des Allemands.

Les vivres et les subsistances furent également l'objet de sa sollicitude : il fit assembler tous les maires des villages voisins, leur ordonna de veiller à ce que les blés fussent battus promptement, et d'amener dans la ville à jour dit, les quantités qu'ils pouvaient fournir.

Digitized by Google

Ainsi tout dans Metz se préparait à soutenir un siége que le nom de Charles-Quint promettait redoutable; les Messins s'étaient associés à l'ardeur qui possédait les Français et avaient prêté leur secours et leurs bras pour les travaux des remparts. Le duc animait tout par sa présence et par son exemple, on le vit souvent, la pelle et la pioche à la main faire l'ouvrage d'un simple pionnier; son coup-d'œil prompt et pénétrant dirigeait toutes les opérations. C'était d'ailleurs un homme essentiellement propre au commandement: plein de bravoure, de sagacité, de présence d'esprit, il se sentait brûlé du désir d'arriver à la gloire par des actions d'éclat.

Metz lui offrait une occasion favorable, il la saisit avec ardeur, avec empressement, et s'apprêta à la faire servir à sa renommée.

En même temps que les remparts se couvraient d'ouvrages de défense et de munitions de guerre, le duc fit détruire tous les faubourgs, qui se composaient principalement de monastères et d'abbayes, parmi lesquelles se trouvait celle de Saint-Arnould qui contenait les restes de la reine Hildegarde, épouse de Charlemagne, de l'empereur Louis le Débonnaire et d'autres illustres personnages. Le duc fit transporter les précieux cercueils dans l'église des Frères-Prêcheurs, conciliant ainsi, autant qu'il le pouvait, les nécessités de la guerre avec l'affection des Messins pour leurs pieuses reliques.

La première difficulté qui s'offrit au duc de Guise fut la présence du marquis Albert de Brandebourg, qui, à la tête d'une armée de 20 000 hommes, était venu camper à Florange, près Thionville. Des ouvertures eurent lieu entre lui et le duc; il promettait son appui au roi de France, et demandait des vivres pour son armée.

M. de Guise doutant de la sincérité du marquis et craignant d'autre part de s'aliéner un secours et de se faire

Digitized by Google

un ennemi, louvoya et temporisa, ménageant le marquis sans toutefois dégarnir à son profit la ville de ses munitions. Sa prudence fut justifiée par l'événement. En même temps qu'il lui proposait son appui, le marquis rentrait en grâce près de Charles-Quint.

Vers la fin de septembre on apprit que l'empereur s'avançait avec une nombreuse armée, qu'il avait passé le Rhin à Strasbourg, s'était avancé jusqu'à Deux-Ponts et faisait route vers Metz.

Le duc de Guise précipita les préparatifs; il fit rompre tous les moulins des campagnes voisines, ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville, les distribua par quartiers, et envoya demander des troupes au roi Henri II.

Pendant ce temps chaque jour voyait arriver dans la ville des seigneurs français qui venaient chercher les dangers et la gloire; c'étaient le prince de la Roche-sur-Yon, le comte de la Rochefoucault, le duc de Nemours, les capitaines Paule Baptiste, Lanque et la Prade, tous gens de courage et d'aventures, à qui le duc assigna et leurs postes et leurs fonctions, faisant peser sur eux-mêmes la plus rigoureuse discipline, qu'il considérait comme le premier élément du succès; et ordonnant à tous la plus grande modération envers les bourgeois et les citoyens de la ville.

Enfin il s'occupa de se décharger du trop plein de monde qui pouvait l'entraver, et des bouches inutiles. Il fit dresser un état de tous les ouvriers, détermina le nombre nécessaire et ordonna au surplus de sortir de la ville, ainsi qu'à un grand nombre d'ecclésiastiques, d'abbés et de chanoines; quelques bourgeois suivirent leur exemple.

Vers le milieu d'octobre, les remparts présentant une certaine sécurité, les munitions étant entrées dans la ville, les hôpitaux préparés, les soldats exercés et l'ordre établi partout, le duc de Guise s'enferma dans la ville

Digitized by Google

avec une garnison de 4 500 hommes d'infanterie, 444 chevaux et 900 gens d'armes.

Cependant l'armée ennemie était arrivée à Forbach et avait campé à Boulay; l'empereur malade de la goutte, s'était retiré à Thionville, laissant le commandement en chef au duc d'Albe.

Le 17 octobre au soir les Espagnols descendirent aux Etangs, à trois lieues de Metz, et le 19 toute l'armée impériale, sous les ordres du duc d'Albe, capitaine général, et du marquis de Marignan, colonel des gens de pied italiens, se trouva en vue de la ville de Metz.

Le même jour le duc d'Albe s'avança jusqu'à Belle-Croix pour examiner la ville et envoya des détachements faire une reconnaissance; le duc de Guise averti fit sortir un corps d'arquebusiers qui rencontra les ennemis sur le chemin de la route des Allemands, tint ferme jusqu'au soir, malgré l'infériorité du nombre, et força les assaillants à se replier.

Le lendemain les assiégeants furent aperçus couronnant le mont Châtillon, où ils établirent leur camp qui s'étendait jusqu'à Grimont, et posèrent leur artillerie. Ils demeurèrent ainsi jusqu'à la fin du mois sans faire aucune démonstration contre la ville. Le duc de Guise profita du loisir qu'ils lui laissaient et continua avec une nouvelle activité les travaux de défense aux remparts; et, comme il ignorait le point qui serait attaqué, il distribuait les réparations par tout le côté qui faisait face aux ennemis.

De plus des sorties fréquentes harcelant les assiégeants, surveillaient leur position et troublaient leur repos.

Cet intervalle de dix jours que le duc d'Albe perdit, fut précieux pour la ville. Il est difficile de s'expliquer une telle lenteur chez un général aussi expérimenté: il avait à sa disposition 14 000 hommes de pied et 4 000 chevaux, et pouvait de suite commencer la tranchée; son inaction

Digitized by Google

donna lieu à l'accusation de trahison, qui est difficile à accueillir sur la seule autorité d'un chroniqueur crédule.

Enfin le 31 octobre les troupes espagnoles et italiennes descendirent de leur position vers Belle-Croix qu'elles occupèrent, malgré une assez vive escarmouche, et les pionniers, au nombre de 5 000, commencèrent la tranchée.

Mais battus par l'artillerie des remparts et par les pièces qu'on avait placées sur les églises, reconnaissant que la fortification de ce côté était dans un état de résistance menaçant, ils délogèrent secrètement le 2 novembre, et, harcelés par le duc de Guise, qui avait démasqué leur mouvement, allèrent prendre poste en regard de la porte Moselle, depuis le pont de Magny jusqu'au lieu où étaient autrefois situées les abbayes de Saint-Arnould et de Saint-Clément, laissant le seigneur de Brabançon, avec quatre régiments allemands et 3 000 chevaux, sur le mont Châtillon, où il demeura pendant tout le siége *.

Le côté que menaçait l'ennemi était le moins fortifié: toute la partie qui s'étendait de la porte Saint-Thiébault jusque la porte Scarpone était mal défendue, mal établie. On se mit aussitôt à l'ouvrage, le duc de Guise le premier; des avant-postes placés en dehors des remparts couvrirent les travailleurs et en même temps inquiétèrent les ennemis qui hâtaient la tranchée.

Pendant huit jours les deux partis en face l'un de l'autre activèrent leurs ouvrages. Les arquebusiers s'escarmouchaient entre eux, mais l'ouvrage avançait, et la défense et l'attaque se fortifiaient en même temps.

Jusque là l'entrée de la ville du côté de la France avait été libre, et il était permis aux gentilshommes français de venir se jeter dans la place; la nouvelle position de

* Son camp fut appelé le camp de la reine Marie, parce qu'il passait pour l'amant de la sœur de Charles V, qui portait ce nom (Salignac).

Digitized by Google

l'ennemi ferma à peu près complètement les passages ; au reste le duc de Guise, plein d'espoir après ses premiers succès, avait écrit au roi qu'il pouvait se passer de secours et qu'il était en état de soutenir le siége, ne lui demandant qu'un seul homme, le chirurgien Ambroise Paré qui parvint en effet à entrer dans Metz, par la trahison d'un capitaine italien.

Bientôt le marquis Albert de Brandebourg, jetant bas le masque et se déclarant pour l'empereur, vint, le 13 novembre, camper sur le mont Saint-Martin, observant la ville sur ce point et se tenant dans un état de menace continuelle, qui d'ailleurs n'eut pour résultat, pendant tout le siége, que quelques rencontres entre ses troupes et celles des Français.

Ainsi l'investissement de la ville se trouva à peu près complet vers le milieu de novembre. Après avoir assis leur tranchée et établi deux cavaliers ou élévations, destinés à dominer et à battre la place, les ennemis commencèrent à faire usage de leur artillerie le 9 au soir, saluèrent les assiégés de cinquante-six coups de canon, et le lendemain, ayant armé leurs cavaliers, redoublèrent leur feu contre le chateau de la porte Scarpone ou Champenoise, parvinrent à y pratiquer une brèche de quarante pas, et fortifièrent leur tranchée qu'ils revêtirent d'une nouvelle vers la porte Saint-Thiébault, au pied de Sainte-Glossinde.

De leur côté les assiégés, toujours opiniâtres aux travaux de réparations, pendant qu'ils assuraient leurs remparts, faisaient de fréquentes sorties par petites bandes et allaient attaquer le camp de Brabançon et celui du marquis Albert ; puis les assiégeants, dans leur tranchée, tombaient à l'improviste sur les ennemis et se repliaient chaque fois avec avantage devant des forces supérieures.

Jusqu'au 20 novembre l'attaque continua à la porte Saint-Thiébault, sans résultat apparent du côté des en-

Digitized by Google

nemis, autre qu'une position assez forte et assez inquiétante pour les assiégés.

Le 20 trois salves d'artillerie annoncèrent aux Messins quelque grand événement; c'était en effet l'empereur en personne qui arrivait de Thionville pour pousser le siége, malgré la goutte dont il souffrait fortement. Monté sur un cheval arabe il fit la revue de son armée, qui se trouvait alors au complet par suite des jonctions successives des corps arriérés. Elle était composée de 42000 Allemands, 8000 Espagnols, 4800 Italiens, 7000 pionniers et 114 pièces de canon, et en outre de 12000 hommes des troupes de l'empereur.

Charles-Quint alla se loger dans les débris de l'abbaye de Saint-Clément et dirigea les opérations de siége.

La tranchée fut abandonnée et les ennemis avançant sur la ligne circulaire qu'ils avaient décrite jusqu'alors de Saint-Julien à la porte Scarpone, s'établirent au-delà de cette porte vers une plate-forme appelée la plate-forme Sainte-Marie et en face d'une large tour qu'on nommait la tour d'Enfer *.

Tous les efforts se concentrèrent de ce côté; le 26 la muraille fut battue par 25 pièces d'artillerie qui tirèrent 1323 coups, et fut percée par trois endroits que les assiégés se hatèrent de remplir avec de la terre et des gabions.

Le 28 la tour d'Enfer céda sous le feu, un large pan de mur de vingt pieds s'écroula; les ennemis firent entendre des acclamations de joie, mais elles cessèrent bientôt, quand, la poussière et les éclats dispersés, une muraille forte et entière s'offrit à leurs yeux, se dressant derrière la tour.

Les jours suivants le feu diminua; la tranchée cepen-

* Non loin de la porte Citadelle.

Digitized by Google

dant se poursuivait toujours avec activité, mais de leur côté les Français réparaient les brèches avec avantage, et inquiétaient incessamment les ennemis par leurs sorties et leurs surprises.

Le 7 décembre l'ennemi se rangeant en ligne devant la muraille, fit mine de vouloir tenter un assaut; le duc de Guise aussitôt commanda à tous ses soldats de prendre les armes et les aligna sur les remparts, si bien que leur contenance ferme et assurée força l'empereur à renoncer à son projet. Voyant le découragement de son armée, il se retira brusquement dans sa tente, et dit : « Je suis » abandonné de mes troupes et je ne vois point d'hommes » autour de moi. »

Le siége continua ainsi jusqu'au 26 décembre; à cette époque la muraille faisait jour de tous côtés, la tour d'Enfer était à peu près ruinée, deux autres tours qui l'avoisinaient étaient également dans un état déplorable; des mines avaient été pratiquées sous les murs; les munitions menaçant de manquer, le duc de Guise avait établi une fabrique de poudre et diminué la ration de pain des soldats *; et cependant les assiégés ne pliaient pas : au contraire, animés d'une ardeur extraordinaire, décidés à mourir sur la brèche, ils faisaient une résistance acharnée, tombaient chaque jour sur l'ennemi, lui tuaient un grand nombre d'hommes et lui enlevaient force provisions; un jour même ils poussèrent l'audace jusqu'à s'avancer vers le quartier-général de l'empereur qui se trouvait à Magny.

D'un autre côté le maréchal de Vieilleville qui se tenait à Verdun avec 600 chevaux et un nombre égal d'arque-

* Après le siége, on trouva dans un grenier quarante quartes de froment et douze de riz; on les conserva fort longtemps par curiosité, et en 1744 elles existaient encore; le roi Louis XV voulut essayer quel pain donnerait le blé et en fit faire, mais le produit obtenu n'avait point de goût; ce fut le Dauphin qui le goûta.

Digitized by Google

busiers, ne pouvant se jeter dans la place, avait, dès le 22 novembre, harcelé l'ennemi par des escarmouches conduites avec beaucoup d'habileté. A Mars-la-Tour un convoi allemand attaqué par lui avait laissé 600 morts, 300 prisonniers et 100 chariots ; Conflans qu'occupaient les Espagnols s'était rendu ; une surprise concertée avec adresse avait attiré Fabrice Colonna, général de l'empereur, dans une embuscade, et les Italiens taillés en pièces s'étaient vus forcés d'évacuer Pont-à-Mousson.

L'inclémence de la saison était venue ajouter ses rigueurs aux maux que les assiégeants éprouvaient. Le froid, les pluies, sévirent avec une force telle que les Italiens et les Espagnols, qui n'étaient pas faits à un semblable climat, succombaient et périssaient en grand nombre ; les maladies avaient envahi tout le camp, et la désertion suivit bientôt et éclaircit les rangs de l'armée.

Quant aux hommes qui résistaient, obligés de travailler dans la boue ou dans la glace, sous la pluie ou sous la neige, ils étaient accablés de fatigues et de souffrances.

En face d'une situation pareille et qui ne pouvait que s'aggraver chaque jour, la retraite était le seul parti possible. Depuis longtemps les principaux généraux de l'empereur, le duc d'Albe, le marquis de Marignan, Albert de Brandebourg, lui avaient conseillé de le prendre ; mais Charles V avait toujours résisté avec opiniâtreté. Enfin le 26 décembre il dut se rendre à la nécessité : sa dernière espérance, la sape souterraine, lui avait fait défaut, le duc de Guise ayant déjoué ses mines ; il se décida à lever le siége soixante-cinq jours après l'investissement.

Cette résolution abattit singulièrement l'orgueil de cet homme jusqu'alors invincible. « La fortune, dit-il en donnant l'ordre définitif, est comme toutes les femmes, elle » accorde ses faveurs à la jeunesse, elle dédaigne les cheveux blancs. »

Digitized by Google

La retraite fut exécutée aussitôt ; cette belle armée qu'il avait ramenée d'Allemagne, s'en alla vaincue après avoir perdu trente mille des siens.

Quant aux assiégés, ils avaient seulement à regretter 250 soldats, à déplorer la mort de l'ingénieur Camille Marin, qui avait été frappé d'un coup d'arquebuse comme il sortait la tête par une meurtrière, du capitaine Favart et de vingt-deux autres officiers.

Une heure ou deux après le premier mouvement de l'ennemi, le duc de Guise jetant la vue du côté du camp de l'empereur, s'aperçut qu'il était abandonné ; étonné, il envoya dans la tranchée des éclaireurs qui ne rencontrèrent que quelques arquebusiers qui partaient.

Cependant l'empereur laissait derrière lui quelques batteries pour occuper les assiégés pendant que lui-même levait son camp le 1er janvier et se dirigeait avec 1 200 hommes vers Thionville ; le lendemain les deux camps de Brabançon et du duc d'Albe se rejoignirent et prirent le même chemin que l'empereur.

Alors, la ville étant rendue libre par le départ des dernières batteries, le duc de Guise résolut de poursuivre les ennemis dans leur retraite, et envoya un corps de troupes les prendre en queue ; mais la vue des restes du camp et des débris de l'armée arrêta son ardeur : c'était en effet un spectacle navrant ; toute la campagne était couverte de malades couchés dans une terre boueuse, de chevaux morts, de tentes, d'armes, de munitions abandonnées ; tout respirait une misère et une souffrance pitoyables ; 12 000 pains gâtés étaient restés sur les chemins.

Le duc de Guise profondément affligé, fit offrir et envoya au duc d'Albe des bateaux couverts pour le conduire avec ses soldats à Thionville ; puis il ordonna de recueillir tous les malades et de les transporter dans les hôpitaux de Metz ou dans les villages d'alentour, et les renvoya chez

Digitized by Google

eux après leur rétablissement, sous une bonne escorte et avec de l'argent pour leurs frais de voyage.

Restait cependant le marquis Albert qui était demeuré dans le Ban-Saint-Martin avec 15000 hommes pour protéger le départ des convois de l'artillerie ; on dressa quelques pièces de canon dans l'île du Saulcy, qui le forcèrent à se retirer.

Tel fut ce siége qui illustra le premier de cette famille puissante qui allait jouer un si grand rôle dans les affaires du royaume, et porta d'autre part un coup terrible à la domination de Charles V, achevant ainsi l'œuvre de la ligue de Passau qui avait détruit son inviolabilité.

Le 15 janvier une procession générale de tous les moines, de tous les princes et de tous les bourgeois fit la part du ciel dans cette heureuse victoire.

Quant à celle du roi Henri II, elle fut large et magnifique : elle fut la possession de la ville de Metz qui dès-lors cessa de fait et de droit d'appartenir à l'empire, ou plutôt de s'appartenir à elle-même.

Ainsi finit la république de Metz. Elle avait subsisté quatre siècles, pendant lesquels elle avait présenté le spectacle singulier d'une ville placée entre deux grands empires, entourée de voisins jaloux et avides, et sachant se conserver pure et intacte au milieu de tant d'ennemis qui tentaient de l'absorber.

Au reste elle devait tôt ou tard finir quand l'unité des royaumes, formée par la destruction des individualités fractionnées, se serait étendue jusqu'à elle. Institution du moyen-âge, produit de la féodalité, née de la discorde et de la division de ses souverains, la république de Metz devait toujours s'arrêter devant la concorde et l'union des temps modernes ; et bien plus, en cessant d'exister, la France était la nation qui était appelée, par l'accumulation des causes, à lui donner sa nationalité nouvelle.

Digitized by Google

Metz avait toujours été une ville française et n'avait jamais divorcé avec les souvenirs de l'ancienne Austrasie et de l'empereur Charlemagne qui, tout souverain allemand qu'il était, n'en avait pas moins laissé un nom éminemment français; sa langue était la langue française, c'était encore une grande cause d'affinité vers la France.

Enfin, dans le travail qui a suivi le moyen-âge et dont les résultats ont constitué les états modernes, la France fut toujours en voie d'agrandissement, tandis que l'empire se resserrait dans des limites plus étroites.

Ainsi la conquête de Henri II ne fut pas un accident, mais bien l'effet d'une cause dont la réalisation n'était qu'une question de temps.

Il fut heureux et glorieux pour la ville de Metz d'entrer dans le sein de la France par une victoire aussi belle.

La république de Metz avait soutenu bien des guerres, mais c'étaient des guerres dont l'argent était l'auteur et le nœud; le siége de 1552, au contraire, mettait en présence deux états et continuait la grande lutte entre la France et l'Autriche, lutte qui amena le traité de Westphalie, base du système de pondération qui soutient l'Europe actuelle.

Comme puissance politique, Metz ne perdit point à échanger sa position de ville impériale contre celle de ville française. Comme ville libre, elle fut privée de son indépendance.

Ceci est vrai: mais la république messine avait rempli sa carrière; les ressorts en étaient usés, les rouages détournés de leurs fonctions habituelles. Le pouvoir était à peu près sorti des mains énergiques qui savaient l'employer; le désordre, l'anarchie étaient proches; il était temps pour le vieux système de finir sous tous les rapports.

Il n'y a donc rien à regretter dans la république de Metz, elle a eu son existence, elle a produit ses fruits et tous ceux qu'elle pouvait produire. La Metz française d'aujour-

Digitized by Google

d'hui doit à la Metz libre du moyen-âge, sa fermeté, son courage, ses souvenirs municipaux, dont l'empreinte est gravée partout; ses habitudes locales dont la force est toujours puissante; enfin son esprit d'indépendance; plus qu'elle, elle a sa nationalité, non plus étroite, resserrée, égoïste parfois, mais grande, généreuse et féconde en idées et en hommes.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

Tableau des mœurs de la ville de Metz pendant la période républicaine.

Au milieu d'une vaste plaine chargée de riches vignobles et arrosée par la Moselle et la Seille, on voyait au moyen âge s'élever la cité de Metz, dont l'enceinte circulaire présentait, à travers le massif de faubourgs qui la masquait, un front redoutable de remparts et de fortifications *.

Vingt portes surmontées chacune d'un château et fermées par des grilles mobiles, donnaient entrée dans une série de rues ** petites, étroites, bordées de maisons aux fenêtres ogivales, aux murs flanqués de tours et de dé-

* La ville avait pouvoir et juridiction sur 265 villages, qui composaient le pays messin et se divisaient en sept circonscriptions, savoir :

Le val de Metz qui contenait	39	villages.
L'Isle	35	—
Le Saulnoy	68	—
Le Haut-Chemin	73	—
Le Franc-Alœuf	20	—
Le ban de Bazaille	4	—
La terre de Gorze	26	—

** On pense bien que ces rues n'étaient pas éclairées la nuit; cependant quelquefois et pendant la présence des empereurs à Metz, on y alluma des fanaux; au reste c'était plutôt par crainte des soldats allemands que par un luxe inconnu à ces temps.

Digitized by Google

fenses. Au milieu, la rue Fournelrue * coupait la ville et formait une artère qui en était le point central, partant d'une part de la place de la grande église et aboutissant à un large et vaste champ, planté d'arbres et qu'on nommait le champ à Saille. En deçà, un autre espace vide, la place en Chambre; et plus loin une nouvelle masse de rues et de maisons, se terminant à deux ponts, le pont des Morts et le pont Thieffroy: point de monuments et d'établissements remarquables, autres que les couvents et les monastères et le palais de l'évêque; seulement l'église de Saint-Pierre-aux-Images, et plus tard la cathédrale, dont l'aspect imposant et sévère, la flèche élégante et hardie ennoblissaient et illustraient la physionomie obscure et triste de la ville.

Dans les rues circulait chaque jour une population nombreuse et active **; chevaliers et seigneurs, bourgeois et

* C'était la rue des gens de guerre:

A qui ne déplaît cette matière,
Si aille droit en Fournelrue:
Là trouvera haubert, gorgière,
Heaulmes, peirez et lances aigues;
Epées bonnes et esmolues,
Etriers, selle, poitrail, culière,
Toute est d'armes pleine la rue.
(Poème de la guerre de 1324).

** Il est difficile et même à peu près impossible de déterminer exactement le chiffre de la population de Metz républicaine. Ce qui est positif, c'est qu'il était fort élevé; Metz perdit un grand nombre de ses habitants lors du siége de Charles-Quint, et le total était ainsi bien supérieur au chiffre de 40 000, qui fut alors la limite la plus basse de la population messine.

Les Chroniques (p. 287) évaluent à 60 000 hommes en 1457 le total des habitants, ce nombre est assez probable; pendant la guerre la ville logeait une quantité considérable de villageois. En 1445 les seigneurs de la cité firent sortir 35 000 des gens de la campagne qui s'étaient réfugiés dans la ville. — En 1473 on vit dans la ville une

Digitized by Google

manants, capitaines et soldoyeurs, abbés et moines, présentaient un amas bigarré de costumes et de caractères, d'habits et de professions. Des tableaux animés mettaient en action ces divers personnages. Ici les riches seigneurs avec une grande suite de valets, à l'air fin et superbe; les marchands au maintien plus modeste, s'entretenant de leur négoce; quelque moine prêchant la foule agenouillée devant lui; quelque procession parcourant les rues; puis le maître-échevin à la longue robe de velours noir, jetant au peuple, un jour de joyeux avènement, des pièces de monnaie, et toute l'année recueillant à son passage les marques du respect le plus flatteur, si bien, qu'à la naissance d'un enfant, on souhaitait à la mère que son fils fût maître-échevin de Metz ou tout au moins roi de France; les treize, gens puissants et redoutés, se rendant au conseil pour décider de la guerre ou de la paix; derrière, des criminels conduits devant la justice et cherchant des yeux le maître-échevin, qui n'a garde de se montrer pour leur donner lieu de réclamer son intervention. Parfois un grand tumulte produit par la nouvelle d'une entreprise du duc de Lorraine ou d'un autre seigneur des environs, les paysans des campagnes rentrant en foule pour chercher dans la cité asile et sûreté, les bourgeois courant aux armes, les paroisses assemblées pour répondre aux questions du conseil embarrassé d'une situation difficile; ou bien, pendant la paix, toute la ville se rendant, à l'appel de la Mutte, entendre aux annaux-plaids la lecture des droits de l'empereur, ou à quelque exécution saisissante, ou encore à quelque jeu de théâtre, à quelque joûte, à quelque réjouissance, enfin à l'entrée de quelque puissant seigneur, de l'empereur, du duc de Lorraine, de l'évêque.

procession de 17 000 individus, ceci rend encore plus probable le chiffre de 60 000 comme moyenne de la population.

Digitized by Google

L'étranger qui arrivait dans Metz, frappé d'entendre la langue romane dans toutes les bouches, se croyait en pays français; le soldat admirait l'aspect redoutable des murs et des remparts, la mine guerrière des habitants; le bourgeois voyait avec admiration des citoyens libres devant lui et se réjouissait de chercher en vain des serfs; le pélerin s'inclinait pieusement devant les maisons religieuses qui s'offraient à tout moment à ses regards.

L'étranger toutefois ne tardait pas à être détrompé et à apprendre qu'il était dans une ville impériale, mais libre et affranchie du pouvoir de l'empereur. Le bourgeois s'apercevait bientôt que l'indépendance extérieure des citoyens était amoindrie par la prépondérance d'une aristocratie jalouse; et le pélerin après quelque temps déplorait l'état de suspicion qui pesait sur les moines et qui apparaissait clairement dans maints atours sévères. Le soldat seul avait raison et voyait chaque jour se confirmer sa première impression.

Ainsi Metz était une ville avant tout guerrière; ensuite elle était foncièrement municipale, respectant ses institutions, les chérissant et les conservant avec la plus pieuse religion.

De là cette stabilité du gouvernement aristocratique: parfois sans doute on a vu le mécontentement se trahir par des conspirations, même par des révoltes; mais toujours le signal de l'ordre fut le retour à l'administration ancienne; administration tyrannique souvent, mais singulièrement forte et régulière.

Plus qu'aucune ville du moyen-âge, Metz fut organisée de façon à présenter à tous les intérêts, des cases bien définies, dans lesquelles ils trouvaient protection en échange des obligations qu'ils contractaient.

Le conseil de la cité veillait sur tous, étendait son investigation salutaire, quoique souvent incommode, sur

Digitized by Google

tous les points, et tenait dans la main les fils du vaste réseau que formaient entre eux les citoyens; il manquait là, il est vrai, l'indépendance domestique, mais elle était remplacée par la sécurité et la tranquillité.

On devenait citoyen de Metz, soit naturellement par la naissance, soit par mariage avec quelque bourgeoise de la ville, soit par le consentement du conseil et de la communauté, en compensation de services rendus à la ville; soit enfin par un séjour d'un an et un jour suivi également de l'approbation des bourgeois.

Le citoyen était ou noble ou roturier et avait sa place dans un des paraiges, ou simplement dans la généralité des bourgeois.

La noblesse des membres des paraiges * n'était pas

* Voici quelques chiffres sur la composition des paraiges à diverses époques : les membres représentent les chefs d'hôtels, aussi plusieurs noms se reproduisent, appartenant à des citoyens d'un même paraige :

	1388	1399
Porte Muzelle	22	37
Jurue	28	36
Saint-Martin	18	31
Port-Saillis	25	37
Oultre-Saille	35	32
Commun	27	74
	155	247

L'année 1399 semble avoir été le point culminant de la puissance des paraiges; après, le nombre des individus qui les composaient, décroît d'une manière sensible, ainsi que le prouve le tableau suivant :

	1440	1527
Porte Muzelle	20	4
Jurue	18	4
Saint-Martin	11	3
Port-Saillis	19	2
Oultre-Saille	9	2
Commun	32	10
	109	25

Digitized by Google

entièrement semblable à celle des seigneurs d'Allemagne ou de France; les nobles de Metz n'avaient point de titres, ne possédaient ni duchés, ni baronnies, ni comtés. Toutefois hommes riches et puissants, menant grand train et tenant grande maison, feudataires pour la plupart du duc de Lorraine, créés chevaliers par le roi de France ou l'empereur, ayant blasons et armoiries, ils portaient des noms dont l'illustration continue forme une ligne brillante dans l'histoire de Metz; parmi eux on distinguait les Dex, les Raigecourt, les Roussel, les Heu, les Gournais, les de Vy, les Renguillon et tant d'autres qui furent de père en fils possesseurs de l'échevinage et des premières charges de la république.

En dehors des paraiges était la bourgeoisie composée des marchands, parmi lesquels se recrutaient les comtes jurés, les amans, et qui envoyaient également leurs représentants au conseil de la république; riches pour la plupart, à la tête d'une famille à laquelle l'illustration manquait plutôt que la fortune, possesseurs de maisons et en cette qualité revêtus du titre et des avantages de chefs d'hôtel, les bourgeois proprement dits tendirent incessamment à se rapprocher de la noblesse et à forcer l'entrée des paraiges; vers les commencements de la république ils formèrent le paraige du Commun; plus tard, ce paraige ayant pris tout-à-fait rang avec les autres, ils s'efforcèrent de trouver leur place parmi les anciennes familles.

Au-dessous d'eux les artisans étaient constitués en métiers au nombre de dix *, qui étaient réglementés par un grand-maître assisté de dix assesseurs, chargé de juger les querelles et les discussions qui s'élevaient entre les membres

* C'étaient les boulangers, les pauxeurs, les lainiers, les charpentiers, les maçons, les bouchers, les febvres, les vignours, les tanneurs et les corviziers.

Digitized by Google

des corporations. D'autres moins importants étaient dirigés par des maîtres particuliers.

Cette association des artisans devint bientôt une puissance redoutable qui chercha, sinon à contrebalancer, du moins à contrôler les paraiges.

Leur force était grande : ils formaient à vrai dire le fond de la défense de la ville; à chacun des métiers était attribué un rempart qu'il était chargé de défendre ; aussi se réunirent-ils souvent en assemblée, délibérant des affaires publiques à l'encontre du gouvernement ; et bientôt ils réclamèrent, à l'exemple des paraiges, une bannière pour chacun d'eux.

L'aristocratie attaquée songea à briser cette puissance rivale ; en 1336 le grand-maître fut aboli, et en 1382 les métiers eux-mêmes furent dissous et dispersés.

Les moines formaient le dernier élément de la cité, élément dont les membres composaient une classe à part, et qui avait des intérêts et des espérances le plus souvent opposés à ceux des citoyens. Le clergé de Metz nombreux, avec ses quatre ordres, ses monastères et ses couvents, était un corps considérable et puissant; à sa tête l'évêque de Metz comptait parmi les grands seigneurs de l'Allemagne; mais ses rapports avec la cité allèrent de plus en plus en diminuant et en s'affaiblissant, si bien qu'une fois le conseil, pour savoir quel était le nom de l'évêque alors en possession du siége, se vit forcé d'en écrire au chapitre de la cathédrale. Parmi les abbés on distinguait l'abbé de Gorze dont le bénéfice était des plus riches et des plus importants.

Le poète Fortunat, dans la relation poétique qu'il fit d'un voyage à Metz, lui donna le surnom de *la Délicieuse;* sous Charlemagne c'était la grande cité, la patrie de Garin le Lorrain, un des héros des romans de geste, et un des preux de la table ronde ; plus tard on l'appela Metz la Riche ; et de fait elle avait bien droit à cette appellation,

Digitized by Google

car elle renfermait dans son sein de grandes fortunes : aussi l'argent était-il le fond des relations commerciales de la cité.

En 1190 l'évêque Bertram établit ou plutôt confirma les changeurs qui étaient admis à la table des changes, moyennant une redevance de vingt-et-une livres messines par an ; leur nombre ne fit que s'accroître : en 1406 il était de soixante. Il se fabriquait également une grande quantité de monnaie à Metz : de 1406 à 1418 il fut monnayé 21 177 marcs d'argent *.

Quant au prêt de l'argent, il était la principale source de l'influence de Metz ; les bourgeois, comme on l'a vu, étaient créanciers des ducs de Lorraine et de Bar et de leurs feudataires pour des sommes considérables ; et la grande arche de chaque paroisse, destinée à renfermer les actes passés devant les amans, contenait de grandes richesses souvent annihilées par la guerre dont elles étaient la cause.

Les lombards, ces banquiers du moyen-âge, cherchèrent à pénétrer dans une ville qui leur offrait de si grandes ressources ; d'abord on leur en défendit l'entrée, bientôt on se relâcha, et sur la fin du XIII^e^ siècle, en 1299, le droit de bourgeoisie fut accordé à Georges Detriers ** et à son frère, tous deux lombards. Ils prirent domicile sur les Murs et attirèrent par leur exemple leurs compatriotes qui obtinrent facilement permission de s'établir prêteurs sur gages ; puis, par la suite, ils fondèrent une sorte de mont-de-piété fort utile aux citoyens messins. La ville commença par imposer les lombards ; bientôt en 1429, elle s'associa pour moitié dans leur commerce, et enfin l'année suivante, en 1430, elle prit le mont-de-piété entièrement à son propre compte

* L'évêque avait le droit de battre monnaie ; mais, en 1376, Thierry de Boppart vendit à la ville son droit. (Preuves de l'Histoire de Metz — 4 — 306.) Il ne fut racheté qu'en 1555 par Robert de Lenoncourt, à la faveur de la révolution qui s'opérait alors.

** Preuves-3-255.

Digitized by Google

et l'exploita par un agent, lequel fut naturellemant un lombard.

Le duc de Lorraine étant venu visiter Metz en 1492, s'étonna de la trouver si riche, tandis que la plupart de ses villes et de ses gentilshommes étaient ses débiteurs; à quoi il lui fut répondu que les lombards de son pays le ruinaient et le dévoraient, tandis que ceux de Metz enrichissaient les habitants par les facilités qu'ils leur offraient, et la ville par les bénéfices qu'elle en retirait.

Les Juifs eux-mêmes repoussés dans le moyen-âge par toutes les nations, trouvaient un asile à Metz, qu'ils payaient au prix de trente-quatre deniers auxquels ils étaient taxés à leur entrée dans la ville; toutefois en 1365 ils en furent chassés par les magistrats qui attribuèrent à leur présence la destruction, par le tonnerre, de vingt-deux maisons en Jurue où ils habitaient.

On comprend que l'usure, cette suite inévitable du commerce de l'argent, dut se glisser au milieu des transactions si fréquentes auxquelles elle donnait lieu : toutefois elle y fut rare, et la haine qui la poursuivit la rendit moins dangereuse et moins audacieuse.

Quant aux ressources pécuniaires de la ville, elles se composaient principalement des produits de la maltôte, des deux tiers des amendes (le troisième appartenait aux treize), de la location des moulins et du droit de tonneu, c'est-à-dire du droit que les marchandises payaient à leur entrée dans Metz *.

L'industrie se développa parallèlement au commerce de l'argent, mais sur une échelle bien moindre et bien plus restreinte : les Messins, gens d'exclusion, semblent avoir craint le contact trop fréquent des pays voisins, et ne s'attachèrent qu'à se procurer au dedans les mar-

* Le tarif se trouve dans les Preuves de l'Histoire de Metz, t. 3, p. 172.

Digitized by Google

chandises et les denrées qui leur étaient nécessaires. Au reste ils y parvinrent, et par des mesures sages et prudentes s'assurèrent une abondance constante.

L'industrie fut d'abord favorisée par les moines qui s'attribuaient sur les ventes un certain droit, ainsi ils ouvraient des foires sur lesquelles ils percevaient un impôt; un dixième sur les produits de la pesée de la laine appartenait à la collégiale de Saint-Thiébault. L'évêque possédait des salines à Vic et exploitait le commerce du sel.

Bientôt les bourgeois entrèrent avec ardeur dans la voie qui leur était ouverte, les foires prirent de l'accroissement, celle de mai qui durait trois jours avait une certaine importance; ils allèrent à Paris, à Francfort chercher les produits de ces grandes cités; et ce n'était pas toujours chose facile, les seigneurs ennemis de la cité tenant la plupart du temps les chemins, et tombant sans pitié sur les bourgeois; d'autre part les magistrats eurent soin d'entretenir le mouvement, les marchés furent déclarés francs et libres de tous droits, les poids et les balances furent soigneusement étalonnés; il en existait même de publiques auxquelles on était parfois obligé de recourir; enfin certaines villes de l'empire telles que Francfort, Nuremberg, Thionville, Aix-la-Chapelle, furent relevées du droit de tonneu et reçurent la faculté d'entrer leurs marchandises sans payer aucun impôt.

Sous ces heureuses influences, Metz se couvrit de boutiques et de magasins; mais il lui manqua constamment la base du commerce, l'échange; la ville avait fort peu d'industries qui lui fussent propres et qu'elle pût offrir aux autres cités.

Le commerce de laine cependant avait pris des proportions assez larges, tellement que des primes étaient affectées à la sortie. Il se fabriquait également beaucoup de bière à Metz.

Digitized by Google

Il est regrettable que la ville de Metz n'ait pas profité de sa position limitrophe entre deux grands pays, et de sa puissance financière pour devenir une ville commerciale, au niveau de Francfort, par exemple. Elle se contenta de sa table des changeurs et de sa maison des lombards, elle eût pu aspirer à un but plus large, à un résultat plus fécond. Quoi qu'il en soit, son commerce tel quel, suffit pour lui amener de grandes richesses; le luxe, on le comprend, en fut la première suite et il en vint à un point tel, qu'on fut obligé de le réprimer.

Par un atour du mois de mai 1306, on régla le prix des joyaux que l'on pouvait donner aux femmes qu'on voulait épouser, et par un autre atour de décembre 1353, tous présents aux époux furent prohibés.

Quant à l'agriculture, elle ne pouvait manquer de prospérer dans un pays aussi fertile que le pays messin: la vigne était cultivée avec un grand soin *, les vendanges étaient ouvertes aux temps fixés par les magistrats, et c'était pour les Messins un événement d'importance; toutefois on conçoit que les guerres fréquentes qui forçaient les villageois à abandonner leurs champs et leur culture, les dévastations qui en étaient la conséquence inévitable, durent mettre obstacle à l'accroissement de l'agriculture: aussi les lois de la cité, lois souvent renouvelées, défendaient l'exportation des vins et empêchaient les tonneliers d'accompagner les étrangers qui venaient dans la ville pour en acheter.

Les mœurs des citoyens étaient naturellement différentes selon la classe à laquelle ils appartenaient; la démarcation était certainement bien tranchée et bien accusée, mais le contact fréquent entre les nobles et les bourgeois, résul-

* En 1338, il fut ordonné d'arracher les plants de vignes de grosses espèces; cette injonction fut renouvelée en 1340, 1392 et 1395.

Digitized by Google

tant des dangers communs et de la participation plus ou moins directe de chacun à l'administration de la ville, effaça jusqu'à un certain point la grande séparation qui existait partout ailleurs entre la noblesse et la bourgeoisie; d'ailleurs cette couleur de république qui faisait l'orgueil de la cité de Metz avait un certain reflet sur les idées et la conduite réciproque de ses enfants.

Aussi, et en dehors de la politique, on ne voit pas la noblesse presser sur la bourgeoisie et étaler à son égard une insolence et une impudence qui dans tout le moyen-âge étaient droits de seigneurs.

Il est vrai qu'à Metz les nobles étaient moins illustres, et les bourgeois plus puissants qu'en France ou en Allemagne; de plus leur origine était commune, tous étaient gens enrichis par le commerce et l'industrie et le prestige du nom n'avait plus la même influence, par cela même qu'il n'avait plus la même pureté.

Une classe qui manquait à peu près à la ville de Metz, était celle des manants, c'est-à-dire des individus privés de tous droits politiques et sociaux. Il y avait bien ce qu'on appelait le petit peuple, le commun, mais il n'était guère qu'une déviation de la bourgeoisie et les individus de cette partie de la société messine avaient leurs droits reconnus et maintenus, et une sorte de dignité que leur valait le nom de citoyen de Metz.

La noblesse se distinguait par des mœurs plus aventureuses que celles des bourgeois; pendant que ceux-ci restaient dans leur échoppe obscure, derrière leur comptoir crasseux, amassant des richesses, les nobles s'en allaient bravement faire la guerre au service de quelque puissant seigneur, gagnaient les éperons de chevaliers, puis revenaient combattre pour l'indépendance de la patrie, dès que le duc de Lorraine avait fait montre d'hostilités envers elle; quelques-uns suivirent les croisades, mais le nombre en

Digitized by Google

fut restreint, ces sortes d'entreprises dépassant la mesure de témérité des nobles messins; plusieurs suivant l'exemple que leur donnaient les pillards des pays voisins, battaient les chemins, détroussant les paysans, rançonnant les voyageurs, et faisaient de toute rencontre profit et butin.

A l'intérieur, la vie des jeunes gens nobles était licencieuse et déréglée; au reste ceci leur était commun avec la jeunesse bourgeoise. En général une grande débauche régnait dans la ville, tous les jeunes gens couraient les tavernes, jouaient aux dés, aux cartes, malgré la proscription dont les atours avaient frappé ces jeux dangereux.

En 1492 il existait une bande de libertins à la tête desquels se trouvaient deux jeunes gens, qu'ils appelaient l'abbé et le prieur des mal gouvernés. Leurs débordements attirèrent l'attention de la justice : les seigneurs treize les mandèrent par devers eux et les menacèrent de peines sévères; en dépit de cette remontrance, quelques jours après, ils furent enveloppés dans une échauffourée et condamnés à une forte amende.

Les personnages à la tête de la cité n'étaient pas à l'abri de la débauche; le conseil s'était vu forcé de défendre par un atour spécial d'offrir aux treize des présents pour les gagner à leur cause.

En 1438 on vit un treize du paraige d'Outre-Seille, nommé Jaicomin Coppechausse, noyé au pont des Morts par arrêt de ses pairs. Etant de garde à la porte Serpenoise, il se mit à jouer aux cartes et aux dés, perdit tout son argent, puis en demanda au châtelain et le garda.

Dans cette société d'une pureté de mœurs tout au moins équivoque, le rôle de la femme ne fut nullement brillant et son influence ne marqua point par des résultats heureux.

La chevalerie du moyen-âge qu'ennoblissait jusqu'à un certain point le respect pour la dame, la religion de l'a-

Digitized by Google

mour, la chevalerie ne pénétra point à Metz sous cette forme et avec cette couleur. Aussi ne voit-on aucune femme surgir au milieu de l'histoire, soit par ses vertus, soit par ses talents, soit par son héroïsme. Une seule a laissé son nom attaché à un grand événement, à la conspiration de Jehan de Landremont; Valance, demoiselle que Jennon de la Molise avait dans son hôtel et qui était cousine de sa femme, semble avoir exercé une certaine séduction sur Charles le châtelain qui voulait l'épouser: « Avint, » dit le chroniqueur, encor une aultre fois que le dit » de Landremont demanda au dit Charles en présence du » dit sire Jennon; compère, comment ferons nous de votre » femme ma commère? car si elle oye aulcun huttin elle » polrait faire bruit et clameur, et le dit Charles dist: Je » ne sai, j'en voldroye bien estre quicte, vous m'entendez » bien, vous m'en trouveriez bien une aultre en Lorraine; » et a donc que le dit seigneur Jennon lui demanda s'il en » savait point en Lorraine qui fust à son plaisir. Dist le » dit Charles: oy, je voldroye bien avoir Valance. » On voit par les paroles de Charles que la sainteté du mariage n'obtenait pas grand respect à Metz.

Les moines n'étaient pas étrangers à cette corruption générale, loin de là, ils se distinguaient parmi les premiers.

En 1481 deux moines de l'abbaye de Saint-Arnould, Jacques et Steveynon, ayant à se plaindre de leur abbé, complotèrent de le déposséder de son siége et publièrent contre lui une accusation de la dernière immoralité; il s'ensuivit un grand procès; l'abbé condamné par contumace eut gain de cause à Rome, et ses accusateurs, auxquels s'étaient joints d'autres moines de la même abbaye, furent condamnés, les uns à mort, les autres à l'exil.

En 1418, un abbé de Saint-Clément, Thiébault Louve, s'attachant à imposer à ses moines une rigoureuse discipline, faillit être empoisonné par eux.

Digitized by Google

Ceci explique les succès de frère Guillaume : « Il, dit » le chroniqueur, se monstroit par dehors être humble et » simple et par ce acquist l'amour du peuple, en les » blasmant et donnant à entendre ce qu'il volloit, par » quoy il les emut à murmure contre ces gens d'église, » disant *: Regardez ces bonnes gens, il apparoit bien » qu'ils ne veullent avoir que ung petit lieu et devot et » estre sans provenance et ne veullent avoir que se coute » jour de la vie, ils ne ressemblent mie les aultres qui » veullent avoir les grans palais et grande église mal des- » servie, grandes chambres parées, leurs grands disner, » grandes prouvenances et grandes marchandises.

» Néanmoins, ajoute la chronique, le dit frère Guil- » laume maingeoit bien de touttes bonnes choses : vol- » lailles, venaison et viandes que on lui donnoit et ne » refusoit rien de bon. »

Malgré le discrédit où étaient tombés les moines, la religion n'en était pas moins en grand honneur à Metz, les cérémonies religieuses étaient célébrées avec une grande pompe ; les processions très-fréquentes attiraient une grande foule de peuple qui s'inclinait avec respect devant les saintes images.

Le jour des palmes on faisait une procession pour remercier Dieu d'avoir délivré la ville de l'entreprise de Nicolas de Lorraine. Il y avait également fêtes religieuses à Saint-Maurice, à Saint-Victor, à la Sainte-Croix, jour auquel on plantait la croix au mont Saint-Quentin **.

La dédicace d'une église était célébrée par de brillantes réjouissances et c'était un grand et saint événement pour

* En parlant des frères Baude qui obéissaient à l'étroite observance et étaient les adversaires des quatre ordres.

** Il n'est pas parlé dans les Chroniques de la fameuse procession du Graouli, il semble dès lors qu'elle avait cessé d'être en usage.

Digitized by Google

les Messins que le baptême d'un sarasin ou d'un juif. De même la ferveur des Messins s'émut d'une exhibition de la robe du Seigneur et d'autres saintes reliques, qui eut lieu à Trêves en 1512.

En général les pompes religieuses excitaient singulièrement la piété des bourgeois; quelquefois les prêtres abusaient de cette propension pour édifier les fidèles. En 1314 un frère de Saint-François, prêchant la passion, étalait une boîte contenant des statuettes représentant les divers personnages de l'évangile et mettait en action toutes les phases de la mort de Jésus-Christ. Ainsi, quand on le clouait à la croix, on entendait retentir le bruit d'un marteau et on voyait le corps du Seigneur attaché à un crucifix, et, à la lecture de la sentence, la trompette se faisait entendre; ce sermon dramatique fit grande impression sur les assistants et émut jusqu'aux larmes les pieux spectateurs.

Un exemple plus respectable de piété fut donné par un chanoine, Jehan Peltri, vicaire de Saint-Nicolas, qui, en 1496, fit crier et vendre devant la grande église un demi-setier de vin avec un jambon salé et deux pains pour un denier, au grand contentement des pauvres gens qui accouraient en foule prendre part à cette générosité charitable.

A côté de la piété vient se placer la superstition et l'intolérance, qui trop souvent au moyen-âge la dénaturèrent et la détournèrent de son essence véritable.

Les Messins avaient grande créance dans les sortiléges et les sorciers, et plus grande peur encore des maléfices. Faisait-il mauvais temps, la récolte avait-elle été insuffisante, les vignes avaient-elles été gelées, c'était grâce aux sorciers, grâce à leur influence néfaste et mystérieuse, ou bien c'étaient quelques impies qui avaient travaillé le dimanche ou un jour de fête. Pour détruire la puissance magique et apaiser le ciel, on brûlait sur le pont des

Digitized by Google

Morts un sorcier et plus souvent une sorcière, et on condamnait à l'amende, ou on exilait les coupables d'infraction à la loi religieuse.

Les mortalités qui furent malheureusement très-fréquentes à Metz étaient également attribuées à des influences surnaturelles. En 1462 on prétendit avoir vu en l'air des brandons de feu sillonner le ciel et entendu un grand tumulte de gens se battant entre eux.

L'absurde accusation de l'empoisonnement des fontaines qui eut tant de crédit au moyen-âge, ne manqua pas à Metz et alluma des bûchers où furent sacrifiés des gens bien innocents d'un crime impossible.

Au reste ces exemples malheureux ne doivent pas servir de types complets pour les mœurs des Messins, ils en furent une face, une partie saillante et la seule que les chroniques aient conservée. Il est naturel que les faits qui se traduisirent par des procès et des exécutions aient attiré leur attention exclusive. Quant aux accidents journaliers, domestiques, ils étaient trop simples pour être rapportés par des hommes écrivant sans système et sans autre but que d'intéresser.

S'il était permis de pénétrer dans l'intérieur des maisons de Metz et de saisir les citoyens dans leur vie domestique, nul doute que des tableaux consolants ne viendraient se poser en regard des événements affligeants qui nous restent.

D'ailleurs une cité comme celle de Metz n'eût jamais pu se soutenir pendant quatre siècles sans une grande force de résistance basée sur des mœurs solides et pures.

La probité des Messins ne fut jamais attaquée, et certes dans les guerres si fréquentes que leur valurent leurs richesses, les seigneurs ennemis n'eussent pas manqué d'invoquer le prétexte de mauvaise foi, s'il leur eût été possible de le faire.

Digitized by Google

La parole des Messins était sûre, leur commerce était recherché par ceux qui ne prétendaient pas à les absorber ; les rois de France, les ducs de Bourgogne tenaient à honneur d'être leurs alliés et amis.

Ainsi, à tout prendre, il y avait dans la ville de Metz des éléments de durée et d'énergie forts et vivaces ; ces éléments sont clairs et évidents dans ses institutions politiques, et certes ils durent avoir leur reflet et leur image dans les mœurs privées et domestiques.

L'administration de la justice était sagement et fortement réglementée à Metz. La justice civile était simple quant aux transactions entre les bourgeois : les échevins et les treize avaient un pouvoir non contesté ; mais en ce qui concernait les procès entre les étrangers et les Messins, de graves difficultés s'élevèrent fort souvent ; les bourgeois créanciers des Lorrains ou des Barrois prenaient gage sur les terres de leurs débiteurs et amenaient ces derniers devant la justice de Metz ; de là des conflits qui se terminèrent souvent par des guerres ouvertes. Quant à la justice criminelle, elle était singulièrement énergique ; les peines en usage, nombreuses et sévères.

La mort était appliquée fréquemment et sous diverses formes, telles que la décapitation, la pendaison, le bûcher, la roue, l'écartelement même ; elle était réservée, non-seulement pour le meurtre, mais encore pour d'autres crimes moins graves ; ainsi en 1437 fut pendu un nommé maître Jehan, convaincu d'avoir dérobé des calices. En 1490 un ouvrier, maître Cottenat, ayant frappé une statue de la vierge, fut mis au pilori et eut la tête tranchée. Le vol était généralement puni de la corde.

D'autres peines étaient appliquées à d'autres crimes ; la perte d'une main, le carcan, le bannissement, les verges. En 1455 on vit le spectacle étrange du bourreau fouettant de ses propres mains, sur le Champ-à-Seille, son fils, âgé

Digitized by Google

de douze ans, en présence de tous les enfants des écoles; deux verges furent brisées sur le corps du patient.

La loi du talion semble avoir influencé parfois les jugements du conseil des treize. En 1466 un homme accusé et convaincu d'avoir crevé les yeux à un prêtre eut les siens arrachés avec un fer rouge. Une peine assez commune à Metz était la xippe. Celui qui l'avait encourue était attaché à une poulie, placée au-dessus d'un égout assez vaste, dans lequel on le plongeait à plusieurs reprises, jusqu'à ce que les magistrats présents à l'exécution eussent ordonné de cesser.

Enfin la torture employée comme moyen de conviction, complétait la série des peines auxquelles les treize durent le respect et la crainte qui s'attachaient à leur nom.

L'inquisition qui s'établit à Metz, vers la fin du xv^e^ siècle, se signala tristement contre les Luthériens.

Au condamné qu'on conduisait à la mort il restait une espérance, c'était que quelque jeune fille vînt s'interposer entre lui et la justice, et réclamât sa grâce en l'acceptant pour époux.

Divers exemples de ce genre, qui arrivèrent à Metz, peuvent faire présumer que la mort était prodiguée par les treize et infligée à des hommes dignes d'intérêt et de commisération; que si encore le condamné parvenait à s'échapper dans une église, il était également sauvé. A Metz, comme partout, les saintes demeures étaient des lieux de refuge devant lesquels se brisait le pouvoir civil.

L'aventure d'un certain Hainzelin, en 1488, s'est conservée longtemps dans les souvenirs des Messins, attachée au droit d'asyle. Cet homme, riche orfèvre de la cité, s'étant pris de querelle avec un nommé Jehan Ernest de Cologne, et l'ayant tué de trois coups de couteau, s'enfuit aussitôt dans la grande église.

Ainsi qu'il était d'usage envers les contumaces, il fut

Digitized by Google

huché sur la pierre et sommé de se présenter ; on défendit à tous citoyens de lui donner asile et nourriture, et ses biens furent séquestrés et ensuite confisqués. Lui cependant fit venir dans l'église même une femme et insulta à la sainteté du lieu qui lui donnait asile, si bien que, ce sacrilège étant venu à la connaissance des chanoines, ils suspendirent le droit de refuge et ordonnèrent de livrer le coupable à la justice. Il parvint cependant à s'évader avec l'aide de Jehan de Landremont, et sous les habits d'une vieille femme, traversa la ville, rencontra un seigneur qui était de ses ennemis, lui demanda l'aumône, et, étant sorti par la porte Serpenoise, se réfugia à Nancy. Plus tard il obtint sa grâce et revint à Metz.

Les Messins étaient gens de plaisir, aimant fort les fêtes et les amusements. Quand ils avaient la paix avec leurs ennemis, que le ciel favorable leur avait donné le pain, ils recherchaient aussitôt les jeux avec une grande ardeur.

Outre les fêtes religieuses qui ont été énumérées, il leur restait encore de nombreuses occasions de plaisir.

Tous les dimanches il y avait danses auxquelles assistaient les nobles et les bourgeois ; le jeu de paume était en grand honneur à Metz ; il en existait un sur les Murs.

Les seigneurs allaient souvent joûter au Champ-à-Seille ou Champ-à-Panne, dans des espèces de tournois, se combattant à cheval avec l'épée et la lance, ou bien courant la bague. Des prix étaient donnés aux vainqueurs et un grand luxe était déployé dans ces solennités.

En 1445 on vit joûter onze seigneurs, tous parés de costumes magnifiques ; trois prix : un fermillet et une verge d'or, une trompette d'argent, étaient promis aux trois gentilshommes qui sortiraient vainqueurs de la lutte. Douze compagnons d'armes, couverts de costumes de femme, et montés sur de superbes chevaux, paradaient dans l'enceinte.

Digitized by Google

Le jour du mardi-gras, la ville était pleine de gens déguisés, masqués, traversant les rues par groupes en se livrant à tous les excès d'une joie folle et bruyante ; tous, seigneurs et dames, bourgeois et demoiselles, gens d'église et clercs, prenaient part à ces divertissements ; souvent quelques individus s'entendaient pour faire une cavalcade ou quelque montre joyeuse.

En 1497 on promenait par les rues un géant et une géante d'osier, hauts de quinze pieds et parés de plus riches habits, tournant les yeux et remuant les bras sous l'impulsion d'hommes cachés dans leur intérieur. Après être sortis de l'hôtel du maître-échevin et avoir parcouru toute la ville, ils furent portés à l'église et là les prêtres célébrèrent la messe et les marièrent en grande solennité.

En 1510 on fit un chariot couvert d'une voûte blanche et noire, sur laquelle était un cœur portant les mêmes couleurs. C'était le symbole de la cité. Autour étaient rangés des ouvriers faisant office de ses gouverneurs et conseillers ; puis maître Jehan, tailleur d'images, lui présenta vingt-quatre ouvriers tenant dans leurs mains des outils en bois doré : chacun d'eux venait faire sa révérence à Madame la cité et lui offrait ses services, qu'elle agréait après délibération de son conseil. Cette parade avait pour but de célébrer des réparations qui avaient été récemment faites au boulevart de la porte Champenoise.

D'autres formes de réjouissances se produisaient chaque année à pareil jour. Tel personnage de la ville aimait à amuser le peuple par sa richesse ou son imagination. Le chroniqueur Philippe de Vigneulle décrit une invention de lui-même dont il illustra le carnaval de l'année 1511.

Les noces des personnes nobles et puissantes étaient également l'occasion de grandes réjouissances, auxquelles participait le menu de la cité, tout au moins comme spectateur. On conduisait les époux avec un cortège magnifique

Digitized by Google

de parents et d'amis et au son des instruments, tels que les violes, les rebecs, les timballes. Quelquefois de semblables événements étaient couronnés de la grâce de quelques condamnés et le bonheur d'une famille riche se répandait ainsi sur toute la ville.

Les bateleurs, les gens aux spectacles extraordinaires et monstrueux obtinrent toujours grand succès près des bourgeois avides de curiosités et de divertissements. On vit en 1504 un homme de Picardie se glisser jusqu'à terre sur une corde tendue depuis le clocher de la grande église jusqu'à la rue Fornelrue. Pareil prodige avait étonné les Parisiens à l'entrée de la reine Isabeau de Bavière.

En 1492 un bateleur d'une autre sorte avait diverti les habitants ; c'était un médecin appelé sire Sixte, qui était arrivé dans Metz pour exploiter la crédulité publique, annonçant grandes cures et merveilleuses guérisons desquelles il étalait les certificats écrits en lettres d'or et d'azur sur une longue corde, qui les offrait à la curiosité des habitants.

Pourtant ces plaisirs ne furent pas les seuls qui eurent le privilège de charmer les Messins ; d'autres plus nobles et plus dignes occupèrent leur attention et appelèrent leurs désirs : ce furent les plaisirs dramatiques, les représentations scéniques.

En 1494 trois compagnons faisant partie des enfants sans souci et revenant de la cour de Sicile, jouèrent des farces et des moralités qu'ils entremêlaient de chants et de musique.

En outre Metz se distingua par les mystères qui furent joués dans ses murs et qui lui appartinrent en propre, tant par les auteurs qui les composaient que par les acteurs qui les représentaient.

La place *en Chainge* et quelquefois celle *en Chambre* étaient les lieux où se donnaient ces représentations qui

Digitized by Google

attiraient une grande foule de peuple et duraient plusieurs jours de suite.

Les frais étaient souvent à la charge de quelque riche citoyen qui se donnait le royal plaisir d'amuser le peuple.

« Le 14 septembre 1412 fut joué en la place en Chainge » le jeu et révélation de l'apocalypse saint Jehan, et fut » joué bien solennellement et en grand triomphe. »

A cette époque les mystères n'étaient guère connus qu'à Paris, Limoges et un petit nombre de villes importantes. Metz eut donc en partie l'honneur de donner l'élan en France à ces commencements de l'art dramatique, dont les résultats heureux dans le présent devaient encore avoir une grande influence dans l'avenir.

Il ne semble pas que la forme du théâtre de la place en Chainge ait différé de celle des autres théâtres de la France.

Ainsi, un échafaud en planches sur lequel un dragon à la gueule rougeâtre et enflammée tenait lieu de l'enfer, et une plate-forme plus élevée, de ciel : telle était la scène où les Messins voyaient avec passion paraître : Dieu le père, Dieu le fils, les Apôtres, les Juifs, et se dérouler les divers drames de l'Evangile.

Le jeu de 1412 fut suivi d'autres non moins solennels.

En 1420, au jour de la saint Privez, fut jouée la vie et légende de saint Vy, sous la dédicace duquel Metz avait une paroisse. L'auteur de ce mystère était frère Joffroy, ministre de la Trinité ; le curé de Saint-Vy donna quarante sols pour partie de la dépense.

En 1425 eut lieu le jeu de saint Victor ; en 1434 celui de sainte Catherine qui dura trois jours ; en 1437, au mois de juillet, celui de la passion, qui fut un des plus remarquables.

Un prêtre qui représentait Dieu le fils, faillit perdre la vie, ou plutôt fut saisi d'un évanouissement subit pendant

Digitized by Google

qu'il était en croix. Un autre, qui avait le rôle de Judas, courut un danger plus sérieux, en se pendant avec trop de vérité dramatique. Ce mystère dura quatre jours.

La même année, en septembre, fut représentée la destruction de Jérusalem où l'on vit un décor figurant l'aspect de la cité sainte; chose rare dans ce temps où l'imagination des spectateurs faisait tous les frais de mise en scène.

En 1468, à la Pentecôte, on représenta dans la cour des grands prêcheurs la vie de sainte Catherine de Sienne: ce mystère eut un succès que n'ont plus souvent les représentations modernes.

« Et portait le personnage de sainte Catherine une fillette *, aigée de environ dix-huit ans, laquelle était fille » à Dediet le vairier du Four-du-Cloître, et fit merveilleusement bien son devoir au gré et plaisir d'ung chescun. » Touttesfois avait ladite fille vingt-trois cents vers de personnaige, mais neantmoins elle les sçavait tous sur le » doigt; et parla cette fille si vivement et piteusement » qu'elle provoqua plusieurs gens à pleurer et estait agréable » à toutes gens, et à l'occasion de ce, fut cette fille richement mariée à ung gentilhomme, soldoieur de Metz » appelé Henry de Latour qui d'elle s'enamoura par le » grand plaisir qu'il y print. »

La dame Catherine Baudoche avait pris à ses frais cette représentation.

Un essai plus littéraire fut tenté en 1501 par l'évêque de Metz, sur le goût des Messins pour le théâtre.

Le 31 janvier il fit jouer dans la cour de son palais un jeu « tout en biaul latin aorné, nommé Terencius, » auquel assistaient tous les chanoines de son église, les prêtres de la ville, les bourgeois et même le menu peuple;

* Ce fait est remarquable en ce sens qu'il n'était pas habituel aux ecclésiastiques de jouer avec des femmes.

Digitized by Google

mais ce dernier gâta toute la solennité, car trouvant assez peu de charme à « ce biaul latin, » qu'il ne comprenait pas, « especiallement ceulx d'outre la rivière de Saille *, » il se mit à clamer, à se mutiner, et force fut à l'évêque d'interrompre le spectacle qu'il fit recommencer le lendemain, mais à huis clos et en compagnie choisie de clercs et de gens d'église.

Le troisième surnom qui désigna Metz au moyen-âge, lui fut donné par Corneille Agrippa, docteur de Cologne qui, nommé d'abord orateur de la cité, se vit bientôt forcé (en 1524) de se retirer, ayant commis l'imprudence de froisser les opinions populaires à l'endroit des maris de sainte Anne ** et de défendre une jeune paysanne accusée de sorcellerie. En partant il lança contre la ville l'imprécation de marâtre des sciences.

Quoique fort peu littéraire, Metz n'avait point mérité d'être signalée comme une ville ennemie des lettres et des sciences. Au reste les bourgeois occupés à s'enrichir ou à se défendre, n'avaient guère de temps et de zèle pour l'étude qu'ils laissaient aux moines. Ceci, on le sait, n'était pas particulier à Metz, c'est l'histoire de tout le moyen-âge.

Quelques écoles parmi lesquelles l'école des Célestins, offraient aux jeunes gens une certaine instruction, mais elles étaient peu fréquentées, abandonnées aux prêtres et négligées des magistrats.

Parmi les hommes qui illustrèrent Metz par leurs ouvrages, on peut citer : Richer, abbé de Saint-Martin qui mourut en 1153. Il écrivit en vers la vie de Saint-Martin et a laissé une grande réputation de talents et de sainteté.

Gauthier ou Caraldus, archidiacre et écolâtre de la

* C'était probablement là que demeuraient les ouvriers et les artisans.

** Il prétendait qu'elle n'avait pas eu trois maris comme on le croyait généralement.

Digitized by Google

cathédrale vers l'an 1140. Il fut placé à la tête des écoles de Metz et composa un poème ou roman en vers, intitulé *le Mappemonde* *.

Hébert ou Hébers, moine de l'ordre de Cîteaux qui florissait à la fin du XII^e^ siècle ; il traduisit *le Dolopathos* ou roman des sept sages.

Hugues de Metz, dominicain, qui enseigna la théologie à Paris, vers la fin du XIII^e^ siècle.

Pierre et Jacques Perot qui se distinguèrent à l'université de Paris au commencement du XIV^e^ siècle.

Ces hommes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous étaient tous des moines ; la bourgeoisie ne produisit des écrivains que plus tard, mais ce furent les plus sérieux et les plus utiles, sinon les plus savants et les plus diserts ; ce furent les chroniqueurs.

Entre eux tous Jean Aubrion, citoyen important de la cité, vit et consigna les faits arrivés de 1464 à 1501.

Le dernier fut Philippe de Vigneulles, bourgeois et marchand, qui a laissé la chronique la plus complète et la plus élégante.

Parmi les ouvrages des prêtres, on compte deux chroniques, celle de Saint-Vincent, qui finit en 1279, et l'histoire de Metz du curé de Saint-Euchaire.

Un fait important pour l'histoire littéraire du moyen-âge est celui de la traduction, en langue vulgaire, de la Bible par les Messins au milieu du XII^e^ siècle, près de trois cents ans avant la réforme.

Les citoyens de Metz, malgré leur peu de culture eurent cependant leur verve poétique qu'excitaient surtout

* Ce poème publié à ce qu'il paraît en 1145, est le premier ouvrage qui ait paru en français ou en langue romane. Le plus ancien ouvrage français, est l'histoire des ducs de Normandie qui date de 1160. Metz a donc la priorité.

(Bégin. Histoire des sciences et des lettres dans le pays messin, 248).

Digitized by Google

les insuccès du duc de Lorraine dans ses entreprises contre eux.

Voici un échantillon de leur poésie lors du siége de 1444.

La complainte d'ung jonne compaignon détenu prisonnier de Lorraine vers les bains de Plumière, ou vers Lucey en Bourgoigne, ou Espinal où il y a bains chaults.

Adieu! adieu! mon peire souverain:
J'ai faict une follie, je le scai de certain.

J'ay laissé nostre ville garnie de blans pains,
Et la belle rivière où on fait les chaults bains,
Ces bons vins de Borgoigne, ces vins de Saint-Porsains,
Ces grosses anguilles au bel verjeu de grains
Et ces belles pucelles servant devant les bains.
Je suis venus en Mets pour gesir sur l'estrain,
Pour boire de l'yawe froide et maingier du noir pain,
Par les seigneurs de Mets qui font souvent l'essay
De leurs grosses bombardes: j'en suis en grant esmay.
Les faulses collevrines tuent les hommes sains.
Si j'estoye en nostre ville et fusse saulf et sains,
Il seroit bien grant maistre qui me voyroit demain,
Au pays par deça, ne avec les Lorains:
Jamais n'y aresteroie, foid que doye saint Germain.

Adieu! adieu! mon peire souverain:
J'ai faict une follie, je le scai de certain.

Quand le roi de Sicile fut obligé de lever le siége, on fit la chanson suivante:

Par Dieu roy de Secille,
Tu t'es mal advisé,
Quant tu vins devant Mets,
Ceste noble cité,
De panre les forteresses,
Et laisseir la cité.

Digitized by Google

Les bons seigneurs de Mets
Ont la chose advisez;
S'ont abaitu leurs bourgs,
Rellevé leurs fossez.
Tu ais fait vendangier
Les vignes et as eu les bleids :
Tu cuydoies moult affameir la cité;
Mais la mercy à Dieu, encor avons assez.

Quans tu vins de Lorraine devant Metz la cité,
Il l'estoit de besoing pour tes gens gouverner :
Tu cuydois par maistrie tantost avoir les cleifs
Ce Mets la garnie, celle noble cité;
Mais la mercy à Dieu, tu en es bien gardé,
Tu estoies subject à la cité de Metz
De grande ancienneté, comme il pairait par lettre
Bien faicte et bien scellée.

Au roi de France avois donné à entendre;
Mais quant il ait veu la vérité,
Du pays s'a parti et s'en est retourné :
E gentil de France, adieu, soyés rendus,
Et le gentil daulphin qui vous a recondus;
Le gentil séneschaul d'Anjou,
Homme d'honeur et de bonne conscience,
Comme il l'ait démonstré,
Au pays par deça, Dieu le veulle honoreir.

Par Dieu, roi de Secille,
Tu t'es mal advisé, etc.

De même en 1490 on composa dans la guerre contre le duc de Lorraine, de nouvelles chansons, dont voici la principale :

Vive Bourgongne! vive Austriche!
Vive Mets! la noble cité,
Et confonde ces Lorains chiches
Remplis de toute iniquité.

Digitized by Google

Francs Borguignons de tout costé
Renforcez vostre hardiesse,
Affin qu'on puist toujours crier :
Vive Bourgongne, Austriche et Mets !

Gentil Loys, vaillant de Wauldres,
Jehan de Vy, bon bourguignon,
Et le bien armé Alveralde,
Jehan Barbiès, Bastard Cordon,
Le capitaine Blancheron ;
Acompaigné du chastellain ;
Souvenés vous du bourguignon
Qui mourut entre les Lorains.

Lorains, vous vous monstrés vaillans
Au saillir de nostre avant garde ;
Pour vous, nous somes assez de gens
Si vous n'estes bien sur vos gardes.
Car nous avons vaillans gens d'armes.
Et piettons bons aventureux,
Lesquels vous passerons vos bardes :
Là demeurront les malheureux.

Qu'avés vous eu pensée de faire,
A vous tenir sur Sainct-Quentin ?
Vous ne nous pouvés rien meffaire
Ne gaingnier de nostre butin.
Si vous vous trouvés au huttin,
Vous en aurés la peau usée :
On dit en ung commun latin,
Commencement n'est pas fuzée.

Cuidiés vous avoir fait vaillance
D'aller abattre nostre justice ?
C'est à ung prince poure vengeance
Que de soy mestre à tel office.
Craignés les gens du duc d'Austriche,
Que pas ne tombiés en leurs mains ;

Digitized by Google

Car ils vous feront tel service
Que joyeulx seront les Messains.

L'on vous fera faire raison,
Dont à la fin serés perdus.
Faictes guerre sans trahison :
Qui aultrement fait, est déceus.
Il y ait dix sept ans et plus
Que vous faillist vostre entreprise,
Et fustes rechassez tout nuds
De nos gens en pure chemise.

En sortant hors de vostre embusche,
Vous nous donnés beaucop d'allarmes :
Il ne convient pas qu'on nous huche,
Car nous avons vaillans gens d'armes.
Le chastellain, armé en armes,
Pour vous vouloir faire vergongne,
Rompist sa lance sur vos gens d'armes,
En recriant : vive Bourgongne !

Vous vinstes pour prendre nos vaiches
En traversant nostre ripvière ;
Mais vous trouvaistes des estaiches
Qui vous firent tourner arrière.
Vous estes sans croix, sans banniere,
Pour cuidant fouller nos piétons.
Ils vous eussent tous mis en biere
Si vous n'eussiez monstré tallons.

Le noble vaillant capitaine
Qui de Wauldres porte le nom,
Vous fist une mortelle paine,
Saulve touttes fois correction.
Il receut bien des horions ;
Ce fut de vos avants coureurs.
Mais, comme ung vaillant champion,
Il demoura victorieux.

Digitized by Google

Lorains, nous sommes esbahis
Quelle chose venés cy faire,
Veu qu'à présent, n'avez amis
Qu'à ceste heure vous veuillent bien faire.
Laissés en paix les débonnaires
Seigneurs de Metz, noble cité,
Lesquels ne veuillent à nulluy guerre,
Si non que vivre en amitié.

Vous nous venés tousjours pointillant,
Comme on fait l'asne à l'aiguillon.
Il faut que nous soyons deffendant,
Veu le bon droit que nous avons.
Laissez nous en paix, vous laisserons
Chacun se tire à sa chacune;
A nulluy piller n'entendons,
Car ce n'est pas nostre coustume.

Prince, vrai Dieu qu'est tout puissant,
Mettés la paix aux deux parties,
Affin que chacun soit content.
Très-humblement je vous supplie,
Glorieuse vierge Marie,
A ce voulcissiés tenir la main.
Affin que nulluy ne périe,
Tant les Lorains comme les Metsains.

Cette manière de se venger d'un ennemi dangereux, donne quelqu'avant goût de la satyre Ménippée.

Philippe de Vigneulles rapporte ces vers qu'il avait écrits en 1511 sur un personnage représentant la jeunesse dans un jeu de carnaval :

Je suis nommée dame Jonnesse
Qui de chascun suis désirée,
Mais quant l'homme échait en vieillesse
Toutte sa joie en est volée.

Digitized by Google

Et ceux-ci sur un petit fou qui accompagnait la jeunesse :

Dame Jonnesse tient en ses sacs
Maints follets sans que on la voye
Quant elle a fait tous ses éclatz,
Sans m'ettonner, s'en va sa voye.

Ces vers, tout pauvres qu'ils sont, prouvent du moins que les Messins n'étaient pas aussi barbares que le prétendait Corneille Agrippa.

Les chroniques nous ont transmis le nom d'un enfant de Metz, qui semble avoir eu grand succès, par son esprit, ses rimes et ses farces joyeuses. Il se nommait Jehan Mangin et était couturier de son métier.

« Il estoit bon danseur et encor meilleur chanteur et » estoit un grand jueur de palme et fort habile de son » mestier, et, pour en parler brief, c'estoit un second » maistre François Villon de Paris et encor plus comme » je croy, que ne fist jamais le dit François, car jour- » nellement il juoit, il rimoit et composoit faircs et » esbaitemens, tant sur luy comme sur les aultres et » estoit l'homme pour tous resjoir ung pays. »

Comme Villon, il avait de grands vices, était débauché, joueur, querelleur, fréquentant la compagnie des enfants perdus de Metz ; il fut emprisonné plus de quinze fois et égaya sa captivité en composant force chansons, virlets, farces et ballades.

Accusé de violence par une jeune fille de douze ans, il s'échappa sous des habits de femme et fut banni de la cité *.

* Quant aux sciences, voici ce qu'en dit M. Bégin, dans son histoire, page 320 :

« Il paraît aussi qu'à Metz quelques personnes s'occupaient des sciences. On conserve, dans les archives de l'hôtel de ville, une quittance donnée

Digitized by Google

Enfin l'imprimerie reçut à Metz un accueil digne de sa grandeur et conquit des esprits dévoués à sa vulgarisation et à son perfectionnement.

En 1482 le frère Jean Colini, de l'ordre des Carmes, et Gerard de Villeneuve avaient des presses établies d'où sortirent les premiers essais typographiques de la ville.

Après eux Jean Magdelane tint une imprimerie et un commerce de livres; puis en 1514 Gaspard Hochfelder, en 1525 maître Jacques qui, accusé de complicité avec Jean Leclerc, le luthérien, briseur d'images, faillit être brûlé et en fut quitte pour la perte de ses deux oreilles; et enfin en 1541 Jean Pallier et la même année Jean Pelluti.

Ces divers imprimeurs avaient conduit leur art à un degré assez élevé lors de la fin de la république messine.

Placée sur la ligne qui sépare le moyen-âge des temps modernes, l'imprimerie sembla présager au monde qui s'en allait, les gloires de celui qui allait lui succéder.

Ainsi en fut-il pour Metz; l'imprimerie y fut introduite aux derniers jours de la république messine et servit de transition entre elle et la ville nouvelle, réunie au royaume de France.

le 5 décembre 1411, par Hermann de Bure, licencié en droit canon et civil, bachelier en théologie, référendaire de la cour impériale en qualité d'exécuteur testamentaire de feu Loys d'Escoce, le physicien, de la somme de 130 liv. 12 sols messins, qui revenait audit Loys d'Escoce, tant pour pension que pour arrérages. »

On s'occupait alors d'observations astronomiques, car il y eut une éclipse en 1423 « et l'avient prononciez les maistres onze ans devant; c'est assçavoir, Jehan Fuzoris, et ung appelé le Petit-Moyne. »

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la réunion de Metz à la France jusqu'à la création du Parlement.

Le 24 janvier 1553 le duc de Guise quitta la ville de Metz, la laissant sous le gouvernement de M. de Gonnor.

Son départ fut le signal de la licence la plus effrénée dans laquelle se jetèrent les soldats et les officiers. La ville ne fut plus que le théâtre de tous les débordements d'une armée orgueilleuse d'un triomphe récent.

Les bourgeois payèrent naturellement les frais de leur joie et de leurs débauches ; ils se virent obligés de livrer leurs maisons, leurs biens à des soldats qui ne leur offraient en retour que l'éventualité d'une solde, qui d'ordinaire n'était pas payée. Leur honneur fut encore moins épargné que leur argent ; filles et femmes disparaissaient chaque jour de leurs logis, laissant des pères et des époux désolés.

Ceci dura trois mois sans que la faiblesse du gouverneur vint s'opposer à tant de scandales. Enfin le roi Henri II, non pour faire cesser un état de choses qu'il ignorait, mais pour récompenser les services de M. de Vieilleville, lui donna le gouvernement de Metz avec celui de Toul et

Digitized by Google

Verdun : ces trois villes formaient ensemble la province des Trois-Évêchés.

Ce choix fut heureux pour la ville ; François de Scepeaux, sire de Vieilleville, comte de Duretal, depuis maréchal de France, était un homme ferme, hardi, d'un esprit intègre et très-droit.

On l'a vu, lors du siége de Metz, opérer des diversions heureuses contre l'ennemi ; l'empereur Charles V, outré de colère contre lui, ne l'appelait que son *lion vulpe*.

Il arriva à Metz au mois de mai, ordonna aussitôt le payement de la solde, et commanda aux trésoriers de rembourser aux bourgeois les dettes des soldats en déduction de leur avoir. Cette mesure fut de bon augure pour les Messins qui en recevaient un grand soulagement.

Ensuite il fit publier une nouvelle ordonnance défendant à tous soldats de la garnison de tirer l'épée, soit entre eux, soit contre les bourgeois, et l'appuya par des exécutions sévères qui effrayèrent les mutins et les réduisirent au repos.

Les bourgeois enhardis par des preuves aussi éclatantes de la fermeté et de la bonne foi du gouverneur, vinrent enfin réclamer de lui leurs femmes et leurs filles enlevées, le suppliant d'user de son pouvoir pour les remettre entre leurs mains.

M. de Vieilleville s'empressa de faire droit à leur juste demande ; le soir même il se transporta subitement au logis de quelques-uns des ravisseurs, les surprit et rendit la liberté à leurs victimes. Parmi elles se trouvaient vingt-deux religieuses d'ancienne noblesse de Lorraine, qui furent rendues à leur couvent.

Pendant ce temps, et depuis le siége, l'administration civile avait continué ses fonctions comme auparavant, sauf toutefois la liberté d'action qui était entravée par la présence de la garnison.

Digitized by Google

Le maître-échevin, qui avait été nommé au mois de mars 1553 par les paraiges, avait prêté le serment habituel entre les mains de l'évêque, Robert de Lenoncourt, et avait juré fidélité au roi, non comme souverain immédiat, mais comme protecteur du Saint-Empire ; la situation n'était pas encore définie.

L'évêque avait dès-lors tenté de profiter de la circonstance pour s'adjuger la possession de Metz ; il avait revendiqué hautement les droits prétendus des évêques sur la ville de Metz, droits usurpés selon lui par les bourgeois pendant quatre siècles ; il avait repris le pouvoir de battre monnaie, que Thiédrich de Boppart avait résigné à la ville pour garantie d'un prêt de 4000 fr., qu'elle lui avait fait. Il est juste de dire que l'évêque de Lenoncourt paya les 4000 fr., mais il fut prétendu par la ville que le cours de la monnaie était calculé à son désavantage. Enfin il adressa au roi Henri II un mémoire, contenant la demande d'être investi de la possession de Metz, s'offrant à dépenser une somme de 50000 florins pour la réparation des remparts de la ville, et s'engageant à les entretenir chaque année à ses frais.

La situation était telle, quand arriva l'époque du renouvellement des magistrats municipaux. La veille du jour de la saint Benoît, les sept paraiges se présentèrent devant M. de Vieilleville et l'invitèrent à assister à l'élection du maître-échevin ; mais il leur répondit qu'il entendait bien plutôt nommer lui-même le maître-échevin et les treize, qu'il laisserait pourtant aux citoyens la faculté de faire connaître leurs sympathies, mais qu'en définitive la nomination émanerait de lui seul ; et de fait il choisit sur l'heure pour maître-échevin Michel Praillon, et congédia les bourgeois avec ces mots : « Je veux désormais vous » faire perdre à tous le goût et l'appétit de ces mots de » très-sacré empereur, très-saint empire et chambre im-

Digitized by Google

» périale de Spire, que vous avez si souvent en la bouche;
» et y mettre en leur place, ces braves noms de roi très-
» chrétien, très-redoutable majesté royale, l'invincible
» couronne de France et la cour souveraine de Paris. »

La stupeur des bourgeois fut extrême, ils avaient cru jusque-là ne changer que de protecteur, et s'apercevaient qu'ils s'étaient donné un maître; leurs prérogatives, leurs franchises municipales, leur puissance personnelle venaient de s'écrouler devant les paroles du gouverneur. Le maître-échevin Androuin Roussel, attaqué par une émotion aussi violente, se mit aussitôt au lit et mourut au bout de deux jours, clôturant ainsi d'une manière héroïque la série des maîtres-échevins de la ville de Metz.

Ceux qui lui succédèrent ne furent plus que des magistrats exclusivement civils, n'ayant point de pouvoir politique, et partageant l'administration de la justice avec les conseillers et les treize *; quant aux autres magistrats tels que les comtes, les prudhommes, les maires, ils disparurent entièrement; les paraiges eux-mêmes furent dissous, et la plupart des membres qui les composaient se retirèrent dans d'autres villes, à Strasbourg principalement. A leur place s'introduisirent les assemblées des trois ordres, la noblesse, le clergé et le tiers, qui étaient consultés fréquemment sur les questions concernant l'administration, par exemple la nomination des officiers civils, la distribution des impôts, l'apurement des comptes.

Quant aux représentants du roi, c'étaient: d'abord le gouverneur, qui avait tout pouvoir sur la ville, et ensuite le président qui était chargé de connaître des procès entre les bourgeois et la garnison. Les autres officiers étaient des chefs purement militaires.

* Le maître-échevin conserva jusqu'en 1600 le droit de nommer ses conseillers.

Digitized by Google

La possession de la ville de Metz n'ayant été ratifiée et reconnue par aucun traité, on songea à lui donner un semblant de légitimité; dans ce dessein on releva les prétentions de l'évêque Robert de Lenoncourt, prétentions dont on n'avait tenu aucun compte, car M. de Vieilleville avait refusé de nommer son neveu à qui il destinait l'échevinat, puis, saisissant ses fourneaux, qui lui servaient à faire de la monnaie à peu près fausse, il l'avait forcé de se retirer à Vic.

On feignit de croire à la souveraineté des évêques, et, en janvier 1556, Charles de Guise, cardinal de Lorraine, gouverneur et administrateur, et François de Beaucaire, titulaire de l'évêché de Metz, firent donation au roi de leurs droits avec leurs vassaux et tout le pays messin, de tous priviléges et pouvoir à eux appartenant.

Cette donation fut approuvée solennellement le 8 janvier par Michel Praillon, maître-échevin, ses conseillers et les treize, et le 12 mars par le chapitre de la cathédrale.

Enfin les sept personnages auxquels competait l'élection du maître-échevin se désistèrent également de leurs droits par actes du 23 février 1557.

Le jour de l'élection du maître-échevin fut porté au 24 juin, auquel fut fixée également la nomination des treize.

Ces subterfuges servirent si non à donner un surcroît de pouvoir au roi, du moins à éclaircir entièrement l'état de la cité de Metz qui dès-lors fut entièrement ville française. Et cependant le souvenir de ses franchises et de ses libertés se perpétua longtemps encore dans le souvenir des rois de France eux-mêmes, qui conservèrent des ménagements envers la ville, colorant leur souveraineté d'une sorte de protection *.

* Metz ne fut réellement cédée à la France qu'en 1648 par le traité de Munster.

Digitized by Google

En 1569 Charles IX, étant à Metz, parlait de cette protection à laquelle il avait succédé.

En 1570 il assurait, dans une lettre adressée aux échevins, qu'il les maintiendrait et les conserverait dans le même état qu'au temps de la protection du roi Henri II.

Paroles mensongères ! les maîtres-échevins d'alors n'étaient plus que l'ombre de leurs prédécesseurs, les successeurs au nom, mais point à la charge.

La protection du roi Charles IX, comme celle du roi Henri II, était une possession virtuelle; on laissait il est vrai la ville s'administrer elle-même, mais on éteignait sa vie politique; pendant que M. de Vieilleville supprimait les paraiges, le roi Henri II écrivait aux citoyens du conseil, leur demandant une charge d'aman pour Guillaume Dubar qu'il protégeait.

C'est ainsi qu'on trompe souvent les peuples par des mots, et qu'une concession minime à des individus compense une part de liberté qu'on dérobe à la nation.

La perte de Metz était toujours un sanglant affront et un grand regret pour l'empire. Le gouvernement de M. de Vieilleville la lui rendit encore plus funeste, en faisant de la cité comme un poste avancé contre le duché de Luxembourg; des pointes successives exécutées avec beaucoup de hardiesse contre le comte de Mansfeld, gouverneur du pays, avaient constamment réussi, la garnison de Metz avait endommagé une grande partie du territoire voisin et jeté la perturbation parmi les ennemis.

Le comte de Mesgue qui avait succédé au comte de Mansfeld, irrité de ces échecs continus, résolut d'en finir d'un coup de main, et, sortant secrètement de Luxembourg avec un corps de troupes, s'avança vers Metz. Au moment où il arrivait à Thionville, la nouvelle de son entreprise vint surprendre M. de Vieilleville; aussitôt avec une poignée de mousquetaires, il courut à la rencontre de

Digitized by Google

l'ennemi, tomba dessus avec une énergie telle qu'il le mit en fuite, lui tua quinze cents hommes et força le comte de Mesgue à se sauver en toute hâte à Thionville (1554).

Ce revers augmenta la rage du comte et le déplaisir des impériaux; or à quelque temps de là, sur les commencements de l'année 1555, le gardien du monastère des frères Baudes, nommé Léonard, étant allé dans les Pays-Bas où il était né, se présenta à la reine de Hongrie, régente, sœur de l'empereur, à laquelle il servait depuis longtemps d'espion.

Le désir de reprendre Metz qui excitait la régente, se rencontrant avec l'ambition du moine qui convoitait l'évêché, une conspiration s'ourdit entre eux. La régente promit à Léonard de lui envoyer trente hommes armés qui entreraient dans la ville sous le costume de cordeliers, deux à deux, et de fournir au comte de Mesgue un renfort de troupes; de son côté Léonard s'engagea à exciter un grand tumulte dans la ville en incendiant une centaine de maisons, et, à la faveur du trouble, d'ouvrir les portes au comte.

Il fut exécuté ainsi qu'il était convenu, et, en trois semaines, les trente soldats étaient rendus au couvent.

Mais le gouverneur qui tirait lui aussi un merveilleux parti des espions, apprit par l'un d'eux qu'il entretenait dans le Luxembourg, que la régente envoyait au comte de Mesgue douze cents arquebusiers, que ce dernier avait commandé vingt mille pains de munition, et que deux cordeliers avaient été vus se retirant avec le comte dans son cabinet.

C'en fut assez pour M. de Vieilleville: aussitôt il se rend au couvent des Cordeliers, s'enquiert du nombre des religieux, le contrôle, et, le trouvant exact, s'en va de là aux Observantins et fait appeler le gardien; on lui répond

Digitized by Google

qu'il est absent; il interroge les frères sur la composition de leur couvent, ceux-ci se troublent, pâlissent et M. de Vieilleville surprend deux cordeliers couchés qui portaient des chausses de soldat; se doutant dès-lors qu'à ce couvent appartenaient les deux moines qui avaient conféré avec le comte de Mesgue, il se rend au Pontiffroy, fait fermer toutes les portes de la ville hors celle de Thionville, et, seul avec un capitaine, une hallebarde à la main, se met en sentinelle à la porte.

Les deux cordeliers, dont l'un était le gardien Léonard, ne tardèrent pas à paraître: ils furent saisis incontinent, et, pressés par le gouverneur, lui avouèrent toute la conspiration, lui apprirent que l'explosion du complot était réservée pour la nuit même, et que le comte de Mesgue était prêt à entrer dans la ville.

L'occasion était belle de punir le comte de sa trahison: M. de Vieilleville n'eût garde de la laisser échapper. Ordre fut aussitôt donné à la garnison de prendre les armes; les Français sortirent à la rencontre de l'ennemi, l'attendirent dans un bois voisin de Thionville et se jetèrent sur les impériaux qui, surpris, effrayés, furent battus et perdirent onze cents hommes, sans les prisonniers qui furent au nombre de quatre cent cinquante. Les Français n'avaient perdu que quinze des leurs. Cette victoire eut lieu en octobre 1555; un jour avait suffi pour découvrir la conspiration, la déjouer et la punir.

Restait toutefois le châtiment des soldats cachés dans le couvent et du gardien Léonard; les premiers furent renvoyés à Thionville et sortirent de Metz escortés par des archers et des hérauts qui proclamaient leur sentence à haute voix. Quant au gardien et ses moines, qui étaient au nombre de vingt, ils furent envoyés prisonniers dans la tour d'Enfer. Leur sort ne tarda pas à s'accomplir.

M. de Vieilleville ayant demandé un congé au roi,

Digitized by Google

M. de la Chapelle Biron reçut charge de commander en son absence à Metz et instruisit le procès des coupables; l'issue n'en pouvait être douteuse; cependant le frère gardien fut seul exécuté sur la roue en la place du Saulcy: même il avait été auparavant étranglé dans sa prison, sans doute de crainte qu'il ne protestât contre un châtiment, mérité il est vrai, mais dont le sire de Vieilleville lui avait promis de le sauver. Ses complices, la corde au cou, la torche à la main, assistèrent à l'exécution du cadavre de leur chef et furent ensuite bannis de la ville.

Pendant ce temps le cardinal de Lenoncourt qui s'était retiré à Vic, après que le gouverneur eut nommé le maître-échevin contre ses désirs et saisi sa monnaie, profita de la présence du gouverneur à la cour pour l'attaquer devant le roi. M. de Vieilleville, sans attendre son accusation, établit que l'évêque prétendait s'arroger dans Metz un pouvoir indépendant du roi et couvrait la ville de mauvaise et de fausse monnaie; gain de cause lui fut aussitôt accordé par le roi, qui approuva et ratifia pleinement tous ses actes envers l'évêque; en même temps le cardinal de Lorraine, à qui appartenait l'évêché de Metz, le reprit des mains du cardinal de Lenoncourt et le remit dans celles de François de Beaucaire qui fut nommé en 1555.

L'absence du gouverneur faillit être funeste à Metz, elle donna lieu à une nouvelle conjuration. Deux soldats provençaux, Comba et Vaubonnet, mécontents de la sévérité de M. de Vieilleville, qui s'était exercée sur deux de leurs camarades, offrirent leurs services au comte de Mesgue qui les accepta. L'entreprise prit de la consistance, des troupes furent armées dans le Luxembourg, le comte vint plusieurs fois à Metz, sous un déguisement, reconnaître la place, et les traîtres parvinrent à embaucher quelques-uns des soldats de leur compagnie.

Heureusement M. de Vieilleville revint, et, soit que,

Digitized by Google

selon que le rapporte son historien, son habileté ait découvert le complot par certains indices de mécontentement et de débauche, qui se trahirent parmi les soldats; soit, ce qui est plus probable, qu'une dénonciation de quelqu'un des conjurés l'ait éclairé, les soldats furent arrêtés, convaincus, et emprisonnés; puis, le désir lui venant de tourner encore une fois contre le comte de Mesgue ses propres projets, il se servit de Comba pour le faire tomber dans une embuscade.

Le jour était pris et la réussite semblait certaine, quand Comba parvint à s'échapper par la maladresse de l'officier qui était chargé de le garder, apprit à ses complices que tout était découvert, et fit avertir le comte de Mesgue. Cependant, repris bientôt, Comba fut écartelé avec Vaubonnet; trois soldats furent roués vifs, et douze autres pendus: parmi eux se trouvait le frère bâtard du comte de Mesgue (1556).

Une maladie ayant forcé M. de Vieilleville à s'éloigner de Metz, M. de Senneterre, nommé lieutenant à sa place, ne sut pas contenir d'une main aussi ferme la garnison qui s'ameuta, et commit des désordres dans la ville, réclamant à grands cris la solde, qui se trouvait alors en arrière. De nouveau le retour du gouverneur mit fin au danger; quelques-uns des plus coupables servirent d'exemple, le reste reçut son pardon (1557).

L'infatigable énergie de M. de Vieilleville n'ayant pas à s'exercer dans un gouvernement que sa présence suffisait pour contenir, lui suscita le projet de tenter la prise de Thionville, qui devait couvrir Metz du côté du Luxembourg, point d'où était parti le danger qui l'avait menacée par deux complots successifs.

Cette idée, agréée du roi, reçut aussitôt son exécution; les troupes de Metz, renforcées de celles de Toul et de Verdun, vinrent mettre le siége devant Thionville le 17 avril 1558.

Digitized by Google

Le duc de Guise, jaloux de la gloire du gouverneur de Metz, accourut y prendre sa part, et réclama le commandement de l'armée. Le 22 juin la place capitula, se rendit, et, les habitants ayant été expulsés, une grande partie des messins s'établit à Thionville. Toutefois en 1559 cette ville fut rendue à Philippe III par le traité de Château-Cambresis, et ses nouveaux habitants subirent le même sort que les premiers.

Le 10 juillet mourut le roi Henri II. Ce prince sentant l'importance de la ville de Metz, l'avait toujours ménagée avec beaucoup de soin, et s'était appliqué à respecter la susceptibilité des bourgeois ; cependant son bon vouloir n'empêchait pas l'existence, dans la ville, d'abus fort graves. Le plus grand mal pour les Messins était la présence de la garnison, qui leur imposait des charges considérables ; pendant le règne de Henri II, ils se turent, mais dès l'avénement de son successeur François II, ils rompirent le silence, et le 19 septembre 1559 lui adressèrent des lettres de remontrances, dans lesquelles ils lui demandaient d'être déchargés de la fourniture des meubles et de l'obligation des logements pour les militaires ; de recevoir pouvoir de fabriquer de la monnaie qui eût cours dans tout le royaume ; enfin d'être tous naturalisés français. « Qu'il plaise à sa majesté, ajoutaient-ils en finissant, de les prendre et avoir sous la même » protection qu'a fait le roi défunt, son très-honoré seigneur » et père, conserver les droits et franchisses, priviléges, » libertés de la ville et pays, et leur en faire délivrer des » lettres requises et nécessaires, si sa majesté le trouve bon » pour le bien de son service et de dite la ville. »

Le roi répondit : « Sa majesté n'a moindre vouloir de » les bien traiter et conserver en sa protection que le feu » roi son père, et les maintenir en leurs doits, franchises, » priviléges et libertés, et pour cet effet leur seront dépêchées les lettres nécessaires. »

Digitized by Google

Mais le 15 décembre 1560 ce nouveau roi mourait, et pareilles remontrances furent adressées au roi Charles IX, le 24 mars 1561, lesquelles furent sans effet ; car le 4 septembre les Messins les renouvelaient, en priant M. de Vieilleville de les soumettre au roi.

Outre l'obligation de loger les soldats et de leur fournir des meubles, les Messins se voyaient encore forcés d'avancer l'argent nécessaire pour le paiement de la solde, dans la crainte de révoltes et de tumultes de la part des soldats ; de plus les marchands qui étaient créanciers des soldats pour des sommes importantes ne pouvaient parvenir à se faire payer.

Ces abus avaient singulièrement irrité les bourgeois contre les Français, et surtout le petit peuple ; la noblesse, moins attaquée, étant également plus attachée au roi ; puis la religion vint semer de nouveaux germes de division et d'inquiétude dans la cité.

Dès l'année 1553 la réforme avait commencé à reparaître à Metz, mais avec timidité et circonspection ; pour arriver à la connaissance des sectateurs, il fut ordonné aux curés de signaler ceux de leurs paroissiens qui ne se présenteraient pas à la communion. Cette inquisition souleva l'indignation des réformés, ils protestèrent hautement, adressèrent leurs plaintes au gouverneur et le menacèrent de se retirer en Allemagne et de faire valoir leurs droits devant l'empereur.

M. de Vieilleville, comprenant combien un tel éclat, en mettant en question les droits de la France sur Metz, pourrait être dangereux, couvrit les réformés de sa protection, à l'ombre de laquelle ils se fortifièrent peu à peu.

En 1558 ils se crurent assez puissants pour se déclarer ouvertement, et firent venir de Lausanne un prédicant nommé Villeroche, et de Sainte-Marie-aux-Mines un autre appelé la Chapelle. Ces ministres prêchèrent dans la maison

Digitized by Google

d'un bourgeois, portes ouvertes, et l'entrée offerte à chacun; mais M. de Vieilleville, qui, malgré sa condescendance pour les Protestants, était au fond catholique, fit disperser l'assemblée et arrêter le ministre la Chapelle, ainsi qu'un des chefs des luthériens nommé Clervaut.

La même année le calvinisme pénétra dans Metz, et les Réformés adoptèrent les nouvelles idées de Genève.

La mort de Henri II, la puissance prépondérante des Guise, et la présence à Metz de M. de Senneterre arrêtèrent quelque temps les Calvinistes; mais l'avènement de Charles IX et l'hésitation constante de Catherine de Médicis entre le parti catholique et le parti protestant, leur rendit quelque force.

La situation était assez mal dessinée, quand les Messins apprirent que M. de Vieilleville était dans l'intention de construire une citadelle à l'entrée de la ville, afin d'assurer le pouvoir royal contre la turbulence des bourgeois. Le projet datait de loin : en 1556 le gouverneur l'avait exposé au roi Henri II et avait obtenu son consentement; abandonné, ou tout au moins négligé jusque là, il avait été repris en 1560. Les travaux commencèrent, quoique faiblement, en 1561; enfin M. de Vieilleville annonça la ferme intention de le mettre à exécution.

Les bourgeois s'émurent à cette nouvelle et envoyèrent au roi une députation chargée de l'assurer de la fidélité des Messins et de lui demander le désistement de son projet; en même temps les Protestants avaient député près de lui quelques-uns des leurs pour implorer sa protection. Les deux ambassades se joignirent et ainsi l'affaire de la citadelle et celle de la religion se trouvèrent liées ensemble.

Pendant ce temps, à Metz, les événements, contraires d'abord aux Calvinistes avaient tourné en leur faveur, M. de Senneterre repoussait leurs demandes avec opiniâtreté; un des ministres, Pierre de Cologne fut banni de la

Digitized by Google

ville; mais en revanche, ils obtinrent le libre exercice de leur culte hors de la ville.

Le gouverneur revint au mois de juillet à Metz et tenta de profiter de la division des deux partis pour obtenir d'eux le consentement à la construction de la citadelle.

D'une part, il promit aux Catholiques de défendre à ses soldats d'assister aux prônes; de l'autre, il permit aux Calvinistes de se bâtir un temple dans le quartier du retranchement et leva la sentence qui exilait Pierre de Cologne et un autre ministre, Jean Taffin.

Dès-lors le temple des Protestants s'éleva; en même temps la citadelle fut activée et l'année suivante (1562), fut entièrement achevée.

Cette citadelle, sorte de forteresse, constituait un corps de fortifications, qui avait son gouverneur particulier *. Le premier qui reçut du roi cette charge fut M. de Vadomont.

Quelque temps après, en 1562, le maréchal de Vieilleville ayant été nommé maréchal de France, Jacques de Montberon, sieur d'Ausance, fut chargé du commandement de la ville de Metz et M. de Senneton reçut les fonctions de président.

L'état de la ville ne reçut point de modification par

* La beauté de la construction de cette citadelle, la largeur et la hauteur de ses fossés font voir combien on estimait alors cette ville importante. Elle est située à une des extrémités de la ville au midi et à droite de la Moselle qui baigne un des côtés de cette citadelle, qui se trouve fermée en cette partie par une vieille muraille à laquelle on a laissé ses tours; c'est un quarré long, assez régulier, fortifié par quatre bastions; le front du côté de la campagne a été couvert par M. de Vauban d'un grand ouvrage à corne, retranché d'une demi-lune pour couvrir la porte, et se trouve séparé de la ville par une très-belle esplanade à laquelle est joint un jardin public nommé de Boufflers. (Dom Brocq. Histoire, manuscrit.)

Digitized by Google

suite de ces changements; les remontrances continuèrent, toujours accueillies par le roi avec grande déférence, mais dont l'effet ne se produisait pas. Elles contenaient un nouveau grief d'une grande gravité. Le duc de Lorraine qui avait conservé pour Metz française les sentiments qui animaient ses prédécesseurs envers Metz impériale, prétendait lever sur les bourgeois un impôt et prenait gage sur leurs biens à leur refus de payer; défendait l'exportation des grains sur leur territoire et leur opposait un droit de forfugance, suivant lequel il héritait des biens que les Messins possédaient dans ses états au préjudice des héritiers légitimes.

Le roi Charles IX et la reine mère Catherine de Médicis intercédèrent près du duc en faveur des Messins; des lettres datées du 6 octobre 1563, du 8 mai 1564 et du 4 septembre 1566 sommèrent le duc de se désister de ses injustes prétentions; mais la maison de Lorraine, alors toute puissante, ne s'embarrassait point de ces remontrances et continuait ses vexations.

En 1563 un différent s'étant élevé touchant la propriété des villages de Corny, Jouy, Louvigny, Marly et Saulny entre le duc et la ville de Metz, un traité fut conclu à Nomeny, qui permit à la Lorraine de prendre gage sur les habitants de ces villages pour garantie des baux à cens et des rentes qu'ils pouvaient devoir.

Dans ce traité la ville de Metz s'était passée de l'assistance du roi; et cependant ce dernier était à tout prendre son protecteur le plus sincère; d'ailleurs il était porté par son intérêt à la ménager; quoique ne pouvant pas réclamer d'elle des impôts et des secours effectifs, il parvint cependant à tirer des bourgeois de l'argent par une voie indirecte, en les faisant consentir à se porter garants des engagements qu'il contractait et des sommes qu'il ne pouvait emprunter sur sa seule signature.

Digitized by Google

Les bourgeois, malgré une répugnance bien naturelle, consentirent plusieurs fois à ces prêts déguisés. En 1568 ils souscrivirent une obligation de trente mille écus pour servir de caution au roi.

Le gouvernement de M. d'Ausance et du président Senneton fut très-favorable à la religion réformée. La femme et la fille du lieutenant de Metz étaient calvinistes et peut-être lui-même appartenait-il secrètement à la même secte.

Les religionnaires saisirent avec empressement cette occasion de prendre pied à Metz et de se développer; ils y réussirent en effet, et dans l'espace de trois années qui suivirent l'année 1562, ils firent considérablement de prosélytes dans la ville. On ne voyait que mariages de prêtres, de religieux et de religieuses, et en 1563 la première magistrature de la cité, l'échevinat fut confié à un huguenot, François d'Inguenheim.

Les progrès des Calvinistes furent tels qu'ils fondèrent un collége, tandis que les Catholiques ne pouvaient obtenir l'autorisation d'en établir eux-mêmes; et une imprimerie dont les presses étaient destinées à reproduire et à publier leurs sermons, leur servit à répandre leur doctrine.

En vain le clergé et la partie catholique des bourgeois tentèrent-ils d'arrêter ces succès; en vain adressèrent-ils au roi remontrances sur remontrances; en vain en obtinrent-ils l'envoi d'un député chargé d'examiner la situation et de parer aux dangers des Catholiques, rien n'y fit: M. de Lausac arrivé à Metz ne put résister aux sollicitations des religionnaires et ne prit aucune mesure contre eux.

L'évêque Beaucaire fit également des efforts infructueux pour protéger son diocèse contre les progrès de l'hérésie; le grand cardinal lui-même vint se heurter contre cette

Digitized by Google

puissance nouvelle dans la personne du gouverneur de Marsal nommé Salcède, qu'il voulait déposséder à cause de calvinisme et qui lui résista avec l'aide des Messins et du lieutenant d'Ausance.

Mais cette suite de succès enivra les Calvinistes et leur inspira le projet de se rendre maîtres de Metz et de la constituer en république à la façon de Genève et de Strasbourg.

En 1567 la conspiration éclata; le sieur d'Ausance était à la tête des calvinistes qui s'emparèrent des avenues de la ville, armèrent tous les gens de leur parti, et, s'assemblant par troupes, occupèrent les places de la ville et s'apprêtèrent à tenter la prise de la citadelle.

Les moines effrayés s'enfuirent, les bourgeois partageant leur terreur les suivirent; toute la ville était dans un état de trouble et de désordre épouvantable, quand heureusement d'Ausance se repentit de son dessein: craignant que la trahison ne retombât sur sa tête et qu'après avoir aidé les conjurés, il ne fût chassé par eux-mêmes, il arrêta le tumulte et rétablit le repos. En même temps on apprit l'arrivée du maréchal de Vieilleville qui venait en toute hâte pour ramener l'ordre dans son gouvernement.

Les Calvinistes effrayés à leur tour voulurent s'opposer à son entrée dans la ville, et, les armes à la main, tinrent les chemins et s'oublièrent jusqu'à massacrer le maître-d'hôtel qui précédait le gouverneur.

D'Ausance embarrassé, éperdu, rassembla dans la cour de l'évêché les trois états de la ville, et, assisté du président Senneton, de tous les capitaines de la garnison, de Mathieu de Mondelange, maître-échevin, et des treize de la ville, il harangua les bourgeois, les engagea au calme, au repos, et les exhorta à recevoir avec respect le maréchal.

L'assemblée fut très-animée: chacun des deux partis

Digitized by Google

exposa ses griefs et ses prétentions ; on parvint cependant à s'accorder et la paix fut promise de part et d'autre.

Mais pendant ce temps M. de Vieilleville qui s'était ménagé des intelligences dans la ville, s'était fait ouvrir les portes et faisait son entrée.

Grande fut la consternation des Calvinistes ; on publiait partout que le maréchal irrité allait sévir, et même que le duc de Guise était aux portes de la ville.

D'Ausance fit sortir secrètement les ministres ; puis les religionnaires emportés par la peur s'enfuirent et cette journée de fuyards reçut le nom de *journée aux éperons*.

M. de Vieilleville craignant que les Protestants en se retirant en Allemagne, ne lui suscitassent quelqu'inquiétude, ramena les fugitifs, leur promit le pardon, et autorisa, ordonna même le prône.

Quant à d'Ausance et à Senneton, ils furent destitués de leurs charges et de leurs fonctions, et remplacés par le sieur de Thevalle, neveu du maréchal, qui commanda en qualité de lieutenant, et Jacques Viart qui fut nommé président * (1568).

Ces nouveaux magistrats se déclarèrent aussitôt contre les religionnaires ; la garnison fut épurée, tous les officiers et soldats convaincus de calvinisme reçurent ordre de sortir de la ville et furent remplacés par des catholiques éprouvés : la réaction ne s'arrêta pas là et un ministre nommé Candole

* D'Ausance aimé des bourgeois était haï de la noblesse, comme il paraît par un fait assez singulier. En 1566 ayant demandé aux citoyens de lui accorder un certificat de bon gouvernement, il reçut d'eux la réponse suivante : « Les deux états du clergé et noblesse assemblés aujourd'hui 1er de février 1566 pour répondre à la demande ci-dessus, ont unanimement dit qu'ils ne se sont enquis ni informés du contenu en la susdite demande et pour ce, n'en veullent répondre autre chose. » (Preuves manuscrites.)

Digitized by Google

trouvé mort près du ruisseau de Vallières, attesta les vengeances des vainqueurs.

Cependant la paix signée le 23 mars 1568, entre le roi et le parti calviniste commandé par le prince de Condé, l'amiral Coligny et Jean Casimir, apporta quelqu'adoucissement aux protestants de Metz; mais cette paix ayant été rompue quatre mois après, les dissensions recommencèrent. Les deux partis demandèrent des secours en Allemagne, le roi fit lever cinq mille six cents chevaux et le duc d'Aumale fut envoyé à Metz à la tête de dix mille fantassins et de mille cavaliers, pour opérer la jonction des auxiliaires allemands et empêcher celle des protestants.

Le roi lui-même vint l'y rejoindre, y fit son entrée le 13 février 1569 et y demeura jusqu'au 12 avril.

Le cardinal de Lorraine arriva également près de lui, et les Calvinistes réduits au silence virent fermer leur temple du Retranchement.

Ce fut pendant son séjour à Metz que Charles IX apprit la nouvelle de la victoire de Jarnac remportée par le duc d'Anjou son frère et qui coûta la vie au prince de Condé. Il était minuit: le roi se jeta en bas de son lit, ordonna aussitôt de sonner la Mutte en réjouissance de ce succès, et, au son de la cloche de la cité *, fit abattre le temple du Retranchement; puis le 7 avril il fut proclamé par les rues un édit défendant l'exercice de la religion réformée dans le sein de la ville; le culte fut relegué au-dehors, à Courcelles-Chaussi.

L'année suivante la paix fut de nouveau conclue à Saint-Germain-en-Laye le 11 août 1570. Les protestants de Metz voulurent être compris dans le traité d'une manière spé-

* Elle sonna si bien qu'elle se fendit, et comme on avait faussement répandu le bruit de la mort de l'amiral, un chroniqueur dit que: « Mutte aima mieux crever que de publier ce mensonge. »

Digitized by Google

ciale et réclamèrent à cet effet près de l'amiral; mais, le maréchal de Vieilleville ayant assuré que le culte calviniste était en plein exercice à Courcelles, leur demande fut rejetée; toutefois à force de sollicitations et malgré l'opposition constante du clergé et des trois états, ils obtinrent un second temple dans le village de Montoy.

Ce fut dans ces conjonctures que parvint à Metz la terrible nouvelle du massacre de la Saint-Barthelemy. La terreur des Calvinistes fut extrême; mais les Catholiques plus humains que ceux de Paris, Orléans, Lyon, Meaux, Angers et Bourges, firent profession de leur horreur pour cette action révoltante en s'abstenant d'y prendre part.

La situation n'en était pas moins fort critique : le maréchal de Vieilleville qui était mort sur la fin de l'année 1571 avait été remplacé par Albert de Gondy, comte de Retz, maréchal de France, l'un des principaux auteurs de la nuit du 24 août *; il n'était pas encore venu prendre possession de son gouvernement, et le 15 novembre il arriva dans la cité précédé par la crainte et la terreur qu'inspirait son nom.

Heureusement l'insuccès du massacre qui se produisait déjà, sauva les Calvinistes de Metz; le maréchal se contenta de combattre l'hérésie par la persuasion, et deux ministres qu'il avait amenés, le docteur Maldonat, jésuite, et du Rosier **, réformé converti, et qui ne tarda pas à apostasier de nouveau, prêchèrent en grande solennité la fidélité et le retour à la foi catholique.

Ce nouveau gouverneur ne resta pas longtemps en sa charge : dès l'année 1573 il y renonça; le marquis de Piennes, gentilhomme de Picardie, fut nommé à sa place,

* Il avait été conseiller du roi; ce fut lui, disent les notes de De Thou, qui apprit à ce jeune monarque à jurer, à ne dire jamais la vérité et à déguiser toujours sa pensée. (De Thou, t. 5, p. 47.)

** Il mourut quelque temps après de la peste à Francfort.

Digitized by Google

et, suivant les errements de son prédécesseur, continua de prohiber la religion réformée.

Le roi Charles IX étant mort le 30 mai 1574, et Henri III lui ayant succédé sur le trône de France, les Messins profitèrent du changement de règne pour adresser au nouveau monarque leurs doléances, et demander le paiement des prêts faits à la garnison, qu'ils ne pouvaient parvenir à se faire rembourser *; des cahiers de remontrances appuyés par des députés représentèrent au roi les souffrances, les craintes des citoyens; mais les réponses toujours pleines de bonne volonté et de promesses du roi n'aboutissaient à rien, si bien qu'une correspondance à peu près continue s'établit entre le gouvernement et la ville, ayant toujours le même objet, le même but et les mêmes suites.

De plus le duc de Lorraine au mépris du traité de Nomeny, avait recommencé le cours de ses tracasseries. Son désir était de réunir à la Lorraine la ville de Metz; le cardinal administrateur de l'évêché et ayant pouvoir d'en disposer à son gré, le secondait dans ses projets. François de Beaucaire, qui avait renoncé à sa charge en 1568, avait été remplacé par un Guise, Louis de Lorraine; des terres considérables appartenant à l'évêché parmi lesquelles se trouvait Vic, avaient été aliénées sous prétexte de fournir aux dépenses que nécessitait la guerre de religion.

Le clergé messin, mécontent, s'unit aux citoyens pour s'opposer aux visées des Guise, et, de concert avec eux, se plaignit au roi, qui se contenta d'en écrire au duc de Lorraine, démarche sans portée et sans effet.

* Il était dû aux Messins en 1579, 137769 livres; ils avaient obtenu auparavant une ordonnance de 80000 livres, mais elle n'avait point été payée.

La veuve de Michel Praillon échevin, réclamait en outre une somme de 1751 livres que son mari avait prêtée pour servir à réparer les fortifications. (Remontrances du 6 février 1579).

Digitized by Google

Cette nouvelle cause de plaintes et de réclamations activa encore les rapports des Messins avec le roi, mais d'une manière fâcheuse et stérile.

Dès l'avénement de Henri III, les religionnaires qui avaient été forcés au silence depuis la Saint-Barthélemy, essayèrent de relever la tête, établirent un prêche dans le village de Burtoncourt, et malgré l'opposition armée du marquis de Piennes, parvinrent à le maintenir.

Toujours opprimés, ils profitèrent d'une nouvelle guerre qui s'éleva en 1575, suscitée par le duc d'Alençon, frère du roi, pour se donner de puissants auxiliaires : leur chef Clervaux stipula avec le duc d'Alençon, le prince de Condé et l'électeur palatin qu'on exigerait du roi que le gouvernement de Metz, Toul et Verdun serait donné au duc Jean Casimir, fils du duc de Bavière, et lui-même vint soutenir ses prétentions en amenant aux confédérés deux mille allemands ; mais leur défaite à Château-Thierry et la prise de Clervaux leur enleva cette espérance ; et ils furent de nouveau abattus jusqu'à la paix de 1576, à la suite de laquelle fut publié un édit qui accordait aux Protestants le libre exercice de leur religion et spécialement à Metz.

Aussitôt ils firent bâtir un temple rue de la Chèvre, et y établirent leur culte ; mais la ligue se forma à Paris, les Catholiques reprirent l'avantage, et le contre-coup de ce revirement porta sur le nouveau temple qui fut fermé par les ordres du gouverneur (1576).

La réforme affaiblie par tant d'échecs successifs baissa la tête et se tut pendant quelques années ; l'activité publique à défaut de cet élément, s'exerça sur les différents de la ville et du duc de Lorraine. Grâce au roi une conférence fut assignée à Nomeny pour débattre les griefs des deux partis, mais la mauvaise volonté du duc qui éludait toujours la question véritable, celle du droit de forfuyance qu'il prétendait exercer sur les citoyens de Metz, s'opposa

Digitized by Google

aux fruits qui pouvaient sortir de ce rapprochement des partis (1577).

La situation des Messins était loin d'être calme et heureuse ; pressés par le duc de Lorraine, incessamment en garde contre la garnison, obligés pour éviter des révoltes de fournir l'argent nécessaire à la solde, ils se virent encore menacés d'un danger auquel ils ne devaient point s'attendre.

Le 5 septembre 1577, l'empereur Rodolphe leur envoya un mandement par lequel il ordonnait à la ville de Metz, sous peine d'être mise au ban de l'empire, de payer sa cotte part d'un subside que lui avait accordé la diète en 1576 à la journée de Ratisbonne, pour faire la guerre aux Turcs *.

Ainsi pendant que le gouvernement royal exigeait d'eux des sacrifices constants, une autre puissance réclamait leur secours et leur argent : cette position était singulière et critique à la fois ; heureusement l'empire n'avait fait qu'une vaine menace ; les Messins reçurent le mandement, n'en tinrent aucun compte, et l'empereur ne donna pas suite à ses prétentions.

D'un autre côté les magistrats civils se trouvèrent en concurrence avec les délégués du roi ; le président essaya d'empiéter sur leurs attributions, et de s'arroger la juridiction sur les citoyens, attirant à son tribunal les causes civiles, et les jugeant sous forme d'arbitrage.

En 1580 les trois ordres assemblés s'opposèrent vigoureusement à ses efforts et rétablirent leurs droits dans leur intégrité. Le roi toutefois, blessé de cette délibération, pria les états de la rayer de leurs registres, mais ordonna

* Plus tard, en 1582, à la diète d'Augsbourg, il fut proposé d'aviser aux moyens de récupérer Metz, Toul et Verdun ; mais on se contenta d'ajourner.

Digitized by Google

au président de se renfermer dans la limite de ses attributions.

Ces discussions troublaient la tranquillité publique, et en même temps la peste sévissait dans la ville et fermait quelque temps les communications avec les pays environnants.

Le marquis de Piennes fit place en 1582 au marquis de Rambouillet, qui lui-même, après un an de charge, eut pour successeur le duc d'Epernon, seigneur de la Valette, pair de France, colonel de l'infanterie et conseiller du roi.

Il arriva à Metz le 26 juillet 1583, et fut reçu en grande pompe et en grande solennité par la garnison et par la bourgeoisie; cette dernière surtout déploya un luxe remarquable d'arcs de triomphe et de réjouissances.

Le premier soin du duc fut de juger les différents toujours renaissants des Catholiques et des Religionnaires; toutefois il se contenta d'ordonner le maintien des choses dans l'état où il les trouvait, c'est-à-dire la conservation du prêche hors de la ville, à Montoy; puis il repartit, laissant pour commander à sa place M. de la Verrière dans la ville, et M. de Montcassin dans la citadelle.

Cependant les troubles qui agitaient depuis longtemps la France entière, prirent en 1584 un nouvel aliment par la mort du duc d'Anjou, frère du roi; mort qui promettait la couronne à un huguenot, au roi de Navarre.

La ligue était toute puissante sous son chef le Balafré: celui-ci résolut de s'approprier la couronne au profit du cardinal de Bourbon et chercha à gagner des partisans et des forces. Ses vues se portèrent sur Metz; un gentilhomme fut envoyé près de M. Montcassin pour l'engager à remettre la citadelle entre les mains du duc de Guise; plusieurs officiers de la garnison étaient du complot et Montcassin lui-même hésita une nuit; mais le lendemain et de concert

Digitized by Google

avec le lieutenant de la Verrière, il repoussa les propositions qui lui étaient faites, et renvoya le gentilhomme vers le duc de Guise (1585).

D'autre part un édit rendu contrè les Protestants le 7 juillet, fut publié à Metz le 23 août, en conséquence duquel le lieutenant du roi et le président ayant assemblé tous les magistrats de la ville, déclarèrent déchus de leurs charges tous les religionnaires et les en dépossédèrent sur l'heure. Quatre-vingt-sept protestants furent atteints par cette mesure; parmi eux on comptait six treize, huit conseillers échevins et dix-huit amans; les ministres du culte furent chassés de Montoy; mais cependant l'exercice de la religion réformée, transporté à Courcelles, n'en suivit pas moins son cours, grâce à une certaine tolérance de la part des officiers du roi.

Le duc d'Epernon, dans un voyage qu'il fit à Metz en janvier 1586, changea le gouvernement de la ville, donna la lieutenance à M. de Montcassin et établit dans la citadelle M. de Sobolles.

La France était alors partagée en trois partis: celui du roi, celui des Huguenots et celui de la ligue; tous ces partis avaient leurs armées et soutenaient leurs prétentions par la guerre.

La ville de Metz était une proie trop riche pour ne pas exciter la convoitise des ambitieux; elle était, dit l'historien de l'hérésie: « comme une belle et riche fille à » marier, ardemment recherchée, muguetée et sollicitée. »

Le duc de Lorraine y avait ses partisans, et entre autres d'anciens nobles, les Raichecourt; les Protestants y possédaient également des intelligences parmi le peuple: plusieurs citoyens, du reste, étaient dans l'armée des Religionnaires, et principalement l'ancien chef des Calvinistes de Metz, Clervant, qui était des premiers parmi les Huguenots. La ville, neutre au milieu de ces deux adversaires,

Digitized by Google

tenait pour le roi ; on chercha des deux côtés à l'intimider par la violence : le 22 juin 1587, Henri de Bouillon, vicomte de Turenne, fit une descente dans le pays messin avec un corps de 3 à 4000 hommes, et, après avoir ravagé les environs de Metz, tourna du côté de l'Allemagne pour rejoindre l'armée qu'il attendait de ce pays.

L'année suivante le duc de Guise tomba à son tour sur les terres de Metz, les pilla, les ravagea et y laissa partout la ruine et la désolation.

Cette situation était déplorable ; le roi lui-même contribuait à l'empirer par ses demandes de secours et d'argent. Le 7 mai 1588 les états s'assemblèrent et protestèrent contre ces impôts écrasants *; le 16 du même mois, puis le 18 juillet des remontrances fort vigoureuses furent adressées au roi ; mais il n'en fallait pas moins payer la garnison toujours prête à se révolter ; d'ailleurs le roi voyait chaque jour décroître son pouvoir, et n'était plus qu'un simple partisan après la journée des barricades (12 mai 1558) qui l'avait forcé à abandonner sa capitale.

Plusieurs villes se déclaraient contre lui ; Metz lui resta fidèle ; les bourgeois tant Calvinistes que Catholiques assemblés par Montcassin, prêtèrent entre ses mains le serment d'obéissance à la royauté.

A la suite de cette démonstration, on redemanda aux bourgeois de l'argent pour payer la garnison ; Montcassin tira d'eux une somme considérable, si bien que des soupçons s'élevèrent contre lui : accusé, par les uns d'intelligence avec le duc de Lorraine, par les autres de connivence avec les Protestants, il fut arrêté par ordre du duc d'Epernon, et en même temps de l'argent envoyé par le roi arriva à Metz pour la solde des troupes.

La mort du roi Henri III arrivée le 21 août 1589 pré-

* La dette du roi envers les Messins s'élevait alors à 200 000 écus.

Digitized by Google

cipita enfin le dénouement du drame terrible qui ensanglantait la France.

Les Religionnaires conçurent une grande espérance de l'avénement du nouveau roi qui professait le même culte qu'eux ; mais les Catholiques les prévinrent, et, tout en assurant Henri IV de leur obéissance, lui demandèrent de les maintenir dans leur état présent ; le roi y consentit au grand désappointement des Protestants.

En même temps l'évêque de Metz, Charles II de Lorraine, refusant de reconnaître le roi, s'était rangé du parti du duc ; la guerre éclata entre celui-ci et Henri IV. Les Messins y virent une occasion de rendre aux Lorrains le mal qu'ils leur avaient fait ; ils leur déclarèrent la guerre et les hostilités commencèrent aussitôt. Un combat vigoureux eut lieu à Boulay le 11 février 1590 ; le chef des Messins, La Bastide, qui avait succédé à Montcassin, fut atteint d'un coup d'arquebuse et périt des suites de sa blessure.

Cependant l'avantage était resté aux Messins ; 500 chevaux commandés par le colonel Frenz leur arrivèrent de l'Allemagne et leur donnèrent une nouvelle force et une nouvelle ardeur. Les bourgeois prirent les armes, et la petite armée alla attaquer Norroy devant les Ponts dont ils se rendirent maîtres, malgré l'artillerie des Lorrains qui la dominait du haut de l'église.

De là les Messins se dirigèrent vers Nancy et rencontrèrent le 25 février, entre Bouxières et Pont-à-Mousson, les troupes lorraines, qu'ils repoussèrent et battirent complètement.

La guerre continua ainsi sur les divers points du pays messin et de la Lorraine, avec des avantages partagés : Château-Salins occupé par les Messins fut obligé de se rendre et la garnison sortit avec la vie et l'honneur saufs ; une nouvelle rencontre qui eut lieu à Nomeny compensa

Digitized by Google

cet échec ; d'autre part Marsal qu'avaient prise l'année précédente les troupes de la ville, retourna au pouvoir des Lorrains.

Le duc essaya d'en finir par un coup de main hardi : le 22 juillet il arriva à Moulins dans le but d'assiéger Metz, se fortifia et envoya des détachements de soldats piller le pays. M. de Sobolles que la mort de La Bastide avait mis à la tête de la ville et de la citadelle, rassembla les bourgeois, leur fit jurer fidélité au roi et leur ordonna de prendre les armes pour défendre leurs propres murailles. Aussitôt tous les citoyens se préparèrent au combat, et le duc averti de ce mouvement, décampa, abandonnant son entreprise.

La lutte avait lassé les deux pays ; une trêve de quinze mois fut consentie le 30 septembre, en conséquence de laquelle les prisonniers furent rendus de part et d'autre, et les châteaux réintégrés à leurs premiers possesseurs.

Il était temps, car la ville était dans un triste et pitoyable état ; les contributions et les frais de guerre avaient épuisé les bourgeois ; la désolation régnait dans la ville ; les habitants accablés furent sur le point de se retirer et d'abandonner leur patrie ; mais M. de Sobolles, à force de sollicitations et de promesses, parvint à les retenir.

A l'expiration de la trêve, les Messins écrivirent au roi pour le conjurer de la renouveler ; disant qu'il leur était impossible de continuer aucun secours. « Il est trop cer-
» tain, ajoutaient-ils, que les pauvres et désolés habitants
» de Metz ont presté à toute extrémité, sans que jamais
» on leur ait rien rendu, pour subvenir à l'entretien de la
» garnison, des sommes grandes excédant plus de 400
» mille écus (chose quasy incroyable) ; de sorte que pour y
» fournir on leur a prins le revenu de la ville, engagé
» les maletostes, dépouillé l'hôpital..... ; de sorte qu'il
» ne reste rien à ce pauvre peuple que le bon vouloir,

Digitized by Google

» chose qu'on supplie votre majesté voulloir mettre en » considération, y faisant apporter le remède convenable *. »

Le roi déféra à ces pressantes prières et ratifia la trêve le 28 avril 1591; puis le 16 novembre 1594 une paix définitive fut conclue entre le roi de France et le duc de Lorraine.

Sur ces entrefaites les Protestants avaient obtenu quelques succès; un nouveau président, le sieur de Batilly, de la religion réformée, avait remplacé le président Viart en 1592; la même année (16 juillet), le roi créa dans les trois évêchés une charge de procureur-général, ayant mission de veiller à la bonne exécution des lois, et en investit un citoyen de Metz, également calviniste, nommé Pierre Joly, homme de grand savoir et de haute probité; auparavant, par lettres patentes du 23 mai, il avait levé l'interdiction d'Henri II contre l'exercice du calvinisme, et l'avait autorisé au sein même de la ville.

En conséquence les fonctions publiques furent rendues aux Protestants, et huit d'entre eux furent, à la première création de la justice, nommés treize.

Il restait à rétablir le culte au milieu de la ville: les Catholiques députèrent au duc d'Epernon et le suppliérent de surseoir à l'exécution de l'édit, lui rappelant que le roi à son avénement avait promis de n'innover en rien dans ce qui concernait les affaires de religion; leurs demandes furent accueillies, et les Protestants se virent encore arrêtés.

Mais la situation s'éclaircissait en France; le roi entra dans la capitale et acheta son royaume au prix d'une messe;

* La ville ayant été obligée d'emprunter 12 000 florins à Strasbourg, fut menacée de poursuites par cette dernière, et le roi lui écrivit pour la prier d'y surseoir. (Preuves de l'Histoire de Metz. Pièces manuscrites.)

Digitized by Google

une trêve fut conclue avec les Espagnols et publiée à Metz le 21 août 1593, au grand contentement des citoyens.

Restait pourtant la triste question d'argent qui menaçait toujours de troubler la bonne intelligence du roi et de la ville. Une nouvelle levée fut ordonné par M. de Sobolles le 20 mars 1595; les bourgeois irrités s'ameutèrent et coururent au logis de Jacques Praillon, maître-échevin, qui avait consenti à la taille et qui n'eut que le temps de s'enfuir; le tumulte s'apaisa, mais dix-sept à dix-huit bourgeois furent arrêtés et quelques-uns bannis pour dix-huit mois.

L'année suivante, le roi ayant de nouveau réclamé de l'argent, les trois états refusèrent péremptoirement et parvinrent à faire accueillir leurs justes motifs.

Ce furent les derniers troubles que suscita l'état de guerre.

En 1597 l'ordre était rétabli dans la ville; le roi écrivit aux Messins et, les remerciant de leur appui, confirma pleinement leurs franchises et leurs priviléges; de plus une nouvelle autorisation fut accordée aux Calvinistes, et enfin le bienfaisant édit de Nantes du mois d'avril 1598, rendit définitives par toute la France les tolérances obtenues par quelques villes. Un temple s'éleva près de Chambière et fut solennellement consacré à l'exercice du culte; un consistoire établi avec l'autorisation du roi, devint un centre auquel aboutirent les affaires de la religion réformée du pays (1598).

La guerre qui venait de se terminer avait ramené à Metz les mauvais jours de 1552, en portant la licence des soldats jusqu'à ses derniers excès. « Nous sommes » justement occasionnés, écrivaient les Messins au roi, » le 28 février 1599, de retourner en plaintes à votre » majesté pour luy en représenter le subject, fondé sur » l'oppression des habitants qui compatissans sous l'op-

Digitized by Google

» pression et terreur des gens de guerre mal appointés » et entretenus, ployent à leur volonté et reçoivent trai- » tement contraire à l'intention de votre Majesté. » Au dedans et au dehors ce n'étaient que pilleries, exactions, violences; le désordre des soldats, la détresse des bourgeois étaient extrêmes.

Le lieutenant du roi, M. de Sobolle, loin de retenir la garnison, se livrait de son côté à toutes sortes d'excès, et faisait peser sur les habitants une sorte de tyrannie injuste et tracassière. Fier de la double autorité qui lui avait été donnée de cumuler le premier, assuré de la faveur du roi, à qui il avait rendu un grand service en lui amenant en 1594 le secours de ses troupes, pendant qu'il assiégeait la ville de Laon; encouragé et aidé par son frère, capitaine d'une compagnie, qui avait reçu des habitants le surnom de Sobolle le boiteux, il accusa en 1601, d'un complot imaginaire, du dessein de livrer la ville au comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, les principaux citoyens qui opposaient leur dignité à ses violences.

Pierre Joly, procureur général du roi, Praillon, greffier de la ville, et d'autres furent par ses ordres arrêtés, emprisonnés et accolés à quatre soldats, sans doute gagnés par le gouverneur et sur lesquels on rejeta la complicité du crime.

Le roi informé de cette affaire, envoya à Metz le président Jeannin, pour instruire le procès; et, ensuite de son avis, les prisonniers furent dirigés sur Paris et durent comparaître devant le parlement. Treize mois après, le 30 mars 1602, un arrêt des trois chambres assemblées, la grande, la tournelle et celle de l'édit, renvoya absous les bourgeois, proclamant leur innocence et singulièrement celle de Pierre Joly, le principal ac-

Digitized by Google

cusé; le roi lui-même ajouta à cet arrêt sa propre autorité et formula une déclaration en leur faveur *.

Les déportements des Sobolle n'en continuèrent pas moins; et les Messins opprimés envoyèrent vers le roi des députés chargés de lui adresser leurs plaintes et leurs doléances.

Le duc d'Epernon reçut ordre d'aller à Metz, pour réconcilier les bourgeois avec leur lieutenant; il y arriva le 3 septembre 1602, et les bourgeois lui renouvelèrent leurs remontrances et lui exposèrent leurs griefs.

Ils accusaient les Sobolle d'avoir levé chaque année 300 pièces de vin et 1000 quartes d'avoine sur les bourgeois; d'avoir contraint les paysans à des corvées dont ils n'étaient point redevables; d'avoir dépouillé les terres des citoyens et des hôpitaux, coupé les arbres sans leur autorisation; d'avoir défendu la sortie des vins de la ville et fait payer chèrement la levée de cette interdiction; de s'être ingérés dans les affaires civiles; d'avoir empiété sur les attributions des magistrats, de les avoir insultés; d'avoir attenté à la liberté des citoyens; enfin, d'avoir permis et même excité les désordres des soldats.

La réconciliation que désirait le roi était impossible; les Sobolle eux-mêmes résistaient; retranchés dans la citadelle, ils défiaient les bourgeois et se riaient du duc d'Epernon. Celui-ci irrité laissa faire, et les habitants entourant la citadelle d'une garde journalière de 800 des leurs, menacèrent d'en faire le siége.

Le roi jugea sa présence nécessaire pour apaiser un tel trouble; le 22 janvier, il annonça aux Messins sa venue prochaine et arriva en effet avec la reine à Moulin sur la fin de février; là, il reçut d'abord les deux Sobolle avec

* Pierre Joly fit frapper en commémoration de sa délivrance une médaille, portant d'un côté son nom en latin, de l'autre, cette inscription: *Cœlo tuta quies.*

Digitized by Google

lesquels il eut un long entretien, puis se disposa à entrer dans la ville.

Les bourgeois pleins de joie lui firent une réception magnifique; la garnison en riche appareil, les officiers couverts de costumes éclatants; puis les compagnies de la ville au nombre de onze, conduites par leurs centeniers, armées de mousquets, d'arquebuses, de morions; et enfin trois cornettes de cavalerie, commandées par le maître-échevin Maguin et composées des bourgeois portant de superbes écharpes blanches frangées d'or, montés sur des chevaux richement caparaçonnés, défilèrent devant le roi qui les passa en revue, louant la tenue et la bonne mine de chacun.

Puis, après avoir pris des mains du duc d'Epernon les clefs de la ville, accueilli les officiers de justice et le clergé, il se rendit à la cathédrale, trouvant à chaque pas des trophées et des signes de réjouissances.

Les Sobolle furent destitués et partirent de Metz le 21 mars 1603, quatorze ans après que, par la mort de La Bastide, l'aîné eut obtenu tout pouvoir sur la cité; avec eux sortirent également quelques capitaines, entre les plus haïs des bourgeois.

M. de Montigny fut revêtu de la lieutenance générale du roi dans la ville de Metz, et son frère, M. d'Arquien, reçut le commandement de la citadelle. M. de Montigny toutefois n'entra en charge qu'en 1606 et M. de Liancourt l'occupa jusqu'à cette époque.

L'accueil que firent au roi les Messins, le flatta et redoubla son affection pour eux: « J'ai été, écrivait-il au » duc de Sully, bien vu et bien reçu de ce peuple qui dési- » rait fort de m'y voir: cette ville est des plus belles et des » mieux assises... Je ne voudrois pas pour chose du monde » n'y avoir été; même je voudrois qu'il m'eust couté » quelque chose de bon et que vous y eussiez fait un tour. »

Digitized by Google

Après avoir conféré dans la ville avec plusieurs ambassadeurs des princes allemands qui l'y vinrent visiter, il se rendit à Nancy sur la fin du mois de mars et de là retourna à Paris.

Il semble qu'il ait profité de son voyage, pour accorder les différents de la ville et du duc de Lorraine; car, dès le mois de mai 1603, les deux partis se rapprochèrent, et un nouveau traité conclu à Nomeny, confirma le premier qui avait été signé en 1563 : quelques villages dont la possession était disputée, entre autres Pange, Corny, Saulny, et Jouy, puis d'autre part, Cuvry, Sainte-Ruffine, Moulins, furent attribués : les premiers au duc de Lorraine, les autres à la ville de Metz; la liberté du commerce entre les deux pays fut continuée, et le duc abandonna enfin sa prétention au droit de forfugance.

Deux autres voyages du roi à Metz suivirent le premier : l'un en 1604, l'autre en 1606, mais ne donnèrent lieu à aucun incident remarquable.

M. de Batilly, qui exerçait la charge de président au nom de M. Viart, ayant dans l'année 1605 essayé quelques empiétements sur les droits du maître-échevin et du conseil des treize, M. Viart le priva de sa commission, et l'année suivante 1606, il céda sa place à M. de Selve qui vint occuper la présidence.

Jusqu'à la mort d'Henri IV qui vint affliger la France en 1610, la ville de Metz jouit d'une tranquillité dont elle avait perdu l'habitude; même les griefs ordinaires soulevés par la solde de la garnison, ne se présentèrent pas dans cette période, ainsi que le fait supposer une solution de continuité dans la série des plaintes des bourgeois au roi.

L'importance de la place, la susceptibilité des citoyens l'engagèrent sans doute à ménager la ville; aussi bien il avait conçu quelques doutes sur la stabilité de cette con-

Digitized by Google

quête, et, pour lui donner un nouvel élément de consolidation, il songea le premier à y établir un parlement.

Il fit un premier pas dans cette voie en 1609 en enlevant aux magistrats de Metz le droit de nommer les gouverneurs des places de l'évêché *; la mort sans doute l'empêcha d'exécuter son projet tout entier.

Cette mort fut vivement sentie des Messins qui avaient puisé dans la présence du roi et dans le service qu'ils en avaient reçu une profonde affection pour lui. Ce nom du bon roi Henri resta toujours populaire à Metz; et vers le milieu du XVIII^e^ siècle les bourgeois de Metz découvrant chaque jour des bustes du béarnais, s'étonnaient de ce fait et l'attribuaient à l'amour particulier que les Messins avaient voué à celui qui les avait délivrés des Sobolle **.

Dès qu'on apprit à Metz la mort du roi, une grande agitation s'empara de tous les esprits; on répandit le bruit que la garnison de Luxembourg marchait sur la ville, que le duc d'Epernon y avait écrit à un capitaine de s'emparer de Metz à son profit. On ferma les portes, les bourgeois en armes veillèrent toute la nuit, mais aucune entreprise n'ayant justifié leur effroi, le calme se rétablit bientôt ***.

Louis XIII monta sur le trône le 14 mai; aussitôt les Messins lui députèrent quelques-uns des leurs pour l'assurer de leur obéissance et de leur fidélité, et reçurent en retour des lettres patentes du mois d'octobre, qui reconnaissaient et garantissaient leurs franchises et libertés. La même année un changement eut lieu dans la citadelle, dont le

* Cette ordonnance ne fut exécutée qu'en 1613 sur un nouvel édit de Louis XIII.

** Il existe une dissertation à ce sujet dans les pièces manuscrites relatives à l'histoire de Metz.

*** Selon l'Etoile, le duc d'Epernon avait conçu le projet de reconstituer en sa faveur le royaume d'Austrasie.

Digitized by Google

commandant, M. d'Arquien, fut remplacé par le sieur de Bonouvrier.

La tranquillité conquise sous Henri IV continua son cours pendant quelques années sous le règne de son fils ; les Calvinistes exerçaient paisiblement leur culte et participaient à l'administration de la ville dans une juste proportion ; d'ordinaire ils obtenaient cinq et six nominations à la treizerie : toutefois en 1612 un édit du roi leur défendit de tenir assemblées sans une permission expresse émanée de lui-même.

Les différends avec le duc de Lorraine réglés par le traité de Nomeny de 1604 ne reparaissaient qu'à de rares intervalles ; la garnison bien payée n'inquiétait point la ville ; et jusqu'au 24 mai 1616 les Messins n'eurent pas à porter à ce sujet leurs doléances au pied du trône.

Le duc d'Epernon conservait toujours le gouvernement de Metz ; en 1613 il obtint la survivance de sa charge pour son fils Bernard de Nogaret, marquis de la Valette. Tous deux vinrent faire visite à la ville et y entrèrent le 1er novembre. Les bourgeois leur firent une réception royale ; toute la garnison et tous les bourgeois prirent les armes ; parmi ceux-ci on distinguait la compagnie à cheval des bouchers habillés de noir et portant des croix et des écharpes blanches.

Dès-lors le marquis de la Valette suppléa son père dans le gouvernement.

Sur la fin de l'année 1617, la ville perdit M. de Bonouvrier qui fut enterré dans la citadelle et eut pour successeur M. de Fromigères, grand-prieur de Toulouse.

La paix permit aux Messins de s'occuper d'une œuvre importante, de la rédaction de leurs coutumes ; elle fut achevée en 1618 et présentée au roi la même année.

Au reste le calme était sur sa fin ; le 8 mai on vit arriver le duc d'Epernon accompagné de son fils : cette

Digitized by Google

fois il n'entra pas en grande pompe ; il était en disgrâce, et se rendait dans son lieu d'exil. Ayant gravement insulté le garde-des-sceaux Du Vair dans une question de préséance, il avait demandé au roi de se retirer dans son gouvernement de Metz, et le roi avait accueilli avec empressement l'occasion d'éloigner ce seigneur dont la puissance lui portait ombrage *.

Dès son arrivée à Metz, le duc reporta sa mauvaise humeur sur les Messins, tracassa la justice et se comporta si violemment que le président lui-même fut contraint de s'absenter, et que le roi envoya le sieur Favier, maître des requêtes pour arrêter ses désordres et lui intimer défense de quitter la ville, sous prétexte que les mouvements d'Allemagne exigeaient sa présence à la frontière. Battu de ce côté, le duc se jeta dans une intrigue d'une plus haute portée.

La reine-mère, disgraciée comme lui, prisonnière à Blois, cherchait à s'échapper ; un émissaire envoyé au duc d'Epernon le mit dans ses intérêts, et une correspondance passant par Sedan et aboutissant à Metz s'établit entre Marie de Médicis, le duc de Bouillon et le duc d'Epernon.

Il s'agissait de partir de la ville : les ordres du roi y retenaient le gouverneur, mais le duc n'en tint compte ; il prit soin d'habituer les Messins à voir sortir chaque jour ses chevaux ; et le 22 janvier, il se mit en marche avec cinquante gentilshommes bien armés et alla délivrer la reine-mère qui s'échappa de Blois le 21 février.

* Comme il descendait du Louvre, des courtisans qui arrivaient lui ayant demandé ce qu'il y avait de nouveau : *Rien, messieurs, dit-il, si ce n'est que vous montez et que je descends.*

On connaît de lui un autre bon mot qu'il fit à Metz. Ayant ordonné aux treize de porter la robe et le bonnet, il disait *qu'il avait fait plus de docteurs en un jour qu'aucune académie en un an.*

Digitized by Google

Le marquis de la Valette était resté dans la ville pour la garder et même pour la faire servir au succès de l'entreprise ; mais les bourgeois résistèrent et se refusèrent à lui obéir ; le roi agréa leur résolution, *quoique de mauvais exemple*, disent les mémoires du cardinal de Richelieu, et envoya le duc de Nevers leur prêter main-forte : mais le marquis de la Valette le prévint et parvint à faire entrer dans la ville des gens de guerre à sa dévotion qui contînrent les Messins. Le duc de Nevers se contenta de camper à Moulin, observant les mouvements du gouverneur.

Le 16 avril les bourgeois furent assemblés et un des treize prenant la parole, leur demanda de déclarer pour quel parti ils tenaient. Cette étrange proposition excita leur colère, et ils se répandirent dans la ville, protestant à haute voix contre le régime qu'on leur faisait subir malgré les volontés du roi.

Le marquis de la Valette, pour résister au tumulte, fit sortir le lendemain les troupes de la citadelle et les rangea en bataille, canons en tête, dans les rues. Il fallut céder ; les armes furent retirées aux bourgeois, et ordre leur fut intimé de se tenir tranquilles.

La paix entre le duc d'Epernon et le roi se conclut le 30 avril ; et cependant l'espèce de blocus intérieur et extérieur dans lequel étaient tenus les bourgeois ne cessa qu'au mois de juin ; les soldats du marquis qui formaient deux régiments de pied outre la cavalerie, sortirent le 26, et en même temps le duc de Nevers leva son camp de Moulins. Enfin, en septembre, M. Marescot, commissaire du roi, vint réintégrer les armes aux mains des citoyens.

Cette petite guerre reçut à Metz le nom de la guerre des *parpaillots*. Les bourgeois satisfaits de leur constance, se plurent à comparer les partisans du duc d'Epernon aux papillons qui vont se brûler à la flamme.

Cependant la partie n'avait pas été mauvaise pour eux :

Digitized by Google

la reine-mère était rentrée au Louvre, et le duc d'Epernon avait reçu 50 000 écus pour prix de son gouvernement de Boulogne-sur-Mer.

D'autres troubles et de plus graves divisaient la France : la guerre civile, la guerre de religion avait reparu ; les Calvinistes commandés par les ducs de Bouillon et de Rohan avaient repris les armes ; la Rochelle, Montauban résistaient aux troupes royales ; les Messins toutefois se tenaient loin du tumulte et espéraient sauver leur pays des désordres de la guerre par la neutralité, quand ils virent arriver vers eux un danger terrible. Du côté de l'Allemagne en effet s'avançait une armée qui venait secourir les réformés français, armée que conduisait le célèbre Ernest, fils naturel du comte de Mansfeld, qui, ayant organisé des bandes à sa dévotion, marchait, nouveau chef de compagnies franches, offrant son épée à qui voulait l'acheter, et dévastait les pays auxquels il demandait passage.

L'effroi qui traversa toute la France, fut à son comble à Metz ; les habitants des campagnes abandonnèrent leurs demeures et vinrent se réfugier dans la ville qui, dépourvue de troupes régulières, ne pouvait supporter une attaque sérieuse, et restait sous la défense des bourgeois ; le comte de Mansfeld passant par Phalsbourg, Sarrebourg et Vic, arriva dans le pays messin le 23 juillet ; le 26 il établit son camp à Corny et Jouy ; mais, heureusement pour la cité, il traitait en même temps de son secours avec le roi et consentit à se rendre à Mouzon sans commettre de dégâts. Metz dut peut-être son salut à cette circonstance ; le 28, Ernest leva son camp et se dirigea vers le point convenu ; toutefois le pays eut à souffrir des pilleries des soldats qui, se détachant de l'armée, allèrent brûler, ravager les campagnes ; la milice bourgeoise sortit de Metz, tomba sur eux et en tua ou pris quelques-uns.

Digitized by Google

Le comte de Mansfeld poursuivi et atteint par une armée espagnole fut forcé de faire retraite.

Les Calvinistes messins, malgré leur tranquillité, eurent leur part de la réaction produite par la guerre : vers 1622, le duc de la Valette reçut ordre du roi de déposséder les Religionnaires de leurs charges et de leur enlever leurs armes ; toutefois il n'obéit qu'à la seconde partie de cette injonction, désarma les Calvinistes et se contenta de réduire à quatre leurs représentants dans la justice des treize ; même, en 1624, ils furent rétablis à cinq.

La guerre continuant, le pays messin se vit incessamment traversé par les armées françaises et allemandes ; la garnison fut renforcée et ce fut un nouveau sujet de maux et de plaintes.

Il fallut encore payer les troupes et souffrir leurs désordres ; de plus la peste vint exercer ses ravages en 1623, dura jusqu'en 1625, et reprit en 1629. Les bourgeois opposèrent leur courage au fléau : un lazaret établi en Chambière reçut les malades ; un système de quarantaine fut organisé ; les portes restèrent fermées, les communications interrompues : 3 000 messins périrent dans la première peste ; la seconde fut moins funeste, dans l'espace de trois mois elle n'enleva que 120 personnes.

La disette se joignit à la peste ; deux années de mauvaise récolte désolèrent le pays, et, tandis que les Messins suppliaient le roi de les décharger de la garnison qu'ils ne pouvaient plus nourrir, le grand prieur de Toulouse faisait main basse sur les grains de la ville qui étaient destinés au salaire des pauvres ouvriers (1628).

Dans cette triste occurrence parvint à Metz, le premier novembre 1628, la nouvelle de la prise de la Rochelle ; la joie des Catholiques fut grande : une procession solennelle, des feux de joie et une salve de quarante coups de canon célébrèrent la victoire du cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

Des changements dans l'administration signalèrent l'année 1629. M. de Montigny traita de sa charge de lieutenant au gouvernement de Metz avec le maréchal de Marillac qui arriva dans la ville le 22 avril et fut reçu par les bourgeois en armes.

Il exerça fort peu de temps son pouvoir; dès l'année suivante il partait pour la guerre d'Italie, et, enveloppé dans la journée des dupes, il fut arrêté le 30 octobre, puis jugé, condamné et exécuté en 1632.

Le 18 octobre le grand prieur de Toulouse mourut et fut enterré dans la citadelle; il ne fut pas pourvu à son remplacement: le duc de la Valette vint commander lui-même à quelques reprises et se fit suppléer par des capitaines de la garnison.

La guerre de religion avait cessé en France par la prise de la Rochelle, mais elle était encore vivace ailleurs. Le roi de Suède, Gustave Adolphe, était descendu en Allemagne, et, prenant en main la cause protestante, l'avait élevée par des triomphes éclatants; de victoire en victoire il avait traversé toute l'Allemagne; et, en décembre 1630, il était aux portes de Metz, à Mayence.

Le roi de France sollicité par les princes allemands catholiques, d'intervenir près du vainqueur, résolut de venir à Metz pour observer de près la situation. Un autre motif le déterminait encore à ce voyage: le duc de Lorraine, toujours impatient, toujours remuant, avait fait alliance avec l'empereur et l'avait engagé à mettre des troupes dans Moyenvic, place que se disputaient l'empereur et le roi; et, d'autre part, favorisant les projets du duc d'Orléans, il encourageait l'amour de ce prince inconstant pour sa sœur Marguerite.

La venue du roi fut précédée de celle de plusieurs régiments qui passèrent par Metz pour se rendre à Moyenvic, dont le siége avait été entrepris, et le 16 décembre deux

Digitized by Google

pièces d'artillerie furent dirigées de l'arsenal sur ce point. Enfin le 23, pendant que Gustave Adolphe se faisait ouvrir les portes de Mayence, le roi Louis XIII entrait dans la ville de Metz.

La réception fut pompeuse comme d'ordinaire, mais n'eut pas autant de succès que celle de Henri IV : « le » roi entrant, dit un écrivain contemporain, il y eut si » grand désordre que les gens d'église furent contraints » de retourner dans la grande église par les rues détour- » nées pour la messe ; avec cela les vents et la boue ne » manquaient. »

Le lendemain, entre cinq et six heures du soir, la reine fit son entrée.

Pendant son séjour à Metz, le roi apprit la reddition de Moyenvic opérée le 28 décembre ; puis le duc de Lorraine vint lui faire sa soumission et arrêter les préliminaires d'un traité qui fut signé à Vic et à la suite duquel Marsal fut remis aux Français.

Les ambassadeurs des princes catholiques d'Allemagne accoururent également près du roi qui leur promit son intercession près du roi de Suède ; ensuite les Messins virent avec étonnement arriver dans leur ville le président et les conseillers du parlement de Paris venant sur l'ordre du roi, malgré la saison rigoureuse et à travers les gens de guerre, recevoir de lui une réprimande pour certaines doléances qu'ils s'étaient permises à propos de l'établissement de commissions extraordinaires, jugeant et pendant sommairement les gens suspects de rébellion (10 janvier 1632).

Le 9 février le roi partit de Metz se dirigeant à Verdun et de là à Paris ; avant il avait fait acte de puissance royale devant les citoyens de Metz ses protégés : il avait touché le 1er janvier, au cloître de la grande église, les écrouelles.

Cette même année le pays messin fut de nouveau sil-

Digitized by Google

lonné par les armées du roi se rendant en Allemagne; le 18 mai entra dans Metz le maréchal d'Effiat au son de toute l'artillerie, et le 29 juillet son corps revenait par une porte opposée et traversait la ville pour se rendre à sa dernière demeure.

Le maréchal d'Estrées qui lui succéda dans le commandement de l'armée occupant l'électorat de Trêves, passa à son tour dans la ville le 6 août. Ainsi les mauvais jours continuaient pour les Messins, et la misère, la cherté des grains marquaient encore l'apparition des gens de guerre.

L'année suivante vit se réaliser un projet qui mûrissait depuis longtemps dans les conseils du roi, et s'opérer une nouvelle révolution dans le gouvernement de la ville de Metz: en 1633 le roi Louis XIII établit un parlement pour la province des Trois-Évêchés.

Henri IV avait le premier, ainsi qu'il a été dit, conçu l'idée de resserrer par cette institution les liens qui rattachaient Metz à la France; Louis XIII la recueillit et fit faire à la question des progrés lents, mais qui devaient la conduire au but.

La chose d'ailleurs n'était pas facile; les Messins opposaient une résistance vigoureuse à une innovation dont l'effet devait être d'anéantir les restes de leurs franchises, ces franchises qui leur semblaient plus chères à mesure qu'elles s'émiettaient insensiblement, et que Louis XIII leur avait garanties à son avènement au trône.

On commença par tenter de retirer au conseil de la cité ses attributions; les empiétements essayés par les présidents n'avaient pas réussi; on s'y prit plus habilement: des citoyens de Metz reniant leur juridiction naturelle *, portèrent leurs procès devant le parlement de Paris; la ville sentit le coup, elle réclama.

* Voir aux preuves; lettre du 17 juillet 1612.

Digitized by Google

Puis le roi à certains intervalles, défendit au gouverneur de renouveler le conseil des échevins et des treize *.

En 1624 les sieurs Lebret et Dupuis furent envoyés par le roi à Metz, avec commission d'examiner la question et de recueillir tous les renseignements propres à l'élucider : leur réponse fut tout-à-fait favorable au projet.

Enfin en 1632, pendant son voyage à Metz, Louis XIII annonça sa résolution bien arrêtée d'y établir un parlement. Ainsi, ce fut durant leur séjour dans la ville qu'Henri IV conçut et que Louis XIII exécuta cette idée : il semble dès-lors que l'aspect des citoyens messins, conservant quelque chose de l'antique fierté républicaine, que le spectacle de cette ville étalant encore avec orgueil les souvenirs de sa liberté passée, aient fait impression sur l'esprit des deux rois. Il est également vraisemblable que la résistance opiniâtre des Messins aux Sobolle fut le germe de ce projet.

Au reste, il faut le dire, ce projet était politique; il rattachait Metz à la France, et l'assimilait aux grandes villes du royaume.

Il fallait de plus prouver à l'Allemagne qu'elle avait à renoncer définitivement à Metz, et répondre à l'empereur Mathias qui, en 1614, écrivait aux Messins, en les engageant à rester fidèles à l'empire et à s'opposer de tous leurs moyens à l'établissement d'un parlement; enfin c'était une barrière puissante destinée à arrêter le duc de Lorraine, dont l'agitation inquiète pouvait devenir dangereuse de ce côté.

La déclaration formelle du roi fut préparée par un ouvrage publié par Charles Hersent, chancelier de l'église cathédrale, et dont le titre était significatif; il était en effet intitulé : « De la souveraineté du roi à Metz, pays messin « et autres villes et pays circonvoisins qui estoient à l'an

* Voir aux preuves; lettre du 7 décembre 1619.

Digitized by Google

» cien royaume d'Austrasie ou Lorraine, contre les pré-
» tentions de l'empire, de l'Espagne et de la Lorraine et
» contre les maximes des habitants de Metz qui ne tiennent
» le roi que pour leur protecteur. »

L'auteur de ce livre souleva contre lui l'indignation générale; néanmoins le roi annonça son intention par l'organe de son garde des sceaux, M. de Chateauneuf.

Grande fut la consternation des Messins; le 4 mars 1632 les trois ordres écrivant au duc d'Epernon pour le prier d'engager le roi à renoncer à son projet, s'exprimaient ainsi : « Nous avons déjà fait entendre, monseigneur,
» comme, peu avant le despart du roi de cette ville, nous
» apprismes de la bouche de M. le garde des sceaulx que
» sa majesté avait dessein d'establir en cette ville une
» chambre souveraine pour y administrer la justice à la
» diminution du magistrat qui en cognait, soubs l'austorité
» de sa majesté, ce qui ne se peut faire sans préjudice
» notoirement aux droits, privilèges et libertés, et que
» tous les habitants de ceste ville et pays ont esté main-
» tenus depuis tant de siècles, et notamment depuis qu'ils
» ont l'honneur d'estre soubs la benigne et favorable pro-
» tection de la couronne de France; et c'est d'où nous
» aurions pris sujet de convoquer les trois estats du pays
» le 13e et 14e du moys passé, èn la plus grande et
» parfaite assemblée qu'il a esté possible, aprés avoir au
» préalable fait rassembler les paroisses, pour en infor-
» mer les habitants et avoir sur ce l'advis et sentiment du
» peuple; en laquelle assemblée il a esté unanimement et
» sans contredit quelconque arresté et résolu de se pour-
» voir vers sa majesté par très-humbles remontrances et
» supplications de nous vouloir maintenir en tous nos
» dits privilèges. »

Dans une lettre postérieure (10 mars), les Messins invoquaient les charges que leur imposait l'entretien de la

Digitized by Google

garnison, et exprimaient la crainte de voir ces charges doublées par l'établissement d'une cour, entraînant la création d'un grand nombre d'officiers

Leurs remontrances n'eurent aucun succès et vinrent se briser devant la volonté inébranlable de Richelieu. Par édit du 15 janvier 1633, un parlement fut institué à Metz pour les Trois-Évêchés.

Ce jour emporta le dernier débris de la vieille république messine: ce qui lui restait d'elle-même après l'année 1552, sa justice municipale, disparut devant la justice royale: les mots de franchise et de liberté dont le prestige sonore consolait les Messins les jours où ils relisaient l'histoire de leurs aïeux, les citains de Metz, s'évanouirent, et cette révolution ne laissa survivre que le nom du maître-échevin, qu'une plus grande révolution devait à son tour absorber.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Depuis l'établissement du parlement jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes.

L'édit du 15 janvier 1633, qui instituait le parlement de Metz, lui assignait un premier président, six autres présidents ; cinquante-quatre conseillers dont six clercs, et quarante-huit laïques ; un procureur-général, deux avocats-généraux et quatre substituts ; puis cinquante officiers, depuis les greffiers jusqu'aux procureurs, ces derniers au nombre de vingt-quatre ; et enfin une foule d'autres employés inférieurs, formant à peu près la domesticité du parlement.

Etaient de droit conseillers nés : les évêques de Metz, Toul et Verdun ; les abbés de Gorze et de Saint-Arnould ; le gouverneur de Metz et son lieutenant.

La juridiction du parlement comprenait les matières civiles et criminelles ; celles-ci à l'exclusion de tous autres juges, les premières en appel des décisions du maître-échevin et des treize ; son ressort renfermait les Trois-Evêchés. Mais des changements successifs y apportèrent dans la suite divers accroissements. Il fut établi en semestres qui s'ouvraient en février et en août.

L'installation du parlement, *chose nouvelle*, eut lieu le 26 août 1633.

Digitized by Google

Les magistrats nommés par le roi, conseillers et avocats-généraux, à la tête desquels se trouvait le premier président Antoine de Bretagne, portant le manteau et le mortier, se présentèrent à la cathédrale et furent reçus par l'évêque de Madaure, Meurisse, suffragant de l'église, qui célébra pontificalement la messe du Saint-Esprit.

De là ils se rendirent au palais où le clergé, la noblesse et le peuple étaient accourus en foule.

Les magistrats prirent place, et l'évêque de Madaure prononça un discours auquel répondit l'avocat-général, M. Remefort de la Grelière.

Puis le premier président, ayant ordonné l'enregistrement des lettres patentes du roi, déclara le parlement constitué.

Par son édit de janvier, le roi avait maintenu la juridiction civile des autorités municipales en réunissant le maître-échevin et les treize en un même tribunal, et en leur attribuant la connaissance des causes en premier ressort, et jusqu'à une certaine limite en appel; un édit du 20 septembre créa près de ce tribunal un office de procureur du roi.

Les hauts justiciers du pays furent également maintenus dans des conditions analogues.

Enfin le roi promit aux Messins, en réponse à des remontrances qu'ils lui avaient adressées le 12 février 1634, de ne pas toucher à l'état de choses actuel, et de conserver les charges et les officiers municipaux.

Nonobstant cet engagement, parut en août de la même année un autre édit du roi qui, motivé sur ce que des jugements contraires à l'ordre et au bon sens avaient été rendus par la juridiction inférieure, et sur ce que les citoyens messins s'adressaient au parlement par citation directe pour porter par devant lui le jugement de leurs procès, éteignait et supprimait les juridictions des treize, maître-échevin et son conseil, abolissait ces officiers, et

Digitized by Google

instituait pour juridiction en premier ressort un bailliage, composé d'un bailli, d'un lieutenant-général civil, d'un lieutenant criminel, de conseillers, d'avocats et d'autres officiers subalternes.

Les réclamations contre cet édit furent telles que le roi n'en put poursuivre l'exécution qu'en l'année 1641, où fut seulement établi le bailliage de Metz, non sans une nouvelle opposition, même de la part du gouverneur d'alors, M. de Chambert.

En même temps il décida que la ville serait administrée par un maire et dix échevins; les délégués des paroisses au nombre de soixante durent nommer trois candidats pour la mairie et trente pour l'échevinage, parmi lesquels le gouverneur choisit les titulaires. Chaque année cinq conseillers devaient sortir et tous les deux ans seulement il dut être pourvu au remplacement du maire, ou plutôt du maître-échevin; car le nom, à défaut des fonctions, demeura au premier magistrat municipal, comme un souvenir, comme un regret.

Cette dernière administration composa le nouvel hôtel de ville.

La charge de président fut également enveloppée dans la révolution opérée par l'établissement du parlement, les fonctions qui y étaient attachées passant à la cour souveraine; M. Michel Charpentier qui les remplissait depuis 1622 en homme de bien et de talent, reçut en échange une présidence à la cour.

La ville à peine remise de l'émotion que lui avait causée la perte de ses magistratures, vit fondre sur elle une foule de procès que lui intentèrent, soit les étrangers, soit quelques messins eux-mêmes.

Partout des réclamations surgirent de la part de gens qui espéraient trouver dans le parlement une justice aussi favorable pour eux que portée contre la ville.

Digitized by Google

Le danger s'enfuit sans doute devant l'impartialité de la justice ; mais il fit bientôt place à un autre plus sérieux encore.

Parmi les motifs qui faisaient redouter aux Messins l'établissement d'un parlement, le surcroît des dépenses, on l'a vu, était fortement entré en ligne de compte. Cette crainte était légitime et ne tarda pas à se réaliser.

En septembre 1633 parut un édit du roi qui imposait de cinq sols chaque pinte de sel dont la consommation et la distribution avait lieu dans le ressort de la cour. Le produit de cette gabelle était destiné à pourvoir aux émoluments des magistrats.

C'était le premier impôt franchement accusé que le roi levait dans le pays messin ; les secours que lui apportait la ville ayant consisté jusque là en dons volontaires d'argent déguisés sous forme de prêts, et dans la solde de la garnison que la nécessité du moment arrachait aux Messins. Il était peut-être impolitique d'accompagner l'entrée du parlement d'une mesure si insolite ; aussi les citoyens firent entendre des plaintes énergiques, envoyèrent des députés près du roi pour obtenir le retrait de l'édit, et après maints efforts ils durent (3 février 1634) se contenter d'acheter pour une rente de 150000 francs affectée à l'entretien du parlement, l'éloignement des traitants et la libre perception par eux-mêmes de la gabelle.

Toutefois, la guerre ayant apporté des entraves à la levée annuelle de cette somme, et les officiers du parlement s'étant plaints de cet état de choses qui les laissait sans solde, des commissaires nommés par le roi ne firent qu'augmenter le désordre et les magistrats furent heureux de rendre en 1661 la régie de la gabelle au gouvernement.

Cependant de graves événements avaient lieu dans le voisinage du pays messin, dans la Lorraine. La guerre avait été déclarée au duc Charles IV en juillet 1633 ; des

Digitized by Google

troupes avaient été aussitôt dirigées sur ce point sous le commandement du marquis de Saint-Chaumont qui reçut ordre d'assiéger Nancy. Le roi lui-même se transporta au camp, et la reine allant le rejoindre passa par Metz, où elle fit son entrée le 9 septembre, au son de la cloche, au bruit de l'artillerie, et où elle demeura jusqu'au 13.

Le 20 septembre un traité conclu entre le roi et le duc Charles livra la ville de Nancy aux mains du roi sous forme de dépôt qui devait se résoudre par la remise de la princesse Marguerite, sœur du duc, que Gaston frère du roi avait épousée et qui s'était échappée à Bruxelles, près de son époux.

Le roi tenait singulièrement à garder Nancy et se mit en mesure de justifier une possession excédant les trois mois fixés par le traité.

Le grand grief allégué était le mariage du duc d'Orléans, qu'on feignait d'attribuer à la séduction, à la violence; le parlement de Metz à qui déjà le roi, de son camp de Saint-Nicolas, avait adressé une lettre datée du 2 septembre, et contenant ses sujets de mécontentement contre le duc de Lorraine, joua son rôle dans cette affaire. Le 13 février 1634, la cour, à huis-ouverts et en robe rouge, enregistra une déclaration du roi du 16 janvier, qui donnait au duc d'Orléans un laps de trois mois pour faire sa paix et rentrer en grâce.

Cette marque de haute considération était due à un arrêt, que le parlement, après avoir débuté par acquitter une femme qui avait tué de deux coups de pistolet *un quidam qui l'avait recherchée de son déshonneur,* avait rendu dans une cause intéressant le cardinal de Richelieu.

Pendant que le roi était devant Nancy (septembre 1633), deux soldats, l'un fils d'un bourgeois de Metz nommé Saulsier, l'autre de Normandie nommé Bellanger, qui tous deux avaient fait partie des gardes du maréchal de Marillac,

Digitized by Google

vinrent dénoncer à M. de Montmort qui commandait à Metz pour le duc d'Epernon, une conspiration tramée contre les jours du cardinal-ministre, par un certain Alpheston, originaire de Châlons-sur-Marne, se disant gentilhomme et fils du lieutenant criminel de Vitry, de complicité avec les dénonciateurs eux-mêmes.

Selon leur déposition, le père Chanteloupe, confesseur de la reine-mère exilée à Bruxelles, avait été le premier auteur du complot. Son intendant la Roche avait reçu de lui mission de les embaucher, et les avait conduits chez Alpheston qui s'était chargé de l'affaire. C'était à Châlons que l'assassinat du cardinal devait s'exécuter.

Alpheston fut arrêté, nia fortement le crime dont on l'accusait et n'en fut pas moins condamné par le parlement de Metz, le 22 septembre, à faire amende honorable devant la cathédrale et à être roué vif; ce qui fut exécuté le lendemain.

La cour, quelques jours après, envoya une députation chargée de porter l'arrêt au roi qui félicita de leur zèle les magistrats.

A la même époque, en septembre, un autre aventurier nommé Rouffet, qui avait pris le titre de baron de Chavagnac, venait révéler au cardinal que le marquis d'Ayetonne, qui commandait dans les Pays-Bas, voulait le faire empoisonner, et que Sivry, capitaine du château de Namur, était dans la disposition de livrer la place aux Français. Le cardinal accueillit l'avis et chargea d'une lettre pour Sivry, Rouffet qui partit pour négocier la partie. Dans l'intervalle on prit des renseignements sur le prétendu baron; on sut qu'il avait conféré avec le père Chanteloupe à Bruxelles, et, quand il revint, rapportant une réponse de Sivry, on reconnut la lettre pour fausse.

Il fut arrêté, conduit à la Bastille, et avoua, sans doute dans les tourments, qu'il avait voulu tuer le cardinal de

Digitized by Google

complicité avec le père Chanteloupe et M. du Fargis, partisan de la reine; mais qu'il avait changé de résolution sur les conseils d'un capucin. Cet aveu fut suivi d'autres déclarations contradictoires; et, comme le parlement de Metz instruisait le procès du père Chanteloupe, et que cette nouvelle cause en était une annexe, elle lui fut déférée par lettres patentes du 18 mars 1634; et Blaise Rouffet condamné à mort par arrêt du 10 mai, fut pendu le lendemain au champ à Seille.

Le 7 juillet de la même année, le père Chanteloupe et son valet la Roche furent également condamnés, mais cette fois par contumace.

Ces deux procès établirent l'importance du parlement de Metz, mais d'une façon regrettable, les faits n'étant rien moins que prouvés; heureusement pour la conscience des juges, Alpheston et Rouffet furent convaincus, le premier d'un assassinat, le second d'une série de méfaits qui justifient à certain égard les arrêts de la cour.

Presqu'en même temps M. du Fargis était également condamné à être tiré à quatre chevaux et écartelé vif pour crime de lèse-majesté par le sieur Laffemas assisté du présidial de Troyes.

Le cardinal de Richelieu, dans ses mémoires, a réuni ce procès à celui d'Alpheston, et le nom du sieur Laffemas tristement célèbre, projette un reflet sinistre sur le parlement de Metz.

L'importance de ces deux procès était grande; non-seulement ils intéressaient l'opinion en faveur du cardinal, mais ils venaient encore à l'encontre des négociations que tentait la reine-mère pour se rapprocher du roi.

Quelque temps après la ville perdit son ancien gouverneur. Le duc d'Epernon ayant au mois d'octobre 1634 entrepris une lutte avec l'archevêque de Bordeaux dans son gouvernement de Guyenne, fut excommunié par le prélat.

Digitized by Google

C'était le dernier de ces puissants seigneurs qui résistaient au pouvoir royal, et le cardinal qui venait de frapper de mort le connétable de Montmorency, choisit cette occasion d'humilier encore son parti dans la personne du duc. Il fut obligé pour obtenir la levée de l'excommunication de faire amende honorable et de résigner son gouvernement de Metz.

Son fils, le duc de la Valette, qui avait la survivance, souscrivit à sa démission, et le cardinal de la Valette, son second fils, fut pourvu de la charge le 13 mars 1635, et arriva à Metz le jour du jeudi saint, refusant les honneurs que les habitants lui avaient préparés. C'était un prélat guerrier, plus amateur des armes que de la messe, et qui ayant obtenu permission de porter les armes dans son gouvernement de Metz, jugeait que *cela pouvait bien s'étendre dans le voisinage.*

A cette époque la guerre couvrait le pays messin : au mois de mars les Espagnols partant de Thionville s'étaient portés vers Trêves, en descendant la Moselle sur des bateaux couverts de toile, et le comte d'Embden leur chef s'était emparé de cette dernière ville.

Cet événement avait été le signal d'une guerre ouverte entre l'empereur et le roi de France.

Le maréchal de la Force vint occuper les environs de Metz; le prince de Condé traversant la ville siégea le 21 juin au parlement; Boulay attaqué par l'armée royale s'était rendu le 18, et le 22 Sancy suivit son exemple.

Le cardinal de la Valette qui, dès son entrée à Metz, avait partagé avec le maréchal de La Force le commandement de l'armée, fut bientôt mis à la tête d'un corps de troupes destiné à opérer en Allemagne. Il s'agissait de repousser les Impériaux et de délivrer Mayence qu'ils assiégeaient.

Le 27 juillet le cardinal partit muni de pouvoirs très-

Digitized by Google

étendus, menant derrière lui quinze mille hommes de pied et cinq mille chevaux ; il fit fuire le comte de Gallas qui assiégeait Mayence et qui leva le siége sans l'attendre ; puis, enhardi par ce succès, le cardinal poussa plus loin, et s'engagea dans un pays pauvre où son armée, privée de munitions, fut envahie par les maladies.

Il fallut revenir, et, quelque temps après leur départ, dit un contemporain, « *son retournés les ceux du camp » icy vers Metz, fatigués de faim et autres incommo- » dités de quoy ils sont morts en grande quantité.* » (1er octobre 1635.)

Pendant que le cardinal perdait son armée, le pays messin restait abandonné aux ennemis et même aux alliés de la France.

Vers le mois de juillet les Suédois commandés par le capitaine Nicolas Maillard, se présentèrent devant Saint-Avold et couvrirent le pays d'horreurs et de désastres.

Les Espagnols suivirent ; le 27 septembre une bataille eut lieu à Boulay, et en octobre les croates s'abattant sur le pays messin, se livrèrent à toutes sortes de « pilleries, » dégâts, tourments, batteries, violements et brûlements » proche des quartiers de Metz vers l'Allemagne. »

Le 15 décembre reparurent les Suédois, qui passèrent la Moselle, mirent le siége devant Châtel-Saint-Germain et brûlèrent l'église, si bien que la moitié des cloches en fut fondue. De là ils se dirigèrent vers Gorze, puis retournèrent en Allemagne en janvier 1636.

Ces invasions continuelles avaient épuisé le pays et mis les habitants aux abois ; le 7 octobre 1636 les Messins adressèrent au roi des doléances énergiques sur le triste état dans lequel la guerre les tenait.

« Depuis ces trois dernières années, disaient-ils, le » pays a été continuellement chargé des passages et lo- » gements des armées de sa Majesté et des courses des

Digitized by Google

» ennemis qui l'ont réduit à tel point qu'une bonne partie » des habitants ont été contraints de quitter et abandon- » ner leurs demeures ; les uns se sont retirés dans les » bois et les autres aux pays voisins ; que le dit pays » est entièrement destitué de chevaux, ensuite que plus » des trois quarts des terres sont en friche et les proprié- » taires d'icelles hors d'espérance de rien recevoir ni » recueillir d'icelles l'année prochaine. »

La contagion désolait en même temps la contrée, et la ville de Metz obligée de subvenir aux nécessités d'un grand nombre de pauvres atteints de la maladie, se trouvait à la veille de ne pouvoir plus parer à ces dépenses excessives.

Pendant ce temps la discorde régnait entre le parlement et le gouverneur, représenté par son lieutenant, M. de Roquepine. Cette discorde datait de loin : dès le mois de septembre 1633, le parlement s'était trouvé en lutte avec le duc de la Valette qui, en sa qualité de grand seigneur, n'aimait pas les parlements. La cour avait ordonné la translation d'un corps de garde, l'autorité militaire en fut froissée.

En novembre, un arrêt du prévôt déféré en appel au parlement, fut, au mépris de cet appel, exécuté par ordre du duc de la Valette.

La mésintelligence qui s'ensuivit, n'avait fait qu'empirer, quand le cardinal de la Valette arriva au gouvernement de Metz. Blessé, comme son frère, de la rivalité du parlement, il dissimula et, profitant de la faveur que lui avait acquise son succès contre Gallas, il demanda la translation du parlement à Toul, sous prétexte que sa présence à Metz était incompatible avec celle de la garnison, et qu'elle attirait une foule de plaideurs étrangers qui mettaient en danger la sûreté de la place.

Le roi, cédant à ses désirs, expédia le 10 mai 1636

Digitized by Google

des lettres patentes ordonnant au parlement de se transporter à Toul.

Les magistrats résistèrent, alléguant une contagion qui régnait à Toul, et continuèrent à siéger jusqu'au 31 décembre, jour auquel ils trouvèrent la porte du palais fermée; des serruriers appelés pour l'ouvrir, se refusèrent à désobéir aux ordres de M. de Roquepine.

Cent cinquante ans après, une autre assemblée souveraine trouvant elle aussi la porte de son palais fermée, se réunissait dans un jeu de paume, et déclarait qu'elle n'en sortirait que par la puissance des baïonnettes.

Le parlement de Metz, qui ne défendait que des priviléges personnels, dut céder. Il se retira en protestant, essaya encore de se maintenir dans l'hôtel de son président, mais enfin il se résigna; et, le 7 avril 1637, déclara qu'il allait se transporter à Toul, où il fit son entrée cinq jours après.

Son départ laissait sans juge les contestations entre les bourgeois et les militaires, attribuées autrefois aux présidents. Elles furent départies aux intendants dont l'institution dans ce pays remonte à 1633, année où M. Louis Chanterau Lefebvre ancien intendant de Picardie, fut nommé intendant de Lorraine et des Trois-Evêchés.

Aussitôt après la translation du parlement à Toul, le roi détacha l'intendance de Metz de l'évêché de Lorraine; et, par lettres patentes du 21 mai 1637, M. Rigault, conseiller au parlement de Metz, fut pourvu de cette nouvelle charge et en vint prendre solennellement possession le 6 août. Il dut être assisté de six gradués pour le jugement des causes qui lui furent attribuées.

L'année 1637 vit encore les Impériaux envahir le pays; le château de Chamblé fut pris par eux, et ensuite recouvré par les Français au mois d'avril.

Les princes protestants allemands repoussés vinrent re-

Digitized by Google

fluer jusqu'à Metz, et elle devint, dit Meurisse, dans un emportement naïf « *pour la diversité des religions une* » *petite Babylone. L'on vit en même temps, l'exercice* » *libre de cinq ou six sectes différentes, car outre le* » *sabbat des juifs, et les prêches ordinaires à la cal-* » *vinienne, il y avait encore trois ou quatre prêches* » *à la luthérienne en divers endroits de la ville.* »

Ce qui était plus grave que cette tolérance qui devançait le siècle, et honorait la ville de Metz, c'était la présence aux portes de Metz d'une armée de huit mille hommes, qui assiégeait la ville de Thionville. Le marquis de Feuquières dirigeait l'entreprise, entreprise imprudente qui d'ailleurs n'avait pour but que d'opérer une diversion en faveur du grand-maître de l'artillerie, le maréchal de la Meilleraye, qui se trouvait débordé dans le nord.

La place fut investie le 15 mai; on tira des munitions, des vivres de Metz, et le tiers des hommes de la ville et du pays fut commandé pour les travaux; en outre 4 à 500 filles et femmes furent levées et reçurent ordre de porter la hotte aux lignes.

Ce siége fut mal conduit, les canons à peine desservis par des soldats indisciplinés; *on ne dansait plus à Metz*, disent les historiens bénédictins, *tous les joueurs de violons et d'instruments étaient à l'armée.*

C'était plutôt une fête, un divertissement, qu'un siége sérieux, et officiers et soldats se livraient sans frein au plaisir et à la débauche.

Le 5 juin arriva le général Piccolomini avec son armée, et alors les choses changèrent de face; les Français battus par les Allemands qui parvinrent à forcer le passage dans la ville, se virent dans la nécessité de faire retraite. M. de Feuquières ayant été blessé et fait prisonnier, l'armée fut battue à Richemont et laissa une grande partie des siens sur la place et entre les mains de l'ennemi.

Digitized by Google

Le reste se sauva à Metz, et les abords de la ville se couvrirent de fuyards et de blessés. Ils restèrent sans abri, se cachèrent dans les blés ; puis, ayant passé la Moselle, vinrent se jeter dans le Saulcy, et trouvèrent enfin un asile dans la ville, d'où ils partirent pour rejoindre l'armée du nord.

Les Allemands vainqueurs se jetèrent sur le pays. Un moment les Messins redoutèrent un siége, mais l'ennemi se contenta de piller Courcelle-Chaussy, de brûler Maizière, Saint-Eloy et de s'emparer du château de Sancy. (14 juin 1639).

Quant au cardinal de la Valette, pendant que son gouvernement gémissait abandonné aux courses des ennemis, il faisait la guerre en Italie avec aussi peu de succès. Accablé de fatigue et peut-être de chagrin, il mourut au château de Rivoli, près de Turin, regrettant de n'avoir pas fini sa vie trois ans plutôt, alors qu'il triomphait des Impériaux. M. de Lambert, maréchal-de-camp, fut chargé de lui succéder, et arriva à Metz à la fin de l'année.

Après le siége de Thionville, la guerre s'éloignant du pays messin, lui permit de reprendre quelque haleine. Pendant qu'il cherchait à fermer ses plaies encore vivaces, on apprit en septembre 1641 que le roi prétendait lever un impôt sur les vins, pour ajouter un supplément aux gages du parlement. Cette nouvelle était étrange vu la misère qui régnait partout ; mais c'était à cette époque que Guy Patin écrivait : « *on met de nouveaux impôts* » *sur tout ce qu'on peut, j'ai peur qu'enfin on n'en* » *mette sur les gueux qui se chaufferont au soleil.* »

Les Messins envoyèrent incontinent au roi des députés pour obtenir le retrait de l'édit.

Pendant qu'ils négociaient en cour, les partisans qui avaient affermé l'impôt arrivèrent à Metz avec des commissaires du conseil pour l'établir et le réglementer. Comme ils passaient à Jouy les paysans avertis prirent l'alarme,

Digitized by Google

se rassemblèrent et les accueillirent à coups de pierres et de fusil, tellement que force leur fut de rebrousser chemin et d'abandonner la partie.

En présence de cette résistance le roi annula l'édit.

Le règne de Louis XIII tirait à sa fin : le 5 décembre 1642 la mort du cardinal de Richelieu fut annoncée par lettre du roi au parlement de Metz ; le cardinal Mazarin entra aux affaires, et l'année suivante, le 14 mai 1643, Louis XIII laissait la couronne à son fils, sous la régence de la reine Anne d'Autriche.

Dès son avénement, les Messins lui envoyèrent une députation chargée de lui porter leurs hommages et de lui demander la confirmation de leurs privilèges ; le roi ne se refusa pas à satisfaire à cet innocent désir, et leur accorda par édit la conservation et le maintien de leurs « privi- » lèges, octrois, concessions, franchises, libertés, exemp- » tions et immunités desquels ils jouissent et sont en bonne » et en possession et usage. »

Cette nomenclature brillante seyait bien à une ville qui venait de perdre son ancienne magistrature, qu'épuisaient les gens de guerre, que menaçaient incessamment de nouvelles tailles, et qu'attendait la révocation de l'édit de Nantes ; il était au reste puéril de la part des Messins de réclamer le maintien des franchises éteintes ; c'était donner à croire qu'elles existaient encore, c'était faire passer quelques derniers débris de leurs libertés pour ces libertés elles-mêmes, et engager le roi à les détruire tout-à-fait.

La véracité de l'édit du roi ne tarda pas à trouver dans les événements une ample confirmation.

La guerre se reportant du côté du pays messin lui ramena ses maux et ses désastres, produits comme d'ordinaire par les soldats de la France autant que par les ennemis ; guerre glorieuse, au reste, qui commençait par la bataille de Rocroy gagnée le 19 mai par le duc d'Enghien.

Digitized by Google

Pendant que, non loin de Metz, le héros préludait à sa gloire et fondait en une seule journée le plus pur de sa renommée, un autre homme essayait dans les controverses de la religion et dans la propagation de la foi, un talent qui devait étonner la France. Tous deux si loin l'un de l'autre à ce moment, quoique pour ainsi dire sur les mêmes terres, devaient se rencontrer plus tard, et le prêtre devait consacrer aux cendres du héros les dernières paroles de sa voix puissante, les derniers éclats de son ardeur sacrée.

Il s'appelait Jacques-Benigne Bossuet: il était né à Dijon le 27 septembre 1627 d'un conseiller au parlement de Metz, et avait été reçu chanoine de Metz le 27 juin 1641, après un long procès qu'avait décidé en sa faveur le parlement de Metz contre Eric de Saint-Ignon qui prétendait à son siége; et le 27 septembre 1644 devenait grand archidiacre.

Après la bataille de Rocroy, Thionville et Sierck ouvrirent leurs portes au vainqueur; l'année suivante le vicomte de Turenne prit Landau, chassa les Espagnols de Trèves, et la frontière fut couverte par ses nouvelles acquisitions contre l'Allemagne.

Malheureusement ces succès continuaient d'accabler les Messins par d'éternelles contributions de guerre, et par la licence effrénée des soldats qui répandaient partout le désordre.

En avril 1644 M. de Lambert donna sa démission de gouverneur de Metz; il ne s'était point fait aimer dans l'exercice de sa charge, avait paru rarement dans la ville, et il est à croire que les Messins ne furent pas étrangers à sa démission. Il fut remplacé par le maréchal de Schomberg, qui venait lui-même de se démettre du gouvernement du Languedoc.

Ce changement n'apporta aucun adoucissement aux charges du pays; ce n'étaient que troupes se succédant

Digitized by Google

au grand dommage des habitants; ce n'étaient que demandes d'argent: en 1646 les Messins, à bout, refusèrent de payer ce qu'exigeait un intendant nommé de Vignier; et le gouverneur de Lorraine s'interposant leur ordonnait d'obéir, et leur écrivait entr'autres ces mots énergiques: « J'ai bien voulu vous dire de quelle conséquence cela est » de vous contraindre par les voies militaires et de donner » cette tragédie à voir à ceulx du Luxembourg, entre » la Lorraine et le pays messin. »

Chose singulière: ces deux noms de Lorraine et de Metz avaient toujours dans les esprits un sens de répulsion violente.

La lettre du gouverneur était du 27 janvier, et au mois de mars les citoyens se rassemblaient pour protester contre ces paiements ruineux; des menaces remplissaient la ville et l'émeute était sur le point d'éclater.

Ces troubles eurent un dénouement tragique. Au mois d'octobre on signala la présence d'un inconnu logé depuis quinze jours à Metz et dont les démarches semblaient suspectes. Mandé par M. de Serignan, officier supérieur, il déclara se nommer Nogera, et être venu à Metz, tant par curiosité, que pour suivre la taxe ordonnée contre les sergents et les huissiers.

Cette réponse satisfaisant M. de Serignan, il fut relâché; mais le peuple soupçonnant quelque dessein caché se prit à murmurer contre lui, si bien qu'il ne pouvait plus sortir que la nuit.

M. de Serignan effrayé le fit emprisonner par mesure de sûreté et partir ensuite par un courrier qui devait le conduire à Paris, avec une escorte de quatre suisses. Il traversa la ville au milieu d'insultes et de huées, sans courir aucun danger; mais, arrivé à trois quarts de lieue de la ville, à Saint-Ladre, il fut assailli par une multitude de mille ou douze cents individus, tant soldats

Digitized by Google

et paysans, que femmes et enfants, qui lui jetèrent des pierres et le firent descendre de la voiture sur la route où quelques coups d'épée l'achevèrent.

La police avertie se transporta sur les lieux et rechercha les coupables ; mais il fut impossible de découvrir personne ; seulement un enfant de dix à onze ans déclara avoir donné à Nogera quelques coups d'une épée qui lui avait été mise en main par un homme inconnu.

Cet état d'exaspération et de misère dura jusqu'à la conclusion de la paix de Westphalie, qui eut lieu enfin à Munster le 24 octobre 1648. Cette paix eut un grand résultat pour la ville de Metz ; non-seulement elle la délivra des maux de la guerre, mais encore elle assura son état dans l'avenir, et confirma solennellement son annexion à la France par un article spécial du traité.

Les paragraphes 6, 9 et suivants portaient que les Trois-Evêchés étaient cédés à la France, *cum eorum districtu :* le terme de *diocœsus* désiré par la France, et de *districtus temporalis,* par l'empire, furent repoussés. Le mot de *districtus* assez vague par lui seul pouvait s'entendre du district, du finage seulement, ou encore du district avec les territoires qui étaient vassaux des Trois-Evêchés : ce fut ce dernier sens que soutint Louis XIV ; et de là naquirent des difficultés que le parlement fut appelé à juger.

Ainsi la possession légale au point de vue international de Metz par la France, date du traité qui servit depuis de base aux rapports des puissances européennes entre elles, et consacra le système d'équilibre et de pondération.

La paix extérieure qui succéda au traité de Westphalie n'eut guère pour résultat que de donner carrière à la guerre civile.

Elle avait déjà pris date dès le 26 août 1648 par la journée des barricades succédant à l'enlèvement de Blancmesnil, Broussel et Charton.

Digitized by Google

C'était la fronde, pâle imitation de la ligue, qui n'eut ni ses passions, ni sa puissance, ni ses fureurs.

La première cause de la fronde fut l'exagération constante des impôts : or il y avait longtemps que Metz frondait à sa manière, réclamant contre la taille, s'insurgeant souvent et faisant parfois reculer les partisans.

Pourtant elle ne prit point sa part de la guerre civile et resta en dehors du débat, neutre entre le parlement et le cardinal Mazarin.

Quant à la cour qui, toujours exilée, s'accommodait le mieux que possible de sa résidence à Toul, elle louvoya entre les deux partis, s'abstenant de se prononcer au milieu du conflit.

La guerre civile avait au moins pour les Messins l'avantage de détourner d'eux l'attention du gouvernement; on se battait cependant à ses portes : le duc de Lorraine à qui il ne restait plus qu'une petite armée avec laquelle il saisissait toutes les occasions d'inquiéter la France, le duc de Lorraine, embrassant le parti des princes, leur envoya trois ou quatre mille hommes qui s'avancèrent jusqu'à Châtel-sur-Moselle; Turenne se porta en Alsace, et tenta d'insurger le pays; mais la ville de Metz demeura intacte et isolée; et ainsi paisiblement, obscurément elle atteignit la fin de la fronde que couronna, le 3 février 1653, la rentrée solennelle de Mazarin dans Paris.

A la guerre civile avait succédé la paix; ce fut le tour de la guerre étrangère de reprendre son cours qui pouvait sembler normal.

Elle se tint d'abord dans les Flandres et ne s'approcha de Metz qu'en août 1657, époque à laquelle le roi en personne vint assiéger Montmédy, appartenant au duché de Luxembourg.

La nouvelle de la prise de cette ville fut accueillie à Metz par des feux de joie, et bientôt après Louis XIV lui-même se présenta aux hommages des habitants.

Digitized by Google

Il fit son entrée le 18 septembre par la porte du Pont-des-Morts, accompagné de la reine Anne d'Autriche, sa mère, de son frère Philippe, duc d'Anjou, et de son ministre, le cardinal Mazarin. Une nombreuse suite de princes, de ducs et de seigneurs les escortaient et étalaient devant les bourgeois leur cortége éblouissant.

Pendant son séjour, le roi reçut l'archevêque de Trêves, le prince palatin, le duc de Deux-Ponts et les ambassadeurs du pape, de la ville de Venise et d'Angleterre; le 27 octobre il partit, après avoir visité Thionville, Nancy, et se dirigea vers Paris.

Le parlement, possédé du désir de se voir réintégré à Metz, négociait depuis longtemps son retour sans succès. La présence du roi lui parut une occasion favorable; il se transporta donc près de lui et lui porta ses doléances et ses vœux; mais ils ne furent exaucés que l'année suivante, où il obtint enfin la permission de quitter Toul; le 1er décembre la cour rentra dans la ville, et le lendemain, après avoir assisté à la messe, se rendit au palais pour en faire l'ouverture.

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis son bannissement; au moment de son retour la ville était dépourvue de chef: M. de Schomberg mort en 1656 en emportant les regrets des Messins, n'avait pas encore été remplacé; M. de la Contour son lieutenant remplissait les fonctions de gouverneur, et ce fut peut-être en partie à cette occasion favorable que le parlement, qui était sans cesse en lutte avec l'autorité militaire, dut son rétablissement. Cependant deux mois après, les mauvais procédés de part et d'autre recommençaient.

Une question d'étiquette renouvela le débat; puis, un soldat s'étant rendu coupable envers une mère et sa fille d'un attentat odieux, le lieutenant du roi refusa de livrer l'accusé à la justice du parlement, et la mésintelligence

Digitized by Google

se traduisit par des actes d'insolence que commirent les officiers envers les membres de la cour.

Mais un plus grand intérêt couvrit ces accidents; le 15 mai 1659, M. de la Contour fit publier par les carrefours une lettre du roi annonçant une cessation d'hostilités que devait bientôt suivre la paix générale.

En attendant, les troupes qui campaient aux environs de Metz sur la Sarre et la Nied, faisaient par leurs désordres désirer plus vivement la paix annoncée; les régiments français eux-mêmes se joignaient aux ennemis pour désoler le pays; le 29 décembre six compagnies arrivèrent à Metz pour y prendre leurs quartiers d'hiver et leur insolence fut telle qu'on fut contraint de sonner la retraite à sept heures. Pourtant ces compagnies appartenaient à un régiment qui portait un nom cher aux Messins, celui de M. de Fabert, citoyen de Metz, et pour lors gouverneur de la ville de Sedan.

Enfin « après tant de malheurs et de misères que ce » pauvre pays a soufferts, dit Joseph Ancillon, Dieu a eu » pitié de lui. » Le 19 février la paix fut proclamée dans la ville au son du tambour; le *Te Deum* fut chanté à la cathédrale, la Mutte mêla sa grande voix, qui évoquait tant de souvenirs, aux prières reconnaissantes des citoyens; des fontaines de vin coulèrent sur plusieurs places, portant des inscriptions louangeuses pour le roi et surtout pour le cardinal Mazarin dont la gloire inspira la muse plus reconnaissante que poétique des Messins.

Cette paix conclue dans l'île des Faisans, qui prit le nom du traité des Pyrénées, cimentait l'alliance de l'Espagne avec la France par l'union de Marie Thérèse avec Louis XIV. Elle fut enregistrée au parlement de Metz le 8 juillet 1660, et ce jour fut un nouveau sujet de fête et de réjouissance pour les habitants.

Comme complément de la paix, un édit du mois de

Digitized by Google

novembre 1660 porta abolition des excès et désordres commis pendant la guerre par les troupes et par les habitants des frontières. De cette manière, les justes réclamations que pouvait former la ville de Metz en dédommagement des maux qu'elle avait soufferts, lui étaient fermées par une compensation dérisoire qui balançait les insultes des soldats par les efforts de légitime défense tentés par les habitants, efforts d'ailleurs souvent infructueux et impuissants.

Cependant la vacance du gouvernement de Metz qui était toujours sans chef, fut enfin remplie en 1661 par la nomination du maréchal de la Ferté Senneterre, ancien gouverneur de Lorraine, le même qui avait menacé les Messins de donner au Luxembourg le spectacle d'une tragédie jouée par la Lorraine et le pays messin. En même temps mourait, le 9 mars, le cardinal Mazarin, personnage fort populaire à Metz pour avoir présidé à la conclusion des paix de Munster et de l'île des Faisans.

La nouvelle administration dans laquelle figurait l'intendant Colbert, commença par des mesures de réaction contre les financiers et les partisans protégés par Mazarin; une chambre de justice et d'enquête fut établie à Paris, et la ville de Metz en reçut une semblable.

Il s'agissait de faire rendre gorge aux financiers; mais les Messins qui se défiaient de toutes les nouvelles créations qui tenaient aux impôts, étaient depuis quelques années en réclamation pour empêcher cette dernière institution; le parlement, sans doute jaloux de voir une autorité s'élever à côté de lui, faisait cause commune avec la ville; en 1658 deux conseillers échevins, les sieurs Paul Goffin et Gaspard de l'Alouette, avaient, par arrêt de la cour affiché à tous les carrefours, été suspendus de leur charge, pour avoir favorisé de leurs démarches l'établissement d'une chambre d'enquêtes.

Digitized by Google

Nonobstant cette opposition, la chambre d'enquêtes établie par édit du mois de novembre 1661 était déjà en exercice dès le mois de juillet de la même année, c'est-à-dire quatre mois avant la création officielle, et ne fut supprimée qu'en 1669.

Cette mesure fut complétée par un arrêt du conseil taxant la ville et le pays de Metz à 27000 livres par an, arrêt qui lui fut signifié le 24 décembre et auquel les trois ordres essayèrent, mais sans doute vainement, de résister.

Pendant tout ce temps les troupes passaient toujours, et Metz continuait à être une station militaire, un lieu de séjour pour les troupes : tels avaient été les fruits de la paix pour les Messins. Afin de les dédommager, on s'adressa à leur orgueil et à leur amour-propre. Le traité de Westphalie avait cédé à la France plusieurs villes de l'Alsace, telles que Haguenau, Colmar, Wissembourg, Landau, Munster ; d'autres comme Phalsbourg, Sarrebourg, Sierck ; puis des villes et châteaux du duché de Luxembourg : Thionville, Marville, Montmédy, Damviller, et enfin Sedan, la ville protestante des ducs de Bouillon.

Le parlement de Metz reçut en 1661 juridiction sur toute cette nouvelle agglomération de villes françaises qui venait de se former autour de Metz, et le contemporain Joseph Ancillon paraît rendre les sentiments de ses concitoyens quand il dit avec une satisfaction empreinte de regrets : « Ainsi notre pauvre patrie a reçu par cet édit » une espèce de forme, image de ce qu'elle a été jadis, » étant rendue la capitale d'une si grande province. »

Les regrets de Joseph Ancillon s'expliquent par l'état où se trouvait alors la religion réformée à Metz : une réaction se déclarait contre elle, et ne tarda pas à se faire jour par des actes officiels.

Sur la fin de l'année 1662, un jésuite ayant envoyé au roi un mémoire intitulé : « Les crimes impunis de ceux de

Digitized by Google

» la religion, » il leur fut interdit d'avoir plus de quatre ministres, et de faire leurs enterrements à d'autres moments qu'à la pointe du jour et à la tombée de la nuit; même vingt-cinq à trente personnes seulement purent accompagner le convoi funèbre.

L'année suivante un nouvel édit parut, ordonnant la destruction du temple de Chambière et accordant aux Réformés le retranchement de Guise pour s'en construire un nouveau; malgré les insultes du peuple, malgré les entraves que ne cessèrent de leur opposer les catholiques, ils se mirent aussitôt à l'œuvre; et, le 11 juillet 1663, le révérend Paul Ferry, le plus ancien ministre de l'église protestante de Metz, l'antagoniste du chanoine Bossuet, en posa la première pierre, et fit la dédicace le 26 août de l'année suivante.

Cependant le duc de Lorraine toujours inquiet, malgré un traité du 6 février 1662 par lequel il abandonnait à sa mort ses états au roi de France, s'étant mis à fortifier Marsal et à faire montre de quelques velléités hostiles, ramena le roi dans le pays messin.

Il arriva le 30 août 1663 suivi du duc d'Orléans, des princes de Condé et du duc d'Enghien, du prince de Turenne, du duc de Bouillon, et partit dès le lendemain pour se rendre à Nomeny où était l'armée qu'avait déjà rejointe la garnison de Metz.

Trois jours après il revint; Marsal s'était rendu et le duc avait obtenu la possession viagère de ses états; ce dernier vint saluer le roi à Metz, et, le 4 septembre, Louis quitta la ville pour retourner à Paris.

Quoique la paix semblât établie avec les puissances étrangères, cependant il était facile de prévoir qu'elle ne serait pas de longue durée. Louis était trop impatient du repos et trop avide de combats pour ne pas saisir la première occasion favorable d'entrer en campagne : mieux

Digitized by Google

que quiconque en France, les Messins étaient en état de comprendre la situation : comment eussent-ils pu croire à la paix, eux qui voyaient tous les jours arriver de nouveaux régiments, eux qui le 26 mars 1664 contemplaient une revue de 35 enseignes de gens de pied, d'une cornette de reitres et de quatre compagnies d'infanterie, tous soldats logés à leurs frais ; au reste gens de plaisir et de délicatesse parmi lesquels les officiers se distinguaient par un raffinement de luxe qu'avait introduit l'exemple du roi et qui contrastait d'autant plus avec la misère des bourgeois, d'ailleurs mis à contribution et exploités pour y fournir aliment.

Enfin en 1667 le roi trouva matière à la guerre et la saisit avidement ; il s'agissait de conquérir la Flandre, à l'aide de quelques prétentions factices, qu'avait la reine sur les pays de Brabant, de Hainaut et de Luxembourg.

Trois corps d'armée furent formés ; l'un de 10000 hommes sur les frontières de Picardie commandé par le maréchal d'Aumont, le second, de 35000 hommes, pour le Brabant avec Turenne comme chef ; le troisième, de 14000 hommes, destiné à observer la frontière d'Allemagne et à empêcher le passage des troupes que l'empereur voudrait envoyer aux Pays-Bas. Le marquis de Créquy avait reçu le commandement de cette armée qui campait à Sierck et à Kœnigsmacker ; et pendant que le roi se rendait à l'armée de Turenne pour apprendre le *métier de la guerre*, le marquis de Créquy partit pour Metz, où il arriva le 17 mai et qu'il quitta le 29 pour rejoindre le camp.

L'alarme se répandit dans la ville à la vue de ce déploiement de forces ; les bourgeois prirent les armes et firent garde aux portes et aux grilles ; ceux de Nancy craignant une surprise, se sauvèrent dans Metz, emportant tous leurs meubles et leurs marchandises.

Mais ces précautions furent inutiles ; tout le poids de la

Digitized by Google

guerre s'étant porté du côté de la Picardie ; le marquis de Créquy se contenta de faire une course dans le pays de Luxembourg, puis fut appelé sur la Lys pour soutenir l'armée principale.

Cette campagne avait valu à la France, Tournay, Courtray, Lille et d'autres villes importantes de la Flandre.

L'année suivante ce fut le tour de la Franche-Comté ; Metz eut encore l'avantage de servir de point de ralliement et de passage aux troupes qui se rendaient en Alsace et en Franche-Comté ; cette fois l'ennemi vint se mettre de la partie pour accabler le pays messin ; le 29 mars, jour du jeudi saint, 18 escadrons de cavalerie espagnole fondirent sur le village de Woippy et y mirent le feu : vingt-sept maisons et trois granges furent brûlées ; les paysans se défendirent avec acharnement, et l'on vit un laboureur tuer d'un seul coup de fusil, un officier et un cavalier qui voulaient forcer les portes de son logis.

La Franche-Comté soumise en 22 jours fut rendue par le traité d'Aix-la-Chapelle le 2 mai, et le 10 juin les Messins firent des feux de joie en réjouissance de la paix.

Néanmoins l'année suivante, dès le mois de janvier 1669, on vit reparaître le marquis de Créquy qui se mit à la tête de l'armée de la Moselle afin de tenir en échec le duc de Lorraine qui faisait de nouveau montre de se donner à l'Espagne, et inquiétait le pays messin par des interruptions incessantes de commerce entre les deux contrées.

Les troupes arrivèrent de tous côtés et forcèrent les Lorrains qui campaient à Pont-à-Mousson, de se retirer et de se licencier.

Le marquis de Créquy, estimant la paix assurée, allait repartir pour Paris, quand (5 février 1669) un courrier vint lui donner avis que le duc de Lorraine, loin d'avoir licencié ses troupes, les retenait sous ses ordres et était

Digitized by Google

en marché de les vendre au roi d'Espagne ; aussitôt il prit chemin vers Pont-à-Mousson et s'empara de la ville par surprise.

Les choses en demeurèrent à ce point jusqu'en 1670 ; dans l'intervalle, le duc de Lorraine ayant repris le cours de ses tracasseries contre la ville de Metz, en fermant la Lorraine avec ses marchandises, ou en les imposant d'une manière exorbitante, le roi fit de nouveau avancer des troupes en Lorraine et saisir la ville de Nancy : le duc qui était allé avec la duchesse à Pont-à-Mousson, qu'on lui avait rendu, pour assister à la représentation d'une tragédie au collége des jésuites, s'enfuit en toute hâte à Châtel-sur-Moselle où il s'enferma.

Le 31 août le marquis de Créquy revint commander l'armée qui réduisit Pont-à-Mousson, s'empara d'Epinal, força Châtel-sur-Moselle et se rendit maître de Longwy et de Bitche (octobre 1670).

Les trophées de cette promenade militaire furent envoyés à Metz ; une couleuvrine de Nancy qui passait pour une des plus belles pièces de fonte du temps et était longue de vingt-deux pieds et demi, fut transportée dans la ville avec quelques pièces d'artillerie ; puis arrivèrent les prisonniers au nombre desquels se trouvaient le marquis de Bassompierre, le sieur de Rouffeland, procureur-général de Lorraine, et cinquante-deux gardes du duc de Lorraine.

C'était la seconde fois que Metz recueillait les pertes de Nancy vaincue ; la première remontait au temps de Charles le Téméraire. Cette nouvelle défaite du duc rétablit le commerce entre les deux pays ; il était temps, car la misère augmentait chaque jour à Metz, et le 5 juillet de la même année, on avait vu un homme et une femme de Jouy-aux-Arches, accusés d'avoir battu le tambour et sonné l'alarme contre les partisans, conduits par le bourreau pieds nus, en chemise, la corde au cou, et condamnés à faire

Digitized by Google

amende honorable autour d'une potence, à laquelle on pendit ensuite en effigie un paysan contumace, accusé du même délit. Tristes témoignages de la pauvreté du peuple et de l'avidité des traitants, autorisée d'ailleurs par le gouvernement qui retirait une portion des profits.

Dans l'intervalle qui sépara les deux entreprises contre le duc de Lorraine, la ville avait assisté à un étrange spectacle : celui d'un prince qui, après avoir résigné la couronne, s'en allait jouir du repos dans la vie privée.

Le 1er octobre 1669 le roi de Pologne Jean Casimir passa dans les murs de Metz et fut accueilli magnifiquement par les habitants qui le reçurent avec de grandes démonstrations de respect.

En 1671 ce fut une princesse allant prendre possession d'une couronne ducale qui traversa Metz ; Charlotte Elisabeth de Bavière, fille du comte palatin du Rhin, promise au duc d'Orléans, frère du roi, arriva dans la ville, y fut reçue par les maréchaux de Créquy et de Plessis Praslin, et le 16 épousa le duc d'Orléans représenté par le maréchal Duplessis, dans l'église cathédrale de Metz, après avoir abjuré solennellement la religion réformée.

Cependant le mouvement des troupes continuait toujours malgré la paix, et le bruit courait qu'elle ne serait plus de longue durée ; ce bruit fut bientôt confirmé par la déclaration de guerre du roi contre la Hollande, déclaration publiée à Metz le 10 avril 1672.

« Tout ce que les efforts de l'ambition et de la pru» dence humaine, dit Voltaire, peuvent préparer pour » détruire une nation, Louis XIV l'avait fait. »

Des préparatifs considérables en bateaux, munitions de bouche et de guerre, se faisaient dans le pays messin pour de là être dirigés sur l'armée et des troupes considérables inondaient la contrée. Le maréchal de Créquy, commandant du corps d'armée de la Moselle, ayant refusé d'obéir à

Digitized by Google

M. de Turenne, généralissime de l'armée, fut remplacé par le duc de Luxembourg.

En même temps le duc de Montmouth, fils naturel de Charles II arriva à Metz le 20 mai, conduisant 2500 anglais qui commirent beaucoup de désordres, en sorte que des rixes s'élevèrent avec les bourgeois; elles coutèrent quelques hommes aux alliés.

Ils repartirent le 30 et allèrent rejoindre l'armée qui soumit la Hollande par la seule terreur de sa présence.

D'autre part on eut nouvelle que le duc de Lorraine se trouvait à Francfort et menaçait de secourir les Hollandais, et on craignit qu'il ne se portât tout d'abord sur le pays messin.

Pour parer à ce danger, de nouvelles troupes marchèrent vers Metz ayant à leur tête le prince de Condé et le duc d'Enghien qui arrivèrent le 2 novembre, et ordre fut donné aux villageois d'amener leurs meilleurs chevaux pour armer l'infanterie.

Un camp fut établi à Sierck pour observer la marche des Lorrains qui s'avançaient après avoir passé le Rhin; de ce camp à la Hollande c'était une communication incessante de troupes et de soldats. Metz eut mission de loger et de soigner les malades. On fut obligé de construire en Chambière des baraques pour les contenir; malgré cette précaution, on ne put préserver la ville qui fut atteinte par la contagion des fièvres.

Le roi, après avoir pris Maëstrich (29 juin 1673), vint visiter les préparatifs de défense de la frontière, et de Thionville se rendit à Metz le 22 juillet avec la reine, puis en repartit le lendemain après avoir exprimé aux Messins sa satisfaction de l'accueil qu'il avait reçu d'eux, et les en avoir récompensés, en portant l'impôt qui s'élevait sur chaque mouture de blé, de six à quatre sous.

Quelque temps après (1674), les succès croissants du roi

Digitized by Google

ayant soulevé l'Allemagne contre lui, la guerre se reporta sur la ligne du pays messin.

Dès-lors les préparatifs de défense redoublèrent : le marquis de Rochefort, envoyé par le roi, arriva à Metz le 14 juin et pressa les travaux de fortifications et de palissades ; 1 000 paysans furent commandés pour travailler chaque jour aux remparts ; les bourgeois eux-mêmes durent se plier à cette nécessité, chacun de quatre en quatre jours ; les officiers du parlement se contentèrent d'envoyer leurs valets aux murailles.

Tout le pays était dans l'agitation et le bouleversement ; le moindre échec des armées françaises en Allemagne donnait passage aux Impériaux jusqu'à Metz ; heureusement Turenne commandait ; le 1^er^ juillet la ville de Metz fit des feux de joie en apprenant la grande nouvelle de la victoire de Sintzheim, gagnée par le maréchal, sur le comte de Caprara et le duc de Lorraine, victoire au reste plus brillante que féconde et qui n'empêcha pas les gens du Luxembourg de tomber sur le pays messin, de ravager Avancy et quelques autres villages et de forcer les habitants à leur payer une contribution de 72 000 livres pour racheter un sieur Michelet, seigneur d'Avancy, qui s'était fait prendre dans l'échauffourée (7 juillet 1674).

Les travaux et le mouvement militaire continuèrent pendant que Turenne forçait les Impériaux à évacuer l'Alsace dans laquelle ils avaient pénétré ; les jardins qui bordaient la ville et surtout la citadelle, furent rasés pour faire place à des piquets et à des palissades ; tous les jours c'étaient de nouveaux régiments qui passaient, et on n'entendait dans Metz que le tambour qui appelait les citoyens à la guerre et les excitait à s'enrôler.

De nouveaux impôts furent aussi établis sur le tabac et sur l'étain ; et pourtant, malgré ces maux réitérés, l'enivrement de la guerre et des succès emportait les Messins ;

Digitized by Google

le 30 juillet 1675 on posa l'effigie du roi Louis XIV sur la porte Saint-Thiébault aux grands applaudissements du peuple; et, par une singulière rencontre, un ministre protestant, Paul Joly, nouvellement élu, entrait dans la ville, pendant qu'on saluait l'image du futur signataire de la révocation de l'édit de Nantes.

Ce jour de joie fut troublé sur le soir par une terrible nouvelle: celle de la mort de Turenne tué le 27, près du village de Saltzbach; nouvelle que suivit de près une autre non moins funeste pour les Messins.

Le 11 août le maréchal de Créquy qui avait de nouveau reçu le commandement de l'armée de la Moselle fut vaincu à Consarrebruck par les ducs de Brunswich, de Luxembourg, et le vieux duc de Lorraine, Charles IV.

Les fuyards de l'armée française parurent devant Metz dès le lendemain de la bataille, et vinrent en désordre s'y rallier; les portes leur furent ouvertes, et ils obtinrent, les uns d'être logés chez les bourgeois, les autres de camper hors de la ville, près du temple du retranchement qu'on fut obligé de défendre contre leurs insultes.

Le 21 le marquis de Rochefort, créé récemment maréchal de France et qui faisait partie de « *la monnaie de Turenne* » vint commander l'armée à la place de Créquy, qui s'était jeté dans Trêves; ordre fut donné aux bourgeois de redoubler de zèle aux fortifications, et aux paysans d'amener dans la ville tous leurs grains sous peine d'y voir mettre le feu.

Le 27 la noblesse et les bourgeois furent passés en revue par le maréchal de Rochefort, et une partie des capitaines des bourgeois furent remplacés par d'autres qui avaient déjà porté les armes et qui reçurent le titre de commandant des paroisses.

On craignait un siége: et de fait Trêves qui était alors fortement pressée par les Allemands, ne tarda pas à se

Digitized by Google

rendre. La garnison, excitée par un officier nommée Bois Jourdain, capitula malgré le maréchal de Créquy, qui se réfugia dans une église et fut considéré comme prisonnier de guerre (6 septembre 1675).

Au mépris de la capitulation qui leur assurait bagues sauves, les soldats furent dévalisés, dépouillés et arrivèrent à Metz le 9 dans l'état le plus déplorable, en chemise, pieds et tête nus, n'ayant pour se garantir du froid que de la paille qu'ils avaient enroulée autour de leurs corps.

Après qu'ils eurent été couverts et soignés, le maréchal de Rochefort voulant punir leur lâcheté et donner un grand exemple, fit une revue de toutes les troupes de Trêves dans le retranchement de Guise, mit à part 40 cavaliers et leur fit tirer au sort des billets parmi lesquels se trouvaient cinq billets noirs qui désignèrent autant de soldats qui furent pendus et étranglés incontinent sur le Champ-à-Saille. Ceci concernait les soldats : quant aux officiers, plusieurs furent mis en prison ; et le 2 octobre un conseil de guerre s'assembla pour juger le sieur de Bois Jourdain qui, l'épée à la main, avait voulu contraindre le maréchal de Créquy à capituler ; il fut condamné à faire amende honorable, la torche au poing, tête nue, la corde au cou et en chemise devant le portail de la grande église, et de là à être conduit sur le Champ-à-Saille et à avoir la tête tranchée sur un échafaud ; ce qui fut exécuté le même jour en présence de toute la troupe.

Le lendemain d'autres officiers furent condamnés à être dégradés ; quelques cavaliers à aller servir sur les galères.

Au mois de novembre les soldats faits prisonniers dans le cours du siége, arrivèrent également à Metz, chargés de misères et de blessures, mourant de froid et de faim, se traînant péniblement par les routes jusqu'à la ville qui les logea et les secourut.

Digitized by Google

Créquy relâché sur parole passa également dans les murs de Metz, le 21 novembre, pour se rendre à Paris.

Après la prise de Trêves, les Impériaux s'arrêtèrent, n'osant pousser jusqu'à Metz; et les hostilités, un instant suspendues, reprirent une nouvelle énergie du côté du Rhin : le vieux duc de Lorraine était mort à Birkenfeld le 18 septembre 1675, et son neveu Charles V, prince de brillantes qualités, avait hérité de ses droits et de son armée; nommé en outre généralissime de l'empereur, il passa le Rhin au mois de mai avec 60000 hommes et s'avança en Alsace contre le maréchal de Luxembourg. Son désir et son but était d'entrer en Lorraine et de recouvrer son duché; ses étendards portaient pour devise : *aut nunc aut nunquam;* mais tout le pays était armé pour lui résister : le 29 mai 6000 chevaux campaient en Chambière; M. de Rochefort mort à Nancy, fut remplacé par le duc de Duras pour commander l'armée de la Moselle; le maréchal de Créquy, qui s'était racheté des Allemands, fut nommé gouverneur de Lorraine; toute la contrée était dans une agitation guerrière. Metz, au centre, la place forte du pays, réparait ses fortifications, s'entourait d'un cercle redoutable de palissades, et on voyait s'ouvrir, pour donner passage aux pierres qu'on portait aux murailles, la porte Sainte-Barbe fermée depuis plus d'un siècle, comme un nouveau temple de Janus donnant le signal de la guerre.

Le duc de Lorraine, malgré sa bravoure et la force de son armée, fut obligé de reculer vers le Palatinat, et le 22 juin ouvrit la tranchée devant Philipsbourg; le siége fut vivement conduit; les coups de canon traversant l'espace venaient résonner jusqu'à Metz, et en septembre le silence succédant aux volées d'artillerie, apprit aux habitants la fin du siége : Philipsbourg se rendit le 17.

L'hiver arrêta les opérations militaires (1677) : au mois

Digitized by Google

d'avril suivant, le duc de Lorraine, dans le dessein de se joindre à Guillaume d'Orange, qui assiégeait Charleroy, partit de Trêves avec son armée et se dirigea vers la Moselle : il eût bien voulu en même temps tomber sur la Lorraine, mais les abords étaient infranchissables : les fortifications de Metz étaient achevées; le maréchal de Créquy, gouverneur de Lorraine, bordait le pays d'une ceinture de troupes; et le duc, ne se trouvant pas en état de faire reculer l'armée du maréchal, et de faire ouvrir les portes de Metz, entra dans le Luxembourg et avec 7 ou 8 000 chevaux se dirigea vers la ville d'Etain.

Arrivé là, il apprit que Guillaume pressé par deux corps d'armée avait renoncé au siége de Charleroy; il repassa donc la Moselle avec une partie de son armée, marcha vers la Sarre, et se saisit du château d'Ancerville dans le pays messin (3 juin 1677).

L'alarme se répandit dans toute la campagne; les paysans avec leurs femmes et leurs enfants se jetèrent en toute hâte dans Metz; des subsistances furent amenées de toutes parts pour avitailler la ville en cas d'un siége; les canons furent mis sur les remparts, et défense fut faite à tout campagnard de donner des vivres aux Impériaux, que les habitants appelaient les *Lorrains,* nom qui était pour eux un symbole de rivalité et de haine.

Le duc Charles vint le 8 juin se poster à Nomeny, et le maréchal de Créquy accourut de ce côté. Le duc passa la Seille à Sillegny, suivi et serré de près par le maréchal, et campa à Bouxières, pendant que Créquy posté « *froidement* » sur la montagne de Mousson lui envoyait quelques boulets. La canonnade dura deux jours, le 14 et le 15 juin; après quoi l'armée ennemie se replia, et le 28 juin défila près de Corny, tourna la ville et descendit à Vallières et de là à Grimont.

M. de Créquy fit aussitôt passer la Seille à son armée,

Digitized by Google

sur deux ponts qu'il jeta près de la porte Mazelle; après avoir traversé Saint-Julien, il revint établir son camp depuis Woippy jusqu'à Maizières, et le lendemain poussa jusqu'à Richemont; mais le 4 juillet, les ennemis ayant fait mine de s'approcher de la ville, il fut forcé d'envoyer des secours de cavalerie et d'infanterie à Metz.

L'alarme était vaine: le duc de Lorraine, levant son camp, fit marcher ses troupes vers Freistroff et traversa Sierck, ayant à ses côtés le maréchal de Créquy qui continuait à décrire une ligne parallèle à celle qu'il parcourait.

Le duc de Lorraine, s'étant jeté du côté de la Meuse, s'empara de Mousson et essaya de percer dans la Champagne; mais, arrêté par Créquy (août 1677), il fut contraint de se replier, repassa la Moselle, prit le chemin de Vic et se jeta dans l'Alsace où Créquy le suivit; et les deux armées, toujours s'observant, se reportèrent au-delà du Rhin, où Créquy termina sa marche glorieuse par la victoire de Kochersberg (novembre 1677).

L'année suivante (1678), les Messins crurent un instant que la guerre allait se ranimer de leur côté. Le 7 février le roi partit de Saint-Germain pour Toul et Metz, comme s'il eût eu dessein d'assaillir en personne Luxembourg et Trèves; le 22, jour du mardi-gras, il fit son entrée dans la ville, repartit quatre jours après pour la Flandre et alla mettre le siége devant Gand.

Pendant son séjour il voulut exprimer aux habitants son affection pour eux en leur donnant pour lieutenant un de leurs concitoyens, M. de Givry.

Cependant la paix n'était pas loin; depuis longtemps des conférences se tenaient à Nimègue sans aboutir à rien; enfin des propositions faites par le roi aux Hollandais le 9 avril, furent définitivement acceptées le 10 août; l'Espagne conclut ensuite son traité le 17 septembre, et l'em-

Digitized by Google

pereur, le dernier, signa le 5 février 1679 la paix de Nimègue *.

Cette paix fut proclamée à trois reprises différentes à Metz avec magnificence : le 17 octobre 1678 la Mutte fit entendre ses volées solennelles, les boutiques furent fermées, tous les bourgeois et les soldats prirent les armes, et à dix heures du matin un cortège composé de toutes les autorités de la ville : du lieutenant ; du gouverneur, M. de Givry, avec toute la noblesse ; du grand prévôt, des Suisses ; des membres du bailliage et de l'hôtel de ville, se rendit devant la grande église, et publication fut faite de la paix aux acclamations de tous les citoyens ; puis le cortège parcourant toute la ville s'arrêta à chaque place, et répéta la proclamation.

Le soir les bourgeois et les soldats en armes se rangèrent sur l'Esplanade devant la citadelle, et firent entendre trois salves d'artillerie auxquelles la citadelle répondit ; puis on alluma des feux de joie et la ville se couvrit d'illuminations. Le 9 janvier de l'année suivante et le 18 mai, pareille cérémonie fut renouvelée à propos des deux traités conclus avec l'Espagne et l'Empire.

Les Messins avaient raison d'accueillir la paix avec des transports de joie ; la dernière guerre avait été terrible pour eux, et leur pays épuisé ne pouvait plus résister aux ravages des soldats. La présence des deux armées du duc de Lorraine et du maréchal de Créquy lui avait porté leur dernier coup.

Dès le commencement de la guerre en 1672, il avait été réglé par les magistrats que la nourriture des troupes serait affermée à un traitant, moyennant une contribution annuelle. Cette sage mesure soulagea d'abord les bourgeois ;

* Le duc Charles V, ne pouvant obtenir Nancy, renonça à la Lorraine, réalisant ainsi sa devise qui semblait lui avoir porté malheur.

Digitized by Google

mais la licence des soldats, leurs excès, ramenèrent bientôt la désolation dans la ville; ils se faisaient nourrir à discrétion, contraignant leurs hôtes par la force et par l'outrage; on en vit « qui tiraient les malades et femmes en » couche hors de leurs lits et les battaient comme des » chiens, il y a eu même un de ces enragés qui se mit » en devoir de vouloir embrocher un enfant au berceau. »

Les bourgeois, débordés de toutes parts, s'adressèrent au roi et lui exposèrent leurs griefs, demandant justice et secours.

Le roi « ayant égard aux plaintes des députés » envoya aux Messins 9000 livres, secours dérisoire qu'on distribua aux plus pauvres; et la ville était couverte de mendiants réduits à la misère par le pillage des gens de guerre.

Cependant cette situation était bonne pour certains qui s'enrichissaient à la faveur du désordre; le 19 janvier 1676 le sieur de la Ruffière, commissaire des guerres, et le 22 le directeur de l'hôpital de la Cornue-Geline, pauvre frater de village, qui s'était enrichi en l'espace de deux ans, furent saisis, mis en prison, et ensuite jugés et condamnés à se défaire de leurs charges, à payer de fortes amendes et à restituer au roi le fruit de leurs rapines.

Le pays n'avait point de part dans ces restitutions, et de fait tout dans ce siècle se rapportait au roi; pendant que la province gémissait, dévastée par les gens de guerre, pressurée par les partisans, et faisait des efforts inouïs pour exister, Louis XIV étalait un faste éblouissant, promenant sa cour devant les villes qu'il assiégeait, et déployant à Versailles le luxe le plus effréné.

Ce siècle s'appelait grand: mais si, arrachant ses yeux de la contemplation du soleil de Louis XIV, il les eût reportés en bas, il eût frémi de la misère et de la douleur qui eussent frappé ses regards, et aurait répudié la louange et l'orgueil.

Digitized by Google

La France était alors comme la statue du poète, un corps dont la tête se rehaussait d'or et de magnificence, et dont les pieds s'affaissaient dans l'argile.

« L'ambition insatiable de Louis XIV ne fut point re- » tenue par la paix générale ; » ne pouvant plus conquérir par les armes, il s'ingénia à confisquer par des arrêts.

Un conseiller du parlement de Metz, nommé Ravaulx, esprit remuant, proposa de rendre à la France tout ce qui avait appartenu autrefois aux évêques ; le roi saisit cette idée, et, par arrêt du conseil-d'état du 23 octobre 1679, établit une chambre royale de réunion, chargée de faire des recherches touchant les terres ou fiefs qui avaient pu dépendre des Trois-Evêchés, et de les réunir à la couronne de France : c'était la mise en interprétation de ces mots vagues et élastiques *cum eorum districtu,* qui avaient été insérés dans le traité de Westphalie, à propos de la cession à la France.

La chambre de réunion, composée du premier président du parlement, M. Thomas de Bragelonne, et de dix conseillers de la cour, ouvrit ses séances le 11 décembre 1679; et, secondée par le conseil souverain d'Alsace séant à Brisac, commença une suite d'opérations qui révoltèrent toute l'Europe et la France elle-même : des souverains, des princes furent cités de toutes parts devant la chambre pour répondre à des titres insignifiants ou prescrits qu'on produisait contre eux : la ville de Metz fut, des premières, appelée à faire preuve de ses droits et privilèges ; et, comme elle n'en avait d'abord produit que le dénombrement, la cour rendit un arrêt foudroyant qui lui ordonnait de les déposer incontinent.

Le roi Charles XI lui-même fut assigné comme vassal de Louis XIV. Les arrêts de réunion étaient sur-le-champ exécutés, les fiefs occupés militairement ; et de cette façon

Digitized by Google

la couronne acquit les principautés indépendantes de Sarrebruck et de Sarrewerden ; les seigneuries de Falkenbourg, Fermesheim, appartenant à l'électeur de Trêves ; le comté de Weldentz, appartenant à l'électeur palatin ; le duché de Deux-Ponts et beaucoup d'autres petits états.

Les saisies opérées en exécution des arrêts rendus par la chambre de réunion, nécessitèrent à Metz une grande concentration de troupes, et, à la fin de l'année 1679, on comptait dans la ville 13000 hommes de garnison, si bien que la paix n'opéra pas grand changement dans l'état des bourgeois.

D'ailleurs les vues du roi étaient alors dirigées vers l'Allemagne : le 19 juin, M. de Louvois passa à Metz, allant fortifier la ville de Longwy ; l'année suivante, au mois d'avril, on vit des troupes traverser Metz pour se rendre à Sarrelouis, ville nouvelle qui s'élevait à ses portes. En même temps la forteresse de Mont-Royal se dressait sur la Moselle, destinée à assurer les passages. Bientôt une ville dont l'histoire était liée étroitement à celle de Metz et dont le nom lui rappelait des souvenirs nombreux, Strasbourg entra dans l'unité française : « la » république démocratique de Strasbourg, » qui avait donné à Metz la réforme, ouvrit ses portes le 30 septembre 1681 aux troupes du roi.

Les habitants, cédant à la force, avaient signé une capitulation qui leur assurait le maintien de leurs franchises ; parmi eux, comme autrefois parmi les Messins, les magistrats avaient été en partie gagnés ; le peuple avait voulu résister, mais sans espoir de succès.

Le roi alla voir sa nouvelle conquête et au retour il fit visite à la ville de Metz, « qu'il aimait ; » il arriva le 2 novembre et repartit le 4 pour Paris.

Après Strasbourg, il tenta d'occuper Luxembourg, cette ville tour à tour l'amie et l'ennemie de Metz ; le blocus

Digitized by Google

commencé n'eut pas de suite; toutefois, en octobre 1683, la guerre s'étant rallumée avec l'Espagne, le maréchal de Créquy bombarda de nouveau Luxembourg; Vauban se mit à la tête des travaux du siége, et la ville capitula le 4 juin 1684; ensuite le maréchal de Créquy marcha vers Trêves et vengea son ancienne défaite en reprenant la ville.

La paix se rétablit encore; et, le 15 août, le roi signa le traité de Ratisbonne qui le maintenait en possession provisionnelle de toutes les terres dont la réunion avait été prononcée par la chambre de Metz.

Il s'engagea en retour à cesser tout empiétement; et la chambre, après avoir survécu deux ans à ce traité qui l'annulait de fait, fut supprimée le 28 octobre 1686. Le résultat de ses décisions reconnu par le traité de Ratisbonne fut plus tard abandonné par celui de Riswick.

Mais pendant que ses succès réitérés glorifiaient la France et faisaient oublier aux habitants leurs maux et leurs misères, une grande portion des Français étaient menacés de perdre leur patrie.

Les Protestants qui, après avoir passé par tant de dangers, avaient enfin pris rang dans l'état et croyaient assurer par leur tranquillité, le maintien de leur position, les Protestants voyaient revenir les mauvais jours de la persécution.

Ceci touchait singulièrement la ville de Metz dont le tiers des habitants professait la religion réformée; aussi depuis quelques années l'inquiétude et l'anxiété planaient sur les Calvinistes messins.

Dès l'année 1679 il avait été défendu aux seigneurs religionnaires du diocèse de Metz, de choisir pour maires, procureurs, ou syndics, des personnes professant le culte réformé.

En mars 1680 on prétendit défendre le prêche de

Digitized by Google

Courcelles-Chaussy, et on assigna les ministres à produire leurs titres; cette tentative, combattue par des députés qu'envoyèrent en cour les Calvinistes, n'eut pas de suite. Le 8 avril il fut interdit à tous hommes et femmes autres que de religion catholique, d'accoucher aucune femme de quelque confession que ce fût.

C'était attaquer les sentiments les plus intimes, les plus en dehors de l'action du gouvernement: une fois dans cette voie on alla plus avant; par une déclaration du 17 juin 1681, il fut permis aux enfants nés calvinistes, d'embrasser la religion catholique dès l'âge de sept ans, et de retourner ensuite chez leurs parents pour y être nourris et entretenus, ou de se retirer ailleurs avec une pension desservie par eux.

On enlevait aux Protestants leurs enfants, on voulut leur arracher leurs morts; le roi autorisa les juges royaux et les curés à entrer dans les maisons des malades de la religion réformée et à leur demander dans quelle religion ils voulaient mourir.

Cette nouvelle persécution s'arrêta devant l'énergique opposition des Protestants de Metz, et cependant l'on vit quelques curés zélés parvenir jusqu'aux lits de mort des Protestants et les solliciter d'une conversion rendue facile par leur situation.

En même temps qu'on les attaquait aussi vivement dans leurs affections domestiques, on leur enlevait leurs droits de citoyens: en 1681 la cour refusa d'agréer aucun protestant pour l'échevinat de Metz, et les sieurs Maillette de Buy et Gédéon Allion, médecin, sortant de charge, furent les derniers échevins de la religion réformée.

Ces mesures produisirent leur effet; les Protestants sortirent de France, emmenant leurs enfants qu'on leur disputait, et la ville de Metz commença à perdre une partie de ses habitants, malgré les efforts des magistrats pour les

Digitized by Google

retenir et la défense du roi aux Protestants de sortir du royaume ; et cependant la persécution était douce à Metz : on n'y voyait point de ministre roué vif, de dragons « missionnaires bottés » décimer les Réformés, et donner leur nom à un des actes les plus infames que l'histoire ait à enregistrer à côté de la Saint-Barthelemy ; le voisinage de l'Allemagne sauva la ville de Metz des dragonnades : on craignit l'appui des Protestants du Rhin, on se contenta de persécutions juridiques.

Cet état de douleur et d'anxiété pour les Réformés dura jusqu'en 1685, année qui vit paraître la révocation de l'édit de Nantes.

Le 13 mars un édit avait supprimé l'académie protestante de Sedan ; le 1er octobre parut la déclaration du roi qui révoquait l'édit de Nantes, ordonnait à tous les ministres, qui refusaient de se convertir, de sortir du royaume dans les quinze jours, prescrivait la destruction de tous les temples réformés, et défendait « à tous sujets de la » dite religion de se plus assembler pour en faire l'exer- » cice. »

L'édit révocatoire, apporté le 20 à Metz, fut enregistré le 22 par le parlement qui s'était toujours montré fort hostile aux Protestants, et concourut avec joie à leur anéantissement.

Le même jour le temple du retranchement fut démoli, et le 1er novembre les ministres de Metz, au nombre de quatre, quittèrent la ville avec leur famille.

Leurs co-religionnaires les suivirent pour la plupart et s'enfuirent d'une patrie qui les repoussait ; Metz perdit ainsi une grande partie de ses habitants, et de ses plus distingués.

Toute la famille des Ancillon, parmi lesquels se trouvaient le ministre Charles Ancillon, et le chroniqueur Joseph

Digitized by Google

Ancillon, alla se réfugier en Allemagne *; le dommage que souffrit Metz de cette émigration fut incalculable; un homme qu'on ne peut accuser de partialité pour les Protestants, l'intendant Turgot, dans un mémoire sur la généralité de Metz, destiné à l'éducation du duc de Bourgogne, a écrit ces mots significatifs : « le commerce a » souffert de l'évasion de quelques-uns qui étaient les plus » riches habitants; le préjudice serait plus grand si cette » évasion était subite, et quoiqu'elle se fasse par degrés, » elle ne laisse pas d'être préjudiciable, parce qu'il n'est » pas facile aux Catholiques qui leur succèdent, de trouver le même crédit chez les étrangers; c'est un mal que » je ne crois pas possible d'éviter. »

M. Turgot écrivait en 1699, ainsi à cette époque l'émigration durait encore.

« Les enfants des réfugiés dans les pays étrangers, dit » Voltaire, jettent encore des cris sur cette persécution » de leurs pères; » la ville de Metz a droit de s'associer à ces cris, de pleurer et de maudire la révocation de l'édit de Nantes.

Ce que n'avait pas fait, dans la nuit du 24 août, Charles IX, que l'histoire a noté d'infamie, Louis XIV, que la postérité a glorifié, le fit par son édit du 1er octobre.

Il suffit de ce rapprochement pour juger de l'acte du

* Un descendant des Ancillon de Metz est aujourd'hui ministre d'état à Berlin. Qu'il nous soit permis aussi de réclamer pour concitoyen M. de Savigny, le savant jurisconsulte; la famille Savigny paraît à Metz très-peu de temps après 1552.

La bibliothèque des Ancillon, d'une richesse incalculable fut incendiée. Plus d'une fois nous avons regretté la fureur d'un peuple aveugle détruisant les sources de son histoire.

Bayle raconte que les prêtres, sortant de piller la bibliothèque des Ancillon, donnèrent une pièce de monnaie à une petite fille qu'ils trouvèrent sur la porte, afin de pouvoir dire qu'ils avaient payé les livres qu'ils emportaient.

Digitized by Google

roi ; et si l'on songe qu'à l'époque de la Saint-Barthelemy les Protestants formaient un parti armé qui disputait le gouvernement au roi, et était peut-être plus fort que lui ; et que sous Louis XIV ils n'étaient plus qu'une portion de la nation sans priviléges, sans force personnelle que celle de leurs talents ; si, en se renfermant dans l'enceinte de Metz, on les suit dans leur dévouement à l'ordre public, dans leur amour pour la patrie, quand, au milieu de la guerre, ils élèvent leurs voix vers le ciel, et se sanctifient par des prières pour obtenir le succès des armes du roi, on appréciera encore mieux l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes *.

Le seul écrivain messin qui nous reste de ces temps, est Joseph Ancillon, un protestant **; toute sa chronique respire le patriotisme le plus sincère et le plus ardent. Or celui qui s'occupait avec le plus de zèle de laisser, *à quelques-uns de ses petits-enfants*, comme il le dit souvent, l'histoire de sa patrie, a dû la fuir et chercher un asile à l'étranger ; ses petits-fils ne sont pas des Français, et ne peuvent recueillir les curiosités qu'il avait rassemblées pour eux.

Quelques Calvinistes restèrent toutefois dans la ville, cachant sous une feinte conversion, leur foi proscrite ; on hâta leur apostasie en leur imposant des dragons qu'ils durent loger à discrétion.

Le nombre des Protestants qui demeurèrent dans la ville fut évalué à 1700 ; or il est permis de fixer le total des Réformés avant la révocation de l'édit de Nantes, de 12 à 15000 habitants.

* Nous croyons que la révocation de l'édit de Nantes eût été détestée à l'égal de la Saint-Barthelemy, si elle avait porté comme elle sur Paris.

** Les Bénédictins citent le journal de M. Maillette qui n'existe plus : M. Maillette, on l'a vu, a été le dernier échevin protestant.

Digitized by Google

Il manquait à la persécution des réformés de Metz, quelque fait mémorable et saisissant qui pût rendre compte de l'ensemble des événements ; le parlement se chargea de combler cette lacune.

M. Paul de Chenevix, doyen des conseillers de la cour, vieillard octogénaire, se soumit à la révocation de l'édit de Nantes et abjura. L'année suivante, atteint de maladie, il refusa les derniers sacrements de l'église et mourut relaps.

La cour, en vertu des ordonnances, décréta la saisie et l'emprisonnement du cadavre ; et le 28 novembre, chambres et semestres assemblés, ordonna que le corps du doyen des conseillers du parlement, serait livré au bourreau et traîné sur la claie dans les rues de la ville de Metz.

Ainsi, le parlement jaloux de ses prérogatives jusqu'à la puérilité, qui ne permettait pas aux prêtres de commencer la messe avant son arrivée, les oubliait dans la personne de son doyen dont elle déclarait la mémoire infame ; et cela par une intolérance déplorable, par un fanatisme qui, partant du sommet de l'état, n'en était que plus haïssable et plus terrible.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Depuis la révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la Révolution française.

La ville avait fait des pertes immenses par suite de la révocation de l'édit de Nantes ; une compensation singulière lui fut offerte ; en 1692 l'élection libre des échevins, ou plutôt la présentation de candidats à la direction de l'hôtel de ville, fut supprimée ; c'était une mesure fiscale qui enlevait à la ville son dernier semblant de liberté : le trésor était épuisé, la guerre avait ruiné les finances ; Louis XIV imagina pour lever de l'argent de confisquer les privilèges municipaux des villes, et d'ériger les fonctions électives en offices dont la finance rendrait un impôt considérable.

De fait, par édit du mois d'août 1692, il fut créé des charges de maires dans les hôtels de ville du royaume, et le 20 décembre M. Pierre Derissant fut installé dans le nouvel office, qu'il avait payé 100000 livres.

Trois ans après, en 1695, la capitation fut établie dans tout le royaume.

La situation des provinces, et partant de la ville de Metz, s'aggravait donc de plus en plus sous le règne glorieux de Louis XIV ; en outre la guerre avait ramené ses maux et ses misères, les troupes et leurs désordres.

Une ligue fut formée à Augsbourg en 1687 pour arrêter

Digitized by Google

les progrès du roi de France ; Louis de son côté réclama la succession de l'électeur palatin au nom de la duchesse d'Orléans, et voulut imposer à Cologne un archevêque de son choix.

Des troupes furent dirigées sur la frontière : un corps d'armée commandé par le marquis de Boufflers, destiné à tenir le milieu entre l'armée d'Allemagne et celle de Flandre, fut échelonné sur la Moselle. Le grand dauphin et le maréchal de Duras étaient à la tête de la première ; le maréchal de Luxembourg de la seconde.

Au mois de septembre 1688, l'armée de la Moselle occupa Kayserslautern, Kreutznach, Oppenheim ; Philipsbourg assiégé ensuite se rendit le 30 octobre, et le dauphin après cette victoire, ayant pris route vers Paris, passa à Metz le 25 novembre et donna lieu aux bourgeois de faire des feux de joie pour fêter sa présence.

Quelque temps auparavant, un autre personnage moins illustre était arrivé malade et blessé dans la ville ; c'était le marquis de Villars, le futur sauveur de la France, qui revenait de son ambassade de Vienne.

Cette guerre, tristement célèbre par la dévastation du Palatinat, dura jusqu'en 1697 : la ville de Metz, couverte par les armées victorieuses, n'eut pas à redouter une invasion des ennemis, et déplora seulement la présence à peu près constante des troupes françaises ; tout le pays fut mis à contribution pour fournir à leur nourriture ; chose assurément difficile, car les armées aimaient à faire grande chère, à bien vivre, et celle du maréchal de Luxembourg regorgeait *de poulardes*, *de veaux de Gand et de petites huîtres d'Angleterre* (1691).

Outre le marquis de Boufflers dont les troupes prenaient les quartiers d'hiver sur le pays messin, le maréchal de Joyeuse vint encore en 1694 couvrir la Moselle de sa cavalerie.

Digitized by Google

La paix de Ryswick* termina la guerre ; elle fut conclue en octobre 1697 ; l'abolition des jugements rendus par la chambre de réunion de Metz, « *monument d'une puissance et d'une fierté dangereuse,* » la démolition du mont royal, firent partie des principales clauses.

Par cette condescendance, le roi se préparait à la succession au trône d'Espagne.

Elle s'ouvrit en 1700 par la mort du roi Charles II ; et le 11 novembre Louis XIV accepta le testament qui donnait le trône à son petit-fils le duc d'Anjou. Ce fut le signal d'une guerre longue et désastreuse avec l'Empire soutenu par l'Angleterre et la Hollande ; la France mit sur pied trois armées, en Flandre, en Italie et en Allemagne.

Metz se trouva naturellement mêlée dans la lutte qu'eut à soutenir l'armée d'Allemagne ; dès l'année 1701 on y fit de grands amas de grains en même temps qu'à Besançon ; les levées s'organisèrent ; 29 régiments de cavalerie furent tirés tant de la Franche-Comté que des Trois-Evêchés, et le roi ordonna la formation d'un camp sur la Moselle.

Vers la fin du mois de juin, le maréchal de Villeroy, chef de l'armée du Rhin sous le duc de Bourgogne, se rendit à Metz pour exécuter les ordres du roi, et plaça sur la Moselle, entre Thionville et Sierck, un corps de 9 bataillons et 32 escadrons, dont le commandement fut donné à M. de Tallard, maréchal de France.

Durant cette année, la frontière du pays messin fut en sûreté ; mais en 1702 les ennemis s'étant avancés jusqu'à

* Par cette paix, le fils du duc Charles V, Léopold, recouvra la souveraineté de la Lorraine ; plus heureux que son père, il revit les possessions de ses ancêtres ; il trouva la Lorraine désolée et déserte, et lui rendit la prospérité par un gouvernement sage et bienfaisant.

Digitized by Google

Landau dont ils s'emparérent, on commença à concevoir des craintes. Metz était en effet découverte ; les places qui la couvraient, Bitche, Hombourg, étaient dans la possession du duc de Vaudemont, et les ennemis avaient libre accès sur les terres du pays.

Afin de parer à ce danger, un nouveau camp de 66 bataillons et de 3 régiments de cavalerie fut organisé à Sarrelouis, pour garder les soixante-trois gués de la Sarre depuis Sarrebruck jusqu'à la Moselle ; les milices du pays furent employées à la garde des différents postes, et enfin 12 bataillons d'infanterie et 16 escadrons de cavalerie furent détachés à Thionville ; le marquis de Villars, qui arrivait à l'armée du Rhin, reçut le commandement de ce dernier corps, mais il l'abandonna aussitôt pour pénétrer en Allemagne, gagna le 14 octobre la bataille de Fridlingen, et revint au mois de décembre à Metz, dont il affermit la position en chassant les ennemis de Bitche et de Hombourg.

Devenu chef de l'armée du Rhin, proclamé maréchal de France sur le champ de bataille, il continua son œuvre en 1703 ; l'armée qui occupait Metz était indisciplinée ; les officiers surtout s'abandonnaient à l'oisiveté et à la mollesse que favorisaient les commodités d'une grande ville ; il rétablit l'ordre et la subordination, et pour donner un grand exemple, retira de Metz M. de Peyladet, maréchal-de-camp, et le comte de Lille, brigadier d'infanterie, qu'il plaça dans des forts situés sur la Sarre.

Tant que Villars fut à la tête de l'armée du Rhin, la frontière messine, tour à tour défendue, en 1703 par le maréchal de Tallard, et en 1704 par le duc de Coigny, fut à l'abri des entreprises de l'ennemi ; mais lorsqu'après la retraite de Villars, le maréchal de Villeroy eut perdu la bataille d'Hochstett (13 août 1704), les choses changèrent de face et prirent un aspect menaçant pour la ville de Metz.

Digitized by Google

Les ennemis, maîtres des chemins, se rapprochèrent des frontières et placèrent leur armée sur la Lutter ; le roi des Romains, Joseph, et le prince Louis de Bade allèrent faire le siége de Landau pour la seconde fois, et le duc de Marlborough s'étendit le long de la basse Sarre et occupa la ville de Trêves.

L'anxiété était extrême ; 60000 hommes menaçaient la France, on ignorait leur destination, mais on estimait qu'ils étaient préparés pour attaquer Metz.

La ville n'était pas en état de soutenir une attaque ; un camp avait bien été formé par le duc de Coigny, mais insuffisant pour résister aux forces supérieures des ennemis. Le 19 et le 23 novembre Landau et Trarbach furent pris, et la fin de cette lutte fut remise au retour du printemps.

Cette interruption sauva peut-être Metz d'un siége désastreux : Villars fut rappelé du fond des Cévennes : il arriva à Metz le 10 février 1705, et aussitôt repoussa le général Butter, commandant de Deux-Ponts, qui avait tenté une pointe sur Bliescastel.

« *Je suis bien aise d'avoir porté bonheur à cette frontière,* » écrivait Villars après ce premier succès, et il se mit à parcourir le pays, à armer les postes, et à tout organiser pour la défense.

Cependant des détachements ennemis vinrent faire quelques entreprises tant du côté de la Moselle que du côté de la Sarre ; 500 hussards soutenus par 1000 hommes d'infanterie, après avoir passé la Moselle entre Kœnigsmacker et Hombourg, s'avancèrent dans le pays messin et brûlèrent quelques villages tels que Hessange, Saint-Hubert, sans qu'on pût s'y opposer ; mais bientôt des troupes de l'armée de Flandre vinrent renforcer le corps de la Moselle, et, au mois de mai, Villars eut sous ses ordres 85 bataillons d'infanterie et 133 escadrons de ca-

Digitized by Google

valerie. Le duc de Marlborough lui opposait 114 bataillons d'infanterie et 196 escadrons de cavalerie.

Villars obéissant à son génie entreprenant et audacieux, sortit de sa position et marcha en avant pendant que l'ennemi se retirait vers Mayence.

Il se plaça entre la Moselle, la Sarre et la Nied, de manière à couvrir Thionville, Luxembourg et Sarrelouis. « Je travaille, écrivait-il, à mettre quelque bonne intel- » ligence entre elles ; mais ces trois diablesses, s'il est » permis de parler ainsi des rivières, ne se laissent pas » approcher ; non pas la Moselle, elle n'est que trop hon- » nête, car on la passe partout. » (Lettre au roi, du 18 mai 1705.)

Le 12 juin, l'armée ennemie, forte de 90000 hommes commandés par le duc de Marlborough et le prince de Bade, s'ébranla, passa la Sarre et vint s'établir devant Villars, « *qu'elle croyait avaler comme un grain de sable.* »

Toute l'Europe attendait avec anxiété le résultat de cette rencontre qui semblait devoir être décisive ; quand, dans la nuit du 16 au 17, toute cette formidable armée décampa « *sans tambours ni trompettes,* » laissant la place à Villars, dont la position avait été jugée inattaquable.

C'était un grand succès pour la France et un échec pour les alliés ; le duc de Marlborough le sentit et en partant écrivit à Villars : « Rendez-moi la justice de croire que » ma retraite est la faute du prince de Bade et que je » vous estime encore plus que je ne suis fâché contre » lui. »

En se retirant, le prince Louis de Bade tenta d'enlever Hombourg qui gênait l'électeur palatin et s'opposait à ce qu'il pût entrer sur le pays messin ; mais Villars le força de renoncer à son entreprise, et, après avoir délivré la contrée

Digitized by Google

de l'ennemi, se rendit en Alsace pour se réunir au maréchal de Marsin et rappela toutes les troupes qui couvraient la Moselle.

Le danger que venait de courir Metz fut le plus sérieux dont elle fut menacée pendant cette guerre ; un corps de troupes dont l'importance variait suivant les besoins de l'armée, ne cessa pas d'assurer sa tranquillité.

En 1707 cependant, au moment où les ennemis pressaient la France de toutes parts et semblaient prêts à l'envahir, on craignit à Metz une nouvelle attaque ; les troupes alliées campaient à Mayence et on doutait si elles se porteraient du côté des Trois-Evêchés ou de celui de l'Alsace ; ce fut ce dernier point qu'elles choisirent et le danger passa encore devant Metz sans l'atteindre (juin 1707).

Mais, pendant que la frontière allemande résistait, celle de Flandre cédait devant les ennemis victorieux ; en 1708 Lille était prise ; en 1709 Tournay se rendait au duc de Marlborough et le maréchal de Villars perdait la bataille de Malplaquet, la seule où il eût été vaincu ; le bonheur qui l'avait favorisé en Allemagne l'abandonnait en Flandre (11 septembre 1709).

Louis XIV négociait et demandait la paix que ses adversaires lui refusaient avec hauteur. Parmi les conditions qu'on voulait lui imposer figurait la reddition de Strasbourg : il est à remarquer que les Allemands ne songèrent pas à réclamer Metz, et on peut en inférer que, depuis la paix de Ryswick, ils avaient complètement abandonné leurs prétentions sur l'ancienne ville impériale.

Au milieu de ces conjonctures malheureuses (1710), Villars reçut le gouvernement de Metz qu'occupait depuis 1703 le maréchal de Joyeuse ; M. de Saillans, lieutenant-général, fut chargé de commander à sa place.

Le nouveau gouverneur de Metz porta ses soins cons-

Digitized by Google

tants sur cette frontière et la couvrit contre l'ennemi; en même temps il triomphait à Denain et sauvait la France (24 juillet 1712).

Cette dernière victoire précipita les conférences qui se tenaient à Utrecht. En 1713 la paix fut conclue avec l'Angleterre et la Hollande; le prince Eugène s'opiniâtrait encore à continuer la guerre : Villars prit le commandement de l'armée du Rhin, se rendit maître de Spire et de Worms, recouvra Landau et força le conseil de Vienne à accepter la paix qu'il conclut lui-même à Rastadt avec le prince Eugène.

Metz avait revu son gouverneur; le 24 mai il avait passé dans ses murs, se dirigeant vers le Rhin. Celui qui était en 1702 lieutenant-général de l'armée de la Moselle sous les ordres du maréchal de Catinat, avait eu la gloire de sauver la France et revenait chargé d'honneurs; « s'il » avait eu, dit Voltaire, cette faveur populaire qu'ont eue » quelques autres généraux, on l'eût appelé à haute voix » le restaurateur de la France; mais on avouait à peine » les obligations qu'on lui avait, et dans la joie publique » d'un succès inespéré, l'envie prédominait encore. »

Les Messins partagèrent sans doute l'admiration contenue de la France pour le duc de Villars; au reste nul monument ne permet de supposer qu'ils aient fait preuve à son égard d'une reconnaissance particulière; et si son nom rappelle le salut de la frontière allemande pendant la guerre de la succession d'Espagne, il faut constater qu'il n'a laissé aucun souvenir personnel à Metz et que de son gouvernement aucune trace n'a subsisté.

Il est vrai qu'il ne demeura pas longtemps en possession de sa charge, car dès l'année de la paix d'Utrecht (1713), il fut remplacé par son lieutenant, M. le comte de Sallians d'Estaing.

Quelque temps après, le 1er septembre 1715, le roi

Digitized by Google

Louis XIV mourut et un nouveau règne commença pour la France.

Le règne de Louis XIV avait ruiné Metz, tant par la révocation de l'édit de Nantes que par les guerres désastreuses que ce conquérant avait entreprises : de plus la ville avait perdu son droit d'élection des échevins : un moment le roi lui avait communiqué une influence qui la consolait de ses pertes, en la faisant le centre judiciaire et politique d'une vaste contrée, mais la paix de Ryswick vint lui enlever cette faible compensation, en détachant de son ressort tout le duché de Luxembourg, les pays de la Sarre et la Lorraine qui furent rendus à la maison d'Autriche ; dés-lors le parlement n'eut plus de juridiction que sur Toul, Verdun, Sedan, Sarrelouis, Thionville, Longwy, Mouzon, Mohon, Vic, Carignan, Sierck, Sarrebourg, Phalsbourg et quelques autres petites villes.

Ainsi, sous le rapport moral comme sous le rapport matériel, le grand siècle avait été déplorable pour la ville de Metz.

Il lui fallait un règne réparateur, un règne de repos et de loisir, un règne de douceur et de pitié qui lui permît de fermer ses plaies et d'oublier ses désastres. Certes le règne de Louis XV ne fut rien moins que capable de répondre à ces besoins ; et cependant, grâce à son indolence et à son affaissement, il laissa les Messins se refaire paisiblement.

Louis XV, dès le commencement de son règne, confirma, sur la demande des citoyens messins, les priviléges de la ville, par lettres patentes du mois de juin 1717, tels qu'ils avaient existé depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV. Ces priviléges, dont les plus importants étaient détruits, ne consistaient plus que dans quelques libertés de commerce et quelques dispenses d'impôts, dont au reste on ne tenait nul compte à l'occasion.

Digitized by Google

Pourtant l'acte du roi put sembler sincère ; car, en même temps, il supprima les offices de maire et d'échevins, et rendit à la cité son droit de présentation ; en conséquence messire Louis Lançon * fut élu par le peuple et confirmé par le roi, pour remplir les fonctions d'échevin ; mais il fallait d'abord rembourser la finance des offices ; la ville ne l'ayant pu, messire Lançon fut forcé, au bout de six mois, par arrêt du conseil, de résigner sa charge entre les mains des titulaires à qui elle appartenait, messieurs d'Augny et de Bionville, maires alternatifs. Ces derniers étant morts en 1703, et personne ne réclamant leurs droits, la ville les recouvra par déshérence, et M. François Lefevre fut nommé maître-échevin de la ville de Metz.

Cet état de choses ne fut pas définitif ; on vit encore le roi, à ses moments de besoin, ériger en office l'échevinage, et les citoyens forcés de racheter la faculté de présenter au roi leurs premiers magistrats.

L'édit de juin 1717 fut donc, comme les premiers actes de Louis XV, une promesse mal tenue, un espoir tristement déçu.

Le laps de temps pendant lequel le duc d'Orléans, en sa qualité de régent, gouverna le royaume fut tranquille pour la ville de Metz : pendant que la débauche et l'orgie promenaient leurs extravagances et leurs hontes dans Paris ; pendant que les folies du système de Law ruinaient l'état et les citoyens, Metz renfermée en elle-même se tenait loin du bruit, du plaisir et de la spéculation, doucement se reposait des bouleversements passés, et se préparait un meilleur avenir. Le bonheur de Metz, dans cette occurrence favorable, fut de posséder pour évêque un homme bienfaisant et zélé qui avait vu ses malheurs et qui

* M. Lançon a rédigé des mémoires remarquables sur la ville de Metz.

Digitized by Google

s'appliqua à les réparer. Cet homme dont le nom peut servir de transition entre Metz du XVIII^e^ siècle et Metz du XIX^e^, en ce qu'il commença à lui donner la face moderne qu'elle possède aujourd'hui, cet homme était Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, pair de France, appelé le 25 mai 1707 au siége épiscopal de Metz, qu'il occupa jusqu'au 28 novembre 1732, époque de sa mort. Durant cet intervalle, et à dater surtout de la fin du règne de Louis XIV, M. de Coislin s'appliqua à enrichir la ville de constructions utiles, et donna le signal à une série d'améliorations et d'embellissements qui se succédèrent avec une activité jusque là inconnue à Metz.

Mais ce qui illustra principalement M. de Coislin et ce qui le rend digne de la reconnaissance des Messins, ce fut la construction des casernes qui portent son nom.

Ce n'était rien moins qu'une révolution qu'il provoquait dans le régime intérieur de la ville : jusque là les militaires logés chez les bourgeois avaient été une source continue de maux insupportables pour eux ; l'établissement de la caserne Coislin les délivra de cette charge, et leur rendit la guerre moins effrayante et moins désastreuse ; en outre la garnison avec laquelle ils ne se trouvèrent plus en lutte, leur inspira les sentiments de concitoyenneté auxquels elle avait droit, et de ce moment date le bon accord des bourgeois de Metz avec les militaires ; le résultat était grave pour une ville forte, dès-lors essentiellement militaire.

La première pierre du quartier Coislin, « *bâti pour le » soulagement des peuples, la tranquillité des familles » et la gloire de la religion,* » fut posée le 29 novembre 1726, sous le maître-échevinat de Philipe Auburtin de Bionville. Une inscription conserva cet événement important ; le 25 février 1728 on fit une dédicace solennelle de la caserne, au milieu de la joie de la population entière ; MM. les députés des trois ordres allèrent au nom de la

Digitized by Google

ville, et ensuite d'une délibération, remercier l'évêque de sa munificence.

La caserne de Coislin avait coûté à M. de Coislin cent deux mille deux cent quarante livres ; la ville fournit l'ameublement.

D'autres casernes s'élevèrent en même temps et fortifièrent l'œuvre de l'évêque : la caserne de Chambière fut bâtie en 1726 aux frais du roi, et en 1734 celle de la Haute-Seille. Ces dernières furent provoquées par le gouverneur de Metz et des Trois-Evêchés, M. Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, maréchal-de-camp, et depuis maréchal de France, qui avait exercé dès l'année 1726 la charge de gouverneur dans la province de Metz, des Trois-Evêchés, et qui, en 1733, en avait obtenu le titre définitif par suite du décès de M. d'Alègre qui occupait la charge depuis 1723, à la place de M. de Saillans.

Ce personnage, qui a joué un grand rôle sous le règne de Louis XV, partagea à Metz la popularité dont jouissait le duc de Coislin : « le comte de Belle-Isle, dit un écrivain*, » eut le crédit de se faire écouter et même de séduire par » son enthousiasme et son ton d'assurance, le cardinal de » Fleury; quoiqu'il montrât plus d'ambition que de vrais talents, il faut convenir qu'il était capable des plus grands » détails ; mais comme il outrait tout, il entrait si avant dans » les plus petits qu'il s'y noyait lui-même ; son ambition » l'aveuglait dans presque toutes les affaires, parce qu'il les » envisageait avec des vues personnelles et intéressées ; sa » tête toujours bouillante l'emportait au-delà du vrai et dans » la région sans bornes des nuages. »

On conçoit qu'un homme d'un tel caractère dut plaire aux Messins ; ils n'étaient pas accoutumés de voir leurs gouverneurs prendre en grande sollicitude leurs intérêts, et ils

* L'abbé Hooke, continuateur des Mémoires du maréchal de Berwick.

Digitized by Google

furent surpris et charmés de rencontrer un chef remuant, actif, portant ses soins dans l'administration, se montrant souvent à eux, et d'ailleurs brillant, fastueux et d'un abord aimable. De fait le comte de Belle-Isle rendit de grands services à la ville de Metz ; il commanda des travaux importants *, fit élargir des rues, agrandit la place d'Armes, et quoique « *se noyant parfois dans les plus petits détails,* » eut du moins le mérite de s'en occuper.

Les Messins lui vouèrent une admiration égale à leur reconnaissance ; ils exaltèrent ses talents et ses vertus ; mais l'histoire a enregistré les fautes qu'il fit commettre à la France, fautes que les citoyens de Metz ne songèrent jamais à lui imputer, tout en en recueillant les fruits douloureux.

Les travaux entrepris sous les auspices du gouverneur étaient soldés par la ville **, et depuis longtemps ses finances étaient dans un état désastreux. Les maltôtes, même doublées, rendaient mal, toutes sortes de gens se refusant à les payer, sous prétexte de priviléges ; les nobles, les prêtres et surtout les officiers du parlement, opposaient une résistance continuelle aux demandes des magistrats. Ces difficultés produisirent un long procès qui, commencé dès l'année 1718, ne finit qu'en 1752 ; toutes personnes privilégiées ou non, furent déclarées soumises à l'impôt, sauf toutefois les

* Voici quelques dates à ce sujet :
En 1728, construction de la halle au poisson.
En 1731, construction du fort Belle-Croix.
En 1733, construction du village de Saint-Julien.
En 1735, élargissement des rues Tour-aux-Rats, Braillon, Tête-d'Or.
En 1736, élargissement de la rue Nexirue.
En 1739, construction du rempart Belle-Isle, des rues Chandellerue et de la Madelaine.
En 1743, établissement du séminaire de la rue d'Asfeld.
En 1751, agrandissement de la rue Fournirue.
En 1754, agrandissement de la place d'Armes.
** De 1731 à 1755 il fut levé sur la ville pour cet objet 1 783 089 liv.

Digitized by Google

membres du parlement qui obtinrent de l'hôtel de ville le désistement de ses prétentions.

Peu d'événements marquants vinrent distraire les Messins de leurs soins intérieurs ; la bulle *Unigenitus* qui embrasait le royaume, n'avait pu soulever leurs passions ; le parlement seul s'était ému de la question, et avait, dans ses arrêts du 29 décembre 1716, et des 17 et 24 janvier 1719, condamné énergiquement les attentats du pape contre les libertés de l'église gallicane.

En 1725 la fille de Stanislas Leczinski, destinée au trône de France, passa par Metz, se rendant vers son royal époux. Elle entra le 21 août, à neuf heures du soir ; toute la bourgeoisie en armes, formant treize compagnies, et la jeunesse messine, constituée, sur sa propre demande, en corps de cadets, s'étendaient depuis les glacis jusqu'à trois quarts de lieue au-delà. Messieurs de l'hôtel de ville présentèrent les clefs de la ville à la jeune reine ; puis, à la lueur des flambeaux et des illuminations, au bruit des canons et au son de la Mutte et de toutes les cloches de la ville, elle alla prendre logement dans le palais du gouvernement ; après avoir séjourné deux jours elle quitta la ville, se dirigeant vers Paris.

On accueillit avec autant de joie la nouvelle de la naissance du dauphin en 1729. De grandes fêtes signalèrent la venue de cet enfant, qui devait être le père de Louis XVI ; un *Te Deum* fut solennellement chanté à la cathédrale, les bourgeois et les troupes en armes passèrent une brillante revue ; la ville donna un grand repas aux magistrats et aux personnes de marque ; et l'évêque, M. de Coislin, jeta par sa fenêtre, au peuple, pour trois cents livres de menue monnaie.

Cette tranquillité, ce bonheur qui présidaient aux premières années du règne de Louis XV durèrent jusqu'à l'année 1733, dans laquelle éclata contre l'Allemagne une

Digitized by Google

nouvelle guerre destinée à venger l'affront imprimé à la France par l'échec du roi Stanislas en Pologne ; cette guerre toutefois, inaugurée par un grand déploiement de forces, ne se signala pas par des événements remarquables, surtout pour la ville de Metz. Une armée de cent mille hommes était réunie depuis l'Alsace jusqu'à Metz ; le maréchal de Berwick la commandait, et, sous ses ordres, le comte de Belle-Isle défendait la Moselle à la tête d'un corps de vingt-cinq mille hommes.

La campagne commencée à la fin de 1733 par la prise du fort de Kehl, se rouvrit en avril 1734 ; le comte de Belle-Isle marcha sur la ville de Trêves et s'en empara, ainsi que de Trarbach.

Cette expédition avait pour but de mettre obstacle à une descente des ennemis dans les Trois-Evêchés, et couvrait Metz, qui, pendant le reste de la campagne, vit sans danger et sans crainte les événements qui suivirent la mort du maréchal de Berwick ; pourtant le prince Eugène était revenu à la tête des bataillons impériaux, et se tenait à Mayence ; mais le duc de Noailles et le maréchal d'Asfeld protégeaient la France contre lui, et le comte de Belle-Isle campait devant Metz.

La paix fut signée en octobre 1735 ; elle donna la Lorraine à Stanislas, roi de Pologne, dont le règne marqua une ère de prospérité dans l'histoire de cette province ; Metz eut sa part des bienfaits de cet aimable souverain tant chéri de ses sujets, par le soin qu'il apporta à maintenir des relations faciles entre les deux provinces : le libre commerce avec la Lorraine était de grande importance pour Metz, et quoiqu'il existât généralement, il dépendait cependant des ducs de l'interrompre par leur mauvaise volonté, d'ailleurs trop fréquente.

Stanislas prit possession de son duché en 1737, et quoique la guerre eût cessé depuis 1735, la paix ne fut définiti-

Digitized by Google

vement signée qu'en 1739, et proclamée à Metz le 5 juin sur toutes les places de la ville et avec le cérémonial d'usage.

La guerre pour la succession d'Autriche faillit avoir des résultats plus graves, et pour la France et principalement pour Metz et la Lorraine.

C'était le comte de Belle-Isle, dont l'ambition inquiète et les intrigues unies à celles de son frère, le chevalier de Belle-Isle, avait poussé la France dans cette lutte injuste et inopportune.

Nommé duc et maréchal de France, appelé à occuper les fonctions d'ambassadeur à la diète pour l'élection de l'empereur, le gouverneur de Metz entra dans la ville dans les premiers jours du mois de mars, au bruit de l'artillerie, et en repartit le 13, pour aller faire obtenir la couronne au malheureux Charles VII, et solliciter des ennemis à l'héroïque Marie Thérèse.

La guerre suivit de près; au mois d'août les troupes françaises traversaient les Trois-Evêchés et s'abattaient sur l'Autriche. Le moment était tristement choisi : deux mauvaises récoltes consécutives avaient ruiné le pays; la ville et le parlement s'efforçaient avec un zèle louable de parer aux nécessités du peuple; il fut défendu d'enlever du pain chez les boulangers pour le transporter au dehors; le 22 juin une visite exacte fut ordonnée afin de constater la quantité de blé existant chez les bourgeois; on enjoignit à chacun de déclarer le nombre des gens qu'il avait à nourrir, et de livrer aux boulangers le surcroît en blé de ce qui leur était nécessaire.

Heureusement que la guerre portée dans l'Autriche n'atteignait pas encore la frontière; mais le maréchal de Belle-Isle qui avait préludé par des succès, se vit bientôt attaqué par les Hongrois qui le forcèrent à évacuer Prague (1742), laissant dans cette ville le brave Chevert qui rappelait à la

Digitized by Google

France le maréchal Fabert, et à faire une retraite désastreuse.

Cette retraite, que les prôneurs de Belle-Isle (et les Messins en étaient) comparèrent à celle des *dix mille,* appela les Allemands unis aux Anglais sur la frontière de la France, sur la Lorraine et les Trois-Evêchés.

M. de Belle-Isle, accueilli froidement par le roi, reçut ordre de s'aller occuper de la défense de son gouvernement de Metz; et le maréchal de Noailles fut mis à la tête des troupes et chargé de fermer l'entrée de la France aux ennemis.

Cette seconde campagne, qui s'ouvrait après un échec, trouvait encore le pays dans un état de dénuement déplorable. « Je sais, écrivait au roi le duc de Noailles, le 10 » octobre 1742, je sais, sire, l'épuisement de vos peuples » et de vos provinces, je n'ignore pas le dépeuplement de » la campagne et le besoin général où est votre royaume » de se trouver soulagé des impôts dont il est surchargé » depuis longtemps.

Cette fois du moins on ne pouvait exiger le repos; les Autrichiens et les Anglais étaient cantonnés à Arlon et menaçaient d'agir offensivement depuis Thionville jusqu'à la Meuse.

En même temps le baron de Mentzel, colonel de hussards autrichiens, espèce de partisan, menant derrière lui des bandes affamées de pillage, publia une sorte de manifeste, annonçant aux peuples d'Alsace, de Bourgogne, de Franche-Comté, des Trois-Evêchés et de Lorraine, que la reine de Hongrie « voulait les affranchir du joug intolérable de France » et leur promettait sa protection et les grâces royales, à » condition qu'ils ne prendraient pas les armes et qu'ils » paieraient les contributions exigées; sinon, ajoutait-il, ils » seront punis par le fer et par le feu aussi bien que corpo- » rellement, en les faisant pendre et mutiler. »

Digitized by Google

Faisant suivre la menace de l'action, Mentzel tenta en effet de pénétrer dans les Trois-Evêchés et dans la Lorraine. L'alarme se répandit qu'il avait percé jusqu'à Sarrelouis, et les habitants des villages voisins se réfugièrent en toute hâte dans Metz; mais c'était un faux bruit, et bientôt Mentzel, chassé avec ses troupes, fut tué devant Sarrebruck; de plus le prince Charles de Lorraine, beau-frère de la reine de Hongrie et chef de l'armée autrichienne, ne put réussir à entrer en France. (Juillet 1743.)

La guerre durait déjà depuis deux ans et cependant la déclaration officielle s'en fit seulement en 1744; le 4 avril elle fut proclamée à Metz contre le roi d'Angleterre, et le 1er mai contre la reine de Hongrie. Jusque là, disait-on, les troupes du roi n'avaient servi que d'auxiliaires à l'électeur de Bavière, couronné empereur.

La même proclamation annonçait aux Messins que la neutralité était conservée entre les Trois-Evêchés et le Luxembourg appartenant à la reine de Hongrie. Cette mesure avait été provoquée et obtenue par les soins du maréchal de Belle-Isle, qui était mieux avisé et plus heureux comme gouverneur que comme général.

Le prince Charles de Lorraine, renouvelant sa tentative de 1743, reparut au mois de juin 1744 sur le Rhin qu'il franchit à Spire, et avec 80 000 autrichiens força le corps d'armée du maréchal de Coigny, qui défendait l'Alsace, et lança des partis qui pénétrèrent en Lorraine. Cette fois ce ne furent plus des campagnards craintifs qui vinrent confier leurs biens à la protection de Metz; ce fut le roi Stanislas, le duc de Lorraine lui-même qui, effrayé, accourut en toute hâte se réfugier à Metz. Son entrée ne fut pas aussi brillante que lorsqu'il allait prendre possession de la couronne de Lorraine: arrivé le 10 juillet à dix heures du soir, il alla loger au Gouvernement, gardant soigneusement l'incognito, et repartit le 22, également après la tombée du jour.

Digitized by Google

M. de Belle-Isle qui commandait l'armée de concert avec le maréchal d'Harcourt, n'avait pas pu s'opposer à l'invasion des Autrichiens ; Louis XV qui se trouvait à l'armée de Flandre, où une fortune toute différente accueillait ses drapeaux, sentit la nécessité de se porter au secours de la frontière de l'est. Laissant le maréchal de Saxe en Flandre, il ordonna au duc de Noailles de conduire sur Metz la meilleure partie de l'armée, et annonça son intention de se rendre lui-même dans la ville pour se mettre à la tête de ses soldats. Mandée au duc de Belle-Isle, la nouvelle arriva le 22 juillet ; tout aussitôt se prépara dans la ville pour recevoir magnifiquement le roi : la bourgeoisie se revêtit d'uniformes éclatants d'or et d'argent ; des fontaines de vin, des arcs de triomphe furent posés en différents endroits, sur la place du Pont-des-Morts, sur l'Esplanade, sur la place d'Armes.

Le 4 août, jour fixé par le roi pour son arrivée, la milice d'une partie des villages s'étant rassemblée au nombre de seize bataillons, fut échelonnée depuis Gravelotte jusqu'à Longeville, où commençait la ligne des bourgeois et des cadets. Dès sept heures du matin la Mutte fit voler ses éclats retentissants ; vers midi les magistrats avec les robes mi-partie rouges et noires, toques en tête, s'ébranlèrent, et, précédés des violons et « *autres symphonistes ordinaires,* » furent attendre le roi à la porte du Pont-des-Morts.

Une heure après, un bateau pavoisé sortant de Moulins au bruit des boîtes, annonça la venue du roi ; et Louis XV arriva devant la ville, en reçut les clefs et fit son entrée au milieu d'une population enivrée de joie, et suivi d'un brillant cortége.

Trois jours après, le maréchal Schmettau envoyé par le roi de Prusse Frédéric, vint annoncer à Louis que son souverain marchait sur la Bohême avec 80 000 hommes, et l'engagea à repousser le prince Charles de Lorraine,

Digitized by Google

grâce à la diversion du roi de Prusse ; tout donc allait au gré du monarque, quand, le 8 août, pendant qu'il assistait à un *Te Deum* qu'il faisait célébrer à la cathédrale pour la prise de Château-Dauphin dans le Piémont, quelques mouvements de fièvre le saisirent, et une maladie dangereuse ne tarda pas à se déclarer, produite par l'excès des liqueurs fortes et des plaisirs d'autres genres. Cette maladie, fièvre putride et maligne, ne fit qu'empirer jusqu'au 15.

La douleur et la consternation de la France fut extrême ; celle des Messins se compliqua de la présence du roi dans leurs murs. Ce n'étaient que messes, jeûnes, prières générales pour la conservation du *Bien-Aimé ;* ce n'étaient que gens éplorés et réduits au désespoir de voir leur roi « *qui » allait mourir pour avoir marché au secours des » frontières envahies.* »

Tous les regards de la France étaient attachés sur Metz qui renfermait alors ce qu'elle avait de plus précieux. La cour entière s'y trouva bientôt rassemblée ; les citoyens de Metz virent réunis les princes et les princesses, les ducs de Penthièvre, de Chartre, de Bouillon et de la Rochefoucault, le maréchal de Richelieu, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, et tant d'autres, les premiers d'alors. Les intrigues se croisaient et s'agitaient ; M. de Schmettau, esprit bouillant et remuant, cherchait à obtenir, au détriment de Noailles, le commandement de l'armée pour le duc de Belle-Isle qu'affectionnait le roi de Prusse.

Puis, dans la chambre du roi, une révolution de palais se consommait devant le lit du mourant : la duchesse de Châteauroux avait suivi Louis XV à Metz, et s'était logée dans une maison contiguë au Gouvernement ; une galerie avait réuni les deux appartements. Dès la maladie elle s'établit près du roi avec le duc de Richelieu, qui, en sa qualité de premier gentilhomme de la chambre, tenait les portes fermées à tous les princes ; néanmoins ceux-ci crurent

Digitized by Google

le moment favorable de détrôner la favorite ; le duc de Chartre se chargea de forcer l'entrée, révéla au roi le danger qu'il courait, et, à ce moment suprême, excita ses scrupules contre une femme à qui, à tout prendre, il devait sa première action vraiment royale.

Le roi effrayé congédia madame de Châteauroux, et sa disgrace lui fut durement annoncée par le comte d'Argenson. Elle s'enfuit en toute hâte ; aux écuries du roi on lui refusa une voiture, et ce fut le maréchal de Belle-Isle, qui par pitié lui en prêta une et lui permit de se dérober à la haine populaire qui la poursuivait.

Le 14 la situation du roi semblait désespérée, il reçut le saint viatique, et le lendemain l'extrême-onction.

On le croyait perdu, quand le 16 la fièvre lâcha prise et l'espérance renaquit, confirmée chaque jour par une amélioration constante. Le 17 la reine arriva et fut reçue par son époux avec la plus vive tendresse ; le dauphin l'accompagnait malgré l'ordre du roi qui lui défendait de se rendre près de lui, et ne fut accueilli qu'avec une extrême froideur par son père qui se défiait des motifs de sa démarche.

Le 20 la guérison de Louis XV fut certaine, et alors une joie incroyable, un enivrement indicible exaltèrent tous les esprits. « *Paris,* dit un historien, *n'était qu'une enceinte » immense pleine de fous ;* » mais les plus fous étaient sans contredit à Metz ; aux jeûnes succédèrent des *Te Deum* dans toutes les églises ; des vers, des discours coururent par toute la ville ; les rues étaient bordées de tables chargées de mets à la disposition de tout venant, les maisons étaient couvertes de tapisseries et étincelaient d'illuminations ; des cris de joie, des acclamations retentissaient de toutes parts ; chaque jour les troupes sous les armes passaient des revues brillantes, et la reine, la reine elle-même servit de marraine à des juifs qui reçurent le baptême ; magnifique couronnement de fêtes si solennelles.

Digitized by Google

« La maladie du roi, a dit un auteur contemporain *, » fut pour lui l'époque la plus glorieuse. » Lui-même ne pouvait croire à tant d'affection : « qu'ai-je donc fait, s'écria-» t-il, pour être aimé ainsi ? » Metz eût pu lui répondre : Notre évêque, le duc de Coislin, et notre gouverneur, le maréchal de Belle-Isle, vous ont fait aimer de nous. La France eût été plus embarrassée de sa réponse.

Le 29 septembre le roi repartit de Metz au milieu du cortége qui l'avait reçu, et se rendit à l'armée : sa maladie avait paralysé les opérations militaires ; le prince Charles qui eût pu être écrasé par des forces supérieures, repassa le Rhin en bon ordre (24 août).

Du moins la frontière était délivrée ; la prise de Fribourg acheva la campagne, et au mois de novembre le roi retourna à Paris.

Depuis, la guerre qui se poursuivit avec activité en Flandre et en Italie, respecta la frontière allemande ; son chef lui manqua cependant : M. de Belle-Isle, pour qui la campagne n'était pas heureuse, fut fait prisonnier par les Anglais (13 novembre 1744), avec son frère le chevalier, comme il se rendait de Cassel à Berlin pour resserrer l'alliance du roi avec les princes allemands. Arrêté sur le territoire hanovrien qu'il traversait, il fut conduit en Angleterre et resta en captivité jusqu'au mois d'août 1745.

Le prince de Conti fut chargé du commandement de l'armée du Rhin ; mais n'ayant à sa disposition que des troupes insuffisantes, il louvoya pendant que Maurice de Saxe gagnait la glorieuse bataille de Fontenoy, laissa couronner empereur à Francfort l'époux de Marie Thérèse, et se contenta de garder la frontière jusqu'à la conclusion de la paix qui eut lieu le 18 octobre 1748, et fut proclamée à Metz le 9 mars de l'année suivante ; le maréchal de Belle-

* L'abbé Millot, auteur des Mémoires de Noailles.

Digitized by Google

Isle, à son retour d'Angleterre, était allé combattre dans le midi.

La paix rendit à la ville de Metz les soins de son gouverneur : celui-ci désirant perpétuer sa charge dans sa famille, obtint en 1753 la survivance pour son fils, le comte de Gisors, jeune homme de 21 ans, de qualités distinguées, et qui avait su s'attirer une partie de l'affection que les Messins portaient à son père. Arrivé à Metz le 24 mars, il fut reçu et installé le 30 en sa qualité de gouverneur, et ses lettres enregistrées au parlement. Ce jour fut l'occasion d'une fête où les Messins firent éclater leur joie et leur espérance ; joie courte, espérance déçue, car cinq ans après, le 23 juin 1758, le comte de Gisors fut blessé mortellement à l'affaire de Creveld, et mourut à l'âge de 26 ans, pleuré de ses soldats et des Messins.

Le gouvernement de M. de Belle-Isle, malgré ses bienfaits, n'était pas si prudent qu'il pût prémunir la ville de Metz contre les mauvaises récoltes et la disette, qui en était le résultat immédiat dans ces temps d'imprévoyance où la France souffrait tous les dix ans quelque famine.

L'année 1753 marqua par une récolte tout-à-fait insuffisante ; la ville au dépourvu prit aussitôt des mesures énergiques pour conjurer le danger. Les trois ordres reçurent du roi l'autorisation d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 000 livres pour acheter des blés à l'étranger, et, le 1^er^ mai 1754, la ville ouvrit ses greniers au public et lui offrit du blé au-dessous des cours.

Les 300 000 livres avaient été facilement parfaites, grâce au dévouement des citoyens ; des premiers l'évêque Claude de Saint-Simon avait mis à la disposition de la ville une somme de 30 000 livres. Au reste c'était la première marque de bienveillance de ce prélat qui avait succédé en 1734 au vénéré duc de Coislin.

Homme remuant et ambitieux, M. de Saint-Simon avait,

Digitized by Google

dès 1735, essayé de s'ériger en prince de Metz et du saint-empire ; cette prétention, repoussée par le parlement avec l'énergie qu'il déployait dans tout ce qui attentait à ses droits, souleva les réclamations des Messins qui se traduisirent dans un livre intitulé « Mémoire sur l'état de la ville » de Metz, et les droits de ses évêques avant l'heureux re- » tour des Trois-Evêchés sous la domination de nos rois, » que publia M. Lançon, citoyen messin, déjà maître-échevin, et d'ailleurs conseiller au parlement. La fantaisie de M. de Saint-Simon, toute puérile qu'elle était, produisit un procès ; la lutte soutenue par le parlement fut vive ; le procureur-général Legoullon de Champel, fut exilé en 1737, puis rappelé en 1739 ; et l'affaire en resta là, sans que toutefois le parlement et l'évêque missent fin à une mésintelligence qui ne se termina qu'en 1760, par la mort de M. de Saint-Simon.

Le gouvernement de Metz, occupé depuis si longtemps et avec tant de bonheur par le maréchal de Belle-Isle, vint à vaquer en 1761 par suite de sa mort ; les soins qui l'avaient absorbé dans les dernières années, surtout le ministère de la guerre auquel il avait été appelé en 1757, avaient diminué singulièrement ses rapports avec les Messins ; il n'en mérite pas moins d'être compté parmi les bienfaiteurs de Metz, qui eut une large part des fruits de son talent, sans participer aux résultats de ses erreurs et de ses fautes ; il eut pour successeur le duc d'Estrées, bon général, qui avait gagné la bataille d'Hastembeck.

Cependant la guerre de sept ans, commencée en 1756, exerçait ses ravages en Allemagne, et de tristes désastres accueillaient les armées françaises : Metz dut à la nouvelle organisation militaire qu'elle avait reçue de l'évêque de Coislin et du maréchal de Belle-Isle, d'être préservée d'une secousse jadis inévitable ; aussi bien l'ennemi, un moment sur le Rhin, n'en vint pas à menacer la frontière, et la

Digitized by Google

tranquillité régna pendant le cours de cette guerre funeste qui ne finit qu'en 1763.

Ces temps étaient mauvais pour la France : un roi débauché, immoral, finissait son règne sous le gouvernement d'une courtisanne ; la famine entretenue par les traitants désolait le royaume ; Paris, abreuvé de dégoûts et de misère, s'agitait et se soulevait dans des efforts dont la fin devait être terrible, mais feconde ; Metz moins attaquée, grâce à son éloignement du point central, grâce au système fractionnaire qui régissait la France et individualisait les provinces et les villes, les soustrayant en partie à l'action générale du gouvernement par l'influence plus immédiate de son administration intérieure, Metz souffrait moins que Paris et se voyait moins attaquée par les désordres du roi. C'était en quelque sorte la revanche de ce qui s'était passé sous Louis XIV, quand, Paris resplendissant de luxe et de prospérité, elle se débattait avec angoisses contre la guerre et la proscription.

Toutefois elle devait avoir sa part des maux actuels ; elle l'eut en effet : la famine exerça aussi ses ravages dans son sein ; mais à un moindre degré, en raison des soins intelligents de son administration.

En 1770 et 1771 les récoltes furent insuffisantes et mauvaises : le parlement défendit l'exportation des blés, et autorisa la ville à faire fabriquer du pain pour les pauvres ; l'intendant lui-même, d'après le consentement du roi, fit tirer des magasins militaires des grains qu'il livra à la cité et aux villages du pays ; 1 200 000 livres de pain furent ainsi distribuées dans Metz aux familles nécessiteuses.

Le parlement qui s'était à cette occasion associé aux soins généreux de la ville, se vit lui-même attaqué presqu'en même temps.

De fait la réaction contre les parlements était en pleine voie dans toute la France ; il suffit de citer le nom du chan-

Digitized by Google

celier Maupeon pour rappeler la lutte du parlement de Paris avec le ministre. Ceux de Dijon, de Toulouse, de Pau et de Rennes étaient également en butte à ses violences; le tour de celui de Metz arriva; il avait soutenu les cours disgraciées, et avait opposé de la résistance aux volontés de M. de Calonne, intendant de Metz; le 21 octobre 1771 le maréchal d'Armentières, commandant des Trois-Evêchés, et M. de Calonne se présentèrent aux portes du palais et remirent à chacun de messieurs du parlement une lettre de cachet du roi, datée du 10 octobre, qui supprimait leurs charges, et réunissait le ressort de la cour à celle de Nancy.

Cet événement affligea les Messins au plus haut degré; le parlement dans les derniers temps, par sa lutte avec l'évêque de Saint-Simon, s'était acquis une estime nouvelle; de plus c'était un grand corps dont le relief illustrait la ville; on oublia ses tracasseries, son esprit de personnalité commun aux grandes compagnies du temps, et on déplora sincèrement son exil qui semblait alors définitif.

Deux ans et demi après, le 10 mai 1774, le roi Louis XV mourut, laissant le royaume en proie au désordre, et un nom abhorré.

En 1771 il avait donné un nouveau gouverneur à la ville dans la personne du duc de Broglie, bon officier qui s'était distingué dans la guerre de sept ans, et que les Messins se plaisaient à nommer le *héros de Berghen*. Il s'était fait connaître à eux par une bienveillance et des soins qui leur rappelèrent le maréchal de Belle-Isle, et ils continuèrent à reporter au roi qui l'avait choisi le mérite qui n'appartenait qu'à lui; aussi, pendant que les imprécations de Paris accompagnaient les restes du monarque, Metz répandit des larmes sur sa mémoire. « Il vivra toujours dans nos esprits, » disait l'évêque de Metz; la mort nous l'a enlevé; mais » nous le conservons encore; nous le voyons pour ainsi » dire de nos yeux dans la postérité. » Ces sentiments

Digitized by Google

étaient ceux des citoyens, et ils se traduisirent par des vers élégiaques qu'une muse messine fit sur la mort de Louis XV.

Le 30 juin eut lieu un service solennel auquel assista toute la ville.

Certes ce n'est pas un des spectacles le moins curieux de cette époque que de voir un roi détesté dans toute la France, et chéri sur un point du royaume, avec justice et raison de part et d'autre.

Malgré l'amour des Messins pour Louis XV, l'avénement de son petit-fils fut salué par eux comme par toute la France, avec joie et avec allégresse.

Ils y virent tout d'abord la chance d'obtenir le rétablissement du parlement; déjà, au commencement de 1774, M. Pierre-Louis Rœderer, avocat et ancien substitut du procureur-général, avait été député près de Louis XV pour négocier cette importante affaire: les premiers actes de Louis XVI, qui se déclara en faveur des parlements sur les conseils de Maurepas et malgré les avis de Turgot, et rétablit celui de Paris (novembre 1774), donnèrent aux Messins une nouvelle espérance. Une société de citoyens se forma pour soutenir M. Rœderer et M. Emmery, conseiller, qui s'étaient dévoués à la même cause; les corps d'arts et métiers contribuèrent de leurs bourses aux frais nécessaires; l'évêque de Montmorency Laval se rendit près du roi pour appuyer la demande; M. de Broglie et M. de Calonne lui-même dont les sympathies étaient retournées au parlement en même temps que le vent leur était revenu, joignirent leurs efforts aux siens; et tous tendirent au même but, alors l'objet des vœux les plus chers des Messins qui recueillant avec empressement toutes les nouvelles concernant les autres cours que le roi recomposait successivement.

Enfin le 26 septembre 1775, le roi signa des lettres

Digitized by Google

patentes qui ordonnaient le rétablissement du parlement de Metz.

M. Rœderer quitta aussitôt Paris et reçut le 30 septembre les remercîments et les congratulations des citoyens.

Le 5 octobre eut lieu la réinstallation ; dès le matin, la Mutte et les cloches sonnèrent à pleines volées ; le peuple dans une allégresse excessive occupait les rues et les places publiques attendant la venue des officiers.

L'éloge de M. Rœderer était dans toutes les bouches :

> Femmes, enfants, vieillards s'embrassaient avec joie,
> Et bénissaient Louis et celui qu'il envoie.

L'évêque, le gouverneur étaient exaltés par chacun : déjà ce dernier à son arrivée, le 14 septembre, avait été accueilli par une ovation spontanée : le soir comme il assistait au spectacle, un acteur étant venu à prononcer ce vers d'une tragédie :

> Les cœurs des citoyens sont bien dus au guerrier ;

tous s'étaient levés et avaient battu des mains en l'honneur du *héros de Berghen*, du restaurateur du parlement.

Les officiers de la cour se rendirent au parlement au milieu d'une haie de soldats et d'une foule immense de citoyens ; le duc de Broglie ouvrit la séance par un discours que termina la lecture de l'ordonnance du roi. M. de Calonne prit ensuite la parole ; et enfin le doyen des présidents à mortier, M. Pierre de Jouy, s'étant levé à son tour, émut tous les cœurs quand, après avoir rappelé la suppression du parlement, sa bouche vénérable prononça ces paroles touchantes : « Alors je crus avoir trop vécu : » mon cœur fut froissé entre l'obéissance et la douleur. »

Toute la journée se passa en fêtes : un *Te Deum* fut chanté à la cathédrale ; le peuple se rendit ensuite sur la place Saint-Jacques au milieu de laquelle s'élevait un

Digitized by Google

dôme soutenu par quatre colonnes recouvrant un autel antique où fumait l'encens et qu'entouraient des musiciens. A cinq heures cent pauvres vieillards vinrent prendre place à des tables dressées, et on leur servit à chacun le repas que souhaitait Henri IV à chacun de ses sujets : une poule au riz, du pain et du vin. Le soir la ville entière s'illumina et un feu d'artifice couronna la fête.

Un fait survenu à l'improviste lui avait donné un caractère plus touchant : des huissiers saisissaient les biens d'un pauvre homme insolvable ; à l'instant même la somme exigée fut remise par les bourgeois qui soldèrent sa dette entre les mains de l'huissier.

L'enthousiasme des citoyens avait tracé en lettres d'or sur la porte du palais ce vers :

Jam redit et virgo, redeunt saturnia regna.

C'était une illusion trompeuse, c'était une grave erreur : le rappel des parlements était un pas en arrière dans la nouvelle voie que suivait la France ; il rétablissait et consacrait le privilége à la veille de les renverser et de les anéantir tous.

Les Messins ne comprenaient donc pas encore la situation lorsqu'ils fêtaient avec tant d'empressement la restauration de leur parlement ; mais ils ne tardèrent pas à entrer eux aussi dans le courant des idées qui allaient renouveler tout le pays, et qui sollicitaient tous les esprits généreux.

Metz était d'ailleurs naturellement appelée à les accueillir des premières : les souvenirs de l'ancienne république avaient été conservés chez ses enfants, sinon par la tradition directe, au moins par l'histoire indigène, qui avait été constamment l'objet d'une étude suivie et presque vulgaire.

Les titres de citoyen de Metz, de bourgeois de la

Digitized by Google

république, répondirent dans toutes les bouches aux mots de liberté et d'indépendance qui se faisaient partout entendre ; on se souvint avec orgueil des illustrations bourgeoises et populaires de l'antique cité, et on rappela avec fierté le système d'égalité qui l'avait autrefois régie.

Comme transition entre ces temps si éloignés et l'époque actuelle, on fit de nouveau surgir une des figures les plus glorieuses pour la ville de Metz, celle du maréchal Fabert : le héros sorti des rangs du peuple, qui avait toujours mis son orgueil à en conserver l'empreinte, servit de lien entre les citoyens des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, et leurs descendants qui aspiraient à les reproduire.

Ces idées, qui remplissaient la ville de Metz, trouvèrent un organe dans une feuille hebdomadaire qui se publiait dans son sein sous le titre « *d'Affiches des Evêchés et de Lorraine.* »

Ce n'était rien moins qu'un journal politique ; on lui avait interdit d'insérer aucune nouvelle qui concernait les affaires du royaume et de l'Europe.

Néanmoins elle sut pendant quelque temps entretenir par des articles pleins de verve, l'ardeur qui s'emparait de chacun. Le 30 septembre 1779 les Affiches de Metz renfermaient la lettre suivante qui mérite d'être citée tout entière :

« Monsieur, je suis lorrain et gentilhomme, mon aïeul » a été anobli par Charles IV. Mon père dérogea et obtint » des lettres de réhabilitation du duc Léopold. Je me » suis marié à une demoiselle dans la coutume de Saint- » Mihiel où le ventre anoblit. Je me suis fait appeler » M. le baron ; et voilà que depuis que vous avez inséré » dans vos feuilles une tirade sur la noblesse à l'occasion » du maréchal Fabert, tout le monde se moque de moi » et m'appelle cuivre doré. J'étais tranquille, j'avais des » armoiries, une livrée et un titre sur les murs de mon

Digitized by Google

» église ; qu'y a-t-il de commun entre un seigneur de » paroisse qui sait à peine lire et la société royale des » sciences et des arts de Metz ? Et pourquoi faut-il que » le jour de la Saint-Louis on s'avise de parler de pièce » d'or, de joyau, de gentilhomme, de peuple, de cuivre » doré, et surtout de fausse monnaie ? »

» Mon grand-père acheta des lettres de noblesse ; il en » a coûté à mon père pour se réhabiliter, et j'ai fait un » présent à l'entremetteur de mon mariage. Combien d'ar- » gent *pour dorer son cuivre*, puisque *cuivre y a !* Com- » bien de beaux florins perdus pour trois feuilles d'or, deux » patentes et un ventre anoblissant ! Peut-on réunir plus de » titres ? et cependant me voilà pis qu'avant la roture de » mon premier auteur. »

« La licence des écrivains m'étonne ; qui sont donc ces » petits messieurs pour peser les hommes en public, assi- » gner les places et découvrir l'intérieur des familles ?..... » De grâce, monsieur, insérez ma lettre dans vos feuilles, » comme une réclamation de ma part, et une plainte pu- » blique qui intéresse les familles et surtout la mienne ; car » personne n'entend raillerie sur un sujet aussi chatouilleux » que la naissance. »

Certes il était difficile d'être plus avant dans le sujet, et de le traiter avec plus de puissance de vérité et d'ironie.

La polémique continua sur ce ton : les rédacteurs prêtant tour à tour aux adversaires un langage adapté à leur état, et qui rendait toujours d'une manière saisissante la pensée générale.

Le 14 octobre on lisait dans le journal une lettre d'un *messin roturier,* commençant ainsi :

« Je ne suis point noble, je puis même prouver 400 ans » de roture et je m'en fais gloire. »

Puis après avoir passé en revue l'histoire de Metz, et prouvé que la noblesse proprement dite n'existait pas au-

Digitized by Google

trefois à Metz, le correspondant anonyme ajoutait : « Le » titre de descendant d'un citoyen de Metz est assez beau » par lui-même, sans chercher à l'enluminer par un fard » étranger ; que s'il est une ville dans l'univers où une » bonne roture prouvée depuis longtemps puisse valoir la » noblesse, quant à l'illustration qui provient des ancêtres, » c'est celle de Metz ; que s'il en est une par conséquent » où ce soit une sottise de vouloir dénaturer cette roture, » en la surchargeant d'armoiries et de titres nouveaux, c'est » celle de Metz. Voyez une statue antique tirée des ruines » de la Grèce, elle plaît par je ne sais quelle grâce naturelle » que lui donne sa nudité qui fait mieux sortir ses belles » proportions de l'ensemble ; ornez-la de pompons, mettez- » lui des dentelles, habillez-la d'étoffes modernes, même du » goût le plus recherché, vous faites disparaître sa beauté, » ce n'est plus qu'un objet ridicule. »

Cette statue de l'écrivain messin n'avait-elle pas un avant-goût de celle de la liberté ?

Cette polémique ne plut pas à l'autorité ; en novembre 1781 les rédacteurs abreuvés de dégoût se retirèrent et firent place à d'autres qui eux-mêmes virent, au mois de janvier suivant, suspendre leur feuille par ordre du gouvernement. Quelque temps après cependant elle reprit son cours et sut se maintenir, grâce aux limites plus timides dans lesquelles elle se restreignit.

Outre ces discussions ardentes, la situation dont les difficultés pesaient sur la ville de Metz comme sur toute autre, parlait assez énergiquement aux esprits sages.

Le 23 août 1780 M. Henri Poutet, nommé maître-échevin par le roi, traçait ainsi le tableau de l'état des choses, dans un discours adressé à l'assemblée des trois ordres :

« Une dette immense, des charges prodigieuses, des res- » sources incertaines et faibles ; voilà notre position. Nous » avons à lutter contre le mal qui nous presse, sans pouvoir

Digitized by Google

» en calculer le terme ; et quand nous y aurons atteint, qu'il » y aura loin encore de cet état de convalescence du corps » moral et politique à celui de son embonpoint et de sa » prospérité. »

Néanmoins le respect pour les institutions et surtout pour la couronne était demeuré intact dans les esprits.

Le 12 novembre 1779, à la rentrée du parlement, le premier président félicitait les Messins de leur amour constant pour le roi, et de leur dévouement inaltérable pour le chef de l'état.

Le 3 août 1763 Monsieur, frère du roi, étant venu faire visite à la cité, reçut des citoyens un accueil plein de respect et de déférence.

Le 12 le prince de Condé et le duc de Bourbon participèrent aux mêmes démonstrations.

Les idées et les sentiments des Messins ne firent que se raffermir depuis cette époque ; l'ordonnance du roi de 1787, qui convoqua l'assemblée des notables, fut accueillie par eux avec enthousiasme, et le retour des députés, le maître-échevin et le président du parlement, fut marqué par des discours de remercîment qu'ils leur adressèrent et qui exprimaient leur joie et leurs espérances.

A cette première mesure succéda la réunion des assemblées provinciales : le 15 juillet de la même année parut le réglement qui concernait la formation et la composition de celle qui devait se tenir à Metz pour les Tois-Evêchés et le Clermontois. L'évêque, M. de Montmorency Laval, fut nommé président ; quinze autres personnes, trois ecclésiastiques, quatre seigneurs et huit bourgeois du tiers-état furent choisis par le roi et durent eux-mêmes appeler à siéger à leurs côtés trente-deux autres membres pris par moitié d'une part dans le clergé et la noblesse, de l'autre dans le tiers ; en outre les Trois-Evêchés et le Clermontois étaient partagés en sept districts, à chacun desquels était

Digitized by Google

attribuée une assemblée locale ; celle de Metz devait être composée de vingt-quatre personnes, les autres de seize, toutes choisies parmi les membres des corps municipaux.

L'assemblée provinciale ouvrit ses séances le 13 novembre et les continua jusqu'au 13 du mois suivant.

Sur les entrefaites, le 11 août, le duc d'Orléans avait fait un voyage à Metz ; l'accueil qu'il reçut fut rehaussé par l'éclat de la popularité dont il jouissait alors.

Mais ces essais n'étaient que des palliatifs insuffisants pour conjurer le mal, et ne faisaient que provoquer un remède plus énergique ; ce remède fut les états généraux dont l'idée jetée par hasard au milieu de la surexcitation universelle, embrasa bientôt tous les esprits.

Entraîné par le courant, le roi céda, et, le 27 décembre 1788, parut l'ordonnance qui appelait les députés de la nation. Toute la France accueillit la mesure avec enthousiasme ; les Messins ne restèrent pas en arrière, et les trois ordres assemblés firent une adresse au roi, le remerciant surtout du doublement du tiers.

La rédaction des cahiers qui devaient contenir leurs doléances les occupa tout d'abord.

Le 17 mars 1789 les députés du tiers-état et des corporations se réunirent à l'hôtel de ville, et là il fut résolu qu'il serait demandé au roi :

1° La décharge pour la ville de tous les logements et ustensiles qu'elle payait aux officiers généraux *.

2° La répartition de toutes les dépenses militaires des villes frontières sur toute la France.

3° L'impression et la publication des comptes de la ville.

4° L'abolition du droit de franc-fief dans tout le pays messin.

Puis pour donner plus de poids à leurs réclamations, le

* Le chiffre de la dépense était fixé à 36 000 livres.

Digitized by Google

maître-échevin, ses conseillers et le procureur-syndic renoncèrent solennellement aux émoluments attachés à leurs charges, et les officiers municipaux au privilège d'exemption du logement des militaires.

Certes c'était entrer franchement dans la nouvelle voie qui s'ouvrait pour la France : toutefois l'assemblée ajoutait à ces justes demandes celle du maintien des privilèges de la ville de Metz confirmés de règne en règne depuis son *heureuse réunion* à la couronne, et le retour de ceux que l'autorité avait successivement envahis.

Il suffit de se reporter au temps pour comprendre cette dernière réclamation, qui semblait faire tache sur les premières.

La nomination des députés suivit de près ; l'histoire doit conserver le nom des citoyens qui furent dignes d'être appelés à siéger sur les bancs de la première assemblée véritablement nationale; ce furent :

Pour la noblesse : M. de Custine et M. Wolter de Neubourg, tous deux maréchaux-de-camp des armées du roi ; avec leurs suppléants M. le baron d'Uberbern, commandant du génie, et M. Maillard de la Martinière, conseiller du roi.

Pour le clergé : MM. Thiébaut, curé de Sainte-Croix, et Brousse, curé de Volkrange, dont les suppléants étaient MM. Jénot, curé de Chemy, et Georgel, curé de Sarrebourg.

Pour le tiers : MM. Emmery l'aîné; Mathieu de Badonville, avocat ; de la Salle, lieutenant-général au bailliage de Sarrelouis, et Claude le jeune, avocat à Longwy; leurs suppléants étaient : MM. Gallant, négociant à Novéant; Collin, substitut du procureur-général ; Bertin, amodiateur à Mars-la-Tour, et d'Urback, cultivateur à Cattenom.

En outre de ces députés nommés en vertu de l'ordon-

Digitized by Google

nance du 27 décembre 1788, la ville de Metz obtint, de même que Strasbourg, la faveur d'en avoir un particulier, comme ancienne ville libre impériale ; ce député fut naturellement le maître-échevin, ayant pour suppléant son procureur-syndic.

Quelle fut la part de ces hommes dans le grand mouvement révolutionnaire ? il n'appartient pas ici de le dire ; au seuil de l'assemblée constituante doit s'arrêter l'histoire de Metz, comme de toutes les provinces, dont l'individualité s'est confondue dans l'unité de la France.

Chose étrange : l'histoire de Metz commence comme elle finit, par la conquête de la liberté ; et à ces deux extrêmes se tiennent les figures des hommes qui ont fondé cette liberté ; d'une part les chefs des paraiges, d'autre part les députés à l'assemblée constituante ; rien ne les distingue dans leurs œuvres que ce qui appartient aux époques dans lesquelles ils vécurent : les premiers fondèrent une sorte de féodalité indépendante, les autres un état libre.

Il n'importe pas de rechercher quelle est la plus grande part de mérite à attribuer à ces deux classes d'hommes ; il suffit à la ville de Metz de relier leur gloire commune en deux faisceaux qui bordent les extrémités opposées de son histoire, comme deux rayons de liberté illustrant son passé, éclairant son avenir.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Tableau des mœurs de la ville de Metz pendant la seconde période.

La révolution qui avait ravi à la ville de Metz sa liberté et son indépendance, avait en même temps bouleversé sa constitution physique et intérieure ; son enceinte s'était resserrée, une ceinture de murailles régulières avait concentré toutes ses forces au dedans, et l'avait isolée de ses aboutissants, en coupant les liens qui la rattachaient à eux.

De plus, les temps malheureux qu'elle fut obligée de traverser au milieu de la guerre, de la famine, de la contagion, avaient achevé de détruire les derniers vestiges de son ancien éclat, de sa puissance passée.

Cette ère de désolation suivit son cours jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes qui porta le dernier coup à la ville, et la mit si bas qu'il parut qu'il n'était pas possible pour elle de descendre davantage, et que la crise arrivée à son période extrême devait se résoudre en une réaction favorable et aussi énergique que l'avait été le mal dont elle procédait.

Ceci arriva en effet, et, sous le règne de Louis XV, Metz reconfortée et ravitaillée, présentait à l'œil le spectacle d'une ville heureuse et puissante ; des rues larges et saines, éclairées la nuit par un grand nombre de lanternes, parcourues

Digitized by Google

en tous sens par une population d'où se détachaient de brillants uniformes et de riches habits, des églises élevant dans les airs leurs clochers, au milieu desquels s'élançait la flèche hardie de la cathédrale, et qui, à certains jours, faisaient éclater joyeusement les volées retentissantes de leurs cloches innombrables *; l'hôtel de ville, construction récente datant de 1661 **, et le palais du gouvernement *** faisant face, à travers les allées ombreuses d'un jardin magnifique, à la citadelle, grand édifice dont l'aspect militaire résumait la puissance guerrière de la ville : puis au-delà, l'hôtel des spectacles, bâti en 1750, mesure certaine du degré de civilisation auquel était parvenue la ville de Metz; enfin des abbayes, des casernes, des remparts; telle était Metz du XVIII^e siècle, peu différente de ce qu'elle est aujourd'hui par sa physionomie générale.

Alors c'était le chef-lieu de la province des Trois-Evêchés qui, outre Toul et Verdun, comprenait encore Thionville, Longwy, Sarrelouis, Marsal, Phalsbourg, Montmédy, Bouillon, et d'autres villes, bourgs et villages dont les noms sont plus obscurs et moins dignes d'être cités.

Toutefois cette agglomération de villes dans une même province avait été faite plutôt pour les besoins administratifs, que pour répondre à quelque homogénéité qui eût relié ces diverses places entre elles. L'histoire de Metz, on l'a vu, ne signale aucun rapport de Metz avec les villes qui viennent d'être énumérées; la conquête simultanée, ou bien le voisinage de territoire avait sans doute déterminé leur réunion.

* Un érudit messin s'exalte en pensant au bruit que produiraient toutes les cloches qu'il évalue à deux cents, et la décharge simultanée de toutes les pièces d'artillerie que renfermait la ville. (Mémoires recueillis par M. Emery.)

** La première séance dans ses murs eut lieu le 15 juin.

*** Aujourd'hui le palais de justice.

Digitized by Google

La province dans laquelle Metz eût trouvé naturellement sa place, eût été la Lorraine ; mais la destinée singulière de ce pays si souvent ballotté entre ses ducs et nos rois avant d'être définitivement réuni à la France, suffit pour faire comprendre que cet événement n'ait pu avoir lieu ; et il est permis de le regretter, puisqu'il eût éteint de longs germes de discorde entre deux villes dont les intérêts étaient les mêmes.

Ville frontière, Metz était une cité militaire, et n'avait fait ainsi que continuer les traditions de la république ; mais il faut distinguer : au moyen-âge, l'esprit, le caractère militaire existait chez tous les habitants ; c'était la conséquence de la forme des guerres que la ville avait à soutenir, et la condition même de sa conservation. Mais sous les rois de France, il n'en était plus de même : la physionomie militaire de Metz ressortait plutôt des troupes qu'elle renfermait que des aptitudes instinctives de ses habitants : il y avait bien encore dans le cœur de ces descendants des anciens *citains* de la république, quelque chose d'intime et de profond qui se réveillait en tressaillant au bruit des armes ; il y avait bien d'ailleurs dans la milice bourgeoise, un souvenir de l'ancienne petite armée nationale ; mais les maux terribles qu'ils avaient reçus de la guerre, puis l'absence de ces dédommagements directs, immédiats, que leurs ancêtres trouvaient dans la victoire, l'éloignement du danger, et par dessus tout, il faut bien le dire, l'insolence effrénée, la licence sans bornes d'une soldatesque déchaînée, avaient considérablement amoindri l'esprit militaire des bourgeois de Metz au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle.

En temps ordinaire, Metz renfermait dans ses murs trois bataillons d'infanterie et vingt-quatre compagnies de cavalerie ; la citadelle de son côté était occupée par trois compagnies d'infanterie.

Quant à la milice bourgeoise, elle formait un corps de

Digitized by Google

quatre bataillons, assujettis à monter la garde à défaut de troupes, et, en tout temps, à fournir des patrouilles. Les officiers étaient nommés par le maître-échevin, leur colonel-né, et jouissaient du privilège d'exemption du logement des militaires.

L'administration militaire à la tête de laquelle se trouvait le gouvernement, était considérable : en outre deux écoles, l'une d'artillerie, l'autre de cavalerie, dirigées, la première par le chef de la brigade d'artillerie en garnison à Metz, la seconde par un commandant spécial.

Après le gouverneur venait l'intendant, représentant du roi près de l'administration civile dont il avait la haute direction, et près du corps souverain de justice, le parlement de Metz.

Cette compagnie, qui a sa place dans l'histoire, avait, comme toutes les autres de ce genre, non-seulement droit de justice particulière, mais encore un droit de réglement qui lui donnait l'apparence d'un corps législatif; ainsi toutes les matières qui intéressaient spécialement la généralité de Metz, étaient de son ressort, et elle les réglait par des arrêts qui formaient un ensemble de dispositions obligatoires pour les justiciables. Corps peu politique, se tenant volontiers à l'écart des questions irritantes qui soulevaient si souvent le parlement de Paris, celui de Metz sut se renfermer dans l'administration de son ressort, et il est juste de reconnaître qu'il a mérité la reconnaissance de la ville de Metz.

Ses membres, hommes de haut savoir et de noble illustration, ont jeté souvent un vif éclat sur la ville qui les renfermait *; parfois cependant quelques ombres sont ve-

* Nous n'avons pas à nous appesantir sur ce point, en présence de l'histoire du parlement qu'a publiée et de la biographie du parlement qu'annonce le savant M. Michel.

Digitized by Google

nues obscurcir le brillant tableau que déroule son histoire. Le parlement de Metz eut le vice de toute compagnie puissante ; un violent esprit de corps, souvent aveugle, tracassier et peu digne d'une cour de justice ; ses querelles avec les gouverneurs ont des proportions mesquines qui rabaissent jusqu'à un certain point sa haute dignité ; d'autres différents aussi avec l'hôtel de ville et même l'évêché portent le même caractère.

Au reste le parlement de Metz était un corps précieux pour la ville, quoique lui coûtant fort cher *, ce dont se plaignirent souvent les habitants de Metz ; il donnait le goût des études juridiques et ouvrait souvent accès dans son sein à des enfants de la cité **; d'ailleurs il se faisait assister par un corps nombreux et respectable d'avocats et même de procureurs, appartenant pour la plupart à la ville ***.

Au parlement de Metz se rattachait la table de marbre fondée en 1669 et présidée par le grand-maître des forêts.

Puis venait le bailliage et le siége présidial ; et enfin l'administration était complétée par d'autres fonctionnaires tels que le lieutenant de police, le directeur de l'hôtel des monnaies, les préposés aux traites et fermes et d'autres encore.

Telle était l'administration royale à Metz ; quant à celle qui appartenait spécialement à la ville, on a vu qu'elle avait été singulièrement réduite, et qu'elle ne résidait plus que dans le maître-échevin, ses conseillers et les assemblées des trois ordres.

Le maître-échevin, seul vestige de l'ancienne république,

* Selon Turgot, 372500 livres tournois représentées par la gabelle du sel.

** M. Rœderer a été conseiller du parlement.

*** Le plus célèbre fut Jean-Léonard Bourcier, au XVIIe siècle. (Voir M. Michel, Histoire du Parlement.)

Digitized by Google

avait, en perdant la puissance, conservé le respect et l'amour qu'avaient possédés ses devanciers; c'était toujours grande fête le jour de son élection, et on le voyait encore se rendre en pompe dans l'église cathédrale, jetant au peuple qui lui criait vivat, des angevines et des pièces de monnaie.

Le premier magistrat de la cité avait comme autrefois le titre de chevalier, et de plus l'honneur de parler debout au roi en lui faisant sa harangue *sans fléchir le genou, comme font tous les autres chefs des hôtels communs du royaume;* il avait également le droit de parler à l'exclusion de tout autre, si bien que la ville de Metz ayant envoyé une députation chargée de complimenter le roi Louis XIV à propos de son mariage, des prélats voulurent empêcher M. de Fabert, échevin, de porter la parole, et invitèrent à le remplacer le sieur Bossuet, chanoine de la cathédrale, qui faisait partie de la députation; mais celui-ci refusa, disant que cet honneur appartenait de droit au maître-échevin; puis, comme on voulait faire plier le genou devant le roi à M. de Fabert, il résista, et Louis XIV lui-même lui ordonna de parler debout *.

Le nombre de ses administrés avait diminué en proportion de ses attributions. Dès l'année 1552 la population de Metz commença à se réduire considérablement; à cette époque, on l'a vu, un grand nombre de Messins émigrèrent

* Le maître-échevin jurait à son entrée en charge de défendre les droits et les privilèges de l'évêque, et en retour recevait 4 muids de sel de la saline de Vic, soit à peu près 1 000 kilogrammes.

Il avait encore d'autres droits de bien-venue et d'étrennes assez singuliers.

On comprend qu'il n'était pas rétribué: sauf quand la charge avait été érigée en office; alors il touchait 4 000 livres de gages qui lui étaient payés par la ville.

Digitized by Google

volontairement; ensuite les maux de la guerre, la misère, la faim, exercèrent leurs ravages jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes qui enleva de dix à douze mille habitants à la ville, de telle sorte que, en 1698, l'intendant Turgot n'évaluait la population de Metz qu'à 22000 âmes *.

Un demi-siècle après, ce nombre s'était acru jusqu'à celui de 30 à 32000.

Les familles qui avaient disparu de Metz étaient surtout celles qui composaient les anciens paraiges. Ce furent les premières qui donnèrent le signal de l'émigration. Ce fait s'explique facilement : plusieurs avaient perdu leur fortune pendant le siége; ainsi la puissante famille des Gournay avait été totalement ruinée en 1552, si bien qu'en 1581 le roi Henri III demanda aux Messins de faire à Renault de Gournay une pension de 1 000 livres. Celles qui avaient échappé au désastre s'étaient vues frustrées de leurs charges et dépouillées de leurs titres séculaires. Dès 1553 la liste des treize institués par le cardinal de Lenoncourt ne contenait que des noms nouveaux; et deux des citoyens les plus influents, Androuin Roucel et Andreu Travalt, reçurent défense de ne se plus mêler désormais de la justice, ni d'aucune affaire concernant la ville.

Cette aristocratie fit place à une autre qui prit naissance parmi les principaux artisans à qui échurent l'échevinage et la treizerie pendant les dernières années de son existence, puis de riches citoyens, soit de la ville, soit des environs, anoblis par le roi; toutefois peu de noms saillants sortirent de cette nouvelle noblesse, et la masse de la population resta à peu près ce qu'elle avait toujours été, une population dont le fonds était essentiellement la bourgeoise.

Le titre de bourgeois de Metz, pour n'avoir plus son ancien prestige, n'était cependant pas encore un titre banal

* D'après le même, on comptait: à Verdun, de 8 à 9000; à Toul, de 6 à 7000; à Nancy, de 5 à 6000.

Digitized by Google

à la disposition du premier venu ; il fallait, pour l'obtenir, avoir séjourné un certain temps à Metz, offrir des garanties de moralité, et, l'ordonnance rendue par le maître-échevin avec l'aveu du gouverneur, prêter serment de fidélité au roi et à la ville.

A côté des bourgeois de Metz existait une société toute puissante tant par le nombre de ses membres que par l'influence qu'elle tirait de ses lumières et de son caractère : c'était celle des prêtres. A la tête se trouvait l'évêque, un des plus considérables du royaume par les revenus attachés à son siége * ; c'était sans contredit de tous les anciens chefs de la république messine celui qui avait le moins perdu à la réunion de la ville à la France. La possession de son siége et des biens qui en ressortaient lui avait été assurés par l'unité du royaume ; il n'était plus obligé de combattre et partant de solder des auxiliaires pour repousser les ennemis qui prétendaient envahir ses propriétés ; et de plus, son autorité ne se trouvant plus en lutte avec celle des citoyens de Metz, il avait regagné le respect et l'obéissance dus à ses hautes fonctions.

Quant aux prêtres, ils étaient réunis dans des abbayes riches et nombreuses. Et cependant les mesures prises par le duc de Guise pendant le siége de Metz avaient, ainsi qu'il a été dit, porté principalement sur les monastères dont la plupart en dedans et en dehors de la ville avaient été détruits ou détournés de leur destination.

En outre, lorsque la construction de la citadelle fut ordonnée, plusieurs abbayes et églises qui se trouvaient sur le terrain que devait occuper le nouvel établissement militaire, furent rasées totalement et les prêtres obligés d'aller chercher asile ailleurs.

Les Messins qui, quoique constamment ennemis des

* L'évêché rapportait 50 000 livres et les salines de Vic 36 000.

Digitized by Google

moines, se rendaient fort bien compte des avantages qu'ils tiraient de leurs richesses, eu égard surtout aux grands amas de subsistances qu'ils tenaient toujours en réserve, les Messins s'effrayèrent à l'idée de les voir s'éloigner et réclamèrent du roi Charles IX le maintien et le rétablissement des abbayes.

Il fut déféré à leurs demandes ; et en 1561 le maréchal de Vieilleville lui-même procéda au relogement des moines, soit dans leurs habitations primitives, soit dans de nouvelles.

Depuis ce moment la société ecclésiastique prit rapidement un grand accroissement.

En 1600 le roi Henri IV établit les capucins à Metz ; en 1622 Louis XIII et son frère, l'évêque de Verneuil, appelèrent les jésuites qui s'emparèrent aussitôt de l'instruction publique. En 1657 la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, fonda un séminaire destiné à élever de jeunes ecclésiastiques dans la ville, et se rattachant par de nombreuses missions avec les habitants de la campagne ; 60 000 livres furent appliquées par la reine à l'achat d'un hôtel, et 3600 livres de rente à son entretien.

Les fondations ecclésiastiques avaient été tellement multipliées que le conseil du roi, effrayé de la quantité prodigieuse de moines qui couvraient la ville, ordonna en 1666 qu'aucun établissement religieux ne serait fait sans le consentement du roi ; et le parlement, par arrêt de 1668, disposa qu'il serait dressé un dénombrement exact de tous les établissements religieux, que chaque maison devrait régulariser sa position par la justification de ses titres, et serait limitée à un nombre certain de religieux en proportion de ses ressources *.

* Il résulte du dénombrement fait en exécution de l'arrêt qu'il existait à Metz à cette époque huit abbayes d'hommes et onze couvents de femmes, sans compter la commanderie de Malte.

Digitized by Google

L'arrêt fut exécuté et ne suffit pas néanmoins à arrêter le courant. Un siècle seulement après, une grande mesure vint porter un coup terrible à ceux des prêtres qui excitaient le plus de défiance à Metz, comme dans toute la France. Le 20 septembre 1762 le parlement de Metz rendit un arrêt remarquable par lequel les jésuites étaient supprimés dans toute l'étendue de son ressort.

La déclaration du roi qui appliquait la même mesure à toute la France, est du mois de novembre 1764.

Les divers éléments qui viennent d'être énumérés composaient la société messine.

On peut se rendre compte dès-lors de l'aspect que présentait l'ensemble de ces couches de nature différente, superposées les unes sur les autres, agglomérées les unes avec les autres, sans toutefois se mêler, se confondre.

Malheureusement il n'est pas permis de pénétrer plus avant dans cette société, et, par des faits, soit publics, soit domestiques, ouvrir les splendides hôtels des gens du roi ou de messieurs du parlement, les réduits obscurs des modestes bourgeois et les riches abbayes des moines; aucun chroniqueur, aucun historien n'a laissé sur cette longue période des renseignements capables de guider dans cette marche à travers les mœurs passées.

Chose singulière : en même temps qu'une séparation radicale s'est abaissée entre la république de Metz et la ville française, le même changement plus tranché, plus complet, s'est produit dans les sources de son histoire. Plus de ces naïfs chroniqueurs curieux de ce qui se fait, de ce qui se dit sur la place publique, dans l'intérieur des maisons, et désireux de le transmettre à leurs neveux; ils ont disparu avec leur chère république, et leurs traces n'ont pas trouvé d'hommes pour les couvrir et les renouveler.

A leur place quelques écrivains se sont produits : les uns, comme Ancillon, plus préoccupés de l'intérêt religieux

Digitized by Google

que des faits journaliers ; les autres, comme Baltus, esprits administratifs, légistes municipaux, absorbés totalement par la contemplation de l'engrenage des ressorts gouvernementaux dont ils ont été quelque partie. Même le journal, fort intéressant au reste, dont il a été cité quelques extraits, jette à peine quelques clartés dans les ténèbres profondes qui couvrent la société messine depuis 1552.

Toutefois il est permis de conjecturer d'après ce que l'on peut appeler des traditions, que la ville de Metz se partageait en deux portions bien distinctes : l'une composée des hauts fonctionnaires du roi auxquels venaient s'adjoindre les nobles du pays ; l'autre des bourgeois, c'est-à-dire de la population véritablement messine, et qui tenait au sol. Pour les gens de la première classe, les traditions font supposer que leurs mœurs étaient rehaussées d'un grand luxe, et tachées d'une profonde immoralité ; le dernier intendant, M. de Calonne, a laissé des souvenirs qui résument les qualités et les vices de cette société.

Quant aux bourgeois, c'est-à-dire la population véritablement messine, ses mœurs simples et modestes faisaient contraste avec celles de la noblesse. Le commerce était naturellement dans ses mains, commerce peu considérable au reste, et qui avait sensiblement décru depuis la réunion à la France, et qui reçut un nouveau coup, de la révocation de l'édit de Nantes. Il était de deux sortes, extérieur et intérieur : le premier, avait principalement lieu avec la Lorraine.

On a vu quelle importance les Messins avaient toujours attachée à la liberté de commerce avec ce pays, liberté dont le traité de Nomeny avait été la base.

De fait, les villes de la Lorraine étant toutes moins importantes que Metz, ne pouvaient se suffire à elles-mêmes, et venaient puiser dans cette dernière ville les ressources qui leur manquaient ; d'ailleurs, c'était le pays

Digitized by Google

le plus proche et celui avec lequel les communications étaient le plus faciles.

Metz avait néanmoins franchise de commerce avec d'autres pays ; ainsi celui de Luxembourg, et les villes d'Épinal et de Saint-Nicolas-du-Port, de Toul et de Verdun.

L'Allemagne, qui pouvait offrir un grand débouché aux commerçants messins, était peu praticable, en raison de la difficulté des transports ; les rivières, telles que la Sarre et la Moselle, étant fort peu navigables, et le transport par charois presque nul dans le pays messin. L'Allemagne importait plutôt à Metz par ses foires, surtout celle de Francfort qui était chaque année visitée par les négociants de la ville.

L'exportation portait principalement sur les grains et les vins. Le commerce de grains était surtout l'objet de la sollicitude de l'administration, en ce qu'il se rattachait à l'existence même des habitants.

Metz possédait un marché considérable *; souvent pour arrêter la cherté du blé, on prohibait la vente et l'achat des grains ailleurs que sur le marché, et même on défendait totalement le commerce sur cette denrée, alors la seule subsistance du peuple. En temps ordinaire la libre circulation du blé au-dedans et au-dehors était rétablie, et l'édit du roi du mois de juillet 1764, permettant le commerce des grains dans tout le royaume, donna aux opérations un cours normal et continu.

Les réglements sur le blé s'étendaient ordinairement aux autres denrées, telles que le foin, la paille et l'avoine.

Le pays messin étant très-riche en vignobles, produisait beaucoup de vins qui faisaient l'objet d'un commerce étendu. Afin de le protéger, l'importation des vins des autres pays

* Il se tenait place Saint-Jacques.

Digitized by Google

était prohibée, et même il n'était permis au commerce, qu'avec des restrictions très-étroites, de tirer du dehors des vins de luxe, dont le pays cependant manquait tout-à-fait.

La foire de mai qui existait depuis longtemps avait survécu à la république, elle durait trois jours; en 1750 elle fut établie sur l'Esplanade et étendue à six jours.

Les Messins qui sentaient le besoin de ces grands centres de réunion pour les commerçants, avaient dès 1565 demandé au roi Charles IX l'établissement de deux foires de quinze jours chacune, qui eussent correspondu avec celles de Lyon et de Strasbourg; mais il ne semble pas qu'il eut été fait droit à leur demande.

Le commerce intérieur consistait principalement en commerce de consommation. Il y avait peu de manufactures: les principales avaient pour objets les laines et les cuirs; les flanelles et les serges de Metz avaient une certaine réputation et s'exportaient facilement; les tanneries formaient également un fonds notable d'industrie; la présence de la garnison et surtout de la cavalerie leur fournissaient un grand aliment; on comptait à Metz jusqu'à deux cents cordonniers.

La province renfermait quelques forges, telles que Moyeuvre qui eut pour propriétaire le maréchal Fabert; Ottange et Dilling.

Les confitures de Metz avaient déjà leur célébrité au XVII^e^ siècle; elles employaient huit à dix familles.

Toutes les industries étaient constituées en métriers: ce n'étaient plus, il est vrai, ces corporations puissantes d'autrefois qui faisaient la force militaire de la république; ces dernières, en effet, avaient singulièrement dégénéré; les réglements s'étaient relâchés, avaient perdu leur force et n'étaient plus observés; si bien qu'au milieu du XVII^e^ siècle on fut obligé de procéder à une nouvelle constitution

Digitized by Google

des métiers qui tous demandèrent à rentrer dans un ordre plus régulier.

Cette réorganisation qui eut lieu depuis 1650 jusqu'en 1670, fut généralement basée sur les anciens statuts qu'on se contenta de remettre en vigueur. Ce fut le parlement qui, dans une suite d'arrêts, leur donna force de loi, et constitua ainsi un nombre de quarante-un métiers dans lesquels résidait l'industrie de la ville.

Parmi les métiers on distinguait en première ligne la corporation des changeurs et celle des orfèvres. Les premiers avaient conservé le privilége du change des monnaies ; les seconds avaient celui du commerce sur l'or et l'argent fabriqués : ces deux corporations étaient riches et puissantes ; au XVIII^e^ siècle on comptait à Metz treize changeurs et quarante orfèvres, dont une partie, il est vrai, était des horlogers. Quoique la masse d'argent circulant à Metz eût singulièrement diminué depuis 1552, néanmoins la ville pouvait encore être considérée comme une ville riche et financière.

La monnaie de Metz continua d'exister assez longtemps après 1552. En 1637 il fut ordonné de remplacer les armes de l'empire par celles de France. Cette mesure, toute juste qu'elle était, avait pour résultat de conduire à l'abolition de la monnaie de Metz. En effet, le 11 février 1662, elle fut supprimée par arrêt du parlement, et l'année suivante les coins brisés et d'autres établis suivant les lois générales de France ; en 1666 on commença à frapper des pièces aux armes de France.

Quant au produit des impôts, il était réparti entre le gouvernement et la ville. Le premier était représenté par le bureau des finances, la seconde, par l'administration municipale, qui recueillait l'octroi et la bullette, principaux revenus de la ville. Les comptes étaient apurés par le parlement.

Digitized by Google

Une ordonnance des magistrats de l'hôtel de ville, datée du 3 octobre 1614, contre les prêts usuraires, fixa le taux légal de l'argent, à Metz, à 8 1/3 pour cent, punissant d'amende arbitraire et de confiscation, dont le quart revenait au dénonciateur, les infractions sans doute trop fréquentes.

Un édit du roi du mois de juin 1669 réduisit l'intérêt des rentes immobilières au denier 18.

Ces limites étaient assez étroites, en raison du peu de sûreté que devaient présenter les débiteurs, en ces temps de bouleversements et de guerres continus; les rentes même, assises sur des gages hypothécaires, n'avaient rien de stable ni de certain. Les lettres de surséance, que la munificence royale accordait parfois à ses sujets écrasés, et qui ne faisaient, à tout prendre, que déplacer le mal, donnaient à la rente territoriale un caractère d'éventualité qui semble lui être antipathique.

Ainsi, le 8 janvier 1644, le roi, par lettes patentes, accorda surséance aux habitants des Trois-Evêchés pour l'acquit de leurs dettes.

Bien plus, le 18 avril 1646, un arrêt du conseil du roi déchargea les débiteurs des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois, de la moitié des arrérages et intérêts qui n'avaient pas été payés depuis le 1er janvier 1635, permettant même d'imputer sur le capital la moitié des rentes qui auraient été payées. Ces dispositions arbitraires donnent une fois de plus la mesure de la misère du pays.

Le mont de piété, cette surséance du pauvre qu'il achète par le dépôt de ses objets les plus nécessaires, resta entre les mains d'exploitants particuliers, jusqu'à ce qu'en septembre 1781 le roi le plaçât entre les mains de l'administration municipale, à l'imitation de ce qu'il avait fait à Paris en 1773.

La ville emprunta 500000 livres pour constituer le fonds

Digitized by Google

du nouveau mont de pitié : le taux de l'intérêt était de deux deniers par livre et par mois, soit dix pour cent par an outre les frais de prisée.

Le véritable commerce d'argent, de banque et d'échange se trouvait entre les mains des Juifs : et c'est ici le lieu de tracer l'histoire de cette singulière partie de la population, isolée, resserrée, parquée au milieu de la ville, méprisée, insultée par les habitants, et qui cependant a sa part à réclamer dans le développement de la ville de Metz.

La puissance française ne trouva pas de juifs dans la nouvelle conquête ; cependant quelques années après, en 1567, on signale la présence de quatre juifs : Isaac, Mardoché, Miché et Gerson, qui réclamèrent près du maréchal de Vieilleville l'autorisation de demeurer dans la ville dont on voulait les expulser, et le droit d'y continuer leur commerce.

Le maréchal leur accorda l'objet de leur demande, leur permit de se livrer au prêt d'argent sur gage à raison d'un denier par semaine sur chaque franc messin, soit vingt pour cent, et les imposa à 200 écus une fois payés et à une rente perpétuelle ; en outre, suivant les anciennes coutumes de la ville, ils devaient payer un denier quand ils mettaient le pied hors de la ville ou qu'ils y rentraient. A l'ombre de cette protection leur nombre s'accrut, leur commerce prit de l'extension jusqu'à s'exercer sur hypothèques, si bien qu'en 1602 les trois ordres portèrent plainte au roi Henri IV contre les juifs dont le nombre s'élevait alors à vingt-quatre familles, formées par cent vingt personnes ; mais le roi, sur l'intervention du duc d'Epernon, étendit sa main protectrice sur les juifs de Metz.

En 1614 le nombre des ménages parvint à cinquante-huit ; il leur fut permis pour la première fois de posséder des maisons, et à cet effet on leur assigna la rue Saint-

Digitized by Google

Ferroy, et puis, celle-ci se trouvant bientôt insuffisante, ils débordèrent dans la rue du Rhinport qui prit dès-lors le nom de rue des Juifs.

Cet état de prospérité croissante dura jusqu'à l'établissement du parlement: les Juifs avaient trouvé le secret facile de se rendre les gouverneurs favorables, et quand le pouvoir réglementaire qui leur compétait fut dévolu au parlement, les choses changèrent de face.

Les Juifs demandèrent au parlement l'enregistrement de leurs privilèges, et alors s'éleva une opposition formidable de toutes les parties de la ville; tous les artisans, commerçants, boutiquiers, formèrent opposition; des premiers les chaussetiers et les bouchers voulurent interdire aux Juifs le droit de revendre des marchandises vieilles, et les parties des viandes que leur foi leur défendait de consommer.

Le clergé lui-même se mit de la partie, et M. de Madaure fit une trêve à ses hostilités contre les Réformés pour guerroyer contre les Juifs.

Néanmoins le parlement, par arrêt du 16 mai 1634, confirma les privilèges, sauf quelques restrictions, savoir: qu'ils feraient un dénombrement de leur population et en déposeraient l'acte au greffe, qu'ils n'admettraient point d'étrangers autrement que par mariage, prêteraient à douze pour cent, ne pourraient acquérir aucun immeuble hors de leur quartier, et ne circuleraient pas dans la ville les dimanches et fêtes.

La liberté de commerce leur fut interdite; il leur fut seulement permis de trafiquer des étoffes vieilles; les chaussetiers avaient été vaincus.

Les Juifs durent donc se renfermer dans le prêt d'argent et le revendage: vainement essayèrent-ils d'entrer dans le libre commerce et de conquérir du moins cette égalité avec

Digitized by Google

leurs cohabitants, ils ne purent l'obtenir *; loin de là, en 1663 on leur imposa l'humiliant chapeau jaune, signe de mépris et de réprobation, incitation à l'insulte et à l'attaque; les chefs de la communauté furent seuls dispensés de cette triste formalité; puis sept ans après, en 1670, les Juifs furent l'objet d'une sorte de persécution réalisée dans un des leurs, mais qui de fait retombait sur toute la communauté.

Le 25 septembre 1669 un enfant de trois ans, natif de Glatigny, disparut; la rumeur publique accusa les Juifs d'avoir dérobé l'enfant pour faire servir son corps et son sang à leurs pratiques ténébreuses. Raphaël Lévy, juif, qui le jour de la disparition de l'enfant était venu de Boulay à Metz, fut arrêté comme prévenu du crime.

Le 26 novembre, la tête, le col et une partie des côtes de l'enfant furent retrouvés dans un bois près de Glatigny; les chirurgiens experts déclarèrent que ces tronçons avaient été déposés environ un mois après le 25 septembre, sept jours après l'arrestation de Raphaël Lévy.

Un autre juif, Gédéon Lévy, fut aussitôt arrêté comme accusé d'avoir porté les morceaux de l'enfant dans le bois.

Le procès suivit son cours; et par arrêt du 16 janvier 1670, Raphaël Lévy fut condamné à être brûlé vif sur le champ à Seille, et Gédéon Lévy à un bannissement perpétuel; cet arrêt fut exécuté.

On aime à penser, pour l'honneur et la mémoire du parlement de Metz, que le juif Raphaël Lévy était coupable du crime dont il était accusé, et qu'il l'a expié justement dans les tourments du feu; mais que les motifs de fanatisme que les magistrats avec tout le peuple s'étaient plu à attribuer à l'accusé, que ces motifs soient réels et

* En 1695 on leur permit de vendre de la mercerie neuve provenant de fabrique étrangère.

Digitized by Google

vrais, que le juif Raphaël Lévy ait assassiné ce misérable enfant pour obéir aux lois secrètes de sa foi, aux mystérieuses injonctions de son culte, il est inutile de le contredire et de le discuter.

Quoi qu'il en soit, le parlement a pu frapper un coupable, mais en même temps il jetait la réprobation sur des innocents; et si bien que le procureur-général de la cour demandait que les piéces du procès fussent envoyées au roi et qu'il fût supplié de chasser les Juifs du royaume. Le parlement eut du moins la sagesse de s'arrêter et de mettre obstacle au zèle fougueux du procureur-général. Les Juifs restèrent à Metz.

Néanmoins l'arrêt du parlement les refoula pendant longtemps dans l'état de persécution et d'abaissement dont ils étaient parvenus à sortir jusqu'à un certain point. Heureusement M. Pellart de Givry, conseiller au parlement et lieutenant au gouvernement de Metz, étendit sur eux sa protection, protection qu'il leur fit, au reste, payer assez cher; car on voit que, par lettres patentes du 31 décembre 1715, le roi imposa une redevance annuelle de 40 livres sur chaque famille juive, de laquelle redevance il fit don à M. le duc de Brancas et à madame la comtesse de Fontaine. Le premier était le gendre du comte Fremyn de Moras, président à mortier du parlement; la seconde était fille de M. Pellart de Givry.

Quant à la redevance répartie sur 480 familles qui composaient alors la communauté de Metz, elle équivalait à une somme de 20 000 livres, que cette dernière s'obligea à payer annuellement. En outre elle payait 1550 et 35 livres à la ville; ces deux sommes représentaient les deux anciens impôts que les Juifs primitifs avaient souscrits.

On voit que les Juifs n'étaient pas inutiles à la ville de Metz et à ses magistrats. Au reste les derniers régle-

Digitized by Google

ments étaient avantageux aux Juifs, en ce qu'ils autorisaient l'établissement des étrangers ; et ceux-ci en profitèrent, car leur nombre ne fit qu'augmenter, et il est permis de dire qu'ils prirent une certaine considération aux yeux des Messins. Nulles fêtes auxquelles ils ne fussent admis d'assister et même de figurer ; en 1775, à l'entrée de M. de Broglie, ils se distinguèrent par un luxe et un goût particulier : « *leur quai,* dit le journal de Metz, » *était illuminé dans sa longueur, et le nombre infini* » *de lumières, réfléchi par l'eau, formait, vu des ponts* » *voisins, le coup-d'œil le plus agréable.* »

En 1781, lors de l'accouchement de la reine, les prières hébraïques qu'ils avaient composées, furent traduites et publiées.

Toutefois ils formaient encore un corps à part, régi par ses lois, ses coutumes, ses magistrats ; la révolution française ne les avait pas encore appelés au partage de la nationalité auquel ils avaient droit. Leur rabbin était leur chef, leur juge, leur arbitre suprême : sept membres réglaient l'administration de la communauté. En 1742 le roi ordonna qu'il serait formé un recueil en langue française des lois et coutumes des juifs de Metz ; il fut fourni et déposé au parlement l'année suivante.

Le commerce qui existait entre les mains des Juifs ne pouvait, d'après les réglements, s'exercer sur beaucoup de branches. C'était d'abord la banque, mais toutefois à un moindre degré qu'il semble naturel de le croire. Il y a des *banquiers assez riches*, dit Turgot : nul doute que dans ces temps, où la haine contre les Juifs exagérait leur fortune, une opinion, exprimée même avec cette modération, ne soit encore au-dessus de la vérité.

Le commerce de chevaux eut plus d'importance entre leurs mains ; leurs relations avec l'Allemagne le leur rendait plus facile, plus avantageux qu'à tous autres ;

Digitized by Google

d'autre part, la présence continuelle des armées sur la frontière, provoquait de grands achats de chevaux. Ce furent les juifs de Metz qui eurent à peu près le monopole de la remonte de la cavalerie dans le pays.

Tel était le caractère et le commerce des juifs de Metz; pour en revenir au commerce de la ville de Metz, on a vu que son importance était assez médiocre, relativement à ce qu'il aurait pu être, s'il se fût maintenu dans les conditions du commerce de la République messine. La faute en était certainement moins aux Messins qu'au gouvernement qui l'écrasait d'impôts et de soldats.

Il en était cependant victime; *le roi,* dit Turgot, *dépense plus qu'il ne reçoit, de quatre millions de francs, dans la généralité de Metz;* cependant les impôts ne manquaient pas.

Néanmoins, le commerce parut assez considérable pour réclamer une juridiction consulaire; elle fut établie en 1716, pour connaître de toutes les contestations entre commerçants; et en 1727 une nouvelle juridiction spéciale pour la marque des fers, compléta l'organisation judiciaire du commerce*.

* Une industrie assez curieuse à connaître à Metz, au XVIII^e^ siècle, est celle des messageries. Voici quelques renseignements à ce sujet:

Il y avait un coche de Metz à Paris, partant tous les lundis, et qui ne mettait rien moins que huit jours à faire la route. Le prix de places était de 30 livres au carrosse, et de 20 livres au panier.

Il en existait encore pour:

Nancy, partant deux fois par semaine, restant en route un jour en été, un jour et demi en hiver. Prix: 5 et 3 livres.

Thionville, partant trois fois par semaine. Prix: 40 et 20 sols.

Luxembourg, partant une fois par semaine. Prix: 7 livres.

Sarrelouis, une fois par semaine. Prix: 5 et 3 livres.

Sedan, restait quatre jours en route. Prix: 10 et 5 livres.

Longwy, un jour en route. Prix: 5 et 3 livres.

Et enfin, un chariot de poste conduisait les Messins à Francfort, en quatre jours, et au prix de 25 livres.

Digitized by Google

L'agriculture, dont les produits formaient une grande partie des objets du commerce de Metz, l'agriculture eut des phases de prospérité et de souffrance, déterminées par l'état de guerre ou de paix du pays.

On comprend que ces intermittences lui étaient en général assez peu favorables. Aussi un arrêt du conseil du roi, de décembre 1682, ordonnait-il à tous les propriétaires des terres de l'évêché de Metz de les cultiver et les ensemencer, sous peine de les voir délivrer par l'intendant à tout particulier qui s'engagerait à les faire valoir, moyennant redevance aux propriétaires. Toutefois il est juste de reconnaître que l'administration, et particulièrement la cour souveraine, prirent en grande sollicitude les intérêts du pays sous ce rapport : plusieurs arrêts du parlement eurent pour objet et pour but d'améliorer l'agriculture, surtout en ce qui concernait les vignes, en défendant tantôt l'arrachement, tantôt la plantation de vignes nouvelles. Cette manière de faire prospérer l'agriculture n'était pas suffisante; on ne parvient guère à exciter une industrie quelconque à coups d'arrêts, et encore moins l'industrie territoriale; mais l'intervention du pouvoir était constante à cette époque, et son action toujours présente dans les rapports des citoyens entre eux.

On comprend dès-lors de quelle importance devait être la police dans la ville de Metz, et par police il ne faut pas entendre ici la justice préventive, mais cette série de dispositions intérieures qui suit l'homme dans ses moindres actions.

La police appartint d'abord à la ville; le parlement bientôt la réclama; de la lutte sortit un compromis qui reliait ensemble les deux parties, et on institua une chambre de police composée de commissaires délégués par le parlement, le bailliage et l'hôtel de ville, qui examinait les besoins de la ville et proposait les réglements propres à

Digitized by Google

y parer ; le parlement, sur le vu des procés-verbaux, décidait s'il y avait lieu de confirmer les résolutions de la chambre et leur donnait force de loi.

Ces réglements avaient principalement pour objet, d'abord l'entretien des rues, le balayage et le pavage, qui étaient tous deux à la charge des propriétaires, le réglement du prix du pain, de la viande, et souvent même du logement et de la nourriture chez les hôteliers *, du cuir et de la paire de souliers pour les pauvres. La mendicité était sévèrement interdite à Metz ; les gens sans moyens d'existence étaient immatriculés par les soins de l'administration, et recevaient des secours journaliers ; ils portaient une marque spéciale sur leurs habits qui servait à les distinguer des pauvres étrangers, lesquels étaient reconduits hors du territoire de Metz.

La police défendait d'ouvrir les boutiques le dimanche, elle prohibait les jeux de hasard **, fermait l'entrée des cabarets aux fils de famille et ordonnait aux hôteliers de tenir la note exacte des voyageurs, à la disposition de l'autorité.

Elle étendait son investigation jusques sur les habits, et rendait, elle aussi, ses édits somptuaires, permettant le satin, le velours, à l'exclusion toutefois de l'or et de l'argent ; ce qui soulevait les réclamations des filles des meilleures maisons que l'on autorisait, par grâce spéciale, à porter de petites coiffes d'or.

Ces réglements de police embrassaient encore d'autres objets qu'il est inutile d'énumérer ; toutefois ils n'étaient pas obéis en raison de leur étendue ; car le parlement était

* Arrêt du 3 janvier 1634 portant réglement de police, par lequel ayant égard à la cherté des vivres, ordonne qu'il sera payé à Metz trois livres aux hôteliers pour l'homme et son cheval.

** On les trouve énumérés ainsi dans plusieurs arrêts de police générale : le Pharaon, la Bassette, le Pour et le Contre, la Barbacole.

Digitized by Google

forcé de les renouveler fort souvent, et chaque mois pour ainsi dire voyait naître son réglement de police générale qui, au reste ne différait en rien du précédent.

De fait il semble qu'il y eut toujours un levain d'indocilité latente dans le cœur des Messins ; c'était aussi le même besoin d'activité, de mouvement extérieur. Metz avait encore ses fêtes, ses processions des anciens jours ; la fête des Palmes était célébrée en grande pompe ; tous les ans le mesurage du muid chez les tonneliers se faisait avec force réjouissances.

Les entrées des rois et des gouverneurs remplaçaient celles des empereurs d'Allemagne. Entre tous les gouverneurs, M. de Belle-Isle fut richement fêté par les Messins ; la nomination de son fils, le comte de Gisors, à la survivance du gouvernement de Metz, fut l'occasion de réjouissances qui tiennent une large place dans les annales messines. Et enfin le spectacle des troupes triomphantes de Louis XIII et de Louis XIV dut être pour beaucoup dans les plaisirs des habitants.

Le commerce représente en général le côté physique, matériel, positif des mœurs d'un pays ; les lettres la face morale, spirituelle, transcendante de son caractère.

Ces deux éléments s'amalgament généralement sur un grand espace, et on les voit souvent décrire deux lignes parallèles dans l'histoire d'un peuple ; mais lorsque l'observation s'exerce dans le rayon plus restreint d'une ville, il est rare que lorsqu'un des deux éléments a pris une tension considérable, l'autre ne s'en trouve pas affecté en sens contraire.

De même une juste mesure dans leur action permet au commerce et aux lettres de se développer côte à côte dans des limites à peu près égales.

C'est ce qui arriva à la ville de Metz qui, n'étant pas

Digitized by Google

proprement commerçante, sut faire une part raisonnable à l'étude et à la littérature.

Dès l'année 1559 les Messins, dans des remontrances qu'ils adressaient au roi Fançois II, réclamaient instamment de lui l'établissement d'un collége. « Il n'y a, disaient-ils, » en ladite ville, aucun collége ni maître d'école pour ins- » truire la jeunesse même aux plus petits commencements et » rudiments; et, à cette cause, les habitants sont contraints » avec grands, grands frais les envoyer et entretenir dehors » de la ville : pour ce supplient très-humblement sadite ma- » jesté qu'il lui plaise ordonner qu'il soit érigé un collége » en ladite ville, de trois ou quatre régents de bonne con- » dition et mœurs; et que pour la fondation et l'entrete- » nement d'icelui, les colléges et abbayes de ladite ville y » contribuent selon leur pouvoir; ce que le corps de la ville » est prest de faire de sa part. » Ces remontrances, renou- velées plusieurs fois, n'obtinrent qu'un demi-succès. Une université fut créée par bulle du pape Grégoire XIII, le 5 décembre 1572, non pas à Metz toutefois, mais dans la ville de Pont-à-Mousson.

Cependant en 1590 l'abbaye de Ste-Croix s'étant trouvée vacante, les Messins conjurèrent Henri IV de les autoriser à y établir un collége. Le roi y consentit, leur fit don de l'abbaye, et le pape Grégoire XIV confirma cette donation par bulle du 22 juin 1591.

Le collége se forma donc et s'organisa; mais il ne tarda pas à tomber dans les mains des jésuites, grâce au marquis de Verneuil, évêque de Metz, qui leur confia l'éducation de la jeunesse messine. Leur installation ne se fit cependant pas sans obstacle; les Réformés réunirent toutes leurs forces pour s'y opposer, et il fallut un arrêt du conseil du roi pour confirmer les jésuites dans leur possession. (29 juillet 1622.)

Cet établissement exclusivement catholique, ne répondait pas aux besoins d'une ville à moitié protestante; aussi les

Digitized by Google

Réformés saisirent-ils le moment où le roi établissait le parlement, et où tous les regards se portaient sur ce point, pour fonder un collége de leur confession.

Ce collége prit aussitôt un grand accroissement, si bien qu'en 1634 « ils avaient déjà, dit Meurisse, trois classes, » en l'une desquelles on enseignait la logique, et plus de » soixante escoliers. Ils donnaient desja des prix, jouaient » des tragédies, et faisaient des assemblées aussi hardiment » et aussi impunément que l'on pourrait faire au collége de » Navarre à Paris. »

La lutte s'alluma entre les deux colléges; l'évêque de Madaure et tout le parti religieux se coalisèrent contre le nouvel établissement, et firent tant qu'il fut supprimé par arrêt du roi du 5 novembre 1634; cependant cet arrêt ne fut exécuté que l'année suivante; les Réformés, avec cette ténacité que donnent la foi et le droit unis ensemble, résistèrent jusqu'en 1635, où ils furent contraints de céder et d'obéir.

A côté du collége des jésuites s'éleva un séminaire fondé en 1743 par l'évêque de Saint-Simon; mais l'enseignement laïque resta entre les mains des jésuites, « ce collége fut, » dit David Ancillon, * le seul où l'on pût apprendre la belle littérature; » jusqu'à ce qu'arrivât leur tour de céder, comme aux Réformés.

L'année 1762 vit l'expulsion des jésuites de Metz, et l'établissement immédiat d'un nouveau collége fondé par les soins de M. Rœderer, substitut du procureur-général, député à cet effet à Paris; le 11 novembre, le principal et les professeurs arrivèrent, et le 15 ouvrirent le collége à la jeunesse messine.

Ce collége était situé dans la rue des Clervaux; six ans après, les Bénédictins de Saint-Vannes obtinrent de l'hôtel

* Voir Bayle.

Digitized by Google

de ville la direction de l'enseignement, à condition de l'exercer gratuitement, et restèrent en possession du collége jusqu'à la révolution.

Outre ce premier fonds de littérature que constituait l'enseignement, la ville de Metz a des noms éminents dont la place est belle dans l'histoire des lettres *.

Parmi les premiers on peut citer : Abraham Fabert, maître-échevin en 1610, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, seigneur de Moulins-lès-Metz, père du célèbre maréchal ; J. J. Boissard de Besançon, qui vint s'établir à Metz et y mourut en 1602 ; ami d'Abraham Fabert et de Pierre Joly, il composa un grand nombre de contes ; Pierre Joly, la victime des Sobolles ; Samuel Duclos, médecin et chroniqueur ; Michel Praillon, dom Floret, également auteurs de chroniques ; Paul Ferry, dont le nom rappelle le grand nom de Bossuet ; Charles Hersent, qui eut le tort de mettre sa plume au service du roi pour soutenir de fausses doctrines, dans la querelle de Metz avec Louis XIII, à propos de l'établissement du parlement ; Meurisse, historien de la réforme à Metz ou plutôt de l'hérésie, ainsi qu'il l'appelle lui-même ; les Ancillon, David et Joseph ; ce dernier a laissé une chronique ; le Duchat, philologue célèbre ; Philippe Naudé, mathématicien de renom ; Sébastien Leclerc, artiste célèbre, graveur illustre ; et enfin Charles Weill docteur juif, converti à la religion chrétienne par Bossuet.

Ces hommes florissaient au XVII^e siècle ; le XVIII^e siècle compte : Claude Gabriel, jurisconsulte célèbre ; Baltus qui a laissé des mémoires très-curieux sur l'organisation de

* Nous avons essayé de donner seulement un résumé de l'histoire littéraire de Metz, afin de compléter autant que possible le tableau que nous nous étions proposé de faire. Nous renvoyons pour cette partie à M. Bégin et à M. Teissier, à qui, d'ailleurs, nous empruntons tout ce qui concerne ce sujet.

Digitized by Google

Metz et un journal estimable ; M. Emmery, qui a recueilli des pièces très-importantes à l'histoire ; Louis, secrétaire perpétuel de l'académie de chirurgie ; Dupré de Geneste, numismate distingué ; Gardeur Lebrun, célèbre mathématicien ; les Bénédictins, auteurs de l'histoire de Metz * ; et enfin les auteurs anonymes qui enrichissaient de leurs écrits les Petites-Affiches ** des Trois-Evêchés ; ce journal qui résume l'état littéraire de Metz au XVIII^e^ siècle, montre que les Messins se plaisaient surtout à composer des vers, dans le rythme des tierces et des quatrains, et s'occupaient avec zèle des curiosités de leur histoire ; beaucoup de documents alors en leur possession sont perdus aujourd'hui ; le journal de Metz a eu la gloire d'ouvrir la carrière des lettres à Andrieux, Pons de Verdun et François de Neufchâteau ***.

Enfin Metz fut illustrée par l'établissement d'une société royale des sciences et des arts : ce fut en 1760 que, grâce à quelques savants messins, soutenus par M. de Belle-Isle, cette société prit naissance et fut constituée par lettres patentes du roi du mois de juillet. Le maréchal de Belle-Isle lui fit présent de 60 000 livres et reçut le titre de fondateur et de protecteur.

La société royale des arts et sciences de Metz eut la gloire d'être des premières à réclamer la réformation de la législation pénale. Elle donna un grand mouvement à l'esprit littéraire en proposant des questions auxquelles

* Le courageux Pilatre des Rosiers, martyr de la science, était de Metz : on ne s'étonnera donc pas que les Messins aient été pendant quelque temps passionnés pour l'aérostatique.

** Nous notons pour mémoire un journal qui a précédé les Petites-Affiches et qui ne contient que des extraits des gazettes de Paris.

*** Mentionnons aussi, avec M. Bégin, M. Crux, acteur de Metz, auteur de quelques comédies, de beaucoup de petits vers, et d'un dictionnaire dramatique dont les fragments ont paru dans le journal ; il était de plus grand parleur et faisait son discours à chaque ouverture et fermeture du théâtre.

Digitized by Google

étaient attachés des prix ; l'une de ces questions, savoir s'il était bon que la honte du crime se perpétuât dans la famille du coupable, éveilla l'attention d'un avocat d'Amiens, M. Maximilien de Robespierre, à qui fut décerné le prix.

Ce mouvement littéraire, mouvement actif, constant, quoique dise Turgot, qui, écho d'Agrippa, prétend que « les lettres ni le travail n'ont jamais beaucoup fleuri à » Metz * » ; ce mouvement littéraire était servi par une » imprimerie très-florissante ; à la liste des noms qui ont été énumérés dans la première partie, succède immédiatement celui de Dominique Fabert, lorrain d'origine, d'abord imprimeur à Nancy, qui vint ensuite s'établir à Metz ; après lui son fils Abraham Fabert ; puis les Antoine, dont le premier, Jean Antoine, date de 1630 ; les Collignon qui remontent à 1646 par leur auteur Pierre Collignon : les Bouchard qui paraissent en 1650 ; les Lamort, plus modernes, plus jeunes, se levant avec l'aurore de la révolution en 1784 ; et enfin les juifs Moyse May, Goudchaux et Abraham Spire (1765, 1775, 1789), qui eux aussi venaient joindre leurs efforts scientifiques au labeur de leurs cohabitants ; ce dernier fait prouve surabondamment l'activité littéraire de la ville de Metz.

Ce tableau termine l'histoire de l'ancienne cité des Médiomatriciens.

Parmi les vicissitudes qu'elle a traversées, les transformations qu'elle a subies, il est certains faits dominants, constants, opiniâtres, dans lesquels son caractère, son originalité apparaissent clairement, et qu'il serait facile de signaler aujourd'hui. Ce n'est pas le lieu de les déduire ici ; l'auteur de ce travail aura rempli son but s'il a pu

* Voltaire, répétant la malédiction d'Agrippa, dit qu'en traversant Metz, il y a vu beaucoup de pâtissiers et de confiseurs, et un seul libraire.

Digitized by Google

fournir les éléments de cette déduction. Etudier l'histoire d'une cité pour permettre d'en déterminer l'organisation originelle, organique, et pour ainsi dire instinctive, et d'appliquer les résultats de cette observation à ses besoins de toute nature, c'est relever des recherches dont l'intérêt historique pourrait sembler d'une importance médiocre, c'est tourner vers l'utile ce que la curiosité aurait peut-être le droit de dédaigner.

Digitized by Google

SCIENCES.

AMPUTATION DE LA CUISSE

DANS L'ARTICULATION DE LA HANCHE DROITE,

OU DÉSARTICULATION COXO-FÉMORALE

PRATIQUÉE SANS DOULEUR

AU MOYEN DE L'ÉTHÉRISATION;

GUÉRISON COMPLÈTE:

OBSERVATION COMMUNIQUÉE A L'ACADÉMIE DE METZ

PAR M. LE DOCTEUR HÉNOT.

L'idée de cette formidable opération arrêta pendant longtemps la main des chirurgiens les plus hardis, et l'esprit reculait d'effroi devant une mutilation aussi étendue, empiétant sur le domaine du tronc. Cependant on ne pouvait nier que la chance de conserver la vie ne dépendît parfois de cette opération douloureuse, et que sans ce pénible sacrifice, il était impossible de sauver le malade. Quelque terrible que fût l'amputation de la cuisse dans l'articulation de la hanche, sous le rapport du volume du membre qu'il fallait retrancher, de l'étendue et de la profondeur de la plaie, et surtout de l'hémorragie effrayante qui l'accom-

Digitized by Google

pagnait, l'état désespéré que présentent certains cas, détermina à la longue les chirurgiens à contempler d'un œil plus calme cette opération et à la considérer comme un acte utile à l'humanité, comme l'accomplissement d'un devoir rigoureux.

La théorie devança la pratique chirurgicale dans la conception de cette désarticulation ; l'académie royale de chirurgie la proposa pour sujet de prix il y a un siècle, et cette Société illustre la considéra comme praticable dans d'étroites et timides limites : ce fut une doctrine de progrès dictée par une sage circonspection, mais elle resta stérile pendant bien des années.

Les praticiens n'osaient pas prendre la responsabilité de cette grande opération. Ravaton, chirurgien militaire d'un grand mérite, raconte qu'ayant eu occasion de la faire à un gendarme de la garde royale de Louis XV, pour une fracture compliquée de la partie supérieure de la cuisse, il convoqua un grand nombre d'habiles confrères pour s'éclairer de leurs conseils : la plupart ayant rejeté l'opération, elle ne fut pas faite et le malade mourut quelques jours après.

La même dissidence d'opinions se renouvelle parfois aujourd'hui dans les consultations nombreuses, alors qu'il s'agit de cette grande mutilation, qui, malgré les préceptes de la science moderne, inspire encore un sentiment de crainte et de répulsion.

Les grandes guerres de la république et de l'empire mirent les chirurgiens militaires en présence d'horribles blessures faites par de gros projectiles d'armes à feu, et leur active philantropie leur inspira le courage d'opposer à ces blessures cette ressource extrême pour tenter la guérison de malheureux voués à une mort inévitable. Larrey appuya de la grande autorité de ses exemples l'amputation coxo-fémorale qu'il pratiqua plusieurs fois. J'ai assisté à

Digitized by Google

l'une des opérations de ce célèbre maître, et le souvenir de ce fait chirurgical a été pour moi un utile encouragement.

Cette désarticulation est rangée maintenant, à juste titre, au nombre des progrès extraordinaires qu'a faits la chirurgie moderne depuis cinquante ans ; elle constitue une opération réglée, et d'une utilité sanctionnée par l'expérience.

Pratiquée assez fréquemment par d'habiles chirurgiens, dans des cas graves et désespérés elle a été, il est vrai, rarement couronnée de succès : on peut cependant citer ces quelques cas authentiques de guérisons comme des faits encourageants pour la pratique chirurgicale.

Il est digne de remarque que cette opération a été faite cinq fois, dans ces dernières années, par mes honorables collègues de nos hôpitaux militaires enseignants : deux fois sur cinq avec bonheur.

L'amputation coxo-fémorale dont je vais rapporter l'observation, ajoutera un nouveau succès au petit nombre de guérisons obtenues jusqu'alors ; elle offrira surtout un exemple remarquable de l'utilité de l'éthérisation, dont la puissance bienfaisante a suspendu les cruelles douleurs que devait éprouver le malade pendant tout le cours d'une opération aussi grave.

Le nommé *Josion*, infirmier militaire, âgé de 26 ans, d'une bonne constitution, d'un tempérament lymphatico-sanguin, fit une chute de dix mètres dans l'un des fossés de la place de Longwy, au mois de septembre 1844.

Le blessé ressentit aussitôt une forte commotion dans la cuisse droite, mais il n'y eut pas de fracture, et il fut traité pendant dix jours, à l'hôpital, pour une contusion profonde et étendue de cette cuisse. A dater de cette époque, une maladie organique se développa dans le fémur droit, et, trois mois après ce traitement incomplet, le malade entra une seconde fois à l'hôpital de Longwy, où il séjourna cinquante

Digitized by Google

jours pour plusieurs abcès consécutifs à la maladie de l'os, qui se manifestèrent successivement à la partie postérieure et externe de la cuisse. Ces abcès se cicatrisèrent pour quelque temps, mais la maladie organique du fémur s'aggrava lentement et sourdement pendant vingt mois. Les anciens abcès s'étant ouverts de nouveau, le malade entra une troisième fois au même hôpital, en novembre 1846, et y resta deux mois.

Enfin le 2 mars 1847 Josion fut reçu dans le service des blessés de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Il était alors atteint d'une tumeur osseuse volumineuse, occupant le corps du fémur droit, se terminant graduellement en forme de fuseau vers les extrémités de cet os, traversée en arrière et en dehors, par plusieurs ouvertures fistuleuses. Il y avait en outre des abcès symptomatiques dans les parties molles de la cuisse, l'un d'eux considérable, était situé à sa région interne et supérieure. Ces fistules et ces abcès fournissaient une suppuration abondante; le malade était tourmenté par une fièvre continue avec redoublement le soir, et par l'insomnie qu'entretenaient la fièvre et les douleurs nocturnes, siégeant profondément dans le fémur. Il était maigre, très-faible, constamment alité, et dans un état d'épuisement et de marasme commençant. Cependant cette position fâcheuse s'améliora sensiblement vers la fin d'avril, sous l'influence bienfaisante de l'ouverture de l'abcès principal, de pansements méthodiques, de médications émollientes et sédatives, et d'un régime convenable continué pendant deux mois.

Au milieu de mai les accidents fébriles avaient cessé, la suppuration avait diminué, le marasme était arrêté momentanément dans son cours, le malade prenait quelques aliments plus substantiels, mais les douleurs nocturnes siégeant dans le canal médullaire du fémur continuaient à troubler son sommeil.

Digitized by Google

Il était évident que la marche de la maladie était seulement suspendue, qu'il y avait alors intermittence, trêve momentanée du mal, et que celui-ci reprendrait prochainement son cours funeste. L'opportunité d'une grande opération chirurgicale était présente à mon esprit depuis quelque temps ; son indication me paraissait rationelle ; son application la seule ressource qui me restât pour sauver la vie du malade ; je la lui proposai et il l'accepta avec courage. Toutefois je la différai jusqu'au 25 mai, dans l'attente de la visite de MM. les inspecteurs du service de santé, dont je désirais recueillir les avis éclairés dans une circonstance aussi grave.

Voici quelles furent à cette époque les considérations pratiques sur lesquelles j'établis mon jugement (diagnostic) concernant le siége, la nature de la maladie et l'indication de l'opération.

La cuisse droite offrait à son centre une circonférence de 40 centimètres ; celle du côté gauche n'en présentait que 30 : cette différence de volume dépendait de l'existence d'une tumeur osseuse, ovoïde, occupant le centre du fémur, se terminant en cônes vers ses extrémités ; cette tumeur solide, dure et indolente au toucher, était traversée dans quelques points, particulièrement en dehors et en arrière, par cinq trajets fistuleux ; elle était évidemment la conséquence d'une altération organique et profonde du tissu osseux.

En examinant comparativement les divers caractères des maladies du fémur (ostéite, carie, nécrose, exostoses, cancer ou ostéo-sarcôme) qui auraient pu constituer l'altération présente de cet os, j'arrivais par le raisonnement (diagnostic différentiel) à établir que cette tumeur était une exostose volumineuse. Me fondant sur les causes premières de la maladie (chute grave avec commotion ou ébranlement de la moelle de l'os) ; sur l'existence de fistules étroites

Digitized by Google

pénétrant dans la tumeur ; sur le caractère des douleurs nocturnes et profondes, j'admis, comme complication essentielle, une altération organique du système médullaire du fémur, eu égard à la forme et à l'extension de la tumeur vers les extrémités de l'os, je conclus que, pour enlever toute la maladie, il fallait sacrifier la cuisse. L'ancienneté de cette maladie, dont l'origine remontait à près de trois années, son incurabilité fondée sur la désorganisation de l'os et de la moelle, rendaient ce sacrifice nécessaire.

Sous d'autres points de vue des indications de l'opération, je pris en sérieuses considérations : l'état général du malade qui, quoique faible et amaigri, offrait une puissance vitale suffisante ; son tempérament non irritable ; l'absence de maladies concomittantes de la poitrine ou de l'abdomen ; la non-complication de vices généraux tels que la syphilis, la scrofule, etc., et surtout l'excellent moral de Josion. Non-seulement cet homme courageux avait accepté l'opération redoutable que je lui avais proposée comme l'unique moyen de salut, mais il s'impatientait du délai prudent que j'apportais à la pratiquer.

Toutes ces considérations me persuadèrent de la nécessité de recourir à cette effrayante opération. J'étais convaincu de cette alternative, de ce dilemme : Ne pas agir, le cas est mortel ; agir, le succès est probable.

Je répétais avec Hippocrate : *Ad extremos morbos, extrema remedia,* et ainsi que Celse : *Melius anceps remedium quàm nullum.*

Le 25 mai, avant de procéder à la désarticulation coxo-fémorale, je provoquais une consultation nombreuse, composée de MM. les inspecteurs, les professeurs, et de quelques officiers de santé de l'hôpital militaire d'instruction ou de la garnison. Les avis furent divers et partagés ; toutefois la majorité des consultants se prononça contre l'opération ; quelques-uns se récusèrent ; le plus petit

Digitized by Google

nombre l'approuva avec restrictions. Ma conviction entraîna ma détermination, et je procédai immédiatement à l'opération sous ma reponsabilité.

Le malade placé d'une manière convenable, et les aides disposés à remplir leurs fonctions spéciales, l'éthérisation fut employée préalablement à l'opération, au moyen de l'appareil perfectionné de Charrière. Les effets ordinaires des inbalations de l'éther se manifestèrent assez promptement; après deux minutes de respiration de ce gaz; apparurent successivement les phénomènes suivants: pâleur de la face, mobilité des yeux, puis dilatation des pupilles et renversement des globes oculaires en haut, où ils restent fixés sous les voûtes orbitaires, tandis que les paupières se maintiennent demi-closes; sensation de suffocation, puis ralentissement progressif et simultané de la respiration et de la circulation. Le malade profère quelques paroles incohérentes, il s'agite faiblement, une sueur froide se répand sur toute la surface cutanée, et semble indiquer l'apparition de l'insensibilité.

Au bout de trois minutes trente secondes le pouls et la respiration sont fort ralentis, l'insensibilité de la peau est complète; le malade reste impassible aux pincements de cette membrane, il pousse de faibles gémissements étouffés, il continue à éprouver quelques légers mouvements involontaires, ceux-ci sont contenus et l'opération commence sur-le-champ; elle fut pratiquée de la manière suivante, d'après un procédé qui jusqu'alors n'avait pas été appliqué sur le vivant.

Dans un premier temps, un lambeau antérieur correspondant aux parties molles situées au-dessous de l'aine droite, fut fait par ponction à l'aide d'un long couteau à deux tranchants, qui traversa les tissus audevant du col et de la partie supérieure du fémur. Ce lambeau continu à la région inguinale, présentait une courbe à convexité inférieure.

Digitized by Google

Pendant un deuxième temps, l'articulation de la tête du fémur avec l'os de la hanche fut promptement ouverte et disjointe.

Lors du troisième temps, un second lambeau postérieur, plus long que le premier, fut pratiqué par incision, après que l'instrument tranchant eut contourné la tête du fémur et l'éminence osseuse (grand trochanter) qui l'avoisine en dehors. Ce lambeau, formé aux dépens de la fesse, avait, comme le précédent, avec lequel il devait être mis en rapport, une forme courbe à convexité inférieure.

Cette grande opération ne présenta dans son cours d'autre accident qu'une hémorragie effrayante qui se manifesta pendant et après la confection du premier lambeau. Cette hémorragie, due à l'inefficacité de la compression provisoire de l'artère crurale sur l'os pubis, fut instantanément arrêtée par la compression directe des doigts et les ligatures des vaisseaux sanguins divisés.

L'opération, y compris les ligatures artérielles du lambeau antérieur, fut pratiquée en *cinq minutes* trente secondes.

L'éthérisation, préalable à l'opération, dura *trois minutes trente secondes;* elle fut prolongée pendant l'opération, jusqu'au moment de la désarticulation, en tout *sept minutes.*

L'insensibilité continua, en diminuant graduellement, *une minute trente secondes* après l'opération.

La durée totale de l'insensibilité fut de *sept minutes :* période égale à celle de l'application de l'éthérisation.

Pendant cette opération, ordinairement très-douloureuse, Josion présenta à l'observation les phénomènes suivants :

Il fut plongé dans une insensibilité complète et ne manifesta aucune douleur, si ce n'est au moment de la première ponction qu'il parut sentir vaguement; la section du nerf grand sciatique le fit tressaillir, et les orteils du membre amputé se contractèrent spasmodiquement pendant la con-

Digitized by Google

fection du lambeau postérieur ; les muscles divisés avaient perdu, après l'opération, leur contractilité organique ou involontaire ; ceux du lambeau postérieur particulièrement, restèrent flasques et pendants ; il fallut en retrancher deux faisceaux pour qu'ils ne dépassassent pas le niveau des téguments, et que ce lambeau fût régulier lors de la réunion de la plaie.

Le malade proféra par intervalles des paroles vagues et incohérentes, sans cris ni gémissements. Pendant toute la durée de l'opération la face resta très-pâle et sans expression, les paupières entr'ouvertes et humides ; la peau couverte de sueur froide ; le pouls presqu'insensible ; la respiration ralentie, profonde et suspirieuse.

Quoique le malade eût perdu une grande quantité de sang, il ne tomba pas en défaillance, mais il resta dans un état imminent de syncope.

Enfin, pendant cette période complexe d'éthérisation et d'hémorragie, il fut agité momentanément par de légers mouvements involontaires.

Josion, revenu à lui, déclara n'avoir pas souffert, et dit avoir rêvé qu'il exerçait la profession de tisserand qu'il pratiquait avant son admission au service.

Après l'opération, cinq autres ligatures furent appliquées sur des vaisseaux sanguins (le nombre total des ligatures fut de huit) ; la plaie énorme, mais très-régulière, résultant de cette désarticulation, fut réunie sans efforts à l'aide de six sutures entrecoupées, puis le moignon fut pansé méthodiquement.

Pendant ces soins consécutifs, le malade, quoique pâle et affaibli, répondait aux questions qu'on lui adressait, avait la conscience de ce qui se passait autour de lui, et sentit douloureusement l'application des sutures. Reporté dans un lit isolé, il passa tranquillement et sans accidents la journée et la nuit.

Digitized by Google

Le lendemain (26 mai) la dissection anatomique de la cuisse amputée, faite publiquement en présence des consultants de la veille, des sous-aides et des élèves de l'hôpital, démontra la justesse du diagnostic, l'opportunité et l'urgence de l'opération.

On constata l'existence et la nature éburnée d'une exostose volumineuse du fémur, de la forme et de l'étendue indiquées précédemment. La surface de cette tumeur osseuse était inégale, âpre, rugueuse, recouverte à son centre de lamelles imbriquées, ou hérissée d'aspérités saillantes en forme de stalactites, parcourue par des sillons ondulés, perforée enfin de cinq ouvertures dont l'une était située dans l'épaisseur même de la stalactite la plus aiguë. Ces altérations organiques donnaient à cette exostose l'aspect d'une nodosité ligneuse, conique, volumineuse et vermoulue à sa surface.

Le fémur ayant été scié verticalement dans toute sa longueur, la moelle de cet os fut trouvée détruite en grande partie et en partie désorganisée. Cette moelle était remplacée soit par du pus, soit par un détritus sanguin, semblable à de la lie de vin.

Au centre de l'exostose existait une excavation de huit centimètres de longueur et de deux de largeur, formée par le canal médullaire agrandi : cette excavation communiquait à l'extérieur par cinq canaux qui traversaient l'exostose et aboutissaient aux fistules des parties molles.

Les parois de cette grande cavité présentaient jusqu'à trois centimètres d'épaisseur, elles étaient formées par le corps du fémur très-développé, fort endurci, consistant comme de l'ivoire. Ces altérations profondes de l'os et de son système médullaire se prolongeaient en bas jusqu'au voisinage du genou, en haut jusqu'au col du fémur près du bassin.

On rencontra en outre dans l'excavation de l'exostose,

Digitized by Google

deux lames osseuses entièrement isolées du reste de l'os. Ces lames minces, de tissu compact, granulées à leurs surfaces, la plus grande perforée de deux ouvertures, avaient été sans doute détachées de la surface interne du canal médullaire, soit par l'ébranlement violent causé par la chute du blessé, soit pendant le travail de suppuration et de destruction de la moelle.

Ces altérations remarquables du fémur ont été retracées avec exactitude par le dessin, malgré l'odeur infecte qu'exhala promptement cet os après l'amputation. (Voyez la planche n° 1, qui représente sous divers aspects le fémur exostosé réduit de moitié de sa grandeur naturelle.)

Les altérations des parties molles de la cuisse n'étaient pas moins profondes que celles du tissu osseux, elles étaient aussi étendues et dans les mêmes rapports de gravité.

L'enveloppe immédiate du fémur (périoste) était considérablement épaissie (de deux centimètres), dégénérée en un tissu lardacé ou cartilagineux; de petits abcès putrilagineux étaient disséminés entre cette enveloppe et l'os; les muscles, les tendons et le tissu cellulaire avaient subi en grande partie les mêmes altérations organiques et recélaient dans leurs intervalles des foyers purulents.

L'examen anatomique de ces désorganisations nombreuses et variées démontra de la manière la plus évidente, l'incurabilité de l'affection locale et l'influence fatale et prochaine qu'elles auraient exercée sur l'existence du malade.

La suite de l'observation de Josion vint confirmer notre espérance du succès. A partir de l'opération il n'est survenu aucun accident important : une fièvre traumatique modérée s'est manifestée pendant les premiers jours : elle s'est reproduite pendant la période d'inflammation aiguë et de suppuration du cotyle.

Le troisième jour accompli, le premier appareil fut levé : la plaie était *réunie* dans les quatre cinquièmes de son éten-

Digitized by Google

due : cette réunion était d'autant plus remarquable que cette plaie avait environ vingt-cinq centimètres de longueur et autant en largeur et en profondeur.

Les sutures ont été successivement détachées ; une suppuration modérée et de bonne nature s'est journellement écoulée par l'angle externe de la cicatrice où j'avais ménagé une ouverture pour le passage des ligatures et l'écoulement du pus.

Du dix-huitième au trentième jour il est survenu quelques phénomènes d'inflammation aiguë et de suppuration plus abondante dans la région articulaire de l'os coxal : à cette époque deux ouvertures étroites se sont formées spontanément dans la cicatrice du moignon ; elles ont servi à l'évacuation du pus secrété dans la cavité cotyloïde : ces accidents modérés de suppuration se sont calmés progressivement au moyen de topiques émollients et de pansements méthodiques.

Les dix-huitième, trentième, trente-unième et trente-deuxième jour, quatre ligatures sont tombées.

Les trente-huitième et quarante-unième jour les quatre dernières ligatures se sont détachées. Leurs chûtes tardives s'expliquent par le volume considérable des vaisseaux sanguins qu'elles embrassaient, et les trajets profonds et étendus qu'elles parcouraient.

Pendant cette période de suppuration articulaire et d'élimination des ligatures, je me suis attaché à soutenir les forces du malade par une alimentation choisie et légère, un peu de bon vin, du chocolat à l'eau et du café au lait. Après la chute des ligatures une suppuration modérée, peu consistante, entretenue par le travail naturel de réparation et de cicatrisation de la cavité articulaire du bassin, s'est écoulée pendant six semaines par les trois ouvertures étroites qui traversaient la cicatrice du moignon.

Cette suppuration devenue séreuse s'est tarie insensiblement, les trois ouvertures se sont fermées successivement,

Digitized by Google

et la cicatrisation définitive de la plaie a été complète le quatre-vingt-dixième jour de l'opération (le 23 août).

A part les premiers jours et l'époque de suppuration articulaire abondante, le malade n'a pas eu de fièvre et toutes ses fonctions se sont faites régulièrement, aussi ai-je pu lui prescrire, pendant la dernière période surtout, une nourriture modérée végéto-animale, et des liquides alimentaires toniques : je n'ai eu recours pendant ce traitement qu'à des médications topiques et à des boissons rafraîchissantes.

Quelques jours après la cicatrisation du moignon, le convalescent s'est levé et a marché avec assurance à l'aide de béquilles ; il a manifesté sa surprise de sa légèreté, il ressentait aussi un défaut d'équilibre dans la station et la progression, surtout quand il fallait qu'il se tournât à droite ou à gauche, mais particulièrement à droite : ces effets mécaniques s'expliquent naturellement par la perte de tout le membre inférieur droit.

Cet amputé nous a donné l'occasion de constater des remarques psycologiques qui ont été faites d'ailleurs sur la plupart des malades qui ont subi de grandes opérations chirurgicales. Pendant toute la durée de son traitement, mais surtout dans les premiers temps, il crut ressentir dans les différentes parties du membre qu'il avait perdu, des sensations diverses, le plus souvent douloureuses, telles que des crampes dans les orteils, des élancements rapides dans la jambe ou à la plante du pied.

Cet homme résolu et courageux, avant et pendant l'opération, présenta un changement moral remarquable quelque temps après avoir supporté avec une sorte d'héroïsme cette grande mutilation, il devint craintif et pusillanime au point de redouter les pansements les plus doux. Cette modification morale est analogue à celle qui s'opère chez les castrats, seulement ici elle fut passagère : le convalescent reprit la fermeté normale de son caractère.

Digitized by Google

Le 26 septembre j'eus l'honneur de présenter à l'académie de Metz le soldat Josion dont la santé était parfaite ; il avait des forces et de l'embonpoint.

Le moignon est ovale dans le sens transversal, arrondi et charnu ; il est formé par une couche épaisse de parties molles qui recouvrent et protègent la hanche.

La cicatrice qui le parcourt dans son grand diamètre, a une direction transversale et un peu oblique de dehors en dedans, et de haut en bas ; légèrement courbe et ondulée dans son contour, elle est placée un peu en avant du moignon ; quoique sinueuse et déprimée en trois points, elle est régulière, étroite, sèche et très-solide : elle présente l'aspect d'une couture profonde et resserrée, de vingt-deux centimètres d'étendue. (Voyez le dessin représentant le moignon).

Elle offre des conditions très-avantageuses pour l'usage du moignon dans l'attitude assise ; l'os ischion, matelassé par la masse musculaire du fessier, recouverte de téguments intacts et épais, porte horizontalement sans gêne et sans douleur sur le plan qui sert de siége à l'amputé. La cicatrice étant un peu antérieure, ce qui dépend de la différence de longueur donnée aux lambeaux de la plaie en faveur du lambeau postérieur, elle est placée en avant hors de l'atteinte de toute pression pendant la station sur le bassin ; enfin, elle permettra d'adapter facilement au moignon un moyen de prothèse destiné à suppléer à la perte totale du membre inférieur, moyen mécanique dont j'avais entrevu la possibilité et qui a été réalisé d'une manière aussi ingénieuse qu'utile par M. Fouilloy, inspecteur général du service de santé de la marine.

Cet appareil est le complément nécessaire de l'opération que j'ai faite ; sans lui la désarticulation coxo-fémorale condamnerait les amputés qui l'ont subie, à une gêne très-grande dans la marche et l'attitude assise ; ils seraient réduits à se servir pour toujours de béquilles ou d'un pilon

Digitized by Google

grossier et incommode, modelé sur celui que l'on adapte au genou après l'amputation de la jambe.

Ce moyen de prothèse se compose de deux parties principales : 1° d'une espèce de sellette concave, embrassant la hanche et le moignon, et maintenue immobile à l'aide d'un corset fixé autour du tronc.

2° D'un membre inférieur artificiel prenant son appui dans la pièce précédente ; il est mobile et flexible, par un mécanisme particulier, au niveau de l'aine et du genou. (Voycz la planche n° 2, qui représente cet appareil appliqué à l'amputé, dans la station verticale.)

Le corset en coutil double embrasse le tronc autour duquel il est solidement fixé par les entournures des épaules et par un lacet qui règne en avant dans toute la longueur de cette gaine inextensible.

La sellette concave ou la cuvette qui embrasse la hanche et le moignon s'attache par son contour supérieur au corset au moyen de fortes courroies qui l'y fixent en avant, en arrière et du côté du membre artificiel ; elle est ainsi maintenue immobile par son union avec le corset, en même temps que celui-ci et le tronc avec lequel il se meut, transmettent à la sellette une impulsion nécessaire à la progression de l'amputé.

Le membre artificiel se compose de trois pièces correspondantes aux trois fractions du membre inférieur à l'état normal.

La première pièce représente la cuisse au moyen d'un cône creux à base supérieure ; elle est mobile sur la sellette offrant en avant et en haut une échancrure qui reçoit le contour inférieur et antérieur de cette sellette, ce qui permet la flexion de la cuisse artificielle sur le bassin lors de l'attitude assise.

La seconde pièce est également un cône creux emboîté dans le précédent, flexible au niveau du genou, échancré

Digitized by Google

en haut et en arrière dans le creux du jarret, de manière que cette jambe artificielle puisse se plier à angle droit, comme la cuisse sur le bassin, pendant la station assise.

La troisième pièce offre un simple piton qui remplace le pied.

La cuisse et la jambe artificielles sont maintenues étendues pendant la station verticale et la progression, à l'aide de petits cliquets fixés en dehors au niveau des brisures de ce membre artificiel, et mobiles à la volonté de l'amputé. Quand celui-ci veut s'asseoir, il dégage les cliquets, et les articulations correspondantes à l'aîne et au genou se fléchissent. Les pièces fémorales et jambières de cet appareil, semblables à l'enveloppe calcaire des crustacés, représentent un squelette extérieur qui réunit la solidité à la légéreté.

Les cônes, qui sont en cuir épais, hardé de lames métalliques et vernies, ont quelqu'analogie avec les parties d'armures des chevaliers, désignées sous les noms de cuissarts et de jambières, lesquelles protégeaient les membres inférieurs.

Enfin, leur configuration se rapproche de celle du membre naturel et n'offre pas le contraste disgracieux du tronc avec une tige de bois cylindrique, longue et inflexible, cette tige fût-elle légérement conique.

Ce moyen de prothèse n'est pas une invention spéculative ou théorique, il a été utilisé avec succès.

M. le docteur Fouilloy pratiqua, il y a quelques années, la désarticulation coxo-fémorale sur un marin de Brest: ce militaire survécut dix-huit mois à cette opération et se servit avec avantage, pendant ce laps de temps, de cet appareil. J'ai pu en constater l'utilité chez un invalide de Paris, amputé dans l'articulation de la hanche gauche, qui avait longtemps fait usage d'un piton ordinaire, long et fort incommode, avec lequel il marchait péniblement

Digitized by Google

en fauchant, et qu'il était obligé de détacher chaque fois qu'il voulait s'asseoir. Cet invalide avait essayé l'appareil nouveau, dont il se louait beaucoup; il s'en servait avec commodité, je dirais presque avec aisance et agilité, car il marchait facilement sans le secours d'une canne, et il m'assura qu'il parcourait à son aide de grandes distances; seulement, il regardait comme inutile la flexion du genou.

Josion, parfaitement guéri de la plus redoutable des opérations et jouissant d'une excellente santé, a pu sans inconvénients, être transporté, dans les premiers jours de novembre 1847, de l'hôpital militaire de Metz, à celui du Val-de-Grâce, à Paris. Depuis cet époque, il a été admis à l'hôtel national des Invalides, et se sert, avec les avantages indiqués, de l'appareil de M. Fouilloy.

Ce moyen mécanique qu'il trouve léger et solide lui permet de marcher sans effort, de s'asseoir avec commodité; il ne le quitte que pour se coucher.

Cet invalide que j'ai revu récemment (octobre 1848) et dont la santé est toujours parfaite, se dispose à apprendre l'état de tailleur.

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE N° 1,

Représentant, à moitié de sa grandeur naturelle, l'exostose éburnée du fémur et l'excavation de son canal médullaire.

NOTA. *Les mêmes lettres correspondent dans chaque figure aux mêmes objets.*

Figure N° 1. Fémur d'adulte à l'état sain.

— N° 2. Face antérieure du fémur exostosé.

Digitized by Google

Figure N° 3. Face postérieure du même fémur.
— N° 4. Face interne idem.
— N° 5. Face externe idem.
— N° 6. Plan externe de la section verticale.
— N° 7. Plan interne de la même section.

a, *b*, *c*, *d*, *e*. Orifices et trajets des cinq canaux fistuleux qui traversent l'exostose.

f, *f*. Exostoses secondaires situées à la partie supérieure du fémur, dans le voisinage des trochanters.

g, *h*. Stalactites osseuses situées, l'une à la partie antérieure, les deux autres à la partie postérieure de l'exostose.

k. Excavation occupant l'intérieur de l'exostose, formée aux dépens du canal médullaire, à laquelle aboutissent les cinq canaux fistuleux indiqués.

l, *m*. Lames osseuses trouvées dans la cavité précédente.

Figure N° 8, représentant le moignon et les caractères de la cicatrice qui le parcourt transversalement dans son grand diamètre.

PLANCHE N° 2,

Représentant l'appareil de prothèse, appliqué sur un militaire amputé dans l'articulation coxo-fémorale droite.

a. Corset en coutil double.

b. Sellette ou cuvette qui embrasse le moignon.

c. Pièce fémorale avec une échancrure supérieure et antérieure, destinée à favoriser sa flexion sur le bassin.

d. Pièce jambière avec une échancrure postérieure et supérieure, simulant le creux du jarret.

e, *f*. Cliquets pour maintenir le membre artificiel dans l'extension, ou permettre ses inflexions quand ils sont dégagés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Metz, pendant l'année 1847,

PAR M SCHUSTER.

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	752,80	– 9,6	752,58	– 6,0	750,85	– 3,5	»	–10,0	»
2	746,23	– 4,0	745,60	– 2,5	745,00	– 2,5	»	– 4,8	»
3	743,00	– 5,8	742,80	– 2,5	742,20	– 1,5	»	– 6,5	0,80
4	748,60	0,5	749,00	3,6	748,80	3,5	»	– 1,0	»
5	749,05	2,0	748,88	5,5	748,74	6,5	»	»	»
6	752,37	1,5	751,85	2,5	751,52	3,5	»	»	»
7	752,07	1,8	751,28	2,5	751,40	3,7	»	»	»
8	751,06	2,0	751,10	5,5	751,10	4,3	»	»	»
9	755,64	1,5	755,50	4,5	755,40	2,8	»	»	»
10	755,00	– 1,8	754,46	0,3	754,24	0,5	»	– 2,5	»
11	753,04	– 3,0	752,80	– 1,5	752,10	0,5	»	– 4,0	»
12	750,04	– 7,0	748,60	– 3,0	748,10	– 0,4	»	– 7,5	»
13	748,12	– 6,8	747,50	– 2,8	747,00	– 0,6	»	– 7,4	»
14	749,80	– 7,0	749,20	– 3,5	748,74	– 1,8	»	– 8,3	»
15	751,10	– 8,3	750,70	– 4,5	750,70	– 4,0	»	– 8,8	»
16	749,43	– 5,5	748,80	– 2,5	748,64	– 2,0	»	– 6,5	»
17	749,05	– 1,5	749,13	0,3	748,94	0,6	»	– 2,0	»
18	748,30	0,7	748,40	1,5	748,54	1,8	»	»	2,20
19	748,30	– 2,5	748,90	– 2,0	748,93	– 1,5	»	– 3,0	0,60
20	748,15	– 1,8	747,92	– 1,3	748,23	– 1,2	»	– 1,8	»
21	747,54	– 1,5	747,45	– 0,5	747,10	– 0,4	»	– 1,5	»
22	747,50	0,0	744,32	2,5	743,80	2,8	»	– 0,5	»
23	743,65	– 0,8	743,62	0,7	743,64	0,6	»	– 1,8	»
24	744,73	3,5	741,32	7,0	741,07	8,5	»	»	»
25	739,93	6,0	740,80	9,0	741,00	8,0	»	»	12,45
26	735,73	6,0	735,75	6,0	739,51	7,5	»	»	7,36
27	740,14	8,5	740,33	9,5	739,37	8,5	9,5	»	16,20
28	735,40	8,5	735,20	8,5	735,07	8,5	»	»	1,75
29	736,15	5,0	734,70	7,0	733,36	7,5	»	»	10,65
30	729,70	4,0	730,40	8,0	731,26	6,0	»	»	0,40
31	734,67	2,0	734,73	4,0	734,00	4,2	»	– 0,5	»
Moyenn[e]	746,55	– 1,7	746,15	1,7	745,97	2,1	9,5	–10,0	52,41

Plus grande hauteur du baromètre		755,64
Plus petite	id. ...	729,70
Moyenne	id. ...	746,22
Période	id. ...	0,58

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	N. N. E.	
	Voilé.	E.	
	Couvert et brouillard.	N. N. E.	
	Voilé.	S.	
5	Voilé et brouillard.	E. N. E.	Gelée blanche.
	Brouillard.	E. N. E.	Idem.
	Brouillard épais.	E. N. E.	
	Nuageux.	N. N. E.	
	Idem.	E. a. f.	
10	Idem.	E.	
	Légèrement voilé.	E.	
	Beau.	E.	
	Idem.	N. N. E.	
	Idem.	N. N. E.	
15	Idem.	N. N. E.	
	Eclaircies.	N.	
	Brouillard épais.	N.	
	Pluie.	N. E.	
	Couvert.	N. N. O.	
20	Idem.	N.	
	Voilé.	E. S. E.	
	Couvert.	S.	
	Brouillard.	S. E.	
	Légèrement voilé.	S.	Pluie pendant la nuit.
25	Idem.	S.	
	Pluie par intervalle.	S. a. f.	
	Idem.	S.	
	Nuageux.	S. S. O. a. f.	La Moselle déborde.
	Idem.	S. S. E.	Tempête dans la soirée. Eclairs du côté du N. E.
30	Idem.	S. E.	Pluie pendant la nuit.
	Idem.	N. O.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	9	Septentrionaux	19	»
id. de tonnerre	»	Méridionaux ..	12	52,41
id. de gelée...	17			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	735,27	1,5	736,00	3,0	737,00	3,0	»	0,4	»
2	738,53	– 0,3	738,80	1,5	739,00	1,2	»	– 1,4	»
3	743,75	1,0	744,20	1,6	744,28	1,0	»	– 0,4	»
4	748,00	0,5	748,10	1,0	748,62	1,0	»	– 0,5	»
5	750,50	– 1,0	749,80	1,3	749,00	1,5	»	– 1,7	»
6	741,90	1,0	740,00	2,0	738,28	2,5	»	0,5	»
7	735,94	1,5	736,34	2,0	733,60	3,0	»	0,3	4,50
8	737,40	– 2,0	737,54	– 2,0	739,60	– 1,5	»	– 2,7	1,25
9	731,04	– 2,0	731,76	– 1,0	733,44	0,6	»	– 2,0	1,65
10	733,00	– 2,5	733,45	– 2,5	734,00	– 0,7	»	– 4,0	0,60
11	736,28	– 1,5	738,40	0,4	737,70	0,7	»	– 1,5	»
12	744,90	–12,2	744,95	– 8,0	744,30	– 2,5	»	–12,8	»
13	747,38	– 2,8	748,42	0,4	748,45	0,6	»	– 4,0	»
14	750,92	– 3,5	748,45	– 0,9	746,90	0,5	»	– 5,0	»
15	739,80	4,5	738,33	5,5	735,75	4,0	»	»	32,75
16	743,93	4,5	744,50	6,5	745,25	7,5	»	»	2,65
17	748,00	8,0	749,10	10,0	750,10	10,5	»	»	3,90
18	751,80	9,5	751,70	10,0	751,80	10,5	10,5	»	»
19	748,58	8,0	750,18	10,0	751,51	10,5	»	»	»
20	756,27	4,5	756,33	7,0	756,00	8,5	»	»	»
21	756,95	2,5	756,83	7,0	755,80	10,0	»	1,0	»
22	755,40	2,5	755,10	8,2	753,80	9,5	»	»	»
23	752,64	2,5	752,55	7,3	752,10	8,5	»	»	»
24	752,20	– 2,0	750,90	1,5	750,10	3,3	»	– 2,5	»
25	748,65	– 2,5	748,04	1,0	747,00	2,5	»	– 3,0	»
26	747,27	– 3,6	747,14	1,0	747,40	2,0	»	– 5,0	»
27	746,20	– 3,0	745,40	0,5	745,00	1,3	»	– 4,8	»
28	746,42	– 4,0	747,00	0,2	746,11	1,5	»	– 5,0	»
Moyenns	745,67	1,0	745,66	2,7	745,37	3,7	10,5	–12,8	47,30

Plus grande hauteur du baromètre 756,95
Plus petite id. ... 731,04
Moyenne id. ... 745,59
Période id. ... 0,30

Digitized by Google

ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
Voilé.	N.	
Idem.	N.	
Couvert.	E.	
Eclaircies.	N. N. E.	
Couvert.	S.	
Idem.	O. S. O.	
Eclaircies.	O. S. O.	Petite gelée blanche, neige abondante le soir, o^m 12 de hauteur.
Beau.	O. a. f.	
Nuageux.	O. a. f.	Vent violent et neige pend. la nuit, 0,05.
Légèrement voilé.	N. f.	idem. 0,06.
Un peu de neige.	O. t. f.	idem. 0,03.
Beau.	N. N. O.	
Voilé.	O.	
Voilé, un peu de neige.	S. S. O. a. f.	
Pluie.	S.	Dégel complet.
Nuageux.	O. t. f.	Tempête pendant la nuit Pluie le soir, la Moselle déborde.
Idem.	O. t. f.	id. id.
Idem.	S. O. a. f.	Pluie pendant la nuit, id.
Idem.	O. t. f.	La Moselle rentre dans son lit.
Idem.	O.	id.
Légèrement voilé.	S. O.	Petite gelée blanche, id.
Voilé.	S. S. O.	id.
Nuageux.	E. N. E.	id.
Beau.	E. a. f.	
Légèrement voilé.	E. a. f.	
Beau.	E. N. E. a. f.	
Idem.	E. N. E. a. f.	
Voilé par parties.	E. N. E. f.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	13.	Septentrionaux	11	»
id. de tonnerre	»	Méridionaux..	17	47,30
id. de gelée...	16			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUI exprim en millim.
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	749,50	3,5	750,22	1,0	750,90	2,5	»	— 5,7	»
2	754,50	— 3,0	753,32	2,5	753,18	4,5	»	— 5,0	»
3	756,12	1,5	756,00	4,5	756,10	5,0	»	0,3	»
4	756,53	0,5	755,00	4,5	754,34	6,0	»	— 1,5	»
5	750,76	— 1,1	750,00	5,0	749,24	7,5	»	— 2,6	»
6	746,60	0,0	745,11	5,5	744,46	6,7	»	— 1,3	»
7	743,84	2,0	744,00	3,5	744,24	3,5	»	— 0,2	»
8	746,88	1,5	746,00	5,0	745,16	4,0	»	— 0,5	»
9	743,20	2,5	742,80	3,5	742,40	4,5	»	1,0	0,8
10	746,19	— 0,5	745,42	2,0	743,28	2,5	»	— 2,5	»
11	752,00	— 8,8	752,10	— 5,0	752,90	— 4,5	»	—11,2	»
12	752,23	— 8,0	751,27	— 2,0	750,40	0,0	»	—11,0	»
13	755,64	0,0	755,44	3,2	755,20	3,0	»	— 2,6	»
14	757,70	2,5	757,90	7,5	757,60	9,0	»	2,0	»
15	757,14	— 0,2	756,15	8,0	754,30	11,5	»	— 2,6	»
16	753,14	1,5	751,35	10,0	750,83	13,8	au s. 24.	— 1,5	»
17	750,58	3,5	750,04	12,2	748,12	15,0	au s. 25.	— 0,3	»
18	748,70	3,8	748,40	10,5	746,08	15,2	au s. 25,3	— 0,4	»
19	746,27	4,5	744,50	12,5	742,90	15,0	»	— 0,4	»
20	743,12	10,0	743,06	12,5	742,52	12,5	»	8,0	0,0
21	741,25	8,4	741,06	11,5	740,90	13,7	»	7,5	»
22	740,53	10,0	740,40	13,0	740,86	15,0	»	»	»
23	743,85	10,0	744,24	15,0	743,65	17,0	»	»	»
24	744,46	8,8	744,50	9,7	744,75	12,5	»	»	0,1
25	748,40	7,5	748,00	11,5	748,22	13,8	22,0 au soleil.	1,3	»
26	748,80	7,0	748,60	13,0	748,20	16,8	»	»	»
27	748,10	10,0	746,85	16,3	745,63	18,5	»	»	»
28	741,13	10,0	738,86	13,7	738,44	13,8	»	»	0,1
29	741,84	6,5	741,30	8,7	739,32	8,0	»	»	3,3
30	739,75	3,5	739,46	3,8	739,26	2,5	»	»	3,5
31	733,50	4,0	730,72	8,0	730,00	9,0	»	— 0,2	»
Moyenne	747,98	3,2	747,33	7,3	746,72	8,9	17,0 à l'ombre.	—11,2	7,9

Plus grande hauteur du baromètre 757,70
Plus petite id. ... 730,00
Moyenne id. ... 747,66
Période id. ... 1,26

Digitized by Google

	ETAT DU CIEL à midi.	VENTS. à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	N. N. E. a. f.	
	Nuageux.	N.	
	Idem.	N.	Gelée blanche.
	Idem.	N. E.	Idem.
5	Nuages.	E. a. f.	Idem.
	Nuageux.	E. a. f.	Idem.
	Couvert.	E. N. E.	
	Nuageux.	N. N. O.	
	Neige et gresil par inter.	O. f.	
0	Voilé.	S. S. O.	Neige le soir.
	Beau.	N. N. E.	
	Quelques légers nuages.	S. O.	Un peu de neige le soir.
	Eclaircies.	O. S. O.	
	Nuageux.	O. S. O.	
5	Beau.	E.	Gelée blanche.
	Idem.	E. S. E.	Idem.
	Idem.	S. E.	Petite gelée blanche.
	Idem.	S. S. E.	Idem.
	Idem.	S. E.	Idem.
	Nuageux.	S. S. O. f.	
	Idem.	S. S. E.	
	Voilé.	O. S. O.	
	Nuageux.	N.	
	Pluie fine.	S. S. O.	
	Nuages.	O.	Petite gelée blanche.
	Beau.	E.	
	Légèrement voilé.	N.	Quelques gouttes le soir.
	Pluie fine.	S. S. O.	Tempête pendant la nuit.
	Nuageux.	O. t. f.	Idem.
	Idem.	O. t. f.	
	Voilé.	E.	Gelée blanche.

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	7	Septentrionaux	15	»
Id. de tonnerre	»	Méridionaux ..	16	7,92
Id. de gelée...	16			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	734,14	7,3	743,00	8,5	733,75	8,7	»	»	»
2	727,22	7,0	725,00	6,5	722,23	3,3	»	»	15,55
3	729,95	4,5	730,27	7,6	731,33	7,5	»	2,5	»
4	738,84	2,3	740,53	4,0	741,03	4,5	»	0,7	4,85
5	742,80	6,0	742,00	7,5	741,55	6,5	»	0,5	
6	739,65	6,0	739,64	4,0	739,80	8,5	»	»	4,75
7	743,87	5,0	743,26	9,0	742,28	9,8	»	»	
8	742,62	9,0	740,13	10,3	739,65	11,0	»	»	8,15
9	739,13	8,5	740,13	10,0	740,28	12,0	»	»	
10	742,26	6,0	743,35	8,8	743,76	9,3	17,0 au soleil.	»	4,65
11	743,27	7,3	744,00	10,5	742,63	10,3	»	»	»
12	742,26	8,5	741,00	10,0	739,63	15,3	»	»	1,35
13	740,63	11,5	740,40	13,0	740,40	12,0	»	»	
14	741,00	7,2	740,06	11,0	738,43	11,0	»	»	7,25
15	736,90	4,8	736,43	8,0	736,00	5,5	»	»	
16	740,40	1,8	740,53	4,0	740,11	6,2	»	0,8	1,9
17	739,50	3,0	739,46	3,8	738,90	5,0	»	1,0	0,65
18	738,66	3,5	738,46	6,5	738,53	6,8	»	»	
19	740,56	5,0	740,80	8,0	741,13	9,5	»	»	0,75
20	743,52	8,5	742,86	13,0	742,38	16,0	16,0	0,8	»
21	743,12	8,7	743,00	13,0	743,15	10,8	»	»	8,25
22	744,92	10,0	744,72	12,0	744,35	11,4	»	»	2,65
23	745,14	7,5	744,80	11,0	744,48	14,5	»	»	»
24	745,50	8,7	744,78	13,0	744,30	14,0	»	»	»
25	746,25	9,3	745,82	10,7	745,11	14,0	»	»	0,15
26	747,70	11,2	747,08	14,5	746,17	15,5	»	»	»
27	745,22	9,0	745,00	11,0	744,40	12,0	»	»	6,9
28	746,40	10,8	745,54	12,5	744,70	13,8	19,0 au soleil.	»	»
29	741,16	16,6	740,54	13,0	740,46	14,0	»	»	2,0
30	741,21	9,8	741,17	12,0	741,17	13,2	»	»	»
Moyenn[e]	741,12	7,5	740,76	9,9	740,40	10,4	16,0 à l'ombre.	0,8	69,47

Plus grande hauteur du baromètre			747,70
Plus petite	id.	...	72.,23
Moyenne	id.	...	740,78
Période	id.	...	0,72

Digitized by Google

	ETAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Voilé.	S. O.	
	Pluie.	E.	
	Nuageux.	O. N. O.	
	Neige abond. pend. 10'	O. N. O.	Petite gelée bl. La Moselle déb. un peu.
5	Nuageux.	S. O. f.	Id.
	Grésil par intervalle.	O. S. O.	Id.
	Couvert.	O. S. O.	Id.
	Pluie et grésil.	O.	Tempête pendant la nuit et le jour suiv.
	Nuageux.	O. N. O. violent.	Id.
10	Pluie par int. et grésil.	O.	La Moselle déborde beaucoup.
	Nuageux.	N. O.	— rentre dans son lit.
	Pluie fine.	S. E.	Id.
	Voilé.	N. O.	Id.
	Idem.	N. E.	
15	Nuageux.	O. N. O.	Neige pendant la nuit.
	Voilé, qq. fl. de neige.	N.	Idem.
	Couvert.	N.	Idem.
	Nuageux.	O.	
	Idem.	O. S. O.	
20	Couvert.	E. N. E.	Gelée blanche.
	Nuageux.	N. N. O.	Pluie le soir.
	Idem.	N.	
	Nuages.	N.	
	Idem.	N.	
25	Légers nuages.	N.	
	Idem.	O.	Un peu de pluie fine à dix h. du soir.
	Pluie fine.	S. O.	
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
	Idem.	S. O. f.	Tonnerre dans le lointain du côté du S. O.
30	Idem.	S. O.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	17	Septentrionaux	10	36,72
Id. de tonnerre	1	Méridionaux..	20	32,75
Id. de gelée...	»			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. extér.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mins-mum.	
1	744,72	8,5	744,50	11,0	744,34	13,0	»	3,2	0,10
2	740,13	11,5	739,60	13,8	737,40	15,0	»	3,0	»
3	741,00	11,6	741,00	13,7	741,30	11,5	»	»	1,30
4	745,12	10,5	745,00	14,0	744,40	15,2	»	4,8	»
5	742,47	12,0	743,20	16,5	742,23	16,3	»	4,5	»
6	741,00	14,5	740,46	17,0	741,04	16,0	32,0 au s. 3 h.	»	»
7	742,55	11,3	741,32	20,0	740,23	23,0	»	»	»
8	739,73	13,2	739,64	16,7	741,05	16,6	»	»	
9	747,30	14,0	746,70	19,8	745,53	18,9	»	»	3,60
0	744,40	18,0	743,96	21,5	743,10	24,0	»	»	
11	739,65	20,0	739,46	24,0	739,40	20,5	»	»	
12	742,00	18,0	741,23	20,3	741,07	16,2	»	»	10,25
13	746,65	13,0	746,20	16,3	745,72	20,3	31,4 au s. 3 h.	»	»
14	746,12	18,0	746,84	21,2	744,93	22,8	»	»	3,45
15	749,15	17,2	747,90	20,8	747,50	21,5	»	»	»
16	741,87	19,0	741,60	17,5	741,47	19,0	»	»	2,30
17	749,16	14,0	749,10	16,5	749,00	17,9	»	»	
18	748,90	15,0	747,60	20,5	746,60	21,5	»	»	»
19	747,57	19,5	747,05	21,0	747,00	19,7	»	»	»
20	746,26	13,5	746,22	14,2	746,18	14,2	»	»	10,65
21	750,93	14,0	750,63	19,7	750,60	23,5	»	»	»
22	751,90	15,2	751,00	21,0	750,40	24,0	au s. 34,0	»	»
23	749,85	20,8	748,60	25,7	746,13	30,5	au s. 42 o	»	»
24	746,50	24,5	746,00	29,0	745,16	31,5	au s. 37,0	»	»
25	750,40	20,0	752,15	22,0	752,15	20,3	»	»	»
26	753,68	17,0	752,44	22,0	752,00	22,3	»	9,5	»
27	750,42	20,0	749,17	25,0	748,90	25,5	»	»	»
28	748,80	21,5	747,90	28,5	746,90	29,2	»	»	»
29	745,30	23,7	745,30	27,8	745,50	28,0	»	»	2,85
30	755,27	17,8	755,93	23,0	755,60	25,8	»	12,5	»
31	756,27	17,3	755,44	22,7	754,93	22,5	»	12,0	»
Moyenne	746,47	16,1	746,09	19,9	745,60	20,6	31,5 à l'ombre	3,0	34,50

Plus grande hauteur du baromètre		...	756,27
Plus petite	id.	...	737,40
Moyenne	id.	...	746,05
Période	id.	...	0,87

Digitized by Google

	ETAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuages.	O. N. O.	
	Nuageux.	S. S. E.	
	Voilé.	O.	Pluie le soir.
	Nuageux.	N.	
5	Voilé.	E.	
	Idem.	O.	
	Légers nuages.	S.	
	Pluie par intervalle.	S. f.	Tonnerre vers 6 h. du côté O. N. O.
	Nuages.	S. O.	Id. à 3 h.
10	Idem.	S. S. O.	
	Nuageux.	O.	Pluie le soir, tonnerre dans le lointain.
	Voilé.	S.	Pluie le soir.
	Nuageux.	S.	
	Idem.	O. N. O.	Pluie le soir.
15	Idem.	O.	
	Un peu de pl. f. p. int.	S. S. E.	Tonnerre lointain.
	Très-nuageux.	O. t. f.	
	Nuageux pommelé.	S. E.	Forte rosée et brouillard à 5 h. du matin
	Nuageux.	O.	Tonnerre dans le lointain.
20	Pluie par intervalle.	S. O.	
	Nuageux.	O.	
	Beau.	S.	
	Idem.	S. E.	26° à 7 h. 1/2.
	Idem.	S. S. E.	Vent violent pendant la nuit.
25	Nuageux.	O. N. O. a. f.	
	Beau.	E. a. f.	
	Voilé.	E.	
	Quelq. parties voilées.	S. S. O.	
	Nuageux.	S. O.	Orage le soir, tonnerre, un peu de pluie (assez rapproché de la ville.)
30	Beau.	N.	
	Nuageux.	E. N. E.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	10			
Id. de tonnerre	6	Septentrionaux	6	»
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	25	34,5

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	755,16	15,0	755,15	21,0	754,28	22,5	»	10,5	»
2	754,10	18,0	753,48	22,2	753,58	23,5	»	12,0	»
3	751,62	18,3	750,70	22,8	749,60	23,5	»	»	»
4	748,63	19,0	748,00	23,2	747,30	23,3	»	»	»
5	747,80	18,0	747,72	23,0	747,64	23,9	»	»	»
6	748,00	17,5	748,00	22,5	747,80	23,0	»	»	»
7	746,60	12,5	746,75	18,5	746,50	22,9	»	»	»
8	744,93	14,5	743,40	19,0	742,17	19,5	»	6,7	1,30
9	739,80	12,5	739,54	14,2	740,00	14,5	»	10,0	
10	740,86	12,0	740,43	13,0	739,20	13,6	»	8,5	4,35
11	741,52	11,2	743,00	12,7	743,76	12,7	»	10,0	
12	748,37	13,0	747,30	15,0	747,04	17,3	»	»	3,45
13	746,57	14,0	745,22	21,0	744,05	22,5	»	»	»
14	741,60	17,0	740,75	23,7	740,17	25,8	»	»	»
15	741,00	19,0	742,50	15,0	742,74	15,6	»	»	
16	745,06	14,7	743,58	20,0	742,25	21,0	»	»	6,05 4,00
17	740,53	18,6	740,60	21,0	739,53	23,5	»	»	»
18	741,20	16,5	741,60	17,5	742,12	20,0	»	»	»
19	744,04	17,0	744,05	20,0	743,00	22,0	»	»	»
20	742,00	17,5	741,32	20,0	740,90	19,3	»	»	»
21	745,80	16,2	745,60	18,0	745,05	19,5	»	»	»
22	742,47	21,0	741,50	25,0	740,20	26,0	2,0	»	
23	740,48	11,5	741,60	14,3	741,92	18,5	»	10,0	33,40
24	742,19	15,8	741,53	20,5	741,05	20,5	»	»	0,10
25	744,02	17,4	744,73	20,0	744,52	19,5	»	»	
26	747,57	18,0	748,86	19,0	748,84	19,5	»	»	12,65
27	753,04	16,7	752,80	21,0	752,55	21,4	»	»	1,18
28	751,34	16,3	750,66	20,2	749,84	21,0	»	»	»
29	749,22	17,0	748,22	21,3	747,93	23,5	»	»	»
30	748,46	21,0	747,02	23,7	747,46	26,0	26,4	»	»
Moyenn^{s}	745,80	16,2	745,52	19,6	745,10	20,7	26,4	8,5	66,48

Plus grande hauteur du baromètre 755,16
Plus petite id. ... 739,54
Moyenne id. ... 745,47
Période id. ... 0,70

Digitized by Google

	ETAT DU CIEL à midi.	VENTS. à midi.	OBSERVATIONS prrticulières.
	Nuageux.	N. f.	
	Nuages.	N. E. t. f.	
	Voilé.	N. N. O.	Vent fort le soir.
	Nuageux.	N. a. f.	
5	Idem.	N.	Idem.
	Idem.	N.	Idem toute la journée.
	Idem.	N. N. O.	Idem.
	Idem.	O. t. f.	
	Idem, un peu de pl. f. p. int.	O. f.	
10	Pluie fine par intervalle	O. f.	
	Idem.	N. O.	
	Nuageux.	O.	
	Idem.	S.	
	Beau.	S.	Vers 6 h. 1/2, ouragan, pluie.
15	Nuageux.	O. t. f.	Orage à 9 h. du soir, pluie mêlée de grêle.
	Petits nuages.	S.	
	Nuageux.	S. O.	
	Un peu de pl. p. interv.	S. S. O. f.	
	Nuageux et voilé.	O. N. O.	
20	Nuageux.	O. N. O.	
	Couvert.	O.	
	Nuageux.	S.	De 5 à 8 h., orage, pl. abond., tonnerre.
	Idem, un peu de pl. par int.	O. a. f.	A 7 h, tempête, pluie, vent O.
	Nuages.	S. O.	
25	Eclaircies par intervalle	O. S. O. a. f.	Pluie le soir.
	Pluie par intervalle.	O. S. O.	
	Nuageux.	O.	Pluie vers 7 h.
	Idem.	N. N. E.	
	Petits nuages.	E. N. E. f.	
30	Nuages.	N. E. N. a. f.	

Nombre de jours de pluie...	13	Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Id. de tonnerre	2	Septentrionaux	10	»
Id. de gelée...	»	Méridionaux..	20	66,48

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	748,54	16,2	748,30	20,0	748,33	21,3	»	»	»
2	748,52	14,8	748,30	17,0	747,46	20,3	»	»	»
3	747,50	16,0	746.84	19,4	745,80	21,6	»	»	»
4	746,82	17,5	746,53	20,9	746,00	24,5	aus. à 4h 36,5	»	»
5	746,37	21,2	746,20	26,0	745,72	27,3	»	»	»
6	745,85	21,5	745,17	27,5	744,25	31,8	aus à 3h 39,0	»	»
7	744,17	25,8	743,50	29,0	742,66	31,5	»	»	
8	744,32	24,0	745,68	24,0	745,80	25,2	»	»	1,
9	749,86	19,3	740,45	22,0	750,30	24,2	»	»	»
10	753,16	21,2	752,66	25,0	751,55	26,4	»	»	»
11	751,24	23,0	751,08	26,9	750,74	28,8	»	»	»
12	751,14	24,0	751,60	26,7	750,44	28,8	»	»	»
13	751,88	23,5	751,34	27,5	750,58	28,7	»	»	»
14	750,28	23,0	750,34	27,8	749,60	27,8	»	»	»
15	748,89	23,3	748,34	27,5	747,65	28,3	»	»	»
16	747,37	23,0	746,62	28,0	746,04	28,8	»	»	»
17	746,30	23,6	745,58	28,7	744,66	31,6	»	»	»
18	744,90	24,0	744,18	29,0	744,54	32,5	»	»	
19	744,12	23,2	743,88	24,5	742,78	27,5	»	»	4,
20	740,64	17,8	741,07	19,0	741,60	20,8	»	»	24,
21	744,90	20,0	745,54	23,5	746,54	24,0	»	12,0	4,
22	751,10	20,7	750,48	25,0	750,94	27,5	»	12,0	»
23	750,26	22,0	749,20	24,0	748,63	25,8	»	»	»
24	747,30	17,0	746,67	22,0	746,03	25,5	»	11,2	»
25	741,60	19,5	740,72	22,3	739,30	20,0	»	»	7,
26	739,05	16,5	740,00	18,0	740,14	19,8	»	»	3,
27	740,04	15,2	742,56	16,7	743,52	16,0	»	»	6,
28	747,80	17,5	747,58	20,5	746,50	26,8	»	»	3,
29	747,70	18,2	748,15	20,4	748,32	20,0	»	»	»
30	748,24	16,0	748,89	22,0	748,07	25,0	»	»	»
31	748,21	19,2	747,72	26,0	747,46	26,9	»	»	»
Moyenne	747,06	20,3	746,63	24,5	746,53	25,7	31,8 à l'ombre	11,2	89,

Plus grande hauteur du baromètre.		753,16
Plus petite	id.	... 739,05
Moyenne	id.	... 746,72
Période	id.	... 0,53

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N.	
	Nuageux et couvert.	N.	
	Quelques nuages.	N.	
	Beau.	N.	
5	Nuageux et légt voilé.	S. S. E.	
	Voilé à l'h., lég. nuages.	S. E.	
	Voilé légt par parties.	S. S. O.	
	Voilé et nuageux.	O. a. f.	
	Nuageux.	O. S. O. a. f.	
0	Nuageux.	O. N. O.	
	Voilé et nuageux.	N. N. O.	
	Quelques parties voilées	N. N. O. a. f.	
	Nuageux.	N. N. E.	
	Légèrement voilé.	N.	
5	Nuageux.	N. E.	
	Beau.	N. E.	
	Beau.	S. E.	Couvert le soir, orage, éclairs, tonnerre dans le lointain, du côté du N. O.
	Légers nuages.	O. a. f.	Orage pendant la nuit, pluie, tonnerre.
	Couvert.	O.	Entre 1 et 2 heures, gros orage, tonnerre, pluie et grêle en 25 minutes.
10	Pluie par intervalle.	O. N. O.	
	Voilé.	O. N. O.	
	Nuages.	S. O.	
	Nuageux.	N. N. O.	
	Quelques petits nuages.	N.	
15	Eclaircies.	E.	
	Couvert.	O. S. O.	Pluie continuelle pendant toute la nuit, et grand vent N. à partir de deux heures et demie du matin.
	Pluie par intervalle.	N. t. f.	
	Nuages.	N. N. O.	
	Couvert.	N. O.	
30	Beau, qq. nuages rares.	E. N. E.	
	Nuages blancs.	N. N. E.	

		Vents à midi.	Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	6		
Id. de tonnerre	4	Septentrionaux 17	47,03
Id. de gelée...	»	Méridionaux .. 14	42,52

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim. en millim.
	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	maximum.	minimum.	
1	747,84	22,0	747,40	25,7	746,10	28,5	»	»	»
2	743,04	20,0	742,46	26,0	741,40	28,5	»	»	»
3	742,74	21,0	743,34	25,4	743,03	24,7	»	»	»
4	745,50	16,0	745,20	22,0	743,70	21,4	»	»	0,80
5	741,03	19,3	740,70	23,8	739,61	24,5	»	»	»
6	734,17	17,5	734,40	18,7	734,72	19,9	»	»	10,36
7	741,15	16,3	741,77	18,5	742,48	21,0	»	»	3,00
8	745,23	18,8	744,38	19,8	743,57	21,2	»	»	3,80
9	743,75	17,6	743,82	20,5	743,94	19,9	»	»	1,80
10	747,33	15,2	749,03	19,8	749,06	20,4	»	10,8	»
11	751,96	17,8	751,66	20,2	751,82	24,6	»	»	»
12	752,10	20,2	751,28	24,5	750,37	26,4	»	»	»
13	749,16	21,3	749,90	25,5	748,27	28,5	»	»	»
14	749,60	21,7	749,21	25,8	749,53	27,8	»	»	»
15	747,69	23,0	747,38	26,3	746,82	29,4	»	»	»
16	746,65	23,5	746,56	27,7	746,97	30,9	»	»	»
17	747,18	22,8	747,50	27,6	746,82	31,8	43,3 au soleil.	»	»
18	748,90	22,8	748,27	27,8	747,40	31,5	42,0 au soleil.	»	»
19	748,20	23,1	748,82	28,0	746,38	31,0 32,5 à 4 h	41,5 au soleil.	»	»
20	744,92	23,2	744,08	28,0	743,75	27,0	»	»	»
21	743,27	22,5	742,70	26,2	742,52	27,2	»	»	2,25
22	741,30	19,8	740,90	21,0	740,50	25,2	»	»	8,90
23	740,90	19,2	739,72	23,2	740,16	24,1	»	»	»
24	743,92	15,2	745,00	15,3	745,12	15,3	»	»	7,90
25	747,65	15,0	747,04	18,5	746,92	19,5	»	»	»
26	745,13	14,0	746,28	14,0	745,00	13,0	»	9,0	29,75
27	748,71	16,8	749,50	19,0	749,97	19,8	»	»	»
28	753,41	17,5	752,97	21,0	752,29	22,5	»	»	»
29	749,95	15,0	749,03	20,3	747,74	22,3	»	9,0	»
30	746,14	17,2	745,96	20,5	745,69	20,0	»	»	»
31	746,18	15,6	746,06	18,0	746,31	17,5	»	8,7	»
Moyenne	745,95	19,2	745,87	22,3	745,38	25,4	32,5 à l'ombre	8,7	68,56

Plus grande hauteur du baromètre.		...	753,41
Plus petite	id.	...	734,17
Moyenne	id.	...	745,73
Période	id.	...	0,57

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Beau.	E.	
	Beau.	E.	
	Presque couvert.	N. N. O. a. f.	
	Nuageux.	E. N. E.	Un peu de pluie pendant la
5	Nuageux.	S. S. E.	nuit.
	Pluie par intervalle.	S. O. f.	
	Eclaircies.	O. N. O. a. f.	
	Nuageux.	O.	
	Nuageux, pl. p. interv.	O. S. O. a. f.	
10	Nuageux.	S. O.	
	Légers nuages.	N. O.	
	Beau, légers nuages.	N. N. E.	
	Beau, quelq. lég. nuages	N. N. E.	
	Nuageux.	N. E. f.	
15	Quelques petits nuages.	E.	Vers 9 heures du soir, éclairs fréquents du côté du S. O.
	Beau, nuages à l'horizon	S. E.	De 4 à 5 heures du soir, orage, tonnerre, quelques gouttes d'eau.
	Nuages.	O. S. O.	
	Beau, nuages à l'horizon	N.	
	Nuages à l'horizon.	O.	A 4 h. 1/2 du soir, orage, tonnerre; éclairs toute la nuit, du côté de l'O.
20	Voilé légèr. par parties.	S. E.	A 2 h., orage, tonnre, quelq. gouttes d'eau, nouvel orage à 8 h., coup de vent N. O., eclairs, tonnerre dans le lointain.
	Nuageux.	S. E.	A 5 heures, orage du côté du N., quelques coups de tonnerre, nouvel orage le soir et pendant la nuit, tonnerre,
	Nuageux, pluie.	S. S. O.	pluie (S. O.).
	Nuageux.	O. S. O.	
	Pluie fine par intervalle	O. S. O.	
25	Nuageux.	O. N. O.	
	Pluie.	N. O. f.	Vent violent pendant la nuit
	Très-nuageux.	N. f.	(N. N. O.).
	Nuageux.	N.	
	Idem.	N. N. E.	
30	Eclaircies.	N.	
	Nuageux.	O. a. f.	

		Vents à midi.		Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	8	Septentrionaux	13	0,80
Id. de tonnerre	4	Méridionaux ..	18	67,76
Id. de gelée...	»			

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	maximum.	minimum.	
1	746,71	15,7	746,30	18,5	744,92	20,5	»	»	»
2	741,04	13,4	741,95	16,4	742,50	15,3	»	»	3,65
3	747,52	41,5	746,95	15,5	746,56	16,0	»	8,0	»
4	741,56	13,8	742,38	11,4	740,98	15,0	»	»	6,05
5	745,00	12,0	744,49	14,0	743,85	14,3	»	4,5	1,30
6	744,00	12,5	743,85	13,5	744,14	15,3	»	»	»
7	745,81	11,3	746,37	14,5	746,38	16,0	»	6,0	0,45
8	747,04	12,3	746,64	16,2	746,16	15,5	»	»	»
9	748,06	14,0	749,16	16,6	749,60	17,0	»	»	»
10	752,16	14,2	751,13	20,3	750,41	21,0	»	»	»
11	748,90	13,5	747,77	17,8	746,52	22,8	»	»	»
12	748,08	16,0	747,27	21,8	746,00	24,8	»	»	»
13	745,50	15,2	744,30	22,3	744,90	26,0	26,0	»	»
14	743,94	16,3	744,25	18,3	744,25	18,4	»	»	3,40
15	746,20	12,3	746,84	15,4	746,00	19,7	»	»	
16	741,50	11,10	738,50	13,0	737,03	14,2	»	»	4,85
17	739,90	13,6	740,26	14,2	739,86	14,0	»	»	
18	735,72	11,0	736,40	14,2	737,47	15,5	»	»	13,15
19	747,36	10,0	747,70	12,8	748,20	13,0	»	6,5	
20	747,64	10,8	746,90	14,0	746,73	13,0	»	»	1,20
21	750,56	13,2	751,50	15,5	750,18	15,5	»	»	3,70
22	749,25	12,3	750,46	16,5	750,64	16,5	»	»	1,30
23	750,92	16,0	749,76	18,0	749,13	21,0	»	»	»
24	750,28	15,3	750,77	17,3	750,58	19,0	»	»	»
25	749,72	15,4	748,70	19,5	748,63	19,0	»	»	»
26	747,96	15,2	748,76	16,0	749,00	16,5	»	»	»
27	751,08	10,2	751,44	13,0	751,47	12,4	»	8,5	»
28	752,50	8,0	752,40	12,3	752,44	14,0	»	3,5	»
29	753,23	9,0	753,00	15,0	752,05	15,5	»	4,0	»
30	750,10	10,0	749,43	12,8	748,25	14,5	»	»	2,90
Moyenne	746,97	12,8	746,85	15,9	746,49	17,0	26,0	3,5.	41,95

Plus grande hauteur du baromètre.		753,33
Plus petite	id.	... 735,72
Moyenne	id.	... 746,77
Période	id.	... 0,48

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	O. a. f.	
	Très-nuageux.	O. N. O. t. f.	Pluie le matin, vent très-fort.
	Nuageux.	O.	Grand vent le matin.
	Pluie par intervalle.	O. a. f.	Un peu de pluie le matin,
5	Nuageux et voilé.	O. S. O.	grand vent le matin.
	Couvert.	O.	
	Nuageux.	N. O.	
	Voilé.	S. O.	
	Voilé.	O.	
10	Légers nuages.	N. E.	
	Beau.	N. N. O.	
	Beau.	S.	
	Beau.	S.	
	Très-nuageux.	O. f.	Pluie le soir, vers 8 heures,
15	Voilé et nuageux.	S. O. a. f.	nuages lumineux du côté S. E.
	Pluie.	S. t. f.	
	Nuageux.	O. S. O. t. f.	Tempête pendant la nuit.
	Nuageux.	O. S. O.	Tempête pendant la nuit.
	Nuageux.	O.	
20	Couvert.	S. S. O.	
	Voilé.	N. O.	
	Nuageux et voilé.	O. S. O.	
	Petites parties lég. voil.	S. S. E.	
	Voilé.	O.	
25	Voilé.	O.	
	Nuageux, éclaircies.	N. O.	
	Eclaircies.	N.	
	Nuages.	N. E.	Petite gelée blanche.
	Nuageux.	N. N. E.	
30	Nuageux.	N. N. E.	Pluie le soir.

		Vents à midi.	Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	10		
Id. de tonnerre	»	Septentrionaux 7	6,60
Id. de gelée...	»	Méridionaux.. 23	35,35

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	743,58	16,0	743,58	14,0	743,30	14,0	»	6,5	0,75
2	744,31	12,0	744,73	15,3	745,36	15,2	»	»	»
3	748,46	9,5	749,20	15,5	749,10	16,5	»	4,5	»
4	747,53	10,0	746,65	16,9	745,51	17,4	»	4,2	»
5	740,70	13,0	738,20	18,3	737,24	19,5	»	»	1,05
6	737,86	12,3	739,30	15,5	739,30	16,3	»	»	8,00
7	740,74	10,3	740,32	17,2	739,30	19,5	»	»	3,60
8	743,58	11,5	744,22	14,5	744,92	13,5	»	»	
9	748,42	10,5	747,06	13,3	747,12	15,8	»	»	»
10	748,38	9,5	747,70	14,2	746,91	18,0	»	»	»
11	747,45	8,5	746,70	15,4	746,54	18,5	28 au soleil.	»	»
12	746,11	10,0	744,85	17,2	743,75	20,3	30 au soleil.	7	»
13	744,04	9,2	743,36	14,5	742,71	15,9	»	»	»
14	744,16	8,0	743,76	9,15	743,50	18,0	»	»	»
15	741,53	8,3	743,00	12,5	744,08	17,50	»	»	»
16	747,62	9,5	747,66	15,4	747,55	21,2	»	»	»
17	748,10	9,5	747,97	17,2	748,62	23,2	»	»	»
18	745,97	15,7	745,31	20,5	744,77	18,5	»	»	»
19	739,00	14,6	735,90	15,6	733,86	20,6	»	»	12,48
20	741,92	14,5	741,84	17,3	742,26	18,2	»	»	»
21	748,10	9,5	748,90	15,4	747,64	19,3	»	»	»
22	752,77	8,3	752,03	11,7	752,74	18,5	»	»	»
23	748,75	7,0	747,68	13,2	746,65	13,5	»	»	»
24	741,95	12,5	742,50	13,0	743,35	12,5	»	»	»
25	745,86	8,0	746,18	8,0	746,02	9,5	»	»	4,55
26	755,82	8,0	755,96	10,0	755,84	11,5	»	»	»
27	758,77	1,5	756,37	7,3	756,22	9,0	»	1,0	»
28	755,57	1,5	755,10	8,0	753,67	10,3	»	0,3	»
29	752,40	5,0	752,08	9,5	752,07	8,0	»	»	»
30	755,46	6,0	755,80	9,8	755,09	11,0	»	»	»
31	754,62	6,0	754,77	8,3	754,52	9,8	»	»	»
Moyenne	746,93	9,4	746,56	13,8	746,28	16,9	23,2 à l'ombre	0,3	30,43

Plus grande hauteur du baromètre.		758,77
Plus petite	id.	... 733,86
Moyenne	id.	... 746,66
Période	id.	... 0,65

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Nuageux.	N.	
	Voilé.	N.	
	Nuageux.	N. f	
	Beau.	E. a. f.	
5	Nuages.	S.	Pluie le soir.
	Nuageux.	O. S. O. a f.	
	Voilé par parties.	S. E.	
	Nuageux.	O. N. O.	
	Voilé.	S. O.	
10	Beau, voilé à l'horizon.	S. E.	
	Beau.	E.	
	Beau.	E. S. E.	
	Beau.	N.	
	Couvert, brouillard.	O. S. O.	
15	Beau.	E.	
	Couvert.	E. N. N. E.	
	Couvert.	S. E.	
	Nuages.	S. O.	
	Pluie.	O.	Tonnerre.
20	Couvert, nuages.	S. S. O.	
	Nuages.	O.	
	Légers nuages.	O.	
	Voilé.	S. O.	Forte gelée blanche. Pluie dans la nuit.
	Un peu de pluie par int.	O.	
25	Nuageux.	O.	Idem.
	Nuageux.	N.	
	Nuages.	N. N. E.	Forte gelée blanche.
	Beau.	N.	Idem.
	Couvert, brouillard.	N. E.	
30	Voilé.	O. S. O.	
	Couvert.	S.	

				Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	6	Vents à midi.		
Id. de tonnerre	1	Septentrionaux	13	0,75
Id. de gelée...	»	Méridionaux ..	18	29,63

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	barom à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	757,30	11,0	757,28	13,5	757,30	13,0	»	»	»
2	758,16	7,4	757,90	10,3	757,44	11,4	»	»	»
3	757,75	7,0	755,98	9,0	755,55	8,5	»	»	»
4	754,51	6,8	753,15	8,5	752,76	8,5	»	»	»
5	751,83	6,2	751,60	8,0	750,80	9,3	»	»	»
6	751,50	2,5	749,48	6,7	748,63	8,3	»	2,0	»
7	750,10	6,5	749,40	11,5	749,87	11,5	»	»	0,80
8	745,67	8,5	744,78	13,5	742,90	13,5	»	»	»
9	744,45	10,5	744,36	15,0	746,68	15,5	15,5	»	»
10	756,60	5,0	756,45	9,5	755,81	12,5	»	»	»
11	756,20	3,5	756,63	6,0	755,67	5,2	»	»	»
12	753,30	3,6	752,50	6,0	751,41	7,8	»	»	»
13	749,96	6,5	750,42	7,5	751,17	8,0	»	»	12,50
14	755,47	7,4	755,05	9,0	754,95	9,5	»	»	»
15	755,98	8,0	755,23	10,4	754,53	11,2	»	»	»
16	753,54	11,3	753,46	12,0	751,85	12,0	»	»	
17	745,30	5,0	743,80	6,5	742,86	3,3	»	»	10,80
18	748,24	2,2	748,61	5,0	748,93	6,3	»	»	»
19	752,38	0,0	752,76	3,0	751,90	4,0	»	— 0,8	»
20	747,37	0,5	745,14	4,5	744,05	5,5	»	— 0,9	»
21	744,33	— 1,5	743,36	3,2	743,06	5,5	»	— 2,0	»
22	739,40	2,0	739,80	4,0	741,00	5,3	»	»	1,05
23	747,53	6,2	747,40	7,2	746,25	7,2	»	»	2,70
24	752,50	4,3	752,58	9,0	752,90	8,5	»	»	»
25	755,64	3,2	755,17	3,8	754,25	4,5	»	»	»
26	749,56	2,7	748,38	8,3	748,11	8,5	»	»	»
27	735,72	7,0	733,61	10,3	732,10	11,4	»	»	»
28	730,71	5,0	728,83	7,3	728,87	8,5	»	»	1,57
29	733,82	6,7	739,00	6,0	736,47	10,0	»	»	»
30	748,40	7,5	748,23	8,2	748,04	9,0	»	»	»
Moyenns	749,49	5,4	749,03	8,1	748,58	8,8	15,5	— 2,0	29,42

Plus grande hauteur du baromètre.			**758,16**
Plus petite	**id.**	...	**728,87**
Moyenne	**id.**	...	**749,03**
Période	**id.**	...	**0,91**

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Voilé et éclaircies.	E.	
	Brouillard et couvert.	S. S. E.	
	Brouillard.	E.	
	Idem.	E.	
5	Idem.	E.	
	Parties légèr. voilées.	N.	
	Couvert.	S. S. E.	
	Légers nuages.	S. S. E.	
	Nuages.	S. S. E.	
10	Beau, brouill. à l'horiz.	N.	
	Brouillard épais.	N.	
	Couvert et brouillard.	S. S. E.	
	Pluie fine.	N. O.	Pluie abondante à deux heures du matin.
	Petits nuages.	O.	
15	Voilé.	O. S. O.	
	Couvert.	O.	Pluie le soir.
	Nuageux.	O. N. O.	
	Nuages.	N. N. E.	
	Beau.	E. N. E.	Forte gelée blanche.
20	Beau.	N. E. s.	
	Voilé.	S.	
	Voilé.	S. E.	
	Couvert.	S. S. O.	Pluie le soir à trois heures.
	Part. voil., brouil. à l'h.	S.	
25	Brouillard épais.	S.	
	Petits nuages.	S.	
	Quelques nuages.	S. S. E.	
	Pluie fine.	S. E.	
	Nuageux.	S.	
30	Petits nuages.	S. S. O.	

		Vents à midi.	Pluie recueillie par les vents.
Nombre de jours de pluie...	7		
Id. de tonnerre	»	Septentrionaux 10	»
Id. de gelée...	3	Méridionaux.. 20	29,42

Digitized by Google

DATES	A 9 H. DU MATIN.		A MIDI.		A 3 H. DU SOIR.		THERMOMÈTRE.		PLUIE exprim en millim
	barom à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	barom. à 0°.	therm. extér.	maxi-mum.	mini-mum.	
1	750,54	8,5	751,10	11,0	752,10	10,7	11,0	»	1,05
2	757,36	»	756,71	3,3	756,18	2,0	»	– 1,0	»
3	755,23	3,5	753,54	6,5	752,98	7,0	»	»	»
4	749,60	2,0	748,54	4,0	748,38	4,5	»	»	1,80
5	738,27	7,2	736,20	9,5	735,40	9,6	»	»	16,50
6	733,68	7,5	729,58	9,7	725,26	10,2	»	»	8,95
7	722,38	4,8	721,58	6,3	720,65	4,7	»	»	
8	734,28	1,8	735,72	2,5	740,06	3,5	»	»	»
9	749,00	0,3	748,96	3,2	94-,97	4,0	»	– 0,6	»
10	750,17	3,0	749,61	5,0	748,91	6,8	»	»	»
11	748,00	– 0,7	747,28	0,5	746,11	0,8	»	1,2	»
12	751,42	0,2	751,34	2,0	751,06	2,5	»	– 0,4	»
13	752,90	– 1,2	752,15	– 0,2	752,10	»	»	– 1,6	»
14	753,59	– 2,4	753,70	– 1,0	753,16	– 0,5	»	– 2,6	»
15	755,50	– 2,0	755,17	– 1,2	754,63	– 0,5	»	– 2,4	»
16	753,04	– 2,0	752,50	– 1,0	751,90	– 0,7	»	– 2,7	»
17	751,90	– 2,0	752,10	0,6	750,78	1,4	»	– 2,6	»
18	745,92	– 2,5	743,70	0,5	741,81	0,8	»	– 3,5	0,12
19	738,40	– 1,4	737,51	– 1,2	737,14	– 1,4	»	– 2,3	»
20	734,20	– 4,3	736,33	– 3,5	734,33	– 2,5	»	– 4,5	»
21	736,95	– 8,5	730,83	– 5,5	736,71	– 3,5	»	– 9,8	»
22	739,77	– 2,2	740,97	0,3	741,25	– 0,2	»	– 1,5	»
23	744,73	– 1,5	744,26	0,5	744,38	0,2	»	– 1,6	»
24	742,55	– 1,0	742,20	0,4	742,46	0,5	»	– 1,5	»
25	747,13	1,5	747,06	3,2	747,11	4,0	»	»	»
26	748,34	1,0	747,83	1,0	747,81	1,0	»	– 0,3	»
27	748,23	– 0,5	748,50	– 0,7	748,46	– 0,8	»	– 1,5	»
28	750,95	– 1,8	751,51	»	750,85	– 0,2	»	– 2,0	»
29	751,54	– 1,7	750,12	0,2	749,65	– 0,2	»	– 2,0	»
30	746,19	– 4,5	745,65	– 2,7	745,25	– 2,0	»	– 5,5	»
31	744,03	– 1,8	743,31	– 0,2	742,26	– 0,5	»	– 2,5	»
Moyenne	746,01	0,1	745,54	1,8	745,13	2,0	11,0	– 9,8	28,45

Plus grande hauteur du baromètre.		757,36
Plus petite	id. ...	720,65
Moyenne	id. ...	755,56
Période	id. ...	0,88

Digitized by Google

	ÉTAT DU CIEL à midi.	VENTS à midi.	OBSERVATIONS particulières.
	Voilé.	O.	
	Voilé à l'hor. et brouill	S.	Forte gelée blanche.
	Pluie fine et br. épais.	S. S. O.	
	Voilé.	S. S. O.	
5	Pluie par intervalle.	S. O. f.	
	Idem.	S. S. O.	Tempête pendant la nuit.
	Nuageux.	S. O. a. f.	Grand vent dans la nuit, pluie et neige.
	Idem.	O. a. f.	
	Voilé.	S. S. E.	
10	Légers nuages.	S.	
	Voilé et brouillard.	E.	
	Voilé.	N. E.	
	Voilé et brouillard.	E.	
	Brouillard épais et voilé.	E.	
15	Voilé, brouillard.	S. E.	
	Idem.	E.	
	Nuageux et brouillard.	E.	
	Voilé en partie.	E.	Verglas le soir, un peu de pluie fine.
	Voilé.	N. N. E.	Neige le soir.
20	Idem.	N.	
	Voilé en partie.	N.	
	Voilé.	N.	
	Voilé, brouill. à l'hor.	O.	
	Beau, brouill. à l'hor.	N. E.	
25	Voilé.	N. E.	
	Couv., brouill. à l'hor.	N. N. E.	
	Idem.	N.	
	Un peu de neige et br.	S.	
	Nuageux.	S.	
30	Légèrement voilé.	E.	
	Voilé et br. à l'horizon.	E.	

Nombre de jours de pluie... 7
Id. de tonnerre »
Id. de gelée... 22

Vents à midi.
Septentrionaux 17
Méridionaux .. 14

Pluie recueillie par les vents.
28,45
»

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉSUMÉ

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Faites à Metz,

PENDANT L'ANNÉE 1847,

PAR M. SCHUSTER.

Le résumé des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1847, est représenté en huit parties, contenues dans ce cahier, savoir :

PRESSION ATMOSPHÉRIQUE.

Première partie. — Moyennes mensuelles de la hauteur du baromètre à 0° de température.

Ces moyennes, pour l'année 1847, sont :

	mm
A 9 heures du matin.....	746,33
A midi.....	746,00
A 3 heures du soir.....	745,63

La hauteur moyenne, conclue des observations de 9 heures du matin et de 3 heures du soir, est.. 745,98

Elle diffère de la moyenne des observations faites à midi, de..... 0,02

Digitized by Google

Seconde partie. — Oscillations extrêmes du baromètre.

La plus grande hauteur du baromètre, dans l'année, a été de..... (Elle répond au 27 octobre.)	758,77
La plus petite hauteur a été de..... (Elle répond au 7 décembre.)	720,65
L'amplitude d'excursion, pendant l'année, a été de.....	38,12
La plus grande amplitude mensuelle a eu lieu en décembre, elle a été de.....	36,71
La plus petite en juillet, elle a été de.....	14,11

Troisième partie. — Dépression moyenne du baromètre, de 9 heures du matin à 3 heures du soir.

Elle a été de.....	0,60

TEMPÉRATURE.

Quatrième partie. — (Thermomètre centigrade). La moyenne pendant l'année a été :

A 9 heures du matin.....	9°,1
A midi.....	12°,3
A 3 heures du soir.....	13°,5

Cinquième partie. — Représente les variations extrêmes du thermomètre, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.

Le maximum de température, qui répond au 19 août, a été de.....		32°,5
Le minimum, au 12 février.....	—	12°,8
La plus grande course pendant l'année a été de.....		45°,3

Digitized by Google

Sixième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par mois, le nombre de jours de pluie, celui de tonnerre, et le nombre de jours où le thermomètre a été au-dessous de zéro.

La quantité de pluie pendant l'année a été de..... centim. 56,645

Le nombre de jours de pluie..... 133

Id. Id. de tonnerre 18

Id. Id. de gelée..... 74

Septième partie. — Donne l'état des vents à midi.

Les vents septentrionaux et méridionaux ont régné dans le rapport de 1 à 1,5 environ.

Huitième partie. — Donne la quantité de pluie recueillie par les vents ci-dessus.

C'est dans le rapport de 1 à 5,2 environ.

Digitized by Google

	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
PRESSION						
Première partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	746,55	745,67	747,98	741,12	746,47	745,8
A midi.....	746,15	745,66	747,33	740,76	746,09	745,52
A 3 heures du soir..	745,97	745,37	746,72	740,40	745,60	745,10
Deuxième partie. — Oscillations						
Maximum.....	755,64	756,95	757,70	747,70	756,27	755,16
Minimum.....	729,70	731,04	730,00	722,23	737,40	739,54
Différence.....	25,94	25,91	27,70	25,47	18,87	15,62
Troisième partie. — Périod						
De 9 heures du matin à 3 heures du soir.	0,58	0,30	1,26	0,72	0,87	0,7
TEMPÉ						
Quatrième partie. — Marche						
A 9 heures du matin.	—1,7	1,0	3,2	7,5	16,1	16,2
A midi.....	1,7	2,7	7,3	9,9	19,9	19,6
A 3 heures du soir...	2,1	3,7	8,9	10,4	20,6	20,7
Cinquième partie. — Variations extrêmes du thermomètre						
Maximum.....	9,5	10,5	17,0	16,0	31,5	26,4
Minimum.....	—10,0	—12,8	—11,2	0,8	3,0	8,5
Différence.....	19,5	23,3	28,2	15,2	28,5	17,9

Nota. Le signe + est sous-entendu devant tous les nombres qui ne

Digitized by Google

JUILLET.	AOUT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBRE	MOYENNES.	
ATMOSPHÉRIQUE.							
moyenne du baromètre à 0°.							
747,06	745,95	746,97	746,93	749,49	756,01	.....	746,33
746,63	745,87	746,85	746,56	749,03	745,54	.....	746,00
746,53	745,38	746,49	746,28	748,58	745,13	.....	745,63
extrêmes du baromètre.							
753,16	753,41	753,33	758,77	758,16	757,36	Maximum...	758,77
739,05	734,17	735,72	733,86	728,87	720,65	Minimum...	720,65
14,11	19,24	17,61	24,91	29,29	36,71	Différence...	38,22
ascendante du baromètre.							
0,53	0,57	0,48	0,65	0,91	0,88	Moyenne....	0,60
ATURE.							
oyenne du thermomètre centigrade.							
20,3	19,2	12,8	9,4	5,4	0,1	.....	9,1
24,5	22,3	15,9	13,8	8,1	1,8	.....	12,3
25,7	25,4	17,0	16,9	8,8	2,0	.....	13,5
ntigrade, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher.							
31,8	32,5	26,0	23,2	15,5	11,0	Maximum...	32,5
1,2	8,7	3,5	0,3	—2,0	—9,8	Minimum...	—12,8
30,6	23,8	22,5	22,9	17,5	20,8	Différence...	45,3

pas précédés du signe —.

Digitized by Google

	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.
SIXIÈME PARTIE. — Quantité de pluie recueillie						
Pluie recueillie exprimée en centimètres.	5,241	4,730	0,793	6,947	3,450	6,63
Nombre de jours de pluie	9	13	7	17	10	13
Nombre de jours de tonnerre	»	»	»	1	6	»
Nombre de jours de gelée	17	16	16	»	»	»
SEPTIÈME PARTIE. — État						
Septentrionaux	19	11	15	10	6	10
Méridionaux	12	17	16	20	25	20
HUITIÈME PARTIE. — Pluie recueillie pa						
Septentrionaux	»	»	»	3,672	»	»
Méridionaux	5,240	4,730	0,792	3,275	3,450	6,63

Digitized by Google

JUILLET.	AOUT.	SEPTEMB.	OCTOBRE.	NOVEMBR.	DÉCEMBR.	TOTAL.
nombre de jours de pluie, de tonnerre et de gelée.						
8,955	6,856	4,195	3,043	2,942	2,845	56,645
6	8	10	6	7	7	113
4	4	»	1	»	»	18
»	»	»	»	3	22	74
des vents à midi.						
17	13	7	13	10	17	148
14	18	23	18	20	14	217
les vents septentrionaux et méridionaux.						
4,703	0,080	0,660	0,075	»	»	9,190
4,252	6,776	3,535	2,968	2,942	2,845	47,455

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR LE

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLECTRICITÉ,

Par le passage du mercure à travers les pores d'un disque de bois,

PAR M. LANGLOIS.

Il existe dans la plupart des cabinets de physique un instrument souvent employé dans les cours pour démontrer la porosité de certains corps, et que l'on désigne ordinairement sous le nom d'appareil pour la pluie de mercure. Celui que possède le cabinet de l'hôpital militaire d'instruction de Metz est construit avec un tube de verre très-épais, long de cinquante centimètres et large de six centimètres environ. L'une des extrémités est mastiquée dans une sorte d'entonnoir en cuivre jaune dont le fond est fermé avec une rondelle de bois ; l'autre extrémité porte une armature métallique munie d'un robinet s'adaptant au pas de vis du conduit de la machine pneumatique. Cette disposition permet d'enlever à volonté l'air que contient le tube.

Pour opérer avec cet appareil il faut d'abord remplir de mercure l'entonnoir en cuivre séparé du tube par un

Digitized by Google

diaphragme en bois. Le mercure repose sur ce diaphragme sans le traverser ; il ne le pénètre et ne tombe sous forme de pluie que lorsque le vide a été produit dans le tube. C'est alors que l'entonnoir métallique, isolé de toutes parts, se charge promptement d'électricité qui s'échappe en longues étincelles par l'approche d'un corps conducteur ou la jointure du doigt indicateur.

On obtient ainsi une puissante machine électrique dont la formation fait naître la pensée que toutes les fois que les liquides coulent sous une forte pression dans des canaux étroits ou s'infiltrent dans les corps, des phénomènes semblables peuvent se montrer. Des expériences entreprises sur ce sujet donneraient sans doute des résultats intéressants.

Nous avons reconnu de plus, à l'aide de l'électroscope à balles de sureau, que le mercure se charge de l'électricité vitrée, et la rondelle d'électricité résineuse qu'elle cède immédiatement au cuivre.

Digitized by Google

AGRICULTURE.

NOTICE

SUR

LE POIDS MOYEN DES ANIMAUX

LIVRÉS A LA BOUCHERIE,

Et sur la quantité de viande consommée en ville pendant les années de 1842 à 1847, inclus,

PAR M. ANDRÉ.

MESSIEURS,

Je viens vous présenter un travail qui me semble avoir de l'intérêt. J'ai eu pour but de constater quel est actuellement le poids moyen des animaux livrés à la boucherie et quelle est l'importance de la consommation de la viande par les habitants.

Jusqu'à présent les encouragements et récompenses don-

Digitized by Google

nés par le comice ont eu premièrement pour objet de perfectionner et d'étendre les cultures fourragères, et par suite de faire augmenter le nombre des animaux entretenus sur chaque exploitation ; secondement d'encourager l'amélioration des races par des croisements et par un bon système d'alimentation.

Les progrès répondent-ils aux vœux et aux efforts du comice ? C'est une question qu'il était difficile de résoudre dans l'état actuel des choses, parce qu'il nous manquait des termes de comparaison. Nous connaissons tous un certain nombre d'exploitations modèles qui sont pourvues de types reproducteurs bien choisis ; nous savons que les croisements qui en résultent se répartissent peu à peu dans le voisinage. Mais ces améliorations ont-elles sur l'ensemble de l'arrondissement une influence appréciable ? Nous l'ignorons.

Pour arriver à connaître la situation actuelle, j'ai prié M. le maire de la ville de faire mettre à ma disposition les livres de la boucherie publique de Metz. M. Purnot, préposé en chef de l'octroi, et M. l'inspecteur des boucheries ont bien voulu me donner en outre quelques renseignements.

Les registres de la boucherie indiquent le poids des animaux qui sont vendus au quintal, c'est le plus petit nombre ; les autres sont vendus au hasard, le poids n'en est pas constaté. Ne pouvant donc connaître le poids exact de tous les animaux abattus, il a fallu me borner à rechercher le poids moyen de ceux qui ont été pesés, et à appliquer ce poids moyen à la totalité ; c'est ce que j'ai fait pour les gros animaux de la race bovine. M. l'inspecteur des boucheries m'a assuré que ce poids moyen peut être pris pour base d'une approximation satisfaisante.

Digitized by Google

Art. 1er. — Recherches du poids moyen des animaux.

N° 1. État du nombre des animaux pesés et du produit net en viande.

ANNÉES.	NOMBRE D'ANIMAUX ABATTUS.			PRODUIT NET EN VIANDE.		
	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.
				k	k	k
1842....	356	194	173	118693	66697	37222
1843....	467	238	157	152013	75584	30555
1844....	683	307	239	233894	109391	53321
1845....	483	330	231	175411	119011	49617
1846....	684	404	269	202181	130595	55952
1847....	531	336	240	170179	104495	47314

N° 2. Poids moyen d'après le Tableau précédent.

Kilogramme viande nette.

ANNÉES.	Bœufs.	Taureaux.	Vaches.
1842.....	333k	343k	215k
1843.....	326	318	195
1844.....	342	357	223
1845.....	363	340	215
1846.....	329	323	208
1847.....	321	311	197
Moyen.....	327	330	210

Digitized by Google

N° 3. Répartition par grande, moyenne et petite taille des animaux vendus au poids.

		1842.	1843.	1844.	1845.	1846.	1847.	Total.	Proportion pour cent.
BOEUFS...	1re classe, de 400k et au-dessus	41	47	100	101	90	44	424	13,23
	2e classe, de 300 à 400	215	310	431	312	450	308	2026	63,23
	3e classe, de 200 à 300	100	110	152	70	143	179	754	23,54
TAUREAUX	1re classe, de 400k et au-dessus.	39	18	69	39	49	53	267	14,39
	2e classe, de 300 à 400	96	123	159	196	215	144	933	51,10
	3e classe, de 200 à 300	59	97	79	95	140	159	629	34,31
VACHES...	1re classe, de 300k à 400	6	1	8	15	14	7	51	3,89
	2e classe, de 200 à 300	95	69	162	122	132	97	677	51,72
	3e classe, de 100 à 200	72	87	69	94	123	136	581	44,39

Digitized by Google

Sur 100 bœufs il y a donc....	13	de plus de 400k
Id. Id.	63	de 300 à 400
Id. Id.	24	de 200 à 300
Sur 100 taureaux il y en a..	14	de plus de 400
Id. Id.	51	de 300 à 400
Id. Id.	34	de 200 à 300
Sur 100 vaches il y en a.....	4	de plus de 300
Id. Id.	52	de 200 à 300
Id. Id.	44	de moins de 200

Dans les années 1842, 1843 et 1844 on amenait à la boucherie des bœufs importés d'Allemagne; mais depuis 1845 l'importation est presque nulle. Aujourd'hui les marchands vont chercher dans les Vosges et dans la Franche-Comté une partie des bœufs destinés à nos éleveurs pour en faire l'engraissement ou livrés à la boucherie : c'est un progrès.

On remarque que les bœufs de la race du Glan donnent en viande 6 p. % de plus que ceux du pays, et les Durham 8 p. %; il est bon de le rappeler aux éleveurs.

On peut supposer que l'alimentation plutôt que le changement des races a influé sur les différences de poids que nous remarquons dans le tableau n° 2.

En 1842, année chaude et sèche, le poids moyen des bœufs est de 333 kilogr. Il y a rareté de fourrages, le poids moyen descend dans l'année suivante à 326 kilogr.

Il s'accroit en 1844 et en 1845 et s'élève dans cette dernière année à 363 kilogr.; mais en 1846 et 1847, année de misère pour les hommes comme pour les animaux, il se réduit à 321.

L'inspecteur de la boucherie m'a assuré qu'aujourd'hui, en 1848, les animaux abattus rendent en viande 6 p. % de plus qu'en 1847.

On peut conclure qu'au moment actuel le poids moyen net des bœufs est de 330 à 360 et le poids brut de 600 à 655

Digitized by Google

Celui des taureaux de 340 à 360 et le poids brut de 640 à 680
Id. des vaches de 215 à 220 Id. 450 à 460
Id. des veaux de 35 à » Id. 60
Id. des moutons de 20, et que ce poids net, comparé au poids brut ressort du rendement en viande dans les proportions moyennes suivantes :

Les bœufs rendent	terme moyen..	55
Les taureaux	Id.....	53
Les vaches	Id.....	48
Les veaux	Id.....	59
Les moutons	Id.....	48
Les porcs	Id.....	80
Les agneaux	Id.....	57

Ces proportions, comme résultat moyen, sont satisfaisantes quand on considère que les bœufs de choix venus de vingt-neuf départements au concours de Poissy en 1847, et primés à ce concours, n'ont donné qu'un poids net de 60 à 65 p. %, sauf un Charollais, qui a donné 69^{k},23, et un Durham, qui a donné 68^{k},15.

Nous avons quelques exemples de rendements aussi élevés. Ainsi le 14 janvier 1848 il a été abattu à la boucherie de Metz un taureau de 3 ans 1/2 élevé par M. Louis, de Labry, et provenant d'un croisement de Durham avec une vache du pays. Il a pesé brut 910 kilogr., et net 561 kilogr., ou 63 p. %; il se trouve égaler les meilleurs produits du concours de Poissy.

Le type reproducteur est le taureau Durham de la ferme de Villé-au-Bois, appartenant à M. Dasnières.

Chapitre 2. — Consommation.

Maintenant que je crois avoir fait connaître exactement le poids moyen des animaux du pays, cherchons quelle est la consommation moyenne de viande par habitant et par chacune des années de 1842 à 1847 inclus.

Digitized by Google

N° 4. Etat du nombre des animaux abattus chaque année.

ANNÉES.	BŒUFS.	TAUREAUX	VACHES.	VEAUX.	MOUTONS.	PORCS.
1842.....	2200	705	2705	6108	16579	9018
1843.....	2369	941	1976	6372	12887	6808
1844.....	2215	859	1895	7019	14383	10080
1845.....	1983	846	2457	7878	15048	10180
1846.....	2023	888	2524	7998	20382	7999
1847.....	2216	826	3134	12124	19988	4845
TOTAL...	13006	5065	14691	47499	98267	48938
Moyen. par an	2167 2/3	844 1/6	2448 1/2	7919 1/2	16377 1/2	8156 2/3

N° 5. Poids total net en viande du nombre des animaux portés au tableau précédent, en calculant les Bœufs, Taureaux et Vaches, d'après le poids moyen indiqué au Tableau n° 2.

Les veaux au poids de 35 kilog., les moutons au poids de 20 kilog., net en viande.

ANNÉES.	de BŒUFS.	de TAUREAUX	de VACHES.	de VEAUX.	de MOUTONS.	TOTAL.
1842.....	732600	241815	581575	213780	331580	2101350
1843.....	772294	299238	385320	223020	257740	1937612
1844.....	757530	306663	422585	245665	287660	2020103
1845.....	719829	287640	528255	275730	300960	2112414
1846.....	665567	286824	524992	279930	407640	2164953
1847.....	711336	256886	617398	424340	379760	2389720
TOTAL..	4359156	1679066	3060125	1662465	1965340	12726152
Moyen. par an	726526	279844	510021	277078	327557	2121026

Digitized by Google

La viande consommée en ville se compose du produit des abattages dans les boucheries et des quantités de viande dépécée apportée en ville. M. Purnot, préposé en chef de l'octroi, a bien voulu me donner ce dernier renseignement.

N° 6. Quantités totales en kilogrammes provenant

ANNÉES.	De la Boucherie.	De la viande dépecée entrée en ville.	TOTAL PAR AN.
1842.....	2101,350	269,445	2370,795
1843.....	1937,612	222,446	2160,058
1844.....	2020,103	192,003	2212,106
1845.....	2112,414	210,037	2322,451
1846.....	2164,953	272,939	2437,892
1847.....	2389,720	167,887	2557,607
TOTAL.....	12726,152	1334,757	14060,909
Moyenne par an..	2121,026	222,459	2343,485

La population de la ville de Metz, d'après les deux derniers recensements, était

en 1841 de.....	39 767 habitants.
en 1846 de.....	42 976
Accroissement en 5 ans.	3 209
ou	642 par année.

Pour établir le chiffre de la garnison, M. l'intendant militaire a bien voulu me donner des renseignements extraits de la comptabilité.

Je compte en entier les journées de présence des officiers, sous-officiers, soldats et infirmiers.

Digitized by Google

Je compte pour moitié les journées de présence des militaires à l'hôpital, et je laisse en dehors les officiers d'administration et d'état-major, qui sont déjà compris dans le recensement de la population.

Je trouve les chiffres ci-après :

Année 1842.....	9 573	hommes.
— 1843.....	9 109	—
— 1844.....	9 466	—
— 1845.....	8 608	—
— 1846.....	8 263	—
— 1847.....	8 160	—

N° 7. Tableau présentant le nombre de consommateurs et les quantités de viandes consommées.

ANNÉES.	NOMBRE DE CONSOMMATEURS.			Viande consommée. Tableau n° 6 kilogram.	QUANTITÉ par INDIVIDU.
	HABITANTS.	GARNISON.	TOTAL.		
1842.....	40409	9573	49982	2370,795	47k 43
1843.....	41051	9109	50160	2160,058	43 »
1844.....	41693	9466	51159	2212,106	43 24
1845.....	42335	8608	50943	2322,451	45 59
1846.....	42976	8263	51239	2457,892	47 58
1847.....	43618	8160	51778	2557,607	49 39
TOTAL....	252082	53179	305261	14060,909	276 23
Moyenne par an	42014	8863	50877	2343,485	46 04

Il serait peut-être plus exact de calculer la consommation de la garnison comme elle a lieu, à 1 kilogr. pour 8 hommes à chaque repas ; il y a deux repas, c'est donc 2 hectogr. 50 par jour et par homme, ou 91 kilogr. par

Digitized by Google

an. Le reste serait la quantité consommée par la population ; en voici l'aperçu :

N° 8. Tableau présentant séparément la quantité de viande consommée par la garnison et par la population.

ANNÉES.	QUANTITÉS CONSOMMÉES		TOTAL pareil.	QUANTITÉ par tête pour la population.
	Par la garnison, à 91 kil. par homme et par an	Par la population		
1842.....	871,143	1499,652	2370,795	37k 11
1843.....	828,919	1331,139	2160,058	32 43
1844.....	861,406	1350,700	2212,106	32 40
1845.....	783,328	1539,123	2322,451	36 36
1846.....	751,933	1685,759	2437,892	39 23
1847.....	742,560	1815,047	2557,607	41 61
TOTAL.....	4839,289	9221,620	14060,909	
Moyenne par an.	806,548	1536,937	2343,485	36 52

Dans les calculs ci-dessus de la consommation de la viande, on n'a point compris celle qui provient des abattages de porcs, afin d'en faire l'objet d'un tableau séparé. Le poids de chaque porc est porté approximativement à 75 kilogr. l'un net.

Digitized by Google

N° 9. Viande de Porcs.

ANNÉES.	NOMBRE de porcs abattus.	QUANTITÉ de viande. KILOGRAMMES.	NOMBRE de consommateurs.	QUANTITÉ par individu.
1842.....	9,018	676,350	49,982	13k 53
1843.....	6,808	510,600	50,160	10 18
1844.....	10,080	756,000	51,159	14 78
1845.....	10,188	764,000	50,943	15 »
1846.....	7,999	599,925	51,239	11 70
1847.....	4,845	363,375	51,778	7 02
TOTAL.....	48,938	3670,350	305,261	72 21
Moyenne par an.	8,156 1/3	611,725	50,877	12 03

On voit que la consommation moyenne pendant ces 6 années a été par individu

36k,52 viande de boucherie.
12 ,03 viande de porcs. } 48k,55

Et que dans l'année 1847 cette consommation, par suite de la cherté du pain, des légumes et du lard, s'est élevée par individu

41k,61 viande de boucherie.
7 ,02 viande de porcs. } 48k,63

On remarque une augmentation successive et graduelle chaque année dans le chiffre de la consommation proportionnelle.

Il est assez curieux de rapprocher ce chiffre de ceux qui ressortent des calculs établis pour Lille et Paris.

Dans une statistique publiée par M. L. Millot, l'auteur

Digitized by Google

annonce que la consommation de la viande était à Paris par habitant

En	1789....	77^{k}
	1825....	63
	1836....	57

Il semblerait, d'après cet ouvrage, que la consommation va en diminuant; c'est un fait à vérifier. Mais en 1847, d'après le relevé qui a été fait, la consommation par habitant à Paris, en supposant un million d'individus,

a été de 53^{k} 1/2 viande de boucherie,
et de 4 1/2 id. de porcs.

A Lille, du 1er mars 1846 au 1er mars 1847, en supposant 75 450 individus, la consommation a été de

40^{k},72 viande de boucherie par tête.
4 ,00 id. de porcs id.

Les habitants de la ville de Metz se trouvent donc, sous le rapport de la consommation de la viande, dans une condition inférieure à celle des habitants de Paris, et supérieure à celle des habitants de Lille.

CONCLUSION.

Il me reste maintenant à comparer les résultats obtenus à ceux qui sont donnés par M. Royer, inspecteur d'agriculture, dans son livre intitulé *de l'Administration des richesses agricoles de la France*, lequel se rapporte à l'année 1839, et se trouve extrait de la statistique établie au ministère de l'agriculture et du commerce.

Digitized by Google

		Chiffres indiqués par M. Reyer pour la Moselle.	Chiffres qui ressortent des tableaux nos 1 et 2.
Poids moyen des..	BOEUFS.....	237k	327k
	TAUREAUX....	»	330
	VACHES.....	129	210
	VEAUX.....	23	35
	MOUTONS.....	19	20
	PORCS.....	76	75

Il faut observer que la statistique porte les poids moyens pour tout le département, et qu'il est probable que l'on n'a amené à la boucherie de Metz que les animaux les plus lourds, à cause du droit d'octroi qui était établi par tête. Cependant la grande différence entre les chiffres ci-dessus doit faire supposer une erreur dans la statistique officielle.

On pourra, dans les années 1848 et suivantes, arriver à un chiffre positif, parce que le droit d'octroi est aujourd'hui perçu au poids, et qu'il n'y aura plus de motifs pour les éleveurs de n'amener en ville que le choix des bestiaux.

Il est à désirer que le comice établisse tous les ans une pareille statistique, afin de rechercher et de pouvoir préciser les améliorations qui pourront survenir, sous le rapport du poids moyen des bestiaux et de la consommation de la viande par les habitants.

Sous ces deux points de vue il y a évidemment progrès depuis l'année 1843, ainsi qu'on peut s'en convaincre en examinant les tableaux nos 2 et 7.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA JACHÈRE.

PAR M. ANDRÉ.

Question : La composition chimique du sol éprouve-t-elle quelques modifications pendant l'année de jachère? Quelles sont ces modifications?

L'académie a bien voulu sur ma demande, admettre cette question dans son programme de 1847, afin d'appeler l'attention des chimistes sur les effets présumés de la jachère et sur les moyens artificiels d'y suppléer; je désirais que la question fût examinée non-seulement dans nos localités, mais encore dans d'autres parties de la France; je proposai à M. le ministre de l'agriculture le 25 avril 1847 de fonder un prix dans ce but, voici les développements que je crus devoir donner à ma proposition :

« Quelle que soit aujourd'hui la production des terres en » culture, nous devons avoir la crainte qu'elle devienne » insuffisante pour nourrir la population toujours croissante; » mais si l'on parvient à supprimer la jachère et à rendre » toutes les terres à la production, nous entrerons dans » une nouvelle ère de prospérité agricole et commerciale. » C'est vers ce but qu'à l'imitation de beaucoup d'autres

Digitized by Google

» agronomes, j'ai fixé mes idées et que je prends la liberté » d'appeler votre attention.

» Les praticiens ont de tout temps reconnu la nécessité » de la jachère; et ils l'expliquent à leur manière: Si on » leur demande pourquoi ils font des jachères, ils répondent » que la terre est fatiguée, épuisée et qu'elle a besoin de » repos; on leur objecte qu'il y a des moyens de la rendre » de nouveau féconde par les engrais, mais ils prétendent » que ceux-ci donnent plus de paille que de blé et ne valent » pas la jachère.

» Si on ajoute: pourquoi donnez-vous trois cultures; ils » répondent: c'est pour nettoyer, diviser, ameublir la terre; » mais on peut la nettoyer par une récolte de plantes sar- » clées, et la diviser et l'ameublir lorsqu'elle est légère- » ment humectée, par de bons instruments de culture; ils » prétendent que cela ne vaut pas les labours donnés pen- » dant la jachère.

» Enfin si l'on veut savoir d'eux, pourquoi ils sèment du » blé après la jachère plutôt qu'une autre céréale, ils nous » disent que le blé vient mieux que toute autre plante, et » que d'ailleurs la jachère est faite pour lui.

» Il est évident pour un esprit sérieux que ces réponses, » qui expliquent la pratique, n'ont aucune valeur scienti- » fique; les combinaisons chimiques que la nature opère » d'elle même se font sans fin, sans cesse et n'ont pas besoin » de repos; il suffit de mettre constamment les éléments » dans le même rapport pour que les mêmes phénomènes » se renouvellent. On nous disait autrefois pour expliquer » l'ascension de l'eau dans les corps de pompes que la na- » ture avait horreur du vide, on nous dit aujourd'hui qu'elle » a besoin de repos; la première réponse comme la seconde » est le cachet de l'ignorance.

» Dans la réalité, la culture du blé prend à la terre » un principe (l'azote) qui s'y trouve naturellement, et

Digitized by Google

» qui est indispensable à cette plante. Les engrais le réta-
» blissent en partie; mais il semble que la jachère a la
» propriété de ramener plus complétement la terre à un
» état plus favorable.

» L'air atmosphérique est composée d'environ deux tiers
» azote, un tiers oxygène. La terre exposée pendant un
» an à l'action de l'air doit s'imprégner des principes azotés;
» c'est pour en faciliter l'absorption qu'on la retourne par
» trois cultures, afin d'en soumettre successivement toutes
» les parties à l'action de l'air. Ce doit être encore parce
» que la terre s'est enrichie des principes azotés pendant la
» jachère que le blé peut y croître avec plus de profit.

» C'est là, de ma part, une simple assertion; mais elle
» me semble plausible et peut être vérifiée et justifiée par
» des expériences qui consisteraient à diviser une motte de
» terre en trois parties égales.

» L'une serait analysée chimiquement de suite; la se-
» conde serait pendant un an exposée à toutes les in-
» fluences de l'air et de la lumière; la troisième serait
» enfermée pendant le même temps dans un bocal vide
» d'air et caché à la lumière.

» Ces deux dernières seraient également soumises à
» l'analyse chimique à la fin de l'épreuve.

» Les différences deviendraient concluantes; je ne sache
» pas qu'elles aient jamais été constatées.

» Si en effet la jachère n'a pas d'autre but que de ra-
» mener dans la terre les principes azotés dans une pro-
» portion que l'on connaîtra, il devient facile d'y suppléer
» et de rendre à la terre par des engrais particuliers ou
» des sels ayant l'azote pour base, la qualité que la cul-
» ture du blé a altérée ou détruite.

» On a voulu jusqu'à présent arriver à la suppression
» de la jachère par des modifications dans l'assolement et
» par l'extension des cultures fourragères et l'élève du

Digitized by Google

» bétail, c'est-à-dire par la production de plus d'engrais. » Ce moyen est long, il n'est à la portée que d'un petit » nombre de cultivateurs ayant déjà des capitaux, et il » n'est pas complétement efficace relativement à la culture » du blé, parce que les engrais, s'ils contiennent de l'a- » zote, renferment en bien plus grande quantité le car- » bone et l'hydrogène, qui poussent au développement ex- » cessif des tiges et des feuilles, et tendent à faire verser et » pourrir les blés sur pied. La quantité et la qualité du » grain ne s'améliorent pas non plus en raison de la quan- » tité d'engrais dépensée.

» Il semble donc utile d'entrer dans une autre voie, et » celle que j'indique me paraît de nature à être examinée; » elle a un but d'utilité si considérable que je crois devoir » vous prier de fonder un prix pour l'examen de la ques- » tion, qu'on pourrait poser dans les termes suivants :

» 1° La composition chimique du sol éprouve-t-elle » quelques modifications par l'influence de l'air atmosphé- » rique pendant l'année de jachère?

» 2° Est-ce dans la vue de faciliter ces modifications que » les praticiens donnent trois cultures?

» 3° Enfin est-ce parce que ces modifications sont fa- » vorables à la culture du blé que cette plante est généra- » lement cultivée après la jachère? »

Le ministre prit cette demande en considération et la renvoya à l'examen de la Société centrale d'agriculture, à Paris. Celle-ci nomma une commission composée de MM. Boussaingault, Payen, Bailly, Philippart et Gaspa- rin, ce dernier en qualité de rapporteur.

Voici un extrait du rapport de la commission :

« Quoique l'observation exacte de la pratique agricole » ait fort avancé toutes les questions relatives à la jachère, » cependant votre commission pense qu'il serait important » de les reprendre scientifiquement; mais elle croit aussi

Digitized by Google

» que les moyens d'investigations proposés par M. André » seraient tout-à-fait inefficaces. Ils consistent, comme on » voit, à constater par l'analyse la quantité d'azote fixée » pendant une année dans le sol par l'influence de l'air » et de la lumière.

» L'observation attentive faite sur une très-grande » échelle a prouvé à votre rapporteur que dans le climat » du midi de la France l'effet de la jachère alternée avec » le froment était de faire produire à cette plante 8 à 9 » hectolitres de blé tous les deux ans, ou 684 kilogr. de » blé, qui avec la paille contiennent $20^k,45$ d'azote. En » supposant le poids du mètre cube de terre fouillée de » 1 200 kilogr., un hectare de terre à 25 centimètres de » profondeur, qui est celle jusqu'où pénètrent les racines » du blé, pèserait 3 millions de kilogrammes; ainsi l'addi- » tion de 20 kilogr. d'azote ne constituerait que celle de » $\frac{2}{300000}$ du poids de la terre soumise à l'analyse; quan- » tité qui échappe à la puissance des moyens les plus dé- » licats d'investigations.

» Mais là n'est pas toute la difficulté. Rappelons un fait » de la plus haute importance dans l'établissement des doc- » trines agricoles : Si l'on fume un terrain argileux ou » ocreux infertile, les premières fumures ne produisent » qu'un effet insignifiant, et ce n'est qu'après les avoir réi- » térées un certain nombre de fois, après en avoir, pour » ainsi dire, saturé le terrain que les fumures subséquentes » finissent par donner des produits proportionnels au titre » de l'engrais. La terre a donc absorbé et retenu les prin- » cipes fertilisants des premières fumures; sous quelle » forme? de quelle manière? C'est un point non déter- » miné. M. Liebig dit * que le peroxide de fer et l'albu- » mine forment avec l'amoniaque des combinaisons solides,

* *Chimie agricole*, p. 79, éd. de 1844.

Digitized by Google

» de véritables sels dans lesquels l'ammoniaque joue le rôle » d'une base ; d'autres ont voulu assimiler cette absorption » à celle du gaz par les corps poreux. Quoi qu'il en soit, » le fait agricole est partout et au-dessus de toute discus- » sion.

» L'analyse des terres par le feu y fait reconnaître l'exis- » tence d'une quantité d'azote qui excède de beaucoup » la quantité de celui contenu dans les engrais, et qui se » trouve dans un état latent par rapport à la nutrition des » plantes. M. Payen analysant les terres fertiles de M. Dar- » blay, y trouvait $\frac{4}{10000}$ de leur poids d'azote, ou 1 200 kil. » par hectare sur une couche de 25 centim. d'épaisseur. » M. Liebig dit en avoir trouvé 8 à 9 000 kil. dans certains » sols. Ces analyses confirment donc ce que le fait agricole » nous faisait connaître, le dépôt d'une assez grande quantité » de matières azotées dans le sol, et dans un état tel qu'il » paraît ne pouvoir être assimilé par les végétaux ; tandis » que la moindre dose d'ammoniaque surabondant se ma- » nifeste par des produits proportionnels à sa teneur en » azote, comme on peut le voir par les expériences de » MM. Kulbmann et Schattemann sur *les sels ammonia-* » *caux*, et *aussi par une foule d'autres expériences* » que votre rapporteur a analysées et discutées.

» Mais dans les analyses, cet azote à l'état latent se » trouve confondu avec l'azote à l'état soluble et absor- » bable, sans qu'il soit possible de les démêler. Ainsi » quand même la jachère viendrait ajouter 20 kilogr. d'azote » aux 1 200, aux 8 000, aux 9 000 que contient déjà le » sol, on ne pourrait pas l'affirmer, car cette addition de » $\frac{1}{100}$ serait dans les limites de l'erreur des expé- » riences.

» Maintenant que la fertilité produite par la jachère » provienne des gaz fécondants enlevés à l'atmosphère » et entraînés dans le sol par les eaux de pluie et de

Digitized by Google

» rosée ; qu'elle le soit par l'exposition à l'air au moyen » des travaux de l'ammoniaque à l'état latent qui passe à » l'état soluble, soit par de nouvelles combinaisons chi- » miques, soit parce qu'il est dégagé de ces relations d'af- » finité et de cohésion où il se trouvait dans les pores de » l'argile et du peroxide de fer. Ce sont de nouvelles » questions qu'il serait très-important de résoudre, puis- » que si l'on admettait la dernière hypothèse elle con- » duirait à la culture de Tull, qui croyait pouvoir rem- » placer les engrais par des cultures réitérées ; mais le » mauvais succès des tentatives faites dans cette direction » et leur abandon final *donne de la probabilité à celle* » *qui fait dépendre l'effet de la jachère de l'apport* » *sur le sol des sels ammoniacaux répandus dans l'at-* » *mosphère. Des recherches faites pour parvenir à la* » *solution de ces grands problèmes doivent attirer* » *aujourd'hui toute l'attention des savants qui s'oc-* » *cupent de l'agriculture.* Mais il est évident que les ex- » périences proposées par M. André ne pourraient la four- » nir, et qu'il est difficile de fixer à l'avance la marche » à suivre pour l'obtenir.

» Quant aux effets pratiques de la jachère elle-même, » votre commission, en répondant à M. le ministre et en » lui manifestant son opinion sur les expériences propo- » sées, croit devoir aussi lui recommander les essais com- » paratifs faits sur une échelle suffisamment grande ou » certaines portions de terrain cultivé avec des quantités » déterminées d'engrais et avec des cultures intercalaires » dans différents ordres, en tenant compte de tous les pro- » duits, en paille, fourrage, grains; produits soigneuse- » ment pesés et analysés. Ces essais nous donneraient des » termes de comparaison positifs, dont nous ne possédons » aujourd'hui que des fragments informes et plus ou moins » contestables. Elle vous propose, tout en approuvant le

Digitized by Google

» zèle du président du comice de Metz, de remercier M. le » ministre de sa communication. »

Le ministre en m'envoyant ce rapport s'exprima ainsi :

« Bien que la Société royale et centrale ne pense pas » que les analyses indiquées dans votre mémoire puissent » s'exécuter facilement ni fournir des indications concluan- » tes, à raison surtout de l'extrême difficulté d'apprécier » la quantité d'azote déposée dans le sol par *l'effet de la* » *jachère,* je ne dois pas moins, Monsieur, vous exprimer » ma satisfaction pour les vues louables qui vous ont dicté » la proposition dont il s'agit, ainsi que pour le zèle éclairé » avec lequel vous vous occupez des moyens de concourir » au perfectionnement de notre industrie rurale. »

La question posée par l'Académie n'est donc point résolue ; cependant les renseignements donnés par la commission de la Société centrale ont une grande valeur et doivent faciliter l'étude des combinaisons chimiques qui s'opèrent dans le sol pendant l'année de jachère.

J'avais pensé qu'il était possible d'arriver à connaître les modifications chimiques apportées dans le sol par la jachère en analysant trois fragments de terre homogènes à des époques différentes ; la commission arrive, après une suite d'analyses, à estimer que l'azote assimilé par une récolte de froment n'est que le $\frac{2}{300000}$ du poids de la terre où la récolte a végété, et que cette faible proportion échappe à la puissance des moyens d'investigation les plus délicats.

En donnant plus loin l'analyse des terres fertiles de M. Darblay, le rapport dit que M. Payen y trouvait $\frac{4}{10000}$ de leur poids d'azote, ou 1 200 kilogr. par hectare sur une couche de 25 centim. d'épaisseur, et qu'en supposant que la jachère vînt y ajouter 20 kilogr., cette quantité serait trop faible pour être reconnue dans les expériences de laboratoire.

Il paraît démontré que ce n'est pas au moyen de l'a-

Digitized by Google

nalyse chimique du sol, avant et après la jachère, qu'on pourra reconnaître de quelle quantité de principes azotés il a pu s'enrichir pendant l'année de repos.

Il faut donc chercher par le raisonnement et les expériences, en partant d'un autre point de vue, s'il est possible de découvrir sous quelle forme l'azote de l'atmosphère peut être absorbé par les plantes, et sous quelle forme il peut s'incorporer dans le sol.

Ce sera le sujet d'un second mémoire, que je me propose de soumettre à l'examen de l'Académie dans l'année prochaine.

Digitized by Google

STATISTIQUE AGRICOLE.

RENSEIGNEMENTS

Fournis par M. André,

SUR LES RÉCOLTES DE L'ARRONDISSEMENT DE METZ.

Ces renseignements consistent en trois tableaux, présentant pour chaque canton et au total pour l'arrondissement :

1° La quantité de terres cultivées et la division des cultures en hectares ensemencés en chaque espèce de récolte ;

2° La quantité moyenne de gerbes par hectare, en froment, seigle, orge et avoine ;

3° Le poids moyen des gerbes ;

4° Le rendement de cent gerbes en hectolitres de grain ;

5° Le total du rendement en hectolitres ;

6° Le poids moyen de l'hectolitre.

Les trois tableaux s'appliquent :

Le n° 1 à la récolte d'une année ordinaire ;

Le n° 2 à la récolte de l'année 1847 ;

Digitized by Google

Le n° 3 à la comparaison des deux premiers et à un aperçu de la consommation.

Ces tableaux ont été établis sur des états envoyés après enquête par les instituteurs de quatre-vingt-dix-sept communes de l'arrondissement; ces états ont été classés par canton, un terme moyen a été obtenu pour chaque canton et appliqué ensuite au canton tout entier.

Ces tableaux, malgré leur utilité, sont trop longs pour être insérés dans les Mémoires de l'Académie, il suffit d'en donner l'extrait suivant :

Digitized by Google

Division des cultures en 1847.

NOMS des CANTONS.	NOMBRE total d'HECTARES de terres labourables d'après le cadastre.	NOMBRE D'HECTARES CULTIVÉS.									
		FROMENT.	SEIGLE.	ORGE.	AVOINE.	COLZA.	LÉGUMES secs.	LUZERNES.	TRÈFLE.	RACIFES.	JACHÈRES.
BOULAY.....	14940	4777	180	1430	2536	47	89	199	958	935	3809
FAULQUEMONT.....	14472	4393	361	750	3439	26	139	202	1164	1464	2234
METZ (les 3 cantons).....	9543	3327	301	333	1007	1140	285	208	1019	1168	555
GORZE.....	12628	4106	119	339	3733	106	89	106	894	901	2235
PANGE.....	15664	5705	69	1051	3365	142	268	288	1303	1261	2212
VERNY.....	17056	5993	174	1161	3442	532	425	174	1018	1116	3021
VIGY.....	10182	3336	113	1234	1851	141	193	101	1046	793	1374
TOTAUX.....	94185	31637	1317	6498	19373	2134	1488	1278	7382	7638	15440
		PROPORTION POUR CENT.									
		33,59	1,40	6,90	20,57	2,26	1,58	1,36	7,84	8,11	16,39

Digitized by Google

Produit des récoltes en 1847.

NOMS des CANTONS.	Quantités d'hectares cultivés.				Produit total en hectolitres.				Produit moyen en hectolitres par hectares.			
	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.	Froment	Seigle.	Orge.	Avoine.	Froment.	Seigle.	Orge.	Avoine.
Boulay.....	4777	180	1430	2536	99839	4159	25856	52450				
Faulquemont.....	4393	361	750	3439	89282	7910	18315	89835				
Metz (les 3 cantons).	3327	301	533	1007	77132	5087	12516	25449				
Gorze.....	4106	119	339	3733	72361	1784	7382	79139	20,63	19,82	21,84	22,35
Pange.....	5705	69	1051	5365	121537	1292	22668	76511				
Verny.....	5993	174	1161	3442	119860	3318	21646	66347				
Vigy.....	3336	113	1234	1851	72279	2554	33335	43540				
Totaux pour 1847.	31637	1317	6498	19373	652790	26104	141718	433051				
Quantités dans une année ordinaire..	31065	1355	6642	18808	490004	18659	121039	383251	15,57	13,77	18,22	20,38
Différence (en plus..	572	»	»	565	162786	7445	20479	49800	»	»	»	»
Différence (en moins.	»	38	144	»	»	»	»	»	»	»	»	»

Digitized by Google

Balance de la production et de la consommation.

M. Royer, dans son livre de l'*Administration des richesses agricoles*, évalue la consommation dans le nord-est de la France à 326 litres de froment par individu et par an. Il ramène les quantités de menus grains à leur équivalent en froment, et pour cela il divise les quantités de légumes secs par 1,50, et l'orge par 2,30.

Consommation.

La population de l'arrondissement, suivant l'ordonnance du roi du 30 janvier 1847, est de..... 164 378 individus.
La garnison de Metz peut être évaluée à 8 000

Total..... 172 378 individus.
Donnant, à 326 litres par tête..... 561 945 h.

Production.

Froment....	652790	moins	63274	p^r^ semence	= 589516	636 349
Seigle.....	26104	—	2634	id.	= 23470	
Légumes secs.	29760	—	2976	reste 26784 divisés par 1,50	= 17856	
Orge 1/10*..	14171	—	1298	reste 12873 divisés par 2,30	= 5507	

D'après ces bases la production, en 1847, excède la consommation, dans l'arrondissement de Metz, de ..... 74 404 h.

* On ne comprend comme portion d'orge employée à la panification que le 1/10 de la production, le reste est consommé par les animaux et employé dans les brasseries et dans les distilleries.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE,

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 14 MAI 1848.

MESSIEURS,

Relativement aux différentes questions de votre programme qui ont été l'objet de travaux dignes d'être pris par vous en considération, vous avez entendu les rapports consciencieusement motivés qui vous ont été présentés au nom des commissions chargées d'éclairer votre jugement sur chaque question en particulier. En proclamant aujourd'hui le résultat de vos délibérations à cet égard, il n'y aurait sans doute rien de mieux à faire que de relire les excellents rapports de MM. André, Durutte, de Saint-Vincent, dont vous avez adopté les conclusions; mais vous avez voulu avoir un exposé plus succinct des motifs qui ont déterminé vos jugements. Pour vous satisfaire, il suffisait de résumer, pour les présenter en un seul corps, les travaux élaborés au sein de vos commissions : c'est ce que j'ai fait dans la courte analyse que je viens vous présenter.

Digitized by Google

Il s'agissait d'abord de décerner les *médailles d'honneur* que vous avez attribuées à la récompense des efforts que *les grands propriétaires consacrent aux améliorations des exploitations agricoles.* Vous avez décidé il y a deux ans qu'elles seraient réparties successivement dans chacun des arrondissements du département, et votre but était d'accorder une distinction légitime aux propriétaires qu'un honorable scrupule avait engagés à se retirer du concours ouvert pour l'attribution des primes départementales, et cela afin d'en laisser le libre accès aux cultivateurs seulement.

Cette année les médailles d'honneur appartenaient à l'arrondissement de Sarreguemines, et vous avez résolu d'en décerner une à M. Couturier, propriétaire à Hellering. Je vous rappellerai qu'outre l'exécution des travaux d'art, par lesquels M. Couturier a amélioré les terres qu'il possède, vous avez voulu aussi mentionner parmi les mérites que vous jugiez dignes chez lui de récompense, celui de donner le crédit de l'exemple à un mode de fermage peu usité qu'il a adopté, et qui vous a semblé devoir appeler toute l'attention des agronomes : c'est le fermage à moitié frais, dans lequel le propriétaire assure au fermier l'utile concours de ses ressources en intelligence et en capital.

Il est inutile d'ajouter que l'opinion de votre rapporteur, adoptée par vous dans cette circonstance, est que cette sorte d'association du fermier avec le propriétaire ne saurait être efficace qu'à la condition qu'elle sera réelle, et qu'elle réside bien moins dans la condition du partage des produits, laquelle n'est que la forme, que dans l'intervention de la surveillance intelligente et des capitaux du propriétaire, qui fait le fond du système.

En accordant cette médaille unique à M. Couturier, vous avez éprouvé le regret que j'exprime en votre nom,

Digitized by Google

de n'avoir pu obtenir en temps utile les renseignements nécessaires pour établir les titres de quelques autres agronomes du même arrondissement à une marque semblable de distinction.

C'est aussi pour remplir votre vœu que je rappelle ici les noms de MM. Louis Boh, de Sarreguemines; Altmayer, de Saint-Avold; Devaulx, de Folkling; Serard, de Ditschwiller; Jean-Nicolas Kloster, de Gaubiving; Boulard, de Schorbach; Nicolas Paté, de Harprich; à qui vous avez décerné des médailles à la séance générale du comice de l'arrondissement de Sarreguemines le 31 octobre dernier.

D'après l'article 3 du programme des prix arrêté l'an dernier par l'Académie, une médaille d'argent est attribuée à l'auteur de la *publication agricole la plus utile faite en* 1847 *dans le département de la Moselle.*

L'Académie a reconnu la supériorité de l'excellent rapport fait à la Société des sciences médicales de Metz sur la maladie des pommes de terre, par MM. Charles et Pascal Monnard, Dieu, et Emile Legrand. Retenue par les dispositions de son réglement, qui ne lui permettent pas de couronner un ouvrage publié par une autre société et résultant d'une collaboration, l'Académie regrette de ne pouvoir accorder qu'une *mention très-honorable* aux savants rapporteurs de la Société des sciences médicales de Metz. Vous avez accordé aussi une mention honorable à M. Champigneulle de Thury, un de vos correspondants, auteur d'un travail sur le même sujet.

Quant au prix proposé, vous l'avez décerné à M. Greff, pour son ouvrage intitulé : *Catéchisme agricole.* Vous avez reconnu dans cette œuvre les conditions d'un livre élémentaire à la portée des écoles primaires, et propre à généraliser la connaissance des premières notions de la science agricole.

Digitized by Google

L'an dernier vous aviez proposé un prix à l'auteur d'un travail *sur le Calcul des circonstances principales de l'éclipse annulaire de soleil du 9 octobre 1847.*

Vous avez décerné ce prix à M. Villard, capitaine d'artillerie attaché à l'école d'application. Dans le mémoire qu'il vous a présenté, vous avez trouvé non-seulement la solution satisfaisante de la question mise au concours, mais de plus, et comme appendice important, un tableau d'ensemble des théories et des calculs relatifs au problème des éclipses, qui se trouvent épars dans les traités d'astronomie. L'auteur y a introduit, sur plusieurs points, des méthodes qui lui sont propres. Le travail de M. le capitaine Villard est en quelque sorte un traité spécial et complet sur la matière, et bien au-dessus de la modeste dictinction que vous pouviez lui accorder.

La question posée il y a longtemps déjà dans laquelle vous demandiez *un résumé complet de l'histoire de Metz,* a été résolue cette année.

Vous aviez jugé qu'un travail de cette étendue mériterait un prix important, et vous aviez promis à son auteur une médaille d'or, que vous avez accordée à M. Justin Worms, sous-directeur du comptoir d'escompte à Metz. Son œuvre était digne d'une critique complète; vous ne la lui avez pas épargnée. Je dois vous rappeler ici les termes élevés dans lesquels elle vous a été présentée par le rapporteur de la commission d'examen, et le jugement que vous avez porté, en faisant la part des difficultés de l'entreprise; en proclamant le respect qui est dû à l'indépendance de l'historien responsable de ses appréciations; et en accordant votre suffrage aux intelligents efforts de M. Justin Worms dans l'accomplissement d'une tâche à laquelle il a consacré de longues et pénibles études.

Telles sont, Messieurs, les questions de votre programme dont vous avez jugé convenable de récompenser la solu

Digitized by Google

tion. Il y en a encore un certain nombre qui n'ont pas été abordées ; elles restent au concours et figurent avec quelques questions nouvelles sur le programme des prix à décerner en 1849.

Digitized by Google

PROGRAMME

DES PRIX A DÉCERNER EN 1849,

Par l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

Nota. L'année académique commence le 1er mai 1848, et finit à pareil jour 1849.

L'Académie décernera, s'il y a lieu, dans sa séance publique du mois de mai 1849, *les prix qui vont être indiqués :*

Economie politique.

UNE MÉDAILLE D'ARGENT proposée à l'auteur du meilleur mémoire sur une ou plusieurs des questions suivantes, relatives au problème de l'organisation du travail :

1° Du moyen d'assurer du travail aux ouvriers ;

2° De la répartition des salaires ;

3° De la création des caisses de secours pour les malades et pour les vieillards ;

4° De l'institution du crédit en faveur des diverses industries ;

5° Du moyen de prévenir l'effet désastreux de la concurence illimitée, sans détruire l'émulation nécessaire à la production des richesses et à la rivalité indispensable pour la modération des prix.

Digitized by Google

Agriculture.

1° UNE MÉDAILLE D'OR de 100 fr., pour des essais comparatifs de culture dans un même sol, avec des quantités d'engrais déterminées et avec des cultures intercalaires sans engrais, en tenant compte de tous les produits en paille, fourrages, grains, soigneusement pesés et analysés. La composition du sol devra être indiquée, et celui-ci doit avoir au moins deux ares d'étendue.

Ces comparaisons ont pour but de reconnaître quelle est la nature et la quantité de sels ammoniacaux pris par la végétation dans le sol et dans l'atmosphère.

Un mémoire explicatif devra indiquer la marche et le résultat des essais ;

2° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quelles sont les conditions les plus favorables pour l'établissement et l'existence d'une ferme-école ?

Indiquer, à proximité de la ville de Metz, les localités qui réunissent le mieux ces conditions ;

3° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur de la publication agricole la plus utile, faite pendant l'année académique de 1848-1849, dans le département de la Moselle ;

4° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur de la meilleure statistique agricole de l'un des arrondissements du département de la Moselle ;

5° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Quelles sont, dans les races de l'espèce bovine, celles qu'il conviendrait de multiplier dans le département de la Moselle ?

6° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

Digitized by Google

Quelles sont les plantes nouvelles qui pourraient être introduites avec avantage dans la culture du département de la Moselle?

7° UNE MÉDAILLE D'ARGENT au propriétaire qui aura établi, dans le département de la Moselle, depuis le 1er janvier 1847, sur au moins trois hectares, le système d'irrigation le plus avantageux;

8° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire relatant le plus grand nombre d'expériences sur l'emploi du sel dans la nourriture des bestiaux et dans l'amendement des terres;

9° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur d'une carte agronomique du département de la Moselle ou de l'un de ses arrondissements.

Histoire.

1° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question:

Quel était dans nos contrées l'état des populations, des sciences et des arts à l'époque romaine?

2° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question:

Les constitutions de Metz, ville impériale libre, ont-elles plus d'affinité avec celles de l'Allemagne qu'avec celles du droit public français?

3° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur éloge historique de l'un des hommes, aujourd'hui décédés, qui ont appartenu à la ville de Metz, par leur naissance, ou par des services éminents rendus à la cité et qui se sont illustrés soit dans la carrière civile ou dans la carrière militaire, soit dans les sciences, les lettres ou les arts.

Digitized by Google

Archéologie, architecture.

1° UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

L'art chrétien dans le nord-est de la France a-t-il un caractère qui lui soit propre ; en admettant l'affirmative, quel serait ce caractère ? Se rapproche-t-il de l'élément germanique ou de l'élément français ?

2° UNE MÉDAILLE D'OR à l'auteur du meilleur système de plans et devis d'églises, pouvant s'appliquer, quant au style et à la dépense, au plus grand nombre de communes du département.

Acoustique.

UNE MÉDAILLE D'ARGENT à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

1° Les systèmes de tonalité adoptés par les différents peuples, notamment les tétracordes des Grecs, les tons du plain-chant, et notre gamme moderne peuvent-ils être rapportés à un seul et même type pris dans la nature ou dans une théorie mathématique ?

2° Les nombres rationnels admis par les physiciens pour exprimer les rapports des nombres de vibrations des sons de notre gamme majeure, à l'un deux pris pour unité, sont-ils tous exacts ? Dans le cas de la négative est-il possible d'assigner une autre série de nombres rationnels plus conformes à la pratique ?

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Ces prix seront décernés dans la séance publique qui se tiendra au mois de mai 1849.

Les mémoires seront adressés au secrétariat de l'Académie avant le 31 mars 1849.

Digitized by Google

Suivant l'usage, les concurrents ne devront pas se faire connaître ; chaque mémoire portera une devise qui sera reproduite dans un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ce billet ne sera ouvert que dans le cas où l'auteur aurait mérité un prix, un encouragement ou une mention honorable.

Cependant pour tout ce qui a besoin d'être confirmé par des expériences, les concurrents pourront se nommer, afin que l'Académie soit à même de constater les résultats obtenus.

D'après l'article 23 du réglement de l'Académie, aucun membre résidant n'a droit aux prix proposés.

Il ne s'ensuit pas qu'il leur soit interdit de traiter les questions qui ont été posées ; l'Académie peut leur décerner des mentions honorables.

Les membres correspondants ou les associés non résidents peuvent concourir.

Digitized by Google

BUREAU

DE L'ACADÉMIE.

POUR L'ANNÉE 1848-1849.

Président : M. Emmanuel MICHEL.
Vice-Président : M. de SAINT-VINCENT.
Président honoraire : M. Alfred MALHERBE.
Secrétaire : M. BOULANGÉ.
Secrétaire-Archiviste : M. Joseph CLERX.
Trésorier : M. MUNIER.

LEGOUT, agent de l'Académie, place de la Cathédrale, 2.

Digitized by Google

LISTE

DES

OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1847-1848.

Ouvrages publiés par des membres de l'Académie.

Action de l'acide sulfureux sur les monosulfures alcalins, par M. Langlois.

Action du gaz ammoniac sur les charbons ardents, formation du cyanhydrate d'ammoniaque et dégagement de gaz hydrogène, par M. Langlois.

Catalogue raisonné d'oiseaux de l'Algérie, comprenant la description de plusieurs espèces nouvelles, par M. Alfred Malherbe. Metz, 1847.

Des complices, des corrupteurs, de la loi électorale, des injures et du paupérisme, par F.-J.-B. Noël. Nancy, 1848.

Examen chimique de la sève de quelques végétaux, par M. Langlois.

Gentilshommes (les) verriers, ou recherches sur l'industrie et les priviléges des verriers dans l'ancienne lorraine, aux quinzième, seizième et dix-septième siècles;

Digitized by Google

seconde édition revue et augmentée, par M. Beaupré. Nancy, 1847.

Iodure (de l') d'amidon, par M. Langlois. Strasbourg, 1834.

Journal des usines et des brevets d'invention, par J.-B. Viollet. Mai-juin 1847. Paris.

De l'acide hyposulfureux libre, par M. Langlois.

Mémoire sur la rougeole des adultes, par le docteur Michel Levy. Paris, 1847.

Moyens d'arrêt et ressources contre la maladie des pommes de terre, par M. Champigneulles. Metz.

Notice biographique et littéraire sur Valentin Jamerai-Duval, par M. Auguste Dégot. Nancy, 1847.

Notice sur des roches d'origine ignée (avec talc et fer oxydulé), observées au milieu des marnes supra-liasiques à la côte de Thélod (arrondissement de Nancy, département de la Meurthe), par N.-J. Levallois. Nancy, 1847.

Notice sur la cathédrale de Metz, par le comte du Coëtlosquet. Metz.

Notice sur Mathias Mayor, sa vie et ses travaux, par le docteur Munaret. Paris, 1847.

Numismatique (la) mérovingienne considérée dans ses rapports avec la géographie, par M. Ch. Robert. Metz, 1846.

Observations sur les liais du département de la Moselle, par M. Terquem. Metz, 1847.

Pamphlets pour et contre les Guises, 1565; par M. Beauprée. Nancy, 1846.

Poëtes et romanciers de la Lorraine, par le comte Th. de Puymaigre. Metz, 1848.

Rapport sur la maladie des pommes de terre, par MM. Dieu, Emile Legrand, Charles Monard et Pascal Monard. Metz, 1847.

Rapport (5e) sur le service des aliénés, par L.-F.-E. Renaudin; exercice 1846. Bar-le-Duc, août 1847.

Relation du siége de Turin en 1706, rédigée d'après des

Digitized by Google

documents originaux inédits, par G. Mengin, capitaine du génie; avec trois plans et des pièces justificatives. Paris, 1832.

Remarques sur la réorganisation projetée du corps de la médecine militaire, par le docteur Michel Levy. Paris, 1848.

Revue rétrospective des cas judiciaires qui ont nécessité l'intervention des médecins dans l'arrondissement de Metz, par MM. Dieu et Isnard. Paris, 1847.

Une cité lorraine au moyen-âge, ou Remiremont en 1465, par M. Richard. Epinal, 1847.

Ver à soie (le), poème en deux chants de Marc-Jérôme Vida, traduit en vers français, avec le texte latin en regard, par Mathieu Bonafous; seconde édition. Paris, 1844.

Envois divers.

Abolition (de l') des boissons fortes, par F.-C.-R. Huydecoper. Bruxelles, 1847.

Actes de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux; 3e, 4e trimestres 1846, 1er, 2e et 3e trimestres 1847.

Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne. Tome 20e; juillet et août, novembre et décembre 1847. Clermont-Ferrand.

Annales des sciences physiques et naturelles, d'agriculture et d'industrie de la Société royale d'agriculture, etc., de Lyon. Tome 9e; année 1846.

Annales de la Société linéenne de Lyon. Année 1845-1846.

Annales de la Société royale académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 6e volume de la deuxième série, 16e de la première; janvier-décembre 1845. — 7e volume de la deuxième série, 17e de la première; janvier-décembre 1846.

Digitized by Google

Annales de la Société d'agriculture des sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Tome 27e; n° 1, janvier-juin 1847. Tours.

Annales de la Société d'agriculture de la Gironde. 2e, 3e et 4e trimestre 1847. Bordeaux.

Annales scientifiques, agricoles et industrielles du département de l'Aisne. 2e série, tome 4e. St-Quentin, 1846.

Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'Ariège. Juillet et septembre 1847. Foix.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Années 1839, 1840, 1841, 1842; au Puy.

Annales de la Société économique d'agriculture, commerce, arts et manufactures du département des Landes. N° 40, deuxième trimestre 1847; n° 42, quatrième trimestre 1847. Mont-de-Marsan.

Annales des haras et de l'agriculture. Juin-décembre 1847; janvier, février 1848. Paris.

Annales de la Société des beaux-arts. Années 1843-1844, 1844-1845, 1845-1846. Paris.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome 6, 1er cahier. Epinal, 1846.

Annales de la Société d'agriculture de La Rochelle. Année 1846.

Annuaire du département de la Moselle, par M. Verronnais, libraire. Metz, 1848.

Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques pour 1848, par le docteur A. Wahu. Paris, 1848.

Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines de Russie, ou recueil d'observations magnétiques et météorologiques, par A.-T. Kupffer. Nos 1 et 2; années 1843 et 1844. St-Pétersbourg, 1846.

Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Douzième année, 1846. — Treizième année, 1847. Bruxelles.

Digitized by Google

Anthologie rabbinique, contenant un recueil de dictons hébreux et chaldéens de Sirach, de proverbes, sentences et maximes talmudiques, suivie d'un glossaire syriaco-caldaïque, par Léopold Dukes. Leipzig, 1844.

Bayard (le) des temps modernes, ou actions héroïques et faits d'armes du maréchal Oudinot, duc de Reggio, par M. F. d'Olincourt. Bar-le-Duc, 1847.

Bon (le) cultivateur, recueil agronomique publié par la Société centrale d'agriculture de Nancy. N° 12, décembre 1846. — N^os 3, 4 et 5; mars, avril et mai. — N^os 6, 7 et 8; juin juillet et août. — N^os 9, 10 et 11; septembre, octobre et novembre 1847. Nancy.

Brief discours du siége de Metz, en Lorraine, rédigé par escript de jour en jour par un soldat, à la requeste d'un sien amy. Metz, 1846.

Bulletin des travaux de la Société départementale d'agriculture de la Drôme. N° 18, septembre 1846. — N° 19, octobre 1847. Valence.

Bulletin de la Société d'agriculture du département du Cher. Tome 6; n^os 39 et 40. Bourges, 1847.

Bulletin de la Société académique agricole, industrielle et d'instruction de l'arrondissement de Falaise. Année 1846, 1^er trimestre 1847.

Bulletin des travaux de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. 1^er semestre 1847.

Bulletin agricole d'Eure-et-Loir. N^os 2 et 4, 1846; — n^os 5, 6 et 7, 1847. Chartres.

Bulletin de la Société centrale d'agriculture et des Comices agricoles du département de l'Hérault. Mars, mai et juin, juillet et août, septembre et octobre, novembre 1847. Montpellier.

Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse. N^os 97, 98, 99 et 100. 1847, Haut-Rhin.

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'agriculture du département de Loir-et-Cher. N° 12. Blois, 1847.

Bulletin des séances de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy. Tome 3e; 1re livraison, 1844, tome 3e; 4e, 5e, 6e, 7e livraisons, 1845, 8e livraison, 1846.—Tome 5; 1re, 2e, 3e livraisons, 1847. Au Puy.

Bulletin des travaux du Comice agricole du département de la Marne. N° 1er. Châlons, 1847.

Bulletin de la Société d'horticulture du département de la Moselle. 4e année; n° 1. Metz, 1847.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord. Tome 1er, 1843; — tome 2e, 1846. Lille.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle. 4e cahier. Metz, 1846.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 17e année, 1846; — 18e année, 1847. Angers.

Bulletin de la Société de pharmacie de la Moselle. Année 1848. Metz.

Bulletin de l'Athénée du Beauvaisis. 1er et 2e semestres 1847. Beauvais.

Bulletin de l'Académie delphinale. Tome 2, 1847. Grenoble.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 1er, 2e, 3e et 4e trimestres 1846; — 2e et 4e trimestres 1847. Le Mans.

Bulletin de la Société libre d'émulation de Rouen. 1845-1846, 1846-1847.

Bulletin de la Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure. Tome 2, 1847; — tome 3, 1848. Rouen.

Bulletin des séances des 7 et 8 mai, 1er juin, 6 juillet, 3 août 1844, de l'Académie royale de Bruxelles.

Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres

Digitized by Google

de Bruxelles. Tome 12, deuxième partie, 1845; — tome 13, première et deuxième parties, 1846; — tome 14, première partie, 1847.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, séant à Toulon. 15e année; nos 1 et 2. 1847.

Bulletin des séances de la Société d'agriculture et de commerce du département du Var. Nos de janvier, février et mars. Draguignan, 1847.

Bulletin annuel de la Société des recherches utiles de Trêves.

Cardinal (le) de Lorraine, son influence politique et religieuse au seizième siècle, par J.-J. Guillemin. Paris, 1847.

Catalogue raisonné des plantes vasculaires qui croissent spontanément dans le département de la Marne, par M. le comte Léonce de Lambertye. Paris, 1846.

Catéchisme agricole, ou notions élémentaires d'agriculture enseignées par demandes et par réponses, par M. Greff. Metz, 1848.

Compte-rendu des travaux de l'Académie royale du Gard, en séance publique du conseil-général, le 2 septembre 1847. Nîmes.

Compte-rendu et procès-verbaux des séances du congrès central d'agriculture, quatrième session, du 22 mars au 1er avril 1847. Paris, 1847.

Compte-rendu des travaux du Comice agricole du département de la Marne pendant l'année 1846. Châlons.

Comptes-rendus et extraits des procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. 1847.

Concours d'animaux de boucherie à Poissy et à Lyon. Compte-rendu des opérations des concours et du rendement des animaux primés. 1847.

Congrès archéologique de France. Séances générales tenues

Digitized by Google

à Metz, à Trèves, à Autun, à Châlons et à Lyon, pour la conservation des monuments historiques. Paris, 1847.

Cours d'hygiène et de prophylanie à l'usage des gens du monde et des maisons d'éducation, par le docteur A. Wahu. Paris, 1847.

Cultivateur (le), journal des progrès agricoles. Juin-décembre 1847; janvier-mars 1848. Paris.

De la maladie de la pomme de terre et des moyens de la guérir, par M. A. Smith. Boulogne-sur-Mer, 1847.

Description d'une éruption de faux cow-pox observée à Nancy, par le docteur Edmond Simonin. Nancy, 1847.

Des travaux publics agricoles, par M. Bréart-Boisanger. Narbonne, 1848.

Dissertations sur l'histoire et les antiquités de Trèves, par M. G. Scheemann.

Du blutage et du rendement des farines et de la composition du pain de munition, par M. N.-V. Kaussmann. Paris, 1848.

Du mode d'action des eaux minéro-thermales de Plombières, par Léopold Turck. Quatrième édition. Paris, 1847.

Ephémérides de la Société d'agriculture du département de l'Indre. Première partie de 1847. Châteauroux.

Essai sur l'état du paupérisme en France et sur le moyen d'y remédier, par M. Robert Guyard. Paris, 1847.

Exposé des travaux de la Société des sciences médicales de la Moselle. Metz, 1846.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure. Trimestres de juillet et d'octobre 1846, et de janvier et d'octobre 1847. Rouen.

Extrait de Jean Carion sur le siége de Metz en 1552. Metz, 1847.

Flippe Mitonno, ou la Famille ridicule, comédie messine en vers patois. Metz, 1848.

Digitized by Google

Histoire de la ville de Rethel, depuis son origine jusqu'à la révolution, par Emile Jolibois. Colmar, 1847.

Histoire naturelle-agricole des animaux domestiques de l'Europe. 12e et 13e livraisons. Paris, 1846.

Instructions pour l'observation des phénomènes périodiques, par Quetelet. 1er décembre 1843. (Académie royale de Bruxelles.)

Invasion de la presqu'île des Pyrénées, par E.-F. Mayer. 1844.

Itinéraire proposé à la Société géologique de France dans sa réunion extraordinaire à Alais, le 30 août 1846.

Journal des haras, des chasses, des courses de chevaux, d'agriculture appliquée à l'élève du cheval et des bestiaux en général. Juin-décembre 1847, janvier-avril 1848. Paris.

Journal d'agriculture, sciences, lettres et arts du département de l'Ain. Août et septembre 1846; janvier, février, juin, juillet et août, septembre, octobre, novembre et décembre 1847; janvier 1848. Bourg.

Journal des travaux de la Société française de statistique universelle. Nos 10, 11 et 12; avril, mai et juin. — Nos 1, 2 et 3; juillet août et septembre. — Nos 4, 5 et 6; octobre, novembre et décembre 1847. Paris.

Journal de la Société de la morale chrétienne. Nos 4 et 5. Paris, octobre et novembre 1847.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le Midi de la France. Deuxième série, tome 10; mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1847; — tome 11; mars 1848. Toulouse.

Journal de la Société d'horticulture de Macon. Mars 1848, Macon.

Mémoires de la Société vétérinaire des départements du Calvados et de la Manche. 1845-1846. Caen.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1847.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie royale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Troisième série, tome 3; 5e, 6e, 7e et 8e livraisons. 1847.

Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 2e, 3e et 4e trimestres de l'année 1846; 1er et 2e trimestres de l'année 1847. Troyes.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie. Deuxième série, 4e volume; 2e et 3e livraisons; année 1845. — Deuxième série, 7e volume; 1re livraison, 1847. Paris.

Mémoire sur la convenance d'assimiler les sels de la partie française de Saint-Martin à ceux de la métropole, pour la pêche de la morue, par M. A.-F. Perrinon. Paris, 1848.

Mémoire sur quelques monnaies champenoises du moyen âge, et sur une charte du douzième siècle, au bas de laquelle est attaché un denier de Troyes, par Emile Jolibois. Colmar.

Mémoire de la Société de la Westphalie pour la culture intellectuelle du pays. 3e volume, quatrième cahier, 1846. — 1er chapitre : Sur l'histoire de la ville d'Herford, par le bourguemestre Rose. — 2e chapitre : Vue générale sur le droit public de 1370 à 1425. — 3e chapitre : Constitution et jugement. — 4e chapitre : Statuts de la ville d'Herford depuis l'an 1413. — 5e chapitre : Généalogie des comtes de Ravensberg.

Mémoires de la Société royale des sciences, lettres et arts de Nancy. 1846.

Mémoires de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts, année 1845. Lille.

Mémoires de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai. 1847.

Digitized by Google

Mémoircs de la Société d'émulation de Cambrai. Tome 19, première partie, 1843; — tome 20, 1845. Cambrai.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Année 1845-1846.

Mémoires de l'Académie d'Arras, Société royale des sciences, des lettres et des arts. Septembre 1845, décembre 1846. Arras.

Mémoires de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Tome 2, 1847.

Mémoires et analyse des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts de la ville de Mende. Année 1843-1844.

Mémoires de la Société royale d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise. Versailles, 1847.

Mémoire de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Tome 19, 1845; — tome 20, 1847.

Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Tome 16, 1843; — tome 19, 1845-1846; tome 20, 1846, première et deuxième partie; — tome 21, 1846.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux. Tome 3, 1846.

Moniteur de la propriété et de l'agriculture. Juin-décembre 1847; — janvier, février 1848. Paris.

Messager (le) de la Moselle, journal d'instruction primaire. N° 6, juin; n° 7, juillet; n° 8, août; n° 9, septembre; n° 10, octobre; n° 11, novembre; n° 12, décembre 1847. — N° 1, janvier; n° 2, février; n° 3, mars; n° 4, avril; n° 5, mai 1848. Metz.

Note relative à la température du sol et de l'air, aux limites de la culture des céréales, par M. A.-T. Kupffer.

Note sur l'emploi du sucre pour préserver les chaudières à vapeur des incrustations salines, par M. Guinon. Lyon, 1847.

Digitized by Google

Notice sur la maladie des pommes de terre, suivant les observations de M. Kleinholt. Metz, 1847.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. Jacques Berriat Saint-Prix, par M. Duchesne.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1846.

Procès-verbaux (7e, 10e et 12e) de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai. 1847.

Programme des concours ouverts pour l'année 1848 par l'Académie de Reims. Séance publique du 27 mai 1847. Châlons.

Rapport présenté au Congrès central d'agriculture, au nom de la commission des assurances, par M. Duchateaux. Valenciennes, 1847.

Rapport à la Société centrale d'agriculture de Nancy, par M. Riston. Nancy, 1848.

Recherches sur les axes principaux d'inertie et sur les centres de percussion, par M. Timmermans. (Académie royale de Belgique.)

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Deuxième série, tome 7, année 1846-1847. Evreux.

Recueil agronomique, industriel et scientifique publié par la Société d'agriculture de la Haute-Saône. N° 3, août-décembre 1846. Vesoul.

Recueil agronomique de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne. Mai-novembre 1847. Montauban.

Réflexions sur la doctrine des crises dans son application aux maladies du Nord de l'Afrique, comprenant le mode de développement des fièvres d'accès et leurs conséquences, par MM. Charles et Pascal Monnard.

Digitized by Google

Relation du siége de Metz en 1552, par Ambroise Paré. Metz, 1847.

Résultats d'expériences sur le travail des esclaves, par M. Perrinon. Paris, 1847.

Résumé analytique des travaux de la treizième et de la quatorzième année de la Société hâvraise d'études diverses. Hâvre, 1846-1847.

Revue (la) agricole, bulletin spécial des associations agricoles. Juin-décembre 1847. Paris.

Revue archéologique, ou recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude des monuments et à la philologie de l'antiquité et du moyen-âge. 1846, 1847, Paris.

Séance publique de la Société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, tenue le 9 mai 1847.

Séances et travaux de l'Académie de Reims. N^os^ 5, 10 et 11, années 1847 et 1848. Reims.

Séance publique du 13 mai 1847, et programme du concours de 1848 de la Société archéologique de Béziers.

Séance semestrielle du 23 octobre 1847 de la Société d'agriculture, du commerce, des sciences et arts de Boulogne-sur-Mer.

Séance publique de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1846. Châlons.

Simple réponse d'un libelle de M. Poitevin, intitulé : La vérité, rien que la vérité, par M. Chapsal. Paris, 1847.

Société libre d'agriculture du Gard. 44^e^ et 45^e^ bulletins, mai 1847; — 46^e^, 47^e^ et 48^e^ bulletins, décembre 1847 et janvier 1848. Nîmes.

Société royale d'agriculture et de commerce de Caen. Séances du 16 janvier 1846, du 19 mars, du 19 mai, du 12 septembre et du 19 novembre 1847.

Société d'agriculture et des arts de l'arrondissement de Dôle. Septième année, n^os^ 3 et 5. 1847.

Digitized by Google

Statistique de la production de l'arrondissement industriel de la ville de Troyes pour l'année 1846, par M. Gréau aîné. Troyes, 1848.

Statistique de la France, publiée par le ministre de l'agriculture et du commerce. 4e volume. Paris, 1840 et 1841.

Sur les anciens recensements de la population belge, par M. A. Quételet. (Bulletin de la commission centrale de statistique de Belgique.)

Tablettes historiques de l'Auvergne. Huitième année, nos 2, 3 et 4. 1847.

Un dernier mot de P.-P. Mathieu. Clermont-Ferrant, 1847.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE,

Pour l'année 1848-1849.

DATE de l'admission.

Membres Honoraires :

MM.

1822. ARAGO ✻, membre de l'Institut; à Paris, à l'Observatoire.

1823. BALSAC (de) O. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Rodez.

1823. DUPIN (CHARLES) O. ✻, officier supérieur du génie maritime, membre de l'Institut, etc.; à Paris, rue des Saints-Pères, 6.

1820. MOLARD ✻, membre de l'Académie des sciences; à Paris, rue de Charonne, 47.

1827. RIVADAVIA (BERNARDINO), ancien président des provinces unies du Rio-de-la-Plata; à Paris.

1828. SULEAU (de) O. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

1819. TOCQUEVILLE (de) O. ✻, ancien préfet de la Moselle; à Paris.

Digitized by Google

Titulaires:

MM.

1844. ANDRÉ, président du Comice agricole de Metz; rue Saint-Thiébault, 1.

1830. BLANC, rédacteur du Courrier de la Moselle; rue du Faisan, 9.

1837. BOUCHOTTE (Emile), correspondant du conseil supérieur d'agriculture; rue des Prêcheresses, 6.

1825. BOUCHOTTE (Charles) ✱, ancien colonel d'artillerie, ancien député; place Royale.

1843. BODIN, artiste-mécanicien à l'école d'application; rue du Faisan, 10.

1847. BOULANGÉ, ingénieur civil; rue Saint-Marcel, à Metz.

1822. CAILLY O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, ancien lieutenant-colonel d'artillerie; rue du Haut-de-Sainte-Croix, 9.

1819. CHAMPOUILLON, professeur de langues anciennes; place de la Comédie.

1843. CLERCX (Joseph), bibliothécaire de la ville de Metz; rue Châtillon.

1840. DESVIGNES, directeur de l'école municipale de musique de Metz; rue des Clercs, 3.

1847. DIEU, pharmacien-major, professeur d'histoire naturelle des médicaments à l'hôpital militaire d'instruction de Metz; place Chappé, 1.

1843. DUFRESNE, homme de lettres, conseiller de préfecture; rue du Porte-Enseigne.

1847. EMY ✱, capitaine en premier d'artillerie, professeur de sciences naturelles à l'école d'application; rue des Prêcheresses, 14.

1831. FAIVRE, peintre en miniature; rue du Four-du-Cloître, 13.

1848. GAUTIEZ, architecte; à Metz.

1819. GERSON-LÉVY, libraire, ancien professeur; rue de la Cathédrale, 1.

1846. HÉNOT ✱, chirurgien principal de première classe,

Digitized by Google

professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital militaire d'instruction de Metz.

1846. IBRELISLE, docteur en médecine; rue Serpenoise, 8.

1835. LA BASTIDE, ancien élève de l'école normale, proviseur au lycée de Metz.

1847. LANGLOIS ✱, docteur en médecine, pharmacien en chef, premier professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Metz; à l'hôpital militaire.

1843. LASAULCE, directeur de l'école normale; rue Marchant.

1848. LAVERAN, médecin en chef à l'hôpital militaire d'instruction de Metz.

1819. MACHEREZ (Dominique), professeur de langues; rue des Jardins, 32.

1840. MALHERBE (Alfred), juge au tribunal de première instance; rue du Pont-des-Morts.

1836. MARÉCHAL (Félix), docteur en médecine; quai Saint-Pierre, 23.

1848. MENGIN, O. ✱, colonel du génie et directeur des fortifications; à la citadelle, à Metz.

1843. MICHEL (Emmanuel) ✱, conseiller à la cour d'appel de Metz; rue Marchant, 2.

1819. MUNIER, professeur de langue française; rue des Récollets, 4.

1847. PROST, rentier; rue des Clercs.

1837. RODOLPHE ✱, chef d'escadron d'artillerie; à Metz.

1844. SAINT-VINCENT (de), substitut du procureur de la république près le tribunal de première instance; rue des Prisons-Militaires, 20.

1828. SCOUTETTEN ✱, chirurgien principal attaché à l'école d'application; rue des Clercs, 11.

1836. O. TERQUEM, ancien pharmacien; rue des Jardins, 6.

1847. VINCENOT, professeur de mathématiques aux écoles municipales; place d'Austerlitz, 6.

1847. VIRLET, capitaine en premier d'artillerie, professeur d'artillerie à l'école d'application; rue du Grand-Cerf, 15.

1846. WOIRHAYE, procureur-général de la république, représentant de la Moselle; rue du Palais, à Metz.

Digitized by Google

Associés-Libres, résidants :

MM.

1839. BOURNIER ✱, ancien inspecteur-vétérinaire des armées; rue Chèvremont, 4.

1829. COETLOSQUET (le comte du) ✱, ancien sous-préfet; rue du Grand-Cerf, 9.

1828. COLLE ✱, ancien capitaine d'artillerie, correspondant du conseil supérieur d'agriculture; rue des Récollets, 8.

1827. DUPUY, directeur de l'école municipale des arts; place Sainte-Croix, n. 5.

1836. DURUTTE, ancien élève de l'école polytechnique; au Palais-Français.

1821. GARGAN (de), ancien élève de l'école polytechnique, ancien ingénieur des mines; rue Nexirue, 9.

1836. HARO, docteur en médecine; place de Chambre, 15, à Metz.

1833. HUGUENIN jeune, ancien élève de l'école normale, professeur d'histoire au lycée de Metz; rue de la Crête.

1831. LEJOINDRE, ingénieur en chef des ponts et chaussées; rue de la Haye, 14.

1836. MARÉCHAL ✱, peintre d'histoire; rue des Clercs, 5.

1838. MARÉCHAL (l'abbé), professeur d'écriture sainte, de langues orientales et d'astronomie au grand séminaire.

1838. MÉZIÈRES ✱, ancien recteur de l'Académie universitaire; au lycée.

1837. PANGE (de) ✱, à Pange.

1824. SIMON (VICTOR) ✱, vice-président du tribunal de première instance de Metz; inspecteur des monuments historiques pour le département de la Moselle; rue du Haut-Poirier, 10.

1830. SOLEIROL ✱, ancien élève de l'école polytechnique, chef de bataillon du génie en retraite, ancien professeur de construction à l'école d'application; rue des Clercs, 38.

Digitized by Google

Associés-Libres, non-résidants:

MM.

1822. BARDIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, ancien directeur des études à l'école centrale des arts et manufactures; à Paris.

1837. BÉGIN (Emile), docteur en médecine; à Paris.

1831. BERGÈRE C. ✱, maréchal de camp, membre du comité des fortifications; à Paris.

1832. CAIGNART DE SAULCY, ancien élève de l'école polytechnique, membre de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur du musée d'artillerie; à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.

1846. CAZALAS, docteur en médecine; à Paris.

1824. CULMANN O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, colonel directeur d'artillerie; à Strasbourg.

1836. DESAINS, ancien élève de l'école normale, professeur de physique; à Paris.

1827. DIDION ✱, chef d'escadron d'artillerie, professeur d'artillerie; à Paris.

1843. GERMEAU.

1828. GOSSELIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel du génie, chef du génie à Châlons-sur-Marne.

1841. HUART (d'), propriétaire à Bettange, arrondissement de Thionville (Moselle).

1843. JACOB, capitaine d'artillerie, sous-inspecteur des études à l'école polytechnique.

1840. LAPÈNE O. ✱, colonel d'artillerie; à Toulouse.

1837. LAPOINTE (Eug.), agronome à Imspach, près Tholey (Prusse).

1831. LE MASSON ✱, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées; à Paris.

1840. LIVET ✱, capitaine du génie; à l'île de Mayotte.

1837. LUCY ✱, receveur général du département de la Côte-d'Or.

Digitized by Google

1836. MORIN ✱, ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel d'artillerie; membre de l'Institut (académie des sciences), professeur de mécanique au Conservatoire des arts et métiers à Paris; rue de l'Arcade, 9.

1844. MAILLOT ✱, médecin principal à l'hôpital militaire de Lille.

1836. PIOBERT O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, colonel d'artillerie, membre de l'Institut; à Paris.

1845. PIOT, ingénieur des mines; à Hayange (Moselle).

1843. PLASSIARD ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; à Ajaccio (Corse).

1820. PONCELET O. ✱, ancien élève de l'école polytechnique, général de brigade, membre de l'Institut (académie des sciences), professeur de mécanique et de physique expérimentale à la Faculté des sciences; à Paris, rue Saint-Guillaume, 36.

1843. PUYMAIGRE (de), à Inglange, près de Thionville.

1836. REVERCHON, ancien élève de l'école polytechnique, ingénieur des mines; à Troyes.

1846. ROBERT, ancien élève de l'école polytechnique, sous-intendant militaire; à Châlons-sur-Saône.

1837. VANDERNOOT, architecte; à Vallières, près Metz.

1847. VINCENOT O. ✱, lieutenant-colonel du génie.

Agrégés-Artistes :

MM.

1834. DEMBOUR, graveur, place Saint-Louis, 8.

1845. GAY, ancien garde du génie; Metz.

1820. GLAVET aîné, constructeur de machines; rue Paille-Maille, 12.

1834. HUMBERT, horloger-mécanicien; place Napoléon, 10.

1838. NOUVIAN, imprimeur-lithographe, rue de la Chèvre.

1830. SCHUSTER, chef d'administration, chargé des observations météorologiques à l'école d'application de l'artillerie et du génie.

1839. VINCENT, agent général des écoles municipales de Metz; rue Jurue.

Digitized by Google

Agrégés-Cultivateurs :

MM.

1830. DEXIVRY, propriétaire; à Ludelange.
1830. HENNEQUIN, cultivateur; à Tichémont.
1829. LEROY, de Château-Bas, près d'Augny.
1843. PELTE, cultivateur; à la Grange-d'Envie.
1830. SÉRARD, propriétaire; à Ditschwiller.
1830. SIMON (François), pépiniériste; à Metz, rue d'Asfeld, 8.
1830. SIMON (Louis), pépiniériste; à Metz, rue d'Asfeld, 8.
1830. STEFF, propriétaire; à Haufconcourt.

Correspondants :

MM.

1842. ADAM, négociant; à Paris.
1823. ADRIAN, docteur ès-lettres; à Francfort-sur-Mein.
1821. ALTMAYER (Nicolas), agriculteur; à Saint-Avold.
1833. AUDOY C. *, maréchal-de-camp du génie; à Paris.
1845. BACH, propriétaire-cultivateur; à Boulay.
1829. BALBY (Adrien de); à Paris, rue du Colombier, 19.
1836. BARD (Joseph), inspecteur des monuments historiques du département de la Côte-d'Or; à Beaune.
1845. BARRAL, professeur au collége de Sainte-Barbe; à Paris.
1843. BARUEL-BAUVERT (de), agronome; en Amérique.
1841. BEAULIEU, vice-président de la Société des antiquaires de France; à Paris.
1845. BEAUPRÉ, vice-président du tribunal civil; à Nancy.
1838. BEDFORD, directeur de l'atelier des fusées de guerre; à Vincennes.
1824. BENOIST, ancien professeur de l'école centrale des arts et manufactures; à Paris, rue d'Enfer, 31.
1832. BONAFOUS *, docteur en médecine, directeur du jardin royal d'agriculture; à Turin.

Digitized by Google

1835. BOUILLET (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes; à Clermont-Ferrant.
1837. BOUILLÉ (A.), ancien magistrat; à Lyon.
1820. BRACONNOT *, professeur d'histoire naturelle, correspondant de l'Institut; à Nancy.
1846. BRANDEIS, docteur en médecine; à Tours.
1831. CAHEN (SAMUEL), membre de plusieurs sociétés savantes; à Paris, rue Pavée, 1.
1840. CARMOLY, ancien grand rabbin.
1845. CARPENTIER, capitaine commandant au 6e hussards.
1846. CARRIÈRE (DÉSIRÉ), homme de lettres; à Saint-Mihiel.
1821. CAUMONT (de), correspondant de l'Institut, directeur de la Société française pour la conservation des monuments.
1837. CÉSAR (LAMBERT), ancien élève de l'école polytechnique, lieutenant-colonel du génie; à St-Cyr.
1843. CHAMPIGNEULLE, propriétaire; à Thury (Moselle).
1822. CHANLAIRE (de), régent de rhétorique au lycée de Thionville.
1841. CHAUVINIÈRE (de la); à Paris, rue Taranne, 10.
1826. CHENOU *, ancien élève de l'école normale, professeur d'astronomie à la Faculté des sciences de Bordeaux.
1841. CLOUET, bibliothécaire; à Verdun.
1847. COLLIGNON, propriétaire; à Ancy (Moselle).
1833. CRESSANT, agronome, directeur de la ferme expérimentale d'Arfeuille (Creuse).
1843. CUSSY (de); à Saint-Mandé, banlieue de Paris.
1841. DAUBRÉE, ingénieur des mines, professeur à la Faculté des sciences, à Strasbourg.
1845. DÉGOUTIN, juge au tribunal; à Briey.
1820. DELARUE, pharmacien; à Careux.
1821. DELCASSO, professeur d'éloquence; à Strasbourg.
1835. DELMAS, censeur du lycée de Rheims
1835. DENIS, ancien maire de la ville de Commercy.
1842. DENIS, médecin à Toul.
1823. DEVÈBE, capitaine d'état-major à Nancy.
1845. DIGOT, avocat à Nancy.
1828. DOUMERC, naturaliste à Paris; rue du Bac, 89.

Digitized by Google

1845. DUMONT, homme de lettres; à Saint-Mihiel.
1821. DUPRÉ, docteur en médecine; à Bar-sur-Aube.
1829. ENGELPACH-LARIVIÈRE, ingénieur des mines; à Bruxelles.
1820. FABRÉ-PALAPRAT ✱, docteur en médecine, directeur général de la Société médico-philantropique; à Paris, quai de l'École, 20.
1837. FALLOT DE BROIGNARD, capitaine d'état-major, membre de l'académie et de la Société de statistique de Marseille.
1832. FÉE, pharmacien-major et deuxième professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.
1845. FISTIÉ (Joseph), cultivateur; à Grosbliderstroff (Moselle).
1844. FLOQUET, membre correspondant de l'Institut, homme de lettres; à Paris.
1846. FLORENCOURT (de), président de la Société des Recherches utiles; à Trèves.
1837. FONTENELLE (de la), membre correspondant de l'Institut; à Poitiers.
1837. FRANCK, docteur en médecine, agrégé à la faculté de Montpellier.
1843. GAÉTAN REGAZZONI (l'abbé), professeur; à Strasbourg.
1845. GÉNOT, propriétaire; à Saint-Ladre, près Montigny.
1846. GALOUZEAU DE VILLEPIN, avocat à la cour d'appel; à Paris.
1836. GÉRARD, employé à la préfecture; à Metz.
1829. GLOESSENER, professeur de physique; à Louvain.
1829. GOLBÉRY (de), procureur général, correspondant de l'Institut.
1845. GIRAUDET, docteur en médecine; à Tours.
1837. GIGAULT D'OLINCOURT, ingénieur civil, membre de plusieurs sociétés savantes; à Bar-le-Duc.
1847. GILLET, juge au tribunal de Nancy.
1845. GODRON, docteur en médecine; à Nancy.
1837. GRATTELOUP, président de l'Académie de Bordeaux.
1838. GRELET-WAMMY, membre de la société pour l'amé-

Digitized by Google

lioration des prisons de Genève; à Carouge, près Genève.

1837. GRELLOIS, docteur en médecine; à Alger.

1839. GUERRIER DE DUMAST, ancien sous-intendant militaire et homme de lettres; à Nancy.

1838. GUIBAL, juge de paix; à Nancy.

1843. GUILLAUME (l'abbé), curé; à Blénod-lès-Toul.

1820. HALDAT (de), docteur en médecine, secrétaire de l'Académie de Nancy, correspondant de l'Institut.

1834. HALPHEN, docteur en médecine; à la Nouvelle-Orléans.

1827. HENRION, avocat à la cour d'appel de Paris; rue de Vaugirard, 64.

1829. HEYFELDER, docteur en médecine; à Hohenzollern-Sigmaringen.

1845. HUOT (PAUL), avocat, sous-bibliothécaire; à Versailles.

1831. JULIA, docteur en médecine et professeur de chimie; à Narbonne.

1822. JULIEN, directeur de la Revue encyclopédique; à Paris, rue d'Enfer-St-Michel, 18.

1819. KIRKOFF, médecin en chef de l'hôpital militaire d'Anvers.

1844. KONTSKY (de), numismate polonais; à Paris.

1846. LACOUR (de), maître des requêtes, sous-directeur au ministère de la justice; à Paris.

1845. LADOUCETTE (CHARLES), auditeur au conseil d'état; à Paris.

1821. LAIR ✱, conseiller de préfecture; à Caen.

1820. LALLEMAND, O. ✱, de Metz, membre de l'Institut, ancien professeur de clinique chirurgicale, et ancien chirurgien en chef de l'hôpital de Montpellier; à Paris.

1825. LAMBEL (de) O. ✱, général de brigade en retraite; à Paris, rue Saint-Dominique-St-Germain, 37.

1828. LARCHE, docteur en médecine; à Paris.

1836. LASAUSSAYE (de), membre de l'Institut; à Paris.

1847. LATAPIE, homme de lettres; aux Batignolles, banlieue de Paris, rue Salneuve.

1840. LAURENT, conservateur du musée d'Épinal.

1822. LEGUÉVEL DE LA COMBE, chirurgien-major.

Digitized by Google

1828. LELOUP, docteur en philosophie, professeur au gymnase de Trèves.
1844. LEPAGE (Henri), homme de lettres; à Nancy.
1844. LEREBOULLET, docteur en médecine; à Strasbourg.
1831. LESAUVAGE, professeur à l'école de médecine de Caen.
1837. LE VALLOIS *, ingénieur en chef des mines; à Nancy.
1822. LÉVY jeune, professeur de mathématiques; à Rouen.
1843. MALLE, docteur en médecine; à Alger.
1826. MALO (Charles), littérateur, membre de plusieurs académies; à Paris, rue des Grands-Augustins, 20.
1843. MANSUY, médecin vétérinaire; à Frouard (Meurthe).
1828. MARIE-DUMESNIL; à Maubeuge.
1847. MARY, ingénieur en chef des eaux de la ville de Paris; à Paris.
1841. MERCY (de), docteur en médecine; à Paris.
1821. MERGAUT, docteur en médecine; à Mirecourt.
1838. MERSON (M. L.), capitaine de cavalerie, commandant le dépôt de recrutement de réserve de Loir-et-Cher.
1833. MICHAUT, officier au 10e de ligne.
1824. MICHELOT, ancien élève de l'école polytechnique, chef d'institution; à Paris, rue de Vaugirard.
1841. MINARET, médecin; à Lyon.
1820. MONFERRIER (de); à Paris, faubourg Poissonnière, 38.
1830. MOREAU (César), ancien vice-consul de France à Londres, directeur de l'Académie de l'industrie; à Paris.
1847. MOTTE, archéologue; à Sarrelouis (Prusse).
1839. MOURE, secrétaire de la société linnéenne de Bordeaux.
1822. NANCY *, colonel d'artillerie; à Paris.
1843. NEYEN (Auguste), docteur en médecine; à Luxembourg.
1837. NICOLAS, professeur de théologie protestante; à Montauban.
1824. NICOT, recteur de l'Académie de Nîmes.
1819. NOEL, professeur de sciences physiques et mathématiques, principal de l'athénée royal de Luxembourg.
1838. NOEL, avocat et notaire honoraire; à Nancy.
1846. NOTHOMB (de), propriétaire; à Longlaville (Moselle).
1838. ODART (d'), propriétaire; à la Dorée.

Digitized by Google

1820. OLIVIER, ancien élève et répétiteur de l'école polytechnique; à Paris, rue d'Enfer, 31.
1822. PAIXHANS C. *, général de division, ancien député de la Moselle; à Paris, rue du Cherche-Midi, 21.
1838. PASCAL, médecin en chef de l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg.
1840. PÉROT, principal du collége de Phalsbourg.
1844. PERREY (ALEXIS), professeur; à Dijon.
1820. PERRIER, professeur de littérature; à Paris, rue de Verneuil, 7.
1825. PIÉRARD *, chef de bataillon du génie en retraite; à Verdun.
1841. PIROUX, directeur de l'Institut des sourds-muets; à Nancy.
1820. PONCE *, ancien graveur du roi; à Paris, impasse des Feuillantines, 10.
1837. PONÇOT *, ancien sous-intendant militaire; à Besançon.
1845. POULMAIRE, propriétaire, cultivateur; à Beauregard; près Thionville.
1826. RAUCH, ancien officier du génie, directeur de la société de fructification générale; à Paris, rue Basse-du-Rempart, 52.
1846. REICHENBERGER, conseiller de justice; à Trèves.
1824. REISTELHUBER, docteur en médecine; à Strasbourg.
1844. L. F. E. RENAUDIN, docteur en médecine, directeur et médecin en chef de l'asile départemental de Fains (Meuse).
1843. REYNAL, vétérinaire en chef, au 6e lanciers.
1840. RICHARD, bibliothécaire de la ville de Remiremont.
1846. SCHMITT, membre de la société des Recherches utiles; à Trèves.
1839. SCHONBERG (de), archiâtre de S. M. le roi de Danemark.
1837. SELIS LONGCHAMP (de), membre de plusieurs sociétés savantes; à Liége.
1837. SERS (de), conseiller d'état, ancien préfet du département de la Moselle, préfet du dépt de la Gironde.
1826. SOMERHAUSEN, docteur en philosophie, traducteur juré et libraire; à Bruxelles.

Digitized by Google

1826. SOYER-VILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy, rue des Dominicains, 29.

1841. STIÉVENART, doyen de la Faculté des lettres de Dijon.

1825. TASTU (Mme Amable), de Metz, membre de la société linnéenne de Paris; à Paris, rue de Vaugirard, 38.

1822. TERQUEM, bibliothécaire du dépôt central d'artillerie; à Paris, place Saint-Thomas-d'Aquin.

1841. THIERRY, banquier à Toul.

1825. THOMAS (de) O. *, général de brigade en retraite; à Ars-Laquenexy.

1830. TRÉLAT, docteur en médecine; à Paris.

1826. VARAIGNE, agent de la République de Buénos-Ayres, rédacteur de la Revue européenne; à Paris, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 2.

1824. VARLET, docteur en médecine; à Saint-Dié.

1838. VILLENEUVE-TRANS (de), membre correspondant de l'Institut; à Nancy.

1829. VILLEROY (Félix), au Rittershoff, commune de Hassel (Bavière).

1826. VINCENT, professeur de mathématiques au lycée de Saint-Louis, membre de la société philomatique; à Paris.

1842. VIOLLET, ingénieur civil; à Paris, rue Saint-Louis-au-Marais, 79.

1828. VITRY (Urbain), architecte en chef, ingénieur de la ville de Toulouse; rue des Paradoux, 36.

1848. WAHU, docteur en médecine; à Paris.

1838. WITHWEEL, ingénieur civil; à Londres.

1825. WITTENBACH, professeur et directeur du gymnase de Trèves, bibliothécaire de la ville, chevalier de l'Aigle-Rouge, et membre de plusieurs sociétés savantes.

1819. WORMS (Eugène), de Metz, professeur; à Strasbourg.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

SÉANCE PUBLIQUE.

Discours de M. Alfred Malherbe, président..... 1
Compte-rendu des travaux de l'année 1847-1848, par M. Prost, secrétaire..... 18

LETTRES.

Sur l'Esplanade, par M. Macherez..... 31
Ode à l'agriculture, par M. Macherez..... 34
Fables, par M. Macherez..... 39
La porte de Mars et les arênes de Trèves, par M. F. Munier..... 45
Rapport fait par M. Gerson-Lévy, sur l'ouvrage allemand intitulé: *Rabbinische Blumenlese:* Anthologie rabbinique. 52
Mémoire sur les enchantements des serpents, par M. l'abbé Maréchal..... 65

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Notice sur quelques manuscrits concernant l'histoire de Metz et de la province, qui se trouvent dans les bibliothèques de Coblentz, Stuttgard, Munich, Vienne, Dresde et Berlin, par M. Auguste Prost..... 90
Notice sur d'anciennes constructions romaines, découvertes

Digitized by Google

en 1847, au village de Senon, département de la Meuse, à 28 kilomètres de Verdun, sur la route qui conduit à Longwy, par M. Joseph Clercx..... 145
Notices historiques sur l'étymologie du nom de quelques anciennes rues de Metz, par M. Joseph Clercx..... 147
Histoire sur les échevins de Metz, par M. de St-Vincent. 154
Peintures murales dans la salle de chapitre de la ci-devant abbaye des Bénédictins, à Brauweiler, près Cologne, par M. Reischensperger, de Trèves..... 165
Notice sur l'ancienne orfévrerie messine, par M. Emmanuel Michel..... 173
Histoire de la villle de Metz, depuis l'établissement de la République jusqu'à la révolution française, par M. Worms..... 206

SCIENCES.

Amputation de la cuisse dans l'articulation de la hanche droite, ou désarticulation coxo-fémorale pratiquée sans douleur au moyen de l'éthérisation; guérison complète: observation communiquée à l'Académie de Metz, par M. le docteur Hénot..... 503
Journal des observations météorologiques faites à Metz, pendant l'année 1847, par M. Schuster..... 521
Résumé des observations météorologiques faites à Metz, en 1847, par M. Schuster..... 547
Note sur le développement de l'électricité, par le passage du mercure à travers les pores d'un disque de bois, par M. Langlois..... 555

AGRICULTURE.

Notice sur le poids moyen des animaux livrés à la boucherie, et sur la quantité de viande consommée en ville pendant les années de 1842 à 1847, inclus, par M. André..... 557

Digitized by Google

Mémoire sur la jachère, par M. André..... 570
Statistique agricole. – Renseignements fournis par M. André, sur les récoltes de l'arrondissement de Metz..... 579

Rapport sur les prix décernés par l'Académie, à la séance publique du 14 mai 1848..... 584
Programme des prix à décerner en 1849, par l'Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.... 589
Bureau de l'Académie, pour l'année 1848-1849..... 594
Liste des ouvrages adressés à l'Académie, pendant l'année 1847-1848..... 595
Tableau des membres de l'Académie pour l'année 1848-1849..... 609

FIN DU VOLUME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google